

LES
SOCIÉTÉS SECRÈTES

ET

LA SOCIÉTÉ

OU

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR N. DESCHAMPS

SIXIÈME ÉDITION

Entièrement refondue et continuée jusqu'aux évènements actuels

AVEC UNE INTRODUCTION

SUR L'ACTION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES AU XIX^e SIÈCLE

Par M. Claudio JANNET

— TOME PREMIER —



AVIGNON
SEGUIN FRÈRES

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

13 — rue Bouquerie — 13

PARIS
OUDIN FRÈRES

ÉDITEURS

51 — rue Bonaparte — 51

1882

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

AVIGNON. — IMPRIMERIE SEGUIN FRÈRES

AVERTISSEMENT

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Le succès de l'ouvrage du P. Deschamps a dépassé toutes nos espérances. En moins d'une année la première édition a été épuisée. Ce résultat témoigne d'autant plus de la haute valeur de ce travail, qu'il avait été publié dans des circonstances particulièrement défavorables.

Le P. Deschamps avait été frappé par la mort au moment où commençait l'impression du premier volume. Nous fûmes privés de cette dernière révision qu'il eût apportée à son œuvre, et même pendant un certain temps la publication en fut arrêtée. Elle ne fut achevée qu'à la fin de 1876, par la publi-

cation d'un troisième et dernier volume, dont nous dûmes extraire les matériaux parmi les manuscrits laissés par l'auteur.

Mais le sujet qu'il traitait a une importance telle, il y avait apporté pendant vingt années d'études des trésors si précieux d'érudition et de perspicace investigation, que l'ouvrage, malgré ses imperfections matérielles, a frappé l'attention de tous les juges compétents (1).

Il est bientôt devenu l'ouvrage classique en cette matière, celui dans lequel tous les écrivains postérieurs sont venus puiser des documents comme à la source la plus abondante et la plus sûre.

Un accueil si favorable de la part du public nous faisait un devoir d'améliorer de plus en plus les nouvelles éditions du livre et de les tenir au courant des évènements qui se sont produits depuis lors. Aucun sujet n'est, en effet, aussi important dans la crise si grave que traverse la société moderne ; et c'est pourquoi le St-Siège n'a cessé,

(1) Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits des principaux comptes-rendus publiés par les organes les plus autorisés de la presse en France et à l'étranger.

dans ces dernières années, d'encourager les écrivains indépendants à étudier et à dévoiler la ténébreuse action des sociétés secrètes.

De concert avec un disciple dévoué du P. Deschamps, M. Claudio Jannet, nous nous sommes appliqués à recueillir tous les documents sur la Franc-maçonnerie, qui ont paru depuis sa mort en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie.

Nous avons ainsi pu profiter de plusieurs publications récentes pour éclaircir l'histoire, si obscure encore, de la formation de la secte maçonnique, depuis l'abolition des Templiers, jusqu'à sa propagation universelle et presque foudroyante au XVIII^e siècle. Ces nouvelles études n'ont fait que confirmer les inductions que le P. Deschamps avait tirées des documents en sa possession avec une si remarquable sagacité. Complétée, comme elle l'est dans cette seconde édition, cette partie de son œuvre acquiert désormais une valeur critique incontestable.

Quant à l'explosion de 1789 et aux révolutions

contemporaines, les aveux, les indiscretions d'écrivains maçonniques, qui établissent la part prépondérante qu'y ont prise les loges, se sont fort multipliés depuis l'établissement de la république du 4 septembre et la persécution soulevée par M. de Bismark contre l'Église catholique. Nous avons pu ainsi relever des documents nombreux, qui mettent de mieux en mieux en lumière, de façon à convaincre les plus incrédules, l'action décisive des sectes dans les évènements depuis le milieu du siècle dernier.

En même temps l'ouvrage a été complété par une série de chapitres nouveaux relatifs au *kulturkampf* allemand, à la guerre poursuivie en France et en Belgique contre l'enseignement chrétien, aux évènements qui ont amené dans notre pays le triomphe du radicalisme, et enfin au nihilisme russe.

Nous avons ainsi augmenté de près du double les documents et les indications de faits contenus dans cette deuxième édition, et cependant nous avons pu ramener à deux le nombre des volumes:

Nous avons obtenu ce résultat en distinguant, par un caractère spécial et plus petit, les nombreuses citations d'écrivains maçonniques et révo-

lutionnaires, sur lesquelles reposent toutes les affirmations du livre.

Le mérite propre du P. Deschamps, ce qui lui donne une autorité toute particulière, c'est de ne s'avancer jamais qu'appuyé sur des preuves indéniables, mises sous les yeux du lecteur. La physiologie toute spéciale de son œuvre a donc été conservée et même développée, comme on le voit, au prix de cette disposition fort onéreuse pour l'éditeur, mais incontestablement utile au lecteur.

Nous avons en outre pu condenser l'argumentation et l'exposition des faits par une modification dans le plan de l'ouvrage.

Tout en respectant scrupuleusement la pensée de l'auteur, qui consistait à montrer successivement la maçonnerie et les sociétés secrètes comme destructrices de toute religion, de la morale, de la famille, de tout ordre civil et de la propriété, l'ouvrage a été, dans cette nouvelle édition, divisé en deux parties distinctes.

La première expose la doctrine des sectes d'après leurs rituels et les écrivains les plus autorisés sortis de leur sein, avoués ou patronnés par elle.

Dans la seconde, l'on a groupé, dans un récit suivi, les faits si nombreux que l'auteur avait recueillis et distribués dans les différents chapitres, comme une confirmation de son argumentation.

Réunies ainsi, les recherches si curieuses du P. Deschamps, les documents si importants qu'il avait recueillis, se sont trouvés former un ensemble frappant au plus haut point. Il justifie admirablement sous cette nouvelle forme le sous-titre qu'il donnait à son ouvrage: *Philosophie de l'histoire contemporaine*.

Une introduction générale, par M. Claudio Jannet, résume et précise le délicat problème *de l'action des sociétés secrète au XIX^e siècle*, avec toute la rigueur de la méthode scientifique. Les formes si diverses que prend l'action cachée des sectes sont soigneusement distinguées et placées à leur vrai point de vue. Éclairé ainsi par avance, le lecteur pourra suivre avec plus de profit les développements de l'ouvrage.

Mgr de Ketteler, cet esprit si politique, ce prélat si dévoué à l'Église, disait il y a quelques années :

« La publication d'un ouvrage vraiment scien-

tifique sur la Franc-maçonnerie, satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque. Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-maçonnerie et son influence sur les États modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait enfin les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse, et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause. »

Ces paroles du grand évêque de Mayence ont toujours été présentes à notre pensée, dans le laborieux travail de révision auquel nous nous sommes livrés et nous osons croire que, disposé et complété comme il est aujourd'hui dans cette deuxième édition, l'ouvrage du P. Deschamps remplit pleinement ce programme.

Dans ce travail de refonte, nous avons scrupuleusement respecté la pensée du vénérable auteur, et nous avons cherché à nous en inspirer toujours dans l'appréciation des événements qui se sont produits depuis sa mort. La fidélité que nous gardons à sa mémoire, le soin avec lequel nous avons recueilli les enseignements de ce maître à l'esprit si

ferme et au coup d'œil si pénétrant; l'amour que nous-même portons à l'Église et à notre patrie nous fait espérer que nos jugements ne se seront pas écartés de ceux qui auraient été les siens. Mais, comme il a été impossible de distinguer par un signe extérieur les parties nouvelles et les passages dont la rédaction a dû être refaite du texte primitif de l'auteur, nous déclarons revendiquer pour nous la responsabilité exclusive et sans exception de tous les faits allégués comme de toutes les appréciations contenues dans cette deuxième édition.

15 mai 1880,

F. SEGUIN.

Depuis la publication de la seconde édition, l'œuvre du père Deschamps a recueilli dans l'Église et dans le monde politique les plus précieuses approbations. Qu'il nous soit permis de citer particulièrement l'éloge qu'a daigné en faire l'évêque de Grenoble, monseigneur Fava, qui, dans sa vie de missionnaire et d'évêque, a été à même d'étudier les Sociétés Secrètes sous tous leurs aspects. L'éminent prélat a déclaré que l'ouvrage du père Deschamps remplissait désormais complètement le programme tracé par Monseigneur de Ketteler; et, à l'occasion de notre publication, il a adressé à la *Revue catholique des institutions et du droit* deux lettres, qui renferment l'exposition la plus lucide de ce vaste sujet avec les vues profondes d'un philosophe chrétien (1).

M. Lucien Brun a bien voulu, de son côté, signaler cet ouvrage comme « le livre le plus utile du moment, et qui renferme la lumière sur les hommes, sur les choses et les événements. »

En publiant au bout de six mois une nouvelle édition, nous avons cru que des appréciations si autorisées nous imposaient le devoir de compléter et d'améliorer encore l'œuvre magistrale de notre maître vénéré, par quelques additions relatives aux événements les plus récents en France et en Belgique et par de nouveaux documents annexés, que l'on trouvera à la fin de chacun des deux volumes

15 novembre 1880.

F. S.

(1) Grenoble, Baratier éditeur, et, à Paris, à la librairie de la Société bibliographique (in-12, prix 0,60 et 20 centimes).

EXTRAITS DES JUGEMENTS DE LA PRESSE

SUR LA PREMIÈRE ÉDITION

(*Union* du 3 mars 1874).

Un prêtre que nous avons connu docte et ferme, dévoué au bien, dévoué à l'Église et aux conditions de l'ordre en ce monde, témoin attentif et clairvoyant des choses de son temps, lecteur, chercheur, annotateur infatigable, très-épris de la vérité, toujours indomptable dans sa foi et dans sa pensée, est mort récemment, après avoir achevé un immense travail sur la Franc-maçonnerie.

Rien de plus instructif, de plus curieux, de mieux démontré. C'est là que les masques tombent et que les voiles sont déchirés.

La Franc-maçonnerie est là dans son origine, dans ses branches, dans ses doctrines et ses œuvres. L'auteur ne fut jamais affilié, mais il a lu tout ce que les affiliés ont écrit en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre ; il appelle chaque chose par son nom et nomme ceux qu'il faut nommer. Il procède par dates et par citations et prouve tout ce qu'il avance. Il marche toujours en règle, toujours muni, toujours armé. C'est une vaste érudition contemporaine appliquée à des hommes et à des choses qu'il nous importe de connaître et qui porte le secret des événements de notre siècle. Cet ouvrage, intitulé : *Les sociétés secrètes et la société ou philosophie de l'histoire contemporaine*, est la plus vive lumière qui ait été jetée sur le monde énébreux où se forgent depuis longtemps les plus cruelles armes contre l'Église, la royauté et les plus saintes traditions du genre humain.

M. POUJOLAT.

(Le *Monde* du 3 avril 1874).

« L'auteur du *Monopole universitaire* a voulu avant de mourir signaler encore à l'attention du monde civilisé cette autre plaie de ce temps : les associations occultes. Le digne et respectable écrivain n'aura pas vu ce livre, pour lequel il rassemblait depuis si longtemps des matériaux si curieux et si concluants ; mais des amis pieux et dévoués ont pris soin de l'éditer. Le premier volume vient de paraître et nous appelons sur lui l'attention des historiens et des penseurs.

« L'auteur étudie tour à tour l'Illuminisme, le Martinisme, la Franc-maçonnerie, le Carbonarisme et prouve qu'une idée commune rapproche tous ces systèmes, à savoir la haine du spiritualisme chrétien et le culte de la nature ou de la matière. C'est dans les écrits des principaux initiés qu'il puise ses preuves : ce sont les Weishaupt, les Voltaire, les Saint-Martin, les Cagliostro, les Clavel, les Ragon, les Louis Blanc qui fournissent les documents au moyen desquels il découvre le but réel des sociétés secrètes, à travers la fantasmagorie calculée pour tromper les faibles, les imbéciles et les orgueilleux.

Derrière l'action apparente, ce livre ouvre les coulisses du drame. Nous engageons vivement tous ceux qui veulent suivre ses péripéties diverses à suivre l'auteur dans cette partie du théâtre. »

M. DE BERNARDI.

(Correspondance SAINT-CHÉRON, du 12 mars 1874).

Dans sa dernière Encyclique, le Pape a dit hautement que la Franc-maçonnerie, avec son réseau de loges dans le monde entier, était la cause et l'agent de la persécution qui sévit en ce moment contre l'Église. On comprend toute la vérité de cette parole en étudiant un important ouvrage intitulé : *Les sociétés secrètes et la société ou philosophie de l'histoire contemporaine*.

Le rôle joué dans notre époque par les sociétés secrètes donne un grand intérêt aux révélations de l'auteur, qui a consacré vingt ans de recherches à ce travail, qui a la méthode et toute la valeur d'une enquête judiciaire. Il a voulu, en effet, s'appuyer exclusivement sur les publications maçonniques imprimées avec l'autorisation officielle du Grand-Orient, et sur les aveux qu'après chaque révolution les acteurs de ces évènements ne manquent pas de faire.

Nous ne saurions trop convier les hommes sérieux à étudier cet ordre de faits dans le livre de notre docte et perspicace publiciste. Ils y verront la Franc-maçonnerie, s'alliant à toutes les sectes de philosophes et d'illuminés, préparer de longue date l'explosion révolutionnaire de 1789, puis unir sa fortune et ses trames à Napoléon I^{er}, fomenter les révolutions d'Espagne et d'Italie, approuver et faciliter le coup d'État du 2 décembre 1851, et enfin, comme les feuilles maçonniques l'ont dit récemment, établir sur les ruines de la France et de l'Église le nouvel empire allemand. Là est, nous en sommes sûrs, la véritable clef de l'histoire contemporaine !

(Le *Polybiblion*, mars 1874).

Par l'abondance et le choix des sources, par la méthode et la puissance de pénétration de l'auteur, cet important ouvrage a le caractère et la valeur d'une vaste enquête juridique. Il doit former trois forts volumes. Le premier nous montre successivement la Franc-maçonnerie et les sociétés secrètes qui se recrutent toutes dans son sein comme destructrices de la religion, de la morale, de toute autorité politique. Nous ne pouvons ici entrer dans l'analyse. Nous signalerons seulement le curieux historique de la Franc-maçonnerie et de l'addition du nom de Dieu aux statuts, en 1854, par mesure de police impériale, mais avec des commentaires qui permettent parfaitement au franc-maçon panthéiste et athée de s'en accommoder; puis l'exposé du grade capital de Rose-Croix, dont les rites renferment l'apostasie la plus odieuse du caractère chrétien et de la foi en la divinité de Jésus-Christ. De nombreux rapprochements, où se révèle l'immense érudition de l'auteur, montrent qu'une foule d'écrivains en renom, depuis Michelet et Quinet jusqu'à Cousin et M. Renan, ont puisé leurs systèmes à *sensation* dans le vieux et indigeste répertoire des rites et allégories de la Maçonnerie. Pour être un des côtés accessoires du livre, ce n'en est pas un des moins curieux pour les personnes qui aiment à suivre la filiation des idées et des doctrines. . . .

(Le *Contemporain*, livraison de décembre 1874).

Les lecteurs du *Contemporain* n'ont pas oublié le curieux travail sur la *Maçonnerie des femmes*, qui a paru dans les premières livraisons de l'année. Ces pages étaient extraites d'un vaste ouvrage sur les *sociétés secrètes* dont les deux premiers volumes viennent de paraître.

Frappé prématurément par la mort, le P. Deschamps n'a pas eu le temps de donner à son ouvrage le dernier fini de la forme. Mais les lecteurs sérieux n'en apprécieront pas moins l'importance des documents mis en œuvre, ainsi que la sagacité de la critique de l'auteur. Jamais il n'a voulu s'appuyer sur des révélations confidentielles, qui donnent du piquant à un livre, mais auxquelles les coupables peuvent toujours opposer leurs dénégations. Il prouve ses accusations par les publications maçonniques éditées avec l'approbation officielle du Grand-Orient et par les témoignages mêmes des auteurs de nos révolutions contemporaines. . . .

Il ne manque pas d'esprits légers qui n'aiment pas qu'on leur parle des périls de la société et qui préféreraient ne voir dans la Maçonnerie que des mascarades inoffensives. Les faits que nous venons d'indiquer, d'après le P. Deschamps, sont malheureusement trop réels pour qu'on puisse les nier. Aussi la publication de son ouvrage est un service éminent rendu à la religion et au pays.



(*La Décentralisation* du 23 mars 1874).

Où l'auteur a-t-il pu recueillir une telle quantité de documents et de preuves formant la matière de trois forts volumes ? Lui-même le dit : elles lui ont coûté trente années de recherches, de longues veilles et d'étude approfondie, non-seulement de tous les manuels maçonniques, mais encore et surtout de tous les ouvrages des illustres maçons. C'est ainsi que, suivant pas à pas l'œuvre ténébreuse, ne négligeant aucun des moindres indices, surprenant l'aveu échappé, le mot détourné, il a pu réunir en faisceau des milliers de témoins indéniables, signaler toutes les étapes du mal, sa part prépondérante dans les malheurs de l'époque actuelle et pousser le cri d'alarme sur la grandeur du péril.

Le P. Deschamps n'invente pas ni ne déduit. Il copie et toujours, répétons-le, en citant le tome, la page, l'édition où tous peuvent vérifier son dire.

(Le *Nouveau Monde* de Montréal (Canada), du 23 avril 1875).

Les deux volumes que nous avons sous les yeux sont déjà précieux à plus d'un titre, et ils sont destinés à jeter une grande lumière sur tous les points obscurs de l'histoire contemporaine. La société y trouvera aussi le remède à ses maux, si elle a encore la volonté de se sauver. Il serait trop long d'analyser ce magnifique ouvrage. Il nous suffira de dire en deux mots ce qu'il est et de le recommander aux lecteurs qui aiment les lectures curieuses, instructives et vraies.

C'est une étude des plus complètes sur les sociétés secrètes, leur origine, leur but, leurs tendances, leurs mystères, leurs rites, leurs doctrines et leurs faits et gestes

Quand on mesure la puissance que peuvent avoir *onze mille loges* ayant à leur service tous les genres de propagande et tous les moyens d'action, il est bien permis de trembler pour l'avenir de la société.

A ce point de vue l'ouvrage du P. Deschamps est effrayant, mais la frayeur qu'il devrait inspirer aux chefs des nations serait bien salutaire.

Nous pourrions en faire des extraits qui intéresseraient vivement. Mais nous aurions l'embarras du choix et nous préférons renvoyer les lecteurs à l'œuvre elle-même.

INTRODUCTION

DE L'ACTION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES AU XIX^{me} SIÈCLE

« La Maçonnerie n'est pas un jeu d'enfants, une réunion de bons vivants, une fabrique de courtes échelles, voire une société de bienfaisance. Elle est avant tout une sorte de laboratoire, où les grandes idées de l'époque viennent se combiner et s'affirmer pour se répandre ensuite dans le monde profane sous une forme palpable et pratique. Nous sommes la philosophie du libéralisme. »

F.°. GOBLET D'AVIELLA,
Sénateur, membre du Grand-Orient de Belgique.

« Au XVIII^e siècle, la Maçonnerie était si répandue dans le monde, qu'on peut dire que rien ne s'est fait depuis cette époque sans son consentement. »

F.°. MALAPERT,
*Orateur du suprême conseil du rite écossais
ancien accepté.*

INTRODUCTION

DE L'ACTION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES AU XIX^me SIÈCLE

I. — LE PROBLÈME DE LA RÉVOLUTION.

Depuis cent cinquante ans le monde moderne est en proie à une instabilité, qui se traduit tantôt par des convulsions dans lesquelles sont emportés les gouvernements et les institutions séculaires, tantôt par un travail lent mais continu, qui dissout les principes de religion, de droit, de morale, de hiérarchie, sur lesquels la société a reposé de tout temps.

La *Révolution*, tel est le nom que nos contemporains donnent à ce formidable phénomène. Pour la plupart, ce nom est comme l'énigme du sphinx antique. Peu d'entre eux sauraient définir la *Révolution*, mais aucun ne reste indifférent devant elle : les uns l'acclament, d'autres l'envisagent avec terreur, tous sentent qu'elle est dans l'histoire un fait absolument nouveau, qui n'a rien de commun avec les révolutions accidentelles d'autrefois, et que sous ses formes les plus diverses, sous ses manifestations religieuses, politiques et sociales, la *Révolution* moderne est toujours une.

Le mal moral, c'est-à-dire la révolte de l'homme contre l'ordre, a sans doute toujours existé depuis le jour de la chute originelle. Mais jusqu'au siècle dernier une hérésie pouvait troubler la paix religieuse de la chrétienté, sans que pour cela les gouvernements fussent ébranlés et la hiérarchie du monde du travail bouleversée. Seuls quelques esprits plus pénétrants embrassaient la chaîne entière des funestes conséquences morales et sociales, qui découlent nécessairement d'une atteinte portée au dogme ; mais les masses populaires et les nations restaient stables, comme fixées par le poids de leurs intérêts aux principes fondamentaux de la société, et le jour où la grande voix de la papauté, le remède extraordinaire d'un concile œcuménique, la parole enflammée des saints venaient faire la lumière sur le monde, la société raffermie sur sa base reprenait paisiblement le cours de ses destinées.

Le grand déchirement du protestantisme au XVI^e siècle ressemble, par certains de ses aspects, au terrible phénomène de notre siècle ; mais une grande partie de l'Europe en fut préservée, et après cinquante années d'agitations politiques et sociales, le mal se cantonna sur certains points ; le venin des nouvelles hérésies sembla même avoir perdu de son activité au sein d'une société dont toutes les parties étaient liées comme les assises d'un gigantesque édifice.

Jadis l'ambition des princes, l'oppression des grands, l'indocilité des sujets, occasionnaient parfois des troubles sanglants, mais ils ne s'étendaient pas d'un pays à l'autre. La France ne ressentit pas le contre-coup des commotions excitées par Wiclif, l'Angleterre vit passer de loin les scènes douloureuses de la Jacquerie, l'Allemagne étouffa la guerre des Hussites et, plus tard, la révolte des paysans, sans que les peuples voisins eussent même à s'en alarmer.

Tout autre est la Révolution moderne. Elle s'attaque d'abord

à la religion. L'Église catholique est surtout l'objet de sa haine ; parfois son culte est proscrit et ses ministres sont mis à mort ; toujours elle est dépouillée des biens qui sont, entre ses mains, le patrimoine des pauvres et elle est privée de sa légitime influence sur l'ordre social. Les confessions chrétiennes séparées sont en butte à la même hostilité, précisément dans la mesure du Christianisme positif qu'elles retiennent ; car la notion de la subordination de la société civile à une loi divine positive est le principe que la Révolution voudrait détruire à fond dans l'âme des peuples. Cette négation est son essence même.

Les souverains légitimes, qui se font ses instruments dans cette guerre anti-religieuse, sont d'abord entourés de flatteries ; leur puissance est momentanément accrue ; mais au bout d'un certain temps des mots toujours pleins de prestiges, les mots de *liberté* et d'*égalité*, retentissent comme un glas funèbre. Il faut que les pouvoirs traditionnels se transforment, qu'ils s'inclinent devant le *dogme de la souveraineté populaire*, et puis, après une nouvelle étape, la *République* est proclamée la seule forme politique digne des peuples élevés sous ces nouvelles influences.

La constitution de la famille et l'organisation naturelle du travail avec la hiérarchie qui en découle et subordonne l'ouvrier au patron, au grand propriétaire, vont également être bouleversées et détruites. La Révolution dissout la famille comme unité sociale, elle lui enlève la consécration religieuse en affectant de faire du mariage un acte purement civil, elle détruit ses fondements économiques en proclamant le droit exclusivement personnel de l'individu à jouir de la propriété, au lieu de faire de la transmission corrélatrice du patrimoine foncier ou de l'atelier et des devoirs attachés à leur possession l'assise solide des différentes classes.

Elle dit à l'ouvrier qu'il est l'*égal* de son patron, au patron qu'il est *libre*, c'est-à-dire n'a aucun devoir vis-à-vis de son ouvrier, et c'est ainsi qu'en proclamant la *fraternité*, elle allume la guerre sociale jusque dans le plus humble atelier.

La propriété est attaquée par les penseurs les plus logiques de la Révolution comme une institution oppressive ; de nouvelles combinaisons sont imaginées pour faire travailler et paître les troupeaux humains. Les incendies de la Commune parisienne, les scènes sauvages de la guerre des chemins de fer en Amérique, les attentats féroces du Nihilisme russe, apparaissent comme les préludes du gigantesque travail de déblai, nécessaire, selon ses prophètes, pour qu'un ordre social nouveau puisse résulter de l'action des forces de la nature déchainée.

La Révolution est universelle. Malgré les différences de race, de climat, d'état économique, elle répand chez les peuples des idées et des formules qui ont le don de les soulever ; elle attaque toutes les institutions fondées sur la tradition historique ; elle introduit, au besoin par la force, dans les sociétés, des principes nouveaux totalement inconnus aux âges précédents, comme la séparation de l'Église et de l'État, le monopole de l'enseignement par l'État, la liberté de la presse. Les peuples du nord sont atteints comme ceux du midi, les jeunes républiques de l'Amérique comme les monarchies du vieux monde. La Russie avec ses institutions communales si particulières, son immense territoire aux populations clair-semées, est ébranlée par le souffle révolutionnaire à l'égal des agglomérations pressées des régions manufacturières de l'occident.

Ce fait, si nouveau dans l'histoire, a frappé M. de Tocqueville et lui a inspiré ces paroles remarquables »

« Toutes les révolutions civiles et politiques ont eu une patrie et s'y sont renfermées. La révolution française n'a pas eu de territoire propre ; bien plus, son effet a été d'effacer en quelque sorte de la carte toutes les anciennes frontières. On l'a vu rapprocher ou diviser les hommes en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compa-

triotés, et frères des étrangers, ou plutôt elle a formé, au-dessus de toutes les nationalités particulières, une *patrie intellectuelle commune*, dont les hommes de toutes les nations ont pu devenir citoyens (1). »

Depuis le milieu du siècle dernier, la Révolution n'a pas cessé de marcher et de progresser. Jusqu'à présent tous les efforts dirigés contre elle ont paru impuissants. Elle n'a encore reculé sur aucun point ni abandonné une seule de ses conquêtes. A peine un temps d'arrêt lui est-il imposé, qu'elle reprend avec plus de puissance son essor destructeur.

Les explications les plus diverses sont données à ce problème aussi vaste que nouveau.

Les panthéistes et les matérialistes y voient un fait brutal, qui trouve sa justification dans sa manifestation même. Pour eux, c'est un phénomène d'évolution semblable à cette transformation continue, que de faux savants prétendent reconnaître dans le monde végétal et animal. Le Socialisme, le Communisme, le Nihilisme, sont pour eux autant d'étapes fatales au même titre que le Libéralisme et le Rationalisme : ils les glorifient successivement comme des formes du perpétuel devenir qui emporte l'humanité.

Mais la raison, le sens intime de la personnalité et de la responsabilité individuelle protestent hautement contre cette théorie. La conduite pratique de chaque homme pris en particulier comme celle des peuples dément constamment ces hypothèses, instinctive protestation qui est la meilleure réfutation du sophisme !

Cependant les idées fausses ont de notre temps acquis tant d'influence par voie d'infiltration, si l'on peut ainsi parler, que la même théorie, dégagée de ses formes les plus choquantes, se produit sous la plume d'écrivains conservateurs, religieux même de sentiment.

M. de Tocqueville, qui, nous venons de le citer, a décrit avec tant de pénétration le phénomène de l'universalité de la Révolution, a subi à son insu l'influence de cette erreur, quand dans la suite de son livre il représente le mouvement qui a éclaté en 1789, *et qui dure toujours*, comme le résultat fatal d'une longue et lente transformation des relations sociales, comme le fruit naturel de l'*ancien régime* parvenu à son dernier développement. Pour lui et quelques-uns de ses disciples attardés, « la guerre aux religions n'est qu'un incident de la Révolution, un trait saillant et pourtant fugitif de sa physionomie, un produit passager des idées, des passions, des faits particuliers qui l'ont précédée et préparée, et non son génie propre (1). »

D'autres, allant plus loin, prétendent que la Révolution est *providentielle*, qu'elle est la conséquence nécessaire des prodigieux changements apportés au monde moderne par les grandes découvertes physiques de notre temps et par les progrès de l'industrie.

Rien n'est faux et dangereux comme de pareilles thèses.

Elles méconnaissent, contrairement aux faits les plus évidents, le caractère essentiellement anti-religieux de la Révolution, et l'on peut s'assurer que, si l'illustre écrivain qui l'a propagée avait as-

(1) Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 7.

sisté aux événements des trente dernières années, ses appréciations en eussent été grandement modifiées.

Ennemie avant tout et par son essence de l'Église, la Révolution ne peut pas être *voulue* par Dieu. Elle ne peut pas davantage être la conséquence nécessaire des découvertes, des progrès matériels qui sont des dons de sa bonté faits aux hommes. Ces dons augmentent leurs forces pour le bien comme pour le mal, et il dépend uniquement de leur libre arbitre de contre-balancer les effets amollissants de la prospérité matérielle par une recherche plus grande de la vertu morale.

La profonde altération des rapports des différentes classes a eu pour *occasion* la perturbation apportée dans le régime du travail par l'emploi de la houille, par les chemins de fer et par l'avènement de la grande industrie ; mais une révolution à peu près semblable avait eu lieu trois siècles auparavant à la suite de la mise en œuvre des moteurs hydrauliques et de la découverte du nouveau monde. Les anciennes relations économiques avaient été profondément changées, de nouvelles formes de la richesse s'étaient créées, de nouveaux patrons s'étaient élevés, mais l'essence des rapports entre le propriétaire et le travailleur était restée la même.

D'ailleurs, remarquez-le, la concentration de la puissance productrice aux mains des grands capitalistes est un fait absolument au rebours des idées philosophiques et politiques de la Révolution : il tend à constituer une hiérarchie économique de plus en plus accentuée, en même temps que dans l'ordre politique l'on proclame l'égalité absolue des citoyens et le suffrage universel !

La vraie cause de l'antagonisme social moderne, c'est la destruction de la religion chez toutes les classes et la méconnaissance complète de leurs devoirs que l'impiété entraîne chez les nations qui s'y livrent.

Le spectacle des révolutions politiques triomphantes et du renversement des souverainetés traditionnelles aggrave encore cet antagonisme, car il ébranle les idées du droit privé par la légitimation donnée aux faits de violence accomplis dans l'ordre public. Toute catastrophe politique est suivie fatalement d'un progrès nouveau du socialisme : on l'a vu en France en 1789 et en 1830, en Italie après 1860, en Espagne après 1868. L'Allemagne unifiée expérimente aux dépens de sa paix sociale ce que lui ont valu les annexions révolutionnaires de 1866 et de 1870.

La Révolution sociale n'est donc qu'une conséquence de la Révolution politique et religieuse.

Donner pour seule cause à celle-ci les abus de l'ancien régime en décadence, c'est placer au premier rang des causes secondaires et nier les causes principales, celles qui furent vraiment agissantes. Sans doute les abus des classes dirigeantes aux XVII^e et XVIII^e siècles avaient grandement affaibli les institutions qui sont la défense naturelle des sociétés, et ils ont ainsi rendu possible le succès de leurs ennemis. Mais les abus ont de tout temps existé, ils sont la conséquence de l'infirmité humaine, et l'histoire nous montre que les nations sont guérissables, qu'elles peuvent toujours se réformer tant qu'elles n'ont pas perdu la notion du bien. Les règnes réparateurs de St Louis, de Louis XII, d'Henri IV en sont, dans notre pays même, d'éclatants exemples. Aussi bien, ces abus n'ont été qu'un prétexte pour la Révolution : partout où elle a triomphé elle les a conservés, aggravés même par des oppressions qu'elle dissimule en les systématisant et en leur donnant l'apparence de l'ordre légal.

D'ailleurs la violence de son attaque est en raison inverse de ces abus, pourrait-on dire. L'*ancien régime* était bien plus lourd en Allemagne qu'en France à la fin du XVIII^e siècle. Jamais les abus

de la féodalité n'ont été chez nous comparables à ceux qui ont asservi les populations ouvrières de l'Angleterre à la suite de l'établissement de la grande industrie et du triomphe du régime parlementaire (1) ; or ces pays sont ceux que la Révolution a le plus longtemps épargnés. Seraient-ce des abus de l'ancien régime que rencontrent aujourd'hui sur le sol vierge de l'Amérique les radicaux et le parti socialiste ouvrier ? Est-ce le défaut de liberté publique, comme le prétendent certains libéraux confiants, qui multiplie les sociétés secrètes dans ce pays, où existe la liberté d'association la plus illimitée ? Il faut bien que ces sociétés pour-

(1) En Allemagne, la réduction d'un grand nombre de paysans libres à la condition de serfs fut la conséquence de la répression de la guerre des paysans et des doctrines du Luthéranisme sur le pouvoir illimité des princes. Pendant tout le XVIII^e siècle, les redevances, imposées aux habitants des campagnes, furent notablement aggravées. Ces faits sont aujourd'hui définitivement acquis à la science ; l'on peut notamment les voir exposés dans l'ouvrage magistral de Janssen : *Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgange des Millelalters* (Freiburg in Brisgau, Herder, 1878-1879, 2 vol.).

Quant à l'Angleterre, il suffira de rappeler ici le fameux discours prononcé à la Chambre des communes par lord Stanley, le 6 août 1825. Le noble orateur signalait avec une courageuse franchise l'état d'abrutissement dans lequel étaient tombées depuis un demi-siècle les classes ouvrières. Dans un tableau fort émouvant, il montrait le père trompant sa soif en buvant du gin, l'enfant calmant sa faim par de l'opium, la prostitution nourrissant la mère et la fille, enfin, par suite de l'oppression des patrons et du rude labeur dans les manufactures, la vie moyenne réduite à dix-sept ans !!

La France de l'ancien régime n'a jamais connu de pareilles horreurs. Il est même constaté que, durant les années qui ont précédé la Révolution, la condition matérielle des classes inférieures et particulièrement des paysans s'améliorait notablement, comme l'a fait remarquer très-judicieusement Tocqueville, dans *l'Ancien régime et la Révolution*. Quant aux souffrances de toute sorte que la Révolution fit peser sur les populations françaises, au seul point de vue du progrès matériel, et au recul énorme qui en fut la conséquence, on en trouve le tableau authentique dans les rapports des conseillers d'État envoyés en mission en l'an VIII. Ils ont été publiés par M. Félix Rocquain, dans son instructif ouvrage : *l'État de la France au XVIII^e brumaire* (Paris, 1 vol. in-18, 1877).

suivent un but caché et universel, tout à fait indépendant de l'état social de l'Europe, pour que là aussi on les rencontre.

Que les hommes religieux y prennent garde ! La religion est aussi compromise par la thèse de *la Révolution fatale* que le principe politique traditionnel.

Eh quoi ! les changements contingents apportés par le cours naturel du temps auraient été funestes à la cause de la vérité éternelle ? La religion révélée aurait perdu son empire sur une si grande partie de l'humanité, par cela seul que les intérêts temporels des hommes auraient changé, qu'ils auraient vu croître leur richesse et leur culture intellectuelle, parce que tel ou tel gouvernement se serait trouvé inférieur à sa mission ? Comment le Christianisme aurait-il perdu de sa valeur pratique devant des phénomènes aussi secondaires ?

Voilà cependant les contradictions auxquelles aboutit la thèse qui présente comme un fait nécessaire et inévitable l'avènement d'une révolution essentiellement ennemie du Christianisme et de l'ordre social chrétien.

Mais les termes du problème sont tout à fait changés si l'on reconnaît que, depuis un siècle et demi, une puissante association, dont les principes sont identiques aux idées réalisées par la Révolution, s'étend dans le monde entier, se couvrant de mystère, agissant dans toutes les parties du corps social, tantôt par la presse, la tribune, l'enseignement de la jeunesse, tantôt par des complots, mais toujours marchant vers le même but.

Cette association existe, c'est la Franc-maçonnerie, qui est la source et comme la mère de toutes les sociétés secrètes. Elle a commencé à agir dès les premières années du XVIII^e siècle, et les progrès de la Révolution ont été en proportion de sa diffusion. Aujourd'hui elle compte, dans le monde entier, plus de douze mille loges et d'innombrables adhérents, qui eux-mêmes occupent des positions, d'où ils dirigent la pensée et l'action de leurs conci-

toyens. Elle forme partout un corps compacte, reliant dans son sein par des attaches secrètes les sociétés particulières les plus différentes en apparence ; ses doctrines sont partout les mêmes : son unité, son universalité, expliquent ainsi l'unité et l'universalité de la Révolution.

Dès que la Franc-maçonnerie est sortie de l'ombre de ses commencements, le saint-siège n'a cessé de la signaler comme le grand danger religieux, politique et social. Depuis Clément XII, en 1738, jusqu'à Léon XIII, tous les papes ont averti les souverains. Mais la secte, grâce au secret dont elle se couvre, au mensonge dont elle se fait un système, a eu la suprême habileté de tromper sur sa portée réelle ceux qu'elle poussait aux abîmes. Elle s'est posée au début comme une réunion de plaisir et une association de bienfaisance, alors qu'elle nourrissait dans son sein une conspiration contre la religion et les monarchies !

La Révolution, quand on la dégage des causes secondaires et des circonstances locales, apparaît donc comme un immense complot qui jusqu'à présent a réussi, non pas par une fatalité historique, ni par une cause supérieure aux responsabilités humaines, mais par l'audace des conspirations et surtout par la défaillance, par l'aveuglement volontaire de ceux qui, au lieu de la combattre, ont systématiquement fermé l'oreille aux avertissements du pilote infallible donné par Dieu à l'humanité.

II. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LES MOYENS D'ÉTUDE LEUR ACTION

Les choses en sont arrivées à ce point qu'il est difficile de fixer l'attention des hommes de notre temps sur les sociétés secrètes et leur action dans les évènements de l'histoire contemporaine.

La majorité des écrivains depuis un siècle, le plus grand nombre des maîtres de la jeunesse depuis cinquante ans, presque toutes les voix de la grande presse européenne à l'heure présente, appartiennent à la Franc-maçonnerie. Or, même pour le plus honnête homme du monde engagé dans les loges, pour le plus innocent *apprenti*, c'est une règle jurée rigoureusement, de ne jamais parler ni écrire dans le *monde profane* sur l'ordre maçonnique ni sur les associations secrètes.

De là ce phénomène singulier entre tous et que signale fort bien Mgr de Ketteler, cet esprit si pénétrant et si versé dans la politique contemporaine :

« La Franc-maçonnerie revendique et obtient dans l'univers entier le privilège remarquable d'une position tout exceptionnelle. D'elle seule au monde il n'est pas question, à peu d'exceptions près, dans la presse publique, et elle ne veut pas qu'il en soit question. Tandis que le prêtre parle et prononce sur toutes les autres relations qui intéressent les hommes ; tandis que le Christianisme avec tous ses enseignements et toutes ses prescriptions, que l'État avec ses lois et ses constitutions sont l'objet de la discussion, tandis que même les plus intimes relations personnelles

sont mises au grand jour, la Franc-maçonnerie seule, d'après un consentement européen général, est une chose sacrée à laquelle il ne faut pas toucher ; chacun craint d'en parler comme d'une sorte de spectre. *Cette position si étrange est déjà une preuve de l'immense puissance que la Franc-maçonnerie exerce dans le monde* (1). »

Voilà pourquoi, sans même parler du temps présent, dans tant d'histoires du XVIII^e siècle et de la Révolution, un silence systématique est gardé sur l'existence même des loges maçonniques. Le degré réel de leur influence peut être discuté entre des hommes d'égale bonne foi, mais le fait de leur multiplication et de leur activité s'impose à quiconque n'a pas la plume liée, et nous verrons tout à l'heure que parmi les membres des sociétés secrètes, plusieurs n'ont pas interprété si strictement leurs serments, et n'ont pas craint de proclamer bien haut la puissance de l'action maçonnique.

D'autres écrivains, et des plus avancés, semblent avoir pris à tâche de dérouter le public.

Voici par exemple M. Bluntschli qui, dans des ouvrages remarquables précisément par leur vaste érudition, a décrit tous les éléments de l'État moderne et de la politique. Il ne se borne pas aux formes juridiques ; exact comme un catalogue, il traite successivement de toutes les manifestations de la vie politique : partis, presse, association, opinion publique. Seules les *sociétés secrètes*, si multipliées dans les États modernes, ne sont pas indiquées dans cette revue encyclopédique, et cependant M. Bluntschli ne peut en ignorer. Il est le grand maître d'une des puissances maçonniques de l'Allemagne, et il a rempli des volumes entiers

(1) *Freiheit, Auktorität und Kirche*, p. 218.

des publications spéciales de l'ordre par ses discours sur l'influence de la Maçonnerie. Mais ses livres destinés au *monde profane* n'en laissent pas soupçonner le moindre mot à qui ne sait pas, grâce à une longue habitude, reconnaître les manières de penser propres aux affiliés. Un des facteurs les plus considérables de l'histoire moderne est ainsi soustrait systématiquement à la connaissance des lecteurs non initiés.

Néanmoins, au fur et à mesure que la Révolution a fait des progrès, le voile s'est soulevé, les aveux se sont multipliés, les hommes les plus avancés n'ont pas craint de hausser la voix et de reprocher aux arriérés leur manque de courage et de logique. Louis Blanc, entre autres, a mis en pleine lumière l'action prépondérante des sociétés secrètes dans les événements du XVIII^e siècle. Henri Martin leur a consacré de longues pages dans les derniers volumes de son *Histoire de France* (1). Après avoir décrit la variété de leurs rites, il conclut en disant qu'elles furent, jusqu'en 1789, *l'instrument général de la philosophie et le laboratoire de la Révolution*. C'est en faisant allusion à ces temps que Mme Georges Sand a dit de son côté « qu'il y a des moments où l'histoire des empires n'existe que nominalement et où il n'y a de réellement vivant que les sectes cachées dans leur sein (2). »

Des hommes d'État éminents, cependant, ne se sont pas laissés aveugler par l'erreur commune, et ont vu de quelle source découlait le poison qui agitait tout le monde moderne. Les papes

(1) *Histoire de France* (quatrième édition), t. XX, p. 399, 400 ; t. XVI, p. 526, 532, 535.

(2) *Les compagnons du tour de France*, préface.

et leurs ministres ont été au premier rang, nous l'avons déjà dit. Au point de vue purement humain, Rome est le lieu du monde où l'on est le mieux informé. L'incomparable diplomatie du saint-Siège le renseigne d'autant plus sûrement, qu'elle est plus dégagée des intérêts secondaires. Les représentants d'une institution qui sait devoir durer autant que le monde sont assurément bien placés pour juger le cours du temps.

Quand des esprits comme Consalvi et Joseph de Maistre signalaient à toutes les cours européennes le danger des sociétés secrètes, ils n'obéissaient pas à de vaines terreurs ni à des hallucinations malades.

Les avertissements se sont d'ailleurs succédé sans interruption et des côtés les plus opposés.

Des protestants comme M. de Haugwitz, dans son mémoire aux souverains assemblés à Vérone, — M. de Haller, l'éminent publiciste, — les hommes d'Etat de l'*Anti-masonic party*, aux États-Unis, — Eckert, le courageux et érudit avocat saxon, ont montré que les sociétés secrètes mettaient en péril l'ordre politique et civil, non moins que la religion. Plus récemment Mgr de Ketteler, l'illustre évêque de Mayence (1), — Mgr Dupanloup (2), — le cardinal Deschamps, archevêque de Malines (3), ont, avec leur haute autorité, démontré que la Franc-maçonnerie était le plus grand péril des temps modernes, dans des écrits où les leçons de la logique et les enseignements de l'histoire sont présentés d'une façon saisissante.

Le cardinal Mathieu, résumant la longue expérience de sa vie d'évêque et d'homme public, écrivait à son tour :

(1) *Freiheit, Auctorität und Kirche*, 1865, et *Kann Ein Christ Freimaurer sein*, 1869.

(2) *Étude sur la Franc-maçonnerie*, Paris, Douniol, 1875.

(3) *La Franc-maçonnerie, son caractère, son extension, son organisation, ses sources, ses affluents, son but et ses secrets*. Tournai, Casterman, 1863.

« Je suis à m'interroger péniblement, et à savoir comment il se fait que les puissants de ce siècle ne regardent pas même autour d'eux, et si près d'eux, ce qui les mine et qui les ronge en attendant leur renversement complet. Je suis très-persuadé que la plupart des grands et sinistres évènements de nos jours ont été préparés et consommés par la Franc-maçonnerie. » (*Lettre du 7 avril 1875 à M. Robinet de Cléry.*)

En Angleterre, c'est le cardinal Manning qui, le 1^{er} octobre 1877, s'est exprimé ainsi devant une importante réunion politique :

« Nous avons tous vu un empire qui a été créé par une révolution ; sur le trône, un empereur que la Révolution y avait assis, et qui, pendant toute sa vie, s'est inspiré, pour sa politique, des bombes qui éclataient sous ses pieds et des principes révolutionnaires.

« Aujourd'hui encore, nous voyons une monarchie qui, sous la pression des sociétés secrètes révolutionnaires, a mis de côté les lois et ceux qui gouvernaient, et a violemment et ouvertement dépouillé les hommes de leurs droits les plus manifestes ; un roi légitime s'est vu, attendant et veillant pour s'approprier ce que la Révolution devait prendre dans ses filets. Nous avons vu tout cela, nous, de nos yeux.

« Et aujourd'hui même, cette guerre qui a si misérablement couvert de ruines et de sang le sol de la Serbie, cette guerre n'a point été entreprise, elle n'est point poursuivie par l'autorité de ceux qui ont charge de gouverner cette contrée. Ceux-là, à l'heure présente, n'ont plus l'autorité dans leurs mains.

« La Serbie ! son prince a été fait roi contre son gré ; elle est occupée par une armée qui est une armée étrangère, bien plus qu'une armée serbe, et l'on vient vous dire qu'il y a derrière un certain trône impérial *un parti de la guerre* qui rend ces choses inévitables.

« Si j'insiste sur toutes ces choses, c'est pour que vous compre-

niez bien que ce ne sont ni les empereurs, ni les rois, ni les princes, qui dirigent le cours des évènements en Orient. Il y a quelque chose au-dessus d'eux et derrière eux, et ce quelque chose, plus puissant qu'eux tous, se fera sentir quand l'heure en sera venue. Oui, le jour où toutes les armées de l'Europe seront engagées dans un immense conflit, alors, ce jour-là, la Révolution, qui jusqu'à présent travaille sous terre secrètement, aura trouvé l'heure favorable pour se montrer au grand jour. Ce qui s'est vu pour Paris se verra de nouveau pour l'Europe tout entière

« Et si le chef de la chrétienté sur la terre a gardé le silence dans un moment de péril si grave, c'est que lui et ses prédécesseurs, avec une voix dont la fermeté ne s'est jamais lassée, n'ont jamais cessé d'avertir les gouvernements et les princes de l'Europe chrétienne de bien prendre garde à ces sociétés secrètes et révolutionnaires, qui travaillent à miner et à détruire et leurs trônes, et l'ordre social dans toutes les contrées ; c'est parce qu'il sait très-bien que la première étincelle qui allumera la guerre en Europe produira une conflagration européenne, et que nous aurons alors à contempler, non plus une grande mare de sang, comme celle qui a souillé la Bulgarie, mais des rivières, un déluge de sang courant sur tout l'Orient, partout où les populations catholiques et musulmanes sont entremêlées.

« On nous dit que l'autorité n'est plus désormais dans les mains du gouvernement serbe, et que ce n'est plus lui qui gouverne la nation ; que les visées et la puissance des sociétés secrètes slaves et du parti de la guerre sont telles que le gouvernement ne peut plus rien diriger, et que ces mêmes sociétés, ce même parti, gouvernent à sa place.

« Dieu fasse que chez une autre nation, l'autorité n'échappe point là aussi aux mains de ceux qui la gouvernent ! Et quand je parle de ceux qui la gouvernent, je n'entends pas tel ou tel homme, tel ou tel parti ; en pareilles questions, les partis et les hommes sont bien peu de chose à mes yeux ! Mais j'entends le gouvernement de nos grands centres dont nous sommes les fils ; le gouvernement de notre monarchie, le gouvernement de notre souveraine ; j'entends le gouvernement, non point des partis, mais le gouvernement de la nation anglaise, qui est concentré dans l'autorité suprême d'une souveraineté qui compte un millier d'années d'existence. »

Le cardinal Manning ne faisait que redire d'une façon expressive ce que M. d'Israëli avait affirmé en maintes occasions non seulement dans ses œuvres politico-littéraires, mais encore comme homme public.

Etant premier ministre, il n'a pas craint de s'écrier dans un discours prononcé à Aylesbury le 20 septembre 1876 :

« Les gouvernements de ce siècle n'ont pas affaire seulement aux gouvernements, aux empereurs, rois et ministres, mais encore aux sociétés secrètes, éléments dont il faut tenir compte, qui, au dernier moment, peuvent mettre à néant tous les arrangements, qui ont des agents partout, des agents sans scrupule qui poussent à l'assassinat, et peuvent, s'il le faut, amener un massacre. »

Quelque nombreuses que soient les loges en Angleterre, aucune protestation ne s'est élevée contre ces paroles, et l'opposition s'est gardée prudemment d'attaquer le premier ministre sur ce terrain.

La vérité, difficile à pénétrer au commencement de ce siècle, éclate donc de plus en plus, et, pour tout esprit non prévenu, l'action des sociétés secrètes dans l'histoire moderne est un fait qu'on ne peut plus passer sous silence. On y serait d'autant moins fondé que, dans l'orgueil de leur triomphe, beaucoup de francs-maçons dévoilent la part que la Maçonnerie a prise dans le passé à l'œuvre de la Révolution. C'est le F. : Malapert, par exemple, orateur du *suprême conseil du rite écossais*, qui, parlant, en 1874, à une tenue de maîtrise de la L. : *Alsace-*

Lorraine, dit en propres termes : « *Au XVIII^e siècle, la Franc-maçonnerie était si répandue dans le monde, QU'ON PEUT DIRE QUE RIEN NE S'EST FAIT DEPUIS CETTE ÉPOQUE SANS SON CONSENTEMENT.* »

Les aveux de ce genre abondent actuellement (1); ils sont appuyés sur des preuves historiques indéniables et reposent d'ailleurs sur une tradition conservée dans les loges, qui est elle-même une preuve de premier ordre.

L'étude des sociétés secrètes est donc une nécessité absolue pour avoir l'intelligence des temps modernes. Elle est possible pour un écrivain doué de perspicacité et se donnant la peine de pousser ses investigations dans le champ, très-vaste aujourd'hui, des documents tombés dans le domaine public.

Le père Deschamps, dans la préface de la première édition de cet ouvrage, a indiqué en termes excellents la méthode à suivre :

« Catholique de naissance, prêtre par vocation, dévoué à l'Église et à tous les devoirs qu'elle impose à ses ministres, nous n'avons jamais fait partie de sociétés secrètes quelconques, nous n'avons jamais prêté aucun des serments attachés à leurs grades, nous n'en avons jamais reçu la confiance intime, ou sous le secret, ou par une trahison vengeresse, d'aucun de leurs membres, et cependant nous sommes convaincu, — et bien des maçons eux-mêmes le

(1) En 1854 le fameux Verhœgen, grand-maître du Grand-Orient de Belgique, dit à une assemblée des loges : « Constatons qu'en maintes circonstances la Maçonnerie a unanimement méconnu la restriction de ses statuts. Elle s'est activement mêlée aux luttes politiques, et quand le triomphe de sa cause, salué par la nation entière, démontrait combien elle est sympathique au pays, qui donc oserait la blâmer ? *Ce serait calomnier l'histoire, nier l'immense service rendu à la patrie !* Aussi sommes-nous fondés à dire qu'elle accomplissait un impérieux devoir et que, s'il le faut, elle fera bien de persister dans cette voie. »

seront, — que nous avons une connaissance plus complète de la Franc-maçonnerie et de ses principales sectes, que la plupart de ses membres, même les plus avancés en apparence.

Cette connaissance, nous la devons à l'observation et à l'étude approfondie des révolutions françaises et européennes, des phases diverses qu'elles ont parcourues, des événements, des constitutions et des lois qui en sont sortis, des assemblées ou des hommes éminents qui leur ont servi d'agents. C'est l'étude de tous ces éléments, de leur ensemble surtout et de leurs rapports, qui nous a mis sur la voie de leur cause première et nous a poussé à remonter jusqu'à ses sources mystérieuses, pour y puiser, non-seulement la certitude de son existence, mais pour en faire éclater dans tous les esprits de bonne foi l'incontestable évidence.

Ces sources sont multiples. Les premières, celles qui saisissent l'esprit avec une évidence qui s'impose, sont les constitutions et statuts maçonniques, préparés par les commissions des plus illustres maçons, approuvés et votés par les *convents généraux* ou assemblées législatives des Grands-Orients, et qui ne peuvent être imprimés et distribués aux loges que par les ordres des grands maîtres et de leurs conseils.

Un *Résumé des rapports faits au G.:-O.:- de France, au nom de la commission de révision, les 30 novembre 1838 et 13 mars 1839, en présentant à sa sanction le résultat de la discussion des statuts généraux de l'Ordre par le Comité central* (1), rend un compte historique fidèle de la tendance et de l'esprit centralisateur avec lesquels furent successivement faits et fixés ces codes, constitutions, statuts et règlements.

La seconde, plus abondante encore, n'est pas moins sûre. Elle se compose des *Manuels maçonniques* ou *Tuileurs* de tous les grades et rites de la Maçonnerie, des *cahiers officiels* de ces grades, des modes ou *rituels* de leurs réceptions, des *instructions, catéchismes, serments* ou *obligations* des récipiendaires, des *signes* et *mots de passe*, des *cantiques* (c'est le nom qu'on leur donne) qui suivent ces réceptions, ou sont chantés aux *loges de tables* qui accompagnent pour l'ordinaire les réceptions aux principaux grades. C'est là,

(1) Cette commission se composait des FF.:- de la Chanterie, président, Morand, Pillot, Detournay, Bessin, Arthaud, Janin, Sicard, officiers du G.:-O.:-, et avait pour rapporteur le F.:- Vassal.

dans les détails de ces grades, dans les développements oratoires ou dialogués entre le vénérable, les surveillants et les candidats, dans l'ensemble surtout de tous les éléments constitutifs de la Maçonnerie, de ses grades et de ses rites, que sont pris sur le fait l'esprit, les tendances, les principes et les conséquences, le but et les moyens de ce Briarée aux cent bras et de ses agissements diversifiés à l'infini.

Cette source, si riche à première vue, offre de non moins incontestables garanties ; c'est la sûreté donnée par les serments ou obligations imposées, dans la réception même des grades, à chaque récipiendaire, et sous les plus graves peines, de garder un silence absolu sur tout ce qui concerne la réception de ces grades, objet, mode, discours, circonstances diverses, sur tout ce qui se passe dans les loges, et d'en rien révéler par une voie quelconque.

La formule de ces serments, qu'on répète à la réception de chaque grade, tantôt plus courte, tantôt plus développée, d'après la différence des rites, est partout la même au fond. L'impression des manuels ou recueils des grades maçonniques et de tout ce qui s'y rapporte n'a donc pu se faire sans l'autorisation des Orient divers et sans leur explicite ou tacite approbation, ce qui leur donne l'autorité même de ces Grands-Orient et de toute la Maçonnerie.

A la garantie d'aussi redoutables serments, vient se joindre celle que fournissent à l'appui les constitutions et statuts de l'ordre dans tous les pays.

Parmi les maçons frappés d'irrégularité, on compte, d'après l'article 203 de la constitution promulguée à la suite du rapport que nous avons cité plus haut : « Ceux qui, par la voie d'impression ou de toute autre manière, rendent publics les cahiers des grades et les mystères de la Franc-maçonnerie, enfin ceux qui publient les travaux des ateliers de la correspondance ou ceux du Grand-Orient sans l'autorisation spéciale... »

On lit aussi, art. 215 : « Ceux qui, par la voie de l'impression ou de la lithographie ou par tout autre moyen, ont rendu publics les cahiers des grades et les mystères de la Franc-maçonnerie, sont exclus à perpétuité des ateliers de la correspondance du Grand-Orient et ne peuvent, en aucun cas, être réhabilités comme maçons. »

Vingt ans plus tard, sous la grande maîtrise du prince Lucien Murat, les statuts portent les mêmes prescriptions, les mêmes pénalités et les étendent à tous les écrits périodiques. Le grand maître, en voyant augmenter tous les jours le nombre, rendit même le décret suivant en son conseil et selon toutes les règles constitutionnelles de la Franc-maçonnerie :

« Attendu, y est-il dit, que depuis quelque temps déjà nous avons remarqué que le nombre des publications maçonniques, périodiques ou autres, va chaque jour croissant...

« *Considérant qu'on peut être fondé à soutenir que les productions des membres isolés de l'ordre sont plus ou moins celles de l'ordre entier, puisque, s'il n'en est pas solidaire, il eût dû au moins les empêcher de se produire ou les désavouer ;*

« *Considérant d'ailleurs que la constitution et les statuts généraux de l'ordre, à toutes les époques, ont jugé ainsi cette question... Vu l'art. 14 de la Constitution ; vu les art. 294 et 298 des statuts généraux, nous avons décrété et décrétons :*

« Art. I. A partir du 1^{er} mars 1859, nul écrit maçonnique, périodique ou autre, ne pourra être imprimé ailleurs que chez l'imprimeur du Grand-Orient de France, à moins d'une autorisation spéciale de notre part, etc... *Le grand maître de l'ordre maçonnique en France : L. MURAT.* »

Eckert, l'avocat saxon, dans son mémoire adressé au parlement de Dresde contre la Maçonnerie, atteste l'existence des mêmes statuts en Allemagne (1).

(1) L'auteur annuel de l'*Almanach maçonnique*, G. L. B. Clavel, maître à tous les degrés, va nous donner une idée de l'importance des *Rituels maçonniques* dans la préface de son *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, ouvrage deux fois réédité après l'élévation de son auteur au rang d'officier du Grand-Orient de France, et publié par le Fr. Pagnerre, illustré lui aussi par la même dignité :

« Il nous a paru indispensable, lit-on dans la troisième édition, de faire précéder la première partie de notre histoire d'une *introduction* où se trouvent décrits les symboles, les cérémonies et les usages divers de l'association maçonnique et où les mystères de cette association sont expliqués et comparés avec les mystères de l'antiquité. Et à ce propos, nous nous hâtons de remarquer que nous n'avons rien dit qui déjà n'eût été cent fois imprimé par beaucoup de membres les plus zélés et les plus

Tous ces manuels et tailleurs d'une si grande autorité, nous les avons tous ou presque tous interrogés et étudiés (1).

Or, si la seule exploration extérieure des constitutions et des manuels maçonniques démontre déjà si incontestablement la

recommandables de la société maçonnique, avec l'approbation implicite ou formellement exprimée des grandes loges et des Grands-Orients.

« Dès 1723, la grande loge de Londres elle-même donnait à plusieurs de ses membres la mission de réunir et de publier les statuts, les doctrines, les instructions et différentes cérémonies intérieures de la Franc-maçonnerie. Ce recueil parut peu de temps après sous le nom du frère Anderson, avec le *visa* de la grande loge. Toutes les autres administrations maçonniques ont traduit ou réimprimé le livre d'Anderson ou en ont publié d'analogues. Le Grand-Orient de France est même allé plus loin. En 1777, il fit paraître un journal ayant pour titre : *État du Grand-Orient*, dans lequel se trouvaient rapportés et décrits ses travaux les plus secrets. Ce journal est remplacé, depuis 1813, par la publication des procès-verbaux des deux fêtes solstiales annuelles. On peut y lire les discours des orateurs, les comptes-rendus des travaux opérés dans le semestre et jusqu'à nos formulaires les plus mystérieux. De nos jours, il n'y a pas une loge de ce régime qui ne se serve, pour la tenue de ses assemblées, pour la réception des profanes, des rituels imprimés de la Maçonnerie française. Ces rituels se vendent même publiquement. Ils ont été insérés en entier dans le tome X des *Cérémonies et Coutumes religieuses*, de Bernard Picard, édition de 1809... Il y a quelques années le Grand-Orient nomma chef de son secrétariat le frère Bazot, qui avait précédemment mis au jour un *Manuel*, où sont reproduits les rituels maçonniques, et un *Tuileur* où sont rapportés les mots, les signes et les attouchements de tous les grades, donnant conséquemment par un tel choix une sanction implicite à la publication de ces ouvrages... Il a autorisé en 1841, par une délibération spéciale, l'impression du *Cours interprétatif* du frère Ragon, qui contient l'explication des symboles et des mystères les plus cachés de la Maçonnerie.

« Les autres Orientes maçonniques se sont généralement montrés tout aussi désireux de voir ces connaissances se répandre parmi les frères de leurs juridictions. En 1812, la mère-loge du *rite écossais philosophique* autorisa le frère Alexandre Lenoir à publier son livre intitulé : *La Franc-maçonnerie rendue à sa véritable origine*, où, comme dans l'ouvrage du frère Ragon, les mystères maçonniques sont décrits et interprétés. D'un autre côté, le *suprême Conseil de France*, qui comptait au nombre de ses membres le frère Willaume, auteur d'un *Tuileur* de tous les grades, s'empressa, lors de la reprise de ses travaux en 1821, d'adresser ce *Tuileur* à tous les ateliers de son régime qui lui en firent la demande. Nous pourrions sans peine multiplier les citations de ce genre. »

(1) Nous citerons entre autres : *Les plus secrets mystères des hauts*

richesse et la sûreté de cette source, quelles preuves ne fournira-t-elle pas à nos recherches, quand nous descendrons au fond de ses abîmes et que, avec la seule logique, nous les sonderons, découverts et mis à nu par les maçons eux-mêmes, maîtres à tous les degrés, les plus habiles et les plus évidemment autorisés : Bazot, Picard, B. Clavel, Rédarès, Willaume, Teissier ? Quelle sûreté et quelle richesse ne nous offrira-t-elle pas, sous la conduite surtout de maître Ragon, *élevé, dit-il lui-même, dès sa jeunesse, dans le rigorisme conservateur des loges départementales ; fondateur, après douze ans d'exercice, d'une des plus illustres loges de Paris, les Trinosophes ; collaborateur des cahiers mêmes des grades du Grand-Orient ; approuvé solennellement enfin, par une commission composée de membres des deux grandes chambres et du suprême conseil du Grand-Orient (1), dans son Cours des initia-*

grades de la Maçonnerie, ou le vrai Rose-Croix, traduit de l'anglais, suivi du Noachite, traduit de l'allemand, 1766 ; Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite, par Louis Guillemin de S.-Victor, chevalier de tous les ordres maçonniques, 1787 ; La vraie Maçonnerie d'adoption et l'origine de la Maçonnerie, par le même, 1810 ; Instruction d'apprenti maçon et catéchisme, 1828 ; Le Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-maçonnerie, par le frère Bazot, 1836 ; Le Manuel pratique du franc-maçon, 1845 ; Le Manuel général de la Maçonnerie, contenant les sept grades du rit français, les trente-six degrés de l'écossais et les trois grades de la Maçonnerie d'adoption, suivi d'un formulaire pour les travaux de banquets, installations, baptêmes, et d'un dictionnaire des mots usités en Maçonnerie, avec l'explication de la pierre cubique et de la croix philosophique,.. par Teissier, inspecteur général, 33 degrés, ancien officier du Grand-Orient de France, et fabricant de décors maçonniques, 1856 ; Les études historiques et philosophiques sur les trois grades de la Maçonnerie symbolique, suivies de l'influence morale de la Maçonnerie sur l'esprit des nations, par le frère Rédarès, études approuvées et recommandées à tous les frères par trente-quatre vénérables des principales loges de France, dont 12 membres du conseil du grand maître, 1859 ; une Instruction pour le grade symbolique de maître, suivi d'un dictionnaire ou vocabulaire des principaux mots usités dans la Franc-maçonnerie, 1863, etc., etc.

(1) *Approbation, dit le procès-verbal rapporté en tête du livre, donnée après un examen consciencieux de l'ouvrage sous le rapport moral, examen par lequel le Grand-Orient a dû s'assurer si cet ouvrage ne contenait aucun précepte, aucune maxime en contradiction avec les principes qui dirigent l'association maçonnique, et dont la conséquence,*

tions, suivi, dit-il encore, par toutes les illustrations du bureau parisien ?

Que désirer de plus ? Et cependant nos recherches et nos preuves ne se sont pas bornées là : elles se sont corroborées des écrits de Weishaupt et de Knigge, des livres de St-Martin, de St-Simon, d'Enfantin, de Fourier et de leurs principaux disciples, des manifestes des fondateurs de l'Internationale, Karl Marx, Odger, Fribourg, Tolain, Langlois, etc. ; des témoignages et du manifeste du duc de Brunswick, établi grand maître de la Maçonnerie par les députés des loges maçonniques de l'univers entier au convent de Willhemsbad ; du mémoire au congrès de Vérone du baron de Haugwitz, directeur des loges maçonniques en Prusse, en Allemagne, en Pologne et en Russie ; des discours tenus dans les princi-

après une délibération sagement mûrie, a été de reconnaître que l'ouvrage du frère Ragon était écrit dans un but louable et éminemment philosophique, qu'il était l'œuvre d'un frère profondément instruit, digne en tout point des suffrages unanimes qu'il venait de recevoir.

Le G.·.·O.·. de France fait plus encore : ayant reçu un exemplaire du *Cours* imprimé, il adressa lui-même à l'auteur une lettre où on lisait : « T.·.·C.·.·F.·., le G.·.·O.·. de France a reçu, en sa chambre de correspondance, l'envoi que vous lui avez fait d'un exemplaire de votre *Cours interprétatif des initiations anciennes et modernes*, et, convaincu de l'utilité et du mérite de cet ouvrage, en a agréé l'hommage et a ordonné qu'il serait déposé dans sa bibliothèque. »

Et après avoir rappelé sa première approbation, il ajoutait : « Aujourd'hui, T.·.·C.·.·F.·., il (le G.·.·O.·.) nous a chargé de vous réitérer combien il avait vu avec bonheur la plume savante d'un maçon tel que vous, se livrer à un aussi honorable travail, et de vous prier de recevoir, avec ses félicitations, l'expression de sa gratitude pour le nouveau service que vous venez de rendre à la Maçonnerie. En effet, initier nos frères aux lumières que nous possédons, c'est, T.·.·C.·.·F.·., accomplir la plus belle partie de la mission qui nous est dévolue, et à ce titre, comme à bien d'autres, vous vous êtes acquis des droits certains à la reconnaissance de tous les maçons. »

La loge chapitrale de Nancy alla plus loin encore et, « s'adressant aux révérendes loges des deux hémisphères et constatant la bonté, la moralité et l'utilité de cet ouvrage, elle annonçait et recommandait aux frères une réimpression toute maçonnique, dite ÉDITION SACRÉE à l'usage des loges et des maçons seulement, dont le but, qui devait être atteint, était de RECONSTITUER L'UNITÉ DE VUES ET DE PENSÉES, D'OU NAÎTRAIT PLUS TARD L'UNITÉ DE POUVOIR ET D'ACTION. »

pales loges d'Allemagne recueillis en livres par les maçons les plus célèbres ou imprimés dans les revues et journaux maçonniques ; des récits du célèbre suédois Wit, dit Doéring, protégé du ministère Decazes, condisciple de Sand, l'assassin de Kotzebue, *principe summo patriarcha* de la Carbonara, et chargé de faire, comme inspecteur suprême, la correspondance de la haute Maçonnerie entre l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Italie. Nous avons dépouillé les mémoires et les correspondances de Voltaire, ainsi que les doctrines morales et politiques des Helvétius, d'Alembert, Diderot, Rousseau, Condorcet, Cabanis, tous éminents maçons, que le secrétaire du Grand-Orient, Bazot, nous assure être identiquement les mêmes que celles de la Maçonnerie.

A tous ces témoignages, à toutes ces autorités souveraines pour les francs-maçons, sont venus se joindre les jugements, les aveux, les faits et gestes des maçons les plus célèbres dans l'histoire, nous voulons dire les Mirabeau, Talleyrand-Périgord, Duport, Lafayette, Grégoire, Sieyès, Condorcet, Robespierre, Babeuf, Buonarroti, Cambacérès, Napoléon Bonaparte, Dupont de l'Eure, Crémieux, Michel de Bourges, Palmerston, Mazzini, Cavour, Infantin ... »

Tels sont, esquissés par l'auteur même du grand ouvrage dont on offre en ce moment au public une nouvelle édition, les moyens d'information acquis à l'histoire sur l'action des sociétés secrètes.

Sans doute une pareille étude, outre les difficultés inhérentes à toutes les études historiques, en rencontre de particulières dans le mystère et les mensonges dont s'enveloppent ces sociétés. Un très-petit nombre d'initiés peuvent seuls, à un moment donné, embrasser tous leurs mouvements et leurs rapports. Cette difficulté est encore plus grande pour celui qui les voit seulement de l'extérieur. Quelques erreurs de détails sont inévitables dans une œuvre de ce genre, mais elles ne sauraient enlever leur certitude à l'ensemble des résultats de ces investigations, car elle est fondée sur la concordance de tant de témoignages et sur le rapprochement de faits si nombreux, qu'aucune instruction judiciaire,

aucune enquête parlementaire, ne présenta jamais plus de garanties d'exactitude.

Aussi bien quand on signale le rôle prépondérant joué par les sociétés secrètes dans la Révolution, on n'entend nullement nier les autres causes qui viennent joindre leur action à la leur.

Être ondoyant et divers, l'homme obéit rarement à un mobile unique ; souvent il veut des choses contradictoires, mais il finit toujours par tomber du côté où il penche, sauf à se relever parfois par un secret instinct, contrairement aux lois de la logique et de l'équilibre.

Ainsi en est-il des nations : quand elles se sont abandonnées à la Révolution, elles ont subi l'impulsion des sectes anti-chrétiennes, mais elles ont aussi payé les peines de fautes et d'erreurs anciennes.

On ne saurait trop le reconnaître, l'exagération du pouvoir des princes à la suite des agitations causées par le protestantisme, et la suppression de la représentation régulière des différents intérêts sociaux dans les États du continent, avaient introduit en France, en Espagne, en Italie, pendant le siècle dernier, des causes de souffrance et des ferments d'irritation, qui firent accueillir avec enthousiasme par une société fatiguée et mal assise le programme perfide de la Franc-maçonnerie, des philosophes et des illuminés. Les associations secrètes se multiplièrent d'autant plus que la vie publique s'était resserrée davantage. Ainsi les parasites se développent-ils sur les organismes malades.

Il faut aussi tenir compte d'un ordre de faits, cette fois absolument propre à notre époque.

Le rapprochement des nations par les voies rapides de communication, la multiplication des livres et des journaux, facilitent la diffusion des idées et tendent à uniformiser la pensée des différents peuples ; sous ce rapport, mais sous celui-là seulement, les

transformations matérielles du monde conspirent avec l'action des loges répandues et communiquant dans l'univers entier.

Puis avec le temps les effets sont devenus causes à leur tour. Les sectaires, qui ont fait la Révolution, ont dans toute l'Europe brisé violemment les bons rapports des classes, dissous ces grandes familles qui, comme des chênes séculaires, défendaient de vastes espaces contre les tempêtes, spolié et aboli par la force les corporations, ces institutions tutélaires dans lesquelles le génie des âges chrétiens avait élevé si haut moralement et économiquement les familles du peuple, détruit les coutumes qui fixaient au sol les travailleurs agricoles, et surtout, par le plus grand des crimes, ils ont, en arrachant la religion du cœur du peuple, enlevé l'espérance du ciel à ceux qu'ils ne pouvaient rassasier des biens de la terre !

Une fois ces destructions accomplies, les masses populaires laissées sans religion et sans protection, blessées dans leurs intérêts moraux et matériels, se livrent au socialisme. Les *trade-unions*, les sociétés de résistance, les groupes communistes se fondent comme d'eux-mêmes en dehors de la Maçonnerie et contrairement à la volonté de ses chefs. La suprême habileté de ceux-ci consiste à s'emparer de leur direction sans qu'ils s'en doutent, à les pénétrer de leur pensée anti-chrétienne, à faire marcher ces hordes affamées de jouissance de façon à ne pas être écrasés eux-mêmes. C'est parfois des masses socialistes que l'on peut dire avec vérité que la haine anti-religieuse est accidentelle chez elles. On en a la preuve éclatante dans la facilité avec laquelle les chrétiens dévoués, qui s'adressent à la fois au cœur et aux intérêts de l'ouvrier, le ramènent à l'ordre. Le peuple est la première dupe et la plus grande victime de la Révolution !

Embrasser d'un seul regard la grande complexité des événements, faire la part de chacune des causes qui concourent à leur réalisation, les mettre dans leur ordre et leur relief, c'est une

tâche ardue entre toutes ; peut-être dépasse-t-elle la portée d'un œil humain.

Mais c'est toujours rendre un service de premier ordre aux sociétés, que de faire la lumière sur la cause principale de leurs souffrances, sur celle que la conspiration du silence et du mensonge cache systématiquement dans l'ombre.

Parmi les personnes sous les yeux desquelles tomberont ces pages, beaucoup appartiendront à la Franc-maçonnerie, ou compteront des francs-maçons dans le cercle de leurs relations. Or, peut-être seront-elles surprises en comparant avec leurs impressions personnelles ce que nous venons de dire du rôle de la Maçonnerie et des sociétés secrètes dans les évènements contemporains. On n'a jamais conspiré dans les loges dont elles faisaient partie. La Franc-maçonnerie leur est apparue sous l'aspect d'une association de bienfaisance et de sociabilité, qui procure des relations utiles à ses membres. Elle laisse chacun d'eux suivre en paix son culte et ne les a jamais molestés dans l'exercice de leur religion. La Franc-maçonnerie, diront-ils encore, repousse dans tous ses actes publics, et par l'organe de ses grands maîtres réguliers, toute solidarité avec ces sociétés secrètes, dont on trouve la main dans les révolutions contemporaines, telles que la *Charbonnerie*, la *Jeune-Europe*, l'*Alliance démocratique universelle*, l'*Internationale*.....

A ces objections nous allons répondre en décrivant sommairement l'organisation de la Franc-maçonnerie, en étudiant sa double action sur les doctrines et sur les faits, en précisant ses relations avec les autres sociétés secrètes, enfin en recherchant son secret et son but dernier.

III. — L'ORGANISATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

La Franc-maçonnerie est une association essentiellement une et universelle, malgré la variété des *rites* pratiqués par les loges.

Cette unité repose sur les trois grades, dits *symboliques*, d'*apprenti*, de *compagnon*, de *maître*. Cinq maîtres peuvent former une loge et procéder à la réception de nouveaux membres. Tout individu reçu dans une loge fait par là même partie de l'ordre entier, il peut obtenir l'entrée de toutes les loges et réclamer l'assistance des membres de l'ordre dans tout l'univers.

Ces trois grades forment la base sur laquelle s'édifient tous les rites.

Ces rites consistent dans une série de grades, dits *chapitraux*, dans lesquels les doctrines de la Maçonnerie sont développées sous la forme d'allégories variées. Tous les auteurs maçonniques reconnaissent que la doctrine de l'ordre est tout entière contenue dans le rituel des trois grades symboliques. Les grades chapitraux ne font que la rendre plus claire, que l'inculquer plus fortement chez les initiés (1).

(1) Les grades élevés ou chapitraux, dits également philosophiques, ne sont régulièrement constitués qu'autant qu'ils ont les premiers pour fondements. Ces grades, ajoutés plus ou moins récemment, se sont inspirés les uns des autres et souvent même copiés. Il suffit donc, pour bien connaître l'esprit de la Maçonnerie, d'étudier les principaux degrés des rites les plus répandus ou qui ont servi de type à tous les autres.

Le rite français ou moderne ajoute quatre grades chapitraux aux trois premiers grades symboliques et en compte ainsi sept en tout. Le rite des *anciens maçons libres et acceptés* d'Angleterre se réduit aussi à sept ; le

L'origine et la valeur des grades chapitraux sont un grand sujet de débat entre les écrivains de l'ordre. Certains d'entre eux prétendent les faire remonter à la continuation même de l'ordre du Temple ; l'on trouvera des indications précises sur la part de vérité que renferme cette tradition dans les chapitres I et II du livre second de cet ouvrage. Ce qui est certain, c'est que de nouveaux grades chapitraux ont été créés en grand nombre pendant le XVIII^e siècle, à l'époque où la conspiration contre l'ordre chrétien se nouait. Comme le dit Louis Blanc, c'étaient autant d'arrière-sanctuaires, où se groupaient successivement les initiés les plus actifs.

L'on a même récemment ajouté dans le rite écossais trois grades dits administratifs, qui ne sont conférés qu'aux fonctionnaires du Grand-Orient et du Suprême-Conseil, et qui complètent la série symbolique des trente-trois degrés.

Aujourd'hui les grades les plus élevés sont conférés en France assez indistinctement, et l'on peut en parcourir toute l'échelle sans

rite *écossais ancien et accepté* est celui réformé par Frédéric II, roi de Prusse ; il a ajouté huit degrés aux vingt-cinq qui constituaient le rite écossais ancien, appelé aussi rite de *perfection ou d'Hérédome* : c'est celui que le Grand-Orient de France s'est également annexé. Saint-Martin les a réduits à dix. Le rite ou *régime rectifié*, dit de la *stricte observance* depuis la réforme du convent de Willhemsbad, ne compte plus que cinq grades, mais le cinquième se divise en trois sections. Le rite ou *ordre du Temple* se réduit aussi à huit, en faisant du septième la préparation au huitième ou dernier degré. Le rite ou *système de Zinnendorf*, qui est celui de la *grande loge nationale* d'Allemagne à Berlin, se réduit également à sept grades. L'illuminisme proprement dit, de Weishaupt, s'élevait à neuf. Le rite suédois montait jusqu'à douze, et celui du système de Swedemborg descendait à six. Le rite seul de Misraïm, divisant et subdivisant sans fin les autres degrés, souvent en leur laissant leur nom, toujours en conservant l'esprit, s'élève à quatre-vingt-dix, partagés en quatre séries (Clavel, *Histoire pittoresque, statistique universelle de la Franc-maçonnerie*, p. 63. — Willaume, *Manuel du Tuileur*, introduction. — Ragon, *Cours des initiations anciennes et modernes*.)

connaître le véritable secret de l'ordre. Ces réceptions se multiplient, parce que la vanité joue un grand rôle dans les loges et parce qu'elles sont une des sources les plus abondantes pour le budget du Grand-Orient(1). Mais ce qui se passe actuellement ne préjuge rien contre la portée politique que ces grades eurent autrefois. L'organisation essentiellement hiérarchique de la Maçonnerie offre assez d'autres moyens à ses directeurs secrets pour se choisir et se concerter.

Voici comment s'exprime sur ce sujet délicat le F. : Malapert, un des écrivains maçonniques contemporains les plus distingués, dans une tenue de loge qu'il présidait comme *orateur* du *Suprême Conseil du rite écossais ancien accepté* :

« Au-dessus de la maîtrise, il n'y a plus rien à apprendre. Les hauts grades sont des titres donnés à des maçons, *qui se choisissent dans un certain but*. Le grand œuvre réside tout entier dans l'apprentissage, le compagnonnage et la maîtrise. Les *Rose-Croix* et les *chevaliers Kadosch* ne savent rien de plus que les *maîtres*. Je comprends cependant qu'à de certaines époques on ait senti le besoin de former des réunions particulières, parce qu'elles sont le moyen de mieux répandre la *pratique* de nos idées. Ainsi, *au-delà de la maîtrise, il y a des maçons qui s'occupent de la réalisation plus directe de nos théories générales. A ce titre, les hauts grades ont leur raison d'être, quoiqu'on puisse travailler utilement sans les posséder* (2).

Suivant la diversité des hauts grades, les rites se sont multipliés

(1) Le *Monde maçonnique* de mars 1880, p. 469, déplore cette facilité : « Les loges, dit-il, ne voient trop que la caisse. Certainement une loge pour vivre a besoin de fonds ; mais il ne faut pas que cet amour du commerce fasse de la Maçonnerie une boutique ou une fabrique de maçons. Ce qu'il faut avant tout, c'est la qualité des maçons, et avec la qualité vient la quantité. »

(2) Reproduit par la *Chaîne d'union*, année 1874, p. 85.

et avec eux les centres directeurs, les *grandes loges*, les *mères-loges*, les *Grands-Orients*, les *suprêmes conseils*. On les appelle d'un terme générique : *puissances maçonniques*.

Comme on le verra dans la partie historique, les chefs de la Maçonnerie se sont efforcés, un peu avant la Révolution française, de concentrer ces *puissances* et de fusionner ces rites. Ils y sont parvenus en partie seulement.

En France, il y a actuellement quatre puissances maçonniques :

Le Grand-Orient de France.

Le Suprême-Conseil du rite écossais ancien accepté.

La Grande-Loge symbolique écossaise.

Le Suprême-Conseil du rite de Misraïm.

Ces *puissances maçonniques* sont souveraines les unes vis-à-vis des autres, mais des traités existent entre elles ; elles reconnaissent les grades conférés par les loges de leur obédience. L'unité de l'ordre n'est donc pas altérée.

Voici l'organisation intérieure du Grand-Orient, qui est actuellement de beaucoup la plus importante de ces quatre puissances :

« Le Grand-Orient, dit Clavel, un de ses officiers, se forme des vénérables des loges proprement dites et des présidents des divers ateliers qui pratiquent les hauts grades des rites français, écossais ancien et accepté ; à défaut de leurs présidents, ces divers corps sont représentés par des députés spéciaux, élus par eux annuellement à la majorité des voix. Le Grand-Orient s'attribue la *puissance suprême, dogmatique, législative, judiciaire et administrative* de tous les ateliers, de tous les rites et de tous les grades existant dans toute l'étendue de la France. L'assemblée générale du Grand-Orient a lieu une fois par an et statue comme un parlement sur les questions qui lui sont soumises. La direction effective appartient au *conseil de l'ordre*, composé de trente-trois délégués de l'assemblée générale, qui résident à Paris et statuent sur toutes les questions qui se présentent. Le Grand-Orient se divise en cinq branches principales : la chambre de *correspondance et des*

finances constituant l'*administration* ; la chambre *symbolique* qui s'occupe de tout ce qui est relatif aux *ateliers des trois premiers grades* ; le *suprême conseil des rites* qui statue sur tout ce qui a rapport aux *ateliers des grades supérieurs* ; la chambre du *conseil d'appel*, qui donne son avis sur toutes les affaires intéressant l'existence des ateliers et qui *prononce en dernier ressort* dans les contestations qui surgissent entre les ateliers ou entre les frères ; enfin le *comité central ou d'élection* qui s'occupe des mêmes matières à *huis-clos*. Indépendamment de ces cinq chambres, le Grand-Orient enferme dans son sein le *grand collège des rites*, qui confère les *hauts degrés*, un *comité des finances* et un *comité d'inspection du secrétariat*... (1) »

Aucune loge ne peut se constituer ni prendre une décision de quelque importance sans l'aveu du Grand-Orient, qui a le pouvoir de la suspendre (*mettre en sommeil*) ou même de la dissoudre.

Le Grand-Orient a habituellement à sa tête un grand maître, choisi généralement parmi les membres des familles régnantes ou parmi les personnages officiels. Il sert de protecteur à l'ordre, mais ne peut lui imposer une direction réelle (2), car le pouvoir effectif réside tout entier dans les comités. En France, depuis

(1) *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, p. 26, 27.

(2) On trouvera un peu plus loin (*Introduction*, § VI) quelques indications sur le rôle de trompe-l'œil que l'on fait jouer aux princes protecteurs et aux grands maîtres de l'ordre. Voici du reste comment s'exprimait à leur sujet, en 1863, alors que le prince Lucien Murat était grand maître du Grand-Orient de France, le *Monde maçonnique*, n° de novembre (t. VI, p. 411) :

« La Maçonnerie doit puiser sa force en elle-même, et quand elle a le
 « malheur d'avoir des protecteurs couronnés, elle ne devrait pas leur
 « donner plus d'importance que ne leur en crée déjà leur condition pro-
 « fane ; ceux-ci, en effet, sont bien souvent la cause principale des abus
 « et de l'intolérance, qui règnent encore au sein même de notre
 « ordre. »

1869, le Grand-Orient n'a plus de grand maître, mais seulement un président (1).

Le Grand-Orient de France laisse les loges de son obédience libres de pratiquer l'un des deux rites, le *rite français* ou *moderne*, le *rite écossais ancien accepté*. Mais un certain nombre des loges pratiquant ce dernier rite forment une obédience particulière, et se rattachent au *suprême conseil du rite écossais ancien accepté*.

Le *Grand-Orient* s'est constitué en 1772. Quant au *Suprême-Conseil*, il est plus ancien ; mais après diverses péripéties dans son fonctionnement, il a pris ce nom en 1803 et s'est consolidé

(1) Voici quels sont pour l'année 1878-1879 les membres du *Grand-Orient* ; la liste en est fort instructive :

Andrieux, avocat, député et préfet de police. — Barré, docteur en médecine, à Paris. — Blanchon, chef de division au comptoir central de crédit, à Paris. — Brémond, avocat, membre du conseil municipal de Marseille, ancien sous-préfet. — Bruand, négociant, membre du conseil municipal de Besançon. — Cammas, homme de lettres, à Maisons-sur-Seine. — Caubet, homme de lettres, chef de la police municipale. — Cousin, inspecteur principal au chemin de fer du Nord, à Paris. — Dalsace, négociant, à Paris. — Didiot, négociant, à Paris. — De Saint-Jean, docteur en médecine, à Paris. — Desmons, membre du conseil général du Gard, président du consistoire de Saint-Chaptes, pasteur de l'église réformée, à Saint-Geniès-de-Magloire (Gard). — Doué, docteur en médecine, médecin principal de la marine, à Toulon-sur-Mer. — Duhamel, avocat à la Cour de Paris, chef du cabinet du président de la République, membre du conseil général du Pas-de-Calais. — De Hérédia, président du conseil municipal de Paris. — Foussier, négociant, à Paris. — Herpin, docteur en médecine, à Livry (Seine-et-Oise). — Jean, membre du conseil municipal d'Albi, juge au tribunal de commerce, ancien sous-préfet, manufacturier à Albi (Tarn). — Joly (Albert), avocat, député, membre du conseil municipal de Versailles. — Lagache-Saint-Gest, avocat, ancien sous-préfet de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Le Plé, docteur en médecine, à Rouen. — Masse, membre du conseil municipal de Paris, avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, à Paris. — Martin (Antide), membre du conseil municipal de Paris, ancien notaire, à Paris. — Neumarck, membre du conseil municipal de Reims, président du conseil des prud'hommes, à Reims. — Poulle, avoué, membre du conseil municipal d'Amiens, président de la chambre des avoués, à Amiens. — Roche, pharmacien,

en 1817, par la réunion de deux *puissances* rivales du rite écossais, qui fut due particulièrement au zèle du duc Decazes.

Le *Suprême-Conseil du rite écossais ancien accepté* a une constitution beaucoup plus autoritaire que le Grand-Orient. Ses membres sont élus à vie et se recrutent eux-mêmes ; le pouvoir qu'il exerce sur les ateliers de son obédience est également beaucoup plus énergique.

Le *Suprême-Conseil*, sous la Restauration et la monarchie de juillet, groupait la partie la plus avancée de la Maçonnerie, parce qu'il avait mieux su se soustraire à la tutelle des pouvoirs politiques, que le Grand-Orient avait acceptée en recevant ses grands maîtres et grands maîtres adjoints des mains du gouvernement.

Mais aujourd'hui, en raison de sa constitution plus fermée, le *Suprême-Conseil* perd rapidement son influence. Beaucoup de loges, qui pratiquent d'ailleurs le rite écossais, l'ont abandonné pour passer dans l'*obédience* du Grand-Orient (1).

Depuis plusieurs années une lutte sourde d'influences existe entre le Grand-Orient et le *Suprême-Conseil* du rite écos-

membre du conseil d'arrondissement et du conseil municipal, à Rochefort-sur-Mer. — Rousselle (André), membre du conseil général de l'Oise, avocat à Paris. — Sarrat, négociant, à Bordeaux. — Thiault, avocat, à Belfort (Haut-Rhin). — Thulié, docteur en médecine, membre et ancien président du conseil municipal, à Paris. — Valentin, sénateur, ancien préfet du Bas-Rhin et du Rhône. — Vienot, avocat, agrégé près le tribunal de commerce de Rouen. — Wyruboff, homme de lettres, à Paris.

En septembre 1880 les membres sortants ont été réélus à une forte majorité, sauf M. Andrieux, qui a spontanément refusé toute candidature.

(1) Le *Suprême-Conseil* a actuellement pour très puissant prince souverain, grand commandeur, grand maître, le F. : Crémieux, ancien membre du gouvernement provisoire en 1848, et de la délégation de Tours en 1870. A côté de lui figurent, dans le *Suprême-Conseil*, les FF. : Jules Simon, Malapert, Emmanuel Arago, Allegri, comte Roger du Nord, Zegelaar, Lebatteux, G. Guiffrey, Delongray, Schwallb, Baggary, Proal, Meige, Sapin et Granvigne (*Monde maçonnique*, mars 1880).

sais (1), et quand on rapproche les noms des membres de ces deux corps, on s'explique facilement la division qui s'est produite dans les rangs du parti républicain et a abouti à une rivalité ouverte entre deux hommes également considérables de ce parti et également engagés dans la Franc-maçonnerie.

Sous l'influence de ces dissensions intestines, onze des principales loges parisiennes de l'obédience du Suprême-Conseil s'en sont récemment séparées, et ont constitué, au mois de février 1880, une puissance maçonnique nouvelle sous le titre de *Grande-Loge symbolique écossaise*. Par une étrange coïncidence, le préfet de police, qui a donné cette autorisation aux loges révoltées contre le *Suprême-Conseil*, s'est trouvé être un des membres les plus importants du Grand-Orient (2) !

(1) Voir dans le *Monde maçonnique* de 1875 un échange de correspondances fort aigres entre le Grand-Orient et le suprême conseil.

(2) Dans les derniers jours de février 1880, le *Siècle*, qui est dans la presse profane l'organe officieux du Grand-Orient, a annoncé ce fait par la note suivante :

« Depuis dix-huit mois un grand nombre de loges du rite écossais luttaient contre le Suprême-Conseil, pour obtenir dans leur constitution des réformes dont la légitimité ne saurait être contestée.

« Il s'agissait d'obtenir pour l'assemblée des députés élus annuellement par les ateliers :

« 1° L'élection de son président ;

« 2° Le libre choix de son ordre du jour ;

« 3° Le droit de fixer les époques de ses réunions.

« Le Suprême-Conseil répondit à ces demandes par de nombreux décrets de radiations de loges et de maçons des contrôles du rite.

« C'est dans ces conditions que onze des plus vieilles loges du rite, prenant une initiative heureuse, ont eu la pensée de constituer en France une Grande-Loge symbolique indépendante.

« Une demande adressée dans ce sens, le mois dernier, à M. le ministre de l'intérieur, a été favorablement accueillie, et M. le préfet de police, M. Andrieux, vient de faire savoir aux intéressés, que la Grande-Loge symbolique écossaise était autorisée à fonctionner en France dans les mêmes conditions que le Suprême-Conseil et le Grand-Orient de France.

« Les onze loges confédérées sont les suivantes :

« Les Amis de la Vérité, la Jérusalem écossaise, la Justice, les Hos-

Quant au *rite de Misraïm* ou *rite égyptien*, qui doit son origine à Cagliostro, puis s'est propagé de nouveau en France en 1816, il renferme surtout des juifs. Il n'a plus actuellement une grande importance.

La même organisation avec la même variété de rites et de puissances maçonniques, existe dans les autres pays.

Depuis que les gouvernements en sont venus à reconnaître la Franc-maçonnerie ou officieusement ou officiellement comme en Angleterre, et en France même depuis 1861, les différents Grands-Orients ou Grandes-Loges font coïncider les limites de leur obédience avec celles des États où ils sont établis. Il y a ainsi un Grand-Orient de Belgique, un Grand-Orient de France, un Grand-Orient d'Angleterre, etc. Aux États-Unis, il y a trente-huit Grandes-Loges, autant que d'États.

Mais cette division des obédiences, nous le répétons, n'empêche nullement l'unité de la Maçonnerie. Des traités et des unions spéciales assurent à tout franc-maçon affilié dans une loge d'un rite quelconque l'exercice de ses droits maçonniques dans les loges du monde entier et lui donne droit à leur appui. Nous aurons, d'ailleurs, bientôt à examiner si par dessus tous les Grands-Orients il n'existe pas un directoire secret, qui les réunit en faisceau.

D'après les statuts du Grand-Orient de France, arrêtés en 1772 et révisés en 1799, l'ordre des francs-maçons a pour

pitaliers de Saint-Ouen, les Vrais Amis fidèles, la Ligne droite, l'Ecos-saise n° 133, Union et Bienfaisance, la Franche Union, la Sincérité.

objet « l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus. »

C'est en 1854 seulement que l'on a ajouté ce paragraphe additionnel : « Il a pour base l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité » ; c'est ce paragraphe qui a été supprimé après une longue discussion en 1877, comme une déviation du véritable esprit de l'ordre.

La Franc-maçonnerie se présente donc, dans ses statuts, comme ayant à la fois pour but *l'exercice de la bienfaisance et l'étude de la morale universelle*.

Sur le budget dont elles disposent, les loges font un certain nombre d'œuvres de philanthropie. Elles ont, au XVIII^e siècle, inventé cette expression, ainsi que les *fêtes de bienfaisance*. Une publicité retentissante en est le caractère essentiel et distingue ainsi radicalement cette bienfaisance de la charité chrétienne.

Les loges accordent aussi des secours à leurs membres, mais sans leur reconnaître aucun droit à cette assistance pécuniaire ; elles posent même en principe l'exclusion des pauvres :

« Rappelons-nous, dit le Fr. : Ragon, que la Maçonnerie n'a pas constitué un corps d'individus vivant aux dépens des autres. Les mendiants qui s'associent pour faire de la misère oseraient-ils avouer dans quel but ils se font recevoir ? Ils viennent audacieusement vous imposer leur détresse et le poids de leurs vices, sans avoir été utiles à l'ordre par aucun talent, par aucune vertu. Cette lèpre hideuse de la Maçonnerie en France montre la coupable négligence des loges, surtout de celles de Paris. Ne présentez jamais dans l'ordre,

disait le F. : Beurnonville, *que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre* (1). »

En 1861, le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, crut reconnaître dans la Franc-maçonnerie une institution charitable et la compta parmi « les associations de *bienfaisance* qui méritent toute la sympathie du gouvernement pour les bienfaits qu'elles répandent dans le pays. » La Maçonnerie a repoussé cette qualification, qui, quelque bienveillante qu'elle fût pour elle, aurait pu donner une fausse idée du véritable esprit de l'ordre. Ses représentants écrivirent en ces termes au ministre pour rectifier ses idées :

« Nos pères, il y a bien des siècles, se sont réunis sous d'anciens rites, *non pour exercer la charité, mais pour chercher la vraie lumière...* Votre Excellence, j'en suis sûr, ne nous fera pas un reproche de poursuivre un tel dessein ; mais enfin il y a *loin de là à une société de bienfaisance*. La charité est la conséquence de nos doctrines et non le *but* de nos réunions. »

Le caractère de société de bienfaisance n'est donc que très-accessoire dans la Franc-maçonnerie, et ses libéralités sont absolument insignifiantes, quand on les compare à ses ressources et au nombre de ses membres (2). Là où elles ont quelque importance, elle sont une arme de parti (3).

(1) *Cours philosophique des initiations anciennes et modernes*, p. 368.

(2) Pour les preuves de ce que nous avançons sur l'insignifiance des secours donnés par la Maçonnerie, voir le remarquable ouvrage du R. P. Gautrelet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution* (in-8°, Lyon, 1872), p. 166 à 174.

(3) L'extrait suivant des délibérations de la loge les *Philadelphes*, de Verviers, en 1874, reproduit avec approbation dans le *Bulletin du*

La contradiction entre les faits et les déclarations affichées dans les statuts généraux du Grand-Orient est devenue tellement criante, que le *Monde maçonnique*, dans son numéro de décembre 1879, a cru devoir élever la protestation suivante :

« Aux termes de l'article premier de la constitution du Grand-Orient de France, la Franc-maçonnerie est une institution essentiellement philanthropique. Examinons donc si nous sommes philanthropes dans l'acception de notre devise : *liberté, égalité, fraternité*. Lors des admissions dans notre ordre, la position sociale n'est-elle pas souvent mise en première ligne, et par suite, sous le prétexte qu'un ouvrier n'est pas libre, ne refuse-t-on pas de l'initier ? Mais alors l'*égalité* n'est plus qu'un vain mot ; on pourrait en dire autant de la *fraternité*. »

Mais la Franc-maçonnerie est, sous un autre rapport, une véritable société d'appui mutuel. En échange de l'obligation du secret pour tout ce qui se passe dans les loges et de l'obéissance absolue jurée aux supérieurs de l'ordre, chaque franc-maçon a droit à l'appui de tous ses frères dans tous les pays du monde. Il la réclame en faisant *le signe de détresse*.

Cette assistance-là, pratiquée très-largement, est une des causes qui contribuent le plus au développement de la Maçonnerie. Les frères s'entraident dans toutes les rencontres de la vie civile

Grand-Orient de Belgique, montre ce que sont en réalité la fraternité et la bienfaisance maçonniques :

« *Secours à donner aux belligérants espagnols*. La loge a décidé de ne pas souscrire à l'*Œuvre de la Croix-Rouge* en vue de secours à porter aux belligérants espagnols, parce que ces secours devaient aller indifféremment aux constitutionnels et aux carlistes. Elle n'a pas voulu encourager indirectement les carlistes, qui faisaient la guerre en brigands et qui étaient armés par le despotisme et la théocratie. » (Reproduit par le *Courrier de Bruxelles* du 1^{er} septembre 1879.)

et se piquent les uns vis-à-vis des autres d'une bonne foi dont ils se jugent probablement dispensés vis-à-vis des profanes (1). Les voyageurs trouvent, grâce à elle, des relations jusque dans les pays les plus lointains, et l'on nous signalait naguères un armateur qui, pour le placement de ses cargaisons, avait reconnu l'avantage d'employer des capitaines francs-maçons.

Dans les villes, à Paris notamment, bien des commerçants inscrivent un insigne maçonnique sur leurs enseignes, pour s'attirer la clientèle des frères. Au barreau, dans la médecine, l'affiliation est un incontestable moyen de succès. Enfin les loges s'emploient pour procurer à leurs membres l'accès des fonctions publiques et les faire arriver dans les élections politiques.

On trouvera dans un des chapitres de ce livre (Liv. II, chap. XIII, § 2) le texte complet d'un arrêté du Grand-Orient de Belgique, pris en 1856, pour déterminer le mode de contrôle que les loges devront exercer « *sur ceux de leurs membres qu'elles ont fait entrer dans les fonctions politiques* », et sur le choix des candidats aux fonctions électives. Ce n'est pas là un fait particulier à la Belgique. La même chose se pratique dans tous les pays où les loges ont pris pied.

La Maçonnerie est ainsi une société dans la société générale, un État dans l'État.

Ce caractère d'association d'appui mutuel est la cause du grand nombre de francs-maçons que l'on trouve en Angleterre et surtout aux États-Unis. Dans ces pays, où le Protestantisme dominait exclusivement jusqu'à ces dernières années, la Maçonnerie

(1) Dans le serment de l'*apprenti* tel qu'il était prêté en France dans certaines loges à la fin du XVIII^e siècle, le récipiendaire jurait « de ne jamais toucher ni femme, ni sœur, ni enfant de frère », sous les peines terribles auxquelles il venait de s'engager. Cet engagement caractérise l'époque. On nous assure qu'en Angleterre cette obligation spéciale est toujours rigoureusement observée entre les francs-maçons.

ne s'est pas trouvée en conflit avec une religion positive capable de se défendre (1). Elle a ainsi peu à peu perdu, dans la plus

(1) Les considérations suivantes d'un journal américain, écrites au sujet du grand nombre des incrédules dans les pays catholiques, expliquent fort bien le phénomène moral que nous signalons dans le texte :

« L'Église catholique a cela de commun avec son divin fondateur et maître, qu'elle attire l'amour ou la haine de ceux sur lesquels elle exerce son pouvoir. Elle ne peut pas abandonner sa mission surnaturelle, qui est d'enseigner la vérité au monde, de dévoiler l'erreur, de combattre le mal sous toutes ses formes, et, par la pratique de la vertu, de conduire le plus grand nombre d'hommes possible à la récompense et au bonheur du ciel.

« Le catholique élevé dans un milieu catholique ne peut pas comprendre la religion en dehors du Catholicisme. Lorsque ses passions, son ambition ou son orgueil l'ont détourné de la pratique de ses devoirs, il abandonne ordinairement toute espèce de religion ; puis, afin de s'étourdir soi-même, il parle contre l'idée religieuse, et, parce que tout le condamne autour de lui, les mœurs, les usages, les dévotions particulières, il finit par s'attaquer à l'Église catholique elle-même, sachant bien que seule elle représente la vraie idée religieuse.

« Dans les pays protestants, la même lutte ne peut pas exister, puisqu'au lieu de deux catégories bien tranchées d'enfants soumis et d'enfants révoltés, il est facile de compter cent classes d'opinions différentes sous le rapport religieux.

« Le Protestantisme n'est pas la religion, n'est pas une forme spéciale de religion, et pourrait être défini un mélange d'irréligion et de religiosité.

« Un homme qui se dit protestant ne fait pas connaître, par cette profession de foi, quelle est sa croyance, ni quelles sont les vérités qu'il admet, ni à quelles obligations il se soumet.

« On peut être protestant de beaucoup de façons différentes : les épiscopaliens, les méthodistes, les luthériens, les baptistes, les presbytériens sont autour de nous pour nous le dire. Le seul principe commun à tous est l'inspiration privée et la libre interprétation de la Bible, permettant à chacun de croire ou de rejeter ce que bon lui semble.

« Le Protestantisme conduit logiquement à l'indifférence en matière de religion. Aussi le sceptique et l'incrédule ne prennent-ils pas la peine d'attaquer le Protestantisme, qui ne les gêne nullement, puisqu'il leur laisse leur liberté de ne pas croire.

« La lutte entre l'infidélité et la religion suppose une foi solide profondément ancrée dans l'âme, ou un fanatisme imbu de préjugés, enraciné dans les mœurs d'un pays. Le système actuel du Protestantisme ne

grande partie de ses loges, le caractère violemment impie et révolutionnaire qu'elle y avait au début et qu'elle a gardé sur le continent (1).

En effet, quand, dans leurs statuts *imprimés*, les Grands-Orients prétendent « que la Franc-maçonnerie ne s'occupe ni des
« diverses religions répandues dans le monde, ni des constitu-
« tions des États ; que dans la sphère élevée où elle se place, elle
« respecte la foi religieuse et les sympathies politiques de chacun
« de ses membres, » ils mettent sur son enseigne un trompe-l'œil destiné à attirer les simples et à tromper les gouvernements débonnaires.

Son véritable esprit, sa doctrine réelle, sont exprimés dans les *rituels* ou *tuileurs* propres à chaque grade et dont la connaissance a été aussi longtemps que possible dérobée aux profanes.

comporte ni l'une ni l'autre de ces conditions. Ce qui tend surtout à dominer dans un pays protestant, c'est, avec la recherche du bien-être matériel et le décorum de la respectabilité, une apathie générale et l'insouciance religieuse. »

(*Propagateur catholique de la Nouvelle-Orléans*, 23 août 1879.)

(1) Ce qui est dit au texte ne doit s'entendre que des loges symboliques et de cette Maçonnerie que nous pourrions appeler *quasi-publique*. Il existe dans ces pays des associations maçonniques violemment hostiles au Christianisme et à l'ordre social. Voyez par exemple plusieurs indications que nous avons consignées dans l'ouvrage des *États-Unis contemporains*, chap. XXI, chap. XXIII, § 7, et chap. XXVI, § 2. D'ailleurs comme toutes les loges maçonniques sont en communion intime et fraternisent avec ces associations et qu'elles propagent par l'essence même de leur institution l'indifférentisme religieux, elles sont également condamnées par l'Église. Voir, en ce qui touche les États-Unis, les actes du premier et du second concile national de Baltimore, en 1851 et 1866, et un important article du *Catholic Quarterly review*, de juillet 1878, *Secret societies in the United States*. En Angleterre, les évêques ont, à plusieurs reprises, déclaré que les constitutions du Siège apostolique emportant l'excommunication contre tous les francs-maçons s'appliquent aux loges de ce pays.

Or cette doctrine est essentiellement hostile à la religion chrétienne et au maintien de l'ordre des sociétés civiles. C'est le panthéisme dans ses diverses formules, variant depuis le Spinozisme jusqu'aux brutalités du positivisme moderne. Les six chapitres qui forment le premier livre de cet ouvrage en fourniront la démonstration péremptoire.

L'action de la Maçonnerie dans les différents pays est sans doute affectée par les circonstances propres à chaque peuple; on vient d'en avoir la preuve à propos de l'Angleterre. Dans le développement d'une situation historique comme dans la formation de l'état moral d'une âme, des causes multiples viennent mêler leur influence à l'action des causes dominantes, et il faut savoir reconnaître les unes et les autres. Nous n'hésitons pas à le répéter, ce serait une grave exagération que de voir uniquement dans l'histoire l'action des sociétés secrètes. La vérité est que cette action est un des facteurs importants des évènements et qu'à *certaines moments* ce facteur a été prépondérant.

Ainsi actuellement, en France et dans une partie de l'Europe, l'enseignement irréligieux donné à la jeunesse depuis un siècle et la presse impie ont fait leur œuvre : une fraction considérable de la nation est imbue de préjugés et d'idées fausses, qui correspondent trop bien aux secrets désirs des passions, pour ne pas se propager comme d'eux-mêmes. Bien des gens ont toutes les idées de la Maçonnerie avant d'être affiliés dans ses loges. C'est évidemment là un état de choses dont il faut tenir compte pour la solution pratique de certaines questions de gouvernement. Mais il n'en est pas moins vrai que cette situation est le résultat de la propagande des sociétés secrètes au XVIII^e siècle et dans la première moitié de celui-ci. Actuellement encore, sans parler de son action dans les sphères des relations internationales, la Maçonnerie donne à tous ces mauvais éléments une direction autrement précise pour le mal qu'ils ne l'auraient s'ils étaient livrés à eux-mêmes; elle empêche l'action médicatrice exercée constamment sur la société par l'Eglise.

D'ailleurs, même dans les pays où la Maçonnerie semble amortie, même aux époques où les circonstances l'empêchent de conspirer contre l'ordre social, elle n'en exerce pas moins une *action doctrinale* considérable qu'on ne peut négliger.

IV. — L'ACTION DOCTRINALE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

L'idée fondamentale du Christianisme, c'est que la morale et tout l'ordre social reposent sur la vérité révélée, sur Dieu et son Christ, *Omnia instaurare in Christo*. Or cette base est dès l'abord renversée par l'article des statuts qui considère *la morale et la vertu comme indépendantes de toutes les religions*. L'Église a donc justement frappé d'excommunication les francs-maçons dès leur entrée dans l'ordre. Elle ne peut pas, sous peine de trahir le dépôt de son divin Maître, renoncer à être la seule et infaillible directrice des hommes dans la route qui doit les conduire à la vie future.

Voilà donc un nombre considérable d'hommes, qui pratiquement vont se trouver séparés de l'Église, qui renoncent à ses sacrements et qui peu à peu satisferont le besoin religieux naturel à l'homme par les parodies grotesques et les cérémonies ridicules des loges. Mgr Dupanloup l'a dit d'une façon très expressive : « Beaucoup de francs-maçons sont des hommes qui ont pris « la lampe d'une salle à manger pour la lampe du sanctuaire. » N'est-ce pas déjà une bien grande déchéance intellectuelle et morale ?

Ajoutez à cela que les rituels et les discours tenus dans les loges sont constamment remplis de calomnies contre le Catholicisme, d'explications fantaisistes de ses dogmes, et l'on comprendra la masse de préjugés, dont finit par être obscurcie l'intelligence de la foule de francs-maçons, qui cessent de fréquenter l'Église pour écouter l'enseignement des loges.

Les professeurs, les journalistes, les écrivains appartenant à l'ordre répètent à l'envi ces erreurs par les mille voix de la publicité dont ils disposent (1). Ainsi se forment dans un pays ces épais nuages d'erreurs, qui obscurcissent ce bon sens naturel, si remarquablement développé dans notre ancienne société jusque dans les classes agricoles et ouvrières.

On peut observer cette *action doctrinale* de la Franc-maçonnerie, aussi bien pour la destruction des vérités sociales que pour l'anéantissement des croyances religieuses. Un illustre publiciste, qui a renouvelé de nos jours la science sociale en remontant le courant des erreurs révolutionnaires, a signalé avec une haute perspicacité l'influence funeste qu'exercent de nos jours ce qu'il appelle les faux dogmes de 1789, à savoir la bonté native de l'homme et la négation du péché originel, ainsi que les mots mal définis de *liberté*, d'*égalité*, de *progrès*, de *démocratie*, de *perfectibilité*, de *civilisation*. Or les loges sont les officines où retentissent sans cesse ces mots creux et sonores, et où s'élaborent incessamment les idées fausses auxquelles ils servent de véhicule.

« Il n'est pas difficile de comprendre, a dit un auteur maçonnique, que la société des francs-maçons parlant ouvertement est

(1) Beaucoup d'écrivains en renom, depuis Matter et Cousin jusqu'à Renan, ont puisé leurs théories historiques et philosophiques dans l'enseignement des loges et la fausse tradition qui y est conservée, et dont Ragon est l'interprète le plus complet. Le père Deschamps, dans la première édition de son ouvrage, a fait sur ce sujet les rapprochements les plus instructifs : leur longueur seule nous a empêchés de les reproduire dans ces deux volumes. Le même fait s'est produit en Allemagne, et l'on trouvera dans le magistral ouvrage du P. Pachtler, *Der Geist der Humanität oder das Positive der Freimaurerei nach documenten* (in-8°, 1878, Herder, Freiburg in Brisgau), des indications non moins curieuses sur les sources auxquelles ont puisé les plus célèbres écrivains allemands du siècle, Herder, Strauss, Fichte et bien d'autres.

précisément une conspiration permanente contre le despotisme politique et le fanatisme religieux. »

Ragon ajoute avec plus de précision :

« Dans les réunions maçonniques *ordinaires*, on ne parle, il est vrai, ni de religion, ni de politique ; mais telle est l'admirable organisation de cette institution protectrice des hautes sciences, que ses grades religieux parlent à l'intelligence de l'initié, en même temps que les formes et l'administration de cet ordre parlent à l'esprit politique de tous les frères.

« Les réflexions qu'elles leur suggèrent sont reportées dans le monde comme un type sûr et sacré, au moyen duquel ils cherchent à améliorer ou détruire ce qui, dans l'ordre religieux ou politique, perd à la comparaison avec ce que présente l'ordre maçonnique.

« Refuge assuré de la philosophie, c'est la Franc-maçonnerie qui a sauvé les peuples du joug avilissant du fanatisme et de l'esclavage. C'est aux connaissances que l'initiation de la Maçonnerie répandit dans les classes élevées de la société anglaise, qu'on attribue en grande partie l'émancipation de l'Angleterre et la réforme politique en 1668. Cent vingt-un ans après, la philosophie moderne, *éclairée des lumières de l'initiation*, a fait plus en France ; car, après y avoir opéré des réformes utiles, elle a prêté ses formes administratives au gouvernement d'alors (1). »

Ces appréciations historiques surprendront peut-être quelques lecteurs. Ils en trouveront les preuves authentiques dans l'ouvrage du père Deschamps, et ils y verront comment la Maçonnerie a poursuivi son œuvre toujours plus à fond et façonné de plus en plus la société moderne selon son propre type :

« Nos pères, disait récemment le *Monde maçonnique*, avaient

(1) *Cours d'initiations anciennes et modernes*, p. 377.

« longtemps étudié et pratiqué le suffrage universel avant de s'en
 « faire les propagateurs, avant que le monde extérieur eût songé à
 « en faire la base de l'ordre social... La Maçonnerie est une école
 « pratique et expérimentale, une institution modèle, un véritable
 « type de société organisée (1). »

Un des chefs de la Maçonnerie belge et du parti *libéral* dans ce pays, le F. : Goblet d'Aviella, parlant, le 5 août 1877, à la loge des *Amis philanthropes* de Bruxelles, a exprimé cette pensée avec des développements qui indiquent nettement le rôle auquel la Maçonnerie aspire :

« On a beaucoup médité de la forme en général et des formes maçonniques en particulier. Cependant ce qu'on nomme la forme aura toujours sa part dans l'économie des sociétés, parce que cet élément répond à deux tendances essentielles de l'esprit humain : *le sens esthétique et le besoin de méthode.*

« Plus qu'aucune autre institution de notre époque, la Franc-maçonnerie offre à ce besoin naturel de forme des satisfactions qui peuvent être rationnelles en même temps que complètes.

« A la fois traditionnelle et progressive, locale et cosmopolite, tout en se donnant pour but essentiel le triomphe de la liberté et de la raison, elle possède des rites dont l'unité est supérieure au temps et à l'espace, elle repose sur des traditions dont l'origine se perd dans la nuit des temps, elle professe des symboles dont la beauté mystique n'exclut pas la beauté réelle, enfin elle organise des cérémonies imposantes pour sanctionner tous les faits solennels de la vie.

« *C'est par cette plénitude d'organisation qu'elle est en état de rivaliser avec sa grande ennemie : L'ÉGLISE DE ROME. C'est encore par là qu'elle devient le complément naturel, et je dirai même nécessaire, du PARTI LIBÉRAL.*

« *Pourquoi, depuis un demi-siècle, ce parti a-t-il perdu tant de terrain*

(1) Numéro d'avril 1876.

parmi nos populations, ou du moins comment se fait-il que les conquêtes individuelles réalisées par la LIBRE-PENSÉE n'aient pas encore *arraché* définitivement nos classes éclairées au joug de la *superstition* ?

« C'est que jusqu'ici *nos libéraux ont manqué d'idéal*, ou plutôt qu'ils ont poursuivi un idéal négatif, comme si l'on pouvait rien fonder et partant rien détruire avec la négation.

« La liberté politique est un fait purement négatif ; c'est la négation de la contrainte légale dans le domaine des droits individuels. Or, l'expérience nous a prouvé que ce programme ne nous suffit pas pour lutter d'enthousiasme et de dévouement avec une école ou plutôt avec une ÉGLISE doublement puissante par l'importance de son rôle dans le passé et par la hauteur de ses prétentions pour l'avenir, habile, nombreuse, disciplinée, s'adressant à tous les âges, à tous les sexes, à tous les rangs, s'attachant l'homme par des liens multiples et séduisants dans toutes les sphères de l'activité humaine.

« Pour combattre un pareil adversaire à armes égales, les libéraux ne doivent-ils pas compléter leur programme politique par un système de doctrines *positives* et harmoniques, qui les aide à résoudre tous les grands problèmes de la société moderne, qui envisage l'homme sous toutes les faces de sa nature et qui, à côté des associations électorales, leur serve de point de ralliement sur le terrain moral, philosophique, *religieux*, social ? Or, ce corps de doctrines et ce point de ralliement, où iraient-ils les chercher, sinon au sein de nos ateliers, seul terrain où ils puissent actuellement étudier et formuler avec une ampleur et une indépendance toute scientifique la synthèse générale de nos droits, de nos devoirs, de nos rapports et de nos *destinées* ?

« Dites aux néophytes que *la Maçonnerie n'est pas ce qu'un vain peuple pense*, un jeu d'enfants, une réunion de bons vivants, une fabrique de courtes échelles, voire une *société de pure bienfaisance*, ou même une doublure de nos associations électorales. Dites-leur que, si elle a la bienfaisance pour but, c'est la bienfaisance entendue dans son sens le plus large, et que, *si elle s'occupe de politique*, c'est pour envisager ces questions de principes dont la politique courante est seulement l'application partielle et secondaire. Dites-leur qu'elle est avant tout une école de perfectionnement et de vulgarisation scientifique. une sorte de laboratoire, où les

grandes idées de l'époque viennent se combiner et s'affirmer pour se répandre ensuite dans le monde profane sous une forme palpable et pratique. Dites-leur, en un mot, que nous sommes LA PHILOSOPHIE DU LIBÉRALISME.

« Dites-leur tout cela avec les réserves que comporte le secret maçonnique (1). »

La Maçonnerie moderne tend à simplifier ses rituels, à diminuer le nombre des épreuves pour la réception de ses grades, à adoucir les formules choquantes que conservent encore ses *Tuileurs* et que l'on trouvera relatées dans cet ouvrage. Les habiles gens, qui sont actuellement à sa tête, agissent énergiquement en ce sens et transforment rapidement ses formes extérieures (V. liv. II, chap. XII, § 5). Mais l'esprit de l'institution reste essentiellement le même ; elle veut devenir de plus en plus la grande institution humanitaire, *l'Église de la Révolution*, comme un des adeptes l'a appelée. Pour cela elle suit habilement les tendances des diverses époques : mystique et pleine de fantasmagories avec Saint-Martin et Cagliostro, au milieu de la société blasée de la fin du siècle dernier, elle est devenue allégorique et mythique, quand Cousin, Matter et Renan occupaient la scène philosophique. Aujourd'hui elle se simplifie et cherche à devenir à la fois plus ouverte, plus précise et plus radicalement destructive, comme le *positivisme*, dont elle adopte de plus en plus les allures. (V. liv. II, chap. XII, § 5.)

Cependant elle a une trop longue expérience de l'humanité pour rejeter complètement toute *symbolique*. En raison même de sa double nature, spirituelle et corporelle, l'homme a besoin de fixer ses pensées dans des signes, d'exprimer ses sentiments par des rites. La Maçonnerie, fidèle à son rôle de *contre-façon de l'Église*, n'entend pas se dessaisir de ce moyen d'action, et dans

(1) Reproduit par le *Courrier de Bruxelles* du 3 mars 1849.

le *convent* du Grand-Orient de 1879, le principe des *rites* a été maintenu contre les *positivistes*, qui en demandaient la suppression. Le F. :. André Rousselle en a fort bien exprimé les raisons :

« La Maçonnerie est éminemment philosophique, et ce sont les idées mêmes des encyclopédistes qui en forment l'essence ; mais pour s'adresser aux masses, il faut autre chose que des abstractions ; il faut une espèce de culte extérieur. Cela était si bien compris que, sous la Révolution, la Maçonnerie est devenue la théophilanthropie... Les intelligences peu développées ont besoin de quelque chose d'extérieur qui les frappe. Par le symbolisme, un profane comprend aisément qu'il était dans l'erreur, dans les ténèbres, dans la superstition, et il aperçoit le chemin de la vérité (1). »

Un document authentique tout récent va nous montrer comment la Maçonnerie, dans sa forme la plus moderne, exerce son action doctrinale comme *Église de la Révolution et philosophie du libéralisme*.

Il s'agit d'un pays profondément catholique, le Chili. Il n'a rien à faire du mouvement d'idées issu de la révolution française. Il vit en paix sur sa tradition propre et sa religion ; mais des hommes qui ont voyagé et recueilli la contagion du mal ont fondé des loges. Or ces loges vont s'appliquer sans relâche à propager autour d'elles des idées qui spontanément ne se seraient jamais produites. C'est ce à quoi tend tout le *plan des travaux de la Grande-Loge du Chili*, tel qu'il est rapporté dans le *Monde maçonnique*, numéro de janvier 1876 :

« Art. 1. En outre des commissions actuelles, il y aura, dans la Grande-Loge, des comités de travaux.

(1) Cité par le *Monde maçonnique*, 1879, p. 221.

« Art. 2. Les comités seront intitulés : section d'instruction, section de bienfaisance, section de propagande et section de fraternité maçonnique.

« Art. 3. La section d'instruction s'occupera : 1° *de fonder des écoles laïques* ; 2° d'accorder son concours à toutes les sociétés qui ont pour objet de donner l'instruction gratuite aux pauvres ; 3° d'aider au progrès de toutes les institutions scientifiques, littéraires et artistiques, qui existent dans le pays ; 4° *de faire des conférences populaires pour la propagation des connaissances tendant à faciliter le progrès de l'humanité.*

« Art. 4. La section de bienfaisance s'occupera : 1° d'aider à la fondation d'hôpitaux, etc. ; 2° *de donner son appui direct ou indirect à toutes les institutions de cette nature, dans lesquelles on ne poursuit pas un but égoïste ou sectaire* (c'est-à-dire catholique).

« Art. 5. La section de propagande devra : 1° défendre et faire connaître par la presse les véritables idées de la Maçonnerie ; 2° *travailler à introduire dans les institutions publiques les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, et spécialement à amener la séparation de l'Église avec l'État, à faire établir le mariage civil, à combattre les privilèges, à séculariser la bienfaisance, à soutenir les victimes de l'intolérance religieuse...* ; 3° en général, s'occuper de tout ce qui peut faire de l'humanité une seule famille. »

Grâce à une propagande de ce genre, on verra infailliblement se produire chez ce peuple un malaise sourd, puis des aspirations vers un autre ordre de choses, et tout sera bientôt prêt pour une révolution !

Ce qui va se passer au Chili s'est passé il y a cinquante ans, il y a cent ans, chez les peuples de l'Europe et se passe encore aujourd'hui sous nos yeux.

Au lendemain des élections de 1876, le F. : Viette, député du Doubs, disait à la L. : *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies*, de Besançon :

« Notre propagande est constante, elle est universelle, elle est

infinie, comme le progrès ; et moi, ancien déjà parmi vous, l'un des nouveaux venus parmi les représentants de la France, je puis vous dire, au nom de la nation : *Vous avez préparé notre œuvre, vous y travaillez chaque jour, nous ferons tous nos efforts pour l'achever* (1). »

Pour peu qu'on suive d'un œil attentif le mouvement des idées contemporaines et le cours des événements politiques, on voit combien cette parole renferme de vérité. C'est par de tels procédés, employés avec suite et d'abord dans l'ombre que s'élabore peu à peu *l'esprit moderne*. Puis il arrive un moment où la société est tellement imprégnée d'idées fausses, que toutes les erreurs se propagent comme d'elles-mêmes par la seule logique du mal, sans que les loges aient besoin d'une action actuelle.

Nous avons pu nous-même, dans le courant des trente dernières années, saisir sur le fait l'élaboration dans les loges d'un certain nombre d'idées qui depuis sont tombées dans la rue.

Telle a été la théorie de la *morale indépendante*, sur laquelle la Franc-maçonnerie a concentré tous ses efforts pendant longtemps.

Actuellement c'est la thèse de l'instruction laïque et obligatoire.

Voici en quels termes le F. . Barré signalait sa propagation, comme ayant été la grande œuvre de la Maçonnerie depuis les dernières années de l'empire :

« Au début du second empire, la Maçonnerie était sans force, c'était une petite Maçonnerie docile aux ordres du maître (2) ;

(1) Cité par le *Monde maçonnique* de 1876, p. 8.

(2) L'orateur ne parle ici que de la Maçonnerie symbolique et ostensible. Jamais les sociétés secrètes supérieures n'ont été plus puissantes

mais quelques débris de la bourgeoisie, vieux lutteurs intraitables, restèrent comme des foyers bienfaisants destinés à rallumer partout l'amour de la liberté. Peu à peu les loges se remirent au travail. Le peuple n'ayant pour lutter que le suffrage universel, on comprit qu'il serait lettre morte, s'il n'était éclairé ; que, sans l'instruction, il subirait l'influence du capital ou celle des discours passionnés, qui sont la plaie de toute société ; aussi, vit-on la Maçonnerie à la tête du mouvement pour l'instruction, elle comprit que là était le salut. Partout elle donne l'exemple : elle fonde ou soutient des écoles laïques libres, elle ouvre la discussion sur l'instruction obligatoire et montre qu'elle n'est point une atteinte à la liberté du père de famille, qui doit à ses enfants, avec la nourriture du corps, la culture de leur esprit (1). »

Depuis 1867, la Maçonnerie française fait un effort considérable pour réaliser partout ce programme, soit au moyen de la *Ligue de l'enseignement* du F. : Macé, soit par l'action des conseils municipaux remplis de ses adeptes. Elle se prépare à faire édicter par les Chambres le triple principe de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, à faire donner aux femmes par l'État une éducation publique semblable à celle des garçons. Elle veut par là détruire radicalement dans les nouvelles générations ces principes de foi chrétienne, ces mœurs catholiques, qui ont, par une étonnante action de la Providence, survécu à un siècle et demi de propagande impie.

« *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* » tel est, donné par Gambetta, le mot d'ordre de toute cette campagne, qui se poursuit au moyen de la presse, de conférences dans les loges, de réunions publiques, de tenues de *Maçonnerie blanche*, de fêtes de bienfaisance.

que sous le second empire et n'ont exercé plus d'action sur la marche générale des affaires. Le lecteur en trouvera les preuves dans le livre II, chap. X de cet ouvrage.

(1) Discours à la loge *Les Admirateurs de l'univers*, de Paris, le 3 mai 1879, reproduit par le *Monde maçonnique* de juin 1879.

Le *Monde maçonnique*, dans son numéro d'août 1879, peut en donner une idée par ce compte rendu d'une fête célébrée, le 28 juin dernier, par la loge *Le Globe*, de Vincennes, et à laquelle un grand nombre de profanes et de dames avaient été invités :

« Dans une chaleureuse allocution, le vénérable remercie tout d'abord les assistants de la marque de sympathie que témoigne leur présence, puis il expose les idées et le but de la Maçonnerie, et en démontre le caractère essentiellement progressif. Expliquant les doctrines maçonniques, il s'exprime ainsi : « Vous avez peut-être entendu dire que nous étions des gens dangereux, des révolutionnaires, des païens, des athées ! Oui, nous sommes un peu tout cela ; mais aussi nous sommes des hommes de paix, de conciliation, car la principale base de notre association s'appuie sur la tolérance. Dangereux, nous le sommes pour tous ceux qui cherchent le pouvoir et la domination, en conservant pour eux seuls le savoir et en laissant dans l'ignorance et l'abrutissement les hommes qui les entourent et qu'ils voudraient conduire comme un vil troupeau. Oui, nous sommes révolutionnaires, car non-seulement nous marchons avec le progrès, mais nous y poussons les peuples, car nous demandons à tous et pour tous l'instruction ; par elle nous sommes sûrs de vaincre la superstition, et quand le dernier de nos paysans saura lire, tous se riront des miracles, de l'eau de la Salette et de Lourdes... Nous demandons que le vieux monde disparaisse pour faire place au monde de la science, des arts, de l'industrie et de la liberté ! »

« Il cite les noms des hommes immortels qui ont préparé la révolution de 1789, en travaillant sans relâche à l'émancipation de l'homme ; beaucoup d'entre eux sont venus dans nos temples enseigner et apprendre. Il parle également de ceux qui aujourd'hui encore honorent et fortifient la Maçonnerie : « La loge est une école où tous nous avons à apprendre. Les idées mûries, discutées, les projets élaborés dans les ateliers, sont ensuite du domaine public, et entrent plus aisément dans les mœurs et dans la pratique. »

La Franc-maçonnerie, nous le verrons dans un instant, a préparé la plupart des révolutions modernes en fournissant des éléments choisis aux sociétés secrètes agissantes : elle opère à leur profit un premier travail de sélection et groupe les esprits inquiets ou dévoyés dans des cadres tout préparés pour leur recrutement. Mais elle a non moins concouru à l'œuvre de la Révolution en façonnant dans son sens l'*opinion publique*.

M. Bluntschli, dans son ouvrage *De la Politique*, célèbre le rôle que joue dans les événements contemporains ce facteur tout-puissant, qui échappe à toute forme légale, et est insaisissable. « On l'appelle, dit-il, *l'esprit du temps* ; nul gouvernement ne peut lui résister longtemps avec succès, et c'est lui qui a le dernier mot dans tous les conflits modernes (1). » Or, cet *esprit du temps*, la Maçonnerie l'élabore à son gré, soit dans les loges en faisant traiter certains sujets dans le sens voulu par ses adeptes, soit en se servant des nombreux organismes subordonnés qu'elle a créés au-dessous d'elle pour agir plus directement sur les masses.

(1) Ce chapitre très-remarquable de Bluntschli n'est autre chose que la paraphrase de ce passage d'un des écrivains maçonniques les plus en renom, du F. : Findel, dans sa brochure *Die Freimaurerei im Lichte der Zeit* (Leipzig, 1873) : « Nous appelons *esprit du temps*, la connaissance de tout ce qui, *par le travail d'une partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné à une certaine époque*, est devenu à tel point le bien commun de cette société, que toute sa vie à cette époque est fondée de tous les côtés sur les résultats de ce travail. »

« Ce travail d'une partie de la société humaine concertant ses efforts dans un sens donné », — c'est le travail des loges.

V. — LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ARMÉE DE
LA RÉVOLUTION.

Il est difficile de présenter ici des chiffres précis, car, même pour la Maçonnerie proprement dite, les bases d'évaluation varient notablement, et, en dehors de ses cadres officiels, il y a beaucoup d'autres associations plus ou moins publiques, qui sont des instruments entre les mains des chefs suprêmes des sociétés secrètes.

Findel, l'écrivain maçonnique le plus autorisé et le plus récent, porte pour le monde entier, en 1876, le nombre des grandes loges ou puissances maçonniques à 120, et celui des loges à 9,000, comprenant de 400,000 à 600,000 *membres actifs* (1). Cette évaluation est beaucoup trop atténuée ; car des documents maçonniques nous indiquent pour les États-Unis seulement l'existence de 54 grandes loges, de 10,000 loges et de 700,000 membres actifs (2). Évidemment Findel, en sa qualité de gardien de l'orthodoxie maçonnique, a rejeté systématiquement de sa statistique beaucoup de grandes loges et de loges, qui ne sont pas constituées *régulièrement* ou qui suivent des rites spéciaux.

Nous attachons beaucoup plus de confiance aux relevés faits avec grand soin par Pachtler et qui portent le nombre des

(1) *Geschichte der Freimaurerei* (4^e édit. 1878, Leipzig).

(2) Le *Freemason's Chronicle* de 1879, cité par le *Monde maçonnique* de janvier 1880, p. 411.

loges dans le monde entier, en 1874, à 11,000, ayant plus d'un million de *membres actifs*. On peut juger de l'activité et de la richesse des loges par ce fait, qu'à cette date, elles soutenaient 53 revues ou journaux maçonniques spéciaux. Encore cette liste est-elle forcément incomplète (1). Depuis 1874, le nombre des loges s'est accru dans de notables proportions dans beaucoup de pays, sous l'influence des succès de la Révolution (2).

En France et dans les colonies, le Grand-Orient groupait en 1881 près de 26,000 membres actifs, répartis entre environ 320 ateliers. Les trois autres puissances maçonniques françaises comptent à elles trois une centaine de loges : ce qui d'après la même proportion ferait encore 5 à 6 mille *membres actifs*.

Les loges de l'empire d'Allemagne étaient en 1879 au nombre de 354, ayant 42,211 *membres actifs*. Le Grand-Orient d'Italie compte, en 1882, 185 ateliers, ayant plus de 9,000 *membres actifs*.

Ces chiffres paraîtront peut-être hors de proportion avec l'influence qu'exerce la Maçonnerie ; mais pour en comprendre la portée, il faut tenir compte de deux considérations :

1° Les membres *actifs* sont seulement les maçons fréquentant *régulièrement* les loges et payant la cotisation annuelle. Beaucoup plus considérable est le nombre des membres dits *passifs*, parce qu'ils ne remplissent pas cette dernière condition, mais qui n'en sont pas moins souvent fort agissants. C'est le cas de tous ceux qui sont disséminés dans les petites villes et les campagnes, de ceux aussi qui pour une raison quelconque ne fréquentent pas la loge. *Il est à remarquer que les hommes politiques importants, dont la dépendance maçonnique est la plus certaine, cessent à un certain moment de fréquenter les loges, et par conséquent rentrent dans cette catégorie.* Le caractère de franc-maçon est d'ailleurs indélébile d'après les constitutions de l'ordre et les auto-

(1) *Der Götze der Humanität oder das Positive der Freimaurerei*, p. 555 à 632. L'auteur donne les éléments détaillés de cette statistique.

(2) Dans la seule année 1881-1882 le nombre des admissions des membres actifs dans les loges de la dépendance du Grand-Orient s'est élevé à 2,623. (*Le Monde maçonnique* de septembre 1881.)

rités maçonniques revendiquent hautement le droit d'exercer leur juridiction sur tous ses membres.

Les écrivains maçonniques portent en général le nombre des membres *passifs* au triple de celui des membres *actifs*. Ce calcul donnerait un total de trois à quatre millions de francs-maçons (1).

L'Indépendance belge, qui est à même d'être parfaitement renseignée sur tout ce qui touche l'action maçonnique, disait dans son numéro du 7 octobre 1880 : « La Franc-Maçonnerie compte à Paris 15,000 membres actifs et l'on estime à 120,000 le nombre des francs-maçons qui ont quitté l'association, mais qui restent unis à leurs anciens collègues par une communauté de vues et de principes. » Ce dernier chiffre se rapporte exclusivement à Paris.

2° Les loges, on ne saurait trop le répéter, ne sont que le cadre régulier de l'armée de la Révolution et de la secte anti-sociale. Au-dessous d'elles sont d'innombrables sociétés populaires, cercles, associations de tout nom, qui sont des *formes simplifiées* de la Maçonnerie. Moins coûteuses, elles atteignent des classes de la population que la Maçonnerie ne voudrait pas admettre dans ses loges. Et ici, c'est par millions qu'il faut compter les dupes placées plus ou moins sous son influence. Mgr l'évêque de Verdun indique avec une grande précision cette situation à propos de la *Ligue d'enseignement*, qui est le type de cette *seconde couche* maçonnique :

« Les propagateurs les plus ardents de la *Ligue*, par leur union étroite avec la Franc-Maçonnerie et les œuvres qu'elle patronne, par leur adhésion aux publications, aux manifestations les plus antichrétiennes, prouvèrent que la neutralité religieuse, dont la Ligue avait promis de ne point se départir, n'était qu'un strata-

(1) La *Chaîne d'union* de 1878, p. 147, évalue à 3,500,000 le nombre des francs-maçons, *membres actifs* et *membres non actifs*, « qui sont, dit-elle, réunis dans une commune inspiration. »

Le F. Optat Scalquin, membre du Grand-Orient de Belgique, dans une lettre adressée au *Courrier de Bruxelles* (n° du 1^{er} mars 1880), évalue, d'après les relevés les plus récents, le nombre des maçons dans le monde entier à 2,806,773. La différence de son évaluation et de la nôtre porte sur les loges des États-Unis ; il n'en compte que 6.000.

gème pour surprendre les âmes sincèrement croyantes... Mettons tout en œuvre pour soustraire nos jeunes générations aux influences qui cherchent à les séduire en flattant leur orgueil, leur indépendance, leur présomption et leur inexpérience. C'est dans ce but que la Ligue patronne ouvertement des réunions, des cours publics, des conférences. C'est dans ce même but qu'elle cherche à s'emparer des réunions de toute nature, *cours de dessin, cours d'adultes, orphéons, sociétés de gymnastique*, afin d'enrôler dans ses cadres la jeunesse entière. » (*Circulaire du 2 janvier 1852*).

Il y a longtemps, ces procédés étaient saisis sur le vif par M. d'Horrer, ancien ambassadeur, qui décrivait ainsi l'organisation du *parti radical* en Suisse par les loges :

« Pendant cette longue période de conspirations d'une part et d'aveuglement de l'autre, la Suisse entière s'organisait en sociétés, dont le but et les démonstrations variaient à l'infini. Toutes n'avaient pas originairement pris la couleur révolutionnaire ; mais comme les loges et les ventes avaient pris soin d'y faire entrer leurs principaux dignitaires et leurs plus hardis orateurs, toutes tombèrent, un peu plus tôt, un peu plus tard, sous leur direction occulte, c'est-à-dire sous le joug de la vassalité maçonnique. Telles furent les *sociétés helvétique, géologique, archéologique, d'histoire naturelle, de musique, d'agriculture*, et jusqu'à cette association banale qui se disait d'*utilité commune*, véritable hospice intellectuel et scientifique, destiné à recevoir quiconque avait l'ambition d'appartenir à quelque association patriotique, sans avoir cultivé aucun art ni aucune branche de savoir quelconque. Pour le peuple, on imagina les *associations de chant*, où il recevait *inter pocula* des leçons de libéralisme, c'est-à-dire d'impatience de toute autorité à laquelle lui-même ne prendrait pas une part active et prépondérante. Toutes ces sociétés étaient primées par celle des *Francs-tireurs (Schutzen-Gesellschaft)*, qui bientôt embrassa toute la Suisse (1). »

Cette tactique n'est pas nouvelle. Dès l'année 1724, les organisateurs de la Maçonnerie anglaise fondaient, sous le nom d'*Ordre des Gormones*, une sorte de Maçonnerie populaire aux formes bizarres, destinée à grouper des catégories d'individus qu'on ne jugeait pas suffisamment avancés pour les loges. Bien des organisations de ce genre ont été créées successivement. Ainsi, la branche des *Odd-Fellows*, qui a été transportée en Allemagne sous le nom de *Sonderbaren Bruder*, et qui

(1) Le *Correspondant* du 25 mars 1845, les *Sociétés secrètes en Suisse*.

comptait, en 1874, 1,143 loges, est une véritable société dépendant de la Franc-maçonnerie, étroitement affiliée avec elle, et comme elle se proclamant « une institution destinée à *délivrer le peuple des prêtres, des superstitions et du fanatisme* (1) ! »

Actuellement en France, la Maçonnerie emploie les mêmes procédés. Elle a fondé à côté d'elle, il y a quatorze ans, *la Ligue de l'enseignement* et ses *cercles*, puis sont venus *l'œuvre du sou des écoles* et autres organisations semblables.

A Bordeaux, les loges ont créé une *œuvre maçonnique des crèches*, sur laquelle sont greffées deux œuvres composées de tous jeunes gens appelés les *Amis réunis* et les *Frères unis* (2).

Avec ces organisations-là, elle peut à certains moments agir puissamment sur l'opinion, et maintenant qu'elle est devenue une institution quasi-officielle, elle multiplie les manifestations extérieures faites pour frapper les masses populaires.

Tel a été par exemple un grand festival donné par les loges de Bordeaux dans le jardin public, le 24 juin 1879. Toutes les sociétés musicales y exécutent la *Marseillaise* ; des quêtes sont faites par les jeunes membres des *Frères unis* et des *Amis réunis*. Puis l'on tire un feu d'artifice, « dont la pièce principale, « portant en frontispice *Œuvres maçonniques*, vient rappeler « aux dix-sept mille personnes pressées dans les allées du jardin le but que poursuit la Maçonnerie. »

Le *Monde maçonnique*, à qui nous empruntons ce récit, débute en faisant remarquer que la fête a eu lieu « au moment où « les dernières bannières des processions rentraient dans leurs « sacristies respectives. »

On voit là la pensée secrète des loges, qui est de remplacer le culte religieux par des fêtes publiques, comme sous la Convention. C'est

(1) Voir les faits et les documents cités par Pachtler, *op. citat*, p. 618 et suiv. Ils se rapportent exclusivement aux *Sonderbaren-Bruder* d'Allemagne. Nous ne croyons pas qu'on puisse élever les mêmes reproches contre les *Odd-Fellows* d'Angleterre.

(2) Le *Monde maçonnique*, août 1879. p. 168.

bien elle qui a inspiré à Marseille une fête de ce genre, donnée le 30 avril, en faveur de l'*œuvre du Sou des écoles* (1). La Maçonnerie cherche ainsi à offrir au peuple une diversion, car dans cette ville, comme dans beaucoup d'autres, les loges ont été assez puissantes pour faire interdire les processions catholiques par l'autorité administrative, contrairement au Concordat et au véritable esprit de la loi.

Dans d'autres pays la Maçonnerie emploie d'autres formes, mais son mode d'action est toujours le même au fond. Ainsi dans l'Amérique du Sud, elle s'était, par des procédés semblables, emparée des confréries religieuses. Un vénérable évêque a été obligé, à la Martinique, de dissoudre toutes les associations de pénitents et même les confréries de femmes. Quelques francs-maçons, nous a-t-il dit, s'introduisaient dans la confrérie. Ils n'en affiliaient pas directement les membres à la Maçonnerie, mais ils leur faisaient jurer le secret, faisaient tenir les réunions dans la soirée et les détournaient par là peu à peu de leur but primitif pour les mettre au service du pouvoir occulte des sectes (2).

C'est là le grand danger que présentent les nombreuses sociétés secrètes, qui se forment aux États-Unis et au Canada, pour défendre des intérêts professionnels ou nationaux, telles que l'*Ancient order of Hibernians*, un des plus répandus actuellement, les *Féniens* et bien d'autres. Elles deviennent facilement les instruments des meneurs cachés.

(1) Voir le *Monde maçonnique* de juin et août 1879. On lit dans le *Petit Marseillais* du 12 octobre 1880, la convocation suivante :

« Le Sou des Écoles laïques (2^e section, la Charité) : Les adhérents au Sou des Écoles laïques sont convoqués à la réunion qui aura lieu le samedi soir, 16 du courant, dans le local de M. Chrétien, rue de l'Évêché, au jeu de boules. — Ordre du jour : Causerie, par M. Nicolas, sur le fonctionnement de la société ; élection de deux délégués. »

C'est tout à fait la tenue d'une loge, moins l'appareil symbolique et l'affiliation qui confère, avec un caractère indélébile, l'accès des loges du monde entier.

(2) Mgr Fava, 2^e lettre sur la Franc-maçonnerie.

Les membres des loges appartenant presque exclusivement à la bourgeoisie et aux classes supérieures, l'action de la Maçonnerie est centuplée. Elle s'accroît de toute la puissance que donne à ses membres leur position dans les carrières libérales, dans l'industrie, dans les fonctions publiques. Ajoutez à cela qu'elle dispose de la plus grande partie des journaux du monde. Les juifs, étroitement alliés aux francs-maçons, sont propriétaires de presque toute la presse allemande et d'une partie de la presse anglaise (y compris le *Times*). L'on a même signalé récemment la part prépondérante qu'ils prenaient dans le journalisme américain. Cet étrange pouvoir qu'on appelle l'*opinion publique* est donc, dans la plupart des circonstances, au pouvoir de la Maçonnerie.

L'enseignement public est aussi un des moyens dont se sont servis les sociétés secrètes dès le XVIII^e siècle pour façonner l'esprit des peuples. Ne dirait-on pas écrites de nos jours ces *instructions* de Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme allemand, qui s'empara, quelques années avant 1789, de la direction de toutes les loges françaises et allemandes ? (Liv. II. chap. V, §§ 6 et 7).

« Il faut partout gagner à notre Ordre le commun du peuple, et le grand moyen pour cela est l'influence sur les écoles... Lorsqu'un écrivain annonce des principes qui sont vrais, mais qui n'entrent pas encore dans notre plan d'éducation pour le monde, ou bien des principes dont la publication est prématurée, il faut chercher à gagner cet auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner et en faire un adepte, il faut le décrier... Si un régent (titre d'un des grades supérieurs de l'Illuminisme) croyait venir à bout de faire supprimer les maisons religieuses et appliquer leurs biens à notre objet, par exemple à l'entretien de maîtres d'école convenables pour les campagnes, ces sortes de projets seraient spécialement bien venus des supérieurs ; l'essai de nos principes et de nos écoles se fait souvent avec plus de succès dans les petits États... ; ne perdre jamais de vue les écoles militaires, les académies, les imprimeries, les librairies, les chapitres de cathédrale, les éta-

blissements quelconques qui influent sur l'éducation et le gouvernement des écoles. Que nos *régents* soient sans cesse occupés à former des plans, et à imaginer la manière dont il faut s'y prendre pour nous rendre maîtres de tous ces établissements.

« Notre force est, en grande partie, dans le nombre ; mais elle dépend aussi beaucoup du soin que nous mettrons à former des élèves. Les jeunes gens se plient, se prêtent mieux à cet objet... Le *préfet* illuminé n'épargnera donc rien pour se mettre en possession des *écoles de son district et de leurs maîtres*. Il fera en sorte qu'elles soient confiées à des membres de notre ordre ; car c'est ainsi qu'on vient à bout d'inspirer nos principes, de former les jeunes gens ; c'est ainsi qu'on prépare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on les accoutume à la discipline, qu'on s'assure leur estime ; que l'attachement conçu pour nous par ces jeunes élèves devient aussi durable que toutes les autres impressions de l'enfance. »

C'est là tout le secret de l'ardeur et de la persévérance avec lesquelles les loges cherchent partout à détruire l'enseignement chrétien et à lui substituer l'instruction laïque et obligatoire dirigée par leurs adeptes.

VI. — COMMENT LES SOCIÉTÉS SECRÈTES PRÉPARENT LES RÉVOLUTIONS

La Franc-maçonnerie agit aussi en préparant un personnel de choix à toutes les sociétés secrètes agissantes, et en fournissant un appui discret à ceux de ses membres qui s'engagent dans une carrière plus active.

Dès la réception au premier grade, le *vénérable* fait entendre à l'*apprenti* ces paroles significatives pour ceux, qui ont l'esprit ouvert :

« Les maçons sont obligés de s'assister l'un l'autre par tous les moyens, quand l'occasion s'en offre. Les francs-maçons ne doivent pas se mêler dans des conspirations ; mais si vous apprenez qu'un maçon s'est engagé dans quelque entreprise de ce genre et est tombé victime de son imprudence, vous devez avoir compassion de son infortune, et le lien maçonnique vous fait un devoir d'user de toute votre influence et de l'influence de vos amis pour diminuer la rigueur de la punition en sa faveur. »

Dans le second livre de l'ouvrage, on verra comment toutes les sociétés secrètes actives, depuis les illuminés et les carbonari jusqu'à l'Internationale, se sont recrutées dans les loges maçonniques. Ce ne peut être évidemment que de l'aveu de leurs directeurs suprêmes.

Du reste, tous les fondateurs des sociétés secrètes se sont expliqués nettement sur le rôle que jouait la Franc-maçonnerie.

Weishaupt s'exprime ainsi dans l'instruction du *Chevalier illuminé ou écossais* :

« Dans chaque ville un peu considérable, les chapitres secrets établiront des loges maçonniques des trois grades ordinaires. Ils feront recevoir dans ces loges des hommes *de bonnes mœurs, jouissant de la considération publique* et d'une fortune aisée. Ces hommes-là doivent être recherchés et reçus francs-maçons, quand même ils ne devraient pas être utiles à l'Illuminisme pour *nos travaux ultérieurs*.

« Laissez-moi-là les *brutes, les grossiers et les imbéciles*, écrit-il dans le chapitre *des exclusions des hauts grades*. Il est cependant une *espèce d'imbéciles* à qui il ne faut pas le dire, parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur sottise. Sans avoir de l'esprit, ils ont au moins des écus. Ce sont, de bonnes gens que ces gens-là, et il nous en faut. *Ces bonnes gens font nombre et remplissent la caisse* ; mettez-vous donc à l'œuvre ; il faut bien que ces messieurs mordent à l'hamçon ; mais gardons-nous bien de leur dire nos secrets. Ces sortes de gens doivent toujours être persuadés que le grade qu'ils ont est le dernier.

« Le député maître des loges, ordinairement réviseur des comptes, doit être aussi membre de notre chapitre secret : *il fera croire aux loges qu'elles seules disposent de leur argent* ; mais il doit employer cet argent, *suivant le but de notre ordre*. S'agit-il d'aider un de nos confrères, on en fait la proposition à la loge. Si ce confrère n'est pas maçon, n'importe ; *il n'en faut pas moins en venir à bout par quelque expédient*.

« On ne prendra point sur le capital, afin que nous puissions trouver un jour *des moyens ou des fonds pour de plus grandes entreprises*. Il faut annuellement envoyer au chapitre secret le dixième de la recette de ces loges. Le trésorier, à qui ces fonds sont remis, les ramasse et cherche par *toute sorte d'entreprises* à les augmenter.

« Avant que de toucher à nos propres fonds pour aider nos confrères, il faut, autant qu'on le pourra, chercher à leur procurer des secours ou leur entretien sur les fonds des loges qui ne sont pas dans notre système. En général, il faut faire *servir à notre*

grand but l'argent, que ces sortes de loges dépensent si inutilement »

En 1822, un juif, membre de la Haute-Vente romaine, écrivait à un de ses complices de multiplier partout les associations, même celles qui sont en apparence inoffensives, et surtout la Franc-maçonnerie :

« Dans l'impossibilité où nos frères et nos amis se trouvent de dire encore le dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer.

« Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-maçonnerie a quelque chose de si banal et de si *universel*, que je suis toujours en admiration devant la *stupidité humaine*.

« Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec *tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel*.

« Se trouver membre d'une loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret, qu'on ne vous confie jamais, est, pour certaines natures, une *volupté et une ambition*.

« Les loges peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands ; elles n'enfanteront jamais de citoyens. On dîne trop chez les T. : C. : et T. : R. : F. : de tous les Orients ; mais c'est un *lieu de dépôt, une espèce de HARAS*, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais *cela a un but qu'il faut encourager sans cesse*.

« En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On le dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants,

ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète, dont la Franc-maçonnerie ne peut être que l'antichambre assez mal éclairée.

« La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra.... Une fois qu'un homme, un prince même, un prince surtout aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux, et l'on va très-vite dans cette progression. Ne vous effrayez pas de voir les loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les loges que nous comptons pour doubler nos rangs ; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire ; elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont entre deux festins des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous ; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter (1). »

Mazzini, le grand agitateur, comprenait bien aussi l'utilité des loges et de toutes les associations *libérales*, même composées d'honnêtes bourgeois :

« Le concours des grands est d'une indispensable nécessité pour faire naître le réformisme dans un pays de féodalité. Si vous n'avez que le peuple, la défiance naîtra du premier coup, on l'écrasera. S'il est conduit par quelques grands, les grands serviront de passe-port au peuple. L'Italie est encore ce qu'était la France avant la Révolution ; il lui faut donc ses Mirabeau, ses La Fayette et tant d'autres. Un grand seigneur peut être retenu par des intérêts matériels ; mais on peut le prendre par la va-

(1) Cité par Créteineau-Joly, *l'Église romaine en face de la Révolution*, (édit. in-12) t. II, p. 120-121.

nité ; laissez-lui le premier rôle tant qu'il voudra marcher avec vous. Il en est peu qui veuillent aller jusqu'au bout. L'essentiel est que le terme de la grande Révolution leur soit inconnu. Ne laissons jamais voir que le premier pas à faire

« Associer, associer, associer, tout est dans ce mot. Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut les invoquer. Ne craignez pas de les voir se diviser ; plus elles se diviseront, mieux ce sera ; *toutes vont au même but par un chemin différent*. Le secret sera souvent dévoilé : tant mieux. Il faut du secret pour donner de la sécurité aux membres, mais il faut une certaine transparence pour inspirer la crainte aux stationnaires. Quand un grand nombre d'associés, recevant le mot d'ordre pour répandre une idée et en faire l'opinion publique, pourront se concerter pour un moment, ils trouveront le vieil édifice percé de toutes parts et tombant comme par miracle au moindre souffle du progrès. Ils s'étonneront eux-mêmes de voir fuir devant la seule puissance de l'opinion les rois, les seigneurs, les riches, les prêtres, qui formaient la carcasse du vieil édifice social. Courage donc et persévérance (1). »

Ce qui prouve jusqu'à l'évidence la filiation de ces sociétés secondaires vis-à-vis de la Maçonnerie, qui est comme leur mère à toutes, c'est qu'au § 3 des statuts de la *Jeune Allemagne*, publiés par l'autorité judiciaire dans l'enquête relative au meurtre de Lessing, il est expressément défendu à tous et à chacun de ses membres, *de s'agréger à aucune société secrète, hors celle des francs-maçons !*

Il en est actuellement ainsi encore.

Dans la grande enquête à laquelle l'Assemblée nationale s'est livrée sur les actes du gouvernement de la défense nationale, M. de Sugny a pu constater que la Franc-maçonnerie avait tou-

(1) Instructions du 1^{er} novembre 1846, publiées par Lubienski, *Guerres et Révolutions d'Italie* (Paris, Lecoffre 1852), p. 44.

jours fourni leurs cadres aux sociétés secrètes les plus avancées et leur état-major aux sociétés populaires, qui sont dans sa dépendance.

Voici ce qui se passe maintenant en France, notamment dans l'Est et le Sud-Est. Chaque ville tant soit peu importante a une loge maçonnique composée de bourgeois et qui est en relation avec le centre. Cette loge ne compte pas seulement des adhérents dans la ville où son siège est établi. Elle a dans tous les bourgs et villages des affiliés recrutés principalement dans les professions qui mettent en rapport avec le public, médecins, notaires, vétérinaires, marchands. Elle admet aussi, mais en petit nombre, certains ouvriers, que leur intelligence et leur fanatisme élèvent au-dessus de leurs camarades.

A leur tour ces affiliés sont, dans chaque village, dans chaque commune, à la tête d'une association composée de paysans ou d'ouvriers sous forme de cercles, de *chambrées*, de sociétés chorales, qu'ils dirigent et qu'ils mettent au service de la loge sans que leurs membres fassent directement partie de la Maçonnerie. Suivant le tempérament des populations, leurs habitudes et le degré d'excitation politique, de véritables sociétés secrètes populaires se forment : telles étaient l'*Alliance républicaine* de St-Étienne, la *Charbonnerie* de Die, qui ont été l'objet de procès en 1872 et 1873, et qui tombaient sous le coup de la loi à cause de l'affiliation formelle et des serments exigés. Des groupes de ce genre existent encore recrutés et affiliés à un centre directeur selon le même système secret. Ailleurs les cercles et associations publiques donnent presque les mêmes résultats. Par un système comme par l'autre, on arrive à ceci, c'est que dans chaque village de certaines parties de la France, un seul individu est le meneur incontesté de toutes les élections. Souvent rien dans sa situation sociale extérieure n'explique cette influence ; la vérité est que son pouvoir repose sur quelque une de ces organisations.

L'ouvrage du père Deschamps démontre avec une abondance de preuves et une dialectique irrésistibles l'identité absolue des doctrines de la Franc-maçonnerie avec les principes du Carbonarisme, du Mazzinisme et de toutes les autres sociétés révolutionnaires militantes. Ces sectes n'ont fait que tirer les conséquences des prémisses posées dans les loges.

Cette classe de francs-maçons que Weishaupt et Mazzini rangeaient avec tant de raison dans la catégorie des imbéciles, fait à perpétuité appel aux révolutions et elle entremêle l'exaltation de la violence la plus sanguinaire aux rêves de la paix perpétuelle.

Entre mille discours du même genre nous citerons ces paroles d'un brave bourgeois de Bruxelles, le F. : Merzbach, à la *fête de la lumière* du 3 novembre 1866, dans la loge les *Amis de l'union et du Progrès réunis* :

« La Révolution de 1789, est un combat titanique qui a enseveli
 « tous les préjugés du moyen-âge, combat qui a planté dans le
 « cadavre du passé le drapeau de l'avenir — celui des droits de
 « l'homme ; — combat qui a fait trembler les *faibles* et qui a vu
 « naître des *hercules* — combat horrible qui a ensanglanté le sol
 « du monde et *divinisé* les pages de l'histoire — combat qui a élevé
 « le peuple *déshérité à la hauteur des têtes coupées par la guillotine* —
 « combat qui a été le *premier* jour et non le *dernier* de l'humanité.

« Ce baptême de sang était nécessaire alors. Demain, il n'y
 « aura plus de guillotine.

« Les églises se changeront en écoles, — les couvents en bibliothèques publiques, — les sabres en charrues, — ... chacun
 « travaillera pour tous et tous pour chacun...

« S'il est nécessaire que le sang coule, il coulera — mais il arro-
 « sera le champ de l'avenir. — La guerre disparaîtra pour tou-
 « jours. — Les champs de bataille se changeront en autels, sur
 « lesquels l'humanité brûlera son encens à la gloire de la liberté.

« C'est alors *seulement* qu'elle célébrera la *vraie fête de la régénération de la lumière* (1). »

Ce discours a reçu les honneurs d'une publicité exceptionnelle tant il a excité l'admiration de la loge, et c'est le ton habituel de ceux qu'on entend dans la Maçonnerie. Quelle préparation pour les communes de l'avenir, quel public tout disposé à applaudir aux plus grands crimes, ne forme pas incessamment la Maçonnerie en paraissant ne faire que jouer à la fraternité !

Nous devons maintenant nous demander s'il y a autre chose qu'une identité de doctrines et des communications personnelles entre les membres des diverses sectes, s'il y a réellement une unité de direction qui relie entre elles toutes les sociétés secrètes y compris la Franc-maçonnerie.

Ici nous touchons au point le plus mystérieux de l'action des sociétés secrètes, à celui qu'elles cachent le plus soigneusement derrière le voile de ces Grands-Orients nationaux, qui se déclarent indépendants les uns des autres, parfois même s'excommunient.

L'histoire des sectes, telles qu'on la trouvera exposée dans le second livre, nous révèle l'existence, dès le XVI^e siècle, à l'époque du convent de Cologne (Liv. II, chap. II, § 2), d'une organisation secrète, aboutissant à un patriarche unique connu seulement d'un petit nombre de maîtres. Au XVIII^e siècle, l'ordre du Temple remplissait vis-à-vis des loges maçonniques le rôle d'*ordre intérieur*, et dirigeait les travaux des maçons ordinaires sans que ceux-ci s'en doutassent : c'est par son moyen que l'Illuminisme parvint à dominer toutes les loges et tous les rites à la fin

(1) *Deux discours maçonniques*, par Henry Merzbach, Bruxelles 1867. Marc-Michel Rey, imprimerie de Bouillon.

du siècle. Les hauts grades écossais servaient à cette époque de sanctuaires à cet ordre intérieur, et c'est pour cela qu'ils ont toujours été reconnus par les *puissances maçonniques*, malgré les protestations de nombreux maçons des grades symboliques, malgré même des schismes passagers.

Mais les hauts grades ont perdu cette signification de nos jours, et ce n'est pas dans leurs chapitres qu'il faut aller chercher le centre où se cache la direction suprême de la Maçonnerie universelle. Cette direction a continué cependant à exister. On en peut voir la preuve dans la brusque évolution accomplie par la Franc-maçonnerie quand elle a abandonné Napoléon I^{er} en 1808. Nous avons d'autre part des témoignages précis sur son existence à l'époque de la Restauration. Un écrivain maçonnique, dont on trouvera les propres paroles au liv. II, chap. VIII, § 5, attribue ce rôle à la continuation de l'ordre du Temple. Vers le même temps, la Haute-Vente romaine, dont le gouvernement de Grégoire XVI a saisi les correspondances, exerçait une suprématie incontestée sur les Carbonari comme sur les loges maçonniques de France et d'Allemagne. Elle réussit même pendant un certain temps à imposer sa domination à Mazzini, jusqu'au jour où celui-ci se débarrassa de ses membres par les procédés sommaires dont il avait l'habitude. Un peu plus tard le centre de direction se déplace, et, comme nous l'apprend le F. : Malapert, « le mot d'ordre donné aux loges du monde entier part de Pétersbourg et de Berlin et non plus de Paris. Elles deviennent, vers 1840, ajoute-il, livrées aux courants du Pan-Germanisme et du Pan-Slavisme (1). »

Un avocat saxon d'une rare vigueur d'esprit et d'une immense

(1) Discours du F. : Malapert à la loge *Alsace-Lorraine*, dans *la Chaîne d'union*, année 1874, p. 88-89. Ce discours est un résumé très-complet de l'action de la Maçonnerie dans les événements de l'histoire contemporaine. Il confirme dans ses grands traits tout l'ouvrage du Père Deschamps.

érudition, M. Eckert, qui a dévoué sa vie à dévoiler les mystères des sociétés secrètes et a mis au jour les documents les plus précieux sur leur action, est arrivé à la conclusion que l'*Ordre intérieur* existait toujours et gouvernait souverainement la Maçonnerie ou l'*Ordre extérieur*.

Voici comment M. Gyr, son traducteur, résume les résultats de ses investigations :

« La Maçonnerie, étant une association universelle, est gouvernée par un chef unique nommé *Patriarche*. Le titre de grand maître de l'Ordre n'est pas le privilège exclusif d'une famille ou d'une nation. L'Écosse, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont eu tour à tour l'honneur de donner à l'Ordre son chef suprême. Il paraît que lord Palmerston est revêtu aujourd'hui de la dignité du patriarcat.

« A côté du patriarche se trouvent deux comités, l'un législatif, l'autre exécutif. Ces comités, composés de délégués des Grands-Orient, connaissent seuls le *Patriarche* et sont seuls en rapport avec lui.

« Toutes les révolutions modernes prouvent que l'Ordre est divisé en deux parties distinctes : l'une *pacifique*, l'autre *guerrière*.

« La première n'emploie que des moyens intellectuels, c'est-à-dire la parole et l'écriture.

« Elle mène les autorités et les personnes dont elle a projeté la perte jusqu'au suicide ou à la destruction mutuelle.

« Elle conquiert au profit de l'Ordre toutes les places dans l'État, dans l'Église (1) et dans les universités, en un mot toutes les positions influentes.

« Elle séduit les masses, domine l'opinion publique au moyen de la presse ou des associations

« Son directoire porte le nom de Grand-Orient, et ses loges se ferment, je dirai tantôt pourquoi, dès que la division guerrière fait descendre dans la rue les masses qu'elle a acquises à l'Ordre.

(1) Eckert parle ici des confessions protestantes.

« Dès que la division pacifique a poussé ses travaux assez loin pour qu'une attaque violente ait des chances de succès dans un temps peu éloigné ; lorsque les passions sont enflammées, lorsque l'autorité est suffisamment affaiblie ou que les postes importants sont occupés par les traîtres, la division guerrière reçoit l'ordre de déployer toute son activité.

« Le directoire de la division belligérante s'appelle *firmament*.

« Dès qu'on en vient à des attaques à main armée et que la division belligérante a pris les rênes, les loges de la division pacifique se ferment. Cette tactique dénote encore toutes les ruses de l'Ordre.

« En effet, de cette manière il empêche qu'on ne puisse accuser l'Ordre de coopérer à la révolte.

« En outre, comme les membres de la division belligérante, en tant que hauts dignitaires, font partie de la division pacifique, mais non réciproquement ; comme l'existence de cette division est inconnue à la grande partie des membres de l'autre division, les premiers pourront se rallier aux seconds en cas d'insuccès. Les loges pacifiques s'empressent de protéger par tous les moyens les frères de la division belligérante, en les représentant comme des patriotes trop ardents, qui se sont laissés entraîner par le courant au delà des prescriptions de l'ordre et de la prudence (1). »

Le résultat auquel ses longues études ont conduit Eckert, est confirmé dans ses traits essentiels par ces paroles que M. d'Israëli a jetées non sans dessein dans un de ses romans politiques

(1) Eckert, *Magazin der Beweisführung für Verurtheilung des Freimaurerordens, als Ausgangspunkt aller Zerstörungthätigkeit gegen jedes Kirchenthum, Statenthum und Eigenthum* (Leipsig 1857), t. I, p. 29-38, trad. par Gyr, *La Franc-maçonnerie en elle-même et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe* (Liège 1859), p. 234 et suiv. Cf. *la Franc-maçonnerie dans sa véritable signification*, par Eckert, avocat à Dresde, trad. par Gyr (Liège 1854), t. I, p. 287, appendice.

et auxquelles ses derniers discours officiels donnent plus de portée encore :

« Le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans les coulisses. Cette diplomatie mystérieuse de la Russie, qui est la terreur de l'Europe occidentale, est organisée par les juifs, et ils en sont les principaux agents... Cette puissante révolution qui, actuellement même, se prépare et se brasse en Allemagne, où elle sera de fait une seconde réforme plus considérable que la première et dont l'Angleterre sait encore si peu de chose, se développe tout entière sous les auspices du juif, à qui est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales (1). »

(1) *Connigsby* (London 1844), p. 183-184.

M. Gougenot-Demousseaux, dans ses belles études sur *le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens* (in-8°, Paris 1869), a réuni un grand nombre d'indications sur les relations des hauts chefs de la Maçonnerie avec le Judaïsme. Il les résume ainsi : « La Maçonnerie, cette immense association dont les rares initiés, c'est-à-dire dont les chefs réels, qu'il faut se garder de confondre avec les chefs nominaux, vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïsme, princes et imitateurs de la haute cabale ! Car cette élite de l'ordre, ces chefs réels que si peu d'initiés connaissent, et qu'ils ne connaissent pour la plupart que sous des noms de guerre, fonctionnent dans la profitable et secrète dépendance des cabalistes israélites. Et ce phénomène s'accomplit grâce aux habitudes de rigoureuse discrétion auxquelles les assujétissent des serments et des menaces terribles ; grâce encore à la majorité des membres juifs que la mystérieuse constitution de la Maçonnerie asseoit dans son conseil souverain » p. 340. Il reproduit dans les pages suivantes, un article des *Historisch politische Blätter*, de Munich, de 1862, où l'on signale l'existence en Allemagne, en Italie et à Londres, de loges directrices inconnues au gros des maçons et où les juifs sont en majorité : « A Londres, où se trouve le foyer de la Révolution sous le grand maître Palmerston il existe deux loges juives, qui ne virent jamais de chrétiens passer leur seuil. C'est là que se réunissent tous les fils de tous les éléments révolutionnaires, qui couvent dans les loges chrétiennes. » L'article des *Historisch politische Blätter*, a été reproduit dans le *Monde* du 5 novembre 1862. M. Gougenot Demousseaux cite

Un homme qui avait joué un rôle fort actif dans les révolutions d'Italie, vers 1830, et qu'un concours de circonstances très particulières avait mis en relations envers le Père Deschamps, Henri Misley, lui écrivait en 1855 :

« Je connais un peu le monde, et je sais que, dans tout ce grand avenir qui se prépare, il n'y en a que quatre ou cinq qui tiennent les cartes. Un plus grand nombre croient les tenir, mais ils se trompent (1) ! »

encore, p. 368, l'opinion d'un homme d'État protestant, au service d'une grande puissance Germanique, qui lui écrivait en décembre 1865 : « Depuis la recrudescence révolutionnaire de 1845, je me suis trouvé en « relation avec un juif qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés « secrètes auxquelles il s'était associé, et qui m'avertissait huit à dix « jours d'avance de toutes les révolutions qui allaient éclater sur un « point quelconque de l'Europe. Je lui dois l'inébranlable conviction « que tous ces grands mouvements des peuples opprimés, etc., etc., « sont combinés par une demi-douzaine d'individus, qui donnent leurs « ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière ! »

(1) Le Père Deschamps a raconté ainsi dans la préface de son ouvrage (1^{re} édition) ses relations avec Henri Misley :

« Une circonstance fortuite m'avait mis en rapport avec lui, et trois ans au moins nous avons correspondu par lettres, sans compter plusieurs visites qu'il me rendit en passant dans le pays que j'habitais. Ses lettres étaient datées tantôt de Genève, tantôt de Londres, tantôt de Strasbourg, tantôt d'autre pays. Italien de naissance, il avait habité longtemps l'Espagne et y avait eu de grandes relations avec la cour, dont il connaissait parfaitement toutes les intrigues et tous les personnages. Il était en rapport avec Espartero, Kossuth, Fazy, Cavour, le roi Victor-Emmanuel et surtout Palmerston. C'était une grande intelligence ; il me faisait l'effet ou d'un frère enrôleur, tel que les décrit Weishaupt, ou d'un homme de caractère, se possédant parfaitement et dévoué, malgré les efforts de tous les siens, à la religion catholique et à la papauté. Sa séparation des révolutionnaires impies à la guerre d'Italie et sa mort en Espagne, quelques années après, prouvent que c'est au dernier jugement qu'il faut s'arrêter. » Sur Henri Misley et son rôle dans les révolutions d'Italie, V. Louis Blanc, *Histoire de dix ans* ; Thomas Frost, *The Secret societies of the European Revolution* (London 1876), t. II, p. 32 et suiv., p. 41. *Rivista Europea*, d'avril 1880, *Circo Menotti e la rivoluzione dell' anno 1831 in Modena*.

On trouvera au liv. II, chap. X, §§ 1 et 2, quelques fragments de la correspondance de Misley, de 1850 à 1855. Malgré la grande réserve de leur auteur, ses lettres indiquent l'action de ce comité directeur pesant sur les cabinets européens et dirigeant toutes les sociétés secrètes ; mais elles révèlent aussi les dissensions qui existaient alors comme aujourd'hui entre les éléments divers dont ces sociétés sont formées.

Tout en admettant l'existence continue de ce centre de direction unique, qui a succédé à l'ancien *patriarche souverain de l'ordre*, nous sommes portés à croire que l'autorité de cette direction n'est pas toujours reconnue universellement, que parmi l'armée des sociétés secrètes de nouvelles forces s'élèvent qui entrent parfois en conflit avec les anciennes, cherchent à s'emparer de la direction suprême, et ne se soumettent qu'à moitié à ses ordres en attendant qu'elles puissent elles-mêmes pénétrer dans ce centre souverain. De nos jours, Mazzini et la Haute-Vente romaine, Louis Napoléon et Mazzini, Karl Marx et M. de Bismarck, n'ont pas toujours pu s'accorder, malgré les liens qui les rattachaient les uns aux autres.

D'après un récit fort curieux que les évènements ont jusqu'ici confirmé dans ses grands traits et que l'on trouvera reproduit au livre II de cet ouvrage (chap. XII, § 3), le général Etzel, un des chefs les plus avancés de la Maçonnerie, aurait dit en parlant de M. de Bismarck, après le convent de Locarno, en octobre 1872 : « Il est à nous complètement, et le jour où nous le verrions titubant, nous lui retirerions notre confiance, il le sait très-bien. » Ce mot nous semble bien résumer l'état de dépendance où sont, les unes vis-à-vis des autres, les différentes fractions des sectes et en même temps l'antagonisme, la défiance que la poursuite d'intérêts différents suscite entre elles, sans même parler des rivalités personnelles de leurs chefs.

Ces discordes intestines sont souvent les moyens dont la Pro-

vidence se sert pour arrêter l'essor de la Révolution et ménager aux peuples les moyens de se retenir sur la pente où ils sont emportés.

Mais il ne faut pas se dissimuler que de plus en plus les sociétés secrètes tendent à l'unité, depuis la Maçonnerie bourgeoise et naïve, jusqu'aux sectaires cachés dans les cabinets européens et aux chefs de l'Internationale. Le jour où cette unité sera pleinement réalisée, les temps seront mûrs pour l'Antechrist.

VII. — LE SECRET DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE BUT DERNIER DES SECTES

Le *secret*, disent les constitutions maçonniques, est le *premier signe caractéristique de l'ordre*, et à chaque grade on fait prêter aux initiés un nouveau serment, par lequel ils se dévouent aux peines les plus atroces, au cas où ils viendraient à révéler les secrets de l'Ordre.

Or l'immense majorité des maçons, même de ceux qui parviennent *aujourd'hui* aux plus hauts grades, ne reçoit jamais aucune confiance.

Quelle est donc la signification de ces serments et le secret lui-même existe-t-il réellement ?

La rigoureuse obligation imposée aux maçons, de ne jamais rien révéler de tout ce qu'ils pourraient voir faire et entendre dire dans les loges est une garantie contre les indiscretions ou les surprises. Elle protège l'action occulte des directeurs suprêmes, l'existence de l'*ordre intérieur* dont on vient de parler, elle couvre enfin les tentatives faites à certains moments dans les loges pour recruter des adeptes d'élite dans un but actif (1).

Quant au secret lui-même, voici ce qu'en disait, en 1794, le manifeste du duc de Brunswick adressé à toutes les loges :

« Vos maîtres devaient vous dire, comme nos pères nous l'avaient appris, que les secrets de l'association ne peuvent être connus que par *quelques maîtres*, car que deviendraient des secrets qui seraient connus d'un trop grand nombre ? »

(1) Les autorités maçonniques cherchent, mais vainement, à lutter contre la publicité donnée de plus en plus aux actes des loges à mesure que les adeptes deviennent les maîtres du pouvoir politique. Ainsi, en juin 1877, l'assemblée générale des loges du Grand-Orient d'Italie a décidé que la publicité maçonnique fût plus réservée et qu'aucun nom de frère ne fût dorénavant imprimé dans les feuilles de la loge. En Belgique, des précautions toutes spéciales ont été prises pour qu'aucun exemplaire du *Bulletin du Grand-Orient* ne circulât dans le monde profane.

La possession de ce secret est indépendante de la collation des hauts grades et à plus forte raison des dignités officielles de l'Ordre. « Les sectes, dit un de leurs historiens les plus érudits, ont « presque toujours deux sortes de règles et de doctrines : l'une « vulgaire et générale, l'autre particulière, connue seulement de « certains initiés, *qui sont rarement dans les plus hauts grades,* « mais par les mains desquels tout passe et tout se fait en réalité (1). »

Le grand maître d'un *Grand-Orient* peut ne rien connaître du tout des secrets de l'Ordre, pas plus qu'il n'a souvent de puissance effective sur ses travaux (2).

L'Ordre sait se précautionner contre toute méprise, témoin ce serment du *chevalier de St-André* ou *maître supérieur écossais*, qui se prête dans les loges allemandes :

« Je jure librement à Dieu créateur de l'univers, entre les mains du maître légitime de cette loge et en présence des frères écossais ici présents, de cacher de la façon la plus secrète du monde

(1) *Les Sectes et les Sociétés secrètes, Essai sur leur histoire jusqu'à la Révolution française*, par le comte Le Coultoux de Canteleu, ouvrage composé d'après les manuscrits du prince de Hesse (Paris 1862, Dentu).

(2) Il faut lire dans l'ouvrage de M. Amant Neut, *La Franc-maçonnerie soumise au grand jour de la publicité à l'aide de documents authentiques*, t. I, p. 263, la mystification dont fut victime, en 1841, le baron de Stassart, grand maître de la Maçonnerie belge. Il ne fut même pas convoqué à une réunion des principales loges de Bruxelles, assemblée pour statuer sur les candidats aux élections de la Chambre des députés et il ne put empêcher une déclaration de guerre contre un ministère où figuraient ses amis. L'honorable grand maître ayant voulu réclamer dans une assemblée maçonnique, fut traité par ses frères de *niais* et de *rétrograde*, sur quoi il donna sa démission. V. liv. I, chap. III, § 4. Se rappeler aussi l'aventure plus sérieuse arrivée au grand maître du Grand-Orient de Turin Frappoli, pour avoir mécontenté les chefs suprêmes des sociétés secrètes.

les secrets auxquels je suis présentement parvenu et toutes les présomptions que j'en pourrai tirer, et de ne les révéler à personne, QUAND MÊME CE SERAIT LE MAITRE DE L'ORDRE ENTIER, si je ne le reconnais dans une haute loge écossaise régulière, ou s'il ne m'est désigné comme tel par mes supérieurs de cette loge (1). »

Ce grand secret de l'Ordre, il est actuellement possible même aux profanes de le pénétrer au moyen des écrits des fondateurs des sectes et surtout à la lumière des évènements auxquels ils ont pris part.

Mettre les *droits de l'homme* à la place de la *loi divine*, établir le règne de l'humanité à la place de celui du Créateur, c'est là, nous le verrons (Liv. I, chap. I), le but suprême des sociétés secrètes, celui qu'elles poursuivent dans toutes les situations et sous toutes les formes politiques. Pour y arriver, elles ont besoin de renverser le principe de la légitimité dans tous les gouvernements et avec lui toutes les bonnes coutumes nationales, de pervertir les bases mêmes de l'ordre social, et jusqu'au langage des peuples. Or comme les vérités de l'ordre religieux et de l'ordre social ne sont pas de pures idées, mais qu'elles s'incarnent sur cette terre dans des institutions positives, les sectes, pour réaliser leur but suprême, s'acharnent contre l'Église catholique, qui est non-seulement l'instrument essentiel du règne de Dieu sur la terre, mais encore la gardienne de l'ordre même purement naturel. Ce qu'elles veulent surtout frapper c'est le siège romain qui fait que l'Église catholique ne pourra jamais descendre aux abaissements d'une Église russe ou d'une Église anglicane. Avec la Papauté les sectes confondent dans leur haine la glorieuse lignée des descendants de saint Louis, qui, malgré les fautes de quelques-uns, n'ont jamais trahi la cause de Dieu ni renié leur titre de fils aînés de l'Église.

(1) Cité par Eckert, *Die frage der staatlichen Anerkennung der Freimaurer ordens in Oesterreich* (Vienne 1862), 2^e édit., p. 5.

Lilia pedibus destrue est depuis le XVIII^e siècle une devise répétée dans les grades de plusieurs rites maçonniques. Elle exprime l'esprit de tous et est la clef de toutes les révolutions contemporaines.

Ce secret des sectes est assurément communiqué aux membres de l'*ordre intérieur*, à ceux qui prennent part à la direction, mais il est loisible de le pénétrer à tous ceux qui savent lire dans les symboles de la Maçonnerie et dans ses rituels. C'est ce qu'indique nettement le haut maçon allemand, Dröeseke, dans un discours prononcé en 1849, à la loge la *Branche d'olivier* de Brème :

« Avant tout, nous considérons la Maçonnerie comme une institution émanant de la divinité. Celui qui a recevra jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Mais à celui qui n'a rien, la Maçonnerie ne peut rien donner ; elle l'appauvrit même, au sein d'une richesse apparente. Dans nos temples il est sans cesse question d'un *secret* ; même, pour parler plus exactement, on ne parle que de ce *secret*. Ce secret, on ne peut le cacher à celui qui a des yeux ; celui-là le pénètre sans la loge ; il est initié sans être entré dans nos sanctuaires. Tel autre ne parviendra jamais à le connaître, pas même par la loge et par le moyen de tous ses grades ; C'EST UN PROFANE, FUT-IL MÊME ASSIS A L'ORIENT DU TEMPLE, ET FIT-IL BRILLER LES BIJOUX DU GRAND MAITRE. Les moyens mêmes que nous employons pour résoudre ce problème, nos symboles, nos images, nos signes, nous les regardons comme des *secrets*. Pour quelle raison et de quel droit agissons-nous ainsi ?

« Nos symboles ne sont point des bilboquets qui servent à tuer le temps et à amuser les enfants ; ils sont les vases sacrés, où le saint des saints est conservé et exposé aux regards des initiés. Telles sont les paroles que l'on profanerait, si on les jetait devant les animaux immondes. Nos symboles ne sont pas l'objet représenté ; ils ne sont que des *allusions*, des réminiscences ; par eux, l'esprit est stimulé à faire des efforts pour conclure l'invisible de ce qui est visible. (1). »

(1) Cité par Eckert, *La Franc-maçonnerie dans sa véritable signification*, trad. franç., t. I, p. 274.

Toutes les sectes sont d'accord sur ce but de leurs efforts ; seulement, comme à leur haine satanique contre Dieu se mêlent toutes sortes de passions et de convoitises, elles se divisent souvent entre elles sur les moyens à employer et sur le point où elles voudraient s'arrêter dans leur œuvre de destruction.

Les révolutionnaires de haute lignée, les habiles, ceux qui ont su arriver les premiers à la fortune et aux honneurs, cherchent à concentrer leurs coups contre l'Église et la religion. Ils voudraient conserver dans la société un ordre purement matériel, autant parce qu'ils en recueillent les avantages que parce qu'ils connaissent la réaction inévitable des intérêts froissés par la démente des révolutionnaires, *qui vont jusqu'au fond*. Volontiers même, ils conserveraient l'Église comme un établissement humain, et se contenteraient de la corrompre pour s'en faire un instrument de règne, tel que l'anglicanisme, le schisme russe, l'évangélisme prussien.

Un franc-maçon célèbre et en même temps un homme d'État important en son temps, Blumenhagen, disait en 1825 : « Le « monde entier doit être le temple de l'ordre maçonnique, l'azur « du ciel son toit, les pôles ses murailles, *le trône et l'autel ses « piliers...* » (V. liv. II, chap. XIV, § 1). Voilà bien la pensée de cette Franc-maçonnerie, qui se fait au besoin constitutionnelle et conservatrice.

Bossuet a eu une profonde intuition des luttes des temps modernes quand, voyant dans la lumière des Écritures toutes les phases de l'existence des sociétés humaines, il a écrit ces paroles :

« Il y a deux sortes de persécutions : l'une est ouverte et déclarée, quand on attaque ouvertement la religion ; l'autre, cachée et artificieuse, comme celle de ce Pharaon qui, jaloux de l'abondance du peuple de Dieu, en inspirait la haine à ses sujets et cherchait

des moyens secrets de le détruire : *Venez*, dit-il, *opprimons-le sagement* (Exode I, 10, 11 et suiv.), c'est-à-dire secrètement et finement (1). »

Corrompre l'Église, *transformer le catholicisme*, comme l'écrivait Enfantin à la fin de sa carrière, a été le rêve de démence impie de Frédéric de Prusse, des deux Napoléon, de Louis-Philippe et du comte de Cavour ; c'est encore celui de M. de Bismarck. Ayant étouffé la foi dans leurs cœurs, ils ne tiennent plus compte de l'assistance surnaturelle dont l'Église est l'objet et, à la vue de toutes les portes que leur ont ouvertes l'or et l'intrigue, ils s'imaginent qu'avec un redoublement d'efforts et d'habileté ils viendront à bout de cette force immatérielle, qui leur résiste toujours.

Weishaupt, le fondateur de l'Illumnisme au XVIII^e siècle, traçait ainsi le plan de cette conjuration :

« S'il est intéressant pour nous d'avoir les *écoles ordinaires*, il est aussi très-important de gagner les *séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs*. Avec ce monde-là nous avons la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation, et, ce qui est par dessus tout, avec les ecclésiastiques le peuple et les gens du commun se trouvent dans nos mains. Observez cependant qu'il faut avec les ecclésiastiques bien des précautions. Ces messieurs tiennent rarement un juste milieu ; ils sont ou trop libres ou trop méticuleux, et ceux qui sont trop libres ont rarement des mœurs. »

Quarante ans après, les révolutionnaires aristocrates qui composaient la Haute-Vente romaine nouaient le même dessein avec

(1) *Élévations sur les Mystères*, IX^e semaine, I^{re} élévation.

une profondeur qui dépasse les calculs ordinaires des perversités humaines. Voici comment un de leurs chefs s'exprimait en 1818 dans une note confidentielle, qui traçait à la secte son programme d'action après le triomphe de la Restauration :

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la république fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres et subir tranquillement le joug des événements, qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises.

« La papauté a exercé de tout temps une action toujours décisive sur les affaires d'Italie par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieux et fidèles de toutes les latitudes ; la papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense, dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance. Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli : notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard....

« Ce qu'il nous faudrait donc, c'est un pape selon nos besoins... : Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand pape. C'est à

peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Église qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts. Mais quand ? Mais comment ? l'inconnu ne se dégage pas encore.

« Écrasez l'ennemi, quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances et de calomnies, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes... Pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des chefs apostoliques.

« Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de leur rêve. Celui des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc pas ni pour un échec, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des ventes, dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour au delà même de nos calculs les plus improbables (1). »

(1) Cité par Créteineau-Joly, *L'Église Romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 85-88.

Ces documents si précis sur l'action des sociétés secrètes, et notamment la correspondance des membres de la Haute-Vente italienne, avaient été saisis à la mort de l'un d'eux, en 1846, par le gouvernement pontifical. Ils ont été communiqués à Créteineau-Joly par le pape Grégoire XVI lui-même, dans les premiers jours du mois de mars 1846, et publiés plus tard avec l'approbation expresse de Pie IX. Ils sont encore aux archives du Vatican. Si l'on n'a pas publié les vrais noms des personnages et laissé subsister, dans l'ouvrage *L'Église romaine en face de la Révolution*, les pseudonymes sous lesquels il se cachaient, c'est par égard pour les familles distinguées, auxquelles plusieurs membres de la Haute-Vente appartenaient. Aucun document historique n'offre plus de garanties d'authenticité. Voyez *Créteineau-Joly, sa vie politique, religieuse et littéraire*, par l'abbé Maynard, Paris, Didot 1875, p. 340 à 402.

Si de pareils desseins pouvaient se réaliser, la Révolution serait vraiment maîtresse du monde et le règne de Satan remplacerait celui de Jésus-Christ.

Mais ils sont constamment déjoués par l'assistance que Dieu donne à son épouse. La corruption peut trouver prise sur des ecclésiastiques isolés, sur un Talleyrand, un Dalberg, un d'Andréa, elle ne peut pénétrer l'Église. Celle-ci, fidèle à sa mission divine, et défendue dans sa foi et dans son chef contre tous les assauts humains, dénoue les complots les plus habilement ourdis ; et, soit dans les Catacombes, soit sous la protection d'un pouvoir temporel légitimement acquis, elle ne cesse jamais de revendiquer, contre les corrupteurs et les persécuteurs hypocrites ou déclarés, ce gouvernement des âmes, qui est l'objet de la convoitise éternelle des sectes.

D'ailleurs ces révolutionnaires à hautes vues et à profonds desseins sont incessamment poussés par les flots pressés des révolutionnaires, qui ne sont pas encore satisfaits et veulent s'attaquer à des objets plus tangibles que l'Église, faire des ruines plus profitables pour eux que la destruction des croyances et des mœurs. Une fois déchristianisées, les masses réclament l'égalité absolue et le droit à toutes les jouissances. Un des insurgés des journées de juin 1848, le disait avec un cynisme brutal : « Quarante-huit heures de pillage et de robes de soie, voilà notre programme. »

C'est ainsi que la République marche derrière les monarchies libérales ou les césarismes démocratiques, et la Commune derrière les républiques conservatrices.

Le Socialisme est tout entier en germe dans les doctrines de la Maçonnerie, dans la symbolique de ses grades. Mais les francs-maçons aristocrates ou bourgeois que l'on a enrégimentés dans les loges et qui propageaient ces doctrines avec zèle, tant qu'ils étaient personnellement couverts par un gouvernement fort et par l'action

morale de l'Église, se refusent obstinément à les réaliser une fois qu'ils sont face à face avec les revendications de la rue. C'est ainsi qu'on a pu voir, en 1848, bien des loges se transformer en clubs *conservateurs*... de la fortune des francs-maçons. Aujourd'hui encore dans certaines loges de Paris, l'économie politique est fort en honneur, et des républicains naïfs y défendent avec conviction les droits du capital et y prêchent la résignation au salariat (1).

De son côté, l'*Internationale* n'épargne pas les sarcasmes à la Franc-maçonnerie. En 1870, elle l'excommuniait solennellement à Lyon (2), et cette année dans cette même ville, un comité radical exigeait de son candidat la déclaration qu'il n'était pas franc-maçon (3).

Mais, quelque violent que soit cet antagonisme entre les soldats des deux armées, les chefs ne le partagent pas. L'*Internationale* et les diverses organisations socialistes, ont jusqu'ici été aux mains d'hommes qui étaient plus ou moins dans la dépendance des directeurs suprêmes des sectes, et ceux-ci ont jusqu'à présent réussi à détourner contre l'Église les ardeurs révolutionnaires du prolétariat. L'élément jacobin, soit dans la commune parisienne, soit encore actuellement, a évidemment l'avantage sur l'élément purement socialiste, nous en avons journellement la preuve.

Néanmoins cette politique d'équilibre et d'intrigues ne peut pas toujours dominer les passions qu'elle déchaîne et l'opposition d'intérêts entre la Franc-maçonnerie et l'*Internationale*, entre le

(1) On peut voir dans le *Monde maçonnique* de janvier 1880 le résumé de plusieurs conférences économiques faites dans les loges par divers orateurs, et y saisir l'expression de leur étonnement profond en face de l'ingratitude des socialistes et de l'impuissance de leurs raisonnements sur les convoitises populaires.

(2) Voir la brochure intitulée : *Six mois de drapeau rouge à Lyon* (1871).

(3) Fait cité par le *Monde maçonnique* de janvier 1880.

Jacobinisme et le Socialisme, si l'on veut se représenter la diversité des sectes sous ces noms, cette opposition, disons-nous, est réelle, car elle découle de la nature des choses et de la position sociale de leurs membres.

Unies tant que l'édifice social chrétien est debout, les différentes couches des sociétés secrètes entrent en lutte, quand elles croient avoir triomphé définitivement, et elles défont souvent leur œuvre, anticipant ainsi par leur propre confusion l'heure des justices divines.

Ces rivalités et ces mouvements, tantôt parallèles, tantôt opposés, sont un des éléments les plus importants, et quelquefois les plus difficiles à apprécier, de l'action des sociétés secrètes dans l'histoire contemporaine.

On en trouvera le tableau aussi exact qu'il est possible à un historien de le donner dans les deux livres qui divisent l'ouvrage du père Deschamps : l'un est consacré aux principes des sociétés secrètes et à leur action doctrinale sur la société contemporaine ; l'autre à leur histoire et à la part qu'elles ont prise dans les révolutions des temps modernes.

LIVRE PREMIER

LES DOCTRINES DE LA FRANC-MACONNERIE ET LA RÉVOLUTION

« Quelqu'un d'entre vous, vénérables frères, pourra s'étonner peut-être que la guerre faite en notre siècle à l'Église catholique ait pris de si grandes proportions. Mais celui qui aura bien compris le caractère, les tendances, le but des sectes, qu'elles s'intitulent maçonniques ou qu'elles prennent un autre nom, et s'il les compare avec le caractère, la nature et le développement de cette lutte déclarée à l'Église presque sur toute la surface du globe, ne pourra révoquer en doute que la calamité présente ne doive être attribuée principalement comme à sa cause, aux ruses et aux machinations de ces mêmes sectes. C'est d'elles que se compose la synagogue de Satan..... Dévoilez surtout et attaquez l'erreur de ceux qui, trompeurs ou trompés, ne craignent pas d'affirmer que l'utilité sociale, le progrès, l'exercice d'une bienfaisance réciproque sont le but unique que se proposent ces conventicules ténébreux.

(Encyclique de S. S. PIE IX,
du 21 novembre 1873.)

CHAPITRE PREMIER

L'IDÉE MÈRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

I. — LA VÉRITÉ DIVINE ET L'IDÉE HUMAINE

Tout l'ordre des sociétés humaines repose sur une vérité fondamentale et un fait primordial.

La vérité fondamentale est que l'homme a été créé par Dieu, que sa fin dernière est Dieu et que, par conséquent, toutes ses actions, toutes les manifestations de son activité, doivent tendre, chacune dans son ordre, à cette fin.

La religion est le premier des moyens donnés à l'homme pour réaliser cette fin : elle le rattache à Dieu par la reconnaissance qu'il fait de sa subordination et par l'emploi des grâces spirituelles que la bonté du Créateur lui a préparées. La moralité des actions humaines a pour critérium essentiel la conformité à cette fin et à cet ordre. La société générale qui existe entre tous les hommes en vertu de leur origine et de leur fin commune et qui se traduit matériellement par l'échange des services économiques, la famille qui assure la conservation du genre humain, les différentes nationalités qui partagent le monde, l'autorité politique légitime qui maintient la paix dans l'intérieur de chaque nation, les libertés publiques qui permettent à chaque homme de remplir ses devoirs envers Dieu, envers lui-même, envers sa famille, envers ses concitoyens, la propriété enfin qui est la condition de l'ordre économique naturel, et qui assure la perpétuité du travail d'ou l'humanité attend sa subsistance, tous ces ordres divers de choses,

dans lesquels l'homme se meut et agit, sont en réalité autant de moyens coordonnés par lesquels il doit tendre à sa fin dernière, et c'est dans cette coordination hiérarchique que tous les droits de famille, de citoyen, de propriétaire, toutes les libertés publiques, privées et économiques, trouvent leur raison d'être et leur garantie contre les abus de la force, qu'elle émane d'un despote, d'un homme supérieur par l'intelligence, ou d'une multitude ayant pour elle la puissance du nombre.

Cet ordre naturel des choses, qui est essentiellement conforme à la droite raison, au bon sens, est en effet constamment menacé par les passions humaines, qui portent l'homme à s'insurger contre Dieu, à se prendre lui-même pour fin, et à opprimer ses semblables.

Ce désordre a pour cause le fait primordial de la *chute originelle*. L'homme est tenté à toute heure par un esprit mauvais qui hait Dieu et sa créature. Le tentateur rencontre une complicité secrète dans le cœur humain, malgré les protestations de la raison. Mais Dieu, dans son infinie miséricorde, a réparé cette chute par la merveille infinie de la *rédemption* due aux mérites surabondants de son Fils, le Verbe éternel incarné. Ces mérites sont appliqués à l'homme par le moyen d'une Église visible, essentiellement unique, et qui a pour organe une hiérarchie aboutissant au siège infaillible et indestructible de Pierre.

Non-seulement l'Église a pour mission de guider les hommes dans les voies spirituelles, mais encore elle garde le dépôt des vérités de l'ordre naturel, que méconnaissent les passions. Elle est, à ce double titre, le ciment de la société et la conservatrice de l'ordre civil.

La Révolution consiste essentiellement dans la négation de cette coordination des choses, de cette subordination de toutes les actions humaines à leur fin dernière. Elle met les droits de l'homme à la place de la loi de Dieu et, par un renversement radical de l'ordre, pose l'homme comme sa fin à lui-même.

Un penseur profond, qui a étudié, lui aussi, à fond l'action et les doctrines de la Maçonnerie, le Père Pachtler, a résumé dans un seul mot l'idée fondamentale de la Franc-maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes qui en dérivent : c'est la déification de l'humanité, ou l'homme mis à la place de Dieu.

« Cette expression d'*humanité*, avec le sens équivoque qui lui a été

donné depuis un siècle et demi, est, comme une douzaine d'autres néologismes, à la fois le voile et le véhicule de l'erreur.

« Ce mot est employé par des milliers d'hommes dans un sens confus, sans doute, mais toujours, cependant, comme le nom de guerre d'un certain parti pour un certain but, qui est l'opposition au Christianisme positif. Il ne signifie pas seulement l'être humain par opposition à l'être bestial, pas seulement un ensemble de pensées, d'aspirations et de rapports dignes de l'homme, mais aussi l'être humain *seul*, en opposition au Christianisme. Il a ainsi un sens politique qui se détache déjà des passages cités ci-dessus de Kant et de Herder, et qui paraîtra encore plus clairement dans les documents suivants. Les couleurs spécieuses avec lesquelles il apparaît, loin d'y contredire, prouvent, au contraire, soit une méprise dans la conception même des choses, soit une connivence tacite avec l'ennemi.

« Donc l'*humanité*, dans son sens réel et objectif, est cette notion qui *pose en thèse l'indépendance absolue de l'homme naturel, dans le domaine intellectuel, religieux et politique, et qui nie pour lui toute fin surnaturelle.* Dans le sens subjectif, comme devoir, *l'humanité est la reconnaissance de cette indépendance universelle, et la disposition en conséquence de nos propres actions, de telle sorte que l'indépendance d'autrui ne soit pas troublée par nous, mais que la perfection purement naturelle de la race humaine soit acheminée vers les voies du progrès.* Avec cela nous avons le dogme fondamental du *Libéralisme* de nos jours (1).

(1) Voici par exemple comment un auteur allemand contemporain, M. Bluntschli, professeur à Heidelberg, grand-maître de la G. . L. . de Bayreuth, expose la théorie de l'État moderne ou l'essence du *libéralisme* :

« L'État moderne est fondé *humainement* sur la nature humaine. L'État est une « communauté humaine de vie, créée et administrée par l'homme dans un *but* « *humain.*

« La conception moderne, pour n'être pas *religieuse*, n'est pas *irreligieuse*... La « science moderne avoue qu'elle ne saurait pénétrer la pensée de Dieu, mais elle « s'efforce de comprendre *humainement* l'État.

« La conscience moderne hait toute *théocratie*. L'État moderne est une organisa- « tion constitutionnelle humaine ; son pouvoir est réglé par le droit public ; sa po- « litique cherche le bien public d'après les conceptions de la raison humaine avec « des moyens humains.

« L'État moderne se considère comme une personne composée d'un esprit (*l'es- « prit national*) et d'un corps (*la constitution*). Il se sent indépendant et libre, mêm- « e au regard de l'Église, personne collective qui a également son esprit et son « corps ; et IL AFFIRME MÊME SUR ELLE SON DROIT ÉLEVÉ. » (*Théorie générale de l'État.*)

Et en Italie, l'un des fondateurs de l'unité révolutionnaire, M. Scialoja, a dit au Parlement en janvier 1867 :

« Il n'y a plus de questions mixtes ; le *principe humain*, qui sait tout, veut avoir « le droit de tout décider seul. C'est pourquoi tous les *emendats* qui étaient basés

« Aux trois erreurs initiales qui se trouvent dans cette *notion de l'humanité*, à savoir : la perfection originelle de l'homme, la négation de toute fin surnaturelle pour lui et son indépendance absolue, correspondent, ajoute le Père Pachtler, une série d'étapes dans la voie du mal qui sont *l'Humanité sans Dieu*, — *l'Humanité se faisant Dieu*, — *l'Humanité contre Dieu* : tel est l'édifice que la Maçonnerie cherche à élever à la place de l'ordre divin, qui est *l'Humanité avec Dieu* (1). »

II. — LA LÉGENDE MAÇONNIQUE

Cette idée de l'humanité mise à la place de Dieu, la Franc-maçonnerie ne l'exprime pas brutalement au premier abord ; mais elle l'insère dans tous ses rites, et l'exprime par tous ses symboles.

Un vaste temple à construire ; des apprentis, des compagnons et des maîtres qui y travaillent ; Hiram ou Adonhiram, un de ces maîtres, assassiné par trois des compagnons pour lui arracher le *mot de passe* ou *la parole de maître* ; le corps de ce maître enfoui dans la terre à retrouver et à remplacer ; sa mort à venger ; la construction du temple reprise pour être achevée : telle est la fondamentale et universelle allégorie, base et essence de la Franc-maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes. Ainsi l'enseignent tous leurs rituels et manuels, leurs orateurs et leurs interprètes les plus autorisés. Cette allégorie est indiquée dans les grades d'*apprenti* et de *compagnon* ; elle est longuement développée dans le grade de *maître* et va se complétant et s'éclaircissant dans les grades de *Rose-Croix*, de *Kadosh* et les der-

« sur l'existence d'un pouvoir spirituel, seul compétent sur certaines questions, dis-
« paraissent successivement devant l'omnipotence du pouvoir civil. Le concordat
« avec la France a été méconnu dès le lendemain de sa conclusion par la publica-
« tion des articles organiques. L'Espagne, l'Italie, l'Autriche font de même, sans
« souci des règles des contrats synallagmatiques et de la justice, car *l'État souve-*
« *rain n'admet pas de droit contre son droit*, et ses prétentions sont résumées dans
« ces mots : *L'Église doit jouir de la liberté qui lui est due comme à toute asso-*
« *ciation permise par l'État.* »

La Maçonnerie tient partout le même langage.

(1) DER GOTZE DER HUMANITÄT ODER DAS POSITIVE DER FREIMAURFREI (*La déification de l'humanité ou le côté positif de la Franc-Maçonnerie*), par G. M. Pachtler

1 in-8°. Fribourg-en-Brisgau. Herder, 1875.

niers grades du rite de Misraïm, où elle atteint son dernier développement.

Quel est ce temple ? quels sont ces compagnons, assassins du maître ? quel est ce maître ? Toute la philosophie de l'histoire contemporaine est renfermée dans la solution de ces questions ; là se trouvent aussi tous les secrets de la Franc-maçonnerie et des sociétés secrètes ; dans cette solution est le fond de tous les grades, la clef de tous les mystères.

Or, nous prétendons donner ici cette solution et en porter les preuves jusqu'à la DÉMONSTRATION.

Ce temple est le *temple de la nature* ou l'âge d'or maçonnique.

Le Dieu qu'on y adore est la NATURE elle-même, le DIEU-TOUT, ou DIEU-PAN, le FEU qui en est l'essence et qui a pour représentant le SOLEIL et le LINGAM INDIEN, tout ce qu'il y a de plus arriéré, de plus matérialiste et de plus fangeux dans les bas-fonds du vieux paganisme.

Les compagnons assassins à poursuivre et à exterminer sont : le mensonge ou la superstition, l'ambition ou la tyrannie, l'ignorance ou les préjugés ; c'est-à-dire, sous ces noms tels que les entendent les sociétés secrètes, LA RELIGION, ET SURTOUT LA RELIGION CATHOLIQUE, LA MORALE ET TOUTE RÈGLE DE MOËURS, LA MONARCHIE ET TOUTE AUTORITÉ, LA FAMILLE, *la propriété et la nationalité, l'éducation chrétienne, l'égalité, la liberté, la fraternité* elles-mêmes, ce triple et brillant voile maçonnique, la PAPAUTÉ enfin, et pour elle-même et comme étant le résumé, le centre et la garantie de toutes ces grandes et divines choses qui constituent et sur qui repose, comme sur sa base, la société qu'il faut détruire pour revenir à la nature.

Le maître à venger, le *Hiram ressuscité et vainqueur de tous ses ennemis et assassins*, l'adorateur et tout ensemble l'adoré du temple, c'est le vrai maçon, le philosophe, le sage, l'homme primitif, l'homme revenu ou ramené à l'âge d'or, à l'état de nature ou sauvage, qui est l'état par excellence de la liberté maçonnique.

III. LA PRÉTENDUE SIMPLIFICATION DE LA LOI MORALE
OU LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ PRIMITIVES

De tous les dogmes chrétiens, il n'en est point que la Franc-maçonnerie n'attaque plus radicalement que celui du péché originel, malgré le douloureux témoignage de la conscience et l'universelle croyance du genre humain. En cela ce n'est pas seulement la base du christianisme, mais encore toutes les constitutions civiles qu'elle renverse, car c'est sur ce fait primordial que repose l'autorité sociale à tous les degrés.

« Les erreurs morales et religieuses et surtout cette fatale croyance à la perversité naturelle de l'homme, disait il y a quarante ans le *Globe*, journal maçonnique, sont cause de presque toutes les méchancetés humaines. *L'homme est né bon, les institutions seules sont mauvaises* » (tom. II, p. 210).

Il y a peu de temps le F. . Peulevey, député du Havre, répétait dans une loge de Paris, comme conclusion de toute l'œuvre de la Maçonnerie : « Qu'il ne soit donc plus question de réhabilitation : l'homme n'a jamais déchu ; il ne fait que grandir incessamment. » (1)

C'était déjà la thèse de Rousseau, un illustre franc-maçon, dans le *Contrat social* ; ça été celle des constituants de 1789 et des conventionnels de 1793 ; c'est encore celle de tous les systèmes socialistes contemporains : or, les uns et les autres ont puisé cette erreur fondamentale dans l'enseignement des loges.

Puisque l'homme est bon par nature, ce sont les prescriptions de la morale qui sont la source du mal, et ce sont les institutions, à commencer par la religion et à finir par la propriété, qui le rendent mauvais.

Or, c'est précisément ce que dit bien nettement un haut maçon allemand, le juif Bechstein, dans son *Manuel maçonnique* :

« La Maçonnerie possède, dans ses symboles, d'autres trésors qu'elle partage entre ceux qui pratiquent la loi morale dans toute son étendue.

(1) *Chaîne d'union, journal maçonnique*, année 1877, p. 84.

Ici, nous avons un besoin plus impérieux de tenir secrète la Maçonnerie. Son secret consiste dans la simplicité de la loi morale, dans sa tolérance sans limite, et dans l'enchaînement de ses grades. Tout le monde veut être heureux ; la jouissance de la vie est un droit pour chaque homme, mais ce droit périclité par la pression des évènements actuels (1). »

Ainsi que nous le verrons dans le livre suivant (chap. V), l'esprit de la Maçonnerie s'est, à la fin du XVIII^e siècle, résumé tout entier dans la secte des illuminés allemands, fondée par Weishaupt. Cette secte s'est emparée à cette époque de la direction des loges de toute l'Europe continentale, et ses visées continuent à inspirer encore aujourd'hui les arrière-loges qui dirigent tout l'ordre. Or, Weishaupt dans ses écrits, qui étaient destinés aux seuls initiés, et qu'un hasard providentiel a seul fait tomber dans la publicité (2), esquissait ainsi la pensée fondamentale de son système :

« L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de la propriété (3). »

Ces quelques lignes indiquent l'idée mère de la Maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes : elle est en germe dans les grades symboliques, dans ceux que l'on donne à tous venants ; elle se développe scientifiquement dans les hauts grades, et se réalise brutalement dans le communisme de l'Internationale et l'anarchisme de Bakounine et de la démocratie socialiste.

(1) Cité par Eckert, *La France maçonnique en elle-même*, trad. française par Gyr, t. I, p. 246.

(2) Les écrits de Weishaupt et de ses principaux adeptes, saisis et publiés juridiquement par le gouvernement de Bavière, furent déposés aux archives secrètes de Munich, avec ordre du Duc électeur d'en communiquer les originaux à quiconque aurait quelque doute sur leur authenticité. Barruel et Robiano en ont reproduit en français toutes les parties importantes, l'un dans les *Mémoires sur le Jacobinisme*, l'autre dans son *Histoire de l'Église*, sans que personne en ait jamais contesté la vérité et l'exactitude.

(3) *Code illuminé. Système général.* (V. Robiano, *Continuation de l'Histoire de l'Église*, t. II, pièces justificatives, p. 395 et tout le reste, p. 391-457.)

Mais pour faire cette démonstration il faut analyser les négations destructives qui composent cette synthèse du mal, et nous allons, dans les chapitres suivants, montrer la Franc-maçonnerie et les sociétés secrètes destructives — de toute religion, — de toute morale, — de la famille, — de tout l'ordre des sociétés civiles, — et enfin de la propriété.

Cette démonstration, nous la ferons à la fois en analysant les rituels des différents grades et les écrits qui nous révèlent l'esprit général des sociétés secrètes.

Il est en effet des livres dont l'autorité et les témoignages sont d'une si grande valeur, qu'ils suffisent seuls à porter la conviction dans les esprits les plus prévenus. Ce sont ceux des fondateurs des sectes maçonniques, de leurs directeurs suprêmes, de leurs propagateurs et de leurs principaux adeptes, ceux des historiens de leurs œuvres les plus autorisés, placés par l'opinion publique entre leurs principaux initiés ; ce sont ceux que la plus haute autorité maçonnique, le Grand-Orient lui-même, a approuvés et dont il a, dans des jugements authentiques, autorisé l'impression ; ce sont ceux enfin qui, publiés par des secrétaires ou les officiers les plus élevés de ce même Grand-Orient, ne l'ont pu être qu'avec sa permission et sous sa garantie. (V. *Introduction*, II.)

Incontestablement c'est là, dans ces écrits, dans ces livres, que se révèlent sous un jour plus éclatant, malgré les précautions et les voiles dont on cherche encore à les envelopper, l'esprit général des sociétés secrètes, leur tendance et leur but.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DESTRUCTRICES DE TOUTE RELIGION

I. — WEISHAUP ET L'ILLUMINISME ALLEMAND

Les premiers écrits qui se présentent sont ceux de Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme.

Or, voici comment parle Weishaupt du but de l'Illuminisme :

« Celui qui veut travailler au bonheur du genre humain, ajouter au contentement et au repos des hommes, diminuer leur mécontentement, celui-là doit *scruter* et *affaiblir* tous les principes qui troublent leur repos, leur contentement et leur honneur. De cette espèce sont tous les *systèmes qui s'opposent à l'ennoblissement et à la perfection de la nature humaine* — (péché originel entre autres) —, qui, sans nécessité, multiplient le mal dans le monde, ou le représentent plus grand qu'il n'est ; tous les systèmes qui ravalent le mérite, la dignité de l'homme, qui diminuent la confiance dans ses forces naturelles — (humilité, sacrements, grâce, prière) — ; qui décrivent la raison humaine — (foi, révélation, mystère) — et qui ouvrent ainsi une voie libre à l'imposture — (à toute religion révélée) —. Tous les systèmes théosophiques et mystiques — (toute religion, toute philosophie qui a Dieu pour base et pour objet) —, tous ceux qui ont quelques rapports prochains ou éloignés avec ces systèmes, tous les principes qui dérivent de la théosophie souvent très-cachés dans nos cœurs, finissent par conduire les hommes à ce terme et appartiennent à cette classe (1). »

(1) *Système corrigé de l'Illuminisme avec ses grades et ses constitutions. Instructions pour les adeptes enclins à la manie de croire et d'adorer un Dieu*, par Adam Weishaupt. Barruel, *Mémoires*, t. III, p. 185.

Aussi écrivait-il à Zwach, conseiller aulique, un de ses premiers adeptes admis dans la secte, sous le nom de Caton :

« Vous savez que l'unité de Dieu était un des secrets révélés dans les mystères d'Eleusis. Oh ! pour cela, n'ayez peur de trouver rien de semblable dans les miens. » Et encore : « Adressez-moi le frère Numénius — (c'était un adepte croyant encore à Dieu) — et tâchez de le mettre en correspondance avec moi : je veux chercher à le guérir de la théosophie et à le rendre à notre objet (1). »

Ainsi, destruction de la religion chrétienne et de toute religion, anéantissement même de l'idée de Dieu, voilà le but de l'Illuminisme clairement proclamé par son fondateur.

Cependant, pour l'atteindre avec plus de succès et pour pervertir un plus grand nombre d'âmes, il y fallait de l'hypocrisie, des calomnies et de honteuses fraudes, et on ne recula devant aucun de ces moyens.

« Pour réunir et mettre en action, écrivait au même Caton le lieutenant de Weishaupt, le baron Knigge, si célèbre dans l'Illuminisme sous le nom de Philon, pour faire concourir à notre objet et ceux qui repoussent toute révélation divine, et ceux *parmi les commençants qui croient en avoir besoin*, pour fixer leurs idées, il fallait trouver une explication du Christianisme qui rappelât les superstitieux à la raison et qui apprît à nos sages plus libres à ne pas rejeter la chose pour l'abus.

« Ce secret devait être celui de la Maçonnerie et nous conduire à notre objet. Cependant le despotisme s'accroît chaque jour et l'esprit de liberté gagne aussi partout en même temps. Il fallait donc ici réunir les extrêmes. Nous disons donc encore ici que Jésus n'a point établi une nouvelle religion, mais qu'il a simplement voulu rétablir dans ses droits la religion naturelle ; qu'en donnant au monde un lien général, en répandant la lumière et la sagesse de sa morale, en dissipant les préjugés, *son intention était de nous apprendre à nous gouverner nous-mêmes et de rétablir, sans les moyens violents des révolutions, la liberté, l'égalité parmi les hommes*. Il ne s'agissait pour cela que de citer divers textes de l'Écriture et de donner des explications *vraies* ou *fausses*, n'importe, pourvu que chacun trouve un sens d'accord avec la raison dans la doctrine de Jésus. Nous ajoutons que cette religion si simple fut ensuite dénaturée, mais qu'elle se maintint par la discipline du secret et qu'elle nous a été transmise par la Maçonnerie.

(1) *Écrits originaux*, t. I, lettres 4 et 3 à Caton, *ibid.*, p. 181-182.

« Spartacus — (c'est le nom de guerre de Weishaupt) — avait réuni bien des données pour cela. J'ai ajouté les miennes dans l'instruction pour les deux grades (écossais de St-André et Epopte ou prêtre) ; nos gens voyant ainsi que nous seuls avons le vrai christianisme, il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques mots contre le clergé et les princes. Cependant je l'ai fait de manière que je voudrais donner ces grades aux papes et aux rois pourvu qu'ils eussent passé par nos épreuves.

« Dans les derniers mystères, nous avons d'abord à dévoiler aux adeptes cette pieuse fraude, ensuite à démontrer par les écrits l'origine de tous les mensonges religieux, leur connexion ou leurs rapports mutuels. Nous finissons par raconter l'histoire de notre ordre (1). »

Dans la deuxième partie de l'instruction pour le frère *insinuant* ou *enrôleur* Weishaupt veut aussi qu'on insiste sur l'incertitude où l'on se trouve aujourd'hui sur la *nature de l'âme*, son immortalité, sa destinée... et que dans la réunion des *Minervalistes* (deuxième grade) on lise et on commente tantôt des passages de la Bible, tantôt des passages de Confucius, d'Epictète, de Sénèque, en ne donnant aux uns et aux autres que la même autorité.

« Avec nos commençants, écrivait-il encore à Caton, soyons prudents sur les livres de religion et de politique. Dans mon plan, je les réserve pour les grands mystères. Quant à présent, ne donnons aux élèves que des livres historiques ou de raisonnement. La morale avant tout doit être notre objet. Robinet, Mirabeau, *Système de la nature*, publié par Diderot sous le nom de Mirabaud, le *Système social*, la *Politique naturelle*, la *Philosophie de la nature* et semblables — (livres matérialistes et athées, comme chacun sait) —, sont destinés pour les grades plus avancés.

« Il faut à présent les cacher soigneusement à nos élèves et spécialement Helvétius, *De l'homme*. Si cependant on trouvait chez quelques-uns ces livres ou autres semblables, sans les louer ou les blâmer, on les leur laissera. »

Et dans son *Instruction pour les adeptes enclins à la manie de croire et d'adorer un Dieu*, il leur apprend à laisser de côté la création comme une chimère inconnue à toute l'antiquité, à réduire toutes les religions à deux systèmes : l'un, celui de la matière coéternelle à Dieu, faisant partie de Dieu, émanée de Dieu, lancée hors de Dieu et séparée de Dieu, pour devenir le monde ; et l'au-

(1) *Écrits originaux*, t. II. — Lettre de Philon-Knigge à Caton. Barruel, *Mémoires*, t. III, p. 150.

tre, celui de la matière coéternelle à Dieu, sans être Dieu, mais travaillée par Dieu pour la formation de l'univers. Ainsi Dieu n'est plus qu'un architecte. Sur ces suppositions, il bâtit une histoire de toutes les religions, qui les rend toutes également absurdes. Il fait dans le même discours une compilation à sa manière de toutes les écoles du philosophisme et de ses systèmes et, foulant aux pieds toutes les données de l'histoire, il fait sortir de ces systèmes le Christianisme et toutes les religions. Le résultat en est que toutes les religions sont fondées sur l'imposture et la chimère ; que toutes finissent par rendre l'homme *lâche, paresseux, rampant, et superstitieux* ; que toutes le ravalent et troublent son honneur. Tel est l'esprit de tous les grades : par tout l'homme attentif y voit poindre l'athéisme ; la nature y fait tout ; c'est sur elle que l'on compte ; c'est son état primitif qu'on veut rétablir, et dans le dernier grade enfin, celui de mage ou de philosophe, qu'il était défendu aux récipiendaires de garder par écrit, Weishaupt, résumant tous les autres, abandonnant toutes les équivoques et toutes les allégories, pose ouvertement les principes fondamentaux du Spinosisme. Tout y est matériel : Dieu et le monde ne sont qu'une même chose ; toutes les religions sont *inconsistantes, chimériques* et *l'invention d'hommes ambitieux*.

II. — SAINT-MARTIN OU L'ILLUMINISME FRANÇAIS

Après Weishaupt, c'est Saint-Martin, le théoricien de l'Illuminisme français, dont les adeptes ont eu la plus grande action sur les loges de l'Europe entière, à l'époque qui a précédé immédiatement la Révolution. Louis Blanc parle ainsi de son ouvrage. *Des erreurs et de la vérité* : « Au nom d'un spiritualisme pieux, dit-il, le « *philosophe inconnu* s'élevait contre la folie des cultes humains. « Par les sentiers de l'allégorie, il conduisait au sein du royaume « mystérieux que dans leur état primitif — (état de purs es- « prits) — l'homme avait habité. » — « Il ne fut pas seulement « révéral, dit Findel dans son *histoire de la Franc-Maçonnerie*, « comme un évangile par des FF. . . isolés ; mais en Allemagne « on le considéra comme une mine de vraie science maçonnique « et on le recommanda particulièrement aux FF. . . initiés cheva- « liers d'Asie. Le F. . . Claudius le traduisit en allemand. »

Voici comment Saint-Martin expose lui-même son système, renouvelé des manichéens et des néo-platoniciens :

« L'homme est à présent composé de deux êtres, l'un sensible, l'autre intelligent. Nous avons laissé entendre que, dès son origine, *il n'était pas sujet à cet assemblage* et que, jouissant des prérogatives de l'être simple, *il avait tout en lui et n'avait besoin de rien pour se soutenir*, puisque tout était renfermé dans les dons précieux qu'il tenait de son principe. Dès son origine, l'homme avait donc *pour loi de régner sur la région sensible, comme il le doit encore aujourd'hui* ; mais, comme il était alors doué d'une force incomparable et qu'il n'avait aucune entrave, tous les obstacles disparaissaient devant lui. Aujourd'hui il n'a plus, à beaucoup près, les mêmes forces. Lorsque l'arrêt foudroyant eut été prononcé contre lui, il ne lui resta de tous les dons qu'il avait reçus qu'une *ombre de liberté, c'est-à-dire une volonté presque toujours sans force et sans empire*. Tout autre pouvoir lui fut ôté — (celui même de l'intelligence, comme il le suppose plus bas) —, et sa réunion avec un être sensible le réduisit à n'être plus qu'un assemblage de deux causes inférieures en similitude de celles qui régissent tous les corps.

« Quels fruits l'homme pourrait-il donc produire aujourd'hui, si, dans l'impuissance que nous lui connaissons, il croyait n'avoir d'autre loi que sa propre volonté et s'il entreprenait de marcher sans être guidé par cette cause active et intelligente dont il *dépend malgré lui*, et de laquelle il doit tout attendre, ainsi que des *êtres corporels* parmi lesquels il est si tristement confondu ?...

« Telle est cependant la marche que les hommes ont suivie, c'est-à-dire qu'ils n'ont presque jamais porté la vue au delà du sensible. Or, cette faculté sensible étant bornée et privée du *pouvoir nécessaire pour se diriger elle-même*, ne présentera jamais que des preuves réitérées de variété, de dépendance et d'incertitude. En effet, toutes les *branches de l'ordre civil et politique* qui réunit les différents peuples ont-elles d'autre but que la matière ? La partie morale même de tous leurs établissements s'élève-t-elle au delà de cet ordre humain et visible ? Il n'y a pas jusqu'à leurs *institutions les plus vertueuses* qu'ils n'aient réduites d'eux-mêmes à des règles sensibles et à des lois extérieures, parce que, dans toutes ces choses, les instituteurs ayant marché seuls et sans guide, c'est l'unique terme où ils avaient pu porter leurs pas. *La faculté intellectuelle de l'homme n'est donc absolument pour rien dans de pareils faits.*

« Commençons par observer l'institution la plus respectée et la plus universellement répandue dans tous les peuples, celle qu'ils regardent *avec raison* comme ne devant pas être l'ouvrage de leurs mains. Il est bien clair, par le zèle avec lequel toute la terre s'occupe de cet objet sacré, que tous les hommes en ont en eux et l'image et l'idée. Nous apercevons chez toutes les nations une uniformité entière sur le *prin-*

cipe fondamental de la religion. Toutes reconnaissent un être supérieur qu'il faut prier, toutes le prient.

« Cependant les soins que tous les peuples se donnent pour honorer le premier être nous présentent, comme toutes les autres institutions, des différences et des changements successifs et arbitraires *dans la pratique comme dans la théorie* ; en sorte que, parmi *toutes les religions*, on n'en connaît pas deux qui l'honorent de la même manière. Or, je le demande, cette différence pourrait-elle avoir lieu, si les hommes avaient pris le même guide et qu'ils n'eussent pas perdu de vue la seule lumière qui pourrait les éclairer et les concilier. C'est donc en s'éloignant de cette lumière que l'homme demeure livré à ses propres facultés... et cependant, quoiqu'il ne sache plus si l'hommage qu'il lui offre est vraiment celui que cet être exige, il préfère d'en rendre un tel qu'il conçoit à la secrète inquiétude et au regret de n'en point rendre du tout.

« Tel est en partie le principe qui a formé les fausses religions et qui a défigurée celle que toute la terre aurait dû suivre ; alors pourrions-nous être surpris de voir si peu d'uniformité dans les usages pieux de l'homme et de son culte, de lui voir produire toutes ces contradictions, toutes ces pratiques opposées, tous ces rites qui se combattent et qui, en effet, *ne présentent rien de vrai à la pensée*. N'est-ce pas là où, l'imagination de l'homme n'ayant plus de frein, *tout est l'ouvrage de son caprice et de son aveugle volonté* ? N'est-ce pas là par conséquent où tout doit paraître indifférent à la raison, puisqu'elle ne voit plus de rapports entre ce culte et l'être auquel les *instituteurs et les partisans* veulent l'appliquer ?

« Nous avons vu que, malgré tous les raisonnements sur la nature, les hommes étaient obligés de se *soumettre à ses lois* ; nous avons assez fait connaître que les *lois de cette nature étaient fixes et invariables*, quoique, par une suite des *deux actions* qui sont dans l'univers — (du bon et du mauvais principe, un des dogmes fondamentaux du Martinisme et de la plupart des loges maçonniques, comme nous verrons) —, leur accomplissement fut souvent dérangé.

« Nous savons donc déjà *avec évidence* qu'il est dans la nature corporelle une puissance supérieure à l'homme et qui l'assujettit à ses lois... Si l'homme est soumis à cette nature, à plus forte raison le sera-t-il aux principes supérieurs qui la dirigent et la soutiennent. Que produira donc tout ce qu'il pourra faire, imaginer, dire, instituer contre les lois de ces principes supérieurs ? Loin qu'ils en soient le plus légèrement altérés, ils ne font que montrer davantage leur force et leur puissance en laissant l'homme qui s'en éloigne livré à ses propres doutes et aux incertitudes de son imagination et en *l'assujettissant à ramper* tant qu'il voudra les méconnaître.

« *Nous ne pouvons donc plus douter* que la raison de toutes ces diffé-

rences que les nations nous offrent dans *leurs dogmes et dans leur culte* ne viennent de ce que, dans leurs institutions, elles ne sont pas appuyées de cette cause active et intelligente.

« On ne doit pas non plus me demander actuellement quel est celui de tous les cultes établis qui est le véritable culte ; le principe que je viens de poser doit servir de réponse à toutes les questions sur cet objet (1). »

Ainsi, dogmes et cultes, tout est faux dans toutes les religions qui existent ou qui ont existé dans le monde, depuis que nous avons perdu notre état primitif de purs esprits. A peine le monde en a-t-il conservé le *principe fondamental*, ou l'idée de l'être supérieur. Car le mot de Dieu ne se trouve jamais sous la plume du philosophe inconnu ; encore en lui appliquant le raisonnement, *critérium des erreurs*, le défaut d'uniformité, ce principe fondamental est-il obligé lui aussi de s'évanouir. Toutes les religions, en effet, d'après le philosophe, présentent non-seulement des *différences et des variétés* dans la pratique du culte à rendre à l'être supérieur, mais encore dans la *théorie* ou dans l'idée même qu'elles nous donnent de cet être. Tout ce qu'elles enseignent sur son existence, sur sa nature, sont donc, par la même raison, l'ouvrage du caprice de l'homme ou de son aveugle volonté. Et comme il n'y a pas, non plus, par le monde deux hommes qui se ressemblent parfaitement, et dans la nature et dans les mêmes espèces deux individus, sur le même arbre deux feuilles qui ne présentent bien des différences et des variétés, il s'ensuivrait que l'homme, son corps, la *nature extérieure et sensible* tout entière n'est qu'une illusion, l'ouvrage du *caprice et de l'aveugle volonté*.

Que restera-t-il donc debout ? rien, zéro. Et cette conséquence, le philosophe inconnu non-seulement l'avoue, mais entreprend de la démontrer par un procédé cabalistique :

« Nous pouvons également regarder le cercle entier, dit-il encore, comme un être corporel dont la circonférence est la forme ou le corps, et dont le centre est le principe immatériel. Séparer ce principe de sa forme corporelle, n'est-ce pas la même chose que de séparer le centre de sa circonférence, et, par conséquent, la même chose que d'ôter l'unité un du dénaire dix \odot , qui figure le monde entier. Mais si on ôte une unité du dénaire dix, il est bien certain qu'il ne restera que neuf en nombre. Cependant il nous reste en figure le zéro, 0, ou la ligne circu-

(1) *Des Erreurs et de la Vérité*, p. 199, 200, 201, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 220, 221.

laire, ou enfin la circonférence. Que l'on voie aussi, d'après le rapport existant entre le zéro, qui est comme nul par lui-même, et le nombre neuf ou celui de l'étendue, *si on aurait dû blâmer si légèrement ceux qui ont prétendu que la matière n'était qu'apparente* (1). »

« L'homme s'est donc égaré, dit toujours le fondateur des loges martinistes, en allant de quatre (seul nombre qui soit le quadruple de sa racine ou d'un) à neuf (qui équivaut à zéro); il ne pourra se retrouver qu'en allant de neuf à quatre, nombre sacré, quaternaire, que nous nommons *principe générateur*, nombre qui produit tous les êtres et qui leur sert de mesure (2). »

« Mais comment exécuter cet incompréhensible retour du zéro au principe générateur, n'ayant plus qu'une *ombre de liberté, une volonté presque toujours sans force et sans empire*, tout autre pouvoir nous ayant été ôté, volonté aveugle et sans pouvoir nécessaire pour se diriger elle-même? *Comment revenir de neuf à quatre avec un corps qui forme autour de nous un voile ténébreux*, qui cache à notre vue la vraie lumière et qui est tout à la fois une *source continuelle de nos illusions et l'instrument de nos nouveaux crimes*, quoique n'étant qu'une simple apparence équivalant à zéro? Comment dans un tel état regagner le bienheureux quaternaire, quand, *doué d'une force incomparable, n'ayant aucune entrave, tous les obstacles disparaissant devant lui, quand ayant tout en lui et n'ayant besoin de rien pour se soutenir*, l'homme n'a pu conserver ce divin quaternaire (3). »

Reconnaître l'être supérieur, se soumettre à ses lois? Mais c'est la question, c'est le retour effectué de neuf à quatre. Quelles sont les lois de cet être supérieur? Qu'est-ce que cet être supérieur lui-même? Où est-il? Quels sont les chemins qui conduisent à lui? Qui m'y conduira? Qui m'y fera marcher, puisque tout pouvoir m'a été ôté, et qu'environné de ténèbres, enchaîné de toutes parts dans les illusions du sensible, il me reste à peine une heure de liberté? Écoutons :

« Tel est, on le sait, l'état malheureux de l'homme actuel qu'il ne peut, non-seulement arriver au terme, mais même faire un seul pas dans cette voie, sans qu'une autre main que la sienne lui en ouvre l'entrée, et le soutienne dans toute l'étendue de la carrière! On sait aussi que cette main puissante est cette même cause physique à la fois intelligente et active dont l'œil voit tout et dont le pouvoir soutient tout dans le temps. Or, si ses droits sont exclusifs, comment l'homme,

(1) *Des Erreurs et de la Vérité*, p. 460.

(2) *Ibidem*, p. 38, 414, 416.

(3) *Ibidem*, p. 200.

dans sa faiblesse et dans la *privation la plus absolue*, pourrait-il dans la nature se passer seul d'un pareil appui ?

« Il faut donc qu'il reconnaisse ici de nouveau et l'existence de cette cause et le besoin indispensable qu'il a de son secours pour se rétablir dans ses droits. Il sera également obligé d'avouer que, si elle peut seule satisfaire pleinement ses désirs sur les difficultés qui l'inquiètent, le *premier et le plus utile de ses devoirs est d'abjurer sa fragile volonté*, ainsi que les fausses lueurs dont il cherche à en colorer les abus, et de ne se reposer que sur cette cause puissante qui, aujourd'hui, est l'unique guide qu'il ait à prendre.

« Que ne puis-je déposer ici le voile dont je me couvre et prononcer le nom de cette cause bienfaisante, la force et l'excellence même sur laquelle je voudrais pouvoir fixer les yeux de tout l'univers ! Mais quoique cet être ineffable, la clef de la nature, l'amour et la joie des simples, le flambeau des sages et même le secret appui des aveugles, ne cesse de soutenir l'homme dans tous ses pas, comme il soutient et dirige tous les actes de l'univers, cependant, le nom qui le ferait le mieux connaître suffirait, si je le proférais, pour que le plus grand nombre dédaignât d'ajouter foi à ses vertus et se défiât de toute ma doctrine. Ainsi le désigner plus clairement, ce serait éloigner le but que j'aurais de le faire honorer. (1). »

Il se fera connaître plus tard et sur toute la ligne maçonnique. Mais, en attendant, voilà l'homme bien avancé. La religion nouvelle le réduit à zéro ; elle ne lui laisse qu'une ombre de liberté ; on l'enveloppe de ténèbres inextricables, et on veut, pour le sauver ou pour retourner de neuf à quatre, qu'il reconnaisse une cause qui est la clef de la nature sans laquelle il ne peut rien connaître, ni faire un seul pas dans la carrière du retour ! Et cette cause, on ne veut pas même lui en dire le nom, et il suffirait de le lui dire pour qu'il n'y crût pas !

Est-ce assez de contradictions et d'absurdités ? Non, écoutons encore :

« Quelles qu'aient été les découvertes de l'homme, après avoir reconnu une cause supérieure dans la nature, après avoir reconnu qu'elle était supérieure à sa pensée, il n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il devait y avoir des lois par lesquelles elle agissait sur celui qui lui était soumis, et que, si les êtres qui devaient tout attendre d'elle ne remplissaient pas ces lois, ils ne pourraient espérer aucune lumière, aucune vie, aucun soutien. »

(1). *Des Erreurs et de la Vérité*, p. 533.

Ainsi l'homme connût-il l'être supérieur, en sût-il le nom qu'on ne peut et qu'on ne veut lui dire, en comprît-il toute la nécessité ou l'impossibilité sans lui de connaître la voie qui y conduit et d'y faire un pas, il faudrait encore qu'il connût ses lois et qu'il s'y soumit pour pouvoir espérer même de lui quelque lumière et quelque soutien.

« Mais, me dira-t-on, continue le fondateur de l'Illuminisme, quand même les hommes en viendraient à convenir aussi de la nécessité de cette cause pour diriger toute la conduite des hommes (quand ils en connaîtraient et suivraient les lois), quels moyens auraient-ils pour savoir quand elle y préside ou non ? car leurs dogmes et leurs établissements en ce genre n'ayant pas la moindre uniformité, il leur faut absolument une autre loi que celle de l'opinion pour s'assurer qu'ils sont dans le vrai chemin.

« Si cependant cette cause intelligente ne pouvait jamais être connue sensiblement par l'homme, il ne pourrait jamais être sûr d'avoir trouvé la meilleure route et de posséder le véritable culte, puisque c'est cette cause qui doit tout opérer et tout manifester : il faut donc que l'homme puisse avoir la certitude dont nous parlons et que ce ne soit pas l'homme qui la lui donne ; il faut que cette cause elle-même offre clairement à l'intelligence et aux yeux de l'homme les témoignages (sensibles par conséquent) de son approbation ; il faut enfin, si l'homme peut être trompé par les hommes, qu'il ait des moyens de ne se pas tromper lui-même et qu'il ait sous la main des ressources d'où il puisse attendre des secours évidents (1). »

Ainsi l'homme déchu dans son état terrestre est dans l'impuissance radicale de se réhabiliter, de connaître même quoi que ce soit avec certitude, religion, culte, morale, gouvernement, lois, que par l'appui, les lumières, la direction absolue de la cause intelligente supérieure qui conduit tout dans la nature ; et il ne peut rien obtenir d'elle, ni lumière, ni appui, qu'en se soumettant aux lois par lesquelles elle agit elle-même sur ce qui lui est soumis. Et cet appui, ces lumières, cette direction absolue, ces lois et la soumission à ces lois, c'est lui, lui seul, sujet à toutes les erreurs et les illusions du sensible, zéro au fond, qui doit les découvrir en lui, et, par l'évidence sensible, discerner ce que cette cause supérieure fait connaître comme la vérité ! Mais cette évidence, c'est à chaque homme en particulier qu'elle doit être don-

(1) *Des Erreurs et de la Vérité*, p. 222 et 223.

née, puisque l'homme *peut être trompé par les hommes*, et dans ce cas ce ne serait qu'une *variété* et une *différence nouvelle* ajoutées à toutes les autres, et qui en prouve, selon le principe absolu du philosophe inconnu, l'erreur et la fausseté par cela même. Zéro encore et toujours zéro ; et, jusqu'à ce que tout le monde reçoive à la fois la même évidence, et qui, comme sensible, ne serait encore que zéro, les loges de l'illuminisme allemand et français, quoique différant essentiellement et dans leur point de départ et dans leur but, seront cependant d'accord unanimement pour déclarer fausses toutes les religions, imposteurs tous les prêtres sans exception, et pour travailler efficacement à la destruction des unes et des autres. Et à cet effet, les loges martinistes viennent de jeter dans la rue, sous le nom de spiritisme, leur lourd bagage de contradictions et d'absurdités, revues encore et augmentées par les *esprits supérieurs*, pour ouvrir les yeux et ramener de neuf à quatre les masses imbéciles qui cherchent la vérité dans la nécromancie, le somnambulisme et les tables tournantes. Quelle justice de Dieu sur l'infailibilité souveraine de la raison et sur son progrès continu !

III. — COMMENT L'ESPRIT DE L'ILLUMINISME ANIME TOUJOURS LA MAÇONNERIE

Le F. : Malapert, orateur *du suprême conseil du rite écossais*, a signalé récemment en ces termes l'influence que l'illuminisme avait exercé sur la Maçonnerie :

« Pour la pratique de la vie nous avons cherché une formule capable de réunir toutes les conditions désirables. Celle qui répond le mieux aux opérations des maçons se lit aujourd'hui sur le frontispice de nos planches ; elle est relativement neuve, car c'est vers le milieu du siècle dernier qu'elle fut précisée par un de nos frères du nom de Saint-Martin. La puissance du vrai est si grande que la devise révélée par Saint-Martin éblouit tous les yeux. Les trois mots *liberté, égalité, fraternité, disposés dans cet ordre*, indiquent ce que doit être une société bien réglée. Tous les ateliers les ont acceptés et les grands hommes de la Révolution en ont fait la devise de la République française (1). »

(1) Cité par la *Chaîne d'Union, journal maçonnique*, 1874, p. 85.

Au point de vue dogmatique, la sacrilège pensée qui fait tout le fond du système de Saint-Martin, à savoir que l'homme peut s'identifier à la divinité, était, il y a peu de temps encore, ainsi exprimée par un haut maçon hollandais, dans cette apostrophe qui est comme un écho de la parole de l'antique serpent à nos premiers parents : *Vous serez comme des dieux* :

« L'esprit qui nous anime est un esprit éternel. Il ne connaît ni division de temps ni d'existence individuelle. Une unité sacrée règne et gouverne dans le vaste firmament. Il n'y a qu'une mission, qu'une morale, qu'un Dieu, oui, qu'un Dieu, et *c'est pourquoi nous sommes Dieu ! L'homme est de la race de Dieu. L'esprit de l'homme est l'esprit de Dieu, et l'esprit est indivisible. Nous, hommes, nous formons un tout avec le Grand-Être.* Tout aboutit à cette révélation : *Nous sommes Dieu !... Celui qui se sent être Dieu vit dans une vie qui ne connaît pas la mort.* (1)

Sans doute, pour ne pas effrayer les esprits timides et les hommes honnêtes qui se fourvoient dans les loges, on n'emploie pas toujours un langage brutal ; on s'accommode même aux usages, aux *préjugés* du grand nombre ; mais dans toute occasion les autorités maçonniques n'ont jamais manqué de faire prévaloir le principe de l'élimination absolue de toute religion positive.

Le F. : Conrad l'écrivait nettement dans le *Bauhütte*, journal maçonnique de Leipzig :

« Notre adversaire est l'Église romano-catholique, papale, infaillible, avec son organisation compacte et universelle. C'est là notre ennemi héréditaire et implacable. Si nous voulons être de vrais et honnêtes francs-maçons, si nous désirons faire avancer notre société, nous devons dire tout haut avec Strauss : Nous sommes francs-maçons et rien autre. Les amateurs francs-maçons n'ont point d'avantage pour l'humanité. Ce sont des non-valeurs pour notre société. Chrétiens ou francs-maçons : faites votre choix ! »

C'est ainsi que la Maçonnerie entend l'article de ses statuts selon lequel « elle ne s'occupe ni des diverses religions répandues « dans le monde, ni des constitutions des États ; dans la sphère « élevée où elle se place, elle respecte la foi religieuse et les « sympathies politiques de chacun de ses membres. »

Voici, entre autres, le témoignage officiel du comte de Fernig,

(1) Publié dans le *Recueil officiel de la Maçonnerie hollandaise* intitulé : *Jaarboekje voor Nederlandsche Vrijmetselaren 5872 (1872).*

lieutenant grand-commandeur du suprême conseil de l'Ecos-sisme sous le grand commandeur duc Decazes. Il écrivait à un frère prussien, qui tenait encore aux manteaux et ne voulait pas de juifs dans les loges :

« En qualité de membre du conseil supérieur, de vice-président et d'ancien maçon, je crois qu'il est de mon devoir de vous informer que dans toute la France on demande à l'aspirant, non *quelle est sa foi*, mais *quelle est sa vie*. Le maçon français de l'ancien rite croit que laisser subsister la différence des castes c'est méconnaître les causes qui ont produit la Maçonnerie. *Notre Dieu n'a pas de nom particulier, il est le grand architecte de l'univers, l'ouvrier éternel du travail à l'équerre, qui aime et patronne tous les hommes libres et bons.*

« Maintenir les préjugés religieux du moyen-âge, c'est nier la loi du progrès, c'est affirmer que la Maçonnerie ne date que de l'ère chrétienne, c'est méconnaître la tradition solennelle de l'art royal. L'image constante du temple de Salomon, le nom même de notre céleste maître dans les loges, enfin beaucoup d'autres usages, ne prouvent-ils pas que nous existons avant l'établissement du christianisme ?

« La Maçonnerie est une religion dans le sens qu'elle unit les hommes entre eux, qu'elle se consacre à la *fraternité universelle* et qu'elle s'efforce de rétablir *l'union primitive de l'humanité*.

« Tels sont, T. C. F., les principes qui nous sont communs, principes que le conseil supérieur de la France a toujours défendus, et dont je dois vous donner le témoignage dans l'intérêt de la justice et de la vérité.

« Comte de FERNIG,

« *Vice grand-commandeur de l'ancien rite.* »

Aussi, au Caire, à l'ouverture de la loge *le Nil* par les membres de la loge *les Pyramides* délégués par le Grand-Orient de France, le frère Julien, vénérable, a signalé en ces termes cette même union, dit le *Bulletin officiel* : « Le but que nous poursuivons sans cesse, ce but éternel est de réunir tout ce qui a été divisé par l'ignorance, le fanatisme et les préjugés en un seul faisceau... » — « sans distinction d'origine, de race ou de couleur, » ajouta l'orateur Louis-Martin (1).

Il y a peu de jours, le 26 janvier 1879, un des chefs de la Franc-maçonnerie belge, le F. Goblet d'Aviella, disait à la loge *des Amis philanthropes* de Bruxelles :

(1) *Bulletin du Grand-Orient de France*, 24^e année, 3^e série, 5868, p. 430.

« La Maçonnerie montre qu'elle n'est pas seulement une philosophie, la philosophie du progrès, mais encore *une religion*, la religion de l'idéal. Peut-on contester l'utilité d'une vaste association comme la Maçonnerie, qui, en présence des théocraties s'écroulant de toutes parts, se rassemble pour dédier des temples, comme nous le faisons aujourd'hui, au culte qui *survivra à tous les cultes, parce qu'il repose sur une conception progressive de la nature ?* » (1).

Le même langage retentit dans les loges d'un bout à l'autre du monde :

« La Maçonnerie, dit un de ses organes au Brésil, est un grand temple, comme autrefois celui de Rome, qui donne l'hospitalité à tous les dieux, puisqu'ils ne font tous ensemble qu'un seul Dieu (2). »

Il nous est donc déjà permis de conclure, avec M. Le Coulleux de Canteleu, que généralement le *vrai but de toutes les sociétés secrètes a été toujours, est et sera toujours la lutte contre l'Église et la religion chrétiennes* (3). Le principe commun à toutes les loges, c'est la négation de Jésus-Christ, la négation de toute religion révélée, la négation même de tout Dieu personnel, et la destruction de tout culte. Mais ce ne sont là, pour ainsi dire, que le frontispice du temple maçonnique et les principales inscriptions ; il nous faut entrer dans l'intérieur, en parcourir les vestibules et les divers étages, et nous assurer que, depuis les fondements jusqu'au sommet, tout y répond, avec une horrible fidélité, aux promesses du dehors.

(1) Cité par le *Courrier de Bruxelles*, du 7 mars 1879.

(2) Le *Pélican*, organe de la Maçonnerie, au Para, cité par Mgr Antoine de Macedo Costa, évêque de Grand Para, *Instruction sur la Maçonnerie, considérée au point de vue moral, religieux et social*, 1871.

(3) *Les Sectes ou Sociétés Secrètes*, P.-J.-H. comte Le Coulleux de Canteleu, préface, p. 10.

IV. — GRADES FONDAMENTAUX COMMUNS A TOUS LES RITES : APPRENTI, COMPAGNON ET MAITRE

Ces trois grades, apprenti, compagnon et maître, qu'on appelle aussi symboliques ou maçonnerie bleue, forment, d'après tous les écrivains maçonniques les plus autorisés, la base même de la Franc-maçonnerie et de toutes ses branches, quels que soient les noms qu'on leur donne. Tous les rites, dans tous les pays, sont édifiés sur cette base : les grades élevés ou chapitraux, dits également maçonnerie rouge ou philosophique, ajoutés plus ou moins récemment pour mieux développer l'esprit de la Maçonnerie, ou lui donner une direction propre dans chaque pays, se sont inspirés les uns des autres et souvent même copiés. Il suffit donc d'étudier les principaux degrés des rites les plus répandus ou qui ont servi de type à tous les autres.

Dans nos recherches à travers le temple maçonnique, pour mieux nous guider dans l'interprétation de ses rites et dans l'explication de leur mystérieux symbolisme, nous aurons recours à l'ouvrage autorisé de Fr... Bazot, secrétaire général du Grand-Orient : *Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-maçonnerie*. Comme le dit l'auteur lui-même au titre de son livre, il était, quand il l'écrivit, maçon depuis 31 ans ; il avait encore, avant d'être nommé secrétaire du Grand-Orient, mis au jour un *Manuel*, où sont reproduits les rituels maçonniques, et un *Tuileur*, où sont rapportés les mots, les signes et les attouchements de tous les grades.

Nous consulterons aussi l'*Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie* de frère Clavel, officier du Grand-Orient, et rédacteur de l'Almanach de l'Ordre.

Enfin, nous suivrons pas à pas le *Cours interprétatif*, ou l'explication des symboles et des mystères les plus cachés de la Franc-maçonnerie de frère Ragon, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, fondateur de la loge célèbre des *Trinosophes* en 1823. Ce dernier s'est acquis dans l'ordre maçonnique une incontestable autorité ; il avait vu se grouper autour de lui les frères

Berville, les Dupin aîné, Dupin jeune, Barthe, Mérilhou, Dupont de l'Eure, Odilon Barrot, et autres notoriétés de l'époque; l'impression de son *Cours interprétatif* fut solennellement autorisée le 24 juin 1840, en vertu d'une délibération antérieure du Grand-Orient. On est donc sûr de n'y rien trouver qui ne soit pleinement conforme aux principes dirigeant toute l'association, rien qui ne tende au but philosophique qu'elle se propose.

« Notre religion, dit frère Bazot, est la *religion naturelle, primitive, la religion unique, universelle et immuable* : c'est la Franc-maçonnerie. » Et le secrétaire du Grand-Orient en donne sur-le-champ le sommaire historique.

Il nous parle d'abord du culte primitif, du Dieu-cause et de l'immortalité de l'âme, découverts par les hommes après qu'ils eurent satisfait par leur industrie à leurs premiers besoins, des brachmanes et des prêtres d'Égypte, fils des premiers inventeurs d'une religion naturelle, découverte à nouveau par Salomon, fondateur du temple et restaurateur de l'ordre maçonnique.

« La maçonnerie, dit-il, n'est pas autre chose que le culte primitif que les hommes découvrirent quand ils eurent satisfait leurs premiers besoins. Les brahmanes et les prêtres égyptiens en transmirent les mystères à Salomon.

« Jérusalem, victime des révolutions, ayant été détruite, le peuple juif s'étant dispersé, cette même Maçonnerie se répandit avec lui par toute la terre. Ce furent les *mystères de la Maçonnerie salomonique*, que plus convenablement on appelle Maçonnerie libre ou Franc-maçonnerie. Aussi pure qu'à son aurore, la religion primitive se montre parmi nous dans la Franc-maçonnerie, *unique, universelle et immuable*.

« Malgré les passions, les vices et les crimes, on ne peut se dissimuler que les hommes ne sont pas méchants, et que loin de faire le mal pour le plaisir de mal faire, ils cherchent à faire le bien quand leurs lumières l'ont indiqué.

« Ce qui fortifie la bonté de l'homme, c'est la religion, et comme nulle religion ne commande le mal, *chaque religion est respectable*.

« Mais les religions, égales dans leurs principes, diffèrent tellement dans leurs dogmes, qu'au lieu de rapprocher les hommes, elles les éloignent en se proscrivant mutuellement.

« Dieu est prévoyant, il a senti que les religions, filles des hommes, deviendraient des passions qui perdraient leurs créateurs. Il a donc mis dans le cœur de tout homme raisonnable une *religion naturelle*, cette

religion que nous reconnaissons tous pour être la Franc-Maçonnerie. » (1)

Ce premier extrait suffit déjà pour nous convaincre que le but évident de la Franc-maçonnerie est bien la négation et la destruction, dans les âmes, de toute religion révélée. Toutes les religions ne sont pour elle que des *inventions humaines* et des *ouvrages des hommes*, des *filles des hommes*. Dieu lui-même, en tant que cause de ce qui est, n'est qu'une découverte des premiers hommes, quand, après avoir pourvu à leurs premiers besoins, ils eurent le loisir d'observer et de réfléchir. Quant à l'immortalité de l'âme, à son châtement, à sa récompense dans une autre vie, ce ne sont que des *additions* ou *inventions* des prêtres égyptiens ou des brachmanes de l'Inde.

Ouvrons maintenant le *Cours* de frère Ragon :

« La Maçonnerie, dit-il tout d'abord dans son introduction, n'est pas une religion.

« Celui qui en fait une croyance religieuse la fausse et la dénature. Le brahmiste, le juif, le mahométan, le chrétien, le protestant, qui ont leur religion sanctionnée par les lois, les temps et les climats, doivent la conserver, et ils ne peuvent avoir deux religions, car ces lois sociales et sacrées, appropriées aux usages, aux mœurs et aux préjugés de tels ou tels pays, sont *l'ouvrage des hommes*.

« La Maçonnerie, dont les *inspirations* ont une haute portée, est le résumé de la sagesse divine et humaine, c'est-à-dire de toutes les perfections qui peuvent le plus approcher l'homme de la divinité. Elle est la *morale universelle* qui convient à l'habitant de tous les climats, à l'homme de tous les cultes. Comme ces derniers, elle ne *reçoit pas la loi*, elle la *donne*, parce que sa morale, une et immuable, est plus étendue et plus universelle que celle des *religions natives*, toujours exclusives, parce qu'elles classent les individus en païens ou idolâtres, schismatiques, sectaires infidèles, tandis que la Maçonnerie ne voit dans tous ces religionnaires que des hommes, leurs frères, auxquels elle ouvre son temple pour les affranchir des préjugés de leur pays ou des erreurs de la religion de leurs pères, en les portant à s'aimer et à se secourir les uns et les autres ; car le maçon plaint et fuit l'erreur, mais il ne la hait ni la persécute. » (2)

(1) *Manuel du Franc-maçon*, par E. F. Bazot, membre de la Société académique des sciences de Paris, de la Société grammaticale et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, deuxième édition, revue, corrigée, considérablement augmentée. Paris, Jourdan fils, 1812. *Réflexions sur l'origine, la filiation et l'importance de la Franc-maçonnerie*, p. 23 et suiv.

(2) *Cours philosophique et interprétatif*, Introduction, p. 37, 38.

Ainsi, tout en laissant à chacun sa religion en apparence, la première opération et le but de la Maçonnerie est de détruire la foi dans l'esprit des adeptes, en leur montrant toutes les religions comme l'ouvrage des hommes, comme des erreurs et des préjugés qui ne servent qu'à les diviser, à les porter à se persécuter entre eux. C'est pour les en affranchir que la Franc-maçonnerie est instituée ; c'est là ce qu'entend le Grand-Orient par *but éminemment moral et philosophique*.

Pour se mettre d'accord avec Bazot, qui fait de la Maçonnerie la religion *primitive et universelle*, Ragon a soin de faire plus loin cette distinction : « Le premier homme qui, à l'aspect de l'ordre de cet univers, conclut qu'il y avait un Dieu, fut le bienfaiteur du monde ; mais celui qui le fit parler fut un *imposteur*. » (1) Voilà dans quel sens la Franc-maçonnerie n'est pas une religion ; elle ne s'appuie sur aucune révélation quelconque ; c'est la seule nature.

L'un des premiers orateurs de la loge du Mont-Thabor, à Paris, disait dans le même sens :

« Il n'y a rien de plus incontestablement vrai que la nature, que l'existence. L'ordre maçonnique dérive des anciens mystères qui, à leur tour, n'ont pris naissance et n'ont eu pour base sacramentelle que cette même nature. Il est en conséquence indubitable que cet art royal, ce temple symbolique et mystérieux, l'ordre maçonnique enfin, est l'emblème de la nature, de la vérité préexistante. Cet ordre est donc la loi naturelle, l'unique et véritable religion. » (2)

Les citations qui précèdent étaient nécessaires pour nous donner sur le temple maçonnique une idée d'ensemble. Pénétrons maintenant dans son intérieur tel que nous le décrivent Ragon et Clavel :

« Le temple des maçons symbolise l'univers. Sa voûte est azurée, étoilée comme celle des cieux ; un temple maçonnique doit être orienté ; on y entre par l'Occident ; la lumière s'y trouve à l'Orient ; au Midi sont placés les maîtres ; l'apprenti occupe le Nord, c'est-à-dire la partie la moins éclairée. Le mot *Orient*, employé pour désigner la place du vénérable et des frères dignitaires de l'ordre, annonce le lieu d'où part la lu-

(1) *Cours philosophique et interprétatif*, grade de Rose-Croix, p. 313.

(2) *L'Orateur franc-maçon, ou choix de discours prononcés à l'occasion des solennités de la Maçonnerie, relatifs au dogme, à l'histoire de l'ordre, et à la morale enseignée dans ses ateliers*, recueillis par l'auteur du *Manuel maçonnique*, Orient de Paris, frères Caillot, 1825, p. 331.

mière physique qui nous éclaire, vers laquelle l'homme tourne constamment les yeux comme vers la source de son existence. *Cela prouve aussi que les premiers cultes ont été solaires et avaient pour but de rendre hommage à la divinité dans son organe visible.* Quant à nous, le nom d'Orient donné à cette partie de nos loges, nous rappelle que les mystères de la sagesse sont venus des peuples orientaux, de qui découlent par le fait toutes nos connaissances.

« En sortant de l'Inde et de l'Égypte, les mystères prirent la teinte des mœurs des nations chez lesquelles ils avaient été introduits. En Grèce, ils étaient les mystères de la bonne déesse; dans la Gaule, ils étaient l'école de Mars; en Sicile, ils formaient l'académie des sciences; chez les Hébreux, ils devinrent les réformateurs d'une religion qui était devenue surchargée de rites, de cérémonies et de croyances qui la défiguraient. Les pagodes de l'Inde, les pyramides d'Égypte, les retraites des mages de la Chaldée ne furent plus les sources où l'on allait puiser la sagesse; chaque peuple un peu instruit eut ses propres mystères.

« Les temples de la Grèce, l'école même de Pythagore, qui a le plus contribué à répandre la lumière et dont les disciples méritent toute la confiance des maçons par la sublimité de leurs principes et la moralité de leurs sentiments, ont perdu leur haute réputation; la Franc-maçonnerie les remplace. Tous les philosophes pythagoriciens ont cru à *l'éternité de la nature* et à *la transmuabilité des éléments les uns dans les autres*, et, selon les doctrines indiennes, l'âme, en se séparant des corps, *retourne à l'âme universelle qui anime tout.* Et voilà pourquoi les emblèmes des ministres du premier ordre dans les mystères anciens étaient les mêmes que ceux des chefs de la Maçonnerie.

« Ainsi l'hierophante a revêtu des ornements de la divinité suprême, comme plus tard nous verrons le *grand-prêtre de Jéhovah* représenté dans nos loges par le *vénérable* dont l'emblème est l'*étoile flamboyante*. L'étoile flamboyante était jadis l'image du fils du soleil, auteur des saisons et *symbole du mouvement*, de cet *Orus, fils d'Isis, cette matière première, source intarissable de vie, cette étincelle du feu incréé, semence universelle de tous les êtres.*

« Le soleil et la lune, symboles du Dadouque et de l'Epibôme, ont été consacrés aux premier et second surveillants; voilà pourquoi ces chefs sont appelés *lumières*. Tel est le temple maçonnique et ses principales décorations. Le mot *loge* qu'on lui donne vient de *loga*, qui, dans la langue sacrée du Gange, signifie *monde*. L'antré de Mithra, où les mages avaient leurs mystères, et l'antré d'Athis signifiaient aussi le monde. La Perse, que l'on regarde comme le berceau de l'initiation scientifique, donne à ce que nous appelons loge le nom de *Jehan* qui a le même sens. De là sans doute le nom de loge de *St-Jean*, sorte de pléonasme accepté par les templiers qui sont *johannistes*, c'est-à-dire

disciples de Saint-Jean, en opposition aux papistes romains qui sont disciples de Saint-Pierre.

« Loge se nomme encore *atelier, école, temple* ou *sanctuaire* ; en effet une loge est un *atelier d'initiation, une école d'enseignement, un temple ou sanctuaire* où l'on doit *développer, expliquer* et rendre palpables aux adeptes, par le raisonnement, les symboles, les allégories ou les hiéroglyphes qui servent de voile à la philosophie et aux religions anciennes.

« Le soleil et la lune, dont la figure décore nos temples, signifient moralement que nos institutions doivent avoir pour bases les lois de la nature. C'est la connaissance de ces lois immuables qui élève le maçon au plus haut degré de l'échelle sociale ; toute religion, toute association politique qui s'éloigne de ces lois est informe, contre nature et n'a point de durée. »

Deux colonnes semblent soutenir l'édifice tout entier ; frère Clavel nous apprend que ce sont « les colonnes *Booz* et *Jakin* : elles figurent les deux phallus générateurs, l'un de la lumière, de la vie et du bien ; l'autre des ténèbres, de la mort et du mal qui entretiennent l'équilibre du monde. »

« Le dogme des deux principes, reprend maître Ragon, enseignés sous l'allégorie de la lumière et des ténèbres, forme en effet le fond de la Maçonnerie, comme de tous les mystères anciens. Les histoires d'Athis, de Mithra, la lutte d'Ormuzd et d'Ahrimane, d'Osiris et de Typhon, celles de Christ et de Satan ne sont également que la lutte perpétuelle de la lumière et des ténèbres, de la révolution annuelle du soleil. Typhon signifie serpent, il signifie aussi un arbre qui produit des pommes, origine judaïque de la chute de l'homme. Typhon veut dire encore qui supplante, et signifie les passions humaines qui chassent de notre cœur les leçons de la sagesse. Au moral, il signifie *orgueil, ambition, superstition, hypocrisie, mensonge, ignorance, préjugés, ténèbres de l'âme.* » (1)

Voici donc le premier parvis du temple, la loge des *apprentis*. C'est le lieu où l'on amène les profanes avant leur réception. C'est une chambre tapissée de noir où sont dessinés des emblèmes funéraires. Sur les murs sont des inscriptions capables de faire réfléchir : *Si tu es capable de dissimulation, tremble, on te pénétrera ; — Si tu tiens aux distinctions humaines, sors, on n'en connaît point ici ; — On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, y es-tu résigné ?*

(1) Ragon, *Cours philosoph.*, p. 88, 101, 121, 131, 174. — Clavel, *Hist. pittoresq.* et *l'Introduction*, p. 75, 143, 146, 149. — *Cours*, etc.

« Cette chambre, nous dit l'historien pittoresque de la Franc-Maçonnerie, est ce qu'on appelle le cabinet de réflexions ; le candidat doit rédiger son testament et répondre par écrit à trois questions, dont la première est : *Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu ?* » (1).

« C'est un moyen de *tâter*, dit maître Ragon, les candidats qui se présentent ; mais cette première question ne paraît pas logiquement posée ; les termes en semblent clairs, mais quand on veut s'en rendre compte avec précision, on s'aperçoit de la difficulté. Veut-on définir les trois mots ? Si l'on cherche seul cette définition, il est à craindre qu'on ne rencontre l'idée de personne. Le devoir de l'homme envers Dieu variera selon les individus, et selon l'idée qu'on se sera faite du *grand Être* à qui l'on rend ce culte. Admirons ici la haute sagesse et la prudence de ceux qui ont conçu le plan de la Maçonnerie. Ils connaissaient toutes les variétés d'opinions et de doctrines qu'il est inutile d'énumérer ici ; ils s'appelèrent maçons et dirent qu'ils bâtissaient un temple à la vérité et à la vertu ; ils nommèrent *ce par quoi tout existe* : GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS » (2).

C'est un travail bien coordonné, on le voit ; tous les devoirs envers Dieu, se réduisant à l'idée qu'on s'en forme, deviennent arbitraires comme cette idée elle-même ; toute révélation, toute religion n'est qu'un mensonge, et Dieu lui-même qu'un mot, *un vieux petit mot*, comme disait F. Renan, que chacun interprète à sa guise. C'est faire table rase de la conscience humaine.

Le moment étant venu de recevoir le profane, continue l'historien pittoresque, le frère terrible se rend auprès de lui dans le cabinet des réflexions, prend à la pointe de son épée le testament et les réponses préparées et les apporte au vénérable qui en donne connaissance à la loge. S'il ne s'y trouve aucune proposition contraire aux principes de la Franc-maçonnerie, le frère terrible retourne près du candidat, lui bande les yeux, lui ôte tous les objets de métal qu'il peut avoir sur lui ; il lui découvre ensuite le sein, le bras gauche et le genou droit, lui fait chausser du pied gauche une pantoufle, lui entoure le cou d'une corde dont il tient l'extrémité, puis dans cet état, il l'amène à la porte du temple où il le fait heurter trois fois avec violence, et, sur la demande faite de l'intérieur quel est l'audacieux qui tente de forcer l'entrée du temple, le frère terrible répond : « L'homme qui vient de frapper est un

(1) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 3.

(2) Ragon, *Cours philos.*, p. 98 et suiv.

« profane désireux de voir la lumière et qui vient la solliciter humblement de notre respectable loge » (1).

« Il est introduit alors dans la loge, prête un premier serment de ne rien dévoiler de ce qui s'y passe, et, après trois épreuves qui rappellent celles des mystères anciens et qu'on nomme *de la terre, du feu et de l'air*, le bandeau lui est arraché, la lumière lui est donnée et il contemple la loge, tout ce qui s'y trouve, et les frères armés de glaives tournés contre lui ; puis on lui donne le mot d'*ordre* et de *passé* du grade » (2).

Tel est le temple maçonnique, tels sont ses symboles et le sens auquel le vénérable et l'orateur vont en quelques instants initier l'apprenti.

« L'apprenti ni *nu* ni *vêtu*, comme parlent nos rituels, — nos mœurs ne pouvant plus souffrir la nudité entière, — les yeux couverts d'un bandeau épais, la corde au cou, et amené ainsi au temple pour y recevoir la lumière, figure dans cet état *l'homme de la nature* ; les ténèbres de son corps figurent celles de son âme ; la corde qui le lie, les préjugés, les erreurs et les superstitions qui l'enchaînent et lui ôtent la liberté. Initié, il reçoit aussitôt un vêtement nommé par nous *décoration*, le vêtement qu'indique la pudeur native, un tablier de peau de bête qui représente aussi la vie laborieuse ; on lui donne une truelle pour cacher les défauts de ses frères ; la pierre brute qui est lui-même et sur laquelle il doit travailler pour se délivrer de ses préjugés, vices et erreurs ; le compas dont la branche fixe indique le point central d'où tout part, et l'autre, par son écartement, les cercles sans nombre de la *Maçonnerie* ; il voit suspendu au cordon du vénérable ou du surveillant l'équerre qui signifie que tout doit se faire dans l'esprit et le but de la *Maçonnerie* : le niveau, symbole de l'égalité, base du droit naturel ; la perpendiculaire, qui signifie que le maçon doit aller au but de l'ordre sans se laisser détourner par aucune *affection d'intérêt, ni de famille*. On lui donne pour mot d'ordre au rit français *Jakin* qui signifie *initiation, science des choses ou de la nature*, et pour mot de *passé*, *Tubalcain* qui veut dire *métal, possession de la terre* ; et, quand il reçoit la lumière, il voit un peuple de frères armés pour sa défense s'il lui arrivait d'être attaqué, et aussi pour le punir s'il transgressait les lois qu'il vient d'accepter.

« Les glaives qui brillent aux yeux du récipiendaire, les faisceaux d'armes, les trophées de guerre qui s'unissent aux emblèmes des arts libéraux, tout cet appareil quasi militaire exprime allégoriquement la guerre morale que la *Maçonnerie* fait continuellement au vice, à l'ignorance, à la superstition » (3).

(1) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 12.

(2) *Cours*, etc., p. 95 et suiv.

(3) Bazot, *Manuel*, p. 162. — Guillemin de St-Victor, *Recueil précieux de la*

C'est d'un enchaînement on ne peut plus clair. Toutes les religions natives ne sont qu'erreurs, préjugés, superstitions, ignorance, inventions de l'orgueil, de l'ambition et de l'hypocrisie, pour enchaîner les hommes et s'en rendre maîtres. C'est là ce qu'il faut d'abord faire disparaître de l'esprit et du cœur des candidats, et, par eux ensuite, de leur famille et de la société. A peine ce déblai est-il commencé, que, sur-le-champ et par une action double, on commence à jeter le premier fondement du nouveau temple, *la nature, et un double principe, lumière et ténèbres, vie et mort*, qui entretient l'équilibre du monde et qui est la vraie science des choses, la sagesse, ou la véritable philosophie, au fond de laquelle vient déjà poindre le *feu sacré, le feu incréé, dont le soleil est la plus éclatante manifestation*, comme la source intarissable de la vie, la semence universelle de tous les êtres, le *grand architecte de l'univers*.

Ce double travail de déblaiement et d'édification ne laisse pas de demander beaucoup de science, de temps et de peines. Il y a tant de préjugés encore malgré tous les progrès enfantés par l'ordre ; mais l'œuvre avance toujours en profondeur, en largeur et en hauteur ; ce que l'apprentissage a commencé, le compagnonnage vient bientôt l'affirmer et le développer.

L'apprenti, en devenant *compagnon*, passe de la *perpendiculaire* au *niveau*, c'est-à-dire de la colonne *Jakin* qui signifie *initiation, science de la nature*, à la colonne *Booz* qui signifie *force, travail, sagesse, philosophie* (1) ; ou encore, dit Clavel, de la colonne des ténèbres, du mauvais principe, de la nature passive, à la colonne de la lumière, du bon principe, de la nature active (2).

« Dépouillé pendant son apprentissage des *préjugés et des fausses maximes* puisés parmi les profanes, l'initié, devenu *compagnon*, va *travailler activement* à édifier dans lui, sous les ordres du maître, le temple nouveau de la nature, et voir succéder au nombre *trois* de l'apprenti le nombre *cinq* ou du *progrès*. Aussi, entre les questions faites au *compagnon*, tous les manuels et, entre autres, celui du secrétaire du Grand-Orient,

Maçonnerie adonhiramite, p. 24., Philadelphie. — *Manuel pratique du Franc-maçon*, Paris, Berlandier, 1845, p. 18. — Ragon, *Cours*, etc., p. 89, 90, 94, 107, 108, 116.

(1) Ragon, *Cours philos.* (grade d'apprenti, grade de compagnon), p. 113 et *passim*.

(2) *Hist. pittoresque*, p. 74 et 75.

donnent-ils, comme une des premières et des plus importantes, les questions et les réponses suivantes :

« D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir compagnon ?

« R. Pour connaître la lettre G.

« D. Que signifie cette lettre ? Que vous en a-t-on appris ?

« R. 1° Qu'elle signifiait géométrie, science qui a pour base l'application de la propriété des nombres aux dimensions des corps, et particulièrement au triangle auquel se rapportent généralement toutes les figures ; 2° qu'elle était l'initiale d'un des noms du grand architecte de l'univers et le symbole du feu divin qui nous fait *distinguer, connaître, aimer, pratiquer la vérité, la sagesse et la justice.*

« D. Où avez-vous été reçu compagnon ?

« R. Dans une loge juste et parfaite.

« D. Quelle forme avait-elle ?

« R. Un carré long.

« D. Quelle en était la longueur ?

« R. De l'Orient à l'Occident.

« D. Et la largeur ?

« R. Du Midi au Septentrion.

« D. Et la hauteur ?

« R. Incalculable ; des pieds, des toises et des coudées sans nombre.

« D. De quoi était-elle couverte ?

« R. D'un dais d'azur parsemé d'étoiles.

« D. Qui la soutenait ?

« R. Trois grands piliers de forme triangulaire : *sagesse, force, beauté* ; sagesse, pour inventer ; force, pour exécuter ; beauté, pour orner.

« D. Quelle était sa profondeur ?

« R. De la surface de la terre au centre. » (1)

L'emblème est encore ici facile à comprendre. La loge dans laquelle est entré le compagnon c'est la nature, le monde matériel aux dimensions incalculables, aux toises et aux coudées sans nombre, infinies par conséquent. Et il y est entré pour connaître la lettre G, c'est-à-dire la géométrie et Dieu lui-même, le Dieu de la Maçonnerie, car il a dû préalablement renoncer au Dieu du Christianisme, au Dieu esprit, éternel, infini en toutes perfections, créateur, conservateur, rémunérateur, vengeur, qu'adore l'univers.

Mais quel rapport la géométrie, science toute matérielle, qui

(1) Bazot, *Manuel de la Franc-maçonnerie*, p. 184 et 188. — *Manuel pratique du franc-maçon*, 1845, p. 102 et 104. — *Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, Louis Guillemain de St-Victor, p. 61, 66, 67.

ne s'occupe que de lignes, de surfaces et de solides, d'angles, de triangles et de carrés, a-t-elle et peut-elle avoir avec la *sagesse* et la *puissance*, matérialisées encore dans les deux colonnes ?

« C'est la pensée de Platon, répond le fondateur de la trinosophie : il fait sans cesse géométriser Dieu comme nous le faisons, nous maçons, édifier et bâtir sous le nom de grand architecte, et les *gnostiques*, *nos ancêtres clairvoyants*, prétendaient que tout l'édifice de leur science reposait sur un carré dont les angles avaient : *sighé*, silence ; *bathos*, profondeur ; *nous*, intelligence ; et *aletheia*, vérité.

« Aussi, voyez-vous, au *milieu de l'étoile flamboyante*, image du *fil du soleil*, *auteur des saisons*, et symbole du mouvement, de cet *Orus*, *fil d'Isis*, *semence universelle de tous les êtres*, paraître la lettre G, cinquième consonne de l'alphabet et initiale de la cinquième science, géométrie. C'est d'elle ou des mathématiques que l'on emprunte *l'éclat de cette vérité lumineuse* qui doit se répandre sur toutes les opérations de l'esprit.

« Cette lettre, qui par sa forme semble, dit-on, être l'emblème de l'union de la matière avec l'esprit, cette lettre a été, par les maçons modernes, substituée à l'Iod hébraïque, initiale de Jéhovah, dont se servaient par abréviation les Hébreux. Ce monogramme qui exprime l'être incréé, principe de toutes choses, est l'hiéroglyphe naturel de l'unité de Dieu. Les cabalistiques l'emploient pour signifier le *principe* d'où vient tout le reste. On reconnaît encore le trigramme Iod chez les peuples du Nord, dans les noms qu'ils donnaient à Dieu ; le syrien dit Gad, le suédois Gud, l'allemand Got, l'anglais God. Il vient du mot persan Goda, dérivant du pronom absolu signifiant *lui-même*.

« Les gnostiques, connaisseurs ou clairvoyants, possesseurs de la gnôse, *gnosis*, ou vraie science, ont également la même lettre pour initiale. On a remarqué que le G est aussi l'initiale de Guiannés ou Gannés, dieu des nombres et patron des écoles et des sociétés savantes chez les Brahmes. Gannés portait des clés parce que la connaissance des nombres est la clé de bien des mystères.

« Ainsi le nombre cinq est spécialement employé dans le grade de compagnon et dans tous les rites ; la connaissance de la lettre G, qui est le but du grade, est la cinquième consonne ; la géométrie, qui en est surtout le moyen, est la cinquième science ; le compagnon, comme compagnon, a cinq ans ; la batterie du grade et de l'attouchement est également de cinq coups, en sorte que ce nombre cinq est considéré comme mystérieux, parce qu'il se compose du binaire, symbole de ce qui est faux et double, et du ternaire si intéressant dans ses résultats. Il exprime donc énergiquement l'état de perfection et d'imperfection, d'ordre et de désordre, de bonheur et d'infortune, de vie et de mort qui se voit sur la

terre. Il offrait même aux sociétés mystérieuses l'image effrayante du mauvais principe, jetant le trouble dans l'ordre inférieur, et en un mot le binaire agissant dans le ternaire. Ce nombre cinq désignait la *quintessence universelle* et symbolisait par sa forme l'essence vitale, l'esprit animateur qui serpente dans toute la nature. Ce chiffre ingénieux est la réunion de deux accents grecs placés sur les voyelles qui doivent être ou non aspirés. Le premier signe a le nom d'*esprit fort* ; il signifiait l'*esprit supérieur, l'esprit de Dieu, aspiré, spiratus, respiré* par l'homme. Le second signe s'appelle esprit doux, il représentait l'*esprit secondaire, l'esprit purement humain.*

« Les anciens représentaient le monde par le nombre cinq. Diodore en donne pour motif que ce nombre représente la terre, l'eau, l'air, le feu et l'éther ou *spiritus*. De là l'origine de *penté*, qui en grec veut dire cinq et de *pan* qui signifie tout (1). »

Au milieu de ce fatras de fausse érudition, l'intention et le but ne peuvent paraître douteux à personne. Le Dieu de la Maçonnerie, c'est le Dieu *Tout*, le Dieu *Pan*, les deux principes bons et mauvais unifiés, et devenant ainsi la *quintessence universelle*, les deux esprits, *supérieur* et *inférieur*, respirés ou aspirés l'un par l'autre et s'identifiant avec la terre, l'eau, l'air, le feu et l'éther, qu'ils géométrisent incessamment dans leur perpétuelle et continuelle activité.

C'est ce que dit nettement Ragon :

« La lettre G est non-seulement l'initiale d'un des noms du grand architecte de l'univers, mais le symbole du *feu divin qui nous fait distinguer, connaître, aimer, pratiquer la vérité, la sagesse et la justice*. La nature, symbolisée par le feu sacré, indique au compagnon, au néophyte, le genre d'étude auquel il doit désormais appliquer son esprit ; *le feu anime tout ce qui respire, dans les airs, sur la terre et sous les eaux... le soleil dont l'image est consacrée dans nos temples est le feu inné des corps, le feu de la nature, auteur de la lumière, de la chaleur, de l'ignition. Il est la cause efficace de toute génération ; sans lui point de mouvement, point d'existence ; il donne la forme à la matière, il est immense, indivisible, impérissable et présent partout* (2).

Ailleurs, à propos du grade de Rose-Croix, il revient sur le culte du feu comme principe de la Maçonnerie et paraphrase ainsi deux vers célèbres :

(1) Ragon, *Cours philosoph.* (grade de compagnon), p. 129, 130, 136, p. 233, 234.

(2) Ragon, *Cours, etc.* (grade de compagnon), p. 127.

« C'est ce feu caché, mais toujours agissant, qui produit tout, qui entretient tout, *cuncta parit, cunctaque alit*. C'est le feu, l'âme de la nature, dont il renouvelle perpétuellement les formes, qui divise les *éléments des corps*, ou qui réunit *leurs molécules éparses* : *cuncta renovat, conctaque dividit*. C'est cet élément enfin qui, après avoir été le *principe de la vie de tous les êtres*, devient, par suite de son activité, la cause toujours agissante de leur *destruction* et de leur *agrégation* à d'autres mixtes, *cuncta, unit* (1).

Ces mystères, reprend plus loin l'interprète du Grand-Orient, ne sont qu'apparents ; la nécessité de relier nos dogmes à ceux de l'antiquité et de les voiler sous les noms et les figures qu'elle y employait elle-même, en sont la seule cause ; ils ne représentent tous qu'une seule et même chose, la nature, et le grade de maître, qui est le dernier et la suprême initiation de la trinosophie ou de la Maçonnerie symbolique, va dissiper toutes ces ténèbres.

« Ceux qui d'un regard stupide voyaient sans les comprendre ces images, ces symboles, ces allégories sublimes, croupissaient, il est vrai, dans l'ignorance, comme bien des maçons de nos jours, mais leur ignorance était volontaire ; *dès le moment qu'ils en voulaient sortir, tous les sanctuaires leur étaient ouverts, et, s'ils avaient la constance et la vertu nécessaires, rien ne les empêchait de marcher de connaissance en connaissance, de révélation en révélation jusqu'aux plus sublimes découvertes*. Ils pouvaient, *vivants et humains, et suivant la force de leur volonté, descendre chez les morts, s'élever jusqu'aux dieux et tout pénétrer dans la nature élémentaire* ; car la troisième initiation au grade de maître était la connaissance approfondie des religions, et les religions alors embrassaient toutes ces choses.

« Le voile qui jusqu'alors cachait la statue magnifique d'Isis était écarté, et la déesse paraissait à la vue de l'initié, non telle qu'aux yeux du vulgaire, entourée d'emblèmes et d'hiéroglyphes inexplicables, mais *nue*, c'est-à-dire qu'en recevant l'initiation, l'adepte participait à l'in-

(1) *Cours, etc.*, p. 302. Voici le texte de ces deux vers ainsi dépecés par maître Ragon, et leur origine, qu'il s'est bien gardé d'indiquer :

*Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.*

Dans une lettre à d'Alembert, 1^{er} juillet 1766, Voltaire, après les avoir ainsi cités, continue : « Oui, mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi ; je crois que j'ai raison, et que le feu est précisément tel que je le dis. *Votre Académie n'approuvera pas mon idée*, mais je ne m'en soucie guère. » Si l'*Académie des sciences* les condamne, ils n'en sont que plus dignes de la Maçonnerie et de l'auteur de la tragédie des *Guèbres* ou *adorateurs du feu*, authentiques ancêtres des maçons et de leurs lumineux Orientés.

interprétation secrète des mystères, interprétation que recevaient les seuls initiés. Pour eux, Isis n'est plus cette déesse, sœur et femme d'Osiris, que le vulgaire adore sous tant de formes et avec tant d'attributs différents. C'est la *nature dans toutes ses époques que caractérisent ses symboles*, la nature qu'un de nos plus savants interprètes maçonniques, Reghellini, fait ainsi parler lui-même après Apulée sous le nom d'Isis : « Je suis la nature, mère de toutes choses, maîtresse des éléments, le commencement des siècles, la souveraine des dieux, la première de la nature céleste, la face uniforme des dieux et des déesses. C'est moi qui gouverne la multitude innombrable des cieux, les vents salutaires des mers, le silence lugubre des enfers ; ma divinité unique, mais à plusieurs formes, est honorée avec différentes cérémonies et sous différents noms : Pessinontienne ou Cybèle, Minerve, Vénus, Diane, Proserpine, Cérès, Junon, Bellone, Hécate, Rhamnusia. Les Égyptiens, les Orientaux, les Ariens, et ceux qui sont instruits de l'ancienne doctrine, m'honorent avec des cérémonies qui me sont propres et m'appellent de mon véritable nom, la *reine Isis* (1).

« Et dans une inscription, ajoute enfin M. Ragon, trouvée à Capoue et rapportée par Montfaucon, on lisait : « Déesse Isis qui êtes *une et toutes choses*, Arrius Babinus vous fait ce vœu. » C'est là le dernier mot de la Maçonnerie, c'est l'antique initiation mithriaque, égyptienne, grecque, romaine et druidique, appropriée aux temps modernes. C'est cette continuation des mystères des anciens qui fait que la Maçonnerie est la chaîne qui rend inséparable le passé, le présent et devient par ce moyen un guide sûr pour l'avenir. C'est pour cela qu'elle jouit d'une immuabilité qu'aucun établissement humain ne partage avec elle, comme parle l'*État du Grand-Orient de France*, dans son deuxième volume (2). »

Cette interprétation des mystères maçonniques n'est pas particulière à Ragon, et nous verrons plus loin comme le grand maçon allemand Strauss s'est rattaché d'une façon significative au culte d'Isis et d'Osiris. Nous avons sous les yeux un ouvrage publié en 1877 à New-York sous ce titre : *Isis unveiled a master key to the mysteries of ancient and modern science and theology*, by Blavatsky, correspondent secretary of the theosophical society, dont la conclusion est que le culte des *Pitris* védiques (flamme du foyer) est appelé à devenir le culte de la partie spiritualiste de l'humanité, et que c'est en s'unissant à ce feu, à l'âme universelle du monde, qui est Dieu, que l'homme arrive à la toute-puissance.

C'est la pensée mère de la Franc-maçonnerie. Elle est plus ou

(1) Ragon, *Cours philos.* (grade de maître), p. 141, 145, 153, 154, 177.

(2) *Id.*

moins développée, suivant l'esprit qui règne dans chaque loge particulière ; mais les livres de Bazot, de Ragon, de Clavel, de Guillemain de St-Victor, ont précisément pour but de fournir aux orateurs et Vénérables les thèmes de leurs discours lors des réceptions. Ces interprétations des grades varient d'ailleurs dans les détails, et la Maçonnerie ne se pique pas plus d'unité que d'érudition véritable. Ainsi Ragon et Clavel fournissent une autre série d'interprétations où les trois premiers grades sont rapportés à la révolution du soleil, la mort d'Hiram, à sa disparition pendant l'hiver. Mais le fond en est toujours l'adoration de la nature, et les deux fêtes des maçons, la St-Jean d'été et la St-Jean d'hiver, ont pour objet le culte du soleil mourant en hiver et ressuscitant au printemps (1).

Dans une autre série d'interprétations, — on en offre beaucoup pour qu'on puisse les varier selon la capacité des candidats et le degré d'*avancement* des loges, — Ragon indique la *force génératrice*, les phénomènes de la génération comme l'objet du culte de la Maçonnerie, comme son Dieu.

« Le grade de maître retrace donc allégoriquement la mort du Dieu-lumière, soit que l'on ne considère ce Dieu que comme le soleil physique, mourant en hiver pour reparaître et ressusciter au printemps, à Pâques, soit que, comme le philosophe, on ne voie qu'une commémoration figurée, une peinture emblématique du chaos, du sein duquel jaillit la *lumière éternelle*, ou bien, ce qui revient au même, de la *putréfaction* exprimée par le mot substantiel du grade, *Macbenac*, mort apparente des corps, mais source inépuisable de vie, par laquelle le germe au printemps reçoit son développement. Beaux mystères de la nature, dont les opérations ne sont qu'une suite de combats et de réactions entre le principe générateur et le principe destructeur ! Or, le résultat de la fécondation, n'est-ce pas la fermentation, la fermentation par le feu, comme l'indiquent le mot lui-même, la putréfaction des principes séminaux, cet état de ténèbres, de désordres, de confusion, que les anciens désignaient par le mot de chaos, qui précède le développement et l'apparition du germe régénérateur ? Le *chaos*, que nous regardons comme l'aurore des siècles, précurseur de la création, n'était pour les *sages* de l'antiquité qu'une *hypothèse* ou plutôt une *induction* qu'ils tirèrent de la génération des êtres. La putréfaction et la mort, voilà le premier point de la *maîtrise* ; la renaissance et la résurrection, voilà le second point. Tel est le phénomène important, le *mystère ineffable*, vraie *clef de la na-*

(1) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 56 et suiv. — Ragon, *Cours interprétatif des initiations*, p. 147, 158, 163, 185, 188.

ture, qu'avaient su pénétrer les anciens sages et dont ils firent un des fondements de leur doctrine, et le sujet de leurs légendes sacrées. En effet, tout dans l'univers n'est-il pas soumis aux lois qui viennent d'être exposées ? Tout ne retrace-t-il pas la lutte éternelle des *deux grands agents de la nature* et leurs victoires alternatives ? On ne saurait trop le répéter : *la vie et la mort se partagent le monde*. Toutes deux en sont le terme, l'une ne peut exister sans l'autre, et toutes deux émanent d'une seule et même puissance.

« Comme le nombre *un* désignait l'harmonie, l'ordre et le bon principe, le nombre *deux* offrait l'idée contraire. Il exprime aussi l'*état de mélange* et de *contrariété* dans lequel se trouve la nature où tout est double. Ainsi la *nuit* et le *jour*, la *lumière* et les *ténèbres*, le *froid* et le *chaud*, l'*humidité* et la *sécheresse*, la *santé* et l'*état de maladie*, l'*erreur* et la *vérité*, l'un et l'autre sexe s'engendrant l'un par l'autre, comme le grain de blé, cause et résultat tout ensemble. » (1)

« Cesont, d'après maître Clavel, les deux colonnes du temple, les deux phallus générateurs, l'un de la lumière, de la vie et du bien ; l'autre, des ténèbres, de la mort et du mal, qui entretiennent l'équilibre du monde (2).

« Et cependant, ajoute Ragon, le ternaire ou nombre trois est le nombre par excellence et de prédilection, c'est celui qui représente mieux la nature. De là, la consécration dans nos loges du *triangle dont les côtés figurent les trois règnes, la nature ou Dieu*. Au milieu est l'Iod hébraïque, *esprit animateur, ou le feu, principe générateur*, représenté par la lettre G, initiale du mot Dieu dans les langues du Nord, et dont la signification philosophique est *génération*.

« Le premier côté du triangle offert à l'étude de l'apprenti est le règne *minéral*, symbolisé par *Tubalcain*, inventeur de l'art de travailler les métaux, et mot de passe du grade au rite français. — Le deuxième côté que doit méditer le compagnon est le règne *végétal*, symbolisé par *S.hibboleth*, qui signifie *épi*, mot de passe. Dans ce règne commence la génération des corps, et voilà pourquoi la lettre G est présentée radieuse aux yeux du compagnon. Le troisième côté, dont l'étude concerne le règne *animal* et complète l'instruction du maître, est symbolisé par *Macbenac*, la chair quitte les os, ou mieux *filz de la putréfaction*.

« Mais le triangle entier a toujours signifié *Dieu ou la nature*, et les allégories des trois vérités, fondement des premiers mystères, rappellent, dit Reghellini, les effets successifs et éternels de la nature : « 1° Que tout est formé par la génération ; 2° que la destruction suit

(1) Ragon, *Cours philosophique*, p. 158, 218.

(2) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 75.

la génération dans toutes ses œuvres ; 3° et que la régénération rétablit sous d'autres formes les effets de la destruction. » (1)

Ce grossier et hideux athéisme, ce panthéisme triplement absurde sert non-seulement de base aux trois premiers degrés de la Maçonnerie, bases eux-mêmes ou tronc de toutes ses branches et de toutes ses sectes diverses ; mais il monte et se développe avec elles jusqu'à leurs plus hautes sommités, enfantant les sombres complots, les haines sauvages, détruisant dans les intelligences et les cœurs tout ce qui peut y rester de religieux et de social.

V. — HAUTS GRADES DU RITE FRANÇAIS, ÉLU, ÉCOSSAIS, CHEVALIER D'ORIENT

Pour ramener l'homme et le monde au seul culte de la nature et achever la construction de son temple, il faut, tout en continuant d'étendre et d'affermir le naturalisme panthéiste, abattre et vaincre leurs trois ennemis : la religion révélée, la société formée par elle ou dont elle est le fondement et le lien, la royauté enfin ou les magistratures qui en sont les défenseurs et les gardiens. Tel est le but, nous venons de le voir, de la Maçonnerie bleue ou symbolique ; tel est le but encore, plus expressément avoué par la Maçonnerie rouge et philosophique ou des hauts grades. Nous allons en parcourir les principaux, en démontrer l'esprit impie et anti-religieux.

« Comme les trois grades de la Maçonnerie ordinaire, dit Louis Blanc, comprenaient un grand nombre d'hommes opposés par état et par principes à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplièrent les degrés de l'échelle mystique à gravir ; ils créèrent des arrière-loges réservées aux âmes ardentes ; ils instituèrent les hauts grades d'élus, de *chevaliers du soleil*, de *Rose-Croix*, de la *stricte observance*, de *Kadosch* ou homme régénéré, sanctuaire ténébreux dont les portes ne s'ouvraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, calculées de manière à constater les progrès de son *éducation révolutionnaire*, à éprouver la *constance de sa foi*, à essayer la trempe de son cœur. Là, au mi-

(1) Ragon, *Cours*, p. 172, 173, 226.

lieu d'une foule de pratiques, tantôt puériles, tantôt sinistres, rien qui ne se rapportât à des idées d'affranchissement et d'égalité.

« C'était à ces écoles souterraines que Condorcet faisait allusion, lorsque, annonçant cette histoire des progrès de l'esprit humain qu'interrompit sa mort, il se promettait de dire quels coups l'idolâtrie monarchique et la superstition avaient reçus des sociétés secrètes, filles des Templiers (1). »

Le premier grade qui se présente à nous, dans cette Maçonnerie rouge, est le grade d'*élu*, ou l'école de la vengeance. Dans le rite écossais, ce grade se divise en trois : *L'élu des neuf*, *l'élu de Pérignan* et *l'élu des quinze*. Le rite français, pris sur les cahiers du Grand-Orient, n'en fait qu'un des trois : *l'élu*.

« Il y a trois chambres : la deuxième, appelée chambre du conseil, sera tendue de noir, parsemée de larmes rouges ; l'autel sera rouge, bordé de noir ; au milieu un poignard jetant neuf flammes noires en manière de rayons ; autour seront des larmes noires.

« Dans un angle, à la gauche de l'autel, sera un tableau représentant *trois têtes* placées chacune sur un pieu avec les outils ou armes des trois compagnons représentés par les trois têtes. Le tablier sera blanc, bordé de noir et doublé de même. Au milieu, sera figuré un *poignard jetant des flammes rouges en manière de rayons* ; la bavette sera noire, bordée de rouge et doublée de même ; au milieu seront trois flammes rouges. Tous les membres auront en main un poignard ; ils seront décorés d'un cordon noir, passant de l'épaule gauche à la hanche droite ; on pendra au bas du cordon un petit poignard à poignée d'or à lame d'argent, sortant d'une rosette blanche tenue avec un ruban rouge (2). »

Dans le rite adonhiramite, tous les frères paraissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron sur lequel on a brodé une tête de mort, un os et un poignard, le tout entouré de la devise : *Vaincre ou mourir*, avec un cordon en sautoir portant même devise. Tout respire la mort et la vengeance dans le costume et les maintiens. Certes, on comprend tout ce qu'il y a d'absurde à soutenir avec M. Ragon que tous ces poignards, ces têtes de mort, tout cet appareil de vengeance dans ce maintien, ces devises et

(1) *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 80, 82.

(2) *Manuel pratique du franc-maçon*, 1845. — *Instructions des hauts grades, tels qu'ils se confèrent dans les chapitres de la correspondance du Grand-Orient de France au rite moderne*, Paris, Caillot, libraire, 1835. — *Recueil précieux*, etc., t. II, p. 5 et suiv.

l'exercice qui les accompagne, soient destinés à venger la *mort du Soleil* sur la *Balance*, le *Scorpion* et le *Sagittaire*!

Au lieu des trois têtes des compagnons, ce sont, dans le rite écossais, trois squelettes armés chacun de l'instrument qui a servi au meurtre du maître et placés à l'Orient, à l'Occident et au Midi.

« L'aspirant est conduit dans la chambre obscure, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gants ensanglantés. Là, il prête, le *genou droit en terre, la main droite nue sur le livre de la sagesse, et la gauche tenant le compas qui embrasse un maillet*, pendant que le très-sage lui pose son poignard sur le front, et que le frère intime lui met une épée nue sur le dos, un serment par lequel il se dévoue à toutes les vengeances dans le cas où il révélerait les secrets qui font parvenir au titre sublime de *maître élu*. (V. liv. I, chap. III, 4.)

« Après quelques instants de réflexion dans la caverne, à un signal donné, il se découvre les yeux et une voix lui crie : Prenez la lampe, *armez-vous de ce poignard*, entrez au fond de cette caverne, et frappez tout ce que vous trouverez qui vous résistera ; défendez-vous, vengez votre maître et rendez-vous digne d'être élu. Le poignard à la main droite, la lampe à la main gauche, il s'avance ; un fantôme (ou mannequin préparé d'avance) se trouve sur ses pas et il entend la voix qui lui crie : Frappez, vengez Adonhiram, voilà son assassin. Il frappe, la tête tombe, et la voix ajoute : Quittez la lampe, prenez cette tête par les cheveux, levez votre poignard (1). Il rentre dans la loge ; le très-sage ou Vénérable tire son poignard et dit au récipiendaire : Malheureux ! qu'avez-vous fait ? je ne vous avais pas dit de le tuer ; les frères crient : Grâce ! grâce ! c'est le zèle qui l'a emporté ; et le très-sage qui préside répond : Qu'elle lui soit accordée comme vous le désirez, mes frères ! Levez-vous et concourez avec moi à récompenser le zèle et la fermeté de ce frère, et vous, mon frère, levez-vous ; venez et apprenez que *tout ce que vous venez de faire est une image des obligations que vous contractez aujourd'hui*. Venez maintenant recevoir la récompense due à

(1) Dans la collection des rituels des divers grades, de Bernard Picard, tome IX des *Cérémonies et coutumes de tous les peuples du monde*, on lit, p. 450 : « Une des épreuves sublimes de ce grade (Kadosch) est de poignarder dans une caverne l'assassin d'Hiram, d'apporter sa tête sur l'autel et de boire dans un crâne humain. Le récipiendaire a les yeux couverts d'un bandeau ; on lui fait tâter le cœur palpitant d'un mouton dont l'estomac est rasé. Pendant que le récipiendaire, après avoir égorgé sa victime, se lave les mains, on substitue une tête de cire ensanglantée ou celle d'un cadavre, que le franc-maçon aperçoit quand il a les yeux libres et qu'on enlève à l'instant. » Clavel affirme que ces rituels sont ceux mêmes qui ont été approuvés par le Grand-Orient. (*Histoire pittoresque*, p. 11, introduction.) Depuis lors, ainsi que nous l'avons dit (*Introduction IV*), les rituels ont été beaucoup adoucis dans la forme ; mais l'esprit rappelé par des interprétations comme celles qu'on peut lire dans Ragon est resté le même.

vosre constance. Puis, il lui donne le tablier en lui disant : Ce tablier marque le deuil que portent tous les élus de la mort d'Adonhiram, et vous fait connaître le chagrin qu'en doit avoir tout bon maçon. Puis en lui donnant les gants doublés et bordés de noir : Ces gants vous apprennent que *l'innocence seule a du chagrin sans remords.* »

Ainsi tout ce qui est fait contre les meurtriers d'Hiram, assassinats, spoliations, mensonges, calomnies, etc., est innocent et ne doit donner aucun remords !

Enfin, en lui passant le cordon :

« Mon respectable frère, je vous fais maître élu du consentement de la très-auguste loge, et vous remets le poignard. Mais souvenez-vous qu'il n'est fait que pour punir le *crime, secourir vos frères et châtier le meurtre.* C'est dans cette vue que nous vous en orons et que vous devez le garder. »

« Les mots du grade et de passe sont *Nekar, Nekam*, qui signifient *vengeance*, ou dans l'élu parfait, *Sterkin*, à qui on donne le même sens, et *Moabon* : *Loué soit Dieu de ce que le crime et le criminel sont punis.* On les réunit sous trois lettres : N. . N. . M. . Le second élu a pour objet la *trahison*, accomplie, sur l'ordre du *très-sage* ou grand-maître, par l'inconnu *Perignan*, comme le premier des meurtriers d'Hiram, trahison qui amène sa mort, telle qu'elle est rapportée dans l'élu des neuf, et dans le troisième élu ou l'élu des quinze : ce sont les deux autres compagnons qu'on arrête, qu'on enferme, par l'ordre du *très-sage*, dans une tour jusqu'au lendemain. *Attachés alors, à 10 heures du matin, à deux poteaux, par les pieds, le cou, et les bras liés par derrière, on leur ouvrit le corps depuis la poitrine jusqu'aux parties honteuses et on les laissa de cette façon à l'ardeur du soleil l'espace de huit heures ; les mouches et les autres insectes s'abreuvent de leur sang ; ils faisaient des plaintes si lamentables qu'ils émurent leurs bourreaux de compassion, ce qui les obligea à leur couper la tête ; leurs corps furent jetés hors la ville pour être exposés aux bêtes féroces, et les deux têtes, jointes à celle du premier, furent exposées sur des pieux dans le même ordre qu'ils avaient pris aux portes du temple pour assassiner Adonhiram (1).* »

Et c'est à ces leçons du plus sombre et du plus cruel fanatisme que la Maçonnerie forme ses adeptes à la tolérance et à l'humanité.

« *L'élu du rite ancien réformé et moderne, cahiers du Grand-Orient de*

(1) *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite*, Avignon, Joly, 1810 ; premier élu, p. 3, 5, 13, 17, 19, 20 ; deuxième élu, p. 26 et suiv. ; élu des quinze, p. 35, 39, 40. Idem, tome II, dédié aux maçons instruits à Philadelphie, chez Philarète, l'un et l'autre du même auteur, Louis Guillemain de St-Victor. R. . de l'équerre à l'aplomb, par un chevalier de tous les ordres maçonniques.

France, dit le traducteur français du mémoire d'Eckert, est le résumé des anciens grades de l'élu des neuf, de Pérignan, et des quinze, dont nous venons de donner la substance, d'après les rituels les plus autorisés (1). *C'en est la fusion*, dit également maître Ragon ; mais fusion, ajoute-t-il, qui n'a pas toujours été heureuse, car dans ce résumé ou cette fusion, les trois compagnons assassins poursuivis à outrance se donnent eux-mêmes la mort : le premier en se poignardant, les deux autres en se précipitant dans une fondrière ; le cri *Nekam* devient *ridicule*, puisque par leur mort la vengeance est accomplie (2). »

Cette réflexion et tout ce qu'il entasse contre la lettre de ces grades, pour les décrire ou les expliquer, jette une éclatante et effrayante lumière sur ce grade et sur tous les autres ; car enfin, ou ces récits sont de pures allégories, et alors la maçonnerie écossaise et autres ne sont qu'un amas d'hypothèses ridicules, aussi contraires au bon sens qu'à l'histoire ; ou ces allégories ne sont qu'un voile transparent qui cache des règles de conduite et enseigne plus ou moins clairement, par ce qui s'accomplit dans l'allégorie, ce qui doit se faire en réalité dans l'objet qu'elle figure. Or, sous ce rapport, entre l'élu du rite écossais et l'élu du rite français, il n'y a de différence que dans la manière de présenter et d'atteindre le but qui est le même : la destruction des trois compagnons (religion, autorité, royauté), et par tous les moyens : émeutes, violences, assassinats, ruses, calomnies, guet-apens, embûches diplomatiques ou constitutionnelles, etc, etc !

Après le grade d'élu, vient celui d'écossais ou de *grand-élu*. La vengeance et ses moyens sont arrêtés ; les plus horribles serments y ont mis le sceau. Avant d'employer le poignard et tous les autres forfaits dont il est l'emblème, il faut y préparer les esprits. Le poignard dont on vient d'armer les élus, comme celui des mystères de Mithra, dit l'interprète du Grand-Orient, doit avoir la lame noire et le manche blanc pour désigner les deux principes (3).

Le premier compagnon, assassin du maître Hiram ou du panthéisme-nature, désigné à la vengeance sous le nom de superstition, de préjugés, de fanatisme, que la Franc-maçonnerie a pour but d'anéantir, selon maître Clavel, ainsi que toutes les dis-

(1) *Idem*, tome I, p. 308.

(2) Ragon, *Cours*, etc. (grade de l'élu), p. 203, 204.

(3) *Manuel général*, p. 130, 131, 134. On trouve les mêmes signes dans le *Manuel ou Tuileur* de Willaume.

inctions contraires à l'égalité primordiale, c'est, nous l'avons vu, le vrai christianisme ou le catholicisme ; ses principaux fondements sont le sacerdoce, papauté, épiscopat, prêtrise, le symbole des apôtres ou profession de foi que le sacerdoce catholique est chargé d'enseigner à toutes les nations, comme il l'a appris lui-même de son fondateur et suprême instituteur Jésus-Christ, la divinité enfin de Jésus-Christ, le révélateur souverain et dernier consommateur de tout ce qui constitue la religion vraie depuis le commencement du monde jusqu'à sa fin, quand il viendra juger les vivants et les morts et rendre à chacun selon ses œuvres.

C'est donc à ancantir les fondements divins dans le cœur des adeptes d'abord, et par eux dans le reste du monde, que doit procéder la vengeance maçonnique. Nous avons vu commencer ce travail de démolition sous le nom même de *construction du temple* dans les grades précédents. Il semblait même achevé par le grade de maître et par la proclamation du Dieu-Tout, nature, feu, etc. Car, étant posé le panthéisme, que peut-il y rester de croyances et de vertus chrétiennes ? qu'est-ce que le prêtre ? qu'est-ce que Jésus-Christ lui-même, sinon des préjugés d'enfance et de pays, des superstitions, du fanatisme ?

Quoique flétri sous ces noms mêmes par les efforts de la Maçonnerie, le Christianisme ne s'en dresse pas moins là contre elle comme une protestation lumineuse et féconde en remords ; et c'est cette protestation qu'il fallait faire disparaître sous de nouvelles images et de nouvelles hypothèses. Ces noms de Dieu et de Jésus-Christ son Fils, ces noms de pape, d'évêques, de prêtres, tiennent une trop large place dans les intelligences et dans les cœurs ; ils sont écrits dans trop de monuments historiques depuis dix-huit siècles, et au milieu de tous ces royaumes et de toute cette civilisation qu'ils ont façonnée comme l'abeille fait sa ruche, pour s'effacer si facilement et si vite. A l'œuvre donc, à l'œuvre encore, dans de nouveaux grades.

« GRADE D'ÉCOSSAIS OU DE PRÊTRE MAÇON. Il faut pour ce grade, dit le *Manuel pratique du Franc-maçon* (1845), trois chambres : la première appelée *chambre de préparation* ; la seconde, *voûte secrète* ; la troisième, *temple dans sa perfection*.

« Le frère préparateur habillera *convenablement le récipiendaire* ; l'habit sera une *robe de couleur blanche*, bordée de rouge avec une ceinture rouge à la grecque ; le récipiendaire sera dépouillé de *ses armes* ; ses

cheveux seront pendants derrière sa tête; sa tête et ses pieds seront nus; il lui sera fourni une chaussure convenable.

« La seconde chambre, appelée *voûte secrète*, sera censée représenter une voûte souterraine; l'alentour en sera rouge. A l'Orient, dans le point du milieu, sera placé un piédestal triangulaire de marbre rouge, enrichi de sculptures et de moulures d'or, représentant sur les deux faces apparentes, du côté droit, un soleil rayonnant, et de l'autre, l'étoile flamboyante avec la lettre G; par derrière, un compas ouvert sur un quart de cercle; entre les deux pointes, les chiffres 3, 5, 7, 9; sur le piédestal sera posée une pierre appelée *pierre cubique à pointe*, et elle sera figurée avec le développement de toutes ses faces, de couleur d'agate.

« Au Midi, vers le milieu de la colonne, sera placée une table carrée de l'ordre dorique, sur laquelle seront douze pains ronds en deux divisions de six chaque; sur le dessus des pains, seront deux cassolettes dans lesquelles on fera brûler des parfums. Sur le milieu de la table, on placera une auge d'or remplie d'une mixtion préparée de lait, d'huile, de vin et de farine, et une truelle pareillement d'or; on y placera aussi une coupe d'or pleine de vin, et à côté un gâteau ou un pain.

« Au Septentrion, en face de la table ci-dessus, sera un autel appelé l'autel des sacrifices; on placera dessus une hache et un couteau.

« La troisième chambre représentera le temple achevé. Au fond de cette chambre, sera pratiquée une enceinte fermée d'un voile tissu de quatre couleurs: lin, pourpre, hyacinthe, écarlate. Un rideau rouge pourra le remplacer. Cette enceinte sera la plus riche et la plus brillante possible. Le nom du *grand architecte*, en hébreu, y sera dans le centre élevé à une hauteur convenable et dans tout son éclat; deux chérubins d'or couvriront de leurs ailes l'autel du fond. Sur le haut de la ligne du midi, sera crayonné un *puits dans lequel tombera à plomb un rayon*; à l'opposé, sur le haut de la ligne, un *buisson ardent jetant une grande flamme*; au milieu de ces objets, sera un compas couronné sur un quart de cercle; entre les pointes seront tracés les chiffres 3, 5, 7, 9.

Le tablier sera fond blanc, bordé et doublé de rouge; sur la bavette sera l'étoile flamboyante; au-dessous et vers le milieu, sera le compas couronné sur un quart de cercle, avec une médaille dans le milieu, représentant le soleil. Le bijou d'or sera un compas couronné sur un quart de cercle, au milieu duquel sera une médaille représentant d'un côté le *soleil*, et de l'autre, l'*étoile flamboyante*; il sera suspendu à un large ruban ponceau moiré, lequel sera porté au cou et formera un triangle (1). »

Il est facile, par tout ce qui précède, de comprendre et le fond

(1) *Écossais ou deuxième ordre*, p. 29, 36. Rite moderne, manuel de 1845.

et les accessoires de ce grade. Ne laissons pas pourtant de suivre les interprétations officielles, dans l'ordre que leur donne le *Cours philosophique et interprétatif* autorisé par le Grand-Orient.

« Les maçons, ayant employé, dit-il, les trois premiers nombres impairs à la formation d'une loge, puisque trois la gouvernent, cinq la composent et sept la rendent juste et parfaite, ont cru devoir appliquer les mêmes nombres à leurs premiers grades ; trois est devenu le caractère de l'apprenti ; cinq, celui du compagnon ; sept, celui du maître ; neuf, celui de l'élu, et la batterie du grade d'écosais présente la récapitulation de ces nombres impairs, c'est-à-dire vingt-quatre.

« Les attributs de Dieu ou de la nature sont : l'éternité, l'infinité, la toute-puissance. La nature se divise en trois règnes : les minéraux, les végétaux, les animaux ; chacun d'eux est triple ; le tout ne fait qu'une trinité. Le grand architecte de l'univers est représenté par le triangle simple ou triple.

« Le nombre cinq exprime énergiquement l'état d'imperfection, ou d'ordre et de désordre, de bonheur et d'infortune, de vie et de mort qui se voit sur la terre ; pour les sociétés mystérieuses, c'est l'image effrayante du mauvais principe jetant le trouble dans l'ordre inférieur.

« Les pythagoriciens regardaient le septenaire comme formé des nombres trois et quatre, dont le premier leur offrait l'image des trois éléments matériels, et le second leur peignait le principe de tout ce qui n'est ni corporel, ni sensible. Pan, qui d'abord signifiait le *Grand-Tout*, a fini par dégénérer en un Dieu champêtre. Malgré l'étymologie, on aurait peine à découvrir son premier sens, s'il n'avait conservé la flûte aux sept tuyaux, et la barbe, *signe de paternité et de force génératrice, et de plus, les cornes regardées autrefois comme signe de noblesse et de force.*

« Le novaire, ou triple ternaire, est le signe représentatif de toute étendue matérielle et de toute ligne circulaire. Il offre à l'esprit un *emblème bien frappant de la matière qui se compose sans cesse à nos yeux*, après avoir subi mille et mille décompositions. Si la figure du nombre six était le symbole du globe terrestre animé d'un esprit divin, la figure du nombre neuf symbolisait la terre sous l'influence du mauvais principe.

« Le nombre douze, comme le nombre sept, est célèbre dans le culte de la nature ; il est l'image du zodiaque et par conséquent celle du soleil qui en est le chef (1). »

Même panthéisme dans l'explication de la pierre cubique :

« C'est une combinaison métaphysique par laquelle on a essayé de fixer l'*origine de toutes choses* ; elle présente, sous les nombres 3, 5, 7, 9

(1) *Cours philos.*, grade écosais, p. 224, 227, 231, 233, 235, 237, 239.

et 12, consacrés dans toutes les religions et sous les figures géométriques, *triangle, cercle, carré*, qu'affectionnent les initiés de Memphis, les attributs de l'intelligence suprême, les grandes divisions et les opérations de la nature, les principes des sciences, des arts et de la *religion naturelle*,

« Cette *Pierre angulaire*, faiblement ébauchée déjà dans le grade de compagnon, est une des *bases* de l'art royal ou de la Maçonnerie.

« Cette pierre, dont l'allégorie est d'indiquer l'influence du *Christ* (soleil) sur les saisons et sur toute la nature, rappelle la pierre noire de la *Caabba*, nommée *Barktan*, objet d'une vénération toute particulière chez les musulmans, tant il est vrai que les mêmes idées ont servi de bases aux mêmes allégories. Les Égyptiens représentaient quelquefois la Divinité par une *Pierre noire*, parce que, dit Porphyre, sa nature est d'être ténébreuse et obscure. C'est aussi par la même raison que les francs-maçons représentent le *grand architecte de l'univers sous des formes mystérieuses et invisibles aux yeux des profanes.* »

Un autre officier du Grand-Orient, inspecteur général de la Maçonnerie, 33^e grade, donne, au même grade d'écossais, une explication beaucoup plus étendue de la pierre cubique, qu'il appelle aussi une des *bases essentielles de l'art royal* (Maçonnerie). Elle est d'autant plus curieuse, qu'il la donne comme le *chef-d'œuvre du Grand-Orient*.

« Les mages considèrent avec attention la nature entière ; l'étude les porta à vouloir en connaître l'essence dans sa composition ; ils adorèrent l'Être suprême dans toutes les productions de la terre comme étant son ouvrage ; ils décomposèrent l'air et la matière ; le *sel*, le *soufre* et le *mercure* leur parurent en être les principes constituants ; de ces trois parties ils formèrent un triangle qui devint, avec plus de raison encore, un principe de culte, comme étant l'emblème du grand moteur des êtres animés qui fut nommé Dieu. Les Hébreux le nommèrent Jéhovah ou la *véritable âme de la nature*. Ils placèrent ce triangle au centre de différents cercles ou carrés, pour indiquer le principe vivifiant qui étendait ses ramifications sur toutes choses. Dans la dernière partie de la pierre nous nommerons ce triangle le *Grand-Tout*. . . .

« Au-dessus du carré (toujours du même côté de la pierre) sont tracés deux demi-cercles, dans lesquels sont indiqués deux principes : la *divinité* et la *nature* ; pour le *véritable maçon*, l'une et l'autre sont *synonymes*. L'étoile flamboyante est un symbole du *grand moteur*, il est indiqué dans les trois premiers grades (1). »

(1) *Manuel général de la maçonnerie*, orné de planches, avec l'explication de la pierre cubique et de la croix philosophique, 1856. Paris, chez l'auteur Teissier, fabricant de décorations maçonniques, p. 55, 56, 57, 58, 59, 65.

Quant aux costumes et aux attributs de *prêtre* donné au récipiendaire, voici l'interprétation qu'en donne Ragon :

« On lui met d'abord la hache sur le cou et la pointe des épées sur le cœur, en mémoire du *sacrifice d'Abraham*, qui veut dire *père élevé*, *pater altissimus*, et de *Jésus docile aux volontés de son Père*; et pour lui démontrer qu'il ne peut plus reculer, mais qu'il doit périr, s'il est nécessaire, pour soutenir la cause de la vérité. On le purifie ensuite par l'eau dans la mer d'airain; puis le sacre fait sur le cœur, sur les lèvres et sur les yeux, on le communique avec la mixtion de lait, d'huile, de vin et de farine au bout de la truelle d'or, à l'imitation de l'offrande faite à *Cérès* dans ses mystères, et on l'admet au banquet du pain et du vin, où il boit dans la même coupe avec ses frères; c'est l'emblème de l'égalité qui doit régner entre eux, et rappeler la communauté des biens établie dans la primitive institution (1). »

Comme si ce n'était pas assez de cette parodie ridicule des mystères chrétiens, que l'on rapproche de ceux du paganisme pour les décrier les uns les autres, Ragon y ajoute cette interprétation morale :

« Ses instituteurs ont en vue de prouver que l'homme ou le maçon, à l'instar des patriarches et des anciens rois, devait être maître chez lui, et pour cela qu'il devait être à la fois, dans sa famille, le CHEF, le LÉGISLATEUR et le PRÊTRE (2). »

Voilà pourquoi, afin d'accélérer l'établissement d'une semblable propagande en France, le vénérable de loge, Pelletan, le propagateur du solidarisme à Paris, le député de cette grande capitale, actuellement membre du Sénat de la République, terminait un discours au Corps législatif en faveur des bibliothèques populaires et de la libre lecture, par ces paroles dignes d'un haut maçon : « C'est ainsi que nous parviendrons à réaliser le DERNIER MOT DU PROGRÈS : l'homme prêtre et roi de lui-même, QUI NE RELÈVE QUE DE SA VOLONTÉ ET DE SA CONSCIENCE (2). »

Dans *l'épopée*, ou le prêtre de l'Inluminisme de Weishaupt, ce sont les mêmes doctrines que proclame l'hiérophante ou l'initiateur. La nature et Dieu y sont également confondus; c'est aussi le règne de l'égalité qu'on prépare; le vrai christianisme lui-même auquel on revient, Jésus-Christ, son chef, n'avaient point d'au-

(1) Ragon, *Cours*, etc., p. 253, 254, 259, 260, 261 et 262; et *Manuel pratique*, p. 41, 42, 43.

(2) Ragon, *Cours*, etc., p. 263.

(3) Pelletan, *Moniteur universel*, 10 juillet 1867, p. 972.

tre but (1), à l'entendre, et dans son enthousiasme il s'écrie : « *Il viendra ce jour où chaque père sera de nouveau ce que furent Abraham et les patriarches, le prêtre et le souverain absolu de sa famille. La raison alors sera le seul livre des lois, le seul code des hommes. C'est là un de nos grands mystères (2).* »

Le costume était également le même : *tunique blanche, large bande de soie écarlate pour ceinture, lisière de la même couleur* ; et c'est sous ce costume, dit Barruel, que la Révolution française a montré un de ses histrions prenant, du haut d'une chaire d'église profanée, Dieu à partie et lui criant : « Non, tu n'existes pas ; si la foudre est à toi, prends-la donc, lance-la contre celui qui te brave en face de tes autels. Mais non, je te blasphème et je respire ; non, tu n'existes pas (3). »

Dieu est patient parce qu'il est éternel, et que le blasphémateur ne peut lui échapper : *patiens quia æternus*.

Mais il y a des esprits forts qui, après s'être proclamés *dieux*, jugent du Dieu véritable par eux-mêmes et s'imaginent qu'il doit répondre à leurs sommations, et se rendre sur le terrain où ils le provoquent en une sorte de duel ! Vraiment l'esprit recule épouvanté devant ce stupide fanatisme !

Le rit écossais nous présente dans ce grade, qui se subdivise en trois : *petit architecte* ou *apprenti écossais*, *grand architecte* ou *compagnon écossais*, et *maître écossais* ou *surintendant des tabernacles*, un exemple de fanatisme plus sauvage encore et d'autant plus horrible qu'il est l'œuvre de l'ordre tout entier ou du *suprême conseil* qui le régit avec une suprême puissance.

A l'apogée du grade, le très-puissant ou Vénérable dit au récipiendaire :

« Mon frère, quoique vous ayez passé par tous les grades précédents, cependant vous n'êtes pas parvenu à la perfection. Il reste à vous faire

(1) « Vous ne sauriez croire, écrivait Weishaupt à Zwach, un de ses intimes aréopagites, *quelle admiration mon grade de prêtre produit sur notre monde* ; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de grands théologiens protestants et réformés, qui sont membres de notre Illuminisme, croient réellement que la partie relative à la religion, dans ce discours, renferme le véritable esprit, le vrai sens du Christianisme. O hommes ! que ne pourrais-je pas vous faire croire ! » Et ces grandes intelligences repoussent avec mépris toute révélation comme imposture. — *Écrits originaux*, II. Lettre 18 de Weishaupt à Zwach.

(2) *Discours du hiérophante pour le grade de prêtre ou l'Épopée illuminé*. — Barruel, *Mémoires*, t. III, p. 137. — Robiano, *Histoire de l'Église*, t. II, p. 435.

(3) Barruel, *Mémoires*, etc., p. 160, 161.

apercevoir cette éclatante lumière que la Maçonnerie vous promet dans tous les grades, et qu'on n'accorde enfin qu'après bien des épreuves. Il en est encore de fortes à supporter. C'est à vous à décider; nous sommes prêts à *vous dégager de vos promesses, même de celles que vous avez faites avec nous*. La crainte de les voir profaner ne saurait nous arrêter (1). Il nous faut un autre engagement que tous ceux que vous avez pris. Ils se sont passés dans l'*obscurité*; celui-ci doit se passer en pleine liberté. Vous pouvez même en faire la lecture; il est tracé sur ce papier qui se présente à vous, lisez-le bas; si vous y consentez, vous le répétez haut.

Obligation.

« Sur toute la liberté que je professe dans tous les cinq sens naturels, sur l'existence de ma raison et de mon esprit que je déclare n'être aucunement assujettis, sur l'intelligence qui me soutient, me sert de guide et m'éclaire, oui, je promets, je jure et fais vœu de garder inviolablement tous les secrets, signes et mystères qui m'ont été jusqu'à présent dévoilés, et qui me seront révélés à l'avenir, dans les cinq premiers grades des parfaits maçons et de la parfaite Maçonnerie, auxquels je suis initié, approuvant à haute et intelligible voix et sans crainte, à présent que ma vue est libre et mon esprit non préoccupé, que je n'ai aucun regret de m'être engagé, quoique dans l'obscurité de nos loges, le déclarant de cœur, et les tenant pour inviolables; permettant, si je les révèle, que mon corps subisse toutes les peines et rigueurs qui m'y engagent; qu'on m'ouvre les veines des tempes et de la gorge, et qu'exposé nu sur la plus haute pyramide, je sois exposé à souffrir, sur cet hémisphère, les rigueurs des vents, l'ardeur du soleil et les fraîcheurs des nuits; que mon sang coule lentement de mes veines, jusqu'à l'extinction de l'esprit qui anime la substance, la matière corporelle; et, pour augmenter les souffrances du corps et de l'esprit, que je sois forcé de prendre chaque jour une nourriture proportionnée et suffisante pour prolonger et conserver une faim dévorante et cruelle, n'y ayant rien de trop rigoureux pour un parjure. Que les lois de la Maçonnerie soient mes guides pour m'en garantir, et que le grand architecte de l'univers me soit en aide. *Amen* (2). »

(1) Weishaupt fait tenir le même langage à son *provincial* dans le grade de *régent* ou *prince illuminé*, *ibid.*, p. 177, et Robiano, *ibid.*, p. 440.

(2) *Recueil précieux de la Maçonnerie*, par un chevalier de tous les ordres maçonniques. Louis Guillemain de St-Victor, édition d'Avignon, 1820, t. II, p. 80-87; édition de Philadelphie, 1787, t. II, p. 51-95.

Dans les cahiers in-4° du *Grand-Orient de France*, ces obligations ou serments pour chaque grade ont été remaniés; on en a beaucoup adouci la forme, mais ils sont restés les mêmes pour le fond.

Remarquez que ce serment est prêté non sur la Bible, ou les statuts maçonniques, mais on jure sur soi-même, sur ses sens, sur son esprit, par son intelligence, par soi en un mot, comme le fait Dieu lui-même dans les saints livres, ne reconnaissant rien au-dessus qui puisse le lier ; on le fait sous les peines les plus horribles ; on permet de les infliger sur soi-même en cas de transgression, en dehors de toutes les lois divines et humaines, contre toutes ces lois elles-mêmes, comme si l'on s'appartenait, et que Dieu et la société ne fussent que des mots sans valeur ; et par le plus stupide matérialisme et la contradiction la plus palpable, tout en invoquant à son aide le prétendu grand architecte, on reconnaît que l'esprit sur lequel on jure n'est qu'une flamme ou feu éteignible, et qu'il n'y a de réel, de substance, que la matière corporelle.

« Eh bien, mon frère, demande le très-puissant au récipiendaire, quand il a lu à voix basse cette obligation, rien ne vous arrête-t-il ? Êtes-vous dans la résolution de prononcer cet engagement de cœur comme de bouche, à haute voix, devant cette auguste assemblée, avec toute la liberté de la vue, du cœur et de l'esprit qui vous est accordée ?

« Si le frère refuse, les deux surveillants lui mettent la pointe de l'épée sur le dos et lui font faire avec rapidité les vingt-sept tours de grand architecte, les dix-huit de petit, les neuf de maître, les cinq de compagnon et les trois d'apprenti, et après lui avoir fait essayer les cérémonies de la pompe, ils le chassent comme un cœur faible. S'il accepte, il prononce à voix haute et intelligible cette obligation, dont le deuxième surveillant brûle le papier aussitôt qu'elle est prononcée, et le maître dit : Nous allons vous reconnaître pour surintendant des tabernacles que nous élevons. Vous mettez la dernière main à l'œuvre et vous succéderez à notre respectable maître Adonhiram ; mais avant que votre proclamation se fasse à l'Orient du temple, nous devons, par un sincère sentiment de douleur, rendre un secret hommage aux mânes de notre maître dont nous avons, jusqu'à présent, pleuré l'homicide. Que nos cœurs se livrent à la méditation et que notre esprit s'entretienne de sa mémoire dans un profond silence. *CIVI !* qui signifie : fléchissez le genou, et tous les frères mettent un genou en terre, et, la tête penchée sur les mains, restent en silence.

« A un autre signal donné par le très-puissant, les surveillants font mettre le récipiendaire à genou devant une table, la tête penchée sur le livre, qui doit être dessus, couvrant son visage de ses mains, et les surveillants croisent leurs épées sur son cou. Pendant ce temps-là, on

ouvre les rideaux du temple parfait, et le très-puissant maître, après avoir crié : *CAKI !* ou : *Levez-vous !* les frères se lèvent et disent : *Adonhiram est mort et Moabon le remplace. »*

Et par une double contradiction de plus, voilà le maçon fait prêtre ! La prêtrise est une distinction contraire à l'égalité primordiale, et cette égalité est un des premiers principes de la Maçonnerie. Tous les hommes sont prêtres par la nature et de la nature, c'est un autre de ses principes ; et cependant c'est la Maçonnerie qui établit, parmi ces grades distinctifs, celui de *maître écossais, chef des tabernacles sacrés, ou de prêtre, qui donne le commandement en chef sur tous les autres maçons des grades inférieurs* (1)

« Ce grade, dit Ragon, en terminant son discours au nouveau consacré, ce grade renferme l'*origine de plus d'une institution sacrée* que le monde profane et beaucoup de maçons même sont loin de soupçonner. Ses symboles, qui appartiennent à la plus haute antiquité et dont les religions se sont emparées, vous ont été dévoilés, et vous en avez sans doute, mon frère, conçu et apprécié l'interprétation. Méditez-la, conservez-la dans votre esprit comme un dépôt précieux, que ne doit jamais souiller la rouille d'*aucun préjugé*. Ne perdez non plus de vue, dans aucun temps, le triangle lumineux, objet de vos recherches et que la superstition et le fanatisme ont souvent obscurci en l'arrosant du sang humain. La parole était perdue, vous l'avez retrouvée ; elle vous est donnée pour éclairer les hommes ; qu'elle soit dans votre bouche l'organe de la vérité, et vous la trouverez puissante ; et, avec elle, vous travaillerez au progrès des lumières et de la raison d'où dépend la félicité humaine. Mon frère, quoique le voile des mystères ait été pour vous écarté, le sanctuaire renferme encore des richesses que la méditation et l'étude, *secondées* par nos explications, vous apprendront à connaître (2). »

Le prêtre catholique ainsi travesti et calomnié, la vengeance maçonnique s'attache au second fondement de la religion vraie, le symbole ou la profession de foi du catholicisme. C'est le but donné au grade qui suit : le *chevalier d'Orient* ou de *l'épée*, le quinzième, seizième et dix-septième du rite écossais *ancien et accepté*, le dix-septième et dix-huitième du *rite écossais primitif*, et le sixième ou l'avant-dernier du rite *français ou moderne*.

Mais comme ce grade a surtout une signification politique, nous

(1) *Recueil précieux*. 2 vol., p. 87.

(2) Ragon, *Cours*, p. 263, 264.

y reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant et ici nous nous bornerons à citer le passage suivant où Ragon explique son allégorie qui représente Cyrus délivrant les Juifs de la captivité :

« Cyrus est l'emblème de la vérité ; Zorobabel, l'homme nourri dans les préjugés. Il est triste, parce que l'homme asservi au fanatisme et à la superstition ne peut jouir d'aucune liberté d'esprit ; il a les mains enchaînées comme par l'habitude et la crédulité à une infinité de dieux et de passions figurés par les chaînons ; il est désarmé, signe de faiblesse ; il a les mains sur son visage, de crainte de voir la lumière ; il est fouillé par des gardes, parce qu'un homme enthousiaste et fanatique est toujours à craindre.

« Quant au songe de Cyrus, lui présentant un lion rugissant prêt à le dévorer, ce lion est le *démon du fanatisme auquel l'homme ne peut échapper qu'en cultivant sa raison.*

« Par les prédécesseurs de Cyrus, qui servent de marchepied à une gloire, il faut entendre que la vérité foule aux pieds les erreurs religieuses de tous les âges. Par ces paroles : Rendez la liberté aux captifs, il faut comprendre que la vérité parle sans cesse à nos cœurs et nous crie d'étendre son empire sur l'ignorance aveugle et crédule. L'épée que Cyrus donne à Zorobabel est l'arme de la vérité qui combat les erreurs ; le pont figure le passage de l'erreur à la vérité ; le fanatisme, l'ignorance et la superstition en défendent l'entrée. Zorobabel, armé du glaive de la vérité, triomphe de tous les ennemis du genre humain ; les trois lettres L. . D. . P. ., écrites sur le *pont figuré et sur les tombants de l'écharpe, insignes de l'ordre*, signifient : LIBERTÉ DE PENSER (1). »

VI. — LE ROSE-CROIX, DERNIER GRADE DU RITE FRANÇAIS OU MODERNE

Les maîtres en Maçonnerie ne sont pas d'accord sur l'origine du grade de Rose-Croix, mais il n'en accuse pas moins, dans les rituels français modernes et écossais, et dans les interprétations officielles, l'esprit de la Franc-maçonnerie, le fond de sa haine contre toute religion en général, contre la religion catholique en particulier. Commençons par l'exposition des principaux points du grade, tels qu'ils se trouvent dans les rituels consacrés.

(1) Ragon, *Cours*, 282, 283. — *Recueil précieux*, tome II, p. 100.

« La loge doit être tendue de rouge, et, à l'Orient, au lieu d'un trône, c'est un autel triangulaire dont une face est tournée vers l'Occident. Sur cet autel, il faut un grand tableau en transparent, représentant un calvaire. Les deux croix des côtés sont nues ; mais sur celle du milieu, il y a une rose et une draperie entrelacée, et au-dessus l'inscription qui était à la croix du Sauveur. Au bas, sur le devant du tableau, il y a des colonnes brisées, sur les débris desquelles des gardes endormis, et au milieu d'eux on voit une espèce de tombe dont la pierre de dessus est dérangée, et de laquelle il sort un linceul. C'est la décoration de la loge toutes les fois qu'on y tient chapitre. Mais lorsqu'il y a réception, toute la tenture, le transparent et l'autel doivent être recouverts de noir. Alors il faut trois grandes colonnes triangulaires dont les noms écrits dessus en transparent sont ceux des trois vertus théologales, de manière que la foi est à l'Occident, l'espérance au Midi et la charité à l'Orient.

« Pour donner le grade de Rose-Croix, il faut encore deux autres appartements : l'un, que l'on nomme *chambre des pas perdus*, où il n'y a qu'une table pour écrire et des sièges pour le candidat et ceux qui s'y trouvent ; et l'autre, appelée *chambre obscure*, assez sombre pour qu'on n'y puisse rien voir ; dans cette dernière, il n'y a que des chaînes pour intimider le récipiendaire pendant son voyage.

« A l'ouverture de la loge, le très-sage est assis sur la troisième marche de l'autel, qui en compte sept, la tête appuyée sur une de ses mains. Après les premiers ordres, il dit : Mon frère, vous me voyez accablé de tristesse ; tout a changé de face ; le voile du temple est déchiré, les colonnes de la Maçonnerie sont brisées, la pierre cubique a sué sang et eau, la parole est perdue, *et consummatum est*. Très-respectables premier et second chevaliers, voyez chacun sur votre colonne si, à l'aide de nos dignes chevaliers, vous ne pourriez pas la recouvrer ; alors vous viendrez me la rendre.

« Ils obéissent ; chaque frère leur donne le mot, bas à l'oreille ; et le très-sage dit : Très-respectable premier chevalier, à présent que la parole est retrouvée, que nous reste-t-il à faire ?

« Le premier chevalier : Très-sage, respecter les décrets du très-haut, rendre hommage au suprême architecte, et nous humilier sans cesse devant tout ce qui peut retracer *son image* (1).

« Le très-sage : Oui, très-respectables chevaliers, voilà le but de nos travaux ; mes frères, fléchissons le genou devant celui qui nous a donné l'être.

« En disant ces mots, il se lève, ainsi que toute l'assemblée ; chacun

(1) L'étoile flamboyante, le Delta et la lettre G ou J, sont placés à l'Orient et c'est devant ces signes que, sans superstition, ils s'agenouillent et adorent le Dieu-feu ou l'au.

se tourne du côté de l'Orient, fait le signe, s'incline et met un genou en terre. Le souverain chapitre est ouvert.

« Après les préliminaires ordinaires, le récipiendaire, préparé dans la première chambre par l'orateur et le maître des cérémonies qui ont pris son nom et lui ont donné 33 ans d'âge, est introduit dans la loge alors voilée en noir, parsemée de larmes blanches. Tous les frères ainsi que le très-sage ont pris ou doivent prendre un air triste.

« Très-sage, dit le premier surveillant, voici un digne chevalier de l'Orient qui se présente au souverain chapitre pour obtenir la faveur d'être admis au sublime grade de Rose-Croix.

« Le très-sage : Digne chevalier, qui êtes-vous ?

« Le récipiendaire : Je suis né de parents nobles de la tribu de Juda.

« Le très-sage : Quel est votre pays ?

« Le récipiendaire : La Judée.

« Le très-sage : Quel art professez-vous ?

« Le récipiendaire : La Maçonnerie.

« Le très-sage : Digne chevalier, vous m'inspirez la plus parfaite estime ; mais vous nous voyez accablés de tristesse ; tout est changé, le premier soutien de la Maçonnerie n'est plus, le voile du temple est déchiré, les colonnes sont brisées, les ornements les plus précieux sont enlevés et la parole est perdue. Nous n'avons d'espérance pour la recouvrer que dans votre courage. Nous promettez-vous de l'employer pour nous ?

« Le récipiendaire : Oui, très-sage.

« Le très-sage : Venez ici nous en donner l'assurance en prêtant serment que, si vous venez à connaître nos mystères, vous en garderez le plus profond silence.

« Le serment prêté, un genou en terre auprès de l'autel triangulaire, le très-sage le relève ; le maître des cérémonies lui fait faire le tour du chapitre en lui montrant successivement les trois colonnes : foi, espérance et charité ; puis le conduit à la chambre obscure, lui en fait faire sept fois le tour et l'introduit de nouveau dans la chambre du souverain chapitre, d'où les tentures noires ont été enlevées et ont laissé à découvert la chambre rouge dans tout son éclat et tous ses ornements.

« Le très-sage lui fait alors les demandes suivantes, auxquelles le frère qui le conduit lui dicte les réponses :

« D. D'où venez-vous ?

« R. De la Judée.

« D. Par où avez-vous passé ?

« R. Par Nazareth.

« D. Qui vous a conduit ?

« R. Raphaël.

« D. De quelle tribu êtes-vous ?

« R. De la tribu de Juda.

« D. Rassemblez les lettres initiales de ces quatre noms, que font-elles ?

« R. Inri.

« Le très-sage : Oui, mon frère, *c'est l'inscription que vous voyez en haut de cette croix et la parole que nous avons perdue*, et que votre zèle nous a fait retrouver. Venez au pied de cet autel recevoir le prix qui vous est dû.

« Le récipiendaire obéit, et lorsqu'il est à genou au pied de l'autel, le très-sage lui met son épée nue sur la tête et dit à haute voix : En vertu du pouvoir que j'ai reçu de la métropole loge d'Hérédon, et devant cette auguste assemblée de chevaliers, mes frères et mes égaux, je vous admetts, reçois et constitue à présent et pour toujours *chevalier-prince de l'aigle et du pélican, parfait maçon libre d'Hérédon, sous le titre souverain de Rose-Croix*.

« Le très-sage le relève ensuite, lui donne le cordon, la parole, le signe et l'attouchement ; la parole est INRI (1). »

Tel est le grade de Rose-Croix au rite écossais.

Le même grade du rite ancien réformé, ou rite français, n'en diffère que dans la rédaction des formules et les accessoires seulement.

L'odieuse parodie de la mort de N.-S. Jésus-Christ et des mystères eucharistiques s'y trouve encore plus accentuée dans cette réponse adressée au *très-sage* demandant à l'ouverture de la loge : *Quelle heure est-il ?*

Le premier surveillant répond : « *L'instant où le voile du temple fut déchiré, où les ténèbres se répandirent sur la terre, où la lumière fut obscurcie, où les colonnes et les outils de la Maçonnerie furent brisés, où l'étoile flamboyante disparut, où la pierre cubique sua sang et eau, où la parole fut perdue.* »

« L'habillement du candidat est fait en forme de *chasuble* très-courte ; au milieu il doit y avoir une croix de ruban de couleur ponceau ; sur le tablier il y aura un grand J. ., et un peu plus loin Jéhovah, qui veut dire la parole expirante ; au milieu du tablier sera un globe représentant le monde, ce globe entortillé d'un serpent. Le maître doit porter une étoile flamboyante sur le cœur, au milieu de laquelle la lettre G. . et autour des pointes, les lettres F. . (foi), E. . (espérance), C. . (charité). Tous sont censés assis à terre sur des banquettes de six pouces de hauteur en signe de deuil.

(1) *Recueil précieux*, etc. édition d'Avignon, 1810, et de Philadelphie, 1787, t. II, p. 125, 134.— Teissior, *Manuel général de la Maçonnerie*, 1854, p. 162, 173.

Le récipiendaire répond, quand il lui est demandé ce qu'on a fait de lui après son serment : « L'on m'a revêtu des marques de *douleur et de repentir* ; l'on m'a appris ce que signifiait chaque chose et en *mémoire de quoi je la faisais*. Ensuite tous les chevaliers ont fait un voyage commémoratif, lequel nous a fait *passer de la tristesse à la joie, après avoir parcouru des chemins obscurs* (1). »

Et le reste comme au *rite écossais*.

Dans le banquet qui suit la réception, la table en forme de croix, se nomme *autel* ; les verres, *calices* ; le pain et le vin s'y distribuent comme à la dernière cène du Sauveur, et les membres s'y rendent deux à deux, portant chacun une baguette à la main.

Or, quelques efforts que l'on fasse pour donner le change aux dupes et aux profanes, il est évident qu'il ne s'agit dans ce grade que du Dieu des chrétiens et des fondements de la religion catholique, à savoir : la rédemption du monde par la mort sur la croix de Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. Le récipiendaire a pour objet de le figurer, comme dans les grades précédents il a figuré successivement *Zorobabel*, le maître Hiram, l'homme de la nature, etc ; c'est son âge qu'on lui donne, 33 ans ; ce sont les initiales de son nom inscrit au haut de la croix : il est de son pays, de la tribu de Juda, d'une famille noble.

Il est évident encore qu'il s'agit de sa mort : c'est *d'une chasuble avec la croix de haut en bas et en travers* dont le récipiendaire est revêtu : C'est sa croix, ce sont les signes qui accompagnèrent sa mort ; c'est un *calvaire avec ses trois croix, celle du milieu avec une draperie entrelacée, et au haut l'inscription INRI* ; c'est *l'image du saint mont, sur lequel le fils du grand architecte expire*, qui y sont représentés, disent les rituels et les manuels anciens et nouveaux, adonhiramites, écossais, français et autres. C'est au dessous de la croix, le *tombeau ouvert, symbole de sa résurrection* ; aussi est-ce le vendredi-saint que les Rose-Croix tiennent leur chapitre et font leurs réceptions.

Il est évident encore, et les deux rituels le disent en termes exprès, que par cette mort et par la résurrection qui l'a suivie, le voile du temple, dont la Maçonnerie prétend être la succession, a été déchiré ; que les soutiens de la Maçonnerie, ses colonnes, ses outils ont été brisés, que la pierre cubique, emblème du dieu Pan

(1) *Manuel pratique du franc-maçon* (Rose-Croix), p. 97, 127.

et du panthéisme, a sué sang et eau ; que le mot sacré qu'elle contenait, aussi bien que l'étoile flamboyante avec la lettre G ou le *Dieu nature*, le *Dieu tout*, ont disparu ; que la parole retrouvée dans les grades d'écossais s'est de nouveau perdue ; que toute la Maçonnerie porte le deuil, accablée de tristesse.

A peine le récipiendaire, de retour de son voyage dans la chambre obscure avec les frères qui lui ont fait voir et *entendre toutes les choses*, a-t-il fait connaître *ce qu'il est*, et formé avec les initiales des mots par lesquels on a fait connaître son signalement, le nom de *Inri*, aussitôt tous les frères sont rentrés dans la joie, la loge s'est illuminée, l'étoile flamboyante a reparu plus brillante que jamais, le soleil et la lune ont repris tout leur éclat, les ténèbres se sont dissipées, les colonnes du temple se sont relevées, la lettre G ou J s'est montrée sous le dais au haut de l'Orient, entourée de gloire, la parole perdue a été retrouvée et la pierre cubique et la croix rose replacées au sommet du calvaire ou du mont sacré, figuré par les trois triangles et les trois circonférences.

Que signifie tout ce mystérieux imbroglio si astucieusement confus ? L'explication en est facile pour tout profane qui veut réfléchir, aussi bien que pour tout récipiendaire. Il n'y en a qu'une seule possible, tant le secret est transparent.

La divinité de Jésus-Christ étant un dogme irrévocablement acquis, sa religion étant démontrée divine, c'en est fait de tous les mystères d'Athis, de Mithra, d'Isis, d'Ormuz et d'Ahrimane ; c'en est fait de la Maçonnerie elle-même, de ses initiations mystérieuses et de ses initiés ; ses princes très-puissants ou très-sages ne sont plus que des insensés ou des imposteurs ; l'étoile flamboyante, emblème de la seule et multiple divinité des maçons, est éteinte à jamais ; la parole panthéiste et athée est perdue pour toujours.

Aussi le deuil et la tristesse ont-ils envahi la très-haute et souveraine loge. Un cri a retenti dès lors au fond des antres souterrains et de leurs chambres noires : c'est le cri proféré par le plus illustre des maçons philosophes : **A BAS L'INFAME !**

INRI, le secret, la parole sacrée du rose-croix, n'a plus significé pour les sociétés secrètes qu'un homme venu de la Judée, passant par Nazareth, conduit par Raphaël et appartenant à la tribu de Juda, un homme comme un autre, un juif mort sur la croix in-

fâme ! Le reniement du Christ, le blasphème total, telle est, dans ses plus hauts grades, comme dans ses plus infimes, toute la science maçonnique. Quand ses adeptes se sont crus assez nombreux et assez forts, c'est dans des repas publics longtemps annoncés d'avance, et le *vendredi-saint*, qu'ils ont célébré leur triomphe impie.

Avant d'en venir là, l'interprète autorisé, tout en se débattant pour échapper à cette conséquence des rites de ce grade, renonce un moment à faire de Notre-Seigneur Jésus-Christ le Dieu-Soleil, et des apôtres les douze signes du Zodiaque, comme il l'insinue partout ailleurs. Il consent à reconnaître en lui un être réel, le fondateur de la religion chrétienne, le Christ humanitaire, tout ce qu'on voudra, pourvu que ce ne soit, comme il l'a dit précédemment de Moïse, qu'un initié des mystères égyptiens, le premier des frères maçons, et pourvu qu'on retranche de ses enseignements le mystère de la sainte Trinité et surtout sa propre divinité elle-même.

« Trois grands principes, dit-il, émanés des anciens mystères, constituent la doctrine du Christ : *l'unité de Dieu, la liberté de l'homme et de la conscience, et l'égalité parmi tous les membres de la famille humaine.* »

« Elle ne dit rien de la trinité chrétienne, *institution sacerdotale*, postérieure au Christ, imitée de la trinité indienne, qui, *n'ayant jamais été qu'une allégorie, ne peut pas être une réalité.* Jésus n'institua qu'un seul degré d'initiation, le baptême ; qu'une seule épreuve, l'eau ; et n'eut qu'un hiéroglyphe, la croix. Plus tard, les prêtres ajoutèrent aux prédications qui établirent la doctrine extérieure du Christ, la doctrine ésotérique réservée aux initiés, et qu'ils divisèrent en trois degrés, savoir : le *sous-diaconat*, le *diaconat* et la *prêtrise* ; et en 1139, un pape, dans le onzième concile général, établit la théocratie et transgressa la doctrine du divin législateur qui avait fondé l'égalité (1) !!! »

« Ce n'est qu'au XV^e siècle que les idées *politiques et religieuses* des nations peuvent, après un long repos, aspirer à connaître le monde entier : les hommes avaient besoin de s'entendre, et entre les divers peuples comme entre les continents devaient bientôt s'établir des communications et plus tard des *relations régulières*. De cette époque de fermentation naquit le cosmopolitisme qui, secondé par un mobile religieux, conduisit l'Europe jusqu'à la ville du Christ (2). »

« Puis, deux italiens, le vénitien Marc Polo et le génois Christophe

(1) Ragon, *Cours etc.*, p. 329, note.

(2) Ragon, *Cours etc.* n° p. 230.

Colomb, découvrirent, le premier, le fond de l'Asie, et l'autre les Amériques ; mais toutes ces découvertes n'étaient que celles du monde, insuffisantes à l'esprit inquiet des peuples, qui avaient besoin de connaître l'humanité et sa vie psychologique. Un homme bienfaisant et modeste, le chevalier (*sic*) Gerson, d'autres disent Thomas à Kempis, qu'importe le nom ? publia l'*Imitation de Jésus-Christ*. Cette production de génie acheva l'œuvre commencée ; la constante figure du *Christ*, qui, sous le nom de *Chrisma*, illuminait depuis des siècles l'*Inde savante*, servait depuis l'ère chrétienne de personnification et de symbole à tous les besoins ou instincts de la société nouvelle.

« On avait chanté et prié tour à tour le *Christ ouvrier*, le *Christ charpentier*. Les franciscains adoraient un *Christ d'intelligence et de pur amour* ; mais il était réservé à la sagesse, à l'expérience d'un long passé de reconnaître enfin dans ce type antique, consacré dans les *mystères*, le Christ de l'humanité, frère de tous les hommes, consécrateur de toutes les professions, et l'on atteignit à *cette raison publique* qu'exprime et résume en termes admirables l'*Imitation de Jésus-Christ, chef-d'œuvre d'un HAUT INITIÉ*, lequel donna lieu sans doute au voile mystique dont sont couverts, sous les titres de *Rose-Croix, chevalier de l'aigle et du pélican*, les derniers mystères de la Maçonnerie. »

Nous ne reproduisons ce fatras, où les erreurs historiques les plus grossières abondent, que parce qu'elles montrent bien dans quel sens les interprètes maçonniques semblent quelquefois exalter Jésus-Christ. Ils en font un Christ humanitaire, *le représentant le plus élevé de l'être*, comme l'a dit Renan dans son œuvre éminemment maçonnique de la *Vie de Jésus*. C'est là un point de vue sur lequel il faut être bien fixé pour juger des œuvres de la littérature et de la philosophie éclectique, où les formules de la *religiosité* jouent un grand rôle. Il faut examiner si elles présentent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu réel et vivant, Verbe incarné, seconde personne de la sainte Trinité. Or, elles évitent de se prononcer sur ce point, et alors elles sont des œuvres maçonniques. C'est là ce que, dans le langage actuel des loges, on appelle *la transformation, le perfectionnement du sentiment religieux* (1).

Cette influence de la doctrine maçonnique sur la littérature contemporaine est plus grande qu'on ne le croit. Une foule d'auteurs en renom, à commencer par Renan, ont été chercher dans Ragon et Clavel des systèmes d'interprétation religieuse qu'ils

(1) V. travaux de la loge la *parfaite union* de Mons, cités par le *Courrier de Bruxelles* du 30 août 1879.

jettent ensuite, avec un vain appareil d'érudition, en pâture au public peu instruit. La grotesque métamorphose de l'*Imitation* de Jésus-Christ, livre catholique entre tous, à laquelle se livre Ragon, en est une preuve; voici en effet ce que nous lisons dans l'œuvre d'un lettré universitaire, qui est donnée comme livre de classe à la jeunesse élevée dans les lycées et collèges de l'État.

« L'enthousiasme qui accueillait ce livre n'était pas un signe favorable pour la société cléricale; il annonçait l'instant fatal où la piété allait essayer de monter à Dieu sans passer par le prêtre. L'âme chrétienne ne voulait plus entendre la voix discordante des docteurs, mais celle de Dieu seul: « Parlez Seigneur, répétait le saint livre; votre serviteur vous écoute. Que Moïse ne me parle point, ni lui, ni les prophètes. Ils donnent la lettre; vous, vous donnez l'esprit. Parlez vous-même, ô vérité éternelle, afin que je ne meure point. » Le langage de l'*Imitation*, surtout dans sa forme française, devait paraître bien nouveau à ceux qui avaient entendu les aigres discussions des théologiens... (1) »

Ceci est à peine croyable de la part d'un agrégé ès-lettres, et cependant on pourrait trouver bien d'autres rapprochements de ce genre. Ragon termine son interprétation de ce grade par ces paroles, qui en démontrent toute la portée :

« Le grade de Rose-Croix consacré au triomphe éclatant de la *vérité* sur le *mensonge*, de la *liberté* sur l'*esclavage*, de la *lumière* sur les *ténèbres*, ou de la *vie* sur la *mort*, sous le *voile du culte évangélique*, développe, *couronne et sanctifie tout*. Le travail maçonnique est complet et s'arrête ici (2). »

Et cette vérité, cette liberté, cette lumière, cette vie ne sont autre chose que le *culte de la nature*, la *régénération universelle*. La rose est l'emblème de la femme, comme la croix celui de la *virilité* ou du soleil, et leur assemblage, le *lingam indien*, tout ce qu'il y a de plus honteux dans la fange du culte idolâtrique des Indes (3).

Aussi tous les blasphémateurs de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont particulièrement chers à la Maçonnerie. Après la publication de la *Vie de Jésus* par Renan, une souscription fut faite dans toutes les loges belges pour offrir une *plume d'or* à

(1) *Histoire de la Litt. françaises* par J. Demogéot, abrégé, etc., p. 182. Paris, Hachette, 1857. — Collection V. Duruy, *Histoire universelle*.

(2) Ragon, *Cours*, p. 322, 323, 325, 332.

(3) Ragon, *Cours* p. 307, 314, 323 et presque à chaque page de ce grade.

l'auteur ! Tout récemment, quand son prédécesseur, l'allemand Strauss, est mort, le *Bauhütte*, journal maçonnique de Leipzig, célébrait ainsi sa mémoire :

« Il a accompli son grand œuvre ! Salut à lui ! Un franc-maçon doit se sentir obligé en conscience de tirer des méditations de cet héroïque illuminateur des résolutions fécondes pour l'activité des loges. Des milliers et des millions de frères sympathisaient de cœur avec ce puissant destructeur, qui s'aidait à déblayer le plan sur lequel doit s'élever le temple de l'humanité de l'avenir (1) ! »

VII. — HAUTS GRADES DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ. — 28^e GRADE, PRINCE ADEPTE OU DU LIBAN. — 29^e GRADE, GRAND ÉCOSSAIS DE ST-ANDRÉ OU CHEVALIER DU SOLEIL.

Après avoir parcouru le grade d'*élu*, d'*écossais*, et de *rose-croix* du rite français, nous croyons utile, pour rendre plus évident le but de toutes les sectes maçonniques, de faire connaître aussi l'esprit anti-chrétien et plus ouvertement panthéiste des hauts grades du rite écossais et du rite égyptien ou de Misraïm soit en dehors, soit sous l'obédience du Grand-Orient.

Entre le dix-huitième et le vingt-huitième grade du rite écossais, entre le *rose-croix* et le *prince adepte*, les manuels divers comptent neuf autres grades, que Ragon et Vassal appellent *intermédiaires*, d'*administration*, de *police* ou d'*exécution des premiers*.

Ce sont :

19^e GRADE. — *Grand pontife* ou *sublime écossais*, consacré au *pontificat de la religion universelle et régénérée*. Il est la

(1) N^o du 28 mars 1874. Détail caractéristique : Strauss par son testament ordonna qu'on exécuta à ses funérailles, en guise de cérémonie religieuse, le chœur des *prêtres d'Isis et d'Osiris* de la *Flûte enchantée*. Cet opéra de Mozart fut fait sur un livret qui était une allusion constante à la rénovation de l'humanité par la révolution française et la Maçonnerie. Ses représentations à Vienne en 1791 servaient aux initiés de moyen de se reconnaître. (V. Ecker, *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*, t. II, p. 150.) Ce détail indique combien, dans sa vie consacrée à la propagation de l'impunité, Strauss était animé par la pensée maçonnique.

contradiction palpable de l'écoissais du rite moderne, où tous les hommes, en vertu de l'égalité native, sont prêtres.

20° GRADE. — *Vénérable maître ad vitam, ou souverain prince de la Maçonnerie.*

21° GRADE. — *Nonchite ou chevalier prussien*, créé par le roi de Prusse, Frédéric II. C'est le maçon mis par genuflexion et prostration, comme un homme lige, entre les mains de ses chefs. Toujours symbole d'égalité !

22° GRADE. — *Royal-Arche ou prince du Liban*, inventé, dit-on, par Pierre Riel, marquis de Beurnonville, et figurant le dévouement à l'ordre maçonnique. Le maître se nomme *grand patriarche* et chaque frère est armé d'une hache.

23° GRADE. — *Chef du tabernacle*, consacré à la surveillance confiée aux conservateurs de l'ordre. Le vénérable se nomme *souverain*, grand sacrificateur ; il porte une longue robe rouge, une mitre d'étoffe d'or, sur le devant de laquelle est un delta en rouge ; une écharpe noire à franges d'argent, à laquelle pend, par une rosette noire, un encensoir.

24° GRADE. — *Prince du tabernacle*, n'est que la suite du précédent, dit Ragon ; il est consacré à la liberté de la pensée et de la conscience ; la loge est appelée *hiérarchie*, selon le manuel général ; le maître, *tout-puissant* ; le mot de passe, commun avec le 23° grade, est *Uriel*, feu de Dieu, *ignis Domini*, auquel on répond le *tabernacle des vérités révélées*, et le mot sacré *Jéhovah*.

« Ces deux derniers grade n'enseignent donc, dit Vassal, cité par Ragon, que le sabéisme ou le culte du feu, du soleil, de la lumière des étoiles, images sacrées de toutes les loges. »

25° GRADE. — *Chevalier du serpent d'airain*, rentre dans le rose-croix par le mot de passe, Inri. La loge est tendue en rouge ; à l'Orient est un autel surmonté d'un riche dais ; sur l'autel est un transparent figurant le *buisson ardent*, au milieu duquel est le *Jéhovah*. Le mot sacré est *Moïse* ; le décor, un cordon rouge en sautoir, portant au bas le bijou qui est un serpent entortillé autour d'un thau égyptien, c'est-à-dire le mauvais principe, Moïse et Jésus-Christ, s'efforçant de défigurer le bon principe, Osiris et Isis, la nature, le Dieu feu. On sait que le thau égyptien, ou la clef à quatre branches, est l'attribut figuratif de la déesse Isis.

26° GRADE. — *Écoissais trinitaire ou prince de la Mercim*, con-

sacré à l'alchimie, ou plutôt à l'*Hermès*, espèce du Dieu Pan des Égyptiens. C'est ce grade qui a fait donner le nom d'hermétiques à tous les grades qui le précèdent et qui le suivent. Dans cette haute classe de la Maçonnerie écossaise « *tout est partie de Dieu; si tout est partie de Dieu, tout est Dieu, dit le chevalier de St-André, zélé maçon, dans la préface de ces grades maçonniques écossais. Ainsi tout ce qui est fait s'est fait soi-même et ne cessera jamais d'agir; car cet agent ne peut jamais se reposer, et comme Dieu n'a point de fin, de même son ouvrage n'a ni commencement ni fin.* » Tel est le symbole abrégé, mais expressif, de la science hermétique.

27° GRADE. — *Grand commandeur ou souverain grand commandeur du temple de Jérusalem*, symbolise l'affiliation de l'ordre maçonnique avec les Templiers; la couleur est rouge et noire; les mots sont *Salomon* et *Inri*; le bijou, un triangle.

Viennent enfin le 28° et le 29° grade, qui doivent nous retenir un peu plus longtemps.

Le 28° grade ou *prince adepte*, qu'on nomme aussi *chevalier du soleil*, quoique ce nom convienne mieux au grade suivant, a pour objet, dit l'interprète autorisé, la *religion de la nature*. Il se rapproche beaucoup, ajoute-t-il, des *sublimes élus de la vérité*, dont le mot de reconnaissance est *nature*, et qui datent leurs actes de l'an du monde 0000000 ou inconnu, *manière philosophique de dater, lorsqu'on veut partir de la création, la seule raisonnable.*

« Le quatrième appartement, qui est vraiment la loge du grade, est tendu en bleu, dit l'*inspecteur général* du 33° degré; la voûte azurée, le sanctuaire éclairé par une seule lumière, assez forte pour éclairer toute la loge; elle est posée derrière un transparent, qui représente le soleil. Cette lumière est le *symbole du grand tout*, de qui découlent *toutes les maximes et les principes philosophiques*. Le maître se nomme *Adam*; il est vêtu d'une robe rouge et d'un manteau aurore, il porte à la main un sceptre surmonté d'un globe d'or. Le grand surveillant se nomme la *vérité* et porte un œil d'or suspendu à un cordon bleu en sautoir. Les membres, nommés *chérubins*, sont seulement décorés du bijou de l'ordre: un triangle d'or, avec un œil gravé au milieu; ils sont sept, et se nomment: *Zapkiel, Camaël, Anaël, Michaël, Gabriel, Raphaël, Zaphriël*; les autres chevaliers sont décorés d'un soleil d'or suspendu au col par une chaîne en or: ils se nomment *patriarches*. Tous les membres de la

loge doivent porter la tunique, le chapeau sur la tête et le glaive en main.

« Le président, le grand surveillant et les chérubins doivent être assis dans des fauteuils, un autel devant eux, le maillet d'une main, et le glaive de l'autre. Les autres frères sont sur les colonnes, derrière les *chérubins* ; le mot sacré est *Adonaï*, Dieux ou *Di*, au pluriel, selon le *Manuel général*.

« Le Vénérable ou maître, s'adressant alors au récipiendaire : « Mon fils, lui dit-il, puisque, par votre travail dans l'art royal de la Maçonnerie, vous êtes parvenu au point de désirer connaître la vérité et détruire en vous les préjugés, enfants de l'erreur et du mensonge, il faut vous la montrer toute nue. Consultez-vous dans cet instant ; voyez si vous vous sentez assez de volonté pour lui obéir sur tout ce qu'elle vous ordonnera. Prenez garde de venir augmenter le nombre des profanes qui l'ont si maltraitée, qu'ils l'ont obligée à se cacher et à ne plus paraître sur la terre que sous un voile épais. Mais les épreuves par lesquelles vous avez passé me sont garant de ce que je dois attendre de votre zèle. Ainsi, pour que rien ne vous soit caché, j'ordonne au frère *Vérité* qu'il vous instruisse de ce qu'il faut que vous sachiez pour parvenir au vrai bonheur. »

« La *Vérité* reprend donc à son tour : « Mon cher frère, la divine vérité vous parle par ma bouche ; apprenez d'abord que les trois premiers meubles que vous avez connus, la *Bible*, le *compas*, et l'*équerre*, ont un sens caché que vous ne connaissez pas. Par la Bible, vous devez entendre que vous n'avez d'autre loi que celle d'*Adam* ou de la *nature* ; le compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes choses, qui sont également proches et également éloignées de tout ce qui est Dieu. Par l'*équerre*, il nous est découvert que ce même Dieu a fait toutes choses égales. Par le niveau, vous apprendrez à être droit et ferme et à ne pas vous laisser entraîner par la foule des ignorants et des aveugles, mais à soutenir d'une manière inébranlable les *droits de la nature* et les connaissances pures et nettes de la sainte vérité. Les colonnes vous rappellent qu'il faut être ferme et inébranlable quand la vérité nous a parlé et s'attacher à devenir l'ornement de l'ordre maçonnique.....

« Vous avez parcouru le grade de maître parfait, continue l'homme qui ose s'appeler la *vérité* ; vous y avez vu une fosse, un cadavre, une corde pour le retirer et le mettre dans un sépulcre, fait en forme de pyramide, au haut de laquelle est un triangle, dans lequel est enfermé le nom de l'Éternel. Par la fosse et le cadavre, il faut entendre l'homme dans l'état où vous étiez avant d'avoir eu le bonheur de connaître notre ordre. La corde, dont le cadavre est ceint pour le retirer, c'est le lien de notre ordre qui vous a tiré du sein de l'ignorance pour parvenir au céleste

séjour où réside la vérité. La pyramide représente le vrai maçon qui s'élève, par degrés, jusqu'au plus haut des cieux, pour y adorer le nom sacré et inaltérable de l'Éternel. L'arche, au pied de laquelle vous êtes arrivé, vous apprend qu'étant parvenu dans le saint des saints, vous ne devez plus reculer, et *périr plutôt pour soutenir la gloire et la vérité*, ainsi que le fit notre révérend père Hiram, qui a mérité d'y être enseveli. Salomon vous exhorte, par son zèle pour l'art royal, à suivre la sublime carrière de l'ordre dont il est instituteur. »

Mais voilà le point culminant du maçon *Vérité* :

« Si vous me demandez quelles qualités un maçon doit avoir pour arriver au centre du vrai bien, je vous répondrai que, pour y arriver il faut avoir écrasé la tête du serpent de l'ignorance mondaine, avoir secoué le joug des préjugés de l'enfance, concernant la religion dominante du pays où l'on est né. *Tout culte religieux n'a été inventé que par l'espoir de commander et d'occuper le premier rang parmi les hommes* ; que par une paresse qui engendre, par une fausse piété, la cupidité d'acquiescer les biens d'autrui ; enfin, que par la gourmandise, fille de l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenter les sens charnels de ceux qu'elle possède, et qui lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans leur cœur, des holocaustes que la volupté, la luxure et le parjure leur ont procurés.

« Voilà mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir *combattre et détruire* en vous avant que d'aspirer à connaître le vrai bien ; voilà *le monstre, sous la figure du serpent, que vous avez à exterminer*. C'est la peinture fidèle de ce que l'imbécile vulgaire adore sous le nom de religion. »

Nous avons déjà vu ce serpent, entortillant un globe sur le tablier du Rose-Croix, un thau, au 25° grade. Nous le retrouverons encore au grade de Kadosch, et toujours avec la même signification : *mauvais principe, religion ou superstition, autorité, surtout monarchique, ou ambition, ignorance, ou armée, fidélité, propriété, péché originel*.

« Hiram était la vérité sur la terre, Abiram était un monstre produit par le serpent de l'ignorance, qui a su aujourd'hui dresser des autels dans le cœur de ce profane timide. C'est ce même profane craintif qui, devenu, par un zèle fanatique, *l'instrument du rite monacal et religieux*, porta les premiers coups dans le cœur de notre père Hiram, c'est-à-dire qui sapa les fondements du céleste temple que l'Éternel lui-même avait élevé sur la terre à la sublime vertu.

« Le premier âge du monde a été témoin de ce que j'avance ; *la plus sainte loi de la nature rendit nos premiers pères les plus heureux* ; le monstre d'orgueil paraît sur la terre, il crie, il se fait entendre aux hommes et *aux heureux de ce temps*, il leur promet la béatitude et leur fait sentir, par des paroles emmiellées, qu'il fallait à rendre l'éternel créateur de toutes

choses un culte plus marqué et plus étendu que celui qu'on avait jusqu'alors pratiqué sur la terre. Cet hydre à cent têtes *trompa et trompe encore* continuellement les hommes qui sont soumis à son empire, et les trompera jusqu'au moment où les vrais élus paraîtront pour le combattre et le détruire entièrement (1). »

Ce grade, ajoute Ragon, est de la plus haute antiquité. Il offre au récipiendaire les principes de la loi naturelle ou de la nature, partie essentielle des mystères anciens (2), quoiqu'il ait dit, plusieurs fois ailleurs, que le mot et les grades de *chevaliers* dataient des croisades, étaient inconnus à l'antiquité et indiquaient une époque récente.

On ne comprend pas trop non plus comment, l'inconnu ou huit zéros étant la seule date raisonnable de la création qui est éternelle, dans les principes de la Maçonnerie, l'interprète autorisé et tous ses confrères du Grand-Orient ont pu savoir avec tant de précision ce qui s'est passé de suite après, et connaître à fond l'âge d'or et l'état sauvage ou de nature, puis l'origine et les ravages de l'hydre aux cent têtes. Et s'ils ne l'ont pas su, s'il leur est impossible de remonter à l'origine ou à l'éternité du monde, que devient la base même de la Maçonnerie? Est-elle, peut-elle être autre chose, dans ses propres principes, qu'un grossier mensonge?

Rien du reste n'est plus clair que ce grade, rien ne caractérise mieux l'hypocrite impiété des enseignements maçonniques et le but que veut atteindre la secte, c'est-à-dire la destruction de toute religion par tous ses grades, mais surtout par ses *vrais élus*, ses *élus sublimes*, et ses *chevaliers ou maçons* des hauts grades. Aussi Clavel dit-il, sans ambages, que le *chevalier du soleil* a pour but d'établir la *religion naturelle sur les ruines de toutes les religions révélées* (3).

Il ajoute même plus loin, en parlant de ce grade comme renfermant des parties *pleines de sens et de valeur* :

« Le but de l'initiation est de dégager le sujet des liens et de l'aveuglement de l'erreur, et de le faire arriver à la connaissance de la vérité. Le Vénérable lui adresse un discours explicatif des emblèmes de la Maçonnerie, qu'il lui représente comme couvrant des *préceptes d'une philosophie hardie*, et il l'engage à s'affranchir du joug de la croyance

(1) *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie*, (Lefranc), 1791, pp. 115-116.

(2) *Ibidem*, p. 390. — Ragon, *Cours etc.*, p. 161.

(3) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 166, 212.

qu'on a pu lui inculquer dans sa jeunesse, et à prendre le spectacle de la nature et sa propre intelligence pour seules règles de sa foi. »

Mais tout n'est pas dit encore :

« Le *grand écossais de Saint-André* (29° degré) se rapproche beaucoup, dit Ragon, l'interprète autorisé, du *sublime élu de la vérité*, dont le mot de reconnaissance est : *nature*. L'aspirant, dans sa réception, rappelle une partie des grades antérieurs ; son âge est de 81 ans, somme des années assignées à chaque grade inférieur ; les lumières qui éclairent la loge lors des réceptions doivent aussi faire le même nombre. Ce grade a aussi le nom de *chevalier du soleil, grand maître de la lumière*, parce que les chevaliers de cet ordre ont la prétention de compasser *jusqu'au soleil*. Le cri de la vengeance se répète ici pour la seconde fois en donnant l'attouchement, comme pour indiquer le caractère du grade, et préparer l'aspirant à recevoir et comprendre le Kadosch (1). »

« La loge du *grand écossais de Saint-André d'Écosse*, chevalier du soleil, dit l'inspecteur du 33° degré, ancien officier du Grand-Orient, doit être tendue en rouge, parsemée de colonnes blanches ; le trône du grand maître et ceux des surveillants sont ornés de draperies et de franges d'or. L'on met à l'occident un *billot* et une *hache*. Le grand maître et les surveillants ont à côté d'eux un tambour couvert d'un tapis rouge, sur lequel ils frappent de leur maillet. La loge est dite *grande loge*. Le grand maître se nomme *patriarche* ; les officiers, *respectables maîtres* ; le grand maître et les surveillants sont habillés d'une robe rouge, par dessus laquelle ils sont décorés d'un ruban ponceau en écharpe, au bout duquel pend le bijou, qui est un compas dans trois triangles renfermés dans un seul. Au bas du bijou, une équerre renversée, et un poignard dans l'angle de l'équerre. Le frère Terrible tient à la main une épée flamboyante, et porte sur la poitrine un plastron en forme de cuirasse, au milieu duquel est un triple triangle portant un soleil, au-dessous duquel est une tête de mort.

« Tous les officiers sont placés sur des trônes bleus sans rideaux, des des deux côtés de la loge. Les autres membres ont l'épée à la main ; l'ordre est de porter la main droite sur le bas ventre, le pouce en équerre et de tirer sa main horizontalement, comme si on se coupait le ventre (2). »

Patet exitus ! le suicide en cas de nécessité !

Mais ce ne sont là que les détails extérieurs du grade, les mêmes à peu près que ceux du *Tuileur* de Willaume. L'avocat saxon Eckert, dans son *Mémoire au parlement de Dresde* et l'A-

(1) Ragon, *Cours etc.*, p. 34.

(2) *Manuel général de la Maçonnerie*. p. 215, 216, 217.

beille maçonnique, vont nous en faire connaître l'esprit, d'après le rituel de réception du grade en Allemagne, en France, en Belgique, et partout où règne le rite écossais. Après des préliminaires assez semblables à ceux des autres grades, mais où il dit pourtant que la *haute loge écossaise* n'est accessible qu'aux maçons qui sont destinés à parvenir plus tard aux plus hautes connaissances, vient un nouveau serment. Les peines auxquelles on se voue, si l'on est infidèle, sont d'avoir les lèvres brûlées avec un fer rouge, la main coupée, la langue arrachée, la gorge tranchée, le cadavre pendu dans une loge pendant l'admission d'un nouveau frère, enfin d'être brûlé et d'avoir les cendres jetées au vent. Les obligations auxquelles on s'engage sous de telles peines sont : « 1° le secret le plus rigoureux sur tout ce qui se passe dans ce grade, même envers le maître de tout l'ordre, dès qu'on ne l'a pas vu reconnaître dans une *haute loge écossaise*, ou que les chefs de la loge ne l'aient pas fait reconnaître comme tel ; 2° de ne jamais entrer dans aucun ordre sans la permission des supérieurs de celui-ci ; 3° d'obéir aux supérieurs, » obéissance absolue et sans réserve, même des droits de la conscience et des lois divines et humaines.

Toutes les lumières de la loge sont éteintes alors, à part une lampe mourante qui veille sur l'autel, et le maître demande :

« Quatre fois vénérable frère, premier surveillant, quelle heure est-il ?

« — Quatre fois vénérable maître, l'heure la plus tranquille de la nuit.

« — Quatre fois vénérable frère, deuxième surveillant, que voyez-vous ?

« — Il fait obscur, nos frères sont dispersés, une seule petite lumière éclaire le temple,

« — Par qui nos frères ont-ils été dispersés ?

« — Par une tempête qui s'est amoncelée de tous les côtés du ciel. »

Puis, le maître, s'adressant au récipiendaire que les surveillants ont amené par la main droite, et à qui on ôte le voile dont on avait couvert sa tête, dit :

« Les vœux que vous avez formulés et les obligations pénibles que vous avez assumées volontairement m'engagent à vous admettre au nombre des hauts frères écossais. Je ne pourrais pousser si loin la témérité, si nous ne nous trouvions dans une obscurité complète, et si de toutes manières nous n'étions en pleine sécurité ; car, par ce grade

mur épais s'élève entre nous et les profanes, et même ENTRE PLUSIEURS D'ENTRE NOUS.

« Je reprends ce tablier que vous avez porté jusqu'à présent et vous ceins du tablier des hauts frères maçons écossais. Par là vous devez croire fermement que ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement révélés dans la suite, si vous êtes *élu*, et si vous ne vous rendez pas indigne. »

Suit l'instruction par le premier surveillant.

« Dès avant votre arrivée dans notre loge, notre maître a dû connaître quelle opinion vous vous formiez de l'ordre et de ses secrets. Le frère gardien vous a examiné avec le même soin que si vous n'aviez pas encore fait le moindre pas dans la Maçonnerie. Concluez de là que, quoique tous les maçons soient nos frères, *ils sont néanmoins aussi éloignés de nous que les profanes.*

« On vous a couvert le visage pour signifier que la lumière dont vous approchez est trop éclatante pour être contemplée sans danger. Vous vous êtes approché du maître ; tout était dans une obscurité profonde ; la vue de son visage pâle et des deux frères de l'ordre vous a fait tressaillir de crainte. Nous avons des raisons pour ne songer qu'avec terreur et affliction à *cette triste nuit pendant laquelle* le sanctuaire fut dévasté, le sang de plusieurs des nôtres répandu, et nos frères dispersés aux quatre vents... Quant aux mystères cachés là-dessous, je ne puis encore vous les révéler ; mais le temps viendra où vous les pénétrerez et les développerez vous-même, où vous verrez avec d'autres yeux et bénirez cette salutaire obscurité... Si vous vous acquittez de vos devoirs conformément aux recommandations du très-vénérable maître, *un jour viendra où le langage des images aura un terme, où le rideau sera écarté, où l'on vous parlera plus clairement, où enfin il vous sera donné de contempler et d'admirer la vérité sans voile.*

« La couleur de ce tapis est rouge comme vous voyez ; que cette couleur vous fasse souvenir du sang de vos frères. Rappelez-vous que la COULEUR DE FEU est celle des hauts frères écossais ; SANS ELLE NOUS NE SOMMES RIEN, *car tout est fondé sur l'amour et le sang.*

« Vous voyez ici le temple détruit, les colonnes brisées et les marches arrachées. C'est pour vous apprendre le sort malheureux que notre ordre a dû subir. Il a été la proie d'étrangers, et nos frères sont encore dispersés. Remarquez la perte que nous avons essuyée et la cruauté avec laquelle nous avons dû expier les fautes de quelques-uns. *Il ne m'est pas permis de vous dire l'époque où nous avons été la proie de la cupidité et les victimes de l'orgueil.*

« A vos côtés sont quatre lumières. Je ne puis vous en donner la signification propre ; il me suffit de vous dire que le *quaternaire* est

fondé sur le *ternaire*, et celui-ci sur l'*unité*. Libre à vous d'entendre par ce nombre ou les *quatre éléments*, ou les *quatre points cardinaux*, ou la *pierre carrée*. Par là vous ne vous écarterez pas trop de la vérité ; quand bien même il règnerait autour de vous une obscurité *beaucoup plus profonde que celle de la nuit la plus noire*, vous suivez une route, comme vous voyez, et quelque *différents que soient les points d'où vous partez*, vous y retournez cependant toujours. Ainsi tous les fleuves ont leur embouchure dans la mer.

« Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, nos frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous, ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle et sur les *mêmes mesures*, enfin sont animés du MÊME ESPRIT.

« Telles sont les notions que vous devez avoir de nos secrets. Heureux quand tous les voiles seront écartés de devant vos yeux et que vous verrez dans la réalité ce qui ne vous est montré maintenant qu'avec des images et des figures. Vous vous en approchez déjà, il ne reste plus qu'un pas à faire.

« Désormais vous ne *pourrez plus vous égarer*, si vous avez conçu de nos mystères des idées exactes. Cependant ne vous abandonnez pas à vos seules pensées. Les maîtres vous sont donnés dans les loges, non-seulement pour *maintenir l'ordre*, mais encore pour diriger vos pas dans la bonne voie. Ce sont eux qui nous prémunissent contre toute *chute funeste*, et qui nous empêchent par leurs lumières de nous égarer dans des routes obscures et de faire des écarts qui nous précipiteraient d'abîme en abîme. Ici surtout il est facile de trébucher.

« La chose est d'autant plus à redouter que notre *intelligence est aveuglée*, et que nous ne pourrions plus tard que *très-péniblement recueillir des notions exemptes de tout préjugé*. C'est pourquoi vous ne devez communiquer vos pensées qu'à votre maître seul ; employez les moyens qu'il vous indiquera ; *que rien ne surpasse votre vénération pour la Divinité....*

Après le discours de l'orateur de la haute loge, viennent les questions du catéchisme du grade, dont voici un extrait propre à expliquer encore l'instruction et à remplacer quelques passages omis :

« D. Par qui le temple est-il ravagé ?

« R. Par la main des sacrilèges et par les crimes des esclaves des rois.

« D. Qu'y avez-vous remarqué ?

« R. Les pierres jetées ça et là, les débris des colonnes placées à la croix, le tombeau de notre maître assassiné, le monticule avec l'*accacia*, mais aussi l'étoile flamboyante entourée de sept autres et tout le trésor du ciel.

« D. Qu'était celui-ci ?

« R. Une caisse d'or de forme *carrée*, avec le nom de Jéhovah, qui y était inscrit en forme de triangle.

« D. Que signifiait-il ?

« R. La perfection dans le nombre *trois* et *quatre*, de même que le mot du maître *haut écossais*, mot qui fut perdu dans le temple et qui fut retrouvé dans les îles écossaises (1). »

Le nombre *trois* ou le *ternaire*, dont il vient d'être parlé dans l'instruction, est, d'après Ragon, « le nombre par excellence révisé dans l'antiquité, consacré dans les mystères », et il nous montre son application dans toutes les sciences :

« Les attributs de Dieu ou de la nature » sont triples : « l'éternité, l'infinité, la toute-puissance. »

« La nature, Dieu lui-même par conséquent, se divise en trois règnes : les minéraux, les végétaux et les animaux. »

« Toute chose corporelle ou spirituelle a un principe, un milieu, une fin », sans en excepter la nature, sans doute, qui a cependant pour attributs, comme on vient de nous le dire, *l'éternité et l'infinité*.

« Le temple allégorique des maçons repose sur trois colonnes : *Sagesse, Force, Beauté...* »

« Tous les cultes ont eu leur trinité... dans l'Inde, c'est *Brahma, Wischnou, Iswara* ; en Egypte, c'est *Isis, Osiris et Orus*, ou plutôt *Osiris, Typhon et Orus* ; chez les philosophes maçons hermétiques enfin : le *sel, le soufre et le mercure* (2). »

« Il n'y a que trois éléments, dit Saint-Martin dans son livre fameux *Erreurs et vérités* : la terre, l'eau et le feu, comme il n'y a que trois dimensions dans les corps, trois figures dans la géométrie, trois facultés innées dans quelque être que ce soit, trois degrés d'expiation pour l'homme, et trois grades dans la vraie Franc-maçonnerie. »

« Je déclare, ajoute-t-il, que personne ne respecte plus que moi le *ternaire sacré* ; je sais que sans lui rien ne serait de ce que l'homme voit et de ce qu'il connaît ; je proteste qu'il a *existé éternellement* et qu'il existera *A JAMAIS* ; et j'ose dire à mes semblables que, malgré toute la vénération qu'ils portent au ternaire, l'idée qu'ils en ont est encore au-dessous de ce qu'ils devraient avoir ; je les engage à être très-réservés dans les jugements sur cet objet. Enfin il est très-vrai qu'il y a *TROIS EN UN*, mais qu'il ne peut y avoir *un en trois*, sans que celui qui serait tel ne fût sujet à la mort (3). »

(1) *La Franc-maçonnerie dans sa véritable signification*, t. I, p. 101, 112.

(2) Ragon, *Cours*, etc., p. 226 et suiv., p. 317.

(3) *Erreurs et Vérités*, par un philosophe inconnu, p. 66.

• Voilà la négation palpable du mystère chrétien de la sainte Trinité. Et pour mieux effacer la foi du cœur des adeptes, les instituteurs de la Maçonnerie lui opposent « *la trinité naturelle*, cause et conservatrice de l'univers, que les sages de l'antiquité ont représentée par le Delta ou triangle sacré, emblème de la déesse Isis ou nature (1) ; » et ils la représentent sous l'emblème du triangle simple ou triple.

Quant au *quaternaire*, fondé sur le *ternaire*, qui est fondé lui-même sur l'*unité*, il était employé, dit Ragon, par les initiés, « *comme l'emblème du mouvement et de l'infini*, et représentait *tout ce qui n'est ni corporel ni sensible*. »

L'infini, dans cette philosophie, exclut, paraît-il, le monde visible. Le Dieu-Nature, le Dieu Feu, le Dieu Tout, le Dieu Pan, ne comprend donc pas ce qui n'est « ni corporel, ni sensible ? » il ne comprend donc pas les choses mêmes qui le constituent, les minéraux, les végétaux et les animaux ? Inexplicable contradiction !

Écoutez encore le docte interprète :

« C'est comme symbole du principe éternel et créateur que Pythagore communiquait à ses disciples le nom ineffable de Dieu, *Jéhovah*, qui veut dire source de tout ce qui a reçu l'être, et qui, en hébreu, est de quatre lettres. En effet, les quatre divisions du ciel, celles de l'année, les quatre éléments, les quatre âges, les quatre branches de la clef que portaient les divinités égyptiennes, rappellent l'idée de la puissance infinie dans l'arrangement de l'univers. On a dit que la figure du chiffre 4 exprimait *un être vivant* : 1, porteur du triangle, Δ, porteur de Dieu, c'est-à-dire *l'homme comportant avec soi un principe divin* (2). »

Mais le principe divin, c'est-à-dire Dieu lui-même, c'est-à-dire

(1) Ragon, *Cours*, etc., p. 317.

(2) Ragon, *Cours*, etc., p. 232. — M. Cousin, en maçon des plus hauts grades, enseignait, comme Ragon et les bons frères écossais, et faisait enseigner dans tous les collèges de France, que Dieu était *substance et cause, toujours substance et toujours cause, cause absolue, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin, milieu, au sommet de l'être et à son plus haut degré, infini et fini tout ensemble, triple infini*, c'est-à-dire, *Dieu, nature, humanité* (*Fragments philosophiques*, préface de la 3^e édition).

Il avait même fait un catéchisme en ce sens pour les petites écoles catholiques, et où son Dieu *nature et humanité* s'appelait, comme chez Ragon, Père, Fils et St-Esprit ; et tout ce formulaire d'impiété, sous l'autorité du Conseil supérieur de l'instruction publique, n'a fait que s'étendre et dominer, sous le nom de *nature* et de *naturalisme*, tout l'enseignement d'État, depuis les salles d'asile jusqu'aux cours les plus élevés, comme nous le montrerons plus loin.

la nature ou le feu, n'est-il pas comporté aussi bien par tous les minéraux et tous les végétaux que par l'homme ? Tous ne font-ils pas aussi bien partie du Dieu Nature et du triangle sacré ? Il faut donc, pour être logiques, mettre sur le même pied tout ce qui existe dans la nature, à quelque ordre qu'il appartienne, élever la bête au niveau de l'homme, ou ravalier l'homme à l'abaissement de la bête.

Tel est du reste, dans ses dernières conséquences, l'enseignement des philosophes universitaires, tels que Cousin et Michelet, d'accord avec la Maçonnerie tout entière.

Nous avons l'explication de l'unité, du ternaire et du quaternaire maçonniques.

Mais quel nom donne-t-on à cette *unité*, base du triangle dans le ternaire, et fondement des trois autres côtés dans le quaternaire ? N'est-ce pas le FEU, agent primordial, unique, universel, qui s'est manifesté dans toutes les productions sensibles, qui domine dans l'homme ou dans l'animal ? le feu, que Ragon, au nom du Grand-Orient, proclame à chaque grade ; le feu célébré par Voltaire en vers latins, que Ragon a commentés et exaltés dans son *Rose-Croix* ; le feu, le Dieu *Pan*, le vieux Jéhovah de la Franc-maçonnerie, le grand architecte de tout l'univers.

Aussi, c'est au feu que le 29^e grade écossais est spécialement consacré : il a pour couleur le rouge, la couleur du feu, selon la parole de l'hicrophante, et ses signes, dit le *Manuel général*, sont les signes des trois règnes qu'il produit dans la nature. Il a aussi le signe du Soleil, image du feu par excellence, signe qui se fait en disant : *Je compasse jusqu'au soleil*. La seule lumière qui existe dans la loge du *Chevalier du soleil* ou du *Prince adepte*, consiste, selon le grand tuileur Willaume, en un soleil transparent, au milieu d'un triangle inscrit dans un cercle avec les trois S : *solī solī solī*.

Mais le *grand écossais de St-André, chevalier du soleil*, ne tend pas seulement à la destruction de toute religion par ses absurdes enseignements du panthéisme, et sa croyance plus explicite au Dieu Feu ou Soleil ; il répète aussi, dit l'interprète autorisé du Grand-Orient, le cri de vengeance ; il a pour mot sacré le fameux *Nekamah*, qui en est le superlatif :

« Sa marche, dit le *Manuel général*, se fait en se plaçant au pied d'une croix de Jérusalem, qui doit être figurée à terre ; on contourne cette croix

par trois pas d'apprenti, trois pas de compagnon et trois pas de maître, de manière que le dernier pas vous ramène au haut de la croix, où l'on rassemble les talons en équerre ; et dans l'équerre que le grand maître et les surveillants portent au bas de leur bijou, suspendu à leur écharpe rouge ponceau, figure encore un poignard. Il y a de plus un autre signe, dit signe d'horreur, qui consiste à tourner la tête du côté gauche, regardant par terre, et à lever les deux mains en les portant un peu sur la droite (1). »

Ce signe se fait sans doute après avoir regardé la croix qui est gravée à terre.

Ce regard d'horreur, ces talons formant, sur le haut de cette croix de Jérusalem ou du Calvaire, l'équerre du nivellement et de l'égalité avec la terre, n'ont pas évidemment pour but de l'honorer. Un tel acte n'est-il pas chez les peuples infidèles et persécuteurs de l'extrême Orient le signe de l'apostasie ? Est-il étonnant qu'après avoir renié, au grade de Rose-Croix, la divinité du Dieu-Homme, qui fut cloué sur cette croix pour la rédemption du monde, on la foule elle-même aux pieds avec un regard d'horreur et de mépris, comme le symbole de la superstition chrétienne, comme l'ennemie victorieuse du Dieu Soleil ? Ce grade d'ailleurs est tout à fait *templier* : renier Jésus-Christ, fouler aux pieds sa croix, était une pratique de cet ordre quand il fut détruit. (V. liv. III, chap. I.)

L'Abeille, revue maçonnique, dans l'interprétation morale de ce 29° grade, dit en effet : « Les trois compagnons scélérats, meurtriers de Hiram, l'architecte du temple, qui devait réunir tous les hommes au pied du même autel, la Maçonnerie, ces meurtriers sont le mensonge, l'ambition et l'ignorance (2). » Les noms de *chevaliers du soleil*, donnés aux vengeurs, expliquent tout le grade et la Maçonnerie tout entière. Semblables, dit le maître interprète, au compagnon qui aide les maîtres, ils accompagnent les GRANDS ÉLUS KADOSCH, et le cri de vengeance prépare l'aspirant à recevoir et comprendre ce dernier grade.

(1) *Manuel général*, p. 217, 220.

(2) N° 44, cité par Ragon, *Cours*, p. 161 note, et p. 361.

VIII. — LA HAINE DE LA PAPAUTÉ ENSEIGNÉE PAR LES INITIATIONS MAÇONNIQUES. — LE CHEVALIER KADOSCH.

Les nombreux grades que nous avons fait connaître inspirent le mépris de la papauté, clef de voûte de la religion, en excitant dans l'âme des initiés la haine de toute révélation et de toute autorité religieuse.

Elle se révèle encore plus dans le dernier grade philosophique, celui de CHEVALIER KADOSCH OU DE CHEVALIER DE L'AIGLE BLANC OU NOIR, que les rituels représentent à l'envi comme celui où l'initiation devient complète. Voici d'abord comment s'explique le *Tuileur de l'Écossisme* (Paris, Delaunay, 1821, pages 215 et suivantes) :

« 30^e degré, *grand inquisiteur, grand élu, chevalier Kadosch, dit aussi de l'aigle blanc et noir.* Quoique les écossais ne confèrent jamais, disent-ils, ce grade que par communication, et qu'il n'occupe, dans le rit ancien, que le 30^e degré, l'on ne doit pas moins le considérer comme dernier terme, comme *but réel* de l'Écossisme, de même qu'il est le *nec plus ultra* de la Maçonnerie *TEMPLIÈRE*. On y commémore l'abolition de l'ordre des Templiers par Philippe le Bel et le pape Clément V, et le supplice du premier grand-maître Jacques Molay, qui périt dans les flammes le 11 mars 1314. »

Dans cette réduplication de l'*élu*, la scène change; il n'est plus question d'Hiram et de sa fin tragique. Ce personnage allégorique est remplacé par J.-M.-B. Jacobus Burgundus Molæus, dont le récipiendaire doit venger la mort, soit figurativement sur les auteurs mêmes de son supplice, soit *implicitement sur qui de droit*. Ici cesse toute possibilité de l'allégorie, puisqu'il y a une légende, authentiquement reconnue historique. En vain nous répète-on avec complaisance que le *Kadosch* de France est *purement philosophique*. Des hommes incapables de réfléchir peuvent seuls s'y tromper. Nous avons dit ci-dessus que la vengeance indéterminée (mort du soleil) était très-susceptible d'une *interprétation physique*. Mais du moment que la vengeance est *motivée* et historiquement *spécifiée*, je ne vois plus dans le ré-

cipiendaire qu'un APPRENTI ASSASSIN. Clément VI et Philippe le Bel n'existent plus sans doute; mais nous avons des rois et des pontifes. *Guerre au trône et à l'autel* est le grand cri de l'ordre. Le farouche *Nekam Adonai* a produit les *illuminés*, les *carbonari*; dans les mains d'hommes exaltés, aidés de circonstances favorables, il donnera constamment de pareils résultats. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si les Templiers furent innocents ou coupables; mais que le récipiendaire honnête réfléchisse sur ce qu'il voit, sur ce qu'on lui propose, sur ce qu'on exige de lui, sous le sceau d'un serment exécrationnel; il frémissera sans doute à la seule pensée d'entrer dans une pareille association. *Moi, rien que moi, tout à moi, tout pour moi, par tous les moyens*, telle est l'odieuse morale de celui qui ose prendre le titre de *sage*, du vrai *Kadosch*, de l'*illuminé*; et l'on agite encore la question de savoir si les sociétés secrètes sont dangereuses!

Le grade ne *Kadosch* se confère fréquemment hors de l'Écosse; on en compte à peu près huit espèces différentes, *suivant que le but que l'on s'y propose est plus ou moins clairement exprimé*. Celui qu'ont adopté la plupart des loges de France est extrêmement mitigé.

Voyons-le donc maintenant tel que Ragon le décrit dans son *Cours d'initiations*, revêtu de toutes les autorisations du Grand-Orient de France :

« *Le vrai chevalier Kadosch est le résumé de la plus sublime philosophie : C'EST LE COMPLÉMENT ESSENTIEL DE LA VÉRITABLE MAÇONNERIE*; il porte avec raison le titre de *nec plus ultra*, — les trois degrés au-dessus ne sont qu'administratifs, — et ne doit être composé que DE L'ÉLITE des maçons. Sanctuaire, foyer d'intelligence pour les sages qui se trouvent admis, *il est destiné à SIGNIFIER LE BUT DE LA FRANC-MAÇONNERIE DANS TOUS SES DEGRÉS.* » Et encore : « Ce grade est le SEUL dans lequel la haute maçonnerie, dite *philosophique*, soit réellement digne de son objet, et le seul que puisse ambitionner un maçon éclairé. C'est LE BUT MÊME DE LA MAÇONNERIE DANS TOUS SES DEGRÉS. »

Qu'on remarque bien et qu'on pèse attentivement tous ces mots; qu'on se rappelle ensuite l'authenticité maçonnique du livre d'où ils sont tirés, et l'autorité de son auteur, un des rédacteurs mêmes des cahiers des grades et du classement des rites au Grand-Orient de France, et l'on sera convaincu qu'il est impossible de rien trouver de plus décisif sur le but ultérieur de la Maçonnerie.

« Le chevalier Kadosch, dit donc le grand interprète officiel dès le début de l'explication de ce grade, quitte le crayon et le burin (symbole des premiers grades et des chapitres) pour *dresser des balustrcs*, qu'il date près du *buisson ardent*, B.°. A.°, IMAGE DU FEU, symbole de la vérité, qui indique suffisamment l'occupation des frères dans ce degré, ou plutôt qui révèle l'esprit philosophique du grade. L'existence d'un grade élevé, où les maçons inférieurs n'arrivent qu'après avoir donné à l'ordre de longues preuves de capacité et de dévouement, est de toute nécessité... Le chevalier Kadosch doit être prêt à se *charger de tout ce qui lui SERA ORDONNÉ pour le bonheur de l'humanité et le triomphe du bien* (1). Il connaît l'homme moral, intellectuel, civilisé, et toute la nature extérieure; il connaît aussi ses droits et ses devoirs généraux. Le Kadosch n'est donc pas seulement le maçon des loges, le maçon des chapitres, mais admis au troisième sanctuaire, c'est à lui que s'adresseraient ces deux préceptes des anciennes initiations : *Adonnez-vous à la science de la nature, étudiez la politique pour le bonheur de vos semblables. Pénétrez les secrets de la religion et des hautes sciences, et communiquez vos idées avec prudence*. Ainsi, chez les anciens, la politique basée sur la morale était l'art de gouverner les hommes en les rendant heureux, et les mystères religieux faisaient partie *des hautes sciences*.

« L'initié étudiait donc et la politique et la religion; mais dans les temps postérieurs, où la *barbarie et le fanatisme* exercèrent leurs ravages, le citoyen perdit ses droits et son titre d'homme; le prêtre oublia ses devoirs et perdit ses secrets religieux; le despotisme du pouvoir, uni au despotisme du sacerdoce, devint de plus en plus ombrageux et cruel; et pour exercer leur puissance et conserver leur empire, ils retinrent le plus longtemps qu'il leur fut possible le peuple dans l'ignorance et la servitude.

« Combien les mystères maçonniques seraient *dégénérés* si, comme le pense et le proclame le *vulgaire des maçons*, le haut initié moderne, qui appartient à *l'élite de la société*, ne devait s'occuper ni de religion, ni de politique.

« Lorsqu'on interroge un chevalier Kadosch sur son âge il répond : *Un siècle et plus*, ou bien : *Je ne compte plus*. Il ne porte point de *tablier*, parce que pour lui *l'ouvrage est fini*. » (2)

On voit déjà par ce début toute la *sublimité philosophique résumée dans le vrai chevalier de l'aigle blanc et noir*, et com-

(1) *Cours philosophique et interprétatif des initiations*, p. 362, 384, 398, 391, 402.

(2) *Cours*, etc., p. 374, 375. — Ou bien encore, selon l'explication donnée par le profond interprète sur la nécessité du *tablier* au grade d'apprenti, parce que les préjugés pour le chevalier Kadosch ont disparu, et qu'il n'a point rougi de la nudité de nature.

ment il est le complément nécessaire de la véritable Maçonnerie. Entrons maintenant dans l'intérieur du grade, et pénétrons jusqu'à son plus profond sanctuaire :

« Il y a dans ce grade quatre appartements : l'initiation s'accomplit dans le quatrième.

« Le mot hébreu *kadosch* signifie *saint, consacré, purifié*. Il ne faut pas croire pour cela que les chevaliers de l'aigle blanc et noir aient quelque prétention à la sainteté. Ils veulent exprimer par ce mot qu'eux seuls sont les élus, les hommes par excellence, purifiés de TOUTE LA SOUILLURE DES PRÉJUGÉS. Ce mot annonce une préparation à de grands mystères. Nous retrouvons dans ce grade l'allégorie des deux principes qui se partagent le monde : le bien et le mal... De là le titre de chevalier de l'aigle blanc et noir.

« *Premier appartement*. Il est tendu de noir, éclairé par une seule lampe de forme triangulaire suspendue à la voûte : il communique à un caveau, espèce de cabinet de réflexion, où se trouvent confondus les symboles de la destruction et de la mort. On y voit, ajoute le manuel de Willaume, un cercueil couvert d'un voile noir. Ce lieu sépulcral et silencieux, cet appareil funèbre et les questions qui partent d'un cercueil, inspirent au candidat de sérieuses réflexions. Cette sombre allégorie lui rappelle les dangers auxquels se sont exposés les propagateurs de la philosophie : Socrate, Jésus, Galilée et beaucoup d'autres (1), et lui donne à penser qu'il pourra peut-être un jour s'y trouver également exposé ; c'est dans cette prévision qu'une voix lui crie : *Si tu ne te sens pas le courage d'affronter les plus grands dangers, retourne sur tes pas !*

« Le candidat persévère ; deux voix se font entendre et disent (entre autre maximes) : Rends à l'Être suprême un culte dégagé de toute superstition, sois fidèle à tes engagements, et songe qu'une des premières vertus des philosophes est la discrétion. Tel est le désir des philosophes.

« *Deuxième appartement* : il est tendu en blanc. Deux autels occupent le centre : sur l'un est une urne pleine d'esprit de vin allumé, qui éclaire la salle ; sur l'autre autel est un réchaud avec du feu et de l'encens à côté ; un aigle aux ailes déployées est suspendu au delta... Cette pièce, le temple de la vertu, n'est occupée que par le frère sacrificateur. Pour la réception, dit aussi le manuel Teissier, il ne doit y avoir que le GRAND SACRIFICATEUR, ainsi que le candidat avec son introducteur.

« *Mortel*, dit le sacrificateur au candidat, *prosterne-toi*.

« Le candidat obéit, et jetant de l'encens sur le feu, il entend cette invocation : « O sagesse toute-puissante, objet de nos adorations, c'est toi qu'en ce moment nous invoquons ! *Cause et souveraine de l'univers,*

(1) Ainsi N.-S. Jésus-Christ n'est plus qu'un propagateur de philosophie, placé entre Socrate et Galilée. C'est la confirmation de l'apostasie du *Rose-Croix*.

raison éternelle, lumière de l'esprit, loi du cœur, inspire-nous l'éloquence nécessaire pour faire sentir à cet aspirant combien est auguste et sacré ton culte sublime ; soutiens ses pas chancelants dans cette carrière ! Pour toi l'immense assemblage des êtres forme un tout régulier ! Tu es le flambeau dont l'éclat peut seul dissiper les ténèbres qui dérobent à nos yeux la nature... Purifie de ton souffle divin ce candidat, et fais qu'il soit digne de te rendre ses hommages (1). »

« *Troisième appartement.* Sa tenture est *bleue*, sa voûte est étoilée, il n'est éclairé que par trois bougies jaunes ; c'est L'ARÉOPAGE, c'est-à-dire *réunion des sages*. Au fond, ajoute le manuel Teissier, est une table couverte d'un tapis pareil à la tenture ; derrière cette table prennent place les deux surveillants et l'orateur, qui forment l'Aréopage ; le premier surveillant est dans le milieu et préside, il tient à la main un *sceptre d'or*, il porte sur la poitrine, ajoute Willaume, une image de la *vérité brodée en or* ; le deuxième surveillant est à sa droite, et tient une *main de justice également en or*, et l'orateur placé à gauche du président *tient un glaive* ; sur les deux côtés de l'appartement sont des banquettes, sur lesquelles sont placés les chevaliers.

« Le président rappelle à l'introducteur qu'on ne peut admettre aux *derniers mystères* que ceux que leur intégrité, une réputation intacte et la probité la plus épurée placent au-dessus du vulgaire ; ceux que la fidélité, le zèle et la fermeté mettent au-dessus de *toute crainte* ; ceux qui, *dégagés de tous préjugés, sont susceptibles d'adopter les principes philosophiques* ; enfin ceux dont le *génie*, guidé par *la raison*, peut atteindre à la découverte de la vérité, en perçant le sombre voile qui dérobe aux mortels les *mystères de la nature*.

« L'introducteur ayant répondu de l'aspirant comme de lui-même, il l'introduit avec les formalités voulues dans le *quatrième appartement*, où se tient le *conseil souverain des grands élus chevaliers Kadosch*.

« Cet appartement est tendu en rouge. A l'est est un trône surmonté d'un double aigle couronné, les ailes déployées, tenant un *glaive* dans ses serres (Willaume et Teissier disent un *poignard*). Dans ce local, éclairé de douze bougies jaunes, le chapitre prend le titre de *sénat*, c'est-à-dire l'assemblée des *anciens*. Les frères se nomment *chevaliers*. Tous se tutoient ; on tutoie même le grand-maître.

(1) On sait par toutes les citations précédentes du docte interprète que cette cause souveraine, grand architecte de l'univers, c'est la nature, c'est le feu qui a pour emblème dans les loges le soleil ou l'étoile flamboyante avec la lettre G, ou l'initiale de Jéhovah au milieu. C'est donc lui que le grand sacrificateur fait ici adorer à l'adepte, lui devant qui il se prosterne, et à qui il offre l'encens, naguères encore sur un autel, dans un réchaud plein de feu, maintenant devant une idole qu'on appelle la *Sagesse*, comme on donnait en 93 le nom de la Raison à une pros-
tituée qui en tenait la place.

« Une draperie noire et blanche, parsemée de croix rouges, ajoutent Willaume et Teissier, descend dans les ailes de l'aigle et forme un pavillon ; de chaque côté du trône sont deux drapeaux, l'un blanc avec une croix verte, l'autre noir avec une croix rouge, et un double aigle avec ces mots : *Vaincre ou mourir*, brodés en argent. L'aigle a les becs et les ongles en or. Le chef du conseil ou sénat s'appelle *grand maître*, ou GRAND COMMANDEUR, ou GRAND SOUVERAIN ; il est qualifié de *trois fois puissant*, et représente Frédéric II, roi de Prusse.

« Tous les officiers prennent le titre de *grand* et de *parfait*. Les frères sont dits *grands chevaliers*.

« Parvenu dans ce *divin sanctuaire*, le candidat apprend les engagements qu'il *contracte*. Il y a dans ce sanctuaire une croix, un serpent à trois têtes portant, la première une couronne, la seconde une tiare, et la troisième un glaive ; et on lui remet à lui-même un poignard au manche blanc et à la lame noire.

« La croix, dit le haut interprète, c'est le *Thau phallisé* (l'infâme bijou de la dégradation indienne).

« Le serpent désigne le *mauvais principe* ; ses trois têtes seront l'emblème des *abus* ou *du mal* qui s'introduit dans les trois hautes classes de la société.

« La tête du serpent qui porte une couronne indique les *souverains*.

« Celle qui porte une tiare ou clé indique les *papes*.

« Celle qui porte un glaive, *l'armée*.

« Le grand initié qui occupe des fonctions civiles doit veiller, dans l'intérêt de sa patrie et de la philosophie, à la RÉPRESSION DE CES ABUS !

« Le poignard, qui effraie la *foule ignorante des maçons*, n'est pas cette *arme vile* que nous abandonnons aux mains *jésuitiques*, mais il n'est autre chose que le *poignard mithriaque*, la *faulx de Saturne* ; ainsi cet attribut des *élus* rappelle de nouveau aux parfaits initiés *l'empire dominant du bien et du mal*, symbolisés par le manche qui est blanc et par la lame qui est noire. Cette arme, au moral, rappelle aux grands élus qu'ils doivent continuellement travailler à combattre et détruire les *préjugés*, *l'ignorance* et *la superstition*, ou ce qui est sur les trois têtes du serpent.

Ainsi le grade de *Kadosch*, dans le sens le plus adouci, et tel qu'on ne craint pas de le publier avec approbation du Grand-Orient, consiste à apprendre que la papauté, la royauté et tous ceux qui les soutiennent, et surtout les armées fidèles, sont des abus nés du mauvais principe, cause de tous les maux, représentés par le serpent, et à prendre l'engagement et à contracter l'obligation de réprimer et de détruire ces trois grands abus par tous les moyens possibles, signifiés par un poignard au manche blanc. symbole

encore du bon principe, et à la lame noire, symbole du mauvais; c'est-à-dire, *au moral*, en combattant sans cesse et détruisant les préjugés, l'ignorance et la superstition, par tous les genres de calomnies et de propagande impie et corruptrice, et au *physique*, par tous les genres de séditions, de spoliations et d'assassinats.

Aussi, d'après Willaume et Teissier dans leurs manuels, publiés aussi avec l'autorisation du Grand-Orient, le signe du grade Kadosch consiste-t-il à porter la main droite sur le cœur, les doigts écartés, à laisser ensuite retomber la main sur le genou droit, que l'on empoigne en fléchissant, puis à saisir le poignard qui est à l'écharpe, et à l'élever à la hauteur de l'épaule, comme pour en frapper, en disant *Nekam, Adonai*, Vengeance, Seigneur! et les mots sacrés de *passé*, ou *pour entrer au conseil*, commencent-ils tous trois par *Nekam*, vengeance!

« Il y a des aréopages, ajoute Willaume, où les chevaliers portent l'ancien costume des *chevaliers du Temple*; ils sont bottés, cuirassés et casqués; ce sont ceux de l'antique et *stricte observance*, répandue surtout en Allemagne. »

Le docte interprète du Grand-Orient, Ragon, ajoute encore :

« Le plus ou le moins de *développement*, d'*extension* ou d'*application* que l'on donne à la vengeance, introduit dans le Kadosch une multitude de *variantes*, ou plutôt en fait comme autant de grades différents. Nous connaissons un de ces grades dont les *maximes* sont *horribles* et par conséquent *antimaçonniques* — (quoique dépendant partout des Grands-Orients dans la Maçonnerie, et soumis à la suprême autorité qui y commande). — C'est lui sans doute qui aura inspiré Barruel contre la Maçonnerie.

« On trouve (pourtant) dans de très-anciens manuscrits de la Maçonnerie anglaise que le Kadosch est appelé *Killer*, ASSASSIN. Les Allemands ont aussi un Kadosch qu'ils appellent *Sage*, et dont la hardiesse le fait plutôt rapporter à l'*Illuminisme* qu'à la Maçonnerie » — (comme si les deux ne s'étaient pas confondus pour ne faire plus qu'un).

Mais écoutons, non plus Ragon, non pas Barruel, mais une revue belge de 1820, citée par l'avocat saxon Eckert :

« Lorsque le chevalier Kadosch a prononcé son serment, on lui met le poignard en main, et l'on dépose à ses pieds un crucifix, puis le *très-grand* lui dit : Foule aux pieds cette image de la superstition, brise-la. S'il ne le fait pas, afin de ne rien faire deviner, on applaudit et le *très-grand* lui adresse un discours sur sa piété. On le recoit *sans lui révéler*

les grands secrets. Mais s'il écrase le crucifix, alors on le fait approcher de l'autel, où sont trois représentations, trois cadavres si l'on peut s'en procurer. Des vessies pleines de sang sont à l'endroit où on lui crie de frapper. Il exécute l'ordre et le sang rejaillit sur lui, et en prenant par les cheveux les têtes coupées, il s'écrie : *Nekam ! la vengeance est faite !*

« Alors, le très-grand lui parle ainsi : « Par votre constance et votre fidélité vous avez mérité d'apprendre les secrets des *vrais maçons*. Ces trois hommes que vous venez de frapper sont la *superstition*, le *roi* et le *pape*. Ces trois idoles des peuples ne sont que des *tyrans* aux yeux des sages. C'est au nom de la superstition que le *roi* et le *pape* commettent tous les crimes imaginables (1). »

« Après ces engagements pris et contractés, reprend maître Ragon, on fait monter et descendre au candidat l'échelle mystérieuse, qui par sa forme rappelle le *Delta*. Elle se compose de deux montants ; l'un représente la *morale*, base première de la Maçonnerie, et l'autre la *science* qui doit éclairer les hommes, but principal de l'institution. »

Vient alors le discours au nouveau *grand élu Kadosch* :

« Chevalier nouvellement admis,

« Tu connais *les fonctions qui te sont confiées*, les *devoirs que tu as à remplir* ; il n'est point de vertus, si l'on ne se rend utile... Tu te connais maintenant toi-même ; n'oublie jamais qu'il n'existe *aucun degré de bonheur auquel l'homme qui rentre dans ses droits primitifs ne puisse prétendre*. N'oublie point que tu renfermes en toi le fil précieux à l'aide duquel tu peux sortir du labyrinthe des choses matérielles... *Réintégré aujourd'hui dans tes droits naturels*, te voilà pour toujours affranchi du joug des *préjugés* ; applique-toi sans cesse à en délivrer tes semblables...

« Vis dans la société sans te laisser *corrompre* par elle. Enfin, souviens-toi que *chacun des captifs que tu auras déliés* placera sur ton front une fleur immortelle, et que de la somme de tous les heureux que tu auras faits se composera ce diadème qui couronnera tout homme qui ne sera point *mort sans avoir vécu*, mais qui, parvenu au développement de toutes ses puissances, se sera ouvert en *conquérant* les portes du *Temple*, celle de cet édifice éternel dont tu as vu dans ces lieux la fidèle représentation (2). »

Ainsi Dieu, son amour et son culte ont disparu sous les noms de quelques vertus naturelles. Il n'y manque que les inscriptions du rit des *sophiciens* qui portent au haut de leur échelle : *Vide-*

(1) *Conservateur belge*, t. XIX, p. 258, 259. — Eckert, *la Franc-maçonnerie*, t. I, p. 333.

(2) Ragon, *Cours etc.*, p. 385, 398. — Willaume, *Manuel maçonnique ou Tuteur*, p. 195, 208. — Teissier, *Manuel général de la Maçonnerie*, p. 222, 227.

bunt et non videbunt, ils verront et ne verront pas, et au dernier échelon : *Fodias et invenies*, creusez encore et vous trouverez (1) ; et l'*affranchissement de tous les préjugés, la réintégration dans tous les droits primitifs*, c'est la destruction par le *poignard moral* ou par les moyens moraux, c'est-à-dire par tous les genres de mensonges et de calomnies, et par le poignard au manche blanc et à la lame noire, l'un poussant l'autre, ou par tous les genres d'assassinats et de spoliations, de la royauté, de la papauté et de tout ce qui, sous le nom d'*armée*, les défend et les soutient.

Naguère encore, le *Courrier français* écrivait impunément, à Paris même, pour justifier l'usage de tous ces moyens : « Nous avouons que non-seulement nous considérons les adversaires de la Papauté et de ceux qui la soutiennent comme étant « dans le cas de défense OU TOUS LES MOYENS DEVIENNENT « LÉGITIMES, mais encore nous pensons que ce serait un véritable service à rendre à l'humanité que de la purger de cette « secte malfaisante, et que tous les moyens peuvent être bons « pour arriver à un résultat si désirable. » (N° du 15 novembre 1867.)

Aussi ce grade, quintessence de l'esprit maçonnique, appartient-il à tous les rites. On le retrouve dans le quatrième grade du *rit moderne français*, sous le nom d'*élu*. Il est identiquement le même que nous venons de le décrire dans le *rit écossais* trentième degré, dans le *rit Égyptien* ou de *Misraïm* soixante-cinquième, dans le *rit d'Héredon* ou de la *perfection* vingt-cinquième, dans le *rit* ou *ordre du temple*, d'où on le croit sorti, dans les rites de *large et stricte observance*, dans le *rit adonhiramite*, cinquième, sixième et septième : *élu des neuf*, *élu de Perignan*, *élu des quinze grades*, qu'on retrouve également encore sous ces mêmes noms dans les *rites* écossais et de *Misraïm*, et dans le *rit* ou *ordre du temple*, dans le *rit* de *St-Martin*, l'*élu*, cinquième grade, et le *Kadosch*, dixième, ainsi que dans son *Écossisme réformé*, cinquième et septième. Ce serait même dans la loge de Lyon, qui servit plus tard de berceau à l'Illuminisme français, sous le nom de *chevaliers bienfaisants de la sainte cité*, que fut inventé, en 1743, le grade de *petit élu*, comme expression, déjà à cette époque, dit Robison, du *système universel des loges maçonniques*

(1) Ragon, *Orthodoxie maçonnique*, p. 184.

où l'on faisait des prosélytes aux maximes les plus étranges et les plus criminelles. Ce fut là, selon le frère baron de Tschondy, dans son *Écossais d'Écosse*, cité par Ragon, le premier échelon du Kadosch, qui ne respire que vengeance, et qui développé a formé l'élu des neuf, l'élu des quinze, le maître illustre, le chevalier de l'ancre ou de l'espérance, et enfin le grand inspecteur, grand élu, ou chevalier Kadosch (1), en pénétrant avec l'Illuminisme toutes les loges maçonniques, comme nous l'avons démontré dans notre premier chapitre.

Comment ne pas le reconnaître encore dans l'*Épopte*, le régent roi-mage de l'Illuminisme bavarois, et dans le grand élu de sa fille chérie, la *Carbonara*, ou mieux encore dans le P... S... P... *principi summo patriarcha*, son septième et dernier grade, où l'initié jure, dit Witt, la ruine de toute religion et de tout gouvernement positif, et par tous les moyens, le meurtre, le poison, le faux serment, l'assassinat sous toutes les formes, mais surtout par le poignard, comme plus sûr et faisant moins de bruit (2).

Il est donc certain, comme nous venons de le démontrer, et comme l'atteste le Grand-Orient de France par son interprète autorisé, maître Ragon, que LA DESTRUCTION DE LA PAPAUTÉ est le résumé, le complément essentiel de la véritable Maçonnerie, son but même dans tous ses degrés. Il n'est pas jusqu'aux loges d'adoption, à la Maçonnerie des femmes, qui n'ait, dans son cinquième grade, l'éclue ou sublime écossaise, le bijou du poignard et Judith, non la chaste, pour cri de guerre, avec Vagao, le nom de l'eunuque d'Holopherne, pour mot de passe.

Ragon, dans son *Orthodoxie maçonnique*, a publié même en partie le rituel d'un ordre de juges philosophes inconnus, dont il n'avait dit mot dans son *Cours d'initiations*, et qu'il donne comme appartenant au rit templier, conservé et continué, d'après ce rituel même, en Portugal, sous le nom d'ordre du Christ. Ce mot, qui explique pourquoi le régent Philippe d'Orléans en fit demander les statuts, quand il rétablit les loges templières, comme nous le verrons (livre II, chapitre III), explique bien d'autres événements relativement aux révolutions de ce pays et à ses rapports avec la papauté (3).

(1) Robison, *Preuves de conspirations ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons*, p. 49, 50. — Ragon, *Orthodoxie maçonnique*, p. 116.

(2) Jean de Witt, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de ma vie*, p. 21, 173.

(3) Il est à remarquer que Saint-Martin présente dans son livre *d'erreurs et vérités*

C'est évidemment d'ailleurs la source du chevalier Kadosch et son complément nécessaire. Nous ne pouvons pas ne pas l'analyser ici, car il ne peut, dit un des points du serment qu'on y fait, être conféré qu'à un maçon du trentième degré ou Kadosch.

L'introduction, avoue maître Ragon lui-même, *ne serait pas déplacée dans un discours d'orateur de loges à un jour d'initiation. Il y a de la vérité*, convient-il encore, *dans le jugement porté sur les hauts grades et sur le rite écossais ancien et accepté* (que Ch. Beurry père affirme être le rite de tous les suprêmes conseils établis en divers pays (1) et annexé par le Grand-Orient de France); il va même jusqu'à confesser que les *templiers modernes ont pris, pour mieux se propager, le voile de la Maçonnerie*, que le *juge philosophe inconnu* a pour bijou un *poignard*, que son travail est la *vengeance*, enfin que *c'est un haut grade* s'identifiant, ajouterons-nous, avec le Kadosch de tous les rites.

Aussi le président dit-il à l'initié du premier grade de ce rite nouveau, qui n'en compte plus que deux, mais dominant toute la Maçonnerie :

« Êtes-vous bien persuadé, mon frère, que l'ordre maçonnique professant le rite écossais (terminé par le Kadosch) soit en possession du souverain principe de l'*art royal*, et qu'il connait *seul* le plus grand secret de la Maçonnerie ? Le grade que vous allez recevoir est le *ne plus ultra* de la Maçonnerie, et c'est ici que *l'ordre est absolument à découvert, ici que les hiéroglyphes des différents grades sont expliqués et* ENTIÈREMENT DÉVOILÉS. *Vous devez apprendre ici comment on peut lier les pieds et les mains aux usurpateurs des droits de l'homme...* En nous vous voyez une partie des légions inconnues unies par des liens indissolubles, pour combattre en faveur de la *vertu opprimée*. Nous ne devons les sublimes connaissances que nous enseignons qu'à la bienveillance de nos chefs, des illustres inconnus qui nous gouvernent. »

Dans le grade suivant et dernier, vient un serment en sept points, dont le cinquième s'exprime ainsi :

« *Vous jurez et promettez de faire, de dire et d'écrire en tout temps, en tout lieu et à toute heure, ce qui vous sera prescrit par les ordres d'une puissance légitime, à laquelle vous jurez obéissance, quoiqu'elle vous soit jusqu'à présent inconnue et qu'elle puisse l'être encore pour longtemps.* »

comme l'œuvre d'un *philosophe inconnu* ; c'était aussi le nom d'un grade du système des *philalèthes* créé par lui.

(1) *Franc-maçon du Gr.-Or.*, etc., p. 35

Le président explique ensuite ainsi l'échelle du Kadosch :

« Vous n'avez sans doute point oublié, mon frère, le premier *point moral* de l'hiéroglyphe de l'échelle, dont une explication vous a été donnée le jour de votre initiation. J'ajouterai à ce que vous savez, que le vulgaire des maçons est encore à cet égard dans la plus grande erreur. Cette échelle nous appartient particulièrement, elle est le type mystique de notre ordre ; elle se compose de deux montants qui nous rappellent l'union qui eut lieu entre Philippe le Bel et le pape Clément V, et la force que cette union leur donne contre nos infortunés prédécesseurs (1). Ces sept degrés représentent les sept points de l'obligation que vous avez contractée entre nos mains, de la même manière dont le roi de France en agit avec l'archevêque pour le forcer à participer à l'anéantissement des chrétiens templiers. *Comme vous-même venez de vous engager et de jurer une haine implacable aux ennemis de cet ordre, vous êtes tenu de réunir tous vos efforts pour leur ruine totale, afin de rentrer dans la possession de nos droits qui ont été usurpés.* »

Et, après avoir expliqué dans le même sens les grades d'*élu*, de *chevalier d'Orient*, il termine ainsi :

« Lorsque vous avez reçu le grade de maître-maçon, vous avez versé des larmes sur la tombe du *maître Hiram-Abi* ; vous avez été indigné de la manière la plus vive contre *Abiram* son meurtrier. N'est-ce pas le tableau de la conduite de Philippe le Bel et de celle des *deux scélérats* qui se joignirent à lui pour amener la destruction des templiers ? Ne furent-ils pas les meurtriers de notre respectable maître ? *Ces trois infâmes compagnons n'appellent-ils pas dans votre cœur le désir de la vengeance, comme on vous apprend qu'elle fut exercée sur les trois meurtriers d'Hiram ?* Les grades par lesquels vous avez passé ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Hiram à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, *juge philosophe, grand commandeur de l'ordre ?* Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'implacable haine que vous *avez jurée* aux trois traîtres sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay ? Voilà, mon frère, la vraie Maçonnerie telle qu'elle a été transmise. Cette doctrine est la *règle que vous devez vous imposer*. C'est celle que nous impose notre constitution. Vous voilà maintenant placé au niveau des zélés maçons qui se dévouèrent à nous pour la vengeance commune... Vous êtes maintenant au *rang des élus appelés pour accomplir la grande œuvre* (2). »

(1) Nous montrerons dans le chapitre I du liv. II la fausseté de cette calomnie.

(2) *Orthodoxie maçonn.*, p. 175 et suiv. — Le septième point du serment est ainsi conçu : « Enfin vous jurez et promettez de ne jamais pardonner aux traîtres et de leur faire subir le sort que l'ordre leur réserve. »

IX. — HAUTS GRADES DANS LEUR DERNIÈRE EXPRESSION.
— RIT EGYPTIEN OU DE MISRAÏM.

Au commencement de ce siècle, reparut, combinée avec les grades dits français et écossais, la Maçonnerie de Cagliostro, sous le nom de *rit de Misraïm ou d'Égypte*. Elle ne comprenait pas moins de 90 degrés.

« Ce système auquel, on attribuait une haute antiquité, dit Clavel, se divise en quatre séries, appelées : symbolique, philosophique, mystique et cabalistique. Les degrés d'instruction en étaient empruntés de l'Écossisme, du Martinisme, de la Maçonnerie hermétique et de différentes réformes autrefois en vigueur en Allemagne et en France, et dont les cahiers ne se trouvaient plus que dans les archives de quelques curieux. Dans ces commencements, les postulants ne pouvaient arriver que jusqu'au 87^e degré. Les trois autres, qui complétaient le système, étaient réservés à des supérieurs inconnus, et les noms mêmes de ces degrés étaient cachés aux frères des grades inférieurs. C'est avec cette organisation que le rite de Misraïm se répandit, à la deuxième invasion française du premier Empire, dans les royaumes d'Italie et de Naples... Il fut rapporté en France en 1814 et propagé postérieurement en Belgique, en Irlande et en Suisse.

Les chefs de ce rite prétendaient au privilège de diriger indistinctement toutes les branches de la Maçonnerie, dont le Misraïm, selon eux, était la souche commune (1). »

Cependant, vers 1816, une partie d'entre eux ayant fait schisme avec les autres, en demandèrent l'admission dans le grand consistoire des rites ou Grand-Orient; et maître Ragon, qui était du nombre, et qui assure dans son cours que ce rite fut accueilli, rend ainsi compte, sous l'approbation du Grand-Orient, des quatre derniers degrés :

« Les mots de passe, paroles sacrées et signes des 87^e, 88^e, 89^e et 90^e degrés du rite, indiquent surtout *son but, sa sublimité, ses dogmes et sa morale*. On connaît presque TOUTE LA SCIENCE MAÇONNIQUE lorsqu'on a approfondi les développements des emblèmes et des allégories qui se rattachent à ces quatre degrés, dont voici l'abrégé sous le titre d'*Arcana*

(1) Clavel, *Hist. pittoresque de la Maçonnerie*, p. 213, 214, 258, 260.

arcanorum. Cet abrégé fut remis à chacun des cinq membres de la commission d'examen nommée par le Grand-Orient, qui l'accueillit (1). »

Voilà pourquoi on le reproduit ici.

« Le suprême conseil du 87° degré du rite de Misraïm a trois appartements : le premier est tendu en noir, il représente le *chaos* ; il n'est éclairé que par une seule lumière. — Le second appartement est éclairé par *trois lumières* et tendu de vert, symbole d'espérance. — Le troisième est éclairé par 72 bougies, avec un *Jéhovah* dans un transparent sur le trône et sur la porte d'entrée, signe de la *création éternelle* et du *feu vital de la nature*. »

Voilà donc déjà dans les lumières la fameuse *unité*, l'adorable *ternaire*, et dans six fois 12, ou 72, l'emblème *frappant* de la nature ; six, dit le maître autorisé, comme le nombre sacré 12, célèbre dans le culte de la nature, image du *Zodiaque* et par conséquent du soleil qui en est le chef ; c'est le feu vital, comme il vient de le dire, créant toujours éternellement et sans jamais s'arrêter ; c'est bien Pan ou le Dieu Tout, dieu des Panthéistes et de M. Cousin en particulier, *créant sans cesse et indéfiniment* (2).

« Le signe est d'élever les deux mains vers le ciel, les yeux en admiration et en extase pour rendre grâce au créateur de se trouver une œuvre pensante de la création. »

Nous voilà donc créés de toute éternité, éternels par conséquent, comme le Dieu même qui nous crée éternellement, le *Dieu Feu* dont nous sommes l'essence. Ce qui fait le fond de notre raison, notre âme, notre esprit, fait aussi le fond de la raison éternelle, disent encore M. Cousin et toute la philosophie universitaire (3).

« L'attouchement : se prendre les deux mains en croix en *signe d'union éternelle*. » C'est une conséquence nécessaire ; éternellement nous ne sommes *qu'un*, et cette unité, qui est Dieu, est aussi la seule chose réelle ou substance *unique*, disent M. Cousin et le Martinisme.

« Paroles sacrées : il y en a deux ; celui qui la demande dit :

(1) Ragon, *Cours* etc., p. 344.

(2) Ragon, *Cours* etc., p. 234, 239, 315. — Cousin, *Cours de l'histoire de la Philosophie*, 5° leçon, p. 27 et 28.

(3) *Méthode à suivre pour l'histoire de la Philosophie. Fragments philosophiques et introduction à l'histoire de la Philosophie*, 5° leçon, p. 13, 16, 17, 19, 20.

Je suis. — Le frère qui répond dit : *Nous sommes.* — C'est la satanique usurpation du nom incommunicable de Dieu, et la conséquence dernière, épouvantable, de toute la Maçonnerie.

« L'âge : il est le premier du monde. » Éternité encore par conséquent.

« Parole de passe : celui à qui on la demande, dit : *Nature.* — Le demandeur répond : *Vérité.* » Toujours la même ritournelle impie.

« Les travaux s'ouvrent à la première lueur du jour et finissent à la première heure de la nuit. » Dans les autres grades on était encore plus ou moins dans les ténèbres, et on ne travaillait que la nuit ; ici on est revenu de 9 à 4 et on nage dans la lumière même du soleil ou Dieu Feu. Aussi la batterie est un *coup*, la signature ou caractéristique est une maison de *pierre carrée*, sur laquelle reposent les bases de quatre triangles, et au milieu un point qui signifie le monde, et en note : « *Voir cette figure au centre du cachet de l'ordre.* » C'est tout le système martiniste, et dans le cachet de l'ordre, dont l'interprète officiel donne le *spécimen* un peu plus loin, ce *caractéristique*, où l'on retrouve également la circonférence zéro du philosophe inconnu, est entouré d'une autre circonférence formée par un serpent qui se mord la queue, emblème sans doute de l'*éternité* du mauvais principe Satan, et du feu infernal qui doit durer toujours (1). O Providence, ô justice, ô miséricorde du Dieu vrai, votre lumière descend jusqu'au milieu de ces incompréhensibles ténèbres pour y briller encore et éclairer les plus aveugles !

« 88° degré. Le local du suprême conseil est ovale, la décoration est vert d'eau, » symbole de la génération spontanée à l'origine des choses.

« Un soleil éclairé à jour est placé au-dessus du trône du grand président. Il n'y a point de surveillant. Il n'y a ici plus d'ombre, plus de mystère.

« Un grand référendaire, faisant fonction d'orateur, est placé à droite du *grand président*, mais au-dessous du trône.

« Le grand président ouvre le conseil en frappant trois coups égaux dans la main et disant ensuite : Gloire au *Tout-Puissant* ! Tous les membres du conseil répètent la même batterie et disent trois fois : *Amen.* »

(1) Ragon, *Cours*, etc., p. 344, 345, 348. Il enseigne souvent, et notamment p. 146, 149, 333, que le serpent désigne le mauvais principe, Satan, Typhon, etc.

Quel est ce Tout-Puissant ?

« La parole sacrée est *Zao*, nom de la *nature*, que tous les peuples anciens ont adorée comme le symbole de la divinité. » — Symbole, manifestation, profession de la croyance !

« La parole de passe est *Balbeck*, nom du plus fameux temple consacré en l'honneur de l'Éternel. »

— Le Tout-Puissant, l'Éternel est donc toujours le soleil, ou le dieu enfantant éternellement la nature et ne faisant avec elle que le même *Dieu Tout*.

« Le signe s'appelle de *réflexion* ; il se fait en portant la main gauche ouverte au-dessus du sourcil. »

« L'attouchement se fait en se prenant les bras comme dans la chaîne d'union », pour signifier toujours l'unité, seule substance, seule réalité.

« Dieu, à la fois vrai et réel, disent encore M. Cousin et toute la philosophie universitaire, à la fois *substance et cause, toujours substance et toujours cause, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, infini et fini tout ensemble, triple infini, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature, humanité* (1). »

« La batterie, dans ce 88° degré, consiste à frapper trois coups dans la main ; » trois dans dix, 10, à cause des dix doigts des deux mains, et qui figurent, dit encore l'interprète autorisé, tout ce qui est digne de fixer la pensée : le *centre*, le *rayon* et la *circonférence*, représentant *Dieu, l'homme et l'univers* (2).

« 89° degré. On donne dans ce grade, qu'on peut appeler le dernier de la Maçonnerie du rite de Misraïm, une explication développée des rapports de l'homme avec la Divinité, par la médiation des *esprits célestes*.

Ce grade, le PLUS ÉTONNANT ET LE PLUS SUBLIME DE TOUS, EXIGE LA PLUS GRANDE FORCE D'ESPRIT, la plus grande pureté de mœurs, et la FOI LA PLUS ABSOLUE. *La plus légère indiscretion de la part d'initiés est un crime dont les conséquences peuvent être les plus terribles.* »

Mais pourquoi, si tout y est *vertu et vérité* ? La religion vraie, la religion catholique n'a jamais rien enseigné de semblable ; elle agit au grand jour et elle dit avec son divin fondateur, et la cons-

(1) Cousin, *Fragments philosophiques*, préf., 3^e édition, p. 76.

(2) *Cours etc.*, p. 238.

science humaine lui fait écho dans le monde entier : « Quiconque fait le mal hait la lumière, et il ne vient pas à la lumière ; il se cache afin que ses œuvres ne soient pas condamnées ; mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient vues par tous, parce qu'elles sont faites en Dieu (1). »

« La parole sacrée est Jéhovah. La parole de passe est Uriel, feu de Dieu, nom d'un des chefs des légions célestes qui se *communiquent plus facilement aux hommes*. Le signe, qui s'appelle d'intrépidité, se fait en se touchant réciproquement le cœur. La parole d'ordre est : *Mon cœur ne tremble pas*. Il n'y a point de batterie dans ce grade. Les applaudissements sont sept coups dans la main. Sept et cinq font douze, et le nombre douze, comme le nombre sept, est célèbre dans le culte de la nature (2). »

C'est toujours la même chanson avec quelques variantes dans l'air. L'air ici est celui de la Maçonnerie cabalistique. Le Jéhovah de la cabale est tout à la fois, dit le *Télesphore de Zoroastre* qui en contient les leçons, le dieu *Sizamoro* et le Dieu *Senamira* ; au premier vient se joindre le génie *Sallak*, l'Uriel du grade ; et au second, le génie *Sokak*. Ces noms fameux dans la cabale lus en sens inverse vous donnent pour les dieux : *Oromazis*, ou le dieu bon des Perses et des Manichéens, et *Arimanes*, leur dieu mauvais ; et pour les génies, deux mots empruntés du grec, *agathos* et *cacos*, signifiant l'un bon et l'autre mauvais. Ce sont les chefs des bons et des mauvais esprits, qui président aux étoiles, etc., et servent de ministres aux deux principes. S'il faut en croire les maîtres du rite, le maçon initié à la cabale recevra les faveurs de ces génies, bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils se rendront visibles ; ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffirait pas à concevoir dans le tableau magique. Il ne faut pas même que l'adepte s'effraie de la société des esprits malfaisants ; il faut qu'il *croie fermement que le pire d'entre eux, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle démons, n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme* ; il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais génies à celle des bons ; *car souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune, et quelque-*

(1) *Evang. Joan.*, ch. III, v. 20, 21. *Omnis enim qui male agit odit lucem, etc.*

(2) Bagon, *Cours etc.*, n. 346, 88° degré et p. 347, 89° degré et p. 239.

fois la vie, et souvent on se trouve avoir aux anges malfaisants d'insignes obligations (1).

On comprend par ce peu de mots, qui ne sentent pas mal le grimoire, *quelle force d'esprit, quelle foi robuste, quelle intrépidité* sont nécessaires, et combien la plus légère indiscretion devient *criminelle et dangereuse*. Le démon, s'il aime le feu pour les autres, craint surtout pour lui et pour la lumière.

Dans un rituel maçonnique datant de l'époque où florissait l'Illuminisme, dont nous devons la communication à M. le marquis de Virieu, nous trouvons un grade, celui de *chevalier d'Orient*, destiné à grouper les hommes les plus avancés (V. livre II, chap. V). Le mot de passe en était *lux ex tenebris*, par une abominable parodie de l'évangile de saint Jean, et voici précisément l'explication satanique qu'en donne le rituel :

« D. Que signifie le mot *lux ex tenebris* ?

« R. Que c'est du fond des ténèbres que nous retirons toute perfection et la vraie lumière. »

Dans ce grade pourtant, comme dans tous les autres, son masque noir est toujours le Dieu Pan, le Pan à la flûte aux sept tuyaux, le Pan aux sept étoiles sur la poitrine, dit l'interprète autorisé, portant la *barbe, signe de paternité et de force génératrice*, et de plus les cornes, *regardées autrefois comme signe de noblesse et de force*. C'est ainsi que, sous la forme d'un bouc, il apparaissait dans les sabbats du moyen-âge. Ces sabbats n'ont pas tout à fait disparu ; le 89^e degré de Misraïm en serait au moins un souvenir. Quoi qu'il en soit,

« Le septénaire, dit encore le docte truchement, formé des nombres trois et quatre, n'en offrait pas moins aux pythagoriens, le premier, l'image des trois éléments matériels ; le second, le principe de ce qui n'est ni matériel, ni sensible ; le tout, l'emblème de ce qui est parfait. Ce nombre, considéré ensuite comme composé du sénaire et de l'unité, servait à désigner *le centre ou l'esprit de toutes choses* ; parce qu'il n'existe aucun corps dont six lignes ne constituent la forme, qui n'existe pas sans un *septième point* intérieur, comme *centre et réalité de ce corps dont les dimensions extérieures ne donnent que l'apparence* (2). »

(1) *Télesphore de Zoroastre*, p. 13, 118, 136. Cette Maçonnerie cabalistique existait avant la fusion de l'Illuminisme bavarois dans les Rose-Croix prussiens surtout et dans les Rose-Croix de Bordeaux, liv. II, chap. II et III. — Barruel, *Jacobinisme*, etc., tome II, p. 242. C'est dans cette ville que vient de paraître encore un journal spirite, *une des progénitures du Martinisme et de la cabale*.

(2) *Ragon, Cours*, etc., p. 235.

Et nous voilà revenus, par l'interprétation *ragonico-pythagoricienne* du *Télesphore de Zoroastre* ou de la cabale, aux *Erreurs et Vérités* de St-Martin, au Dieu Point, au Dieu Feu et à toutes les circonférences ou dimensions zéro. Quelle lumineuse concordance !

« 90° degré. Aussi bien touchons-nous au 90° degré. Le consistoire s'assemble dans une salle ronde où se trouvent dépeints collectivement *l'univers, la terre et les mondes qui les entourent.* »

« Les travaux s'ouvrent par cette parole : *Paix aux hommes !* Elle démontre *le désir ardent* qu'on a de faire de tous les hommes autant de prosélytes de la raison et de la vraie lumière, ce qui se trouve symbolisé dans tous les grades par *l'étoile flamboyante.*

« Le mot de passe est *Sophia*, ce qui signifie *sagesse* ; la parole sacrée est *Isis*, auquel l'autre frère répond *Osiris*, qui est le grand emblème de l'univers (1). »

Isis, on nous l'a dit bien des fois, c'est la *nature*, le *Dieu Tout*, et Osiris, c'est le *soleil*, le *Jéhovah* de la *Maçonnerie*, grand architecte de l'univers. Comment est-il ici seulement l'emblème de l'univers ? Ne serait-il, lui aussi, qu'une apparence, et du nombre des zéros ; et Isis elle-même, avec la *terre et les mondes*, ne serait-elle qu'une circonférence, zéro encore en dehors de l'univers, qui ne serait plus autre chose que le feu, seule essence, unique substance, simple et indivisible *unité, point universel, réalité unique, Dieu ?* Que deviennent les hommes ? Que deviennent les esprits ? Qu'est-ce que la cabale ? Qu'est-ce que le Martinisme ? Qu'est-ce que l'Illuminisme ? Qu'est-ce que la *Maçonnerie* tout entière avec ses rites et ses grades ? Qu'est-ce que le bon principe ? Qu'est-ce que le mauvais ? Vous le voyez, il n'y reste que du feu !

« Combattre et éclairer les ennemis des sectateurs de la vertu est l'objet de ce grade.

« Les travaux finissent par les mêmes paroles qui les ont ouverts : *Paix aux hommes !* et au lieu de batteries ou d'applaudissements, tous les frères disent : *Fiat ! fiat ! fiat !* (2) »

Mais que sont ces travaux ? Que sont ces paroles ? Qu'est-ce

(1) *Manuel maçonnique ou tulleur de tous les rites de Maçonnerie pratiqués en France*, par un vétéran de la Maçonnerie, Willaume, Paris, 1920, p. 412.

(2) Ragon, *Cours* etc., p. 347.

que les frères et leur *fiat*, où l'on ne voit, où l'on ne peut voir d'autre réalité que le feu ? Ne serait-ce pas le commencement de cette épouvantable réalité que l'Écriture sainte appelle la terre des ténèbres, de la misère et de la mort, et où il n'existe aucune paix, mais une horreur éternelle (1) ? ce que l'Apocalypse appelle l'étang de feu, *stagnum ignis ardentis*, et l'Évangile, le feu éternel, destiné à l'ange du feu, à ses adorateurs et à tous les hommes de mensonge (2) ?

X. — TABLEAU D'ENSEMBLE DES GRADES MAÇONNIQUES.

Puisque nous sommes arrivés jusqu'au *nec plus ultra* de la Maçonnerie destructive de toute religion et de tout ordre, considérons l'ensemble de ses grades, et voyons comment ils s'enchaînent.

Au grade d'*apprenti*, le franc-maçon représente l'*homme de la nature* ; il est dépouillé de ses vêtements et de ses métaux, argent, monnaie, pour lui *apprendre que le vrai maçon ne doit rien posséder en propre*, et que le *luxu, celui même des vêtements, enfante les vices*. On lui donne cependant un tablier, parce que la civilisation ne permet pas l'entière nudité, et pour lui *indiquer l'obligation du travail*. Comment et par qui se trouve-t-il ainsi fait ? par la nature ; la Maçonnerie ne s'occupe pas du comment. Libre à lui de choisir son créateur parmi les gaz, et ses ancêtres dans les générations spontanées ou parmi les singes. On lui apprend seulement que le temple à élever, sous la conduite du maître, à qui il doit aveuglément obéir, est celui de la nature, et que le but de la Maçonnerie consiste à *effacer parmi les hommes les distinctions de couleurs, de rang, de croyances,*

(1) Job, ch. X, v. 20. *Terram miseriarum et tenebrarum ubi umbra mortis et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.*

(2) Évangile Saint Mathieu, chap. XX, v. 41. *Discedite a me maledicti in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus.* — Apocalypse, ch. XIX, v. 20 ; ch. XX, v. 9, 14, 15 ; ch. XXI, v. 8. *Timidis autem (les lâches, les apostats), et incredulis, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus. Pars illorum erit in stagno ardenti, igne et sulfure, quod est mors secunda.*

d'opinions, de patrie, et à anéantir le fanatisme, la superstition et les haines nationales. C'est un premier travail de déblai, déjà indiqué par le dépouillement des habits et des métaux.

L'apprenti, instruit de la nature et du but de travail auquel il vient de se vouer par un horrible serment, passe au grade de *compagnon*. Là on lui fait connaître et on lui remet les outils nécessaires au travail qu'il va entreprendre toujours sur la conduite du maître.

C'est d'abord le *maillet et le ciseau, qui aident à renverser les obstacles et surmonter les difficultés* et à rendre l'homme *indépendant*; c'est ensuite *l'équerre et la règle, qui représentent fidèlement l'égalité que l'auteur de toutes choses a établie entre les hommes*. On lui apprend enfin ce que signifient les emblèmes de la loge et la loge elle-même. *La loge est l'image du monde; l'étoile flamboyante, insigne du vénérable, personnification lui-même du grand prêtre de Jéhovah, est l'image de cet Orus, fils d'Isis, cette matière première, source intarissable de vie, étincelle du feu incréé, semence universelle de tous les êtres, feu inné des corps, feu de la nature, auteur de la lumière, cause efficace de toute génération. Sans lui, point de mouvement, point d'existence; il est immense, indivisible, impérissable et présent partout. Voilà la première divinité de tous les hommes dont l'éclat brillant, jaillissant du sein du chaos, en fit sortir l'homme et tout l'univers; voilà le Dieu Bel des Chaldéens, l'Oromaze des Persans. La pierre brute, c'est lui-même, qu'il doit travailler en corrigeant ses défauts et effaçant ses préjugés.*

Au milieu de l'étoile paraît la lettre G, *cette lettre qui, par sa forme, semble, dit-on, être l'emblème de l'union de la matière à l'esprit, et forme la première lettre du nom de Dieu en syrien, en suédois, en allemand, en anglais, nom qui vient d'un mot persan qui signifie lui-même.*

Pendant qu'apprentis et compagnons déblaient ainsi le terrain des obstacles, des préjugés, et élèvent le temple de la nature au Dieu Feu, qui est Isis ou la nature elle-même, sous la conduite infailible des maîtres, et par l'obéissance à tous leurs ordres, trois des compagnons assassinent le maître conducteur, Hiram, pour lui arracher le mot secret de passe, dont ils n'avaient encore que les premiers éléments. Ces assassins du maître, représenté dans ce grade par le récipiendaire ou le compagnon fidèle élu pour le remplacer, ont pour noms, dans les grades templiers, Philippe le

Bel, Clément V et Noffodeï, emblèmes, pour les autres, de la royauté, de la papauté, et de la fidélité qui les sert, tous, de l'ambition, de la superstition, et de l'ignorance qui croit et se dévoue à l'une et à l'autre.

La marche du maçon en ce grade en indique l'esprit. On y reconnaît celle du philosophe, que n'arrêtent pas les *préjugés de son époque*; ses enjambements montrent qu'il sait tout franchir et que pour lui la mort n'est pas un obstacle. Il arrive ainsi à la connaissance entière du Dieu maçonnique, qui se complète et prend conscience dans l'homme, comme parle le grand-maître Cousin et toute son école, ou la philosophie universitaire et les enseignements d'État. Ce Dieu se présente au maître-maçon sous la forme du delta grec, ou du triangle consacré, dont les côtés figurent les trois règnes de la nature, ou Dieu. Au milieu est l'iod hébraïque, esprit animateur, ou le feu, principe générateur représenté au compagnon par la lettre G dans l'étoile flamboyante, et qui signifie aussi géométrie et génération. Le 1^{er} côté du triangle offert à l'étude de l'apprenti est le règne minéral, symbolisé par *Tubulcaïn*, mot de passe; le 2^e confié au compagnon est le règne végétal, signifié aussi par le mot de passe *Schibboleth*, qui veut dire *épi*. Le 3^e côté, réservé aux études du maître, est le règne animal, qu'enseigne encore le mot de passe: *Mac-Benac*, la chair quitte les os, ou mieux, *filz de la putréfaction*.

C'est le Dieu de la maçonnerie tout entier, et, ainsi complété, il se nomme Pan, Isis, Nature; il est à lui-même son temple, et ses trois mystères sont: 1^o *Tout est formé par la génération*; 2^o *La destruction suit la génération dans toutes ses œuvres*; 3^o *La régénération rétablit sous d'autres formes les effets de la destruction*. Partout dominant les deux colonnes, les deux principes, soutiens du monde maçonnique et de toutes les loges, le bien et le mal, Osiris et Typhon, Ormus et Ahrimane: panthéisme et athéisme, solidarisme et fatalité. Les habiles ont donc raison de dire que dans les trois premiers grades se trouve la Maçonnerie tout entière, avec le fond de ses derniers et plus impies mystères (Introduction § 3). Mais il n'y a que des esprits assez perspicaces qui puissent saisir dans les premiers grades le but dernier de la Maçonnerie; pour le grand nombre, le travail du déblai est à peine commencé. Les grades philosophiques ne sont donc pas une superfétation; le 3^e grade ou la maîtrise en appelle nécessairement d'autres dans sa texture même. La

vengeance en sort comme de sa source. Il faut punir par la mort les trois compagnons infidèles, et les faire disparaître pour revenir à la nature et en continuer et affermir l'œuvre. Aussi le grade *d'élu* a-t-il été le premier inventé et *Nekam*, vengeance, vaincre ou mourir, ont-ils été ses mots de passe, ou sacrés, et le *poignard*, son outil ; — puis vient l'*écossais*, ou l'homme roi-prêtre et législateur dans sa famille ; et la *tête sous la hache lui démontre*, dit l'interprète autorisé, que, pour devenir tout cela, il ne peut plus reculer, mais périr, s'il est nécessaire, pour soutenir la cause de la vérité.

Confirmé dans cette disposition, affranchi pour lui-même et les siens des préjugés qui mettent au-dessus de lui les rois et les prêtres, il est fait *chevalier d'Orient* pour en affranchir les autres. L. : D. : P. : est le grand mot du grade ; *liberté de penser* et (*Lilia destruc pedibus*) détruire les Bourbons en foulant aux pieds les lys. Voilà l'objet du grade. Le *parlementarisme* qui arrache aux rois le pouvoir législatif et judiciaire pour n'en faire que des délégués ou commis des peuples est le grand moyen moral à employer pour atteindre le but, dût-on, pour le mettre en œuvre, faire vingt révolutions.

Parvenu là, la liberté de penser et le parlementarisme marchant de pair, le franc-maçon devient *Rose-Croix* : la divinité de Jésus-Christ est reniée ; sa croix, mémorial du grand sacrifice qui a sauvé le monde, est changée en *phallus* et traînée dans la plus horrible fange, et avec elle périt desséchée la source du vrai sacerdoce catholique et de la royauté chrétienne, l'esprit de sacrifice, la religion, la société.

Mais leur colonne, leur image vivante, la pierre fondamentale sur laquelle ils sont assis, est encore debout dans le pontife-roi et la papauté romaine : c'est donc par elle qu'il faut en finir. Le *Kadosch* brandissant son poignard au manche blanc et à la pointe noire s'est levé ; il a fait entendre le dernier cri de guerre : *vengeance*, *Nekam*, *Maka* ; d'un bout du monde à l'autre les sociétés secrètes l'ont répété, et tous, ministres et diplomates, maçons et carbonari, se sont mis en marche, brûlant de pouvoir ajouter le dernier mot, le mot de la victoire, *phal-kol*, *operatum est omne*, tout est consommé. Plus de prêtres, plus de rois, plus de familles, plus de propriétés, plus de nations, plus de morale, plus de religion : ils ont passé. Il n'y a plus que Pan, Isis, ou la na-

ture, les forêts, les cavernes et les bois. Prosternez-vous avec Misraïm, *arcana arcanorum*, devant Uriel, l'ange du feu !

C'est le dernier mystère, la loge la plus profonde ; c'est le feu, le feu éternel, d'où l'on ne revient pas !

XI. — LE CARBONARISME.

A la suite de la cabale égyptienne, ou de Misraïm, nous rencontrons la *Carbonara* italienne. Ce sont les mêmes doctrines, mais sous des formes différentes.

Le Carbonarisme devait opérer, en Italie surtout, terre tout imprégnée de catholicisme ; il fallait, jusqu'à un certain point, qu'il en prît le langage, qu'il empruntât à ses croyances et à ses mystères des paroles, des usages propres à tromper les peuples, pour détruire plus sûrement toute foi dans les adeptes, et les conduire par le plus sombre fanatisme aux derniers bas-fonds du panthéisme et de l'anarchie morale.

Ses grades ne sont pour le vulgaire qu'au nombre de trois : *apprenti, maître, grand élu*. Le nom commun à tous les membres est *bon cousin* ; et comme Weishaupt, comme Ragon, comme les Jacobins, qui avaient fait, dans leur impiété, de Notre-Seigneur Jésus-Christ le premier des sans-culottes, ils en font aussi leur chef suprême, le premier des bons cousins, et l'appellent aussi le fils de Dieu, et, avec toute la Maçonnerie, le grand architecte de l'univers.

On y retrouve aussi, dans les deux premiers grades surtout, les noms des trois personnes de la *T.-Ste Trinité*, ceux de la *Sainte Vierge*, de *Saint Joseph* et des *Apôtres*, les termes de *baptême*, de *péché originel*, de *péchés capitaux*. On y parle souvent de la croix, de la couronne d'épines, des coups de la flagellation ; les mots d'ordre sont, comme dans le grade de *Rose-Croix*, la *foi*, l'*espérance*, la *charité* ; les signes y tiennent souvent de la croix ou d'autres symboles chrétiens. On y récite même des *pater* et des *ave* ; on y boit des santés et on y fait des *avantages*, c'est le mot consacré, au *créateur de l'univers*, au Christ, son envoyé sur la terre, à ses apôtres et à ses prédicateurs, à saint Thibaldo surtout,

patron de la Carbonara, saint dont la canonisation et les merveilles ne sont connues que dans les *vendita* ou dans les annales des Templiers, qui font, d'un Théobald, après Larmening d'Alexandrie, le restaurateur de l'ordre et le premier grand-maître depuis Jacques Molay (1). Mais sous ces différents noms, toujours prononcés sans le moindre respect et sans vraie foi, on voit percer, dès les premiers grades, à travers les plus grossières impiétés, le Dieu Feu et le panthéisme qui éclatent au grand jour, dans le troisième grade, et vont s'épanouissant avec la pratique de tous les crimes dans les grades les plus avancés.

« D. Qu'avez-vous observé dans la *Vendita* parfaite où vous avez été reçu, demande à l'apprenti, après sa réception, le catéchisme qui porte le nom de ce grade ?

« R. Un tronc d'arbre, répond-il, sur lequel étaient disposées cinq bases bien colloquées et en bon ordre.

« D. Que signifie le tronc d'arbre ?

« R. Le ciel et la rotondité du monde. »

Ainsi le premier symbole de la *Vendita*, comme de la loge, c'est l'univers.

« D. Quelles sont les cinq bases ?

« R. Le petit drap, l'eau, le feu, le sel et le Christ. »

« Le nombre *cinq*, dit Ragon, est un nombre mystérieux, parce qu'il se compose du binaire, symbole de ce qui est faux et double ou du *mauvais principe*, et du *ternaire*, si intéressant dans ses résultats ; c'est le symbole des vicissitudes matérielles. »

Le binaire serait donc ici le *petit drap*, esclavage ou propriété, et le Christ-Soleil, ou bien religion et superstition, préjugés qui, comme le petit drap, nous enveloppent en venant au monde, selon le catéchisme carbonaro. Le ternaire serait les *trois règnes* ou le dieu maçonnique : le sel, qui signifie aussi, dit le catéchisme des compagnons, la terre, tout à la fois motrice et *organe de réaction*, élément du minéral ; l'eau, élément du végétal ; et le feu,

(1) Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 215. Tout ce que nous allons dire sur la Carbonara et ses premiers grades est tiré du livre qui a pour titre : *Constitutions et organisation des Carbonari ou Documents exacts sur tout ce qui concerne l'existence, l'origine et le but de cette société secrète*, par M. Saint-Edme, Paris, 1821. On lit dans l'introduction : « Maçon et carbonaro, j'ai pu étudier les rapports qui existent entre ces deux sociétés, et j'y ai trouvé les mêmes statuts, les mêmes usages, surtout dans le dernier grade de la Carbonara », le troisième grade.

qui domine dans l'animal comme il a été déjà dit d'après Ragon et St-Martin. Le feu tient le milieu ou le centre dans ce nombre cinq, par où il désigne, dit encore l'interprète autorisé, la *quintessence universelle*, et symbolise, par sa forme, l'essence vitale, *l'esprit animateur qui serpente dans toute la nature*.

« D. Que signifie le feu ?

« R. Il sert à me sécher et à m'éclairer dans mes premières obligations. »

Et plus loin :

« D. Que signifie le rouge ?

« R. Le feu du fourneau ; » et la même question répétée au grade de maître a pour réponse : *La foi*.

« D. Mais pourquoi ce mot *foi* est-il une des trois devises du bon cousin ?

« R. C'est, répond le catéchisme de maître, parce que nous *devons croire tous les mystères de notre sainte religion*, » — (c'est-à-dire tous les mystères de la Carbonara qui a pour sanctuaire le fourneau et le feu, qui en est l'âme et le Dieu).

Le catéchisme de l'apprenti et les questions qui précèdent, à travers beaucoup d'autres questions inintelligibles ou ridicules, présentent encore celle-ci :

« D. Quelle est cette personne que vous conduisez ?

« R. Un homme que j'ai trouvé *égaré dans la forêt*.

« D. Que demande-t-il ?

« R. Il désire s'instruire dans les devoirs de la respectable Carbonara, et faire partie de notre ordre. »

On le fait entrer. Le grand maître lui fait quelques questions sur la morale et la religion. Il a donc une religion, la religion catholique sans doute, et cependant il vient d'être présenté comme égaré dans la forêt des préjugés, la société, sans doute encore, et l'Église. On le fait placer ensuite à genoux, les mains en croix, près du trône. Comme dans la Maçonnerie, il y a, au-dessus même du fourneau, un trône devant lequel s'agenouille le candidat ; c'est, comme partout, la première leçon d'égalité. Ainsi à genoux devant ce trône de la Carbonara, il prête son obligation. C'est toujours par là qu'on commence dans tous les rites de ces sectes : le serment ou l'engagement à l'inconnu.

« D. A quoi devez-vous travailler pendant le temps du noviciat ?

« R. A l'étude des règles des bons cousins, afin de devenir plus digne de leur être présenté.

« D. Que signifie cette présentation ?

« R. L'enfant qui doit être baptisé. »

Il s'agit donc ici d'un autre baptême que celui des chrétiens. Et plus loin, à la fin de ce premier catéchisme :

« D. Quelle est la mère des cinq bases ?

« R. Les fonts baptismaux (1). »

Ainsi les *fonts baptismaux* du Carbonarisme, c'est le *tronc d'arbre*, symbole, *emblème du ciel et de la rotondité du monde* ; et le baptême, la présentation aux bons cousins ou l'initiation à la *sainte religion* de la Carbonara.

« D. D'où êtes-vous ?

« R. Entre le ciel et la terre.

« D. Qui est votre père ?

« R. Le ciel, objet des désirs des bons cousins, ou de leur espérance, comme il est dit dans le grade de maître.

« D. Qui est votre mère ?

« R. La terre qui me nourrit et dans laquelle je dois retourner. »

Dans le catéchisme de *maître* on dit :

« D. Quels ont été les premiers bons cousins ?

« R. Les douze apôtres, qui en se séparant, se donnèrent certains signes pour reconnaître les vrais fidèles.

« D. Que signifie le premier signe, appelé le signe de l'échelle ?

« R. « L'étole. » — (Ainsi tout bon cousin est prêtre et successeur des apôtres.)

« D. Que signifie l'étole ?

« R. *La foi de notre sainte religion* (la Carbonara), et le signe adopté par les apôtres pour se faire reconnaître.

« D. Que signifie le second signe, appelé signe du *ceinturon* ?

« R. Que nous devons mettre un frein à nos passions et *soumettre nos volontés* — (au grand maître, grand élu, comme il sera dit plus tard.)

« D. Que signifie le troisième signe, dit le *manipule* ?

« R. Le martyr, c'est-à-dire que nous devons *souffrir d'avoir la main coupée plutôt que de violer nos serments*.

« D. Que signifient le *soleil*, la *lune* et les *étoiles* ?

« R. Le premier père, la sainte Vierge et les enfants de la lumière, les bons cousins. »

C'était le ciel tout à l'heure qui était le père, maintenant

(1) *Constitution du Carbonarisme*, p. 51, 52, 61 et *passim*.

c'est le *soleil*, et nous voilà déjà aux grades les plus avancés de la Maçonnerie française et écossaise !

« D. Que signifient le *chandelier*, la *chandelle* et l'*éteignoir* ?

« R. Le *Père*, le *Fils* et le *Saint-Esprit* (1). »

Où trouver plus sot blasphème, et plus de mépris pour la naïveté des dupes qui s'enrôlent sous semblables enseignes ?

Après le catéchisme, vient la cérémonie pour la réception au grade de *maître*. Tout s'y rapporte assez bien, pour le fond, au grade de Rose-Croix ; le récipiendaire y figure également le Christ dans sa passion ; comme lui il répond qu'il est *fils de Dieu* et *roi* ; mais au lieu d'être crucifié, après avoir porté sa croix jusqu'au prétendu Calvaire, il est au contraire gracié et admis au serment et au grade de maître. C'est le dernier mot de l'Illuminisme ou du Roi-Mage, le dernier mot du Martinisme et du panthéisme ; nous sommes tous dieux et rois, et Jésus-Christ n'était ni l'un ni l'autre autrement que ne l'est chacun des hommes.

Enfin le troisième et dernier grade, consacré à la vengeance, achève de tout éclaircir ; là tout ramène aux loges maçonniques ordinaires :

« Trois lumières, en forme de *soleil*, de lune et d'étoiles, sont suspendues aux trois angles pour la clarté de la *Vendita*, dont la forme est *triangulaire* ; le président et le grand maître grand élu est placé sur un trône à l'angle oriental ; ses assistants ont aussi pour noms : le premier, *soleil*, et le second, *lune* ou *éclaireur*, et l'orateur, *étoile*. Les gardiens s'appellent *flammes* et portent des sabres faits comme des flammes de feu.

« La tête du vénérable grand maître élu doit être, comme celle des bons cousins de tous les grades, enveloppée d'un très-grand mouchoir *rouge*, arrangé en forme de turban, imitation de l'antique coiffure patriarcale.

« Une ceinture supérieure rouge, en laine, ceint, en outre, la robe noire du vénérable *grand maître grand élu*, ainsi que tous les autres membres de ce grade assistant aux *Vendita*. Aux deux extrémités de cette ceinture sont suspendus la *hachette* à gauche, le *poignard* à droite.

« Le vénérable grand maître grand élu porte encore en sautoir un large ruban moiré tricolore, où sont suspendus trois bijoux, marques de sa dignité, savoir : un triangle d'*azur*, *image du ciel et de la divinité*, » un *soleil d'or* et un *globe terrestre* d'une couleur d'herbe en vert pâle.

Voici l'explication importante qu'ajoute St-Edme :

(1) *Constitution des Carbonari*, p. 67, 70, 71, 72.

« Ce grade, le plus haut degré de la lumière et de la vertu pour le vulgaire de la Carbonara, l'expression de la charité dans sa plénitude, ne sera jamais conféré qu'avec les *plus grandes précautions*, secrètement, et aux carbonari bien connus par leur sagesse, un *zèle inaltérable*, un courage *sans bornes*, un amour, un *dévoûment* à toute épreuve pour le succès de l'ordre. Finalement, les candidats qui seront présentés dans une grotte de réception ne seront jamais admis, s'ils ne sont de vrais amis de la liberté des peuples, et prêts à combattre contre les gouvernements tyranniques qui sont les *maîtres abhorrés de l'antique et belle Ausonie* (1). »

Mais entrons dans le secret de l'ancre et écoutons ce qu'on y dit.

« *Le vénérable grand élu* : Bon cousin, premier éclaireur, quelle heure est-il ?

« *Le premier éclaireur* : Respectable grand élu, le tocsin sonne de toutes parts et retentit jusque dans la profondeur de notre grotte ; je pense que c'est le signal du réveil des hommes libres, et qu'il est minuit.

« *Le vénérable grand élu* : Bon cousin, second éclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir nos travaux secrets ?

« *Le second éclaireur* : A minuit, respectable grand élu, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les bons cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, marchent contre la tyrannie et sont prêtes à frapper les grands coups.

« *Le vénérable grand élu* : Bons cousins, flammes et gardiens de la sûreté de notre asile, êtes-vous sûrs qu'il ne s'est glissé parmi nous aucun profane, et que tous les carbonari réunis dans cette *Vendita*, sont bien grands maîtres grands élus ?

« *Une des flammes* : Oui, vénérable grand élu, les intendants ont fait leur devoir, et il n'existe ici ni profane, ni carbonaro subalterne.

« *Le vénérable grand élu* : Puisque tout est si bien disposé, mes bons cousins, je vous invite à m'aider dans l'ouverture de nos travaux nocturnes, en célébrant, ainsi que tous nos bons cousins grands élus, le septuple avantage que je commence à l'instant. A moi, mes bons cousins !

« 1° Au Créateur de l'univers. — 2° Au Christ, son envoyé sur la terre pour y établir la philosophie, la liberté, l'égalité. — 3° A ses apôtres et prédicateurs. — 4° A St Tibaldo, fondateur des carbonari. — 5° A la chute éternelle de toutes les tyrannies. — 6° A l'établissement d'une liberté sage et sans fin sur la ruine éternelle des ennemis des peuples.

« *Le vénérable grand élu* : Vous avez la parole, bon cousin, notre orateur, étoile de nos rassemblements nocturnes.

« *L'étoile* : Dans l'origine des siècles, que l'on appelle l'âge d'or, nos

(1) *Constitution des Carbonari*, p. 93, 95, 161, 162.

réunions étaient inutiles, mes bons cousins. Tous les hommes, obéissant aux *simples lois de la nature*, étaient bons, vertueux et serviables ; toutes leurs vertus n'avaient pour but que de primer dans l'exercice de la bienfaisance. D'abord ils se couvrirent de feuillages ; mais lorsqu'ils se furent avisés, en se *corrompant*, de faire la guerre aux *innocentes créatures*, sur lesquelles ils *s'arrogèrent depuis le droit de vie et de mort*, la *peau des animaux* servit à les vêtir. Ce premier oubli de l'*humanité* détruisit bientôt la *fraternité générale et la paix primitive*. Nous avons tous juré, sur ce signe éclatant de la rédemption du sauveur du monde, le serment sacré de rétablir sa sainte philosophie... »

Tout ce discours semble copié de Weishaupt et de Ragon, non-seulement pour les pensées, mais pour les mots mêmes.

L'*étoile-orateur* lit ensuite le pacte social de la Carbonara, où un article 33 ainsi conçu, fait figurer parmi ses institutions :

« La religion chrétienne qu'un conseil général de tous les évêques réélus ou confirmés par le peuple rétablira dans sa *pureté primitive*. »

A la suite de la constitution viennent les fêtes et les calendriers carbonariques. Les mois de printemps se nomment *verdure, croissance, fleurs*. On y trouve les fêtes des *naissances*, de l'*adolescence*, de la *jeunesse*, de la *paternité* et de la *maternité*, de la *liberté*, de l'*agriculture*. Le dimanche se change en *soldi, jour du soleil*, seigneur et Dieu ; et tous les quatre ans on y doit célébrer une *fête en l'honneur de l'univers* (1).

Or, qu'est-ce que ce Christianisme rétabli, par la suprême vente de la Carbonara, dans sa *pureté primitive*, où tous les bons cousins sont prêtres et successeurs des apôtres, les évêques et curés choisis et institués par le peuple ? Qu'est-ce que Jésus-Christ, premier bon cousin, venu sur la terre pour y rétablir la *philosophie*, l'égalité et la *fraternité avec les bêtes*, sinon la négation de la divinité de Jésus-Christ, et la destruction de l'Eglise et de la religion catholique ? Qu'est-ce que cette fraternité avec les bêtes et les créatures innocentes, faisant partie de l'*humanité*, sinon le panthéisme, et le panthéisme le plus hideux ? Qu'est-ce que ces fêtes aux saisons et à l'univers ? Qu'est-ce que ce jour du dimanche, ou du Seigneur, changé en *soldi* ou jour du soleil, sinon encore du panthéisme et la religion de la nature, le sabéisme, ou le culte du soleil, ou Dieu Feu, substitué hypocritement, sous toutes sortes de voiles imposteurs, à la religion catholique ?

(1) St-Edme, *Constitution et organisation du Carbonarisme*, p. 96, 99, 177, 180.

Aussi, comme le dit un des principaux chefs de la Charbonnerie, Jean de Witt, par-dessus ces grades il en existait un analogue à *l'homo rex* des illuminés, où l'on découvrait que le but suprême de l'ordre était la destruction de toute religion (1).

Ce qui étonne, dans ce mystère d'indicible matérialisme, c'est moins le mystère même que la foi de ces tourbes de malheureux qui, sous le fouet de Satan, conduits par les Mazzini, les Garibaldi, les Cavour, etc., se prosternent devant lui et l'adorent, tout en proclamant la force de leur esprit. Jamais plus infernale ironie !

Pauvre humanité ! Pauvres maçons ! De quelque nom qu'on vous distingue, avec quel mépris le prince du feu central et ses premiers suppôts se moquent de vous ! Par quelles dégradations de la raison il vous fait passer, au nom de la raison même, pour vous faire partager éternellement ce feu dévorant qui le consume pour toujours !

XII. — LES SECTES SORTIES DE LA MAÇONNERIE

Quelques mots suffiront pour caractériser les sectes, conséquences ou variétés de la Maçonnerie, et montrer leur but destructif du Christianisme et de toute religion. C'est l'analyse des doctrines de leurs principaux chefs ou fondateurs, telle que l'ont exposée eux-mêmes leurs premiers disciples ou leurs historiens les plus bienveillants.

« Le génie de Fourier, dit M. Victor Considérant, dominant le temps et l'espace, a conquis et livré à l'homme la constitution analogique des choses, la loi cosmonique de l'unité du monde, l'idée de *l'unité universelle* et *adéquate à la raison*, et les manifestations supérieures de cette idée ont constitué dans tous les temps ces manifestations supérieures de l'intelligence humaine. *La solidarité de toutes les vies individuelles, successives et hiérarchiquement associées, constitue la vie universelle, l'Être vivant absolu.* L'étude de l'unité universelle pour l'homme

(1) Witt, *Fragments extraits de l'histoire de ma vie et de mon époque*, p. 21, 22, ou *Mémoires secrets relatifs à l'état de la révolution du Piémont, de l'esprit qui règne en Italie et de ses sociétés secrètes*, traduit de l'allemand de Jean Witt. Paris, Roulland et Canel, éditeurs, 1831, première partie, p. 21.

se divise en trois branches : unité de l'homme avec lui-même ; unité de l'homme avec Dieu ; unité de l'homme avec l'univers (1). »

D'où il suit que, dans l'homme, le corps et l'âme ne font qu'une seule substance ; — que l'homme avec Dieu ne font qu'un même être, qu'une seule substance, — que l'homme, Dieu et l'univers ne font qu'un seul et même tout, *l'être vivant et absolu*.

C'est toujours, avec quelques variantes dans la position, la même formule de M. Cousin : *Dieu, nature, humanité, infini et fini tout ensemble, triple infini, indivisibilité et totalité* etc. Inclinez-vous, maçons et philosophes universitaires, prosternez-vous devant le Dieu que vous révèle la *raison souveraine*.

« Dieu est tout ce qui est, » dit à son tour le grand prêtre de St-Simon, le père Enfantin, dans sa défense du St-Simonisme devant les tribunaux, qui est rapportée avec grand éloge par Louis Blanc ; donc, plus de guerre entre les *deux principes, l'esprit et le corps, l'intelligence et la chair*. Nul de nous n'est hors de Dieu, mais nul de nous n'est Dieu. Chacun de nous vit de la vie de Dieu, et tous nous communions à lui ; *harmonie, égalité, fraternité*, voilà les trois vastes idées sociales qu'embrassait la définition, donnée par Enfantin, de la divinité ; et l'on accusait les saint-simoniens, ajoute leur apologiste, de n'être pas une société *religieuse*, de n'avoir sur Dieu d'autres notions que celle d'un panthéisme confus (2) ! »

Et en quoi l'accusation était-elle donc fautive ? et quelle quintessence d'absurde ne renferme pas cette *doctrine* telle que vous l'appellez vous-même ? Si les trois vastes idées sociales : harmonie, égalité, fraternité, étaient renfermées dans la définition saint simonienne de la divinité, qui est celle de Fourier, de St-Martin, et de tous les rites maçonniques, la divinité elle-même est tout cela, ou la définition qu'on en donne est fautive ; si la divinité est tout cela, donc tout cela est Dieu lui-même ; donc tout cela est éternel, immuable, nécessaire ; donc la société, telle qu'elle est, l'homme, la terre et l'univers, tels qu'ils sont, ont toujours été et seront toujours les mêmes, éternellement, immuablement, nécessairement, *maîtres et esclaves, rois et sujets, pauvres et riches*.

(1) *Exposition abrégée du système phalanstérique de Fourier*, p. 61, 62, 64,

(2) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. III, p. 351.

En Angleterre, les disciples d'Owen, le fondateur de New-Harmony, avaient pris pour devise cette parole : *Le véritable Satan, c'est la religion, le mariage et la propriété* (V. Docum. annexé B).

Karl Marx et Buchner, les chefs de l'école naturaliste allemande, les fondateurs de l'*Internationale*, affirment non moins brutalement le matérialisme absolu qu'un siècle et demi de travail maçonnique a préparé les hommes de la *culture* moderne à acclamer :

« Pour Hegel, dit Karl Marx, dans l'ouvrage qui est le Koran de l'*Internationale*, le mouvement de la pensée qu'il personnifie sous le nom d'idée est le démiurge de la réalité, laquelle n'est que la forme phénoménale de l'idée. Pour moi, au contraire, le mouvement de la pensée n'est que la réflexion du mouvement réel transporté et transposé dans le cerveau de l'homme. »

Et de ces prémisses il tire, avec une logique indiscutable, le sombre dogme qui fanatise les nihilistes :

« Sous son aspect mystique, la dialectique devint une mode en Allemagne, parce qu'elle semblait glorifier les choses existantes. Sous son aspect rationnel, elle est un scandale et une abomination pour les classes dirigeantes et leurs idéologues doctrinaires, *parce que, dans la conception positive des choses existantes, elle exclut du même coup l'intelligence de leur négation fatale, de leur destruction nécessaire, parce que, saisissant le mouvement même dont la forme actuelle n'est qu'une configuration transitoire, rien ne saurait lui dissimuler qu'elle est essentiellement critique et révolutionnaire* (1). »

Les conséquences sont claires, et les faits parlent et crient de toutes parts ; mais ce qui n'est pas également connu, c'est la filiation pratique, la prorogation de ces abominables doctrines, de ces principes subversifs de toute société par la Franc-maçonnerie. Ragon, dans son *Cours* approuvé par le Grand-Orient, dit formellement que, grâce à la Maçonnerie, les belles conceptions sociales des Jaunez, des St-Simon, des Owen, des Fourier, deviendront un jour des réalités. Ce n'est qu'une affaire de temps et d'argumentation (2).

On ne devra donc pas s'étonner du caractère impie qu'ont pris

(1) *Le Capital*, postface de la 2^e édition allemande, traduction en français, Paris, Lachatre, 1870, in-4°.

(2) *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, p. 157.

toutes les sectes socialistes modernes, depuis l'*Internationale* jusqu'au *Nihilisme*.

Nous montrerons (Liv. II, chap. XIV, § 4) qu'elles sont toutes sorties de la Maçonnerie qui leur a fourni leurs fondateurs et leurs doctrines.

C'est en vain que les honnêtes gens fourvoyés dans les loges veulent échapper à cette solidarité. La forme, l'expression sont différentes ; l'essence des doctrines est la même. On l'a bien vu dans ces dernières années, où les loges maçonniques, jugeant sans doute que le temps des mystères était passé, ont pris ouvertement part à la propagande athée et ont fini, après une délibération solennelle, par exclure la mention du nom de Dieu dans les statuts généraux.

Les blasphèmes des étudiants du congrès de Liège, qui en 1865 causèrent tant d'émotions, n'étaient en définitive que l'écho bruyant des doctrines enseignées, sous le règne de Napoléon III, à l'école de médecine de Paris, et dans un grand nombre d'autres écoles, même de filles (1).

Elles étaient applaudies au Sénat par un disciple du père Enfantin, professeur naguère à l'école normale supérieure, dont tous les membres lui faisaient écho (2). Elles étaient propagées hautement par un ministre de l'instruction publique qui enseigne dans le manuel qu'il a eu l'audace d'appeler *Histoire sainte*, que l'homme n'EST QUE POUSSIÈRE et retourne en poussière, et qui ailleurs ajoutait que l'homme retournait dans le sein de la nature après avoir parcouru, sous la direction de la nature, tous les degrés du règne animal en commençant par le singe (3). C'est alors que des bas-fonds de la Maçonnerie sortait, comme l'avait conçue l'athée Quinet, la secte des *solidaires* qui s'engageait à rompre à la vie et à la mort avec tous les clergés et avec tous les cultes, ou toute religion. Une loge de Paris, l'*Avenir*, ayant pour Vénérable le fils d'un ministre protestant, un membre du Corps législatif, Eugène Pelletan, en avait ainsi posé les principes, après six semaines de discussion dans la loge maçonnique.

(1) Lettre de Mgr d'Orléans, 9 octobre 1866, sur les signes du temps. — *La femme chrétienne*, réponse à M. Duruy et à ses défenseurs.

(2) M. Sainte-Beuve. Il écrivait au père Enfantin : *Mon Père !!!* (*Œuvres de St-Simon et Enfantin*, publiées par Arlés, Guérout, etc.)

(3) *Histoire sainte*, p. 3, deuxième édition. — Introduction à l'*Histoire de France*, p. 35, etc.

que formée *ad hoc*, et après appel fait à toutes les loges de France :

« Article 1. Est institué dans la loge de l'*Avenir*, pour tous les Frères qui accepteront les présents statuts, un comité permanent qui s'intitule : *Comité des libres penseurs*.

« Art. 2. Les libres penseurs n'admettent d'*autres vérités* que celle qui sont démontrées par la raison, d'*autre loi morale* que celle qui est sanctionnée par la conscience.

« Art. 3. Ils croient que la vérité et la justice *ainsi manifestées sont les règles de la vie*.

« Art. 4. Ils déclarent, respectant la liberté de chacun sur toutes les *questions de divinité*, ne repousser que les *religions dogmatiques révélées*, comme étant aujourd'hui la négation de la conscience et de la raison (1).

« Art. 5. Ils déclarent en conséquence s'engager à mourir en dehors de tout culte religieux.

« Art. 6. Les libres penseurs se proposent de pratiquer publiquement ces principes et de les propager par tous les *moyens moraux et matériels* propres à leur faire atteindre ce but. »

Ce sont bien là, d'après toutes les preuves que nous venons d'en donner, les principes et les conséquences rigoureuses des doctrines de la Franc-maçonnerie.

Cependant le Grand-Orient de Paris, effrayé de cette *démascuration*, suspendit pour six mois la loge de l'*Avenir*, qui s'y soumit en écrivant à toutes les loges : « Fidèles en cela aux plus vieilles traditions de la Franc-maçonnerie, *n'ayant rien à brûler, continuons à adorer dans nos cœurs l'objet sacré de notre culte*, et un jour ceux qui nous trouvent *aujourd'hui trop hardis* diront de nous que nous avons bien mérité de nos frères (2). »

Mais, en Belgique, le Grand-Orient de Bruxelles n'y mit aucun obstacle, et dans cette ville, sur la tombe encore ouverte d'un des frères, on entendit retentir cette sauvage oraison funèbre :

« Frères, chaque fois que nous accomplissons le triste devoir de rendre un dernier hommage à la mort héroïque d'un des nôtres, et que nous rendons à la terre, notre mère commune, la dépouille d'un républicain, d'un libre penseur, d'un homme vrai, chaque fois alors, de cette fosse où s'ensevelissent les souvenirs de tant de grandeurs et de tant de misères, s'élève un cri de *suprême insurrection*, un cri de

(1) Non la négation, mais les règles de la raison et de la conscience, comme venant seule de l'autorité supérieure à l'homme, ou de Dieu.

(2) Journal *le Monde*, 21 septembre 1866, et note de la lettre de Mgr d'Orléans du 9 octobre 1866 sur les *malheurs et les signes du temps*.

victoire et de révolte intellectuelle CONTRE DIEU, CONTRE LE CIEL ET LA TERRE, contre l'*iniquité*, l'*injustice* et le *règne de la force*. L'Église en tremble jusque dans ses bases, et les âmes se sentent remuées. La révolution ne se laisse point ensevelir; immortelle, elle s'échappe de la tombe où on croirait l'engloutir avec la mort, et l'idée du martyr va s'incarner en nous, nous vivifier, et son dernier souffle nous embrase du feu sacré de la vérité.

« Le voilà donc, le lutteur, étendu et triomphant. Sa tâche est accomplie. A l'appel de nos cœurs, il ne répondra plus que par le souvenir de ses dernières souffrances et de sa fermeté; car *van Peenne* était de forte trempe, de principes immuables, passionné pour la *propagande*, et rebelle à toute idée *religieuse*. Cette vaillance, nous l'avons vu la maintenir en face des plus pénibles *manifestations* sacerdotales, la garantir des séductions les plus fines et des pièges les plus adroits. Autour de lui, la mort fauchant à plaisir, il vit succomber un à un la plupart des malades, ses frères de chambre, et toujours en parfaits catholiques; mais lui, tout en partageant leurs peines, a su dominer, par sa *vigueur morale*, le spectacle désolant de faiblesse et de *corruption*, répudier le prêtre et mourir en homme *libre*, et prouver enfin que la paix de l'âme se puise dans la négation de Dieu. »

La voix d'un poète ajoutait :

Solidaires, celui dont la voix vous rappelle
Les principes qu'on doit propager en tout lieu,
Jusqu'à son dernier souffle y demeura fidèle
Et brava préjugés, et culte, et prêtre, et Dieu !

En 1871, Mazzini, sur la fin de sa carrière, voyant que la direction du mouvement révolutionnaire lui échappait, qu'il était supplanté par Karl Marx et les hommes de l'*Internationale*, a adressé un appel aux ouvriers italiens, dans lequel il a reproché aux nouveaux socialistes de nier « Dieu, c'est-à-dire la base unique, « éternelle et inébranlable de vos droits et de vos devoirs. »

Mais les socialistes modernes ne sont que logiques. La devise de Mazzini, *Dio e popolo*, n'est qu'un masque, comme l'appareil chrétien de la *Carbonara*. Voici en effet comment il explique sa formule dans son livre des *Devoirs de l'homme* :

« Dieu, dit-il, *existe parce que nous existons*. Il est dans notre conscience, dans la conscience de l'humanité, dans l'univers qui nous entoure... Vous l'adorez même sans le nommer, et toutes les fois que vous sentez votre vie, ou la vie des personnes qui sont autour de vous ..

« L'athéisme, c'est la séparation plus ou moins déclarée de Dieu, de

son œuvre, de la terre... L'humanité est le Verbe vivant de Dieu... Dieu s'incarne successivement dans l'humanité (1). »

Et Garibaldi, son lieutenant, et grand-maître de l'Orient de Sicile, au *Congrès de la paix*, à Genève, en 1867, ou réunion des hauts maçons de l'Europe :

« La religion de Dieu est adoptée par le congrès, et chacun de ses membres s'oblige à la propager sur la surface du monde. » — « De quel dieu parlez-vous ? » lui demande une voix. — « J'entends par là la religion de la vérité, la *religion de la raison*... »

« La papauté, comme la plus nuisible des sectes, est déclarée déchue d'entre les institutions humaines. — Le congrès consacre au sacerdoce les hommes d'élite de la science et de l'intelligence (2).

Le déisme de Mazzini vaut celui de Robespierre, instituant la fête de l'*Être suprême*, pour consacrer son triomphe sur les Girondins, qui étaient ouvertement matérialistes (V. Liv. II, Chap. IV, § 14).

XIII. — L'ANTI-CONCILE DE NAPLES

Plus les temps marchent, plus la Franc-maçonnerie se montre impatiente de soulever les voiles dont la foi des peuples ou les nécessités de son alliance avec certains gouvernements l'obligeaient à se couvrir. Elle ne pouvait laisser passer le plus grand événement religieux du siècle sans venir y mêler son blasphème impie.

« Lorsque, le 8 décembre 1869, sous la présidence de Pie IX, l'Église représentée par les évêques du monde entier, venus de toutes les parties de l'univers à la voix du prince des pasteurs, ouvrait au Vatican ces grandes assises, les plus grandes que le monde chrétien ait jamais vues depuis son enfantement douloureux sur le Calvaire, pour juger les monstrueuses erreurs des temps modernes, et montrer aux âmes faibles ou égarées, aussi inébranlable qu'aux premiers jours, lorsque la main du Christ la posa, et plus que jamais élevée au-dessus des vagues mobiles des opinions humaines, la pierre sur laquelle reposent et l'infailibilité

(1) Cité par Édouard Lubienski : *Guerre et Révolution d'Italie en 1848*, p. 38.

(2) *Annales du congrès de Genève*, 1867, publiées par les soins du comité de Genève, p. 138, 139.

de la foi du chrétien et l'intégrité de la morale évangélique ; le même jour, à la même heure, à Naples, sous le nom d'anti-concile, la secte, elle aussi, ouvrait solennellement ses premières grandes assises, sous la présidence de Ricciardi, pour renouveler après plus de dix-huit siècles les condamnations du prétoire et du sanhédrin contre le Fils de Dieu, le conspuer, le frapper au visage, le couronner d'épines, l'exposer vêtu de dérision aux blasphèmes des pécheurs, et redire le cri des Juifs déicides : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. » A cette orgie vraiment diabolique avaient été convoqués et prirent part sept cents délégués des grandes loges des États-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie, d'Afrique, et de tous les royaumes et principautés d'Europe. Un incident soulevé par l'impudence de l'un des délégués força la police à dissoudre l'assemblée, après quelques jours de séance, et une émeute populaire, provoquée par les horribles blasphèmes de ces impies contre Jésus-Christ et sa Mère Immaculée, contraignit les membres à se disperser. Toutefois les plans d'action ayant été arrêtés à l'avance, le président avait eu le temps de les communiquer aux délégués, tels que nous les voyons aujourd'hui se dérouler sous nos yeux, et de faire proclamer les déclarations de principes de la secte adoptées par l'anti-concile.

« La première déclaration des principes maçonniques, signée de toutes les commissions de l'anti-concile, est ainsi conçue d'après le texte officiel qui en a été publié dans le journal officiel de la Maçonnerie à Florence :

« Les soussignés, délégués des diverses nations du monde civilisé, réunis à Naples pour prendre part à l'anti-concile, affirment les principes ci-après : ils proclament la liberté de la raison contre l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme contre le despotisme de l'Église et de l'État, l'école libre contre l'enseignement du clergé ; ne reconnaissant pas d'autre base des croyances humaines que la science, ils proclament l'homme libre, et la nécessité d'abolir toute église officielle. La femme doit être affranchie des liens que l'Église et la législation opposent à son plein développement. La morale doit être complètement indépendante de toute intervention religieuse. »

« Une autre déclaration, présentée par un délégué de la grande loge de la capitale d'un des plus grands empires d'Europe, adoptée par acclamation et contresignée par le Président, est plus explicite encore. Elle porte ce qui suit :

« Les libres penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction à tous les degrés, gratuite, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du Catholicisme, à son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire (1). »

Les libres penseurs lyonnais avaient délégué à l'anti-concile le F. . Andrieux, aujourd'hui préfet de police, et à cette occasion on lisait dans l'*Excommunié* du 27 novembre 1869 :

« Le candidat de l'*Excommunié*, Louis Andrieux, avocat, a été acclamé unanimement comme délégué au concile de Naples. Le programme libre penseur que le citoyen Andrieux a développé nous assure d'être représenté dans toute l'étendue et l'énergie de nos convictions. »

Les *sept cents délégués* de la Franc-maçonnerie à l'anti-concile de Naples n'étaient qu'une avant-garde. Peu après les Grand-Orients réguliers de la plupart des pays ont réalisé son programme.

(1) Nous empruntons le récit de cet épisode de l'histoire maçonnique à un remarquable mandement de Mgr Martin, évêque de Natchitoches aux Etats-Unis, publié en 1875. Le vénérable évêque avait assisté au concile et a recueilli ces documents de première source. Dans son mandement, il signale le danger que présente pour tous les pays la Franc-maçonnerie, et il révèle les maux qu'elle produit déjà aux Etats-Unis, malgré les causes qui neutralisent jusqu'à un certain point son action. (V. *Introduction*, III.)

XIV. — LA NOUVELLE ÉVOLUTION DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

— L'ABOLITION DU NOM DE DIEU ET DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME DANS LES STATUTS.

Ce défi audacieux, jeté en 1877 à la croyance du genre humain par le Grand-Orient de France, n'a été au fond qu'un lever de rideau, qui a dévoilé aux yeux des dupes ce qui de tout temps faisait le fond de la doctrine maçonnique.

Qu'est-ce en effet que cette religion qui proclame l'indifférence systématique entre les dogmes les plus contradictoires, si ce n'est une négation hypocrite du Dieu créateur qui, maître souverain de ses créatures, doit nécessairement être reconnu et adoré par elles dans sa vérité ?

Le F. : Golphin disait fort nettement à la loge *Memphis* de Londres :

« Lorsque la Maçonnerie accorde l'entrée de ses temples à un *juif*, à un *mahométan*, à un *catholique*, à un *protestant*, c'est à la condition que celui-ci deviendra un homme nouveau, qu'il abjurera ses erreurs passées, qu'il déposera les superstitions et les préjugés dont on a bercé sa jeunesse. Sans cela que vient-il faire dans nos assemblées maçonniques ? »

« Lorsqu'on attaque le côté religieux, disait la *Revue maçonnique* de janvier 1848, à l'exception de quelques loges particulières, la grande majorité de l'ordre, non-seulement n'admet pas le christianisme, mais encore le combat à outrance ; la preuve s'en trouve dans l'admission des Juifs aux loges anglaises, françaises, américaines, belges, et depuis peu dans toutes les loges de l'Allemagne. »

Le *Bulletin du Grand-Orient*, juillet 1856, p. 172 disait également :

« De même qu'il y a un droit naturel qui est la source de toutes les lois positives, de même il y a une religion universelle qui renferme toutes les religions particulières du globe : c'est cette religion que nous professons, et par conséquent nous accueillons tous ceux qui professent une religion particulière s'y rattachant ; C'EST CETTE RELIGION UNIVER-

SELLE QUE LE GOUVERNEMENT PROFESSE QUAND IL PROCLAME LA LIBERTÉ DES CULTES. »

Or, toutes les religions particulières du globe se contredisent dans des points fondamentaux et dans leurs dogmes essentiels ; et il n'en peut être autrement hors la religion positivement révélée.

Donc, de deux choses l'une : ou la religion universelle de la Franc-maçonnerie ou de l'État renferme toutes les religions comme vraies, et alors elle renferme le contradictoire et l'absurde en tous sens ; ou elle les renferme toutes comme fausses et superstitieuses pour les fusionner, les transformer, les détruire, les réduisant à rien et les unissant, ainsi réduites, par le lien de la science et de la philosophie, et alors elle les nie toutes en tant que révélées et divines, et tend directement, essentiellement, à en anéantir la foi et la pratique dans ses adeptes.

La première hypothèse n'est pas admissible, à raison de l'absurdité même de ses conséquences ; la seconde est donc certaine : la Maçonnerie, avec sa *religion universelle*, et l'État s'appropriant cette religion par l'égalité de protection qu'il accorde à tous les cultes, font ouvertement profession d'athéisme ; tous les deux tendent, sous une direction et dans un but communs, à la destruction de toute religion, de toute foi, de toute morale, à la destruction particulièrement de la seule religion vraie, de la religion catholique.

Il avait donc bien jugé le pontife Pie VII, lorsque, dans son encyclique du 22 mai 1808, il disait : « *Sous cette égale protection de tous les cultes se cache et se déguise la persécution la plus dangereuse, la plus astucieuse qu'il soit possible d'imaginer contre l'Église de Jésus-Christ, et malheureusement la mieux concertée pour y jeter la confusion et même la détruire, s'il était possible que la force et les ruses de l'enfer puissent prévaloir contre elle.* »

Mais ce que Pie VII n'a pas dit, et ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que cette conséquence, posée à son tour comme principe à la tête de toutes les constitutions modernes, est la source la plus féconde tout à la fois des plus ignobles tyrannies et des plus basses dégradations.

L'État, monarchie ou république, roi, dictateur ou président, ministre ou consul, un ou plusieurs, sous le nom de majorité ou

de peuple, avec Mirabeau ou Danton, Marat ou Robespierre, Bonaparte, Bismarck ou Thiers pour meneurs, devient évidemment juge et régulateur suprême de la conscience, de la foi, de la morale, des âmes, l'organisateur souverain de toutes les religions et de tous les cultes, et le maître des biens, de la propriété, des corps par la guerre, les impôts et les lois.

La base de la Maçonnerie étant telle, la mesure anodine prise par le Grand-Orient en 1866 contre la loge *l'Avenir* (V. ci-dessus, § 12) n'avait pas d'autre signification que celle d'une mesure de police. Du moment que la Franc-maçonnerie était une institution officielle de l'Empire, quelques égards étaient dus aux croyances de l'immense majorité du peuple français.

Mais, quoique parmi les initiés personne ne pût se tromper sur la portée réelle de cette mesure, elle eût pour résultat de surexciter le parti plus avancé de la Maçonnerie qui voulait lever les derniers voiles.

La question se posa au congrès *des loges de l'Est*, où figuraient les députés des loges de Strasbourg, de Nancy, de Vesoul, de Metz, de Châlons-sur-Marne, de Reims, de Mulhouse, de Sarreguemines. Ce congrès se réunit à Metz, du 29 juillet au 1^{er} août 1869, — juste un an avant la guerre et l'invasion qui allaient désoler ces villes, — et réclama la suppression de l'article des Statuts du Grand-Orient de France, qui depuis le Convent du 26 octobre 1854 était ainsi conçu :

« L'ordre des Francs-maçons a pour objet la bienfaisance, l'étude de la morale et la pratique de toutes les vertus.

« Il a pour base : *l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité.*

Le congrès demandait qu'on le remplaçât par une déclaration portant que la Maçonnerie avait pour *principe unique la solidarité humaine* (1). L'initiateur de ce mouvement était le F. : Macé, haut fonctionnaire de l'université, qui, à l'instigation du ministre de l'instruction publique Duruy, venait de fonder la *ligue de l'enseignement* destinée à éliminer toute religion des écoles et par là, comme il le disait, à mettre bien *réellement en pratique les principes proclamés dans les loges*. (V. Liv. II, chap. 13, § 6.)

(1) *Congrès des loges de l'Est, compte-rendu des travaux de la première session tenue à Metz les 29, 30, 31 juillet et 1^{er} août 1869*. Metz, imprimerie de Mayer, 1870.

Le nouveau parti avait pour lui à la fois la vraie tradition de la Maçonnerie, la logique, le sentiment le plus répandu chez les francs-maçons et enfin les interprétations données à cet article par les auteurs les plus autorisés.

Le préambule de la constitution de 1854 était en effet une innovation, une enseigne mise après coup au moment où les doctrines panthéistes et athées tendaient à devenir publiques, pour ne pas éloigner les honnêtes gens et ne pas achever de mettre en fuite tout ce qui sert encore à blanchir le sépulcre maçonnique. Avant le convent du 28 octobre 1854, il n'était question ni de Dieu, ni de l'immortalité de l'âme dans les constitutions de l'ordre.

Voici le premier article de la constitution de 1806 : « L'ordre maçonnique, en France, n'est composé que de maçons reconnus pour tels, réunis en ateliers régulièrement constitués, à quelque rite que ce soit. » Dans la constitution de 1826, l'article premier portait : « L'ordre des francs-maçons a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus. »

La constitution de 1839 maintint dans ces termes le premier article, et ce n'est qu'en 1854, quand le solidarisme menaçait de faire éruption de toutes parts, que les mots par lesquels l'on rassurait les simples furent ajoutés, en retranchant les arts et les sciences qui n'avaient été qu'à l'état de programme dans la Maçonnerie.

Ce n'était qu'une étiquette pour les dupes, afin de mieux étouffer ce que partout et toujours on a entendu par le mot Dieu. Nous l'avons vu par des preuves sans nombre : c'est Pan, c'est Isis, c'est la nature, le dieu de Béranger ou des bonnes gens. N'est-ce pas en 1856, deux ans après l'addition, que Teissier écrivait dans le *dernier Manuel approuvé* que, pour le véritable maçon, *divinité et nature étaient synonymes* ? N'est-ce pas en 1841 que l'interprète autorisé du Grand-Orient avait dit que les maçons nommaient *ce par quoi tout existe* (gaz ou feu) *grand architecte de l'univers* ; et que pour n'être pas athée il *suffisait de ne pas admettre d'effet sans cause*, ou de reconnaître une cause qui soit tout à la fois *cause et effet*, comme l'a dit Cousin ?

Quant à l'*immortalité de l'âme* proclamée par les statuts, d'après les rituels, elle peut s'entendre, selon la volonté des maçons, de la *perpétuité de l'être, sinon individuel, du moins*

collectif, c'est-à-dire de la vie future de nos descendants (1).

Le *Monde Maçonnique* disait déjà en 1862 :

« Nos devanciers ont adopté deux formules avec lesquelles tous les hommes de bonne volonté peuvent s'entendre : *Dieu, le grand architecte de l'univers, dénomination générique que, depuis Platon, tout le monde peut accepter pour le Dieu qu'il révère, même ceux qui ne croient pas en Dieu (t. IV, p. 697).* »

Et au milieu des discussions soulevées par la proposition du congrès des loges de Metz, le même journal publiait un travail où l'on lit les déclarations suivantes :

« La Franc-maçonnerie, c'est le progrès sous toutes les formes... dans toutes les branches enfin de l'activité humaine. Elle nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, une vraie, et par conséquent une seule naturelle, le *culte de l'humanité*. Car, mes frères, ce mystère, cette abstraction *qui, érigée en système, a servi à former toutes les religions, Dieu, n'est autre chose que l'ensemble de tous nos instincts les plus élevés auquel, détachant de nous-mêmes ce que nous avons de plus noble, nous avons donné un corps, une existence distincte ; ce Dieu n'est enfin que le produit d'une conception généreuse, mais erronée, de l'humanité, qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. Rendons à l'homme ce qui lui appartient, et le culte que nous avons attribué à l'œuvre, reportons-le à son auteur.* »

« D'après ce que j'ai pu comprendre pour les FF. . . qui ont pris la parole sur ce sujet (*éducation laïque et indépendante de l'étroitesse de l'enseignement religieux*), comme pour moi, plus de cette instruction bâtarde, faussée, basée sur des dogmes surannés, œuvre de la funeste prétention de castes qui veulent asservir les intelligences au lieu de les élever ; plus de cette instruction qui nourrit l'esprit d'aliments pernicieux, de croyances ridicules ou dangereuses, de superstitions malsaines, abrutissantes... Cette méthode d'élever nos enfants a trop duré ; il est temps, grand temps qu'elle finisse pour faire place à cette lumineuse école du bon sens et de la vérité, où l'on procède par l'étude de la nature, de ses lois et des immenses profits que l'homme peut en tirer pour son bien-être, sa santé, la satisfaction de ses légitimes besoins matériels (2). »

La Franc-maçonnerie française était donc parfaitement logique, quand ses délégués, réunis au grand convent de Paris le 14 septembre 1877, ont, à une majorité considérable et après avoir pris l'avis de toutes les loges soumises à l'obédience du Grand-Orient,

(1) Documents maçonniques italiens publiés par le *Catholic World* en 1876.

(2) *Le Monde maçonnique*, numéros de janvier et mai 1870.

décidé l'abolition de l'article des statuts qui affirmait, comme bases de l'ordre, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et l'ont remplacé par cette déclaration-ci :

« La Franc-maçonnerie a pour principes : la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. Elle n'exclut personne pour ses croyances. »

Cette décision a soulevé de nombreuses protestations. Les uns ont vu dans cette mesure une imprudence ; c'est ce que disait au convent de 1876, quand la discussion s'y produisit pour la première fois, M. Massicault, l'orateur de l'*opportunisme* maçonnique.

« Il résulterait de l'abolition de cet article une perturbation grave dans les loges ; rien ne passionnant les esprits comme ces *discussions stériles* sur les causes premières, discussions qui se succèdent depuis deux mille ans, *sans aboutir à aucun résultat*,... il fallait laisser faire le temps et attendre le *jour prochain* où la Maçonnerie pourrait, *sans crainte de se désorganiser*, supprimer la déclaration dogmatique contraire à la logique des amis de la liberté de conscience (1). »

D'autres ont éprouvé un sentiment sincère en voyant disparaître ainsi le frontispice du temple, la dernière mention de ce Dieu que la Maçonnerie travestissait, mais auquel ils n'ont pas cessé de croire. Les conséquences logiques des faux principes sur lesquels ils vivaient depuis longues années leur ont fait horreur.

Ce sentiment a été très-vif dans les loges maçonniques d'Angleterre et des États-Unis, qui depuis lors ont rompu leurs relations avec le Grand-Orient de France et les loges de son obédience.

Dans ces deux pays, grâce à la supériorité de l'organisation sociale et à la force des traditions politiques, la Maçonnerie a éprouvé une sorte de transformation. Elle s'est fusionnée avec les confessions protestantes, et a même donné une grande place à la Bible dans son rituel. Si la religion n'y a pas gagné, les loges ont dû à ce rapprochement de perdre beaucoup du caractère impie qu'elles avaient à l'origine. Mais l'attitude des loges anglaises et américaines est tout à fait isolée.

La Franc-maçonnerie italienne est aussi avancée en athéisme que le Grand-Orient de France.

Voici comment s'exprime le rituel actuellement en usage dans l'obédience du Grand-Orient de Rome :

(1) Cité par le *Français* du 30 mars 1878.

« Croyez-vous à un Être suprême ? » demande le *Vénérable* ou président de la loge, au récipiendaire. La réponse du candidat est ordinairement affirmative, et alors le *Vénérable* pourra répliquer : « Cette réponse vous fait honneur. Si nous admettons des personnes de toute croyance, c'est parce que nous ne scrutons pas les consciences. Nous croyons que l'encens de la vertu est agréable à la divinité dans quelque forme qu'il lui soit offert. » *Mais si le candidat, dans sa réponse, dit qu'il ne croit pas en Dieu, le Vénérable dira : « L'athéisme est incompréhensible. La seule divergence possible entre des hommes de bonne foi est sur la question de savoir si la cause première est esprit ou matière. Mais un matérialiste n'est pas un athée ! »*

Un peu plus loin :

« Qu'est-ce que le déïsme ? » demande le président. Ayant entendu la réponse, il ajoutera : « Le déïsme est la croyance en Dieu sans révélation ni culte ; c'est la religion de l'avenir, destinée à supplanter tous les autres systèmes dans le monde. »

La *Rivista della Massoneria* du 1^{er} août 1874 peut bien dire :

« Tout le monde sait que cette formule d'un commun consentement n'a aucune signification exclusive, encore moins une signification religieuse. C'est une formule qui s'adapte à tous les goûts, même à celui d'un athée. »

Et elle ajoutait en 1879 :

« En fait la Maçonnerie italienne, qui a toujours conservé et conserve encore, en tête de ses propres actes, l'ancienne formule universelle A. L. G. D. G. A. D. L. U., a solennellement déclaré dans toutes les occasions que « cette formule ne représente la synthèse d'aucun système « philosophique ou religieux, mais qu'au contraire elle s'adapte heureusement à toutes les opinions. » Et les faits ont donné raison à ceux qui pensaient ainsi, puisque cette formule n'a empêché d'entrer dans nos ateliers aucun candidat, fût-il déiste, matérialiste ou athée. »

Et, conséquent avec cette théorie, le grand maître des loges italiennes a déclaré que l'on n'adresserait plus aux candidats cette question : « *Que devez-vous à Dieu ?* » mais seulement : « *Que devez-vous à l'humanité, à la patrie, à vous-même (1) ?* »

En Espagne voici la déclaration de principes que publie, au sujet des démêlés du Grand-Orient de France et de celui d'Angleterre, la loge *Humanité* de Madrid.

(1) *Le Monde maçonnique*, 1878, p. 204.

« Libre de tout compromis avec une église positive, la Maçonnerie est en religion un institut souverainement libre qui recherche quels sont les rapports entre la conscience humaine et le suprême principe de la réalité de la vie pour trouver en elle, autant que possible, la base authentique de toute adoration sainte et de toute reconnaissance pieuse ; car c'est ainsi seulement qu'il convient d'être ou *saintement athée* ou *vertueusement déiste* sans préjugés, sans dogmes, sans idolâtrie, sans superstition d'aucun genre (1). »

En Allemagne, il y a longtemps que l'athéisme règne dans la plupart des loges, tout en conservant, par mesure de police, des formules plus ou moins chrétiennes. Mgr de Ketteler affirme que, dans beaucoup de loges, on remplace la Bible par un livre composé de feuillets blancs avec cette inscription : DIEU (2). C'est bien là le symbole authentique et naturel de la Franc-maçonnerie : Dieu et rien sous ce mot ; un dieu de papier blanc, qui ne commande rien, qui ne défend rien, un dieu sans *credo* et sans *décatalogue*, ou zéro !

On lisait dans le numéro du 15 décembre 1866 du *Freimaurer-Zeitung*, journal secret des loges, rédigé par le pasteur Zille, directeur du gymnase protestant de Leipzig :

« Dans une lecture sur l'élément religieux de la Franc-maçonnerie, faite le 28 juin 1866, dans la réunion de l'association des *Francs-maçons allemands-américains*, le frère Charles de Gagern a fait les déclarations suivantes en promettant de faire imprimer son discours : *Je suis fermement convaincu que le temps arrivera et doit arriver où L'ATHÉISME SERA L'OPINION GÉNÉRALE DE L'HUMANITÉ ENTIÈRE, et où cette dernière considèrera le déisme comme une phase passée, tout comme les francs-maçons déistes sont au-dessus des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, MAIS BIEN AU-DESSUS DE TOUTE CROYANCE EN UN DIEU QUELCONQUE.*

M. Zille ajoute :

« C'est ainsi que le dernier fondement de l'homme intellectuel chancelle. Tout l'édifice paraît s'affaisser, et un *bouleversement universel paraît nous menacer*. Les châteaux forts du despotisme spirituel tombent en ruines et en cendres. La tendance à tout réformer et à mépriser le passé est générale de nos jours.

« Le règne d'une autorité quelconque *est un crime si inouï* pour l'es-

(1) Cité par le *Monde maçonnique* de juillet 1878.

(2) *De l'Allemagne après la guerre de 1866*, p. 208. Traduction de P. Belet.

prit du temps moderne, qu'il en perd toute contenance, toute réserve, et que, dans sa rage aveugle, il brise tout ce qui lui rappelle l'idée même de l'autorité. Les athées sont des Titans qui défoncent et démolissent le ciel ; ils hochent leur tête de géant et crient au monde avec une voix assourdissante : « *Seuls, les imbéciles ignorants et faibles d'esprit parlent et rêvent encore d'un Dieu et de l'immortalité. Le frère Charles de Gagern s'efforce de conserver la Franc-maçonnerie affranchie de tout dogme et de toute loi ecclésiastique. Il faut certainement lui être reconnaissant pour ses efforts.* »

Vit-on jamais plus abominable, plus anti-social fanatisme ?

Et la *Freimaurer-Zeitung* du 21 mars 1874 disait fort judicieusement qu'il était puéril d'opposer les uns aux autres les rationalistes et les athées (1), et que si la grande majorité des francs-maçons est rationaliste, les athées aussi peuvent être les plus respectables des hommes et les plus dignes des maçons (2).

Tandis que les premiers ne veulent admettre pour base de leur croyance aucun dogme établi par voie d'autorité, les autres pensent qu'il est superflu de chercher à la nature aucune œuvre en dehors d'elle-même.

M. Bluntschli, grand maître, et l'un des coopérateurs les plus actifs de M. de Bismarck à la fondation de l'empire allemand, qui veut que l'on donne une *base religieuse* aux institutions sociales, nous apprend, dans sa *Politique*, ce qu'il entend par Dieu : « L'esprit divin dans le corps visible de la nature universelle (3) ! »

Le *Grand-Orient* de Hongrie, fondé ostensiblement en 1870 avec le concours des loges allemandes, n'a été que franc-en adhérent ouvertement à la déclaration du Grand-Orient de France abolissant le nom du grand architecte de l'univers sur les planches des loges. — Les principaux journaux maçonniques d'Allemagne, le *Bauhütte*, le *Freimaurer Zeitung* ont applaudi hautement à la décision du G. . O. . de France comme exprimant le véritable esprit de la Maçonnerie.

L'union générale des franc-maçons allemands en 1878 a déclaré que la « décision du G. . O. . de France, n'étant que le ré-

(1) *Rituali massonici del primo e del trentesimo grado, detti de aprentista e di cavaliere kadosh, per la prima volta pubblicati e commentati.* Rome, 1874.

(2) Cité par Pachtler, *Der Gölze der Humanität*, p. 245.

(3) *La Politique*, trad. par Riedmaten (Guillaumin 1878), p. 154.

« sultat d'une réaction du libéralisme contre le cléricanisme, et
 « que quoiqu'elle regarde la religion générale dans le sens des
 « anciens devoirs comme une supposition essentielle de la Ma-
 « çonnerie, et la culture dans le sein des loges d'une religiosité bien
 « comprise et indépendante de tout dogmatisme, comme un con-
 « trepoids nécessaire aux tendances extrêmes de l'époque, il n'y
 « avait pas lieu d'exclure de l'alliance maçonnique les loges de
 « France (1). »

La Franc-maçonnerie ayant ainsi ôté son masque, il n'y a rien que de naturel à ce que les protestants qui veulent rester chrétiens s'en séparent. C'est ce qu'a fait l'*Alt-lutherischer conferenz* de 1872, en interdisant à tous les pasteurs de faire partie des loges.

Pendant trop longtemps les clergés protestants ont été les propagateurs de la Franc-maçonnerie; c'est un heureux symptôme que de voir ses membres les plus sincères commencer à remonter la pente où depuis Luther la logique de l'erreur les a constamment entraînés. (2).

(1) *Le Monde maçonnique*, 1870, p. 246.

(2) Voici comment s'exprime la *Revue maçonnique* : *Latomia*, sur les rapports de la Franc-maçonnerie et du Protestantisme : « Au point de vue religieux, le protestantisme n'est que la moitié de la Maçonnerie. Il considère l'essence de la religion comme une révélation divine, et ne permet à la raison qu'un vain travail pour donner une forme à un objet qui n'est pas de son domaine. Dans la Maçonnerie, au contraire, la raison doit fournir, non-seulement la forme, mais encore le fond de la religion. Il faudra désormais, ou que le protestantisme retourne au catholicisme, ou qu'il s'arrête à mi-chemin, ou que, progressant toujours, il atteigne à la religion maçonnique. En effet, la raison ne peut se contenter que momentanément du droit de donner une forme raisonnable à ce qui est prétendument au-dessus de notre intelligence... Mais bientôt, arrivée à une connaissance distincte d'elle-même, elle voit clairement l'impossibilité de l'alliance.

Alors elle réclame l'autre partie du *droit naturel qui lui appartient* ; elle rejette loin d'elle l'odieux objet qu'on veut lui imposer, choisit librement ou en adopte un nouveau qui soit en rapport avec sa propre nature.

Ces considérations expliquent les événements actuels du protestantisme. La signification mystique et allégorique de l'histoire du Christianisme, l'interprétation mystico-idéale des dogmes chrétiens, enfin les suprêmes efforts déployés dernièrement pour maintenir encore ce Christianisme dans l'église protestante, ont complètement expulsé toute révélation du domaine de la raison. De ces négociations entreprises pour obtenir la paix, la raison a pu se convaincre de son triomphe ; elle a pu constater l'antipathie radicale qui existe entre sa doctrine et les enseignements de l'église (protestante) ; ou qu'il n'y a point de milieu entre croire ou ne rien croire, être catholique ou athée (*Latomia*, t. II, p. 164).

XV. — LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE POSITIVISME.

Depuis lors le mouvement n'a fait que s'accroître.

En 1876, la loge la *clémentine amitié* de Paris, à l'instigation du F. : Cousin, vice-président du conseil du Grand-Orient, a solennellement reçu dans son sein MM. Littré et Wyrrouhoff, les représentants actuels du *positivisme*. Cette réception n'a pas été un fait ordinaire : on a voulu marquer que la Franc-maçonnerie adoptait toute la doctrine positiviste, c'est-à-dire l'élimination radicale de toute idée de morale, de tout fait ne pouvant pas s'expérimenter par les sens, c'est-à-dire du matérialisme le plus brutal.

Chaque année la loge la *clémentine amitié* célèbre l'anniversaire de cet événement dans une fête spéciale, et voici en quels termes son importance était célébrée en 1877 par un orateur autorisé entre tous, le F. : Jules Ferry, actuellement ministre de l'Instruction publique.

« Si le positivisme a fait son entrée dans la Maçonnerie, c'est que la Maçonnerie était depuis longtemps positiviste sans le savoir.

« La fraternité est quelque chose de supérieur à tous les dogmes, à toutes les conceptions métaphysiques, non-seulement à toutes les religions, mais à toutes les philosophies. Cela veut dire que la sociabilité, qui n'est pas autre chose que le nom scientifique de la sociabilité, est capable de se suffire à elle-même ; cela veut dire que la morale sociale a ses garanties, ses racines dans la conscience humaine, qu'elle peut vivre seule, qu'elle peut enfin jeter ses béquilles théologiques et marcher librement à la conquête du monde.

« Vous êtes un des plus précieux instruments pour cette culture du sentiment social, pour ce développement de la morale sociale et laïque à laquelle vous appartenez.

« J'estime qu'il est de l'essence de notre institution de dégager l'homme de la crainte de la mort, parce qu'à cette terreur séculaire, à cette servitude la plus difficile à rejeter, vous opposez le sentiment fortifiant et consolateur de la continuité et de la perfectibilité de l'espèce humaine.

« Quand on est animé de cette conviction, quand l'humanité nous apparaît, non plus comme une race déchue, frappée de décadence originelle et se traînant péniblement dans une vallée de larmes, mais

« comme un cortège sans fin, qui marche en avant vers la lumière, « alors on se sent partie intégrante de ce grand Être qui ne peut périr, « de cette humanité incessamment grandie, améliorée, alors on « a conquis toute la liberté, car on est affranchi de la crainte de la « mort (1). » (*Bravos redoublés.*)

Beaucoup de loges belges ont de leur côté, à plusieurs reprises, proclamé dans ces dernières années leur adhésion au positivisme.

En Italie, le F. . Mauro Macchi, député du Parlement italien, membre du suprême conseil, écrivait dans la *Masonic Review* du 16 février 1874 :

« La clef de voûte de tout le système opposé à la Maçonnerie était « et est le sentiment ascétique et transcendantal qui emporte les hom- « mes au delà de la présente vie et les fait se regarder eux-mêmes « comme des voyageurs, sur terre, les conduisant à sacrifier chaque « chose pour un bonheur qui commencera dans le cimetière. Tant que « ce système n'aura pas été détruit par le maillet de la Maçonnerie, « nous aurons une société composée de pauvres créatures trompées qui « sacrifient tout pour obtenir la félicité dans une existence future » (2).

Tel est donc le dernier mot de la Maçonnerie : plus rien au delà de la matière et de ce qui tombe sous le sens.

L'homme absolument débarrassé de Dieu et de toute crainte de survivre dans une autre vie et n'ayant que le sentiment de ses besoins pour la détermination de ses droits; la *liberté* consistant dans la négation de l'individualité et de toute responsabilité après la mort!

Voilà en deux mots le *dogme* et la *morale* que la Franc-Maçonnerie, comme on nous le dit, a de tout temps enseignés, même alors qu'elle ne l'avouait pas.

(1) *La Chaîne d'union, journal maçonnique, 1877, p. 181.*

(2) Le F. . Maur Macchio a été depuis lors nommé sénateur du royaume d'Italie. Son enterrement solidaire au commencement de janvier 1881, a été pour la secte l'occasion de profanations, qui ont prélué à l'attentat du 13 juillet.

CHAPITRE TROISIÈME

LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTRICE DE TOUTE MORALE

I. — PRINCIPES MORAUX POSÉS DANS LES GRADES MAÇONNIQUES

Peut-il y avoir une morale ou une règle quelconque des mœurs sans dogme, sans Dieu personnel, sans religion et sans religion véritable, c'est-à-dire révélée de Dieu ?

Les sociétés secrètes, en rejetant et travaillant à détruire dans les esprits et les cœurs Dieu, la vie future, toute religion positive et révélée, renversent donc essentiellement toute loi obligatoire, toute morale, tout lien social. Ce principe suffirait donc pour montrer ce que peut être la morale maçonnique. Mais tant de nuages ont été amoncelés ; tant de précautions hypocrites ont été prises pour dérober aux yeux cette vérité ; toutes les sociétés secrètes affectent tant de répéter les mots de *morale*, de *vertu*, que force nous est bien, pour les démasquer, de rappeler leurs principes, leurs enseignements et leurs actes les plus incontables.

On a fait sur les travaux maçonniques, dit M. Ragon, l'interprète autorisé du Grand-Orient, cette récapitulation dont le lacanisme ne nuit pas, dit-il, à l'exactitude :

*La morale, enseignée dans le premier grade,
Fortifiée dans le second par l'étude de la science,
Prouvée et rendue nécessaire par le troisième,
Pratiquée dans le quatrième,*

*Appuyée dans le cinquième sur des bases fixes,
Récompensée dans le sixième,
Et sanctifiée dans le septième et dernier (1).*

Le laconisme de cette récapitulation, en ne formulant jamais, en n'indiquant pas même quelle est cette *morale*, laisse l'adepte ou le profane dans la plus entière obscurité ; mais sur ce plan, et après les interprétations autorisées par le Grand-Orient, rien n'est plus facile que d'arriver à la lumière.

Quelle est d'abord la *morale* enseignée par le premier grade ?

« Marchant à l'émancipation de l'intelligence humaine, dit toujours le docte interprète, et voulant échapper aux soupçons ombrageux du pouvoir civil et à l'intolérance sacerdotale de tous les temps, la Maçonnerie a dû s'entourer de mystères, de précautions et de cérémonies souvent futiles..... *Les mots liberté, égalité, prononcés dans nos loges sont purement MORAUX. La régénération de l'égalité primitive est un des principes fondamentaux de son institution et son principe indestructible (2).* »

« Effacer parmi les hommes tous les genres de distinction, dit aussi le maître à tous degrés, l'officier du Grand-Orient Clavel, voilà le GRAND OEUVRE qu'a entrepris la Franc-maçonnerie (3). »

« L'égalité, dit à son tour le secrétaire du Grand-Orient, Bazot, c'est pour lui donner une activité soutenue, que le franc-maçon s'est plu à la reconnaître comme une de ces PRINCIPALES VERTUS (4). »

« L'égalité et la liberté, dit également l'orateur franc-maçon, sont deux sœurs inséparables, filles de la nature et mères des VERTUS. L'égalité proscrite, la liberté la suit dans son exil ; la raison et la vérité forment leur cortège, et il ne reste plus à la triste humanité que l'oppression et l'erreur d'où procèdent tous les maux... *Égalité ! Liberté !* Que ces mots sacrés soient notre cri de ralliement ! Songeons qu'il n'y a plus de francs-maçons là où il n'y a plus ni liberté, ni égalité (5). »

Et dans un autre discours :

« Jetons un regard, dit l'orateur, sur les vertus que la Maçonnerie, dont nous sommes les enfants nouvellement régénérés, rassemble dans son sein..... fixons-les, son niveau à la main, sur l'ÉGALITÉ qui fonda ses temples et fit fumer ses autels.

« Démontrer la régénération de l'ÉGALITÉ PRIMITIVE par l'institution de la Maçonnerie ; prouver que, sans l'ÉGALITÉ, le but MORAL de la Maçon-

(1) Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des initiations*, etc., p. 332.

(2) Ibid, p. 18. 19.

(3) Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, p. 23.

(4) Bazot, *Manuel du Franc-maçon, Discours sur l'égalité*, p. 241.

(5) *L'Orateur franc-maçon*, Willaume, officier du Grand-Orient, p. 437, 449.

nerie est manqué, ces deux propositions sommaires seront ici l'unique tâche à laquelle nous nous livrerons... (1). »

« *La VRAIE MORALE*, dit également Weishaupt dans le discours de son hiérophante sur les petits mystères, n'est autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir MAJEURS, à *secouer le joug de la tutelle*, à se mettre dans l'âge de leur virilité.... *La MORALE*, qui doit opérer ce prodige, n'est point une MORALE de vaines subtilités ; elle ne sera point cette MORALE qui, en dégradant l'homme, le rend insouciant pour les biens de ce monde, lui interdit la jouissance des *plaisirs innocents de la vie*, lui inspire la haine de ses frères. Ce ne sera point celle qui favorise l'intérêt de ses docteurs, qui prescrit les persécutions, l'intolérance, qui contrarie la raison, qui interdit l'*usage prudent des passions*, qui nous donne pour vertus l'inaction, l'oisiveté, la profusion des biens envers les paresseux. Ce ne sera point surtout celle qui vient tourmenter l'homme déjà assez malheureux, et le jeter dans la pusillanimité, dans le désespoir, par *la crainte d'un enfer et de ses démons*.... C'est la morale de notre grand et à jamais célèbre maître, Jésus de Nazareth, dont la *doctrine secrète*, le but secret, maintenu par la discipline des mystères, était de rendre aux hommes leur ÉGALITÉ et leur LIBERTÉ ORIGINELLE... (2). »

« Pour réunir et mettre en action, pour faire concourir à notre objet, écrit aussi Knigge à l'adepte Zwach, et ceux qui tiennent encore à la religion et ceux qui la rejettent, nous disons que Jésus-Christ n'a point établi une nouvelle religion, mais qu'il a simplement voulu rétablir dans ses droits la religion naturelle ; qu'en répandant la lumière et la sagesse de sa morale, en dissipant les préjugés, son intention était de nous apprendre à nous gouverner nous-mêmes, et de rétablir, sans les moyens violents des révolutions, la LIBERTÉ et l'ÉGALITÉ parmi les hommes... (3). »

L'Illuminisme de Saint-Martin n'offrait pas d'autres principes :

« Le philosophe inconnu, au désolant tableau des sociétés modernes, opposait l'image de l'ancien bonheur perdu, dit L. Blanc. Par les sentiers de l'allégorie, il conduisait son lecteur au sein du royaume mystérieux que, dans leur état primitif, les hommes avaient habité. Là nulle distinction,... tous étaient égaux,... et le mot de la grande énigme qu'il posait devant la nation française, c'était : *Liberté, Égalité, Fraternité*, formule que, dans son style symbolique, il appelait le ternaire sacré et dont il ne parlait que sur le ton d'un enthousiasme solennel (4). »

(1) *Ibid.*, p. 33.

(2) *Écrits originiaux*, t. II., p. 44, 93. — Barruel, *Mémoires*, etc., t. III, p. 146, 148, 151, 153. — Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 191.

(3) *Ib.*, *ibid.*, p. 150.

(4) L. Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, ch. 3.

La *liberté* et l'*égalité* primitives, voilà donc, dès le frontispice du temple maçonnique, le but MORAL, la VRAIE MORALE, TOUTE LA MORALE qui est enseignée, et que tous les degrés d'initiations, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, ont pour objet de faire *connaître*, de *fortifier*, de *prouver*, de *rendre nécessaire*, de *perfectionner* et de *sanctifier*.

Dès le premier grade, en effet, on apprend à l'apprenti que le *niveau* symbolise l'*égalité*, *base du droit naturel* ; que c'est ce niveau qui a fondé ses temples ; que le *compas* et le *niveau mystérieux*, *emblèmes de la maçonnerie*, sont des *symboles de l'égalité* ; qu'enfin le *ternaire sacré* caractérise le premier grade ; et, pour qu'il ne reste aucun doute, l'interprète autorisé termine sa longue nomenclature du ternaire par ces mots : « L'antique Maçonnerie compte trois grades : *l'apprenti*, *le compagnon* et *le maître*, qui apprennent trois choses : *morale*, *science exacte* et *doctrine sacrée* (1). »

L'*égalité primitive*, c'est donc bien là le principe, la base, le milieu et la fin de la morale maçonnique. Le premier grade l'enseigne et n'enseigne qu'elle, et c'est elle aussi que va *fortifier le grade de compagnon*.

L'interprète du Grand-Orient, s'adressant à l'*apprenti* qui va devenir *compagnon*, lui parle en ces termes :

« Les symboles de chaque voyage peuvent fournir à un orateur habile le sujet d'une instruction MORALE et variée, qui suffira pour vous convaincre, frère nouvellement initié, qu'il faut un double travail pour arriver à l'*instruction* et à la *sagesse* recommandées dans ce grade.

« 1^{er} VOYAGE. — Vous avez été armé d'un *maillet* et d'un *ciseau* ; le maillet, emblème du travail et de la *force matérielle*, aide à renverser les obstacles et à surmonter les difficultés ; le ciseau, emblème des beaux-arts, serait presque *nul* sans le secours du maillet. Sous le rapport intellectuel, ils concourent au même but ; car le maillet, emblème de la logique, sans laquelle on ne peut raisonner juste, et dont aucune science ne peut se passer, a besoin de ciseau, qui est l'image du mordant des arguments de la parole, avec lesquels on parvient toujours à détruire les sophismes de l'erreur ; d'où il résulte que ces symboles représentent *les éléments propres à rendre l'homme indépendant*.

« 2^e VOYAGE. — On vous a muni d'un *compas* et d'une *règle*. Ces symboles expriment le *perfectionnement* obtenu.

(1) Ragon, *Cours*, etc., p. 108, 134, 264. — L'*Orateur franc-maçon*, p. 33, 449.

« III^e VOYAGE. — Vous portez la *pince* et la *règle* ; la pince, *symbole de la force, sert à soulever les plus lourdes masses, et à vaincre tous les obstacles*. Au MORAL, elle représente la fermeté d'âme, le courage inébranlable de l'homme indépendant, et cette puissance invincible que développe l'amour de la liberté chez les nations intelligentes. Sous le rapport intellectuel, la pince exprime la force du raisonnement, la solidité de la logique ; elle est l'image de la *philosophie positive* dont les *principes invariables* ne donnent aucun accès au fanatisme ni à la superstition.... On y joint la règle, pour faire bien sentir avec quelle *mesure* et avec quelle *juste appréciation* l'homme faible ou l'homme fort doit, en toutes choses, se servir de ce puissant levier (la pince). »

« IV^e VOYAGE. — Il a eu lieu avec l'*équerre*... Au moral, l'angle droit de l'équerre indique l'abnégation que l'homme en société doit faire de toute *supériorité* envers ses semblables, parce que la pose de l'équerre, ne laissant subsister aucune inégalité, représente fidèlement l'*égalité* que l'auteur de toutes choses a établie entre tous les hommes.

« V^e VOYAGE. — La signification de ce dernier voyage est fort importante ; vous l'avez effectué sans porter aucun outil, parce que, touchant au terme de vos travaux et arrivant à l'initiation au grade, vous êtes censé posséder les connaissances qui peuvent vous rendre *libre et indépendant*. Ce voyage est donc l'image sensible et vivante de la *liberté sociale*.

« La *Pierre cubique* sur laquelle les *compagnons aiguisent leurs outils* est, dans son interprétation *morale*, la *Pierre angulaire* du temple immatériel élevé à la *philosophie*.... La *houpe dentelée* de nos temples est l'image de l'union fraternelle qui lie, par une chaîne indissoluble, tous les maçons du globe, sans distinction de sectes, ni de condition ; son entrelacement symbolise aussi le secret qui doit entourer nos mystères (1). »

Vient le grade d'élu, le 4^e, où la *morale maçonnique, prouvée et rendue nécessaire par le 3^e, est pratiquée*. « C'est dans ce grade, dit l'interprète émérite, que s'échappe le premier cri de vengeance, *Nekam* ou *Moabon* au sens martiniste ; le bijou est un *poignard* pour exterminer les assassins d'Hiram ; » et, quoi que maître Ragon dise ici, pour les bonnes gens de la Maçonnerie, que ces assassins sont les *étoiles, la balance, le scorpion et le sagittaire*, qui tuent et enterrent chaque année le *Dieu Soleil*, pour le faire ressusciter par d'autres, à la fin de décembre, et paraître radieux au printemps, il convient pourtant que le poignard

(1) Ragon, *Cours, etc.*, p. 132, 133, 134, 135, 137, 172, 218.

rappelle au moral que les élus doivent *continuellement* travailler à combattre et *détruire* les *préjugés*, l'*ignorance* et la *superstition* entendus comme plus haut, et que le grade de Kadosch, complément de toute la Franc-maçonnerie, notamment de l'Écossisme français, personnifie, dans le pape, les rois et les armées.

Mais quelles sont *ces bases fixes données* dans le cinquième grade (*écossais*) à cette morale maçonnique ? Ces bases sont la parole *Jéhovah*, les *nombres*, et surtout le *ternaire sacré*, le *triangle* ou la NATURE se divisant en trois règnes, les minéraux, les végétaux, les animaux, le tout ne faisant qu'une *trinité*, *Pan* ou le *grand architecte de l'univers*, et enfin pour dernière interprétation de ce grade au moral, ou *bases fixes*, L'ÉGALITÉ, le *maçon roi, législateur et prêtre*, et maître chez lui sous tous ces rapports (1).

Ainsi fixée, la *morale maçonnique* entre, par le sixième grade (*chevalier d'Orient*), dans l'ère des récompenses : l'affranchissement de toute supériorité religieuse et civile, L. . D. . P. ., la *liberté de penser*, ou, selon le mot de passe du rite écossais : *libertas...* C'est le temple de Salomon ou de la nature reconstruit, ou l'homme redevenu *libre* comme au commencement et *l'égal d'un autre homme, vraiment libre, et l'égal de tout ce qui existe*, par la même raison que la nature n'a pas rendu le *lion dépendant du lion, ni la colombe de la colombe* (2).

Enfin la *sanctification de toute cette morale*, dans le septième et dernier degré de la Maçonnerie, c'est la négation de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'abolition du Christianisme, l'apothéose du *feu, seul dieu de l'univers*, et l'adoration du *lingam indien*, figuré par la *croix* et la *rose, symbole de la génération universelle*, ou le *triomphe éclatant*, par l'égalité panthéiste et matérialiste, de la *vérité sur le mensonge*, de la *liberté sur l'esclavage*, de la *lumière sur les ténèbres* ou de la *vie sur la mort* (3).

L'*égalité* et la *liberté primitives* ou le prétendu état de *nature* à rétablir par la destruction de toute autorité spirituelle et temporelle, ce sont là les bases de la morale maçonnique. Cette morale-là ressort de tous les grades et de tous les rites. Ainsi l'entend le Grand-Orient ; ainsi la proclament le rite français, l'Écossisme, le Misraïm et leurs interprètes ; ainsi l'ont propagée et

(1) Id. *ibid.*, p. 198, 227, 235, 263.

(2) Id. *ibid.*, p. 283, 284, 286.

(3) Id. *ibid.*, p. 207 et *passim*, p. 332.

la propagent encore l'illuminisme, la Carbonara, le rite templier, le Martinisme, Fourier, St-Simon, et leur dernière née, l'Internationale. Ainsi l'enseignèrent et la pratiquèrent les Albigeois, les Cathares, Manès et la Gnose. Et comme, en 1789, la Maçonnerie triomphante en fit la base des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, arrêtons-nous quelques instants pour en extraire, à l'aide du *bijou du compagnon maçon*, la *logique*, les évidentes et irréfragables conséquences.

« Les hommes naissent et demeurent *libres et égaux* en droits. Les premiers de ces *droits essentiels, imprescriptibles, naturels*, sont l'*égalité et la liberté* (1). »

Donc l'homme, pris individuellement ou collectivement, n'a aucun droit d'imposer une loi, ou une obligation, à un ou à plusieurs hommes. Donc aucun homme, franc-maçon ou profane, *Grand-Orient, suprême conseil, ou puissance suprême*, n'a le droit d'interpréter la nature en général et la nature de l'homme en particulier, et d'en tirer des lois ou des doctrines pour les imposer à d'autres hommes ; et quiconque d'ailleurs, fût-il hiérophante, *fait parler le dieu des francs-maçons, Isis, Pan, Feu* ou tout autre, *bon ou mauvais principe, est un IMPOSTEUR* (2), un tyran, un envahisseur des droits essentiels, imprescriptibles, naturels de l'homme et du citoyen. C'est un principe proclamé en chœur par la Franc-maçonnerie et, à sa tête ou à sa suite, par les philosophes.

Donc, puisqu'il est de la nature et de l'essence de l'homme d'être libre et égal aux autres hommes, et que ce droit est inaliénable et imprescriptible, aucun homme ne peut céder de son droit à un ou à d'autres hommes, sans aller contre la nature, sans qu'un pacte ou contrat ainsi fait ne soit radicalement nul. Cette conséquence est non-seulement avouée, mais proclamée comme principe par St-Martin (3).

Donc, il est de la nature, de l'essence même de l'homme et du citoyen, de ne recevoir aucune loi, de n'admettre aucun traité, aucun engagement, rien qui le lie ou l'oblige, qui le rende dé-

(1) Voir Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des initiations* ; Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie* ; Bazot, *Manuel du franc-maçon*, *Discours sur l'égalité* ; Willaume, *l'Orateur franc-maçon* ; Barruel, *Mémoires*, etc.

(2) Ragon, *Cours*, etc., p. 313.

(3) *Erreurs et vérités*, p. 265, 269.

pendant ou inférieur à un degré quelconque d'un autre ou de plusieurs autres hommes.

Mais la morale, une morale quelconque, est un ensemble de lois ou de devoirs imposés à l'homme pour régler ses actes et diriger ses mœurs.

Il n'y a donc, il ne peut donc y avoir, pour le franc-maçon et le partisan des principes de 1789, qui furent également ceux de 93, ni *lois*, ni *mœurs*, ni *morale quelconque*. Les principes de la Maçonnerie en sont la radicale négation, le renversement absolu, et ce qu'elle appelle la *morale universelle* ne peut être que l'anéantissement de toute morale, ou la plus exécrationnable piperie.

Les animaux et les hommes sont donc logiquement égaux, sous ce rapport, comme ils le sont dans le côté du triangle divin ; et il n'y a pas, il ne peut pas plus y avoir de morale, de règle de mœurs pour les uns que pour les autres : *préjugés, superstitions* que tout cela !

Donc, les penchants, les instincts de la brute interprétés par la libre pensée de chacun et suivis selon le degré de sa force et de sa position, voilà le dernier mot de la morale maçonnique, de sa fille l'Internationale, de l'ordre social qu'elle nous prépare, sous ses masques et ses allégories, qu'amène forcément un peu plus tôt ou un peu plus tard la logique de ses principes : quatre-vingt-treize. C'est, en un mot, la *morale indépendante*, dont le célèbre maçon Proudhon s'est fait le promoteur, et qui fait le programme et le fond de l'enseignement philosophique des *universités d'État* (1).

Après le principe d'égalité, qui n'est lui-même qu'un mot pour la Maçonnerie, et qui forme la base de ses enseignements, et qu'on retrouve au fond de toutes ses loges et de tous ses grades, la doctrine des deux principes : le principe bon ou de la *lumière*, et le principe mauvais ou des *ténèbres*, *Osiris* et *Typhon*, *Ormutz* et *Ahrimane*, *Hiram* et *Abi-Baleth*, ou le *soleil* et le *sagittaire*, le *jour* et la *nuite* ; *principes absolument nécessaires à l'équili-*

(1) *Manuel de philosophie*, par Amédée Jacques, Jules Simon, Émile Saisset. — *Précis de philosophie*, par Ch. Bernard, troisième édition. Tous deux autorisés par le Conseil de l'Instruction publique, 1857. — *Programme de philosophie* du ministre de l'Instruction publique, Duruy. Nous verrons plus tard (liv. II, chap. IV, § 6) que le père de la *morale indépendante* de Dieu et de toute religion est le fameux maçon Condorcet (*Rapport à la Législative*).

bre du monde, comme parle l'historien pittoresque de la Maçonnerie. Ce sont ces deux principes qui forment *Pan* ou le *grand tout*, « le grand *architecte de l'univers*, et qui opèrent les *effets successifs et éternels de la nature* : *génération, destruction, régénération*.

Or, l'un et l'autre de ces deux principes sont immuables par leur nature même ; « le bon principe, le *principe supérieur*, dit le *philosophe inconnu*, fondateur du Martinisme et réformateur de tous les autres rites, *portant en lui-même sa propre loi*, est dans la *nécessité de rester dans le bien qui le constitue*, sans pouvoir jamais *tendre à une autre fin*. On voit au contraire tous les jours, par ses œuvres, que l'*auteur du mal* est comme enchaîné à sa volonté criminelle, en sorte qu'il ne produit pas un seul acte qui n'ait pour but de perpétuer la confusion et le désordre. *Abimé dans ses propres ténèbres*, il n'est susceptible d'aucune lumière... Sa volonté et toutes ses facultés sont tout à fait impures et corrompues (1). »

Leur composé, *Dieu*, où la nature qui se divise en trois règnes, les *minéraux*, les *végétaux*, les *animaux*, le tout ne faisant qu'un ou la trinité, a lui-même pour attributs : l'éternité, l'infini, la toute-puissance. Mais ce qui est nécessaire, éternel, infini, tout-puissant, est également immuable. Impossible d'y rien changer. Une inexorable fatalité pèse sur l'ensemble, aussi bien que dans les parties. Donc plus de liberté, plus de morale quelconque, et il n'y a, il ne peut pas plus y avoir de crime ou de vertu, pour un principe que pour l'autre, pour une partie que pour le tout, pour un côté du triangle que pour l'autre, pour l'animal que pour le végétal ou le minéral, pour l'homme que pour la bête, la plante ou la pierre.

Mais écoutons les coryphées de la Maçonnerie, ses chefs les plus autorisés, proclamer eux-mêmes, comme leurs doctrines, ces monstrueuses contradictions et faire de cet anéantissement même de toute morale et de toute intelligence la lumière progressive et la morale universelle :

« Les maçons avaient les premiers préparé les esprits à une grande révolution morale, dit le *Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-maçonnerie en France*, par Bazot, devenu depuis secrétaire du Grand-Orient, lorsque les ouvrages des philosophes *Helvétius, Voltaire*,

(1) Saint-Martin, *Erreurs et vérités*, p. 17, 28, 30, 31.

J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Condorcet, Cabanis, etc., apportèrent leur vive et puissante lumière, comme le soleil vient se confondre avec le jour, pour en augmenter l'éclat... La lumière maçonnique et les lumières de la philosophie se sont répandues sur tous les points du globe. La France régénérée n'a point encore atteint le point de perfection que commandent les doctrines de la Maçonnerie et le génie des philosophes ; mais le mouvement est donné, entraînant, irrésistible ; les livres des philosophes et les loges avouées ou secrètes existent partout.... Le grand œuvre s'accomplira.... Oui, les loges sont les écoles permanentes de la morale universelle dégagée de l'influence des climats, des mœurs, des cultes, des doctrines politiques (1). »

La morale des Helvétius, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Condorcet, Cabanis, etc., tous francs-maçons d'ailleurs, est donc celle des loges maçonniques ; elles se confondent l'une et l'autre, aussi bien que leurs principes.

Les passages que nous allons citer des écrits des uns et des autres seront donc la double preuve, un témoignage irrécusable de ce que nous venons de conclure, à savoir que les principes et la morale maçonniques n'ont d'autre but que l'anéantissement de toute morale sous le nom de morale universelle :

« L'homme d'esprit, dit Helvétius, sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être, qu'un sot porte ses sottises, comme le sauvageon des fruits amers, que l'insulter, c'est reprocher au chêne de porter des glands, plutôt que des olives... La méchanceté des hommes est le fruit nécessaire de l'enchaînement universel (2). »

« L'homme sage, dit à son tour J.-J. Rousseau, est pour moi celui qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle fatalité... Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençais à revenir à moi. Ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchais à donner à ce qui m'arrive, je compris que je devais regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité (3). »

« Les objets que nous appelons corps et matière, dit Diderot, nous instruisent et nous affectent par des lois certaines et constantes. Ces mêmes objets, quels qu'ils soient, sont dans l'ordre naturel les causes physiques, les causes nécessaires de toutes nos différentes idées, de nos sentiments, de nos connaissances, de nos volontés (4). »

(1) Pages 9, 11, 12 et suivantes.

(2) *De l'Esprit*, p. 114, 599.

(3) *Réverie* (huitième promenade).

(4) Diderot, *Encyclopédie*. Art. *Évidence*.

« La *société*, dit-il ailleurs, *n'est qu'un automate merveilleux*, dans lequel tout est pesé, tout est prévu, ses engrenures, ses contrepoids, ses ressorts, ses effets (1). »

« On ne peut trop le répéter, affirme-t-il encore, relativement au grand ensemble, tous les *mouvements* des êtres, *toutes leurs façons d'agir ne peuvent être que dans l'ordre* et sont toujours dans la nature. Bien plus, chaque particulier agit toujours dans l'ordre... *Il est dans l'ordre que le feu brûle*, il est dans l'ordre que le méchant nuise, parce qu'il est dans son *essence* de nuire... Aussi la *distinction d'homme physique et d'homme moral*, adoptée aujourd'hui par la plupart des philosophes, *n'est-elle fondée que sur des suppositions gratuites*. L'aptitude de l'homme à se coordonner à tout lui fait croire que tout est bien, tandis qu'il *n'est positivement ni bien ni mal*. »

« On suppose à l'homme qui a un vice, dit d'Alembert, une liberté qui le rend coupable à nos yeux. Le *défaut* tombe communément sur le compte de la nature. Lorsque la philosophie discute ces distinctions avec une exactitude scrupuleuse, elle les trouve souvent *vides de sens*. Un homme est-il plus maître d'être *pusillanime, voluptueux, colère, vicieux* en un mot, que *louche, bossu ou boiteux*?.... Plus on est indulgent pour les défauts et les vices des autres, plus on est circonspect dans l'emploi des mots *vertueux* et *vicieux*, plus on a de penchant à leur substituer ceux *d'heureusement ou malheureusement né*, qu'un sentiment de compassion accompagne toujours; vous avez pitié d'un aveugle, et qu'est-ce qu'un méchant, sinon un homme qui a la vue courte et qui ne voit pas au delà du point où il agit (2)? »

« L'homme, s'il était philosophe, saurait, dit Lamétrie, que la volonté est nécessairement déterminée; que, *vertueux le matin et vicieux le soir*, c'est mon sang qui fait tout, que Cartouche est fait pour être Cartouche, comme Pyrrhus pour être Pyrrhus: l'un *pour voler et tuer à force cachée*, et l'autre à *force ouverte*. »

Et encore :

« Lorsque je fais le bien ou le mal, et que, *vertueux le matin*, je suis *vicieux le soir*, c'est mon sang qui en est cause, c'est ce qui l'épaissit, l'arrête, le dissout ou le précipite... Il n'y a rien d'absolument juste, d'absolument injuste, nulle équité réelle, nulle grandeur, nuls crimes absolus. Politiques, religionnaires, accordez cette vérité aux philosophes, et ne vous laissez pas forcer dans vos retranchements, où vous serez honteusement défaits (3). »

(1) Diderot, *Code de la nature*, p. 25.

(2) D'Alembert, *Encyclopédie*. Art. *Vice*. Supplément de l'éditeur.

(3) Lamétrie, *Homme-machine et Discours sur la vie heureuse ou le bonheur*

Citons quelques passages identiques du philosophe-maçon par excellence, celui que les loges acclament en chœur comme l'honneur tout à la fois de la philosophie et de la Maçonnerie, Voltaire :

« Nous sommes des *machines* produites de tout temps, les unes après les autres, par l'*éternel géomètre*, proclame-t-il hautement, machines faites ainsi que tous les autres animaux, ayant les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes plaisirs, les mêmes douleurs, très-supérieurs à eux en bien des choses, inférieurs en quelques autres, ayant reçu du grand Être un principe d'action que nous ne pouvons connaître, recevant tout, ne donnant rien, et mille millions de fois plus soumis à lui que l'argile au potier qui la façonne. Encore une fois, ou l'homme est un dieu, ou il est exactement tout ce que je viens de prononcer (1). »

« Examinez, dit-il aussi dans son *Dictionnaire philosophique*, les situations de tous les peuples de l'univers; elles sont établies sur une suite de faits qui paraissent ne tenir à rien, et qui tiennent à tout. *Tout est rouage, poulie, corde, ressort dans cette immense machine*. Il en est de même dans l'ordre physique (2). »

Et encore :

« *Tout se fait par des lois immuables*, tout est arrangé, *tout est un effet nécessaire*... Ou le monde subsiste par sa propre nature, par ses lois physiques, ou un être suprême l'a formé selon ses lois suprêmes : dans l'un et l'autre cas ces lois sont immuables, dans l'un et l'autre cas tout est nécessaire ; les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas. L'instinct d'un épagneul ne peut être l'instinct d'une autruche ; tout est arrangé, engrené et limité.

« L'homme ne *peut avoir* qu'un certain nombre de dents, de cheveux et d'idées ; il vient un temps où il perd *nécessairement* ses dents, ses cheveux et ses idées. Il est contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui est aujourd'hui ne soit pas ; il est aussi contradictoire que *ce qui doit être puisse ne pas devoir être*.

« Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine contraire à celle du destin est *absurde* ; mais il y a beaucoup de gens destinés à *raisonner mal*, d'autres à *ne point raisonner du tout*, d'autres à *persécuter ceux qui raisonnent*.

« Ne craignez rien, Messieurs, nous aurons toujours des *passions et des préjugés*, puisque c'est *notre destinée d'être soumis aux préjugés et aux passions*.... J'ai *nécessairement la passion d'écrire ceci*, et toi, tu as la pas-

(1) Voltaire, *Principe d'action*, n° 11.

(2) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Art. *Chaîne des événements*.

sion de me condamner ; nous sommes tous deux également sots, également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire le mal, la mienne est d'aimer la vérité et de la publier malgré toi (1). »

Partout il nie que *la volonté soit une faculté* que l'on puisse appeler libre ; il affirme qu'une *volonté libre est un mot vide de sens*, et la *liberté d'indifférence une chimère*, qui ne mérite pas d'être combattue ; que *la volonté libre dans les choses indifférentes est absurde*, qu'on n'est pas plus libre dans ces actes que dans les autres ; que notre liberté ne diffère pas de celle du chien et des autres bêtes, qu'elle n'est autre chose que le pouvoir de faire ce que la volonté exige d'une *nécessité absolue* ; que tout enfin est machine dans l'univers et assujetti à des lois éternelles ; que tout est *la suite de la nature des choses* ou l'effet de l'ordre éternel d'un maître absolu, et que *dans l'un et l'autre cas nous ne sommes que des roues de la machine du monde (2).*

Donc, dans les doctrines constantes de la Maçonnerie et de ses plus éminents génies, les êtres raisonnables agissent tout aussi nécessairement que les causes physiques ; les hommes sont des automates, des machines, des rouages que le Dieu Nature fait mouvoir nécessairement comme il fait souffler le vent ou tomber la pluie ; donc *un assassin qui tue un honnête homme n'est pas plus punissable que la pierre qui, en se détachant d'une montagne, a écrasé un passant ; et le traître qui vend son pays, qui livre son ami, est aussi vertueux que celui qui le sauve au péril de sa vie.*

Donc, toutes les législatures, toutes les institutions sociales, et les tribunaux eux-mêmes sont des puissances aussi aveugles que les machines à vapeur, et les sentences qu'ils rendent, les lois qu'ils font, la peine de mort et les autres peines qu'ils infligent, sont des absurdités.

Mais non-seulement les doctrines publiques avouées de la Maçonnerie et de ses plus hauts philosophes détruisent radicalement toute vertu en général, toute règle des mœurs et toute morale en général, elles servent encore chez elle, et dans ses propres enseignements, à la ruine de toute vertu et de toute morale en particulier.

(1) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Art. *Destin*.

(2) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Art. *Franc arbitre et Liberté*.

II. — LES DEVOIRS D'APRÈS LA FRANC-MAÇONNERIE.

La morale en particulier se divise en devoirs envers Dieu, devoirs envers soi-même, devoirs envers les autres,

Or, la première conséquence des doctrines de la Maçonnerie est d'anéantir tous les devoirs envers Dieu en anéantissant, sous les noms de superstition et de fanatisme, toute religion, expression de ces devoirs; nous l'avons démontré dans le chapitre précédent.

Dans les *interprétations* autorisées par le Grand Orient et dès le premier grade, on lit ces hypocrites mais très-significatives instructions :

« Le cabinet de réflexion a dû, frère nouvellement initié, vous paraître tristement meublé.

« Un papier qu'on vous remet, portant trois questions à répondre, vient vous tirer de cette méditation préparatoire pour vous jeter dans une autre plus grave.....

« La première question: Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu? vous a-t-elle paru logiquement posée? Ne suppose-t-elle pas d'autre question antérieure, celle par exemple qu'on trouve en tête des catéchismes chrétiens, et sur laquelle resta court un célèbre moraliste du XVII^e siècle, qui dut à son silencieux embarras les premiers bruits de sa renommée.

« Le devoir de l'homme envers Dieu variera selon les individus; il sera doux ou rigide, de crainte ou d'amour, de fils ou d'esclave; le culte sera gai ou chagrin, cruel ou humain, de reconnaissance ou d'expiation; il sera tout extérieur et surchargé de cérémonies, ou de sentiment, selon l'idée qu'on se sera faite du grand Être à qui l'on rend ce culte. Admirez ici la haute sagesse et la prudence de ceux qui ont conçu le plan de la maçonnerie. Ils connaissaient toutes les variétés d'opinions et de doctrines qu'il est inutile d'énumérer ici; ils s'appellèrent maçons, et dirent qu'ils bâtissaient *un temple à la vérité et à la vertu*; ils nommèrent ce *par quoi tout existe grand architecte de l'univers*.

« De cette manière, présentant une formule générale qui n'a de positif que le point admis partout et qui le sera toujours, la Maçonnerie laisse à chacun, comme un domaine inviolable et sacré, tous les articles qu'il pourra ajouter pour compléter sa croyance. Si une telle concep-

tion est impuissante pour opérer la paix parmi les hommes, qui pourra jamais l'établir (1) ! »

Il est donc clair que, dans les principes maçonniques, il n'y a et ne peut y avoir de devoirs à remplir envers Dieu ; que les devoirs ou la morale, sous ce rapport, dépendent de l'imagination individuelle, variant selon les climats, l'éducation et les croyances, le sang, le tempérament ; et que le meilleur moyen d'obtenir la concorde parmi les hommes, c'est de ne rien admettre de fixe, rien de réglé ou de défini.

La vérité et la vertu dépendant également de l'idée qu'on s'est formée de Dieu, il est évident encore que le temple qu'ont entrepris de bâtir les maçons de tous les rites n'est et ne peut être qu'un temple élevé à l'anarchie intellectuelle et morale.

Donc, envers Dieu nulle morale pour le maçon, aucuns devoirs que ceux qu'il voudra s'imposer arbitrairement, fanatiquement, au gré de ses passions ou de ses caprices ; et s'il est arrivé, selon les doctrines maçonniques, à ne reconnaître d'autre dieu que la *Nature* ou le *Dieu Tout*, dont il est une partie, plus de culte, plus de devoirs qu'un égoïsme effréné, et l'adoration de soi-même.

Le plus célèbre des philosophes maçons vient lui-même confirmer et généraliser ces principes, et par eux extirper radicalement des esprits et des cœurs toute espèce de morale envers Dieu :

« Le mal moral, sur lequel on a écrit tant de volumes, dit Voltaire, n'est au fond que le *mal physique* ; ce mal moral n'est qu'un sentiment douloureux qu'un être organisé cause à un autre être organisé. Les rapines, les outrages, etc., ne sont un mal qu'autant qu'ils en causent ; comme nous ne pouvons faire aucun mal à Dieu, il est clair, par les lumières de la raison, — indépendamment de la bonne foi, qui est tout autre chose, — qu'il n'y a point de mal moral par rapport à l'Être suprême (2). »

Le Décalogue lui-même et tous les liens sociaux qui en découlent, ne sont donc que chimères et superstition, et l'homme, sous le rapport moral comme sous le rapport physique, n'est qu'une bête.

Mais l'homme maçon peut-il s'imposer des devoirs, peut-il en avoir envers lui-même ? Écoutons d'abord sur ce second chef de la morale les renseignements de l'interprète autorisé :

(1) Ragon, *Cours*, etc., p. 98, 99, 100.

(2) *Dictionnaire philosophique*. Art. *Bien et mal physique et moral*.

« Je passe à la deuxième question : Qu'est-ce que l'homme se doit à lui-même ? Ces paroles expriment-elles bien ce qu'on a voulu dire ? nous ne le pensons pas. On ne parle ici que de l'homme, c'est donc un homme seul ; or, qu'est-ce qu'un homme, qui serait seul, se devra ? RIEN. Cette réponse est la seule juste, puisqu'un individu ne peut se trouver en même temps, sous le même rapport, son débiteur et son créancier.

« Mais, dira-t-on, l'homme se doit de pourvoir à sa conservation. Dans ce cas, les animaux et les plantes se doivent aussi quelque chose à eux-mêmes, puisqu'ils pourvoient également à leur conservation. L'homme ne se doit donc pas cela, mais il se doit de ne pas déshonorer son être et de se guider par *l'honneur, la vérité, l'instruction et l'étude* ; ajoutons que, pour lui-même, il ne doit jamais rien dire, ni rien faire d'imprudent et qui soit dicté par la passion (1). »

Donc, l'homme ne se doit rien non plus à lui-même, rien autre que ce que se doivent les animaux et les plantes ; il n'est pas même lié comme eux par l'instinct de la conservation. Le *patet exitus*, cet axiome de l'illuminisme bavarois, ou la liberté du suicide, est devenu un des axiomes de toutes les philosophies maçonniques, ou la conséquence évidente de leurs principes, conséquence qu'ils proclament hautement.

« Nous n'offensons ni Dieu, ni les hommes, en nous ôtant la vie aussitôt qu'elle est un mal pour nous, dit J.-J. Rousseau... On peut offrir à Dieu le sacrifice de sa vie par un suicide... Celui qui se donne la mort prouve qu'il est philosophe, qu'il est vertueux et grand (2). »

Et un grand nombre ont joint l'exemple à la leçon. J.-J. Rousseau l'a fait, dit-on ; Mirabeau a demandé un verre d'opium pour s'achever ; Condorcet et plusieurs autres Girondins se sont suicidés ; Robespierre l'a tenté, et Lebas, son lieutenant, l'a exécuté.

Puisque l'homme ne peut ni se lier, ni s'obliger lui-même, il n'est personne qui ne voie qu'avec de tels principes les mots ajoutés d'*honneur, d'instruction, de vérité, d'étude, de vertu, etc.*, ne sont que des mots vides de sens, plus difficiles à définir, sans aucun doute, que le mot même de Dieu, ne pouvant avoir aucune force obligatoire.

(1) Ragon, *Cours, etc.*, p. 100.

(2) J.-J. Rousseau, *Nouvelle Héloïse*, troisième partie, *Lettres 21 et 22*. — Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, Art. *Suicide*. — Diderot, *Système de la nature*, tome I, chap. 14 ; et *Philosophie de la nature*, chap. 10. — Helvétius, *De l'Esprit*, p. 450.

« Par ce mot de vertu, l'on ne peut entendre que le désir du bonheur général, dit Helvétius ; je l'ai dit, je l'ai répété jusqu'à trois fois au moins dans le même chapitre... Ainsi, la probité, que je regarde comme la vertu mise en action, n'est chez tous les peuples et dans tous les gouvernements divers que l'habitude des actions utiles à sa nation. » Et encore : « En fait de probité, c'est uniquement l'intérêt public qu'il faut consulter et croire, et non les hommes qui nous environnent. » — « *Puis-je appeler vertu, dit aussi Voltaire, autre chose que ce qui me fait du bien (1) ?* »

« Au tribunal de la saine philosophie, ce qui détermine nécessairement la vertu n'est que ce qui convient à *l'utilité commune*. Ainsi, nos actions sont plus ou moins vertueuses selon quelles tournent plus ou moins au profit commun de la société... Être vertueux, c'est être utile; être vicieux, c'est être nuisible. Voilà la morale, dit le maçon philosophe Raynal (2). »

« On peut, dit d'Alembert, définir très-exactement le *mal moral*, ce qui tend à nuire à la société *en troublant le bien de ses membres*, et s'écrier avec Helvétius encore : Quel homme ne s'apercevra pas que c'est uniquement à la *manière dont l'intérêt personnel se modifie*, que l'on doit *ses vices et ses vertus*... Si l'univers physique est soumis aux lois du mouvement, l'univers moral ne l'est pas moins à *celles de l'intérêt*... Ce principe est si conforme à l'expérience que, sans entrer dans un plus long détail, je me crois en droit de conclure que *l'intérêt personnel est l'unique et l'universel appréciateur du mérite* des actions des hommes, et qu'ainsi la *probité*, par rapport à un particulier, n'est, conformément à ma définition, que l'habitude des actions *personnellement utiles à ce particulier* (3). »

« L'ordre est le respect de la justice, dit l'*Orateur franc-maçon* de l'officier du Grand-Orient, Willaume ; la justice, le respect du droit commun ; *le droit commun est la liberté*. C'est sur ce principe que repose l'encyclopédie de tous les droits. *Là est le point de départ de la société* ; là est le fondement du pacte social ; les vertus en sont les compléments ; car sans les vertus que deviendraient les lois ? Qu'est-ce que la vertu ? Jusqu'à ce qu'on ait attaché des idées nettes à ce mot, dit Helvétius, on dira de la vertu ce que les Pyrrhoniens disaient de la vérité : *Elle est comme l'Orient, différente selon le point de vue d'où on la considère* (4). »

La vertu, la morale, sont donc chose arbitraire pour les francs-

(1) Helvétius, *De l'Esprit*, disc. II, chap. 6 et 13 ; et Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Art. *Vertu*.

(2) Raynal, *Histoire philosophique et politique*, Art. *Morale*, tome VII, in-8.

(3) D'Alembert, *Éléments politiques*, n° 7. — Helvétius, *De l'Esprit*, disc. II, chap. 2.

(4) *Orateur franc-maçon*, p. 411 et 412.

maçons ; mais rien n'est contraire à la liberté, *point de départ de la société et fondement du pacte social*, comme l'arbitraire ; donc, ni vertu, ni morale, pour le franc-maçon, autre que la liberté ou l'affranchissement de toute loi morale et autre.

Mais voici le grand hiérophante de Weishaupt :

« Il ne connaît pas la puissance de la raison et les attrait de la vertu, il est bien arriéré dans les voies de la lumière, celui qui a des idées étroites de sa propre essence et de la nature du genre humain... Non, non, l'homme n'est pas aussi méchant que le fait une *morale arbitraire* ; il est méchant parce que la *religion*, l'*État*, les *mauvais exemples* le pervertissent... Pensons plus noblement de la nature humaine ; travaillons avec courage... ; que les difficultés ne nous effrayent pas ; que nos principes deviennent l'opinion et la règle des mœurs ; faisons enfin de la raison la religion des hommes, et le problème est résolu...

« Et plus loin : « A présent s'explique la doctrine du *péché originel*, de la chute de l'homme et de son rétablissement. A présent on conçoit ce que c'est que l'état de *pure nature*, de la nature *lapse ou corrompue*, et le *règne de la grâce*. Les hommes, en quittant l'état de leur *liberté originelle*, sortirent de l'état de nature et perdirent leur dignité. Dans leurs sociétés, sous leurs gouvernements, ils ne vivent donc plus dans l'état de nature pure, mais dans celui de la nature *déchue, corrompue*. Si la modération de leurs passions et la diminution de leurs besoins les rendent à leur *première dignité*, voilà ce qui doit constituer leur rédemption et l'état de la grâce. C'est là que les conduit la *morale* et surtout la *plus parfaite morale*... C'est quand cette doctrine sera devenue générale que s'établira sur la terre le règne des bons et des élus (1). »

Ainsi toute la morale illuminée et maçonnique consiste à revenir à ce que la Maçonnerie appelle *l'égalité et la liberté primitives*, c'est-à-dire à l'état de brute, en dehors de toute loi divine et humaine ; là seulement et dans tous les moyens qui y conduisent, quels qu'ils soient, se trouvent la dignité et la vertu. Mais cette liberté est-ce bien celle de la brute ? Écoutons les maîtres encore :

« L'homme est sensible au plaisir et à la douleur physique ; il fuit l'un et cherche l'autre ; c'est ce qu'on appelle *amour de soi*, dit toujours le philosophe Helvétius, célèbre Vénérable de la loge où triomphalement fut reçu Voltaire, heureux d'hériter de son tablier. Cet amour de soi nous fait tout entiers ce que nous sommes. Tout autre sentiment, la vertu elle-même, se confond avec celui-là, ou n'est qu'une passion factice (2). »

(1) Weishaupt, *Discours de l'hiérophantie pour le grade d'épopte*. — Barruel. *Mémoires*. etc., t. III, p. 147, 154, 155.

(2) Helvétius, *De l'Homme*, t. I, chap. 4 et suiv.

D'Holbach et Diderot, tous deux philosophes, tous deux maçons, le premier même Vénérable et fondateur de la loge qui portait son nom, s'expriment ainsi dans leur *Système de la nature* :

« Si l'homme, d'après sa nature, est *forcé d'aimer son bien-être*, il est *forcé d'en aimer les moyens*. Il serait inutile et peut-être injuste de demander à un homme d'être vertueux, s'il ne peut l'être sans se rendre malheureux. Dès que le vice le rend heureux, il doit aimer le vice (1). »

« Élargissons, conclut le *Code de la nature*, attribué à Diderot, mais qui est d'un autre Vénérable de loge, élargissons l'étroite enceinte de notre être, que les moralistes semblent prendre à tâche de rétrécir... C'est sur la sensibilité physique que la divinité construit et gouverne le *monde moral*. C'est à ces lois qu'il faut abandonner le disciple que vous voulez former à la vertu. Or, il faut, pour nous mettre promptement et efficacement en état d'obéir à ces lois, que cette sensibilité nous fasse d'abord, sans délibération, sans examen, rapporter tout à nous-mêmes, et imaginer que tout est fait pour nous, et que sans nous tout serait inutile (2). »

« La morale ne peut être autre chose que l'art de vivre heureux dans ce monde... La science des mœurs doit être puisée sur la terre et non dans les cieux, disent ensemble Diderot, Raynal et Helvétius ; toutes les fois qu'on voudra se donner la peine de décomposer le sentiment vague de l'amour du bonheur, on trouvera toujours le plaisir physique au fond du creuset. C'est toujours au plaisir des sens qu'il se réduit (3). »

Écoutons encore Voltaire :

Le plaisir est l'objet, le devoir et le but

De tous les êtres raisonnables ;

L'amour est fait pour vos semblables ;

Les bégueules font leur salut.

Que sur la volupté tout votre espoir se fonde,

.....

Allez, s'il est un Dieu, sa tranquille puissance

Ne s'abaissera point à troubler nos amours.

La loi de la nature est sa première loi ;

Elle seule autrefois conduisit nos ancêtres ;

Elle parle plus haut que la voix de vos prêtres,

Pour vous, pour vos plaisirs, pour l'amour et pour moi.

(1) *Système de la nature*, composé par la loge ou club d'Holbach et Diderot, p. 152.

(2) *Code de la nature*, p. 11 et 145, attribué aussi à Diderot, mais appartenant, selon le *Dictionnaire des anonymes*, à d'Orfeuil, autre Vénérable de la loge maçonnique.

(3) Diderot et Raynal, *Système social*, chap. 5. — Helvétius, *Poème du bonheur*, préf. et *Traité de morale et du bonheur*, chap. 16. — *De l'Esprit*, disc. III, chap. 2.

Et encore : « *Le plaisir est un but universel ; qui l'attrape a fait son salut.* »

Partout ce sont les mêmes principes, la même morale ; son Dieu, c'est lui-même, le plaisir :

La nature attentive à remplir vos devoirs
 Vous appelle à ce dieu par la voie des plaisirs...
 Partout d'un Dieu clément la bonté salutaire
 Attache à vos besoins un plaisir nécessaire ;
 Les mortels, en un mot, n'ont pas d'autre moteur...

Et en lui envoyant le poème sur le *plaisir*, d'où ces vers sont tirés, il écrit à Frédéric de Prusse, alors prince royal :

« Je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse royale mon système du *plaisir* ; je ne suis point sceptique sur cette matière, car, depuis que je suis à Cirey — (chez la marquise du Châtelet avec laquelle il vivait en concubinage adultère) —, je m'étonne que parmi tant de démonstrations alambiquées de l'existence de Dieu, on ne se soit pas avisé d'apporter le plaisir en preuve. Car, physiquement parlant, le plaisir est divin, et je tiens que tout homme qui boit du bon vin de Tokai, qui embrasse une jolie femme, qui, en un mot, a des sensations agréables, doit reconnaître un être suprême et bienfaisant ; voilà pourquoi les anciens ont fait des dieux de toutes les passions. Madame du Châtelet partage mes sentiments.... (1) »

Et c'est à cette fange que, sous la conduite de ses plus illustres docteurs, est descendue la morale maçonnique ; c'est dans cette immoralité monstrueuse qu'elle place son dieu et sa règle des mœurs !

C'est de ces principes que sont venus s'inspirer les fondateurs des deux dernières sectes maçonniques, Fourier et St-Simon.

Tout le monde connaît ou a entendu parler de la *Femme libre* du Saint-Simonisme ; c'est une des branches du communisme. Quant à Fourier, il parle de la morale comme Voltaire :

« Le vrai bonheur pour tous les deux ne consiste qu'à satisfaire ses passions... Tous ces *caprices* philosophiques, ajoute-t-il, appelés *devoirs*, n'ont aucun rapport avec la nature ; le devoir vient des hommes ; l'attraction vient de Dieu. Il faut étudier l'attraction, la nature seule sans aucune acception de devoir (2).

Les disciples de ce maître, loin de rougir de ces infamies, se

(1) Voltaire, *Épître à madame de G...* — *Lettre à Berger*, 10 octobre 1736. — *Poème sur la nature du plaisir*, — et *Correspondance avec le Roi de Prusse*, n° 59.

(2) *Théorie des quatre mouvements*, 1840, p. 18, 107, 123, 137, 146.

contentent d'en renvoyer la pratique générale aux générations futures, et de les y préparer en en popularisant les maximes :

« Les doctrines des moralistes, disent dans leur préface les nouveaux éditeurs des doctrines du fondateur, ne sont que des *méthodes* pour réaliser le bien social. Fourier a critiqué celles d'autrefois ; pourquoi lui en faire un crime ? Quant aux *coutumes amoureuses* du maître, c'est encore là une *question de méthode*. » — « Et dans ce régime, dit Victor Considérant, les hommes sont à chaque instant sollicités par une foule de plaisirs et de travaux attrayants ; ils n'ont que l'embarras du choix ; comme ils aiment beaucoup la variété, ils passent fréquemment d'un objet à un autre, et goûtent successivement toutes les jouissances physiques, morales et intellectuelles réservées à la nature humaine (1). »

Donc, tout ce que nous appelons mœurs, bonnes mœurs, moralité, est laissé, dans la morale maçonnique, à l'arbitraire de chacun, et les plus monstrueuses immoralités ne sont elles-mêmes qu'une question de méthode.

« *Au feu, au feu tout cela*, disaient également les martinistes parlant *des plaisirs des sens ; donnez au feu tout ce qu'il vous demande, tout cela n'affecte pas l'âme ;* » et le philosophe inconnu, Saint-Martin, ce réformateur de la Maçonnerie de tous les rites, n'a-t-il pas écrit lui-même dans *l'Homme de désir*, n° 255 :

« En vain l'ennemi me poursuit par ses illusions ; il ne faut pas qu'ici-bas la matière ait mémoire de moi. Les délices de la matière, est-ce l'homme qui les goûte ? Lorsque ses sens ont de la peine ou du plaisir, ne lui est-il pas aisé de voir que ce n'est *pas lui qui éprouve cette peine et ce plaisir* (2) ? »

C'est le corps, c'est la matière ; or, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, le corps ou la matière dans les doctrines clairement professées par Saint-Martin, c'est zéro, ce n'est rien ! Quelle plus vaste porte peut-on ouvrir à toutes les infâmies et à tous les crimes ?

« Le Saint-Esprit, figuré par la colombe, dit l'hiérophante explicateur des symboles maçonniques dans le grade de *chevalier du soleil*, représente la figure de *notre âme, laquelle, étant un souffle de l'Être suprême, ne peut être souillée par les œuvres du corps, et est toujours prête à retourner en son tout, dont elle ne fait que partie...* Le temple représente notre corps que nous devons avoir soin de conserver. La figure, qui est

(1) *Exposition du système phalanstérien de Fourier*, p. 43.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, t. III, p. 103.

à l'entrée du temple, nous dit que nous devons veiller sur nos besoins comme un berger sur son troupeau. La flamme, qui traverse le globe, représente l'utilité des passions nécessaires à l'homme dans le court espace de la vie, comme les eaux sont utiles à la terre pour la faire fructifier (1). »

« Quand nous voudrons avoir une idée de la Divinité, disons que la nature est Dieu, proclame à son tour le frère de la loge de Liège, que nous avons déjà cité ; disons que cette nature renferme tout ce que nous pouvons connaître... C'est par une loi de la nature que le soleil éclaire la terre, que le feu désorganise les végétaux et les animaux, que la fumée, produisant des vapeurs, qui se condensent au-dessus de nos têtes, s'élève et finit par retomber en pluie et en frimats. Tous ces faits étant constants et réguliers comme émanations de la nature elle-même, il faut donc que l'homme se conforme à ces règles invariables. De cette exposition découle naturellement l'excellence de la loi naturelle, qui a posé à l'homme tous ses devoirs en ces trois mots : *Conserve-toi ; instruis-toi ; modère-toi* (2) : »

C'est donc pour plus de simplicité encore qu'au congrès scientifique de Gand, en 1863, une *franche-maçonne*, Vénérable sans doute de quelque loge d'adoption, M^{lle} Royer, est venue proclamer : *Plus de morale !*

Il ne reste donc, dans la Franc-Maçonnerie de tous les rites et de tous les degrés, nul vestige des devoirs de l'homme envers soi-même, ni de ses devoirs envers Dieu. Sa morale, sous ces deux premiers rapports, n'est donc pas seulement la négation radicale de toute règle ; mais c'est d'une part la plus licencieuse immoralité ; de l'autre, l'impiété la plus monstrueuse. Voyons si la morale maçonnique sera plus positive dans les rapports de l'homme avec ses semblables.

III. — MORALE DANS LES RAPPORTS PARTICULIERS DES HOMMES ENTRE EUX.

QU'EST-CE QUE L'HOMME DOIT A SES SEMBLABLES ? C'est la troisième question donnée à résoudre à l'adepte admis à se présenter à l'initiation au grade d'apprenti.

(1) Rituel du XVIII^e siècle, cité par l'auteur du *Voile levé*, p. 121.

(2) Eckert, *La Franc-maçonnerie*, traduction par Gyr, t. I, p. 277 et suiv.

« Cette question, dit Ragon, est juste, exacte et d'un grand intérêt social. L'homme doit à ses semblables tout ce qu'il croit dû à lui-même par ses semblables ; les droits de l'un sont les devoirs de l'autre ; chacun se dira : Ce que j'attends de mon frère, il l'attend de moi ; j'attends de lui, quand il me parle, *franchise et sincérité* ; j'userais envers lui de *franchise et de sincérité*.

« Cette *réciprocité de droits et de devoirs ou de services rendus est le lien de toute société* : brisez-la, je vois bien encore des hommes placés les uns à côté des autres, mais je ne vois plus de rapports, je ne vois plus de société (1). »

Ainsi, toute la morale, selon l'enseignement maçonnique, consiste dans les devoirs de l'homme envers ses semblables, et ces devoirs eux-mêmes sont tout ce que l'homme se croit *dû* à lui-même par ses semblables, en sorte que, s'il ne se croit rien *dû* par les autres ou qu'il n'en reçoive rien, il ne leur *doit* rien non plus, et ces prétendus devoirs s'allongent ou se rétrécissent au gré ou au goût de chacun dans le plus vaste, le plus vague, le plus universel arbitraire. Qu'est-ce qu'un tel lien social et que peut-il lier ?

Mais si moi-même je ne me dois *rien* et ne peux *rien* me devoir à moi-même, rien, absolument rien, comme l'a décidé le savant logicien du Grand-Orient à la page précédente, comment pourra-t-il croire ou me faire croire que les autres me doivent davantage ? Et cette croyance, fût-elle tout opposée, comment pourra-t-elle me lier ? comment pourra-t-elle lier les autres, et se changer, pour eux et pour moi, en devoirs obligatoires ?

Que deviennent l'égalité, la liberté natives, s'il dépend de l'imagination ou de la croyance individuelle de chacun de multiplier ou d'amoindrir, d'élargir ou de resserrer ses chaînes et celles des autres ; et si ce que je crois m'être dû par les autres est injuste, immoral, subversif de la famille et de la propriété, de la religion et des lois, comme l'adultère et la prostitution, comment peut-il y avoir de la morale, de la tolérance même, à m'imposer et à imposer aux autres semblables iniquités, ou égales infamies ?

La seule exposition des principes maçonniques, avoués par le Grand-Orient, démontre donc qu'il n'y a pas et ne peut pas plus y avoir de devoirs réciproques des hommes entre eux, ou de l'homme envers ses semblables, qu'il n'y en a et qu'il ne peut y en avoir envers lui-même et envers Dieu.

(1) Ragon, *Cours etc.*, p. 101.

Mais entrons dans quelques détails de la Maçonnerie, voyons quels sont les principes de ses grands hommes et de ses grades sur la *franchise* et la *sincérité*, la *probité*, l'*amitié*, la *bienfaisance* et la FRATERNITÉ.

1° Le premier devoir de l'homme envers son semblable devrait être, selon l'interprète autorisé de la morale maçonnique, la *franchise* et la *sincérité*.

« Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien ; soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et *toujours*..... Mentez, mentez, mes amis, je vous le rendrai dans l'occasion (1). »

Diderot, un de ces autres maçons philosophes dont les lumières ont ajouté tant d'éclat au grand jour maçonnique, dont nous a parlé en commençant M. le secrétaire du Grand-Orient, Bazot, a dit aussi :

« Le mensonge est si peu essentiellement condamnable en lui-même et par sa nature, qu'il deviendrait une vertu s'il pouvait être utile (2). »

« Il est naturel de traiter la vérité comme la vertu, dit également Lamétrie, autre maçon philosophe. Ce sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils servent à ceux qui les possèdent. »

Weishaupt écrivait aux premiers supérieurs de l'Illuminisme :

« Pour rester maîtres de nos discours, faisons observer aux élèves que les supérieurs jouissent d'une grande liberté sur cet article ; que nous parlons tantôt d'une manière, tantôt d'une autre ; que nous faisons souvent une question avec assurance pour sonder l'opinion des élèves et leur fournir l'occasion de la manifester par leurs réponses. Ce subterfuge, ou cet échappatoire, répare bien des fautes. Disons toujours que la fin montrera quel est de nos discours celui qu'il faut prendre pour la vérité. On parle ainsi tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour n'être pas embarrassé, et pour laisser notre véritable pensée impénétrable aux inférieurs. Que cet avis soit aussi inséré dans l'instruction, *etiam hoc inseratur instructioni* (il est devenu la troisième loi des aréopagistes). Il serait encore mieux, et l'expédient aurait plus de succès, si vous avertissiez, si vous chargiez nos *illuminés majeurs* de varier de même leurs discours avec leurs inférieurs, et cela pour les raisons susdites, *ex rationibus supra dictis* (3). »

(1) *Correspondance générale*, tome II, *Lettre 36*.

(2) *Système social*, part. 1, chap. 2.

(3) *Lettre à Caton*, 15 mars 1781 et 16 février 1782. — *Statuts de l'Ordre*, n° 20. — *La réforme des Statuts*, n° 23. — *Les Statuts généraux*, n° 31, 32.

« Le silence et le secret, disent les *Statuts de l'ordre*, sont l'âme de l'ordre ; et vous l'observerez, est-il dit aux novices, auprès de ceux mêmes que vous pourriez soupçonner aujourd'hui être vos frères, et auprès de ceux qui vous seront connus dans la suite. Vous regarderez comme un principe constant parmi nous, que la franchise n'est une vertu qu'auprès des supérieurs ; la méfiance et la réserve sont la pierre fondamentale (1). »

Dans le grade supérieur, nommé académique ou *minerval*,

« Je veux encore ici spécialement, dit Weishaupt, faire des adeptes les espions des uns, des autres et de tous. De cette classe seront pris ceux qui auront montré plus d'aptitude pour les mystères. Je veux enfin ici que l'on travaille à la connaissance et l'extirpation des préjugés (2). »

Mais c'est dans les instructions pour les *insinuants* ou les *enrôleurs*, que le fondateur et chef suprême de l'Illuminisme insiste surtout sur ces *devoirs d'espionnage, de dissimulation et d'hypocrisie*. « Appliquez-vous, leur dit-il, à la perfection intérieure et extérieure, à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer en observant les autres, pour pénétrer dans leur intérieur. »

Et dans le sommaire du code illuminé, ces trois grands préceptes : *Tais-toi, sois parfait, masque-toi*, s'expliquant l'un par l'autre, se suivent presque immédiatement dans la même page. On lit encore dans les *Écrits originaux* :

« Pour apprendre à connaître les sujets qu'il peut enrôler, tout illuminé doit commencer par se munir de tablettes en forme de journal, *diarium*. Espion assidu de tout ce qui l'entoure, il observera continuellement les personnes avec lesquelles il se trouve ; amis, parents, ennemis, indifférents, tous sans exception seront l'objet de ses recherches ; il tâchera de découvrir leur côté fort, leur côté faible, leurs passions, leurs préjugés, leur liaisons, leurs actions surtout, leurs intérêts, leur fortune, en un mot tout ce qui peut donner sur eux les connaissances les plus détaillées ; chaque jour il marquera sur ses tablettes ce qu'il a observé en ce genre.

« Cet espionnage, devoir constant et assidu de tout illuminé, aura deux avantages : l'un général pour l'ordre et ses supérieurs, et l'autre pour l'adepte. Chaque mois il fera deux fois le relevé de ses observations, il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs ; et l'ordre sera ins-

(1) *Statuts de l'Ordre*, n° 20. — *La réforme des Statuts*, n° 27. — *Les statuts généraux*, n° 31, 32.

(2) *Lettre 4^e à Calm.*

truit par là *quels sont dans chaque ville ou dans chaque bourg les hommes de qui ils doivent espérer la protection ou redouter l'opinion. Il saura tous les moyens à prendre pour gagner les uns ou écarter les autres* (1). »

C'était donc, comme on voit, l'espionnage, l'hypocrisie et le mensonge choisis comme moyens essentiels.

Saint-Martin, le fondateur de la secte maçonnique, en avait déposé l'esprit et le but dans un livre qui avait pour titre : *Des Erreurs et de la Vérité, par un philosophe inconnu.*

« *Le petit nombre des hommes dépositaires des vérités que j'annonce, disait-il en commençant, est voué à la prudence et à la discrétion par des engagements formels. Aussi me suis-je promis d'user de beaucoup de réserve dans cet écrit et de m'y envelopper d'un voile que les yeux les moins ordinaires pourront percer, d'autant que j'y parle quelquefois de toute autre chose que ce dont je parais traiter.* »

Tout ici n'est donc encore que dissimulation et hypocrisie !

C'est le même esprit qu'on retrouve dans les révélations d'un haut maçon de Modène que Mgr Gerbet publia en 1834 dans le *Mémorial catholique*. Après avoir expliqué qu'on entend en Maçonnerie par liberté et égalité le renversement de toute autorité et de toute religion révélée, il ajoute :

« Prenons bien garde de nous expliquer si clairement, avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant ; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur-le-champ dresser une nouvelle batterie, à force de ruse et d'adresse, donner un tour plus favorable, affaiblir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à même en faire disparaître notre intention..... Cette liberté, cette égalité ne regardent que la société, sans songer à s'étendre plus loin ; il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse ; ce ne sont plus que *devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolable à observer à l'égard de toute autorité. Il faut savoir paraître à propos encenser et adorer le colosse qui nous écrase, pour travailler plus sûrement à sa ruine* (2). »

(1) Pour les élections, par exemple, aux Chambres ou au Conseil municipal, et dans les révolutions ceux dont on peut se servir et ceux dont on doit se défaire.

Écrits originaux, réforme des Statuts, art. 9, 13 et suivants. — *Instruction pour les frères insinuants*, sect. XI, n° 1 ; *pour les insinués*, n° 1, 3, 5, et *Lettre à Ajax*, 4°. — Barruel, *Mémoires*, t. III, p. 26.

(2) *Révélation d'un franc-maçon*. — *Mémorial catholique*, t. IV, p. 296 et suiv.

« Écrasez l'ennemi, quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies, écrivait également la Vente suprême italienne à ses agents, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qui faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle sans doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. *Vous devez avoir l'air d'être simples* comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, *pour mieux tromper* l'œil inquisitorial, *d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisé à garder le plus absolu silence sur ces choses...*

« Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *maxima debetur puero reverentia* ; n'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il *importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause*. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, *vous devez vous présenter avec toutes les APPARENCES de l'homme grave et moral*. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez *capté* la confiance des professeurs et des étudiants, nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre ; excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale ; puis peu à peu *vous amenez vos dupes au degré de cuisson voulu*. Quand, sur tous les points à la fois de l'état ecclésiastique, ce travail de tous les jours aura répandu *nos idées comme la lumière*, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative (1). »

Ainsi, d'un bout à l'autre de la loge maçonnique, les ténèbres, l'ombre, la dissimulation et le mensonge, l'hypocrisie et la calomnie, sont à l'ordre du jour.

De là dans les rites et leurs degrés divers les contradictions, les équivoques, les allégories et leurs explications qui se heurtent à chaque pas.

Un des plus savants maçons, F. Delaunay, en convient en ces termes, et c'est la conclusion de son *Tuileur du 33° degré de*

1) Créteineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 87, 1859.

l'Écossisme, livre accepté par le Grand-Orient, et qui se vend chez le concierge de l'hôtel :

« De tous ces rites, p. 254 et 255, il résulte que les conceptions les plus monstrueuses, les légendes les plus absurdes, les plus opposées à la vérité de l'histoire, les systèmes les plus extravagants ont généralement été avancés, formés et employés le plus souvent *pour éblouir le néophyte*, et lui faire soupçonner de grands mystères ; *pour mettre à contribution l'homme faible, en lui faisant espérer des résultats merveilleux, ou pour quelque autre motif aussi peu louable ; et rarement, on peut dire jamais*, pour faire germer une vérité utile, pour propager une découverte importante... *Excepté les trois premiers grades, tout le reste n'est que chimère, extravagance, futilité, MENSONGE, etc... (1).* »

De là cette liberté, ce respect même de tous les cultes proclamés à chaque page, et le travail incessant des doctrines et des faits qui tendent incessamment à les anéantir tous ; de là ces toasts, ces acclamations, ces chants et ces mots d'ordre en l'honneur des rois et des magistrats, et la conjuration flagrante des doctrines, des grades et de leurs allégories qui met tout en œuvre pour les renverser ; de là la répétition partout affectée des mots de vertu et de morale, et des faits et des enseignements qui ne vont à rien moins qu'à la destruction de toute morale et de toute vertu.

De là l'apothéose de la patrie et des nationalités, et des principes dont la conséquence nécessaire est de faire table rase de toute nationalité et de toute patrie.

De cette nécessité pratique du mensonge, de l'hypocrisie et de la calomnie, comme vertus maçonniques, quand ils peuvent être utiles à la secte ou à ses membres, suit dans les traités, dans les contrats, dans les associations, dans le commerce entier de la vie, l'absence, la destruction radicale de toute *bonne foi* et de toute *probité*.

« Qu'importe au public la probité d'un particulier, dit un des plus éclatants luminaires de la Maçonnerie, Helvétius ? Cette probité ne lui est d'aucune ou presque d'aucune utilité. Aussi juge-t-il les vivants, comme la postérité juge les morts : elle ne s'informe point si Juvénal était *méchant*, Ovide *débauché*, Lucrèce *impie*, Horace *libertin*, Auguste *dissimulé*, César, la femme de tous les maris... Qu'importe encore une fois la *probité* ?... Un homme de génie, eût-il des vices, est

(1) *La Franc-maçonnerie du Grand-Orient de France*, Bernard Acary, p. 30, 31.

encore plus estimable que vous. *Peu importe que les hommes soient vicieux; c'en est assez, s'ils sont éclairés* (1). »

« Aussi, disait le journal de la secte saint-simonienne le *Précurseur*, il faut une nouvelle classification des vertus. Longtemps on a voulu établir une *distinction positive entre le bien et le mal, le juste et l'injuste*. C'est une erreur : le bien n'est autre chose que le développement de l'humanité ; tout ce qui peut y contribuer est *juste* ; ainsi se confondent l'utilité et la justice trop longtemps séparées ; ainsi encore le mal disparaît de la terre, le crime et le vice ne sont plus qu'un manque de perfection, effet d'un développement peu avancé, faible encore. »

Cette même pensée de l'identité du vice et de la vertu dans une synthèse matérialiste, cet emploi de toutes les ruses et de tous les mensonges dans l'intérêt d'un but supérieur, viennent encore d'être célébrés par un des plus fameux maçons de nos jours, Renan, dans un jargon plein de prétentions scientifiques. Écoutez ces paroles significatives qu'il met dans la bouche du Philalèthe, l'un des interlocuteurs de ses *dialogues philosophiques* :

« L'homme est lié par certaines ruses de la nature, telles que la religion, l'amour, le goût du bien et du vrai, tous instincts qui, si l'on s'en tient à la considération de l'intérêt égoïste, le trompent et le mènent à fin hors de lui. »

« Le grand homme doit collaborer à la fraude, qui est la base de l'Univers ; le plus bel emploi du génie est d'être complice de Dieu, de conniver à la politique de l'Éternel, de continuer à tendre les lacs mystérieux de la nature, de l'aider à tromper les individus pour le bien de l'ensemble, d'être l'instrument de cette grande illusion, en prêchant la vertu aux hommes tout en sachant bien qu'ils n'en retireront aucun profit personnel, comme le chef militaire, qui mène tuer de pauvres gens pour une cause qu'ils ne peuvent comprendre ni apprécier. Nous travaillons pour un Dieu, de même que l'abeille sans le savoir fait son miel pour l'homme (2). »

De là, de tous ces principes, de tous ces exemples, l'anéantissement de l'amitié, de la charité, tous les genres d'ingratitude et de trahison, tous les attentats contre la vie, suicides, infanticides, assassinats, massacres, autorisés, justifiés, applaudis, changés en vertus, quand les besoins maçonniques des États et le succès des révolutions le demandent, organisées par les meneurs de la Maçonnerie.

(1) Helvétius, *De l'Esprit*, disc. II, chap. 6, disc. IV, chap. 8. — *De l'Homme*, §. 9, chap. 6.

(2) *Dialogues et Mélanges philosophiques* (1876), p. 43-45.

« Toutes les affections sont intéressées, disent fréquemment, dans leurs leçons, les maçons professeurs Cousin et Damiron ; l'amour de soi est nécessaire à toute espèce d'affection ; il en est le principe... ; il l'engendre et la produit ; il la détermine dans toutes ses tendances, la pousse à tous ses degrés, en fait tous les caractères, en constitue tous les phénomènes... Pour une existence étrangère, pour *un être non-moi, être plein de sollicitude, d'intérêt et d'amour*, est une hypothèse absurde (1). »

Donc, la charité, la bienfaisance, l'amitié, la reconnaissance, ne sont que des mots vides de sens, et il n'y a d'autre réalité, d'autre vertu, que l'égoïsme. Aussi, un autre professeur de la même école, M. Charma, ne craint-il pas de proclamer, dans un ouvrage qu'il intitule : *Essai sur les bases de la moralité*, « qu'au lieu de l'égoïsme qui s'avoue, nous n'avons, pour nous conduire aujourd'hui, que la sympathie ou *l'égoïsme qui se déguise*. »

L'idéologue Destutt de Tracy, autre maçon philosophe, dans son ignorance profonde du Christianisme, dont la première loi est le sacrifice, ose dire, enchérissant encore sur les autres :

« Comme aucune autorité ne saurait m'en imposer quand elle est contraire à l'évidence, je dirai naïvement que l'oubli des premières conditions de notre être se retrouve dans le précepte tant vanté : *Aimez votre prochain comme vous-même*. Cette maxime manifeste la plus profonde ignorance de la nature humaine (2). »

Aussi, « les motifs que la morale de la loi naturelle emploie, dit également le grand orateur de la loge de Liège déjà cité, sont *l'intérêt de chaque homme, de chaque société, de toute l'humanité, dans tous les temps, lieux et circonstances* (3), » mais c'est au jugement des chefs des sociétés secrètes qu'il appartient bien entendu d'en décider.

Parmi les obligations des néophytes et des initiés, maître Ragon revient deux fois et en termes absolus sur l'obéissance : « Qu'on obéisse au chef... Que l'homme, dans *son été*, sache travailler, obéir et répondre. Cette maxime, ajoute-t-il en note, rappelle celle de la *Maçonnerie d'adoption* (ou des femmes) : travailler, *obéir* et se taire, recommandée aux sœurs (4). »

(1) Damiron, *Cours de philosophie*, t. I, p. 161 et suiv. ; t. II, p. 21 et suiv.

(2) *Éléments d'idéologie*.

(3) Gyr, *La Franc-maçonnerie en elle-même*, p. 77.

(4) Ragon, *Cours etc*, p. 373.

Partout le *dévouement à l'ordre* ou Maçonnerie, est rappelé et prescrit. Au grade d'écoſſais, on place une hache *sur le cou* du récipiendaire ; un des signes est celui du *ventre coupé* ; le sacrifice d'Abraham sert d'allégorie ; le tout pour montrer jusqu'où doit aller le dévouement et l'obéissance d'un maçon (1).

« Si on voulait former des assassins, dit l'auteur du *Voile levé*, s'y prendrait-on autrement pour les accoutumer aux horreurs de la mort, et leur faire étouffer les remords d'une conscience qui serait susceptible de s'alarmer ? Si ce n'est pas là l'école où ont été instruits les meurtriers des Foulon et des Berthier, des Belsunce et de tant d'autres victimes malheureuses d'une fureur fanatique, on conviendra au moins qu'avant la Franc-maçonnerie, on n'avait jamais vu chose semblable (2). »

On comprend, après ces essais et ces doctrines, le *patet exitus* de Weishaupt, ou cette liberté du *suicide* qui est comme un axiome de toutes les philosophies maçonniques, dont l'Illuminisme et la haute Maçonnerie font un devoir et une secrète volupté à ses adeptes plutôt que de trahir leurs secrets, ou un refuge quand la nature impose un fardeau trop pesant ; que Voltaire fait passer à Rome pour férocité barbare, à Paris pour folie, mais à Londres, pays de la vraie philosophie, pour grandeur d'âme ; que Ragon présente comme un moyen tout-puissant de liberté, et le plus propre, en bannissant la crainte de la mort, à rendre le maître maçon *maître de sa vie et de celle des autres* ; que M. Cousin, le haut maçon, grand-maître de l'université orléaniste, déclare n'être jamais ni un *crime*, ni une *injure*, et ne renfermer quelque mal que lorsque, *sans raison* et par *caprice*, il nous fait détruire un corps qui *fait partie du monde* ; que son ami le grand-maître et pontife de la Carbonara, Jean Witt, exalte sans cesse dans ses mémoires comme l'œuvre du courage et de la liberté, à laquelle il est toujours prêt (3).

On comprend les souhaits de Diderot, de voir *le boyau du dernier prêtre étrangler le dernier des rois* ; et celui de Voltaire, de voir *précipiter tous les Jésuites au fond des mers avec un jansé-*

(1) Ragon, *Cours* etc., p. 259 et 260, et dans tous les manuels de ce grade d'Écoſſais déjà cités.

(2) *Voile levé*, p. 72, édition de 1791.

(3) Barruel, *Mémoires* etc., t. III, p. 75 ; t. IV, p. 170, 182. — *Dépositions juridiques*. — *Écrits originaux*, sect. 15. — Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. *Suicide*. — Ragon, *Cours* etc, p. 166. — Cousin, *Essai sur l'Histoire de la philosophie au XIX^e siècle*, t. II, p. 257. — Jean Witt, *Mémoires secrets, passim*.

niste au cou, ou de voir tirer sur eux tandis qu'ils se mordent.

Mais voici plus encore que des souhaits provocateurs : c'est la sanction donnée, au nom de la fatalité, à tous les massacres et à toutes les ruines, passés, présents et futurs, opérés par les doctrines de la Franc-maçonnerie et de ses agents :

Si le pouvoir s'obstine à maintenir une chose que l'esprit de l'époque repousse et qui est usée par le temps, proclamait, en 1845, l'orateur Heimburger dans la loge de Sonderhausen (Saxe prussienne), il faut, d'après les lois de la dynamique, qu'un pouvoir plus fort s'élève, brise ses entraves et fasse exécuter la loi de la fatalité. *Cette loi, nous la voyons confirmée et par la révolution française et par la réforme religieuse.* Les échafaudages, devenus hors d'usage, devaient être enlevés, d'après le plan *du maître* ; mais ceux qui occupaient le pouvoir dans l'Église et dans l'État ne voulaient pas entendre parler de réforme. Alors surgirent, *du milieu du peuple, des hommes énergiques* qui donnèrent des coups vigoureux à l'échafaudage, et celui-ci s'écroula. De son côté la religion, l'édifice religieux, rejetait les formes qui sont soumises, comme toutes choses, à la loi de la variation et doivent correspondre au degré de civilisation qui caractérise chaque époque. Si l'humanité doit progresser, selon la volonté du grand-maître, il faut que les vieux échafaudages s'écroulent quand bien même toutes les puissances du monde s'efforceraient de les sauver de la ruine.

« C'est par *la violence* qu'ils sont alors renversés. Que si cette *destruction* est coupable aux yeux de la loi humaine, elle n'en est pas moins conforme à la loi éternelle qui, seule, a force pour l'humanité. D'après ces considérations, on comprend que les révolutions ne sont que des crises dans l'histoire du développement de chaque nation. Ce que le temps a usé doit tomber, et si des mortels tendent de le conserver, qu'on n'accuse qu'eux-mêmes lorsqu'ils seront ensevelis sous les ruines (1). »

« *Liberté, égalité*, s'écrie aussi un haut illuminé de Modène, prérogatives précieuses qui furent données en propre à l'homme par le grand architecte de l'univers. Nous devons sans cesse persuader à nos frères que, sans elles, l'homme ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliation perpétuelles ; qu'après les avoir perdues par la force, c'est avec regret qu'on en doit supporter la privation ;.. que le contraire doit se détruire par le contraire ;.. qu'il faut, libre enfin par sa nature, faire rentrer l'homme en possession de ses privilèges, qui sont sa propriété sacrée : cette *liberté*, cette *égalité*, sans lesquelles il ne peut être heureux, et dont l'entier recouvrement doit être, *par toutes sortes de moyens*,

(1) *Astrée, manuel des francs-maçons*, 1845, p. 83, 84, cité par Eckert.

l'objet de nos travaux, de nos desseins, avec une fermeté, une persévérance imperturbables, *bien persuadés que tout CRIME commis pour le bien général, devient par cela seul UN ACTE DE VERTU et de courage qui doit tôt ou tard nous en garantir le plein succès.* (1). »

Tout est permis contre ceux qui s'opposent à l'exécution de nos projets, dit Fichte plus énergiquement encore, la force et la ruse, le fer et le feu, le poignard et le poison... Les droits de l'homme sont plus anciens que toutes les coutumes, que tous les contrats. La fin sanctifie les moyens (2).

Silvestre de Sacy, dans un article des *Débats*, assure qu'il s'était formé, en 1848, un *Comité central général de l'Italie*, qui avait pour principe fondamental que *l'homicide politique n'est point un crime, surtout s'il s'agit de se délivrer d'un ennemi qui dispose de puissants moyens, et qui peut rendre en quelque manière impossible l'émancipation d'un généreux et grand peuple*; et qu'il avait promis cent mille ducats à celui qui assassinerait le roi Ferdinand, que les Carbonari étaient convenus d'appeler le *roi Bomba*, le *Néron d'Italie*, parce que son énergie arrêterait leurs noirs complots contre les peuples et leur société tout entière.

Weishaupt nous donne encore un autre exemple de probité dans les moyens de former les bibliothèques minervales de la secte :

« Comme il est très-utile à l'ordre, dit-il, de se procurer ces livres rares ou ces manuscrits précieux que les princes, les seigneurs, ou bien les religieux tiennent soigneusement renfermés dans leurs archives ou dans leurs bibliothèques, les illuminés qui remplissent auprès des souverains ou des grands seigneurs les fonctions d'archivistes, ou de bibliothécaires, sont avertis et sérieusement pressés et exhortés de ne pas se faire scrupule du *larcin secret* qui mettrait la secte en possession de ces livres ou manuscrits... Qu'ils ne se fasse pas non plus un cas de conscience d'en faire autant et d'envoyer la liste de ce qu'ils peuvent prendre dans la bibliothèque des religieux Carmes (à laquelle ils avaient accès) : *tout cela, ajoute-t-il, serait bien utile chez nous. Que font ces drôles-là de tous ces livres* (3) ? »

Voilà pourquoi, dès le commencement de la Révolution, les chefs des loges répandirent partout le mensonge et la calomnie

(1) *Mémorial catholique*, t. IV. — *Révélations d'un franc-maçon*, p. 296 et suiv.

(2) *Beitrag zur Berichtigung der franzosuchen Revolution*, etc., p. 45.

(3) Weishaupt, *Écrits originaux*, t. I, lettre 45.

contre les hommes restés fidèles à la religion et aux institutions nationales, soulevèrent les populations par de faux bruits et n'hésitèrent pas à provoquer des assassinats et jusqu'aux massacres de septembre pour faire réussir leurs complots.

Léopold II, Gustave III tombèrent victimes de leurs odieux principes.

Est-il nécessaire de rappeler l'assassinat de Louis XVI par la majorité d'une assemblée composée de francs-maçons, sous la pression de la Commune de Paris, formée par les voix maçonniques des chefs des loges devenues des clubs ? Faut-il rappeler à la suite les assassinats du duc de Berry par Louvel, sous un ministre de la police, chef suprême de la Maçonnerie des rits unis ; la tentative d'assassinat du roi de Naples, Ferdinand II, par Milano, et les honneurs rendus à la tombe de l'assassin, et les pensions accordées à sa mère et à sa sœur par Garibaldi, le chef militaire des carbonari italiens, devenu depuis, succédant à Cavour et à Nigra, grand-maître de tous les maçons, rits réunis, de la péninsule ? Faut-il parler des tentatives du même genre contre l'empereur d'Autriche, François-Joseph, et contre le roi de Prusse, Guillaume III ; de l'assassinat de Leu, ce patriote de Lucerne, aussi dévoué aux libertés de son pays qu'à la foi et aux vertus catholiques ; du général de Pimodan, frappé par derrière par la balle d'un sectaire caché parmi ses soldats ; de Garcia Moreno, l'illustre président de la République de l'Équateur ; de l'archevêque de Quito, empoisonné à l'autel le vendredi-saint même, et des autres assassinats tentés ou exécutés par les maçons les uns contre les autres comme infidèles à leurs serments ?

C'est en vertu des principes maçonniques qu'au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, la République a fait périr sur l'échafaud ou dans la Vendée 200,000 hommes, femmes et enfants, appartenant en grande majorité aux classes populaires, et qu'elle jetait l'insulte à toutes les victimes qu'elle égorgeait, aux paysans de la Vendée comme aux prêtres fidèles et aux émigrés (1).

Hélas ! hélas ! les maçons ont écrit aussi cette histoire, et sans perdre de vue leur principe fondamental : *Mentez, mentez toujours et en tout*. Ils ont même essayé de flétrir de ce nom de *brigands*, donné aux Vendéens, tous les cœurs généreux, toutes

(1) V. Laharpe, *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire ou de la persécution suscitée par les barbares du XVIII^e siècle contre la religion chrétienne et ses ministres*, deuxième édition. — Libraires associés, 1797, p. 34, 43.

les populations fidèles, en Espagne, en Italie et ailleurs, qui ont entrepris de résister à leur propagande et à leurs révolutions liberticides et anti-nationales.

C'est du reste par les mêmes moyens, mensonges calomnies, violences et massacres, que l'*Internationale*, a préludé dans ses journaux et ses congrès, et prélude maintenant encore à la destruction de tous les fondements de l'ordre social :

« Ce que le peuple voudra, disent l'*Internationale* de Bruxelles et l'*Égalité* de Genève, il l'exécutera. Ce qu'on ne voudra pas lui accorder, il se l'accordera à lui-même. Si le petit nombre, qui aujourd'hui nous régente, veut tenter une prise d'armes, il subira la responsabilité de son écrasement.... C'est le peuple entier qui agira. *Le peuple suivra sa route envoyant dédaigneusement rouler dans le ruisseau ceux qui voudront s'opposer à sa marche.* »

« Assez d'hésitations, dit encore l'*Égalité*, assez de reculades, assez de transactions et de compromis, il faut terrifier la réaction, quel que soit le masque dont elle se couvre, *cléricalisme ou monarchisme bourgeoisisme ou libéralisme.* »

« Il est vrai, citoyens, disait aux congrès de Liège et de Bruxelles le cordonnier Pellerin, que le travail doit appartenir exclusivement au producteur, mais n'oublions pas qu'une partie doit être à la collectivité.

« Les hommes sont frères, le travail doit soutenir les invalides comme les valides. *On a parlé de GUILLOTINE, nous ne voulons que renverser les OBSTACLES. SI CENT MILLE TÊTES FONT OBSTACLE, QU'ELLES TOMBENT, OUI!...* Mais nous n'avons que de l'amour pour la collectivité humaine !! Nous sommes en majorité, insistons là-dessus, nous sommes les plus forts. »

Et le typographe Brismée :

« Il faut finir, l'heure s'avance, et demain nous devons travailler. J'ai parlé de guillotine, il ne doit pas y avoir d'équivoque : je dis donc qu'il faut se défier des républicains du lendemain, et les forcer à rentrer dans leurs maisons, l'oreille basse ; s'ils en sortent réactionnaires, il FAUT LES FUSILLER, comme fit au 2 décembre l'illustre empereur des Français... Si la bourgeoise résiste, IL FAUT TUER LA BOURGEOISIE. J'en veux à la bourgeoise capitaliste, aristocrate, celle qui fait les lois et notre misère ; celle-là doit périr. » (2)

(1) L'*Égalité*, des 23 janvier et 13 février 1869.

(2) Congrès international de Liège. Compte-rendu par la *Gazette de Liège*, troisième édition. Liège. 1865, p. 74, 75, 78. Pellerin fut en outre délégué au congrès de l'*Internationale* de Bruxelles par l'*Affranchissement, société rationaliste*, et Brismée au congrès de l'*internationale* à Bruxelles et à Bâle par la *Fédération* et par la section bruxelloise. (Testut, *Internat.* p. 158, 152, 161.)

Ce n'est pas seulement le cri sauvage de quelques haines individuelles. Bakounine dans son *Catéchisme Révolutionnaire*, que Karl Marx a fait imprimer, trace en ces termes les *qualités* que doit avoir l'adepte ;

« Le Révolutionnaire ne doit avoir rien de personnel, ni fortune, ni sentiment, ni intérêts ; tout en lui appartient à la Révolution. Impitoyable ennemi du monde civilisé, il ne doit exister que pour le détruire *Tout ce qui favorise la Révolution est moral et honnête ; tout ce qui l'entrave est immoral et criminel.* »

IV. LES SERMENTS MAÇONNIQUES

Mélegari, l'un des membres de la haute vente romaine, écrivait à son complice le D^r Breidenstein :

« Nous formons une association de frères sur tous les points du globe ; nous avons des vœux et des intérêts communs... Nous tendons tous à l'affranchissement de l'humanité ; nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? Où est-il ? Personne ne le sait ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour les vétérans des associations secrètes. On exige parfois de nous des choses qui quelquefois sont à faire dresser les cheveux sur la tête... Je ne raisonne pas mon obéissance. » (1)

Tout l'édifice du despotisme maçonnique repose sur des serments que l'on fait prêter à chaque grade nouveau et plusieurs fois par grade ; serments sans réserve, serments à l'inconnu.

Leur esprit à tous peut se résumer dans celui que Weishaupt faisait faire au *novice* dès le premier pas dans l'ordre.

« Notre société exige de ses membres le *sacrifice de leur liberté*, non pas sur toutes choses, mais *absolument sur tout ce qui peut être un moyen d'arriver à son objet* ; or, la présomption pour la bonté des moyens prescrits est toujours en faveur des ordres donnés par les supérieurs ; ils sont plus clairvoyants sur cet objet ; *ils le connaissent mieux, et c'est*

(1) Cité par Créteineau Joly, *L'Église romaine et la Révolution*.

pour cela seul qu'ils sont constitués supérieurs ; ils sont faits pour vous conduire dans le labyrinthe des erreurs, des ténèbres ; et là, l'obéissance n'est pas seulement un devoir, elle est un objet et un motif de reconnaissance. »

Il a posé ensuite ces questions entre autres :

« 2° Avez-vous bien mûrement pesé que vous hasardez une démarche importante en *prenant des engagements inconnus* ?... 6° Si vous veniez à découvrir dans l'ordre quelque chose de *mauvais ou d'injuste à faire*, quel parti prendriez-vous ?... 7° Voulez-vous et pouvez-vous regarder le *bien de notre ordre* comme le *vôtre même* ?... 11° Donnez-vous de plus à notre ordre ou société DROIT DE VIE ET DE MORT ?... 12° Êtes-vous disposé à donner en toute occasion aux membres de notre ordre la *préférence sur tous les autres hommes* ?... 20° Vous engagez-vous à *une obéissance absolue sans réserve* ? Et savez-vous la force de cet engagement ?... 22° Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, travailler à la propagation de l'ordre, l'assister de vos conseils, de votre argent et de tous vos moyens ? »

Les 6° et 20° articles du serment portent une clause ainsi conçue, pour le sens au moins :

« *Les choses commandées par l'ordre cessent d'être injustes dès qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le but général ; la fin justifie le moyen.* »

Le novice est admis au serment et le prête en ces termes :

« En présence du *Dieu tout-puissant* et devant vous, plénipotentiaire du très-haut et très-excellent ordre, dans lequel je demande à être admis, je reconnais toute ma faiblesse naturelle et toute l'insuffisance de mes forces. Je confesse que, malgré tout les privilèges du rang, des honneurs, des titres, des richesses que je pourrais avoir dans la société civile, je ne suis qu'un homme comme les autres ; que je *puis perdre tout cela par les autres mortels, comme je les ai acquis par eux* ; que j'ai un besoin *absolu* de leur agrément, de leur estime, et que je dois faire mon possible pour les mériter. Jamais je n'emploierai au désavantage du bien général — (de l'ordre) — ou la puissance, ou la considération dont je puis jouir. Je résisterai, au contraire, de toutes mes forces *aux ennemis du genre humain et de la société civile.*

« Je promets de saisir ardemment toutes les occasions de servir l'humanité, de *perfectionner* mon esprit et ma volonté, d'employer toutes mes connaissances utiles au bien général, *autant que le bien et les statuts de ma société l'exigeront.*

« Je voue un *éternel silence, une fidélité et une obéissance inviolables* »

tous les supérieurs et statuts de l'ordre. Dans ce qui est l'objet de ce même ordre, je *renonce pleinement à mes propres vues et à mon propre jugement.*

« Je m'engage à regarder les intérêts de l'ordre comme les miens, tant que j'en serai membre. Je *promets* de le servir de mon honneur et de mon bien.

« Si jamais, par imprudence, passion, ou méchanceté, j'agis contre les lois ou contre le bien du *sérénissime ordre*, je *me sou mets* à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner pour ma punition.

« Je promets encore d'aider l'ordre, de mon mieux et en conscience, de mes conseils et actions, sans égard pour mon intérêt personnel, comme aussi de voir mes amis et mes ennemis dans ceux de l'ordre et de suivre à leur égard la conduite que l'ordre m'aura tracée. Je suis également disposé à travailler de toutes mes forces et de tous mes moyens à la propagation et à l'accroissement de l'ordre.

« Je renonce dans ces promesses à toute restriction secrète, et m'engage à les remplir toutes, suivant le vrai sens que les mots en présentent, et *suivant celui que la société y attache* en me prescrivant ce serment (1). »

Voici maintenant le serment du franc-maçon écossais au grade d'apprenti et de compagnon :

« Je jure, au nom de l'architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des francs-maçons et de garder là-dessus un silence éternel.

« Je promets et je jure à Dieu de n'en jamais rien trahir, ni par la plume, ni par signe, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer ; de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et je me sou mets à la peine suivante, si je manque à ma parole :

« *Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge, que mon cadavre soit pendu dans une loge pendant le travail de l'admission d'un nouveau frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres ; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres aux vents, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahison* (2). »

Cette formule de serment, ajoute le traducteur d'Eckert, est

(1) Weishaupt, *Le véritable illuminé. Statuts généraux*, n° 11 et 12. *Initiat.*, p. 51 et suiv. *Écrits originaux*, tome II, sect. 15.

(2) Eckert, *La Franc-maçonnerie*, etc., t. I, p. 35, et dans les autres manuels.

usitée en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en France, dans les loges qui suivent le rite écossais. Dans les autres, elle est tantôt plus courte, tantôt plus développée selon les rites divers, toujours la même pour le fond. Dans les rituels qui ont été modifiés en 1856, le serment des initiés, dit Bernard Acarry père, se termine ainsi : « Je consens, si je deviens parjure, à avoir la gorge coupée, les entrailles et le cœur arrachés, le corps brûlé, réduit en cendres, mes cendres jetées au vent, et que ma mémoire soit en exécration à tous les maçons (1). » Seulement, dans ces derniers temps, on a fait disparaître le nom de Dieu et tout ce qui supposait un Christianisme positif, et au lieu de jurer sur les Évangiles, on jure *sur les statuts généraux de l'ordre, et sur le glaive, symbole de l'honneur.*

Voici la formule de l'obligation de Rose-Croix, telle qu'elle est rapportée dans les cahiers in-4° du Grand-Orient de France :

« Je promets, parole d'honneur, sur les mêmes obligations que j'ai prêtées dans les grades précédents, de ne jamais révéler les secrets des chevaliers de l'Aigle, sous le nom de R. : †, à aucun frère de grade inférieur, ni à aucun profane, sous peine d'être à jamais privé de la parole, et d'être perpétuellement dans les ténèbres ; qu'un ruisseau de sang coule sans cesse de mon corps ; que je souffre les plus rudes angoisses de l'âme ; que les épines les plus piquantes me servent de chevet ; que le fiel et le vinaigre me servent de breuvage ; que le supplice de la croix termine enfin mon sort, si jamais je contreviens aux lois qui vont m'être prescrites. Je promets aussi de ne jamais révéler le lieu ni par qui j'ai été reçu. Que le grand architecte de l'univers me soit en aide ! »

Ces derniers traits sont empruntés au serment des Carbonari (2).

Quelquefois ces imprécations sont plus atroces encore, comme dans le serment du *maître écossais* dont nous avons rapporté la formule au chapitre précédent.

Le serment d'apprenti prononcé, dit Clavel, tous les frères entourent le néophyte et dirigent vers lui leurs glaives nus, de manière qu'il soit comme un centre d'où partiraient des rayons, et, lorsqu'à un signal donné on lui ôte le bandeau qui couvre ses yeux :

« Ne craignez rien, mon frère, lui dit le vénérable, des glaives qui

(1) *La Franc-maçonnerie du Grand-Orient de France*, p. 15.

(2) *Le régulateur des chev. Maç. Rose-Croix*, p. 67.

sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la Franc-maçonnerie, comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre ; mais si au contraire vous veniez jamais à la trahir, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un refuge contre ces armes vengeresses. »

Au XVIII^e siècle et au commencement de celui-ci les loges françaises rendaient encore le cérémonial du serment plus atroce. Une habile mise en scène pendant la nuit faisait croire au récipiendaire qu'il prêtait serment sur une tête humaine réellement coupée (1). Dans les loges de Carbonari on simulait pendant les réceptions le crucifiement d'un traître (2). Saint-Martin, le philosophe si doux en apparence, recourait à des fantasmagories pareilles et à des épreuves prolongées quelquefois pendant vingt-quatre heures. La réception se terminait par ce serment atroce :

« Je brise les liens charnels qui peuvent m'attacher encore à père, mère, frères, sœurs, époux, parents, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, à tout homme quelconque à qui j'ai promis foi, obéissance, gratitude ou service.

« Je jure de révéler au nouveau chef que je reconnais tout ce que j'aurai vu, fait, lu, entendu, appris ou deviné, et même de rechercher et épier ce qui ne s'offrirait pas à mes yeux.

« Je jure d'honorer l'*aqua toffana* comme un moyen sûr, prompt et nécessaire de purger la terre par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains. »

A peine ce serment est-il prononcé que la même voix annonce à l'initié que, dès ce moment, IL EST AFFRANCHI DE TOUS CEUX QU'IL A FAITS JUSQU'ALORS A LA PATRIE ET AUX LOIS

« Fuyez, ajoute-t-elle, la tentation de révéler ce que vous avez entendu ; car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra, quelque part que vous soyez (3). »

Et qu'on ne croie pas que cet affranchissement, par le serment maçonnique, de tous les serments et de tous les devoirs envers la famille, les bienfaiteurs, les amis, la patrie et les rois, quand les intérêts de la Maçonnerie le demandent, ne

(1) Bernard Picard, *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, Paris, 1809, rapporte dans le tome IX les rituels usités à cette époque dans la Maçonnerie française.

(2) *Constitution et organisation des Carbonari*, par St-Edme, p. 110, 141.

(3) *La loge rouge dévoilée. Vie de Cagliostro, Avertissement*, p. 9. — *Le voile levé*, p. 75 et suiv. — Barruel, *Mémoires*, etc., t. IV. — *Chevalier du phénix*, p. 265.

soit enseigné que dans les loges des maçons martinistes ; tous les serments des autres loges l'impliquent évidemment, pour qui veut réfléchir. Et n'est-ce pas l'esprit de ces serments et de la morale maçonnique elle-même qui, à l'aspect des têtes de victimes portées sur des piques, arrachait à Barnave son rire sardonique et ce secret de la férocité : *Était-il donc si pur, ce sang, que l'on ne puisse en répandre une goutte?* et qui, à la vue des brigands accourus pour inonder de sang le château de Versailles et s'abreuver surtout du sang de la reine, faisait publier par Chapelier, Mirabeau et Grégoire, qu'il *fallait au peuple des victimes?* N'est-ce pas l'esprit de ces serments qui, éteignant jusqu'au sentiment du frère pour son frère, de l'enfant pour son père, faisait dire froidement à Chénier, à la vue de son frère André livré aux bourreaux : *Si mon frère n'est pas dans le sens de la Révolution, qu'il soit sacrifié?* qui poussait l'adepte Philip à *porter en triomphe aux Jacobins la tête de son père et de sa mère*, et Marat à demander d'abord deux cent soixante et dix mille têtes et puis enfin des millions (1) ?

Mais une question sans réponse va nous en dire, dans sa généralité, plus que tous les exemples. Le *Franc-maçon* de Paris, après avoir, dans son numéro de novembre 1857, raconté que cette question-ci avait été posée en ces termes le mois précédent par le conseil des chevaliers Kadosch de Saint-Germain-en-Laye : *jusqu'à quel point le serment maçonnique engage-t-il, vis-à-vis de leurs frères, les magistrats, les fonctionnaires publics ou les officiers ministériels qui sont maçons?* — ajoute :

« Cette question posée par le grand maître du conseil de la bonne foi N'A PU ÊTRE RÉSOLUE et est remise de nouveau à l'étude pour le 1^{er} mercredi de janvier 1858. »

Certes, rien n'est plus clair que cette *non solution*. Evidemment si la solution eût été que le serment maçonnique ne déliait pas les fonctionnaires publics de leurs devoirs professionnels, le Grand-Orient l'aurait publié hautement, car elle rassurait les gouvernements.

Mais la solution maçonnique étant au contraire de faire passer le serment de la secte au-dessus de tous les devoirs publics et privés, on ne pouvait la publier sans donner l'éveil à tous les pouvoirs. Laisser la question *non résolue*, alors qu'elle eût été

(1) Barruel, *Mémoires*, t. IV, p. 334.

si simple à résoudre pour la bonne foi et le bon sens, c'était indiquer aux adeptes intelligents que les obligations maçonniques passaient avant toutes les autres.

C'est du reste ce qui se dit ouvertement là où les loges n'ont aucune raison de dissimuler. En 1875 les membres d'une des loges de Bruxelles, étudiant les moyens à employer pour étouffer la *réaction ultramontaine (sic)*, décidaient de faire des procès aux journaux catholiques et de *les intenter autant que possible devant les tribunaux dans lesquels les vénérables frères sont assurés de la majorité.*

Le serment maçonnique dominerait-il aussi les devoirs militaires ?

Le maréchal Soult, qui sous Napoléon I^{er} avait été un des hauts dignitaires de la Franc-Maçonnerie, jugeait à propos de s'en défier une fois qu'il fut devenu ministre de la guerre et président du conseil sous Louis-Philippe. En 1845, par une circulaire adressée à tous les chefs de corps, il défendit aux militaires de tout grade de s'affilier aux loges et de les fréquenter. Son opinion était si arrêtée sur ce point, qu'il résista aux démarches les plus pressantes faites par le duc Decazes et les principaux personnages du gouvernement de Juillet (1).

Le récit suivant, fait par un franc-maçon, qui raconte l'intervention de la Maçonnerie parisienne en faveur de la Commune, nous paraît aussi très-significatif :

« Le groupe principal des délégués, au nombre de quarante environ, franchit les travaux de la porte Maillot et s'avance, bannières en tête, par la grande avenue de Neuilly, sur la barricade versaillaise du pont de Courbevoie. On les suit des yeux avec angoisse. Mais décidément les canons de Versailles ont suspendu leur feu. Au pont, le général M. reçoit les délégués et les conduit au général commandant supérieur des opérations sur ce point. Trois délégués seulement, les frères Thirifocq, Fabrequette et Levacque, eurent la permission de passer, les yeux bandés, les lignes versaillaises. Le général M, *franc-maçon lui-même, accueillit ses frères avec déférence, courtoisie, et par les saluts maçonniques, mais il leur déclare qu'il n'est que le soldat, le bras qui exécute. Il a pu prendre sur lui d'arrêter le feu, à la vue des bannières maçonniques; mais il n'a pas le pouvoir d'accorder une trêve bien longue. Il engage donc les*

(1) V. cette circulaire et tous les incidents auxquels elle donna lieu dans l'*Orient, revue universelle de la Franc-maçonnerie*, Paris, 1845, p. 225, 292.

frères à envoyer des députés à Versailles. Il met une voiture à leur disposition, et deux des dignitaires se mettent aussitôt en route pour aller trouver le chef du pouvoir exécutif. Vers cinq heures trente minutes du soir, le feu cesse définitivement du côté de Versailles. On parlemente et les deux délégués de la Franc-Maçonnerie se rendent à Versailles. Il est convenu de part et d'autre que le feu ne pourra être repris qu'après le retour des délégués (1). »

Nous ne doutons pas qu'en cette circonstance le général M. n'ait concilié les règlements militaires avec la fraternité maçonnique. Ce que nous relevons, c'est la confiance que les francs-maçons mettaient dans le déploiement de leurs insignes et l'effet qu'ils en attendaient sur les militaires affiliés à l'ordre.

Car ce n'était pas là de simples menaces ; et, pour montrer avec quelle froide cruauté ces serments étaient exécutés, soit dans la punition de leurs violateurs, soit dans l'exécution des forfaits commandés, citons quelques faits d'une incontestable authenticité. Ce sont de Nast, Stromayer, deux des premiers fondateurs de la *jeune Europe*, tous deux assassinés par ordre de la société, le premier pour *cause d'infidélité* dans la gestion financière, le second pour indécision ; c'est Kotzebue poignardé par Ch.-L. Sand ; c'est Napoléon III frappé comme infidèle aux serments de la *Carbonara* ; c'est Rossi, etc., etc. Contentons-nous de rapporter l'assassinat consommé en France le 31 mai 1833, à Rodez, dont les pièces juridiques sont au *Moniteur* et dont tous les journaux du temps ont retenti. Nous en empruntons le récit à l'*Histoire des sociétés secrètes* de Lucien de la Hodde :

« Quatre réfugiés, MM. Emiliani, Scuriatti, Lazzoneschi et Andriani, voulaient bien combattre les *tyrans* d'Italie, mais n'acceptaient pas les doctrines sanguinaires de la société mazzinienne et s'en étaient expliqués ouvertement ; ce fut un crime de haute trahison dont la connaissance fut portée aux assises secrètes. M. Mazzini vint de Genève exprès pour présider un jugement qui eut lieu à Marseille dans les formes arrêtées par les statuts. Un nommé *La Cecilia* était secrétaire, plusieurs chefs siégeaient comme membres du sombre tribunal. Les francs-juges se réunirent la nuit dans la maison de l'un d'entre eux, constituèrent gravement leur cour de justice souveraine et procédèrent sur pièces, sans accusés et sans défenseurs, à l'examen de la cause sur l'ordre de M. Mazzini. Le secré-

(1) *Les Franc-Maçons et la commune de Paris. Du rôle qu'a joué la Franc-Maçonnerie dans la guerre civile.* (Paris, Dentu, 1871, in-12.

taire donna lecture des faits de l'accusation ; il en résultait l'inculpation contre les prévenus : 1° d'avoir propagé des écrits contre la société sainte ; 2° d'être partisan de l'infâme gouvernement papal, ce qui tend à paralyser les projets de l'association en faveur de la cause sacrée de la liberté.

« Les preuves résultant de plusieurs témoignages écrits furent produites ; on les discuta, et, en l'absence de contradicteurs, on tomba promptement d'accord sur leur énormité. En conséquence, le tribunal, *faisant application des statuts, art. 22, condamne à l'unanimité MM. Emiliani et Scuriatti à la peine de mort. Quant à Lazzoneschi et Andriani, les charges contre eux étant moins fortes, ils ne sont condamnés qu'à être frappés de coups de verges, sauf à subir, à leur retour dans leur patrie, un nouveau jugement qui les envoie aux galères ad vitam, comme traîtres et brigands insignes.* Avaient signé : Mazzini, président, et La Cecilia, secrétaire. Copie de ce jugement fut saisie (par l'instruction judiciaire française) et existe. Les condamnés étant domiciliés à Rodez, la pièce portait comme article additionnel : « *Le président de Rodez fera choix de quatre exécuteurs de la présente sentence, qui en demeureront chargés dans le délai de rigueur de vingt jours ; celui qui s'y refuserait encourrait la mort ipso facto (1)...*

« Peu de jours après son jugement, Emiliani, passant par les rues de Rodez, est attaqué par six de ses compatriotes, qui lui portent des coups de poignard et se sauvent ; la victime parvient à échapper à la mort, et les assassins sont arrêtés. On instruit l'affaire, qui ne tarda pas à se dénouer devant la Cour d'assises. Les exécuteurs de la sentence de Mazzini sont condamnés à cinq ans de réclusion.

« M. Emiliani, tout malade encore, avait assisté au procès, accompagné de sa femme, qui l'entourait des soins réclamés par son état. En sortant, il était fatigué, il entre dans un café avec sa compagne ; son ami Lazzoneschi était avec eux. A peine assis, un nommé Gavioli paraît, va à M. Emiliani, et, sans prononcer une parole, lui plonge son poignard dans la poitrine ; d'un second coup, il renverse M. Lazzoneschi ; puis, comme Madame Emiliani se précipite au secours de son mari, il la renverse à son tour en la frappant deux fois de son couteau ; alors il prend la fuite, et n'est saisi qu'avec peine par des jeunes gens, à qui il oppose une résistance désespérée.

« L'effroi du terrible tribunal était si grand que, deux jours après, aux funérailles des victimes, pas un seul italien n'osa se montrer. L'assassin jugé et condamné porta la peine de son crime. Quant à M. Mazzini, rentré en Suisse, comme le tigre dans sa caverne après une scène

(1) Ce sont les termes de la sentence communiquée au procureur du roi et rapportée, entre autres journaux, par *Le Rénovateur, Courrier de l'Europe*, 8 juin 1833.

de carnage, il se remit froidement à son œuvre de destruction sociale.

Les assassinats de Mazzini ne sont pas autre chose que l'exécution des serments maçonniques. Ils ont de tout temps été dans la pratique des loges.

En 1827, aux États-Unis, un journaliste nommé Morgan, ayant pénétré dans une loge, en avait publié les secrets; il fut jeté dans le lac Érié, après avoir été affreusement mutilé. Les juges du district qui appartenaient à la loge se refusèrent à poursuivre les coupables, et le scandale fut tel qu'un parti anti-maçonnique se forma dans l'État de New-Yorck, ses membres ayant pour but d'exclure des fonctions publiques tout individu affilié aux loges (1).

En 1867, le jour de la bataille de Mentana, on trouvait sur le cadavre d'un jeune garibaldien une lettre tachée de sang, où il implorait le pardon de sa mère, disant que la certitude d'être tué par les sectaires auxquels il s'était livré le faisait marcher contre sa conscience.

Un exemple saisissant de ce que peut la Maçonnerie, même sur ses plus hauts dignitaires, a été donné il y a peu d'années en Italie. Le voici tel qu'il est rapporté par le *Journal de Florence* de novembre 1874 :

« Le Grand-Orient de Rome a fait circuler avec la rapidité de l'éclair l'ordre formel à toute la presse révolutionnaire de ne pas trop s'étendre en détails en relatant le cas de folle dont vient d'être atteint M. Frapolli, un de ses membres le plus en vue.

« Sachant que les intérêts des catholiques sont tout juste l'opposé des intérêts de la secte, je m'empresse de faire connaître à vos lecteurs tout ce que je sais sur M. Frapolli et sur le triste sort qui vient de le frapper.

« Avant la désastreuse guerre franco-prussienne, M. Ludovico Frapolli jouissait de la plus grande considération dans les loges. En 1865 tous les Gr. Or. d'Italie lui avaient confié la direction suprême du mouvement électoral politique qui s'est effectué à cette époque à l'occasion du transfert de la capitale de Turin à Florence.

« Cinq ans après, en 1870, M. Frapolli a été chargé d'importantes fonctions secrètes auprès du général Garibaldi en France, avec le mandat impératif de se conformer aux instructions qui pourraient lui parvenir ultérieurement du Grand-Orient de Berlin.

« En quoi ces instructions consistaient-elles ? C'est encore aujourd'hui

(1) Le *New-York-Herald* a publié de nouvelles révélations sur cet événement, numéros des 9 et 11 août 1875.

un mystère; mais je puis vous affirmer ceci : M. Frapolli n'a pas réussi dans sa mission, et le Gr. Or. de Berlin fit coup sur coup les plus vives remontrances au Gr. Or. de Rome, qui se vit obligé, pour apaiser la colère de M. de Bismarck, de demander à M. Frapolli sa démission du grade dont il était investi.

« Se voyant dégradé, il conçut une forte haine contre ses anciens collègues en haut grade, mais il la dissimulait pour ne pas tarir la source où il puisait ses moyens d'existence; mais la caisse du Gr. Or. de Rome étant presque obérée, parce que les adeptes paient très-mal leurs cotisations, ses demandes d'argent donnaient lieu à de vives et fréquentes disputes.

« Un de ces derniers jours, en sortant de la maison n° 49 de la rue della Valle, siège du Gr. Or. de Rome, il alla mendier à la questure de la Chambre des députés un billet gratuit de circulation sur les chemins de fer. Après quelques difficultés, et voyant qu'il élevait par trop la voix, on finit par le lui accorder, et il partit pour Turin. Il venait à peine d'arriver dans cette ville qu'on l'enfermait dans une maison d'aliénés.

« Quand cette nouvelle se répandit ici, plusieurs de ses amis, qui l'avaient vu les jours précédents calme et possédant toutes ses facultés mentales, n'en pouvaient croire leurs oreilles, et bientôt mille bruits différents circulaient. Les uns se chuchotaient à l'oreille que Frapolli n'était pas fou, mais qu'il le deviendrait si on le tenait enfermé dans une maison de santé; d'autres soutenaient qu'il avait été véritablement atteint de folie d'une manière subite.

« Tous ces bruits ont disparu comme par enchantement dès le lendemain, et l'injonction formelle des loges est que la personne de l'ex-grand-maître soit mise en oubli. Il y a peut-être dans ceci un nouveau chapitre des intrigues bismarko-maçonniques à ajouter au livre célèbre de M. La Marmora : *Un peu plus de lumière* (1). »

V. — LA MORALITÉ DES PEUPLES A-T-ELLE GAGNÉ A LA DIFFUSION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Quel homme, sachant se rendre compte, peut ne pas voir dans ces serments, dans les principes destructeurs de toute morale, propagés à travers les peuples par *les douze mille loges et les mil-*

(1) Reproduit dans le *Monde* du 15 décembre 1874.

lions de maçons, qui en font partie ou y ont passé, une des principales causes des désordres intellectuels et moraux dont l'histoire contemporaine nous offre partout le lamentable tableau ?

Que voit-on, au sommet d'abord, dans les conseils des nations, depuis que la Maçonnerie s'en est rendue maîtresse ? Tous les droits des gens foulés aux pieds ; toutes les conventions internationales déchirées ; les limites ou les bornes entre les États arrachées et détruites par la force et la ruse ; les faibles trompés, outrageusement insultés, annexés, opprimés par tous les genres de tyrannie ; les lois fondamentales des peuples violées, abolies ; leur religion, leur conscience, leurs prêtres, leurs écoles, leurs libertés les plus légitimes, entravées, persécutées, anéanties ; plus d'autorité que la force ; plus de mobile que l'intérêt ou la passion ; plus de règle que le mensonge ; de toutes parts, discordes civiles, massacres, révolutions mêlées de sang et de boue, crimes de tout genre, vices et immoralités de toute espèce, anarchie des esprits et des cœurs, bazar universel où tout se vend et tout s'achète. Que l'on considère l'ensemble des peuples depuis un siècle, siècle maçonnique par excellence, y voit-on dominer autre chose, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, en Irlande, en Portugal, en Pologne, en Suisse, aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, en Europe, en Amérique, dans le monde entier, malgré les résistances actives ou passives des masses populaires et des majorités ?

Quelle est la révolution accomplie au nom du progrès et de la liberté qui n'ait pas été mêlée de vols et de spéculations financières éhontées ?

Lord Normanby, le 1^{er} mars 1861, flétrissait hautement, à la Chambre des lords, ces honteux marchés, et il ne craignait pas de dire qu'il était de notoriété publique que c'était plus par l'or que par tout autre métal que le roi de Sardaigne et le comte de Cavour avaient gagné toutes leurs victoires ; que plus de 12 millions avaient été dépensés en Sicile pour cet objet ; que, quelques jours avant l'arrivée de Garibaldi à Naples, vingt-cinq millions de francs ont été remis à des personnes chargées de corrompre à Naples les employés civils et les officiers de terre et de mer. On a dit, continue-t-il, et le fait n'a pas été démenti, que vingt millions ont été fournis à 8 pour cent et 2 pour cent de prime, par un certain banquier napolitain, et payés par des person-

nes agissant au nom du gouvernement. Les capitaines des navires étaient achetés ; ce qui le prouve, c'est que les équipages refusèrent de les suivre. — Et tous ces hommes ainsi vendus et revendus appartenait tous ou presque tous aux sociétés secrètes.

Un agent de M. de Cavour, dans des *révélations* qui n'ont jamais pu être démenties, a raconté le vol de l'argenterie et de la garde-robe des princes que l'on dépossédait par les dictateurs populaires et les commissaires piémontais eux-mêmes ! Toujours la boue à côté du sang.

La France elle-même n'a pas échappé à ces hontes. Les *marchés* du gouvernement du 4 septembre sont restés le honteux pendant des coupables abus et des odieuses usurpations d'un Gambetta *faisant marcher les armées comme des pions sur un échiquier*. C'est un de leurs amis, rédacteur du *Progrès de Lyon*, qui élevait, au moment même (janvier 1871), ces accusations que la commission d'enquête a surabondamment confirmées :

« Ici, c'est un marchand de charbons qui fournit les huiles, et à un prix qui excède d'un tiers la moyenne. Un marchand de toilette pour femmes est chargé de l'approvisionnement des chevaux. On a calculé que la quantité de mèches achetées à livrer pour suppléer au gaz, dans le cas où Lyon serait investi, constitue une fourniture qui peut suffire à 20 ans de consommation. On vole sur les souliers qui ont des semelles de carton ; on vole sur les bidons qui, au lieu de fer battu, sont en zinc, et peuvent empoisonner le soldat ; et *il en est de même partout*. »

Les mœurs générales, les mœurs privées se ressentent également de la diffusion des principes d'immoralité par la Maçonnerie. Laissez plutôt Proudhon tracer dans le *Manuel du Spéculateur à la Bourse* cette esquisse des mœurs contemporaines.

« Tandis que la sagesse constituée accuse le jeu ; que la scène le châtie ; que la Bourse elle-même, ravie de se voir si bien chaperonnée, le dénonce, l'improbité règne dans les mœurs ; la piraterie, dans les affaires. Sous l'apparence de transactions régulières et libres, de réalisations facultatives, d'exercice légitime de la propriété, sévissent, sans nul empêchement, le charlatanisme, la corruption, l'infidélité, le chantage, l'escroquerie, la concussion, le vol.

« Interrogez le premier venu, il vous dira qu'aucun gain obtenu par les concessions de l'État, les combinaisons de la commandite, les négociations de la Bourse, les entreprises de commerce, le bail à cheptel ou à loyer, n'est pur de corruption, de violence ou de fraude ; qu'il ne se fait pas aujourd'hui de fortunes sans reproche ; et que sur cent indivi-

des enrichis, pris au hasard, il n'y en a pas quatre de foncièrement honnêtes.

« C'est à cette mésestime universelle, réciproque, qui semble devoir remplacer chez nous l'antique foi, qu'il faut attribuer les brigandages qui chaque jour frappent à l'improviste les compagnies et ne laissent plus la moindre sécurité à leurs actionnaires...

« Eh bien ! ajoute-t-il, telle est maintenant la question que le pays se pose : Y a-t-il quelqu'un en France qui croie encore à la justice et à l'honneur ? Sommes-nous tous gangrenés ou reste-t-il quelques âmes saines ? Que l'oracle réponde !...

« Les 80 millions de droits de courtage des agents de change ; les 50 ou 60 millions nécessités par les reports à chaque liquidation ; les centaines de millions engagés comme couvertures et paiements de différence sur les transactions fictives ; toute cette affluence de capitaux détournés de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; le dégoût des affaires sérieuses ; la fièvre du gain illicite, aléatoire, ayant pour corollaire la ruine des familles, sont les moindres des crimes de l'agiotage : le vol, la concussion, la malversation, l'escroquerie, l'abus de confiance, font partie intégrante de ses moyens, de ses mœurs... Depuis six ans, il s'est édifié (commencement du 2^e Empire) des fortunes de dix, quinze, vingt et quarante millions ; tel père de famille constitue à sa fille dix millions de dot ; l'ancienne église saint-simonienne, à elle seule, a fait razzia, dit l'*Envie*, d'un demi milliard. D'immenses domaines en France, en Algérie, lui appartiennent ; des parcs, des châteaux, des *latifundia*, avec le cheptel baillé par l'État. Devait-on moins à ces initiateurs du crédit démocratisé ?...

« Ce qui vient de la flûte s'en va au tambour, dit le proverbe. Les excentricités du luxe, la débauche somptueuse, le vice doré, l'orgie aux *cinq cents mille francs de rente*, la prostitution sous l'or et la soie, sont la conséquence de fortunes faites sans travail, au milieu des rapines. La fille entretenue a conquis une importance correspondante au développement de la spéculation déshonnête ; c'est une classe de la société ayant, comme l'ancienne noblesse, son faubourg, son mode, ses réceptions. La femme du monde rivalise avec elle de folie et d'extravagance. Qu'est-ce le mariage, après tout, dans l'aristocratie bourgeoise ? un contrat d'affaires, une commandite à deux, où les parts sont réglées comme dans une société de commerce. La fille dotée n'entend pas s'en tenir aux modestes revenus de son patrimoine ; le mari pour elle n'est qu'un agent chargé de tirer de ses capitaux le plus fort revenu possible, une sorte d'entrepreneur légal condamné à satisfaire les ruineux caprices de sa moitié. La littérature, le théâtre, malgré ses ridicules sermons, suent la crapule et l'obscénité ; les prix de vertu ne trouvent plus de lauréats. Voulez-vous que les écrivains aillent chercher les pastorales d'un autre âge ? ils

observent, ils décrivent, ils photographient leur entourage; le collo-dion dessine des monstres, des chenapans et des catins. Puis on crie à l'immoralité de l'art ! *Le beau*, dit Hegel, *est l'identité de l'idée et de la forme.* »

Et le pontife du Saint-Simonisme, Enfantin, le père de cette *Église* qui faisait alors de si belles affaires financières de dire de son côté :

« Est-ce que ce n'est pas nous qui devons les sauver, ces *scélérats de millionnaires*? ils font des cochonneries, c'est vrai ; mais ils ne sont pas les seuls : pas n'est besoin d'avoir million pour cela ; il suffit d'en vouloir, et qui n'en veut pas un peu ? qui ne vole pas la femme de son voisin, la fille de son commis, l'idée ou la place de son ami, l'héritage de son frère ou de son cousin, la réputation d'un concurrent et sa clientèle, le bois et la chandelle de son bureau ? qui ne fait pas sauter l'anse du panier ? Hélas !... il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer !... Qu'est-ce que cette pourriture nous prouve ? qu'il n'y a plus de religion parmi les hommes ? Pourquoi pas alors adorer Plutus ou Vénus, Mammon ou le veau d'or (1) ? »

Les pays catholiques sont peut-être ceux où ces désordres se produisent de la façon la plus choquante, parce que le mal causé par l'apostasie de la foi chrétienne a été plus subit, et que la chute a été plus profonde ; mais les pays protestants sont atteints encore plus aux sources vitales.

« *Est-ce que la moralité du peuple a gagné avec la Maçonnerie ?* demande Eckert, protestant lui-même, et il répond : *L'histoire doit le nier.* Il est vrai qu'en 1770 — (époque de son introduction en Allemagne par l'Angleterre), — le peuple avait moins de connaissances scientifiques ; mais en revanche il se distinguait par la probité et les bonnes mœurs ; il aimait son domicile, avait pitié du pauvre, était fidèle, loyal, content de ce que la Providence lui avait donné en partage ; en un mot, il vivait selon les commandements de Dieu auquel il croyait et qu'il adorait saintement.

« Et aujourd'hui... aujourd'hui il est plein d'une outrecoïdante présomption ; il a soif de jouissances interdites ; il est sans foi à Dieu, à ses saints commandements, aux récompenses du bon et aux punitions du méchant ; il regarde comme lui étant permis tout ce qui lui paraît avantageux, tout ce qui excite sa convoitise. Il est en conséquence cupide, ambitieux, sensuel. Ce qu'il a encore aujourd'hui en propre, c'est

(1) *Œuvres de St-Simon et Enfantin*, publiées par les membres du conseil institué pour l'exécution de ses dernières volontés. Arlés, Guérault, etc., 2^e édit., t. XIII, p. 117.

le mérite bien équivoque d'une sociabilité extérieure qui tend tous les jours à décliner, et que le vide de cœur et un désir immodéré de jouissances remplace par une grossièreté, une rudesse, qu'on ne prend plus même soin de masquer.

« La source primitive de ces maux est la Franc-maçonnerie dont les doctrines, en niant toute révélation divine, ont remplacé la foi par un naturalisme abominable, se résumant dans le déisme le plus grossier et l'athéisme même. Le culte protestant est exercé par des ministres *en grande partie initiés*, qui, ne croyant plus même à la divinité de leur mission, ne regardent leurs fonctions que comme un moyen d'existence. Faut-il s'étonner que, depuis une génération, on ne les voie plus paraître au lit des malades et des mourants, et qu'ils n'aient plus aucun souci de leurs ouailles... Est-ce que les fidèles qui leur sont confiés seraient des profanes pour eux ?

« Quand les personnages les plus éminents d'une société apprennent dans les loges à ne considérer la foi des peuples que comme une vaine superstition, que comme un moyen adroit d'aveugler et de contenir le peuple ;... lorsque les modèles à imiter, les fonctionnaires de l'État et la classe élevée enseignent à nier la foi et à la bafouer, il faut s'attendre à voir le peuple dégénérer et rétrograder jusqu'à la barbarie... Ils disent : *Faites le bien sans espérer de récompense et le mal sans redouter de châtiment*, c'est-à-dire : *Ne crois pas à une autre vie !* Qui pourra jamais croire à la moralité d'un peuple qui ne croit plus à un Dieu qui récompense le bon et punit le méchant ?... Aussi, nulle part ne rencontrons-nous plus le moindre vestige de la prière en famille, cet ancien usage de nos pères ; et dans un manifeste maçonnique de Berlin, 1794, lisons-nous cet aveu d'une crudité étrange : *La foi religieuse du peuple a été détruite d'après le plan de l'ordre (maçonnique) ; on a excité à dessein les passions les plus exigeantes et la présomption. C'est du sein de l'ordre qu'est sortie cette corruption politique et morale, où le peuple végétera pendant de longues générations ; c'est à l'ordre qu'il faut attribuer toutes les révolutions passées et futures.* » Ces aveux, nous les avons entendus à Leipzig, à Lyon, et dans toutes les contrées septentrionales et occidentales de l'Europe (1). »

Les crimes et les vices humains sont de tous les temps, il est vrai ; mais l'essor des passions mauvaises est plus ou moins comprimé selon les époques, et il y a une différence impossible à nier entre les âges chrétiens et le siècle maçonnique.

Lamennais a admirablement indiqué ce caractère des générations modernes :

(1) *La Franc-maçonnerie*, etc., t. II, p. 123, 124.

« La dépravation du cœur s'étendait rarement autrefois à l'intelligence ; les mots de *vice* et de *vertu* avaient un sens, et le même pour tous. Il existait un fonds commun de vérités reconnues, de droits avoués, un ordre général que nul n'imaginait qu'on pût renverser ; lors même qu'on le violait partiellement, on en respectait l'ensemble... Maintenant tous les liens sont brisés, l'homme est seul, la foi sociale a disparu ; les esprits, abandonnés à eux-mêmes, ne savent où se prendre, on les voit flotter au hasard dans mille directions contraires. De là un désordre universel, une effrayante instabilité d'opinions et d'institutions ; las de l'erreur et de la vérité, on rejette également l'une et l'autre ; il y a au fond des cœurs, avec un malaise effroyable, comme un immense dégoût de la vie et un insatiable besoin de destruction. On ne rêve rien moins que des révolutions totales dans chaque État et dans le monde, que l'entière abolition de tout ce qui est, sans s'occuper même d'y rien substituer (1).

Il écrivait cette page en 1826 ; vingt-trois ans après, alors qu'il était lui-même devenu un des démolisseurs de l'ordre social, et s'était associé avec Eugène Sue et Georges Sand, il s'écriait comme effrayé de son œuvre :

« En vertu de la *souveraineté* de la raison humaine, on se soulève contre Dieu et on se déclare libre et égal à lui ; au nom de la *liberté* on renverse toutes les institutions politiques et religieuses ; au nom de l'*égalité*, on abolit toute hiérarchie, toute distinction religieuse et politique... Alors, sur les ossements du prêtre et du souverain, commence le règne de la force, le règne de la haine et de la terreur. Effroyable accomplissement de cette prophétie : *Un peuple entier se ruera homme contre homme, voisin contre voisin, et avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands* (2). »

(1) *Essai sur l'indifférence*, t. II, préface.

(2) *La Fraternité*, 1849.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTRICE DE LA FAMILLE

I. — PRINCIPES ET ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

L'homme ne s'est pas fait lui-même ; il appartient à celui qui l'a créé et qui le conserve à toute heure. Il ne peut donc légitimement disposer de son corps et de ses membres, comme de son âme et de ses facultés, que selon les ordres et la volonté de Dieu, qui l'a fait ce qu'il est.

« Or, Dieu, dès le commencement, disent le premier des livres et toutes les antiques traditions, le créa homme et femme : *il fit une seule femme pour un seul homme* ; et il dit que l'homme quitterait son père et sa mère, s'il était nécessaire, pour s'attacher à la femme qu'il aurait prise pour épouse ; qu'il ne ferait qu'un avec elle, et que *l'homme ne séparerait pas ce que Dieu avait ainsi uni*. Il défendit ensuite à l'homme et à la femme libres de commettre de fornication ; à l'homme et à la femme mariés de commettre d'adultère, aussi bien que, dans leurs rapports intimes, tout acte contraire au but de leur union. Il défendit aux uns et aux autres de désirer la femme ou la fille, l'homme ou le fils de leurs semblables, et, sous peine de la mort éternelle, toute espèce d'impudicité.

Pour peu qu'on veuille réfléchir sur les conditions essentielles de la famille, sur l'égalité à peu près constante, quant au nombre, de l'homme et de la femme, sur les longues nécessités de l'enfance, sur les besoins physiques ou moraux, sans cesse renaissants

et presque toujours réciproques des époux, des enfants, des pères et mères, on est bientôt convaincu de la nécessité du mariage selon la révélation, et de tout ce qu'il y a de profondément vrai et d'éminemment social dans tous ces préceptes divins de l'ancienne et de la nouvelle loi.

Cependant, quand, d'un autre côté, on parcourt, après la déchéance, les annales du genre humain, qu'on interroge les mœurs des peuples, qu'on sonde les vastes abîmes des concupiscences et des appétits sensibles, toutes les fureurs si impétueuses et pourtant si changeantes des passions de la chair, et qu'on rapproche de ce tableau honteux les devoirs qu'impose la famille, telle que la révélation l'a faite, telle que la nature et la vraie civilisation la demandent, on recule épouvanté et le cœur plein d'angoisses ; l'on se prend à dire avec les disciples du Christ, ou avec leur Maître : Peut-il être utile de se marier, et comment est-il possible de ne pas le faire ?

Alors apparaît la bénignité du sauveur Jésus et la toute-puissance de sa miséricorde, relevant, par le baptême, l'humanité de sa déchéance ; unissant, par un sacrement ineffable d'amour, sa chair virginale à notre chair viciée, pour l'assainir et la soumettre à l'âme ; attachant la grâce et le secours, une grâce et un secours aussi doux qu'efficaces, à la première loi du monde, au fondement de la famille, au mariage lui-même, l'élevant à la dignité d'un autre sacrement, dont la vertu propre est de sanctifier l'union de l'homme et de la femme, et la famille qui doit en être la conséquence ; lui donnant enfin pour modèle sa propre union avec l'Église, union mystérieuse, sublime, éternelle, et constamment immolante, constamment sainte dans une inépuisable fécondité.

L'homme ainsi devenu chrétien a été ramené doucement aux lois primitives de sa création ; c'est un être nouveau aux limites du vieux monde, et en qui l'âme et la raison commandent, et le corps et les sens obéissent. Les époux sont dignes l'un de l'autre : la femme est replacée au rang primitif d'égalité et d'amour pour lequel elle avait été créée ; l'homme à celui de dignité et de tendre respect que lui donne son titre de chef dans la famille, de principe et de représentant de Dieu ; les enfants, purifiés aux mêmes sources, sont dignes des père et mère ; ils grandissent autour d'eux, sont souvent, jusqu'aux derniers confins de la jeunesse, la joie, la couronne de leurs parents par leur obéissance et leur filiale tendresse ; et les familles, en se multipliant, forment, renouvellent,

enrichissent, développent et fortifient, dans une admirable unité de mœurs, de croyances et de libres vertus, les grandes sociétés que nous appelons *peuples* ou nations.

Tous les éléments de la famille, tels que nous venons de les exposer, tout ce qui la constitue : mariage, monogamie, indissolubilité par toute autre chose que la mort, subordination des époux dans l'égalité des droits, devoirs réciproques des uns et des autres, aussi bien que ceux des parents et des enfants, ont donc leur racine et leur principe dans la religion révélée.

Or la Franc-maçonnerie non-seulement détruit la religion révélée, mais encore l'ordre naturel lui-même en posant pour principe que l'homme n'a d'autre fin que lui-même, et que la morale consiste dans la satisfaction donnée en toute licence à tous les instincts.

Écoutez plutôt un maçon célèbre, M. Thiers, posant, dans son livre de la *Propriété*, le prétendu fondement des droits humains :

« L'homme a dans ses facultés personnelles une première propriété incontestable, *origine* de toutes les autres. *La première de mes propriétés, c'est MOI, MOI-MÊME. Mes pieds, mes mains, mes bras, mon-corps, mon esprit sont à moi, incontestablement à moi.* »

D'où la logique conclut sans effort : donc tous les hommes et chaque homme en particulier ont la propriété incontestable, souveraine, inaliénable de leur corps et de leurs membres, de leur esprit et de leurs facultés ; donc ils ont le droit d'en disposer comme de leur incontestable propriété, et on ne peut en disposer malgré eux sans violence et sans injustice.

Donc le suicide, la prostitution, la promiscuité, la polygamie, la polyandrie même, comme dit M. Laroque, autre célébrité de l'enseignement d'État, dans son *Cours de philosophie* à l'usage de la jeunesse ; donc les contrats d'association avec qui bon semble, pour le nombre et la qualité, et aux conditions de révocabilité et de divorce qu'il plaira à chacun d'y apposer, sont un droit naturel, inaliénable, et que personne, gouvernement ou État, ne peut limiter sans tyrannie ; donc chacun, ayant la propriété de son esprit, et de toutes ses facultés, a le droit de les employer à enseigner ce hideux communisme par la parole et par la presse, à nier Dieu, à attaquer son culte, à arracher des cœurs, sous le nom de superstition, toute croyance et toute morale ; le premier des droits, c'est l'athéisme, c'est le droit de nier tous les droits ; et le plus

important des faits qui en découlent, c'est l'abolition du mariage, la souveraineté des penchants, l'émancipation et la liberté du plaisir.

C'est le règne de l'égalité, de la liberté et de la nature, descendu aux dernières assises de la famille.

Or, qu'est-ce que l'égalité ? Qu'est-ce que la liberté dans la famille et en dehors de toute loi divine et souveraine qui en détermine le sens ? Qu'est-ce que la résistance à l'oppression ? Qu'est-ce que l'oppression elle-même ? Que devient le titre de chef donné au mari sur la femme ? Que devient la subordination imposée à la femme par ce titre même ? Que devient le lien du mariage lui-même devant cette liberté native, inaliénable, imprescriptible ? Libres en vertu de ce droit de s'unir, l'homme et la femme ne le sont-ils pas par là même de se séparer et de suivre, l'un et l'autre et chacun de leur côté, les penchants de leur nature comme bon leur semble ? Que devient donc le mariage lui-même ? une source d'oppression, un esclavage contre lequel l'insurrection, la résistance, sont le plus saint des devoirs. Et que deviennent les enfants ? Les enfants ! mais ne sont-ils pas partie de l'humanité et compris nécessairement sous le nom d'hommes ? ils sont donc, comme tous les autres, libres et égaux en droit ? oui, quand ils naissent même. Mais il faut naître, et s'il importe aux droits de l'homme et de la femme, à leur égalité, à la liberté de leurs penchants et de leurs jouissances, à leur haine de l'esclavage, à l'amour de leurs aises et de leurs commodités que ces enfants ne naissent pas, qui aura droit de les forcer à les faire naître, à les laisser vivre, à ne pas les étouffer ou les assassiner dans le sein même de la mère, ou à ne pas les jeter à la voirie ? Mais, une fois nés, protégés par le plaisir ou le calcul de leurs parents, que deviennent les devoirs de ces enfants, leurs égaux en naissant, libres aussi comme eux ? Que deviennent et le droit de commander et le devoir d'obéir devant l'égalité et la liberté communes ?

Et comme l'anarchie absolue, la liberté et l'égalité primitives que rêvent Weishaupt, Saint-Martin, Proudhon et Bakounine, sont absolument irréalisables, que les hommes ont besoin de se faire une règle d'autant plus dure qu'ils ont secoué le joug de la loi de Dieu, l'État seul deviendra le maître absolu de la famille. Il règlera l'union des époux, la dissoudra à son gré, autorisera sa violation selon son bon plaisir. Tantôt il donnera aux parents le droit direct de mort sur leurs enfants ; tantôt il soustraira les en-

fants au pouvoir paternel. Il s'emparera de l'éducation de la jeunesse, la jettera comme sa chose dans un moule inflexible ; ou encore, comme le demandent Stuart Mill, Herbert Spencer, Bakounine et la plupart des communistes modernes, il règlera le nombre d'enfants que chaque couple pourra avoir ; au besoin il prescrira l'avortement obligatoire (V. Liv. II, Chap. XV, §. 1).

Les philosophes-maçons du XVIII^e siècle commencent par ébranler les croyances et les mœurs domestiques par leur sarcasmes :

« Lycurgue, dit Voltaire, mit bon ordre à l'adultère en rendant les femmes communes quand les maris voulaient bien les prêter et que les femmes y consentaient. Chacun peut disposer de son bien. Un mari, en ce cas, n'avait point à craindre de nourrir dans sa maison un enfant étranger. Tous les enfants appartenaient à la République, et non à une maison particulière : ainsi on ne faisait tort à personne. Les Lacédémoniens avaient donc raison de dire que l'adultère était impossible parmi eux. Il n'en est pas ainsi chez nos nations, *dont toutes les lois sont fondées sur le tien et le mien*... Je jette les yeux sur tous les peuples de la terre, il n'y en pas un seul, excepté le peuple catholique romain, chez qui le divorce et un nouveau mariage ne soient de *droit naturel* (1). »

« Deux époux cessent-ils de s'aimer, dit Helvétius. commencent-ils à se haïr, pourquoi les condamner à vivre ensemble ?... La loi d'une union indissoluble dans le mariage est une loi barbare et cruelle. En France, le peu de bons ménages prouve en ce genre la nécessité d'une réforme (2). »

« Le divorce ne serait que la liberté de réparer UNE FAUTE irréparable sans ce moyen. Plus on y réfléchit, plus on voit qu'il est indispensablement nécessaire en France, » dit également Pouillé d'Orfeuill, maçon très-avancé.

« L'adultère n'est point un crime selon la loi naturelle. Il y a même tout lieu de croire que les femmes, dans l'état de nature, devraient être communes... Si l'adultère était défendu par la loi naturelle, tous les peuples l'auraient condamné et puni, ce qui n'est pas, puisqu'il y a des pays où il est d'usage que les maris offrent eux-mêmes leurs femmes aux étrangers, — et qu'en France on fait une plaisanterie de l'adultère (3). »

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Adultère*, cf. art. *Divorce*.

(2) *De l'Homme*, § 3, note 3.

(3) *L'Alambic moral*, art. *Divorce*. Très-longtemps maître des loges, c'est ce d'Orfeuill qui a autorisé Barruel à déclarer qu'il n'a vu que de très-petites différences entre les grades de *Rose-Croix*, tels que l'écrivain les a dépeints, et ceux qu'il a donnés et vu donner. (*Mémoires sur le Jacobinisme*, t. IV, p. 91.)

Le fondement de la famille ainsi arraché, jeté aux vents de toutes les passions lubriques, comme un préjugé, que peuvent devenir les liens des pères et mères envers leurs enfants, et des enfants à l'égard des pères et mères ?

« Cet amour paternel, dont tant de gens font parade, dit Helvétius, et dont ils se croient vivement affectés, n'est le plus souvent qu'un effet ou du sentiment de la postéromanie, ou de l'orgueil de commander, ou d'une crainte de l'ennui ou du désœuvrement ;... les méprises de sentiments sont en ce genre bien fréquentes. »

Et encore :

« Le lien qui unit les enfants aux pères est moins fort qu'on ne l'imagine... Le commandement d'aimer ses pères et ses mères prouve que l'amour des enfants est plus de l'ouvrage de l'habitude et de l'éducation que de la nature (1). »

« On a regardé la tendresse paternelle, dit la *Morale universelle* de Diderot, etc., comme un sentiment inné et qui se trouvait inhérent au sang. La reflexion la plus légère aurait suffi pour détromper de ce préjugé si flatteur. »

« L'amour des enfants pour leur père n'est pas d'une obligation si générale, dit l'encyclopédiste Toussaint: s'il faut tenir compte à son père du prétendu bienfait de la naissance, on lui devra donc des actions de grâces pour les mets délicats qu'il s'est fait servir, pour le champagne qu'il a bu, pour les menuets qu'il a bien voulu danser (2). »

« L'autorité du père sur les enfants, dit à son tour Diderot, n'est fondée que sur les avantages qu'elle est censé leur procurer. » — « Cette autorité, ajoute Raynald, s'évanouit au moment que les enfants peuvent se pourvoir eux-mêmes (3). »

« Il est constant, dit aussi d'Alembert, que la soumission des enfants ne doit avoir lieu que pour le temps où ceux-ci sont dans l'état d'ignorance et d'ivresse (4). »

Mais ces maximes, qui étaient usuelles dans le monde païen, font horreur aux peuples modernes, à qui quatorze siècles du règne social de l'Église ont fait un tempérament vraiment nouveau.

C'est par degrés seulement que la secte peut corrompre la famille.

Le mariage civil conduit au divorce ; le divorce et les pratiques

(1) *De l'Esprit*, disc. 4, chap. 10. — *De l'Homme*, chap. 8.

(2) *Mœurs*, part. IV, art. 4.

(3) *Système de la Nature*. — *Histoire politique et philosophique*, liv. 18, n° 42.

(4) *Encyclopédie*, art. *Enfants*.

malthusiennes à l'amour libre ; l'enseignement d'État au communisme complet. (V. Document annexé B.)

Or, la tactique de la Franc-maçonnerie a consisté à poser d'abord des principes généraux, d'où sortaient, pour quiconque voulait réfléchir et entendre dans leur vrai sens certains mots équivoques, toutes les conséquences destructrices de la société, à les répéter souvent, à recommander de les méditer et d'y réfléchir, et d'attendre du temps, des conversations et des exemples surtout, leurs derniers développements.

Après avoir ainsi préparé le terrain par les armes légères du paradoxe, de la plaisanterie graveleuse, les loges pouvaient dogmatiser et ériger l'immoralité en thèse. Écoutez Weishaupt présentant, d'après Jean-Jacques-Rousseau, la dégradation de quelques peuples sauvages comme l'*état de nature* :

« *Le premier âge* du genre humain est celui de la nature sauvage et grossière. La famille à l'état nomade est la seule société. La faim, la soif faciles à contenter, un *abri* contre l'injure des saisons, une *femme* (quelconque, sous un abri quelconque)—et, après la fatigue, le repos sont les *seuls besoins* de cette période. En cet état, *l'homme jouissait des deux biens les plus estimables : l'égalité et la liberté* — (donc point de mariage, *homme libre, femme libre*) —. Il en jouissait dans toute leur *plénitude*, il en aurait joui toujours, s'il avait voulu suivre *la route que lui indiquait la nature*.

« Avec des besoins inconnus jusqu'alors, l'homme sentit que ses propres forces ne lui suffisaient plus ; pour y suppléer, le *faible se soumet imprudemment au plus fort* ou au plus sage, non pour en être maltraité, mais pour être protégé, conduit, éclairé... Toute soumission de la part de l'homme, même le plus grossier, *n'existe donc que pour le cas où j'ai besoin de celui à qui je me soumetts et sous la condition qu'il peut me secourir. Sa puissance cesse avec ma faiblesse* ou mon besoin, ou avec la supériorité d'un autre. Les rois sont pères ; la puissance paternelle cesse dès que l'enfant acquiert ses forces. Le *père offenserait ses enfants s'il prétendait proroger ses droits au delà de ce terme....* (1).

Saint-Martin attaquait encore plus radicalement, s'il est possible, toutes les obligations qui naissent de la famille :

« La liberté étant de l'essence de l'homme, l'association *volontaire*, qui tendrait à l'enchaîner, n'est pas réellement plus juste, ni plus sen-

(1) Weishaupt, *Écrits originaux*, t. II, part. 2, *grade d'Épopte*. — Comparez Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, première et deuxième partie sur les *femmes communes*.

sée que celle qui ne le serait pas. Par cet acte il faudrait, en effet, que l'homme attachât à un autre homme un droit dont lui-même n'a pas la propriété, *celui de disposer de soi* ; puisque donc il transfère un droit qu'il n'a pas, il fait une convention nulle et qui ne peut lier ni lui, ni les autres (1). »

Un *Manuel pour les frères*, en usage dans les loges allemandes, recommande de leur faire continuellement méditer les principes suivants :

« Il faut lui faire comprendre que nous avons tous, de par la nature, les mêmes droits au développement de nos facultés intellectuelles et de nos forces physiques ; que tous, en proportion de nos *capacités particulières*, nous avons notre place à occuper dans la société, et que nous devons agir pour le bien général de l'humanité..... *Égalité des droits, JOUISSANCES COMMUNES, action philanthropique universelle : voilà la base de notre association* (2). »

Le Saint-Simonisme était donc parfaitement logique, quand, développant l'enseignement des loges, il demandait « *que le mariage, législation de l'adultère, fît place à la souveraineté des penchants et à l'émancipation du plaisir*. Il en était de même du *Fourriérisme*, du *Perfectionisme* de Noyes, qui érigeaient l'amour libre et la *pantagamic* en principe.

II. — LA CORRUPTION SYSTÉMATIQUE ET LES LOGES

ANDROGYNES.

Pour amener la destruction de la famille, il ne suffisait pas de poser des principes dans les loges, dans les livres, dans le théâtre, dans la presse, il fallait une action directe et positive.

Or les sociétés secrètes se sont fait de la corruption systématique des mœurs un moyen d'avancer leurs desseins.

Vers 1830, un des membres de la Haute Vente romaine, caché sous le nom de *Piccolo Tigre*, écrivait à un de ses collègues, connu sous le nom de *Vindice* :

(1) *Erreurs et vérités*, deuxième part, sect. 5, p. 9. — *L'Homme de désir*, n° 255.

(2) *Revue maçonnique, Manuel pour les frères*, Altembourg, 1823, prem. vol., prem. livrais., p. 92, 95.

« L'ESSENTIEL EST D'ISOLER L'HOMME DE SA FAMILLE, DE LUI EN FAIRE PERDRE LES MŒURS. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après *l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie ; mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion, — l'un va presque toujours à la suite de l'autre, — laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine.*

« J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et nous dire : « *Pour détruire le Catholicisme il faut commencer par supprimer la femme.* » *Le mot est vrai dans un sens ; mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la...* Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Église au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin (1) ! »

La Franc-maçonnerie a depuis longtemps mis en pratique cette tactique. Elle l'a d'abord expérimentée en France par la création des *loges d'adoption*, ou loges de femmes, se réunissant sous la direction de francs-maçons pour célébrer des fêtes, entendre des conférences où les plaisirs des sens se mêlaient à la corruption de l'intelligence. Nous dirons dans le livre suivant, chap. III, l'influence qu'exercèrent ces loges pour la propagation de la secte au milieu de la société du XVIII^e siècle.

L'idée de la Maçonnerie d'adoption et ses résultats sont très-nettement exposés dans un plan pour la création d'un *ordre de femmes* dû à un des chefs des *illuminés*.

« Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes pour que nous puissions réformer le monde, si nous ne réformons les femmes. Mais comment l'entreprendre ? Là est toute la difficulté. Les dames adultes, les mères surtout, qui sont imbues de préjugés, souffriront-elles

(1) Cité par Crétineau Joly, *L'Église romaine et la Révolution*, t. II, p. 150.

que d'autres s'occupent de l'éducation de leurs filles ? Il faut donc commencer par des demoiselles et par des dames d'un certain âge. *Hercule* propose d'y employer l'épouse de *Ptolémée-Lagus* (nom de guerre d'un autre illuminé), et je n'ai pas d'objection à y faire. Moi, je propose mes quatre belles-filles. Ce sont de bonnes demoiselles. L'aînée surtout a tout ce qu'il faut : elle a 24 ans, a beaucoup lu et est bien au-dessus de tous les préjugés. En fait de religion, elle pense comme moi. Mes quatre belles-filles ont beaucoup de connaissances parmi les demoiselles de leur âge, et une petite société, sous la direction de l'épouse de *Ptolémée*, serait bien vite formée. Mais il leur faut quelque chose qui les dirige et qui les stimule : un ordre, une réception, des mystères, etc. Cela devrait être adapté au but et attrayant ; il faudrait cinq ou six grades... L'épouse de *Ptolémée* correspondrait seule avec son époux, mais à l'insu des autres ; l'aînée de mes filles serait régente et correspondrait avec moi.....

« Cet ordre aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leur *secret* à part. La première sera composée de femmes vertueuses, c'est-à-dire *philosophes et bien au-dessus de leur sexe en fait de religion*, selon l'idée du *provincial et régent, frère Minos*. La seconde sera composée de femmes volages, légères, voluptueuses. Les unes et les autres doivent ignorer qu'elles sont dirigées par des hommes. On fera croire aux deux supérieures qu'il est au-dessus d'elles une *mère-loge* du même sexe, leur transmettant des ordres qui, dans le fond, seront donnés par des hommes.

« Les frères, chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture des *bons livres* (Helvétius, J.-J. Rousseau, Diderot, Voltaire, Mirabeau, etc.), et les autres en les formant à l'*art de satisfaire secrètement leurs passions*.... »

« Cet établissement servirait de plus à satisfaire ceux des frères qui ont du penchant pour le plaisir (1) »

La Maçonnerie d'adoption fonctionne toujours en France et il est intéressant d'en lire le rituel, on verra ce que risquent la pudeur et la fidélité conjugale dans les cérémonies des loges androgynes.

« Cette Maçonnerie, dit Teissier, consiste en cinq grades principaux, dont les trois premiers, qui sont *apprentie, compagne et maîtresse*, sont obligatoires, et les deux autres, appelés hauts grades, la *maîtresse parfaite* et l'*élue sublime écossaise* ou *souveraine illustre écossaise*, ne sont que de *satisfaction*.

« Le fond de ces grades est tiré de l'histoire de l'*Ancien Testament*. »

(1) *Cahiers*, 2^e recueil, p. 169. — Citation de la *Franc-maçonnerie* d'Amand-Neut, t. I, p. 336, 337.

« Un vénérable de loges d'hommes, dit Guillemin, appelé ici *grand maître*, et une *grande maîtresse*, un orateur en habit de *capucin* — (cet habit a disparu des rites modernes) —, un frère *inspecteur*, qui est le premier surveillant des loges d'hommes, une sœur *inspectrice*, une sœur *dépositaire*, un frère, qui est le second surveillant, sont les principaux fonctionnaires des loges d'adoption. » Les autres officiers ont les mêmes noms que les dignitaires des loges ordinaires, dont elles sont la double. *D'après ce plan, les dames ne s'assemblent jamais seules.*

L'on se sert ordinairement pour les réunions androgynes du même local où se réunissent les francs-maçons. La décoration reste la même; seulement la loge, au lieu d'être divisée en Orient, en Occident, en Sud et en Nord, est divisée en climats : Asie, Amérique, Afrique et Europe. A l'Orient, dans la partie nommée Asie, se trouve un dais enrichi de franges d'or, au-dessous duquel un trône, où sont assis le grand maître et la grande maîtresse. Devant eux est un *autel*, et, au-dessus d'eux, un transparent représentant une étoile à cinq rayons.

Sur les deux côtés, Nord et Sud, ou aux deux climats d'Amérique et d'Afrique, sont deux rangs de tabourets, où siègent les membres de la loge, les maçonnes en avant et les maçons en arrière; à leurs têtes, du côté de l'Amérique, la sœur grande inspectrice, et le frère premier surveillant; et, au côté opposé, la sœur dépositaire avec le frère deuxième surveillant, ayant aussi un *autel* devant eux. La sœur introductrice et le frère introducteur sont à l'autre extrémité, du côté de la porte, climat d'Europe, qui a changé son nom, dans les nouveaux rituels, avec le climat d'Asie.

Entre les deux rangs est le tableau de la loge, représenté par un tracé d'environ huit pieds de long sur quatre de large; à l'Europe, qui a pris la place de l'Asie, un soleil; à l'opposé, une lune, l'arche de Noé sur le mont Ararat, la tour de Babel; entre l'arche et la tour, une échelle de *cinq échelons*.

La loge est éclairée par *cinq* cassolettes ou par *cinq* terrines, dit le manuel Guillemin, pleines d'odeurs; on y met aussi un peu de sel, symbole d'un mystère; l'on en met deux à terre à côté du tableau, deux autres également à terre devant les sœurs inspectrice et dépositaire, et la cinquième sur l'*autel de la grande maîtresse*.

Avant la loge, ou dans un cabinet adjacent, est la *chambre de réflexion*. Elle est tendue de noir avec têtes de morts, ossements et larmes; au fond est une table couverte d'un tapis noir, sur laquelle il y aura une tête de mort; cette chambre ne doit être éclairée que par une lampe sépulcrale.

La loge ainsi disposée, voici comment s'en fait l'ouverture :

« Le grand maître frappe *cinq* coups et dit : Mes chères sœurs inspectrice et dépositaire, engagez nos chers frères et sœurs, tant du côté

de l'Afrique que de l'Amérique, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'*apprentie maçonne*, en faisant notre office par *cinq*; et quand les deux sœurs ont répété les mêmes paroles à chacune de leur ligne, le grand maître dit : A moi, mes chers frères et sœurs ! Puis il frappe de nouveau *cinq* fois dans ses mains, et toute l'assemblée l'imité et crie *cinq fois* : *Eva, au lieu de* : *Vivat*, qui était le cri d'autrefois. » Alors le grand maître ou la grande maîtresse adresse à une des officières, à la grande inspectrice, dit Teissier, les questions du catéchisme d'apprentie, dont voici les premières, une du milieu et les dernières, d'après Teissier.

— D. Sœur grande inspectrice, êtes-vous *apprentie maçonne* ?

— R. Je le crois, grande maîtresse.

— D. Pourquoi dites-vous : Je le crois ?

— R. C'est qu'il est de la *prudence humaine de douter de tout*, et qu'une apprentie n'est sûre de rien.

— D. Comment avez-vous été introduite en loge ?

— R. Par *cinq* coups, et les yeux bandés...

— D. Comment nommez-vous ceux qui ne sont pas maçons ?

— R. Profanes.

— D. Quel est le devoir des maçons et des maçonnes ?

— R. *D'écouter, obéir, travailler et se taire sur tous les mystères de l'ordre.*

Pendant ce temps, la sœur qui doit être reçue, reprend le *Manuel Guillemin*, est introduite dans la chambre obscure. Le frère orateur qui *la conduit*, et qui doit *être seul* avec elle, lui bande les yeux aussitôt qu'elle y est entrée, puis lui fait un discours pathétique sur la *vertu et la charité* (1), et la laisse à ses réflexions. Après quelques minutes, il frappe *cinq* coups à la porte de la loge ; la sœur introductrice lui répond en dehors par *cinq* autres ; on fait une petite enquête sur la récipiendaire ; et, sur la réponse, par main levée, que personne ne s'oppose à sa réception, l'orateur lui lie les mains avec une chaîne de fer-blanc, et elle est introduite. Le grand maître l'interroge, il ordonne qu'on lui fasse faire deux fois le tour des cinq terrines, et frappe *cinq* coups pendant lesquels on lui débande les yeux pour ne lui laisser voir que les maçons qui ont passé au premier rang, l'épée tirée et croisée en forme de voûte ; puis, sur son étonnement de ne rencontrer que des hommes, là où elle s'imaginait trouver des femmes, il lui fait observer la haute imprudence qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule et sans appui, dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger ; puis, après quelques banalités sur la *vertu*, sur

(1) Entendues, sans doute, comme le dit maître Clavel, de celles des *chevaliers et des nymphes de la rose* (V. Liv. II, Chap. IV), c'est-à-dire dans un sens fort restreint et circonscrites dans les limites les plus étroites.

l'amitié des frères et des sœurs, sur la nécessité de se mettre au-dessus des préjugés et de fuir l'artifice et le mensonge, il lui demande si elle persiste dans la volonté d'être initiée et d'être une femme forte et courageuse.

Elle doit répondre : Oui, continue le Manuel Guillemin, et alors le grand maître dit : « Mes chers frères et sœurs, *ouvrons-lui la porte de la vertu* — (elle était en dehors jusque-là) — et détachez-lui ses fers ; il faut être libre pour entrer dans nos temples. » Puis, s'adressant à la récipiendaire : « Venez à moi, Madame, en traversant cette voûte de fer et d'acier. » Et conduite par le F. inspecteur, elle vient, se met à genoux devant *l'autel* du grand maître et de la grande maîtresse, et prononce, avec le grand-maître, l'obligation suivante :

« En présence du *grand architecte de l'univers*, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets et je *jure solennellement* de garder et de retenir fidèlement dans mon cœur les *secrets des maçons et de la Maçonnerie qui vont m'être confiés*, sous les peines d'être déshonorée et méprisée, et de *plus, frappée du glaive de l'ange exterminateur* ; pour m'en garantir, puisse une *portion de l'esprit divin* descendre dans mon cœur, l'éclairer, le purifier et me conduire dans les sentiers de la vertu. Ainsi soit-il (1) ! »

« L'obligation ainsi prêtée, le grand maître relève la nouvelle prosélyte et la fait passer à sa droite, en lui disant : Madame, venez recevoir les marques certaines de notre estime. Nous avons des signes, une parole et un attouchement desquels nous sommes convenus entre nous pour nous reconnaître.

« *Signe d'ordre* : Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier.

« *Signe de caractère* : Porter sur sa bouche les deux premiers doigts de la main gauche, le pouce sous le menton, comme pour exprimer le silence.

« En réponse, se prendre l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongée sur la joue.

« *Attouchement* : avancer *réciroquement* la main droite ouverte, les doigt rapprochés et placer les mains l'une sur l'autre par l'intérieur.

« *Mot de passe* : EVA, — en hébreu *Havah*, la vie. — C'est, selon la Bible, le nom de la mère commune des humains.

« *Mot sacré* : *feix, feax*, que l'on interprète ainsi : *Académie ou école de vertu.* »

« Je vais actuellement, continue le grand maître, selon Guillemin, vous changer le nom de dame en celui de sœur, en vous donnant le baiser de paix. — Le vénérable embrasse la sœur *cinq fois très-respec-*

(1) Le Manuel Guillemin met *âme* à la place de *cœur*, et termine par *Dieu me soit en aide*, que Ragon fait disparaître. ainsi que *l'ange exterminateur*.

tueusement. — Fasse le ciel que vous n'oubliez jamais aucun des devoirs que vous impose un nom si doux ; allez, ma *chère sœur*, vous faire reconnaître aux sœurs inspectrice et dépositaire, en leur rendant les signes, la parole, et l'attouchement que je vous ai donnés ; ensuite vous reviendrez à moi.

« La nouvelle initiée obéit, et, lorsqu'elle est revenue, le Vénérable lui fait présent d'un tablier, d'une paire de gants de peau blanche, auxquels la sœur dépositaire ajoute une paire de gants d'homme, selon le Manuel Ragon, pour *n'être donnée qu'à un homme éprouvé*, dit-elle, *digne de vous et de nous, maçon* par conséquent. »

Ainsi reçue, elle est placée en haut de l'Amérique, près de l'autel, pour entendre l'instruction que fait, en sa faveur, le grand maître (1).

Les tenues de loges d'adoption, les réceptions à chaque grade, sont toujours suivies d'un banquet et d'un bal. Là, dans la liberté de ces réunions, l'on chante des chansons où se révèle mieux encore ce que la fraternité maçonnique fait de la moralité de la femme.

Voici un de ces cantiques :

1. Aimables sœurs, faut-il vous faire un crime
Du premier culte offert à la beauté ?
Un souffle pur produit l'homme et l'anime,
Il croit en vous *voir la Divinité*.
Aimables sœurs, l'homme eût-il pu sans crime
Être insensible aux pieds de la beauté ?
2. Aimables sœurs, dans ce pieux hommage
D'Adam les fils ont tous été fervents ;
Par eux ce culte a passé d'âge en âge,
Ils lui donnaient leurs plus charmants instants.
Aimables sœurs, dans ce pieux hommage
Nous nous piquons ainsi qu'eux d'être ardents.
3. Aimables sœurs, par toute la nature
On a voulu vous dresser des autels ;
Chez les humains, privés d'art, de culture,
Vous obtenez des tributs naturels.
Aimables sœurs, par toute la nature
Qui mieux que nous encense vos autels ?

(1) *Manuel des franc-maçonnés ou la vraie Maçonnerie d'adoption, par un chétatier de tous les ordres maçonniques*, Guillemain de St-Victor, 1787, p. 21, 33. — Teissier, *Manuel général*, p. 243, 254. — Clavel, *Histoire pittoresque*, p. 33, 115. — Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 16 et suiv.

4. Aimables sœurs, quoi ! l'Olympe en murmure,
 Pourquoi, chère Ève, eûtes-vous tant d'attraits ?
 Ah ! notre père au ciel eût fait injure
 En dédaignant le prix de ses bienfaits.
 Aimables sœurs, si l'Olympe en murmure,
 Pour l'apaiser, montrons-lui vos attraits.
5. Aimables sœurs, puisque la faute est faite,
 Pour mieux la boire, à Bacchus livrons-nous,
 Et si pour mal encore on l'interprète,
 Toute erreur plaît, dirons-nous, avec vous.
 Aimables sœurs, notre excuse est parfaite.
 A vos côtés, qu'aimer et boire est doux !

Ainsi la chute originelle, cause de toutes les calamités du monde, tournée en dérision par la plus grossière impiété, travestie par la licence en œuvre de la chair, quoique cette œuvre fût commandée par Dieu lui-même aux époux dès leur création pour la multiplication et la conservation de l'espèce humaine, mais louée et encouragée comme promiscuité, et noyée dans l'ivresse par le plus éhonté libertinage : voilà un des cantiques des temples maçonniques et un des signes du respect qu'on y porte à la religion. Et pour qu'on n'imagine pas, par la date du Manuel d'où il est tiré, que ce prétendu cantique n'ait été propre qu'aux loges de ce temps, voici celui que F. : Ragon a inséré dans son *Manuel complet des loges d'adoption*, le dernier de tous qui ait été publié. Il sert d'explication et à la *sainte parole feix feax*, comme il l'appelle, et au mot de passe Eva.

On nous dit de l'Angleterre
 Que tout son vocabulaire
 Dans Goddam se renfermait ;
 Mais dans la Maçonnerie
 Un mot a plus de magie,
 Ce mot qui ne l'aimerait !
 Eva, Eva, Eva, Eva ! (*bis*).
 Un vrai maçon ne sera
 Jamais sourd à ce mot-là.

Heureux le maçon fidèle
 Qui peut consacrer son zèle
 A la beauté qu'il chérit !
 Mais bien plus heureux encore

Quand d'une sœur qu'il adore
 Le tendre regard lui dit :
 Eva, etc.

Ignorant notre langage,
 Mondor, au déclin de l'âge,
 Épouse une jeune sœur.
 La pauvre petite femme,
 Qui le croit maçon dans l'âme,
 A beau dire avec ferveur :
 Eva, Eva, Eva, Eva, (*bis*).
 Vieux profane est et sera
 Toujours sourd à ce mot-là.

L'impiété maçonnique s'accroît davantage dans la réception aux grades suivants :

A la réception des *compagno*nes il y a un *cabinet de réflexion*, comme pour le premier ; seulement sur la table, au lieu d'une tête de mort, il y aura un squelette ou sa représentation. *La récipiendaire y est seule encore avec l'orateur qui l'exhorte à se soumettre à toutes les épreuves qu'on exigera d'elle*. Il lui fait ôter tous les diamants ou bijoux qu'elle peut avoir, et lui demande sa jarrettière gauche ; et, après l'avoir reçue, il lui bande les yeux et l'introduit en loge avec les formalités ordinaires.

La loge proprement dite est décorée comme au grade d'*apprentie* ; on a seulement placé sur l'autel du grand maître une petite auge et une truëlle dedans ; on met dans cette auge un peu de farine délayée dans de l'eau.

Il y a de plus dans le bas de la loge un réchaud de cuivre, sur lequel est placé une terrine pleine d'esprit-de-vin allumé, et, en attendant la sœur qui doit être reçue, le grand maître fait plusieurs questions sur le catéchisme à une des premières officières.

- Êtes-vous *compagnonne* ?
- Donnez-moi une pomme et vous *en jugerez*.
- Comment êtes-vous devenue *compagnonne* ?
- Par un *fruit* et un *ligament*.
- Que signifie le fruit ?
- La connaissance du bien et du mal.
- Comment par un fruit ?
- En m'y faisant mordre sans toucher au pépin.
- Pourquoi est-il défendu aux *compagno*nes de manger des pépins de pomme ?
- Parce qu'ils contiennent le germe du fruit défendu.

- Que représente ce fruit ?
- La douceur du caractère du vrai maçon.
- Que représente le ligament ?
- L'union de la fraternité.
- Quel est l'état d'une maçonne ?
- *D'être heureuse, destinée pour laquelle nous avons été créées.*
- Comment parvient-on à cette félicité ?
- Par le secours de l'arbre du milieu.
- Que signifie cet arbre ?
- La Maçonnerie, qui nous fait connaître *le mal que nous avons fait*, et le bien qui nous reste à faire, *en pratiquant les vertus qu'on nous enseigne dans nos loges* ; c'est pourquoi nous les nommons le temple de la vertu.
- Où était planté cet arbre ?
- Dans le jardin d'Eden.
- Chassée du paradis terrestre, comment avez-vous pu rentrer dans le temple, ou l'état d'innocence dont le temple est le symbole ?
- Par l'arche de Noé.
- Comment Noé a-t-il construit cette arche ?
- Par l'ordre et d'après les plans que le grand architecte lui en donna et dont la morale doit servir de règle aux maçons, afin de se garantir de la corruption générale.
- De quelle forme était cette arche ?
- Elle avait trois étages (ou trois grades).
- De quel bois était-elle ?
- De cèdre, bois incorruptible, ce qui symbolise le vrai maçon, qui doit être vertueux pour le seul plaisir de l'être, et se mettre au-dessus des préjugés et de la calomnie.
- Quelle forme avaient les planches ?
- Elles étaient *toutes égales et bien aplanies*, ce qui nous démontre *l'égalité parfaite* qui doit régner parmi nous.
- Comment l'arche était-elle éclairée ?
- Par une seule croisée pratiquée dans le haut du 3^e étage....

Sitôt que la postulante est entrée, l'introductrice la fait placer entre les deux officières et fait avertir le vénérable que la sœur qui désire monter au second grade de la Maçonnerie est présente, *et que, pour preuve de sa soumission à tout ce qu'on exigera d'elle*, elle a remis ses bijoux et sa jarretière. L'orateur les porte sur l'autel. Aussitôt le grand maître se lève et dit à la récipiendaire : « Ma chère sœur, c'est avec un plaisir extrême que je vois votre zèle à vouloir parvenir à la connaissance de nos mystères ; cependant quoique vous nous confirmiez de plus en plus dans la haute idée que nous avons conçue de vous, je me

crois encore obligé de vous engager à ne rien précipiter. Sachez que, si vous commettiez *une seule faiblesse*, il ne nous serait plus permis de vous recevoir parmi nous. Voyez si vous voulez être reçue à ce prix. »

Si la sœur persiste, le vénérable commande au F. : inspecteur de lui faire faire deux fois le tour du tableau qui représente les quatre parties du monde, comme le précédent, et de plus l'arche de Noé sur la montagne, et de la faire passer par l'épreuve du feu. Les deux tours finis, l'inspecteur approche l'aspirante de la flamme que produit l'esprit divin ; mais à peine en a-t-elle senti la chaleur, que le vénérable dit : « C'en est assez, mon frère, nous devons être contents de sa soumission. » Puis, s'adressant à elle :

« Venez, ma chère sœur, ne craignez rien ; souvenez-vous que la bonne foi est sacrée chez les maçons ; *le bandeau que vous avez sur les yeux* nous assure de la vôtre et nous représente l'état d'innocence dans lequel vivaient nos premiers pères, se confiant aveuglément dans les promesses du Créateur. Continuez, ma chère sœur, à vous soumettre à tout ; il ne vous reste plus qu'une épreuve à passer pour entrer dans notre sanctuaire, et, quoiqu'elle soit terrible, elle n'est pas au-dessus de la vertu courageuse. Nous allons vous conduire dans un lieu de délices, où vous achèverez de nous convaincre de l'estime que nous devons faire de votre amitié. Allez, ma chère sœur ; puissent la sagesse et la prudence vous inspirer sur tout ce qui vous reste à faire, et vous ramener vers moi avec des marques certaines de votre innocence. »

Dans un petit cabinet, dont l'entrée doit donner dans la loge, ou dans un coin pratiqué exprès, mais tenu caché, on forme une espèce de jardin avec des branches d'arbres, coupées et vertes, ou autre verdure. Au milieu l'on pratique un petit autel entouré d'une tapisserie de verdure, garni tout autour de tableaux de différentes espèces, et, entre autres, celui du milieu représentant Adam et Eve dans le paradis terrestre ; devant eux, à terre, on met un arbre fait en branches artificielles ou naturelles, si l'on peut, avec un serpent imité, montant autour de cet arbre, avec une tête garnie de son dard, lequel doit avoir un mouvement élastique. L'on attache à cet arbre plusieurs pommes d'api ; et il doit être à hauteur de main et placé de manière à ne pas cacher les objets qui sont sur l'autel.

Le discours du vénérable fini, le frère inspecteur conduit la récipiendaire dans ce paradis terrestre, et l'abandonne à ses réflexions. Sitôt qu'il est parti, quelqu'un, préposé pour cela, lui donne une pomme et lui persuade qu'il faut qu'elle la mange pour être reçue, que c'est là la marque d'obéissance qu'on exige d'elle... Mais à peine a-t-elle commencé à mordre à la pomme, que l'on fait entendre le tonnerre et la grêle ; puis, on tire le rideau qui sépare ce lieu de la loge, l'instigateur s'échappe adroitement, et l'orateur, qui se tient près, s'avance à

pas précipités, arrête le bras de la récipiendaire, lui détache son bandeau et lui crie : « Malheureuse, qu'avez-vous fait ? Est-ce ainsi que vous pratiquez les leçons de sagesse que l'on vous a données ?... Quoi ! au mépris des promesses que vous a faites le grand maître de récompenser votre courage et votre prudence, vous vous laissez séduire par ce monstre (il lui montre le serpent dont on fait remuer la tête), qui n'a d'autre but que celui de corrompre votre innocence ! Quelle récompense pouvez-vous attendre d'une pareille faiblesse ?... » Et, l'ayant entraînée au milieu de la loge, il la remet entre les mains de l'inspecteur, et va porter au grand maître la pomme mordue.

Le vénérable la reçoit, et dit à la récipiendaire : « Je vois trop, madame, le peu de compte que vous avez fait de mes conseils ; mais, non comptant l'oubli de vos devoirs, connaissez l'excès des malheurs que votre inconséquence a causés. » On fait retourner la sœur du côté du transparent au-dessus duquel elle doit lire ces mots : *Le crime a vaincu l'innocence*. Le grand-maître dit alors : *Que dois-je faire, mes frères ?* et l'inspecteur répond : *Consulter votre sagesse et suivre nos lois*. Le vénérable : *Je vous entends* ; puis, s'adressant à l'aspirante : « Madame, c'est avec une douleur extrême que nous avons vu votre faute. Mais, quelque grande qu'elle soit, l'indulgence, qui fait la base de notre société, ne me permet pas de vous la reprocher davantage ; et, pour vous faire connaître entièrement le caractère des vrais maçons, persuadés, comme ils le sont, des faiblesses de l'humanité, apprenez que tous les frères et sœurs ici présents vous pardonnent, et moi tout le premier, à condition que vous alliez prêter, devant nous et sur cet autel, un serment authentique de n'employer jamais d'autre vengeance envers ceux que vous connaissez coupables ; le voulez-vous, Madame ?

La récipiendaire ayant répondu *oui*, aux applaudissements de tous les frères et sœurs, est conduite à l'autel par cinq pas, en commençant par le pied droit, où elle prononce, à genoux, avec le vénérable, l'obligation qui suit :

« Je jure et m'engage, en présence de cette respectable assemblée et sous les peines que m'impose ma précédente obligation, de ne jamais révéler à aucune apprentie le secret de compagne. Je promets de ne point manger de pépin de pomme, vu qu'il contient le germe du fruit défendu ; en outre de garder sur moi, cette nuit, la jarretière de l'ordre, et de n'en point découvrir les mystères aux profanes. Je promets toutes ces choses, au risque d'encourir l'indignation de mes frères et sœurs. »

Le vénérable, après ce serment, relève la récipiendaire, et prenant sa truëlle, de laquelle il a trempé le bout dans l'auge sacrée, il la lui passe cinq fois sur les lèvres, et lui dit : « C'est le sceau de la discrétion que je vous applique ; on vous apprendra bientôt la morale qu'il renferme. Reprenez ce fruit, il est le symbole d'un grand mystère et de

notre ordre et de notre religion. Recevez aussi cette jarretière comme étant l'emblème d'une amitié parfaite (1). »

Ce serait une bien stupide farce, pleine de contradictions et d'inepties, si elle ne renfermait une dérision impie d'un des articles fondamentaux de notre foi, et des équivoques dégoûtantes d'immoralité pour toute femme honnête qui a la clef manichéenne de la Franc-maçonnerie.

Quoi de plus malsain, en effet, que tous ces symboles à double sens ! Quest-ce que cette *amitié parfaite* qui a pour symbole et garantie, demandée par un vénérable au nom de tous les hommes qu'il préside, la jarretière d'une femme, qui reçoit en échange, au nom de tous ces hommes, une autre jarretière avec laquelle elle doit coucher la première nuit. Le communisme de St-Simon y allait plus franchement.

Le serment n'est plus seulement impie, mais de la dernière immoralité, destructeur du mariage et de la famille. Il en est de même de l'explication donnée du *mot de passe* : *Lamma Sabactani*, qui veut dire : « Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonné. »

Faire retomber ses fautes et ses plus grands crimes sur Dieu lui-même ! fatalité, destruction radicale de toute morale et de toute vertu ! et le *mot sacré* est *Balba*, « anagramme de *Babel*, qui signifie *confusion, anarchie*, plus rien de certain. »

Voici maintenant les couplets chantés après la réception de ce grade :

CHANTÉS SUR L'AIR : *O Mahomet ! ton paradis des femmes,*

2

Aucun travail en ce lieu solitaire (le paradis terrestre)
N'était permis à leur oisiveté.
Ils étaient seuls, ils étaient deux : que faire ?
A tant d'écueils quel ange eût résisté ?
O mes amis, passons à notre mère
Un mouvement de curiosité.

3

Ève reçut, en voyant la lumière,
Tous les trésors qui forment la beauté ;

(1) *Manuel de la franche maçonne*, compagnonage, p. 39 et suiv. — *Manuel général*, 22^e grade, compaguonne, p. 255 et suiv.

Quand on est belle et qu'on a tout pour plaire,
 Il n'est qu'un pas à la divinité.
 O mes amis, passons à notre mère
 Un mouvement de curiosité.

4

Ce doux péché, ce crime héréditaire,
 Qui coûta cher à sa postérité,
 Depuis qu'un diable en instruisit la terre,
 Est parmi nous si souvent répété !
 O mes amis, passons à notre mère
 Un mouvement de curiosité.

Le grade de *maîtresse*, tout rempli de symboles tirés de l'ancien Testament, tronqués de façon à donner le change sur leur portée, sera promptement analysé en ne tenant compte que de ce qui en fait le fond :

On fait monter d'abord la récipiendaire, sans qu'elle s'en aperçoive, par une planche légèrement inclinée, sur une petite tour haute d'un pied ; quand elle y est arrivée, on lui débande brusquement les yeux, en la faisant mettre en face du grand maître ; puis, on lui dit qu'elle est une téméraire, et les frères, en la *prenant sous les bras*, la descendent de cette tour et lui en font lire l'inscription : *Tour de Babel, monument de l'orgueil* ; et, sur l'ordre du vénérable, on lui fait ôter ses souliers pour l'humilier, et on lui fait faire, pieds nus, *cinq pas* sur le tapis, de droite à gauche alternativement, de manière qu'au cinquième elle puisse se trouver au pied de l'autel, devant lequel, à genoux, elle fait son serment de maîtresse, qui diffère peu de celui d'apprentie ; après quoi on la conduit à l'atelier de maîtresse, pour achever, par l'œuvre qu'elle va perfectionner, de faire voir qu'elle mérite l'auguste rang qu'elle sollicite.

A son arrivée, l'orateur qui l'attend et qui l'a préparée, comme dans les autres grades, seul à seul avec elle dans le cabinet de réflexion, qui lui a bandé les yeux, etc., est à sa gauche, et le frère inspecteur à sa droite. Ce dernier prend un ciseau, le fait tenir à la sœur de la main gauche ; puis, lui donnant un marteau dans sa droite, lui fait frapper quatre coups sur les coins d'une boîte en fer-blanc peint qu'on y a placée par avance sur un établi, puis un *cinquième* sur un ressort qui est au milieu et qui la fait ouvrir. Dès que la boîte est ouverte, l'orateur regarde dedans et montrant à la récipiendaire le *cœur enflammé* qui est au fond, lui dit : Ma chère sœur, voilà le cœur que votre travail a produit. Puis, prenant la boîte, il la porte au vénérable, qui félicite la sœur

de son travail. Alors on la fait avancer sur une échelle de *cinq* échelons, étendue à terre sur le tableau représentant toujours les quatre parties du monde, avec six lumières du côté de l'Amérique et sept du côté de l'Afrique, et l'inspecteur, conduisant la sœur par la main, lui fait mettre successivement les deux pieds sur chaque échelon, et quand elle est sur le cinquième, le frère inspecteur annonce au vénérable que la récipiendaire est parvenue au sommet de la félicité.

Le grand maître, prenant alors la sœur par la main, la décore du bijou du grade ou de la *truelle*, qui est le symbole, dit le manuel, d'une âme courageuse et maîtresse d'elle-même ; il l'embrasse cinq ou trois fois respectueusement, selon les différents manuels, comme aux autres grades. Il lui donne ensuite *le signe de caractère*, qui consiste à figurer devant soi, avec la main, l'échelle aux *cinq* échelons, appelée échelle de Jacob, et, en réponse, à placer la main sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l'annulaire ou le 2^e sous le nez, le medius ou 3^e sur l'œil, le 4^e sur la tempe et le pouce sur l'oreille, ce qui donne les signes des autres grades, en démontrant les cinq sens. Puis vient l'attouchement, qui se fait en se présentant mutuellement l'index et l'autre doigt de la main droite, que l'on pose l'un sur l'autre ; ensuite on appuie tour à tour le pouce droit sur les joints, près de l'ongle, ce qui donne le nombre sacré *cinq*.

Le mot de passe est *Babel* encore, ou *Eva*, selon les manuels de Teissier ou Ragon. Le mot sacré est *Havoth-Jair*, que l'on interprète : *l'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux*.

L'explication du nombre *cinq* donne occasion à des développements licencieux, comme on en peut juger par le cantique suivant publié par le frère Guillemain :

1

Le nombre cinq est en ces lieux
 Le nombre qu'on préfère ;
 Oui, mes sœurs, il offre à nos yeux
 Une leçon bien chère :
 Il dit en ce temple divin
 Où candeur nous rassemble :
 Comme les cinq doigts de la main
 Soyons unis ensemble.

2

Nous avons beau nous concerter
 Dans cette conjoncture ;

On fait en vain, pour vous charmer,
 Les cinq sens de nature,
 Le sens des yeux a tant d'appas
 Pour qui fixe les vôtres,
 Que nous pourrions, en ces climats,
 Oublier les quatre autres.

3

Par cinq fois se donne un baiser ;
 Ce point-ci m'embarrasse :
 Je ne sais comment les placer ;
 Instruisez-moi de grâce.
 Sur chaque joue un, c'est bien deux,
 Si j'en crois mon Barrême ;
 Deux autres vont chercher les yeux,
 Où placer le cinquième ?

Mais arrivons au quatrième grade de la Maçonnerie d'adoption, celui de *maîtresse parfaite*.

La loge de ce grade présente d'abord, de chaque côté de l'autel du grand maître, deux colonnes, l'une illuminée, l'autre obscure : c'est la proclamation du grand dogme manichéen, des deux principes, le bon et le mauvais, et qui forme comme l'entrée de toutes les loges maçonniques. Il doit y avoir aussi un autel, du feu qui est la *quintessence universelle*, le dieu des maçons appelé aussi *Pan*, et dont la véritable représentation ou la principale manifestation était chez les manichéens le soleil et la seconde la lune, toujours figurés aussi dans les loges soit d'hommes, soit de femmes. Sur cet autel il y a aussi une boîte, au fond de laquelle le cœur enflammé est remplacé par quatre mots, les mêmes à peu près qui servent, selon Ragon, de fondement à la *Gnose*, autre espèce de Manichéisme, qui veut dire *sagesse*, dont le nom revient si souvent dans les loges. Ici encore, les frères et les sœurs portent chacun à la main une baguette ou roseau, en mémoire des roseaux qui servirent à donner la mort à *Manès*, et pendant que debout ils les tiennent levés, l'orateur, devenu thuriféraire, balance un encensoir et offre l'encens sur cet autel au *Dieu Pan*, pendant que la récipiendaire prête un nouveau serment, toujours semblable pour le fond des choses. On lui ôte alors la chaîne dont on l'avait d'abord liée, en signe de sa liberté entière. On lui fait lire les mots sacrés de la boîte, qui signifient : *vérité, liberté, zèle et prudence*, et, après l'avoir décorée d'une double jarretière bleue sur laquelle on lit : *La vertu nous unit, le ciel nous récompense*, on lui fait mettre en liberté, comme symbole de la sienne, un petit oiseau captif sous un vase renversé, qu'elle n'a pas découvert dans son épreuve

et qu'elle découvre maintenant sur l'ordre du président, qui lui adresse ces paroles : « Levez ce vase, ma chère sœur, et jouissez du plaisir pur que toute âme vertueuse doit ressentir en faisant des heureux. Vous voyez que la liberté est un bien que le Créateur de l'univers a rendu commun à tous les êtres ; qu'on ne peut en priver qui que ce soit sans commettre une injustice extrême, et que le fort qui rend le faible esclave est indigne de la société des hommes. »

Le catéchisme du grade ajoute, entre autres choses, qu'on doit entendre par loge une assemblée de personnes vertueuses qui, au-dessus de l'orgueil et des préjugés, ne connaissent aucune distinction entre elles (mère, père, fils et fille), et pratiquent en silence la loi naturelle, la loi de nature ou des penchants, comme ils l'expliquent ; et enfin que la morale du mot de passe *Abara* ou *maison de passage* est que « la terre est pour nous un lieu de passage, où l'esprit qui nous anime doit mériter, par la victoire qu'il remportera sur la matière, de retourner dans le sein de Dieu dont il est émané. »

Quant au dernier grade de la Maçonnerie d'adoption, celui de *souveraine sublime écossaise*, c'est un grade politique ; on ne le trouve que dans le *Manuel ou tailleur de tous les rits* de M. Willaume, le plus complet, dit l'interprète du Grand-Orient. La sœur récipiendaire y représente *Judith*. Le signe de ce grade consiste à porter la main gauche sur la tête, à la saisir par les cheveux et, de la main droite, faire le simulacre de se couper le cou. Le bijou est un petit glaive ou poignard, suspendu avec une rosette verte au bas d'un cordon écossais ponceau moiré, porté en écharpe de droite à gauche, et sur le devant duquel sont brodées en argent cinq étoiles à cinq pointes. Le mot de reconnaissance est : *La vallée de Béthanie m'est connue ; les maîtresses paroles* sont *Sigé* et *Aléthé*, *silence* et *vérité*, et le temps du travail est de l'entrée de la nuit à l'apparition du jour (1).

Un journal de Florence, la *Vera buona novella*, a donné le

(1) *Maçonnerie d'adoption, 5^e grande élue, sublime écossaise* ou *souveraine illustre écossaise*, p. 429 et suiv.— Dans le *Tailleur de l'Écossisme*, que bien des passages du *Cours des initiations* font attribuer à maître Ragon, on lit page 218 : « Dans l'ÉLUE, la récipiendaire, nouvelle *Judith*, doit, armée d'un poignard, apporter sur l'autel une tête en apparence, récemment séparée de son corps. » Nous observons à ce sujet que le rituel intitulé la *Maçonnerie d'adoption* ne se borne point à cinq grades, mais qu'il en a dix, dont le dernier est *princesse de la constance*. D'autres manuels les portent jusqu'à quinze degrés.

discours que tient le grand maître à la parfaite maîtresse avant de la recevoir à ce dernier grade et après lui avoir fait jurer de tenir fidèlement dans son cœur les secrets des francs-maçons et de la Franc-maçonnerie, sous peine d'être *coupée en pièces* par le glaive de l'ange exterminateur. Voici ce discours, reproduit par la *Correspondance de Rome*, n° 181 :

« Ma chère, les erreurs, les superstitions et les préjugés, que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau, se sont dissipés maintenant que nous vous avons initiée aux secrets symboliques de la Maçonnerie, et que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles. Une *tâche ardue, mais sublime*, vous est dorénavant imposée. La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les rois et contre les prêtres : au café, au théâtre, dans les soirées, travaillez dans cette intention sacro-sainte. Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler et nous en parlerons à voix basse, car l'heure n'est pas encore venue de le manifester au monde profane. L'autorité monarchique, dont nous affectons d'être engoués, doit un jour tomber sous nos coups, et ce jour n'est pas éloigné. En attendant, nous la caressons pour arriver, sans entraves, au complément final de notre mission sacrée, qui est l'anéantissement de toute monarchie. Levez-vous ! »

La Maçonnerie d'adoption fleurit plus que jamais, et pour lui frayer peu à peu la voie, les loges parisiennes ont imaginé, dans ces dernières années, ce qu'elles appellent des *tenues de Maçonnerie blanche*, c'est-à-dire des réunions où les profanes sont admis et où les frères peuvent amener les femmes de leur famille sans les soumettre à l'initiation.

Ces réunions-là sont naturellement fort décentes ; elles servent à populariser la Maçonnerie, à préparer son recrutement, à jeter quelques idées dans le cerveau de leurs auditeurs les plus faibles, à les soustraire peu à peu aux influences cléricales.

Qu'on en juge par les discours hypocrites adressés par les frères Barré et Teissier aux dames invitées à des soirées maçonniques :

« Laissez-moi espérer, dit l'un d'eux, que désormais vous deviendrez nos auxiliaires les plus puissants, vous qui êtes appelées à diriger les consciences au début de la vie. Vous ne permettrez pas, maintenant que vous nous connaissez et que vous pouvez apprécier la sublimité des principes dont nous sommes les défenseurs et les propagateurs, *vous ne permettrez pas que ces jeunes êtres dont l'éducation vous est confiée, soient exposés aux dangers d'un enseignement qui pervertirait leur cœur et*

leur intelligence. Vous ne permettrez pas non plus qu'aucun de ces chers petits enfants soit retenu dans l'ignorance par ceux qui l'exploitent à leur profit. »

« L'instruction de la femme se perfectionne de jour en jour, leur dit l'autre, après mille calomnies contre le clergé catholique, et, à mesure que la lumière se fera dans son esprit, elle cherchera à pénétrer plus avant dans ce qui n'est encore que mystère pour elle, et se *détachera ainsi des croyances inculquées à ses premières années* (1). »

C'est là un plan suivi partout avec ensemble.

L'*assemblée générale des loges symboliques italiennes*, tenue à Milan en février 1877, a décidé : 1° la fondation d'un journal hebdomadaire, *la Famiglia et la Scuola*, destiné à dissiper les préjugés des familles et à leur faire adopter les principes de la *Maçonnerie* ; 2° l'établissement de cercles du dimanche en substitution de ceux appuyés par les prêtres. Mais les loges n'ont pas pour cela renoncé à la corruption des mœurs, que Weishaupt et Cagliostro érigèrent en moyens de propagande, et leurs membres sont les propagateurs de la ligue *Malthusienne* (V. *Docum. annexé C*).

Il est encore dans nos grandes villes des associations de filles perdues, qui font de la débauche un instrument politique et anti-religieux : un serpent en or porté au cou leur sert de signe de reconnaissance. Les honteux prestiges du spiritisme jouent aussi leur rôle dans ces bas-fonds de l'impiété, qui reproduisent de nos jours les scènes du sabbat du moyen âge.

Ce n'est pas seulement à la chasteté de la femme que la *Maçonnerie* s'attaque. Il est encore un sentiment qui survit chez beaucoup d'hommes à la ruine des croyances, et qui, comme une étincelle sous des cendres amoncelées, peut en un jour rallumer le flambeau de la foi. Ce sentiment c'est le souvenir des parents morts et enterrés dans le cimetière bénit des chrétiens, c'est le culte rendu à leurs restes à ces solennels anniversaires où la grande prière de l'Église vient émouvoir les cœurs les plus froids.

Eh bien ! ce culte des morts, la *Maçonnerie* veut le déraciner en détruisant le cimetière chrétien, en ressuscitant l'usage païen de la crémation des corps. Partout, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, en France, en Italie (2), les adeptes les plus

(1) *Le Monde maçonnique*, mars 1876.

(2) V. *La Chaîne d'union*, année 1878, p. 20. V. dans le même journal, 1878, p. 114, analyse d'une conférence faite à la L. l'Étoile-Polaire, à Paris, par le

avancés propagent un mouvement en ce sens : les plus impies donnent l'exemple, et là où ils sont les maîtres, comme dans certaines villes d'Allemagne, ils ont déjà fait établir des fours de crémation.

III. — LA LÉGISLATION MAÇONNIQUE. — MARIAGE CIVIL.

— DIVORCE. — ENSEIGNEMENT D'ÉTAT.

Dans tous les pays, à peine la Maçonnerie est-elle devenue gouvernement ou corps légiférant, que sa première opération est l'abolition du mariage religieux et la création du mariage civil, comme transition à l'état de nature, dans tous les pays protestants d'abord, puis en France, en Italie, en Autriche, etc.

Nous avons vu que l'établissement du *mariage civil* était un des buts que se proposait la *grande loge du Chili* à peine établie (*Introduction*).

Le divorce est la seconde étape.

Ses premiers propagateurs en France, Voltaire, d'Alembert, Helvétius, Rouillé d'Orfeuil, l'ont préconisé, et une des premières œuvres de l'Assemblée constituante, en 1790, fut de l'établir, et la Convention ne fit que continuer son œuvre quand elle proclama l'égalité des enfants naturels et des bâtards.

Voici comment s'exprimait à cette occasion Cambacérès, le futur archichancelier de Napoléon, et le grand maître impérial de la Maçonnerie.

« Il existe une loi *supérieure à toutes les autres, la loi de la nature* ; c'est elle qui assure aux individus dont nous nous occupons (les enfants naturels) tous les droits qu'on cherche à leur ravir. Ces droits leur ont été rendus *le jour où la nation a déclaré qu'elle voulait être LIBRE*, le jour où ses premiers représentants ont rédigé cette charte mémorable, monument éternel des droits des hommes et des citoyens.

« Quant à l'autorité des *coutumes*, que l'on a voulu présenter comme le résultat de la volonté générale, serait-il nécessaire de dire qu'elles furent l'ouvrage de ceux qu'une foule d'abus avaient séparés de la société et qu'elles ne serviraient qu'à consacrer les usurpations féodales ?

fr. Morin, conseiller municipal, en faveur de la crémation ; dans le *Monde maçonnique*, 1879, p. 292, conférence dans le même sens à la loge *École mutuelle*.

« Mais assimilera-t-on les enfants *adultérins* aux enfants nés de personnes libres ? Si je n'avais à vous présenter que mon opinion personnelle, je vous dirais : *Tous les enfants indistinctement ont le droit de succéder à ceux qui leur ont donné l'existence ; les différences établies entre eux sont l'effet de l'orgueil et de la superstition ; elles sont ignominieuses et contraires à la justice.*

« Cependant on a pensé que les *convenances sociales* ne permettaient point de comprendre dans la disposition les enfants nés de ceux qui étaient déjà liés par des engagements. A l'égard des autres, nous aurions été *en contradiction avec nous-mêmes*, si nous n'avions pas reconnu que leurs droits devaient être les mêmes que ceux qui sont attribués aux enfants légitimes ; mais en consacrant ce principe incontestable, nous avons estimé qu'il devrait souffrir quelques modifications déterminées par l'état actuel de la société et par la *transition subite d'une législation vicieuse à une législation meilleure* (1). »

Qu'on n'oublie pas ces dernières paroles. Elles dévoilent tout le fond de la pensée maçonnique. L'abolition complète de la famille que poursuivent les nihilistes russes (livr. II, chap. XV, § I), n'en est que la réalisation. C'est cette pensée qui inspire MM. Naquet et Accolas quand ils préconisent l'union libre ; c'est elle que voulait appliquer, pendant le règne de la Commune à Paris le citoyen Gratien, quand il disait à une réunion du conseil central à l'Hôtel-de-Ville à propos de l'enseignement :

« La famille, c'est l'obstacle, elle est à détruire si l'on veut arriver à donner à tous une éducation égale et révolutionnaire ; puisque nous abolissons l'hérédité, l'enfant n'est plus l'héritage du père et de la mère, il appartient à l'État (2). »

Le divorce, le mariage sans Dieu, l'assimilation des bâtards aux enfants légitimes sont autant d'acheminements vers ce but, dont souvent ne se doutent pas leurs propagateurs abusés.

Le sentiment catholique de la France fit abolir le divorce en 1816, et c'est sur ce seul point que la Révolution a reculé, comme l'a dit M. de Bonald. Mais chaque fois qu'une Assemblée où les loges ont la majorité arrive au pouvoir, elle fait une tentative pour le rétablir. C'est ce qu'on a vu en 1831, où la Chambre des députés adopta un projet en ce sens, qui n'échoua que devant la Chambre des pairs ; c'est ce que nous prépare aussi la Chambre actuelle en 1880.

(1) *Choix des rapports etc.*, t. XIII, p. 353, 354.

(2) Cité par Maxime du Camp, *les Convulsions de Paris*.

Non-seulement les auteurs de ces propositions sont des francs-maçons, mais les loges elles-mêmes, en tant que corps, cherchent à préparer l'opinion en ce sens.

Ainsi, dans le *mariage maçonnique*, introduit depuis un certain nombre d'années dans les loges pour remplacer, après le mariage civil, le mariage religieux, ou plutôt le sacrement de l'Église, le dialogue suivant, rapporté par maître Ragon, s'engage entre le vénérable et le premier surveillant, en face des nouveaux conjoints :

« — Que pensez-vous, demande le vénérable, de l'indissolubilité du mariage ?

« — *Qu'elle est contraire aux lois de la nature et de la raison* : aux lois de la nature, parce que les *convenances sociales* ont souvent uni des êtres que la nature avait séparés par des antipathies qui ne se dévoilent que par le mariage ; aux lois de la raison, parce que l'indissolubilité fait une loi de l'amour et prétend asservir le plus capricieux et le plus involontaire des sentiments.

« — Et quel doit en être le correctif ?

« — Le *divorce* ; il est dans nos mœurs en attendant qu'il soit dans nos lois et devienne légal. »

C'est donc bien pour flatter les loges que, dans ses *idées napoléoniennes*, Louis-Napoléon Bonaparte comptait, parmi ses griefs contre les gouvernements qui l'ont précédé, *celui de n'avoir pas rétabli le divorce*.

Quant à l'autorité paternelle, on a vu comment les philosophes maçons la renversaient par la base, en dégradant le mariage et la paternité.

L'*Orateur franc-maçon*, dans ses discours à la loge des Trinosophes, ne faisait que tirer les conséquences logiques de ses prémisses, quand il disait :

« La famille, qui est indubitablement le premier type de la société et du gouvernement, est d'elle-même d'essence *démocratique*.

« En effet, vainement les partisans du pouvoir absolu pensent-ils s'étayer de la puissance paternelle, pour en induire que l'autorité du père de famille est l'image de la Monarchie, et que, par conséquent, la Monarchie est de droit naturel, et, par extension, de droit divin. Locke et d'autres philosophes ont suffisamment réfuté ce système, qui n'est que spécieux.

« Par la loi de la nature, le père est plus à ses enfants que les enfants ne sont à lui.

« Le père n'est le maître de ses enfants que tant que ceux-ci sont hors d'état de se conduire par eux-mêmes (un père chrétien n'est jamais le maître absolu de ses enfants ; il a à remplir envers eux les devoirs que la loi de Dieu lui impose, comme ils ont eux-mêmes à remplir les leurs) ; passé ce temps, *père et enfants rentrent* dans la loi commune et redeviennent égaux et indépendants. Il reste bien à ces derniers une obligation de reconnaissance, mais encore est-il vrai que la reconnaissance est un mouvement du cœur, lequel ne souffre point de contrainte et *ne peut s'exiger*.

« La reconnaissance est bien moins un devoir strict qu'une volonté facultative. Le fils, parvenu à la virilité, doit encore du respect à l'auteur de ses jours, mais il est dégagé envers lui du devoir de l'obéissance (1). »

Ainsi les enfants ne doivent plus rien à leurs pères et à leurs mères, vieux, infirmes ; ils ne leur doivent rien, pas même de la reconnaissance ; ils sont pleinement indépendants d'eux, leurs égaux même, aussitôt qu'ils peuvent se passer d'eux. Et qui en sera juge, si ce n'est eux-mêmes ?

C'est une idée très-souvent rappelée dans les loges, que tout franc-maçon contracte par ce seul titre l'obligation d'élever ses enfants dans les principes maçonniques.

On l'inculque en faisant pour les fils de maçons une sorte d'initiation qui remplace le baptême et par lequel le fils du franc-maçon, appelé *louton* ou *louveteau*, devient l'enfant d'adoption de la loge, et plus tard est admis de plein droit dans son sein (2).

Les enfants des francs-maçons appartiennent à la loge plus qu'à leurs parents, ils appartiennent au même titre à l'État, le jour où, conformément à son esprit, le pouvoir étant aux mains des initiés, l'État est lui-même une vaste loge. Un franc-maçon émérite, Bluntschli, ne propose-t-il pas de subordonner l'exercice des droits politiques à un *sacrement civique*, modelé sur la confirmation religieuse, qui serait donné seulement à ceux qui au-

(1) *L'Orateur franc-maçon ou Choix de discours prononcés à l'occasion des solennités de la Maçonnerie, relatifs au dogme, à l'histoire de l'ordre et à la morale enseignée dans ses ateliers*, par l'auteur du *Manuel maçonnique*, Willaume, p. 456, 461.

(2) « Le *louveteau*, dit Clavel, est un fils de maçon ; ce nom qu'on dénature, parce qu'on en a perdu l'étymologie, est d'origine fort ancienne. Les initiés aux mystères d'Isis portaient, même en public, un masque en forme de tête de *chacal* ou de *loup doré* ; aussi, disait-on d'un Isiado : C'est un *chacal* ou c'est un *loup*. Le fils d'un initié était qualifié de *jeune loup*, de *louveteau*. » *Histoire pittoresque*, p. 40.

raient reçu la culture voulue de l'État, c'est-à-dire l'initiation maçonnique (1)?

Le principe de l'enseignement d'État et du monopole universitaire est donc un principe essentiellement maçonnique. Inconnue à tous les peuples, sauf à quelques petites cités grecques, qui groupaient dans une étroite communauté la classe dirigeante, cette idée ne s'est propagée que depuis que la Franc-maçonnerie exerce son influence sur la pensée contemporaine. Nous dirons, dans le livre suivant, chap. V, comment, dès la fin du XVIII^e siècle, elle a réalisé ce plan et n'a cessé depuis lors de le poursuivre partout où elle a pu s'emparer du pouvoir.

Telle que la créa Napoléon en 1808, l'Université impériale de France, avec son monopole absolu, est le type que la Maçonnerie cherche à réaliser partout où elle domine, quelle que soit la forme du gouvernement. On verra (liv. II, ch. XIII, § 1) le travail qu'elle opère en ce sens aux États-Unis, malgré les traditions de véritable liberté de ce pays. En Espagne, à peine a-t-elle assis le gouvernement du jeune roi Alphonse XII, au milieu d'apparences réactionnaires faites pour tromper les simples, qu'elle a constitué de toutes pièces un enseignement d'État supérieur à tous les cultes, contrairement à la constitution de ce pays unanimement catholique (2).

Mais la pensée révolutionnaire et maçonnique, qui est au fond de l'enseignement d'État, n'a jamais été exprimée plus nettement que par M. Thiers, un chevalier Kadosch émérite, défendant en 1844 devant un bureau de la Chambre des députés un projet de loi, qui consacrait à nouveau le monopole universitaire :

« L'intérêt de la question soulevée est si grand, *la cause de la Révolution française, qui est la seule cause VRAIMENT CHÈRE A MON CŒUR*, est si visiblement engagée ici, que je me mets en avant cette fois avec le plus grand zèle, quoi qu'il puisse m'en coûter....

« Moi, dit-il un peu plus loin, j'appartiens au parti de la *Révolution française*... Nous, messieurs, nous sommes ici *les vrais gardiens de la Révolution française*. Toutefois, bien que j'aie envie d'être votre commis-

(1) Bluntschli, *la Politique*, trad. par Rœdmaten Guillaumein, 1879. V. dans cet ordre d'idées de nombreuses citations d'auteurs allemands contemporains, dans l'ouvrage de Pachler, *Der Götze der Humanität*, chap., *Der Staat der Humanität*.

(2) V. dans le *Monde* du 15 août 1877, une lettre collective des évêques espagnols, protestant contre le projet de loi établissant cet enseignement d'État.

saire, je dirai tout ce que je pense, dussé-je perdre quelques voix, parce que, avant tout, je veux avoir dans cette occasion le plaisir de dire *ma pensée tout entière*.

« Comment le gouvernement n'a-t-il pas vu qu'en livrant *l'Université* il livrait la *Révolution*, de laquelle il est sorti, et se trahissait lui-même en trahissant son principe ? Lorsque Napoléon a fondé le nouveau système d'enseignement, on croit qu'il n'a été préoccupé que d'une seule idée de despotisme et de pouvoir absolu. Je n'en veux pas faire assurément un apôtre de la liberté : il avait une autre tâche à remplir quand il est venu, c'était de faire *une société homogène* ; il demanda une masse énorme de bourses, afin de *s'emparer de la jeunesse française*.

« L'opinion de Napoléon, vraie et juste de son temps, est, sous plusieurs rapports, vraie encore aujourd'hui. Je crois qu'il ne faut pas plus qu'il y a quarante ans donner l'éducation de la jeunesse à un parti.

« Les instituteurs sont en quelque sorte le *moule* dans lequel on jette la jeunesse. Eh bien ! il faut que le *moule* soit en tout semblable à la société pour lequel la jeunesse est faite.

« Quand donc vous voudrez *donner* la jeunesse à des prêtres catholiques, vous n'exigerez pas apparemment que les protestants, les juifs, envoient leurs enfants chez eux ; il faudra donc nécessairement un enseignement pour chaque religion. Il y aura un enseignement catholique, un enseignement protestant, un enseignement juif ; vous me rendrez donc la société d'avant 89, où, au lieu des Français, il y avait des Bourguignons, des Provençaux, des Bretons, des Flamands, des nobles, des bourgeois. La Révolution française est venue pour briser cette différence, faire une seule nation, ayant le même esprit, les mêmes droits, les mêmes devoirs. Son chef-d'œuvre, c'est l'unité en toutes choses. Vous avez l'unité en fait d'administration, de justice et de finance ; il vous en faut en matière d'éducation. L'Université, savez-vous ce que c'est en réalité ? c'est l'unité en fait d'éducation (1). »

Avec beaucoup d'habileté dans la forme, c'est le programme des communistes, qui réclament l'éducation obligatoire de la jeunesse dans des écoles publiques, avec nourriture commune, de façon à arriver à *l'égalisation de nature* (2), ce rêve insensé de l'envie, ce *nec plus ultra* de l'idée maçonnique.

(1) *Univers* du 17 juin 1844.

(2) V. Malon, *Exposé des écoles socialistes françaises*, Paris, 1872, p. 11 et 17.



CHAPITRE CINQUIÈME

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DESTRUCTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET POLITIQUE

I. — LA DOCTRINE MAÇONNIQUE ET L'ORDRE SOCIAL.

Les sociétés secrètes, en niant Dieu ou en défigurant sa notion essentielle d'être personnel, infini, créateur, en détruisant toute religion révélée pour y substituer une prétendue égalité de nature et l'indépendance souveraine de l'homme, renversent toute loi obligatoire en conscience et rendent ainsi impossible l'existence de la société civile.

Les doctrines propagées par leurs auteurs, insinuées dans leurs rituels, détruisent par la base l'autorité, qui, dans toutes les formes de gouvernement, est le lien de la société et ce par quoi elle existe. Par un contre-coup inévitable elles détruisent les véritables libertés publiques, et enfin elles font disparaître l'idée de patrie, qui est un obstacle au renversement des nationalités établies providentiellement et à l'établissement de la République universelle, de l'*anarchie*.

« Effacer parmi les hommes la distinction de RANG, de croyances, d'*opinions*, de PATRIE,... faire en un mot de tout le geure humain une seule et même famille,... voilà, dit Clavel, le grand œuvre qu'a entrepris la Maçonnerie, et auquel l'apprenti, le compagnon et le maître, sont appelés à associer leurs efforts »

Nous allons analyser ici les rituels des principaux grades de la Maçonnerie, la doctrine de ses fondateurs; le livre suivant, en

nous montrant les sociétés secrètes à l'œuvre et étant partout la cause active de la Révolution, complètera cette démonstration.

L'égalité primitive, la liberté native, primordiale, proclamées par tous les écrivains maçonniques, nous l'avons prouvé déjà aux chapitres précédents, est le but de tous les grades maçonniques et dans tous les systèmes. Or, comment effacer toute distinction de *rang*, rétablir l'égalité, sans faire disparaître toute supériorité, toute autorité, tout gouvernement, tout droit de commander aux autres, de se placer au-dessus d'eux et de leur imposer des lois et des tributs ? Comment effacer toute distinction de patrie et faire du genre humain tout entier une seule famille, sans anéantir d'abord tous les gouvernements qui maintiennent séparés les uns des autres par des frontières, par les droits des gens et des lois distinctes, les peuples divers qui composent le genre humain ?

II. — L'ILLUMINISME ET LE SYSTÈME DE SAINT-MARTIN DESTRUCTEURS DE TOUT PRINCIPE D'AUTORITÉ.

L'Illuminisme et le système de Saint-Martin ont été, nous le verrons (liv. II, chap. 5), les foyers où la doctrine secrète de la secte antichrétienne s'est concentrée au XVIII^e siècle et s'est de là répandue dans toutes les loges maçonniques.

C'est donc dans ces systèmes qu'il faut d'abord chercher la pensée mère des sociétés secrètes ; on l'y trouve dans toute son essence. Ensuite nous la retrouverons dans les grades de la Maçonnerie ordinaire, enveloppée sous des voiles dont il nous sera plus facile de la dégager, en possédant d'avance la clef.

Une antichambre tapissée d'un drap noir pour unique ornement, le squelette d'un homme élevé sur deux gradins, aux pieds de ce squelette, une couronne et une épée, telle est la première station de l'adepte qui va être initié au grade de *régent* ou de *prince illuminé*.

Là, les mains chargées de chaînes comme celles d'un esclave, il est livré à ses méditations, pendant qu'entre celui qui vient de l'introduire dans ce lieu, et le *provincial*, assis seul sur un trône dans le salon voisin, fait entendre à ses oreilles le dialogue suivant :

« — *Le provincial* : — Qui nous a amené cet esclave ?

« — *L'introducteur* : — Il est venu de lui-même et a frappé à la porte. — Que veut-il ? — Il cherche la liberté et demande à être délivré de ses fers. — Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à ceux qui l'ont enchaîné ? — Ceux-là refusent de briser ses liens : ils tirent un trop grand avantage de son esclavage. — Qui est-ce donc qui l'a réduit à cet état ? — *La société, le gouvernement, les sciences, la fausse religion.* — Et ce joug il veut le secouer pour être un séditieux et un rebelle ? — Non, il veut s'unir étroitement à nous, partager nos combats contre la constitution des gouvernements, contre le dérèglement des mœurs et la profanation de la religion. Il veut, par nous, devenir puissant, afin d'obtenir ce grand but. — Et qui nous répondra qu'après avoir acquis cette puissance, il n'en abusera pas aussi, qu'il ne se fera pas tyran et auteur de nouveaux malheurs ? — Nous avons pour garants son cœur et sa raison. *L'ordre* l'a éclairé, il a appris à se connaître, à vaincre ses passions. Nos supérieurs l'ont éprouvé. — C'est là dire beaucoup. Est-il aussi bien au-dessus des préjugés ? Préférera-t-il *aux intérêts des sociétés plus étroites* le bonheur général de l'univers ? — C'est là ce qu'il nous a promis. — Combien d'autres l'ont promis et ne l'ont pas tenu ! Est-il maître de lui-même ? Est-il homme à résister aux tentations ? Les considérations personnelles sont-elles nulles pour lui ? Demandez-lui de quel homme est ce squelette qu'il a devant lui ? Est-ce d'un roi, d'un noble ou d'un mendiant ? — Il n'en sait rien ; *la nature a détruit tout ce qui annonçait la dépravation de l'INÉGALITÉ.* Tout ce qu'il voit, c'est que ce squelette fût celui *d'un homme tel que nous.* Ce caractère d'homme est tout ce qu'il estime. — Si c'est là ce qu'il pense, qu'il soit libre à ses risques et périls. Allez, demandez-lui pourquoi il recourt à notre protection. »

Tous les doutes se trouvant dissipés depuis longtemps par les grades précédents, l'introducteur et l'initié s'approchent d'une nouvelle salle ; et à peine en ont-ils ouvert les portes, qu'une partie des adeptes accourt pour les arrêter.

« Qui va là ? qui êtes-vous ? — C'est un esclave qui a fui ses maîtres. — Aucun esclave n'entre ici. — Il a fui pour cesser d'être esclave ; il vous demande asile et protection. — Mais si son maître le poursuit ? — Il est en sûreté, les portes sont fermées. — Mais s'il n'était qu'un traître ? — Il ne l'est point, il a été élevé sous les yeux des illuminés ; ils ont gravé sur son front le sceau divin. »

La porte s'ouvre alors ; ceux qui la défendaient escortent le candidat vers une troisième salle, où le provincial est venu s'asseoir sur un autre trône : — « Laissez-le entrer, dit-il à de nouveaux opposants de l'intérieur, voyons s'il a vraiment le sceau de la liberté... Malheureux ! tu es esclave, et tu oses entrer dans l'assemblée des hommes libres ! Sais-tu ce qui t'attend ? Tu as traversé deux portes pour arriver ici ; tu n'en

sortiras pas impuni, si tu profanes ce sanctuaire. — C'est ce qu'il ne fera pas, j'en suis garant, répond l'introducteur ; vous lui avez appris à soupirer après la liberté. Tenez donc à présent votre promesse.

« *Le provincial* :—Eh bien ! frère, nous t'avons fait subir bien des épreuves. La noblesse de tes pensées t'a fait juger digne de nous. Tu t'es livré sans réserve ; il est temps de te donner cette liberté que nous t'avons montrée si ravissante ; nous t'avons servi de guide tout le temps que tu as eu besoin d'être conduit. Tu te vois assez fort pour te conduire toi-même, sois donc désormais ton propre guide ; sois-le à tes risques et périls. Sois libre, c'est-à-dire sois homme et un homme qui sait se gouverner lui-même, un homme qui connaît ses devoirs et ses privilèges imprescriptibles, un homme qui ne sert que l'univers, qui ne fait que ce qui est utile au monde en général et à l'humanité. *Tout le reste est injuste...* Sois libre, indépendant, et désormais sois-le de nous-mêmes... Souviens-toi seulement que les hommes libres, *indépendants*, ne s'offensent pas les uns les autres, qu'ils s'aident au contraire et se protègent mutuellement... Veux-tu faire un nouvel usage du pouvoir que nous te donnons ? Repose-t-en sur notre parole, tu trouveras chez nous zèle et protection. Si tu sens ton cœur brûler d'une ardeur désintéressée pour tes frères, oh ! mets-toi donc à l'œuvre, travaille avec nous pour cet infortuné genre humain, et ta dernière heure sera bénie... Tu es un homme que l'épreuve a montré ferme et constant, sois-le toujours, et désormais gouverne avec nous les hommes opprimés ; aide-nous à les rendre vertueux et libres.

« O frère, quel espoir, quel spectacle, quand un jour le bonheur, l'amour et la paix viendront sur la terre ! quand avec les besoins superflus disparaîtront la misère, l'erreur, l'oppression ! quand, chacun à sa place et faisant ce qu'il peut pour le bonheur de tous, chaque père de famille dans sa tranquille cabane *régnera souverain* ! quand celui qui voudra envahir *ces droits sacrés* ne trouvera pas un asile dans l'univers ! quand l'oisiveté ne sera plus soufferte ! quand, la *tourbe des inutiles sciences bannies*, on n'enseignera plus que ce qui rend l'homme meilleur, que ce qui le rapproche de son état naturel, de son destin à venir !... »

Ainsi façonné, le nouveau *prince illuminé* reçoit le mot du grade qui est *rédemption*, et, en recevant le *chapeau*, il entend retentir cette formule : GARDE-TOI DE JAMAIS CHANGER CE CHAPEAU DE LA LIBERTÉ POUR UNE COURONNE (1).

Tout le monde comprend que la *rédemption* dont il s'agit est le renversement de tous les rois et de tous les gouvernements et L'ANARCHIE de Proudhon, où chacun, SOUVERAIN DANS SA CA-

(1) *Rituel du grade de RÉGENT*. Barruel, t. III, p. 167. — Robiano, *Histoire de l'Église*, t. II, p. 438.

BANE et se gouvernant soi-même, vit dans une pleine indépendance de Dieu, qu'on nie, et des hommes qui ne sont tous que des égaux.

Tous les grades de l'illuminisme de Weishaupt tendaient là ; Louis Blanc l'appelle un des plus *profonds conspirateurs qui aient jamais existé* :

« Par le seul attrait du mystère, dit-il, par la seule puissance de l'association soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes, pris dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France ; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation lente et graduée, des êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants, jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés ; avec une légion pareille peser secrètement sur les cœurs, envelopper les souverains, diriger, à leur insu, les gouvernements et mener l'Europe à ce point que toute superstition fût anéantie, toute monarchie abattue, tout privilège de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli : tel fut le plan gigantesque du fondateur de L'ILLUMINISME (1). »

Saint-Martin, dans son fameux livre des *Erreurs et de la Vérité*, développe plus froidement et par des raisons qui, dans le système d'athéisme des sociétés secrètes, ont une force invincible, la nécessité d'une destruction radicale de tous les gouvernements :

« Le plus grand embarras, dit-il, qu'aient éprouvé les politiques qui ont le mieux cherché à suivre la marche de la nature a été de concilier toutes les institutions sociales avec les principes de *justice et d'égalité* qu'ils aperçoivent en eux. Dès qu'on leur a fait voir que l'homme était libre, ils l'ont cru fait pour l'indépendance ; et dès lors ils ont jugé que *tout assujettissement était contraire à sa véritable essence*. Ainsi, dans le vrai, selon eux, tout gouvernement serait un vice, et l'homme ne devrait avoir d'*autre chef* que lui-même.

« Cependant ce vice prétendu de la dépendance de l'homme et de l'autorité qui l'assujettit subsistant généralement sous leurs yeux, ils n'ont pu résister à la curiosité de lui chercher une origine et une cause ;... ils ont prétendu que l'adresse et la force avaient mis l'autorité dans les mains de ceux qui commandaient aux hommes, et que la puissance souveraine n'était fondée que sur la faiblesse de ceux qui s'étaient laissés subjugués. De là ce droit invalide, n'ayant aucune consistance, est, comme on le voit, sujet à vaciller et à tomber successivement dans toutes les mains qui auront la force et les talents nécessaires pour s'en emparer.

« D'autres se sont plu à détailler les moyens violents ou adroits qui, selon eux, ont présidé à la naissance des États, et, en cela, ils n'ont fait que présenter le même système plus étendu.

(1) *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 85.

« Quelques-uns ont cru remédier à cette injustice en établissant toute société sur le commun accord et la volonté unanime des individus qui la composent, et qui, ne pouvant, chacun en particulier, supporter les suites dangereuses de la liberté et de l'indépendance naturelle de leurs semblables, se sont vus forcés de remettre entre les mains d'un seul ou d'un petit nombre *les droits de leur état de nature*, et de s'engager à concourir eux-mêmes, par la réunion de leurs forces, à maintenir l'autorité de ceux qu'ils avaient choisis pour chefs.

« Alors, cette cession étant volontaire, il n'y a plus d'injustices, disaient-ils, dans l'autorité qui en émane. Fixant ensuite, par le même acte d'association, les pouvoirs du souverain ainsi que les privilèges des sujets, voilà les corps politiques tout formés. Cette opinion est celle qui paraîtrait la plus judicieuse, et qui remplirait le mieux l'idée naturelle qu'on veut nous donner de la justice des gouvernements.

« Dans l'association forcée, au contraire, on ne voit que l'image d'une atrocité révoltante, où les sujets sont autant de victimes et où le tyran rapporte à lui seul tous les avantages de la société, dont il s'est rendu maître. Je n'arrêterai donc pas ma vue plus longtemps sur cette espèce de gouvernement *quoiqu'elle ne soit pas sans exemple* ; mais, n'y voyant aucune trace de justice ni de raison, elle ne peut se concilier avec aucun des vrais principes de l'homme, autrement il faudrait dire qu'une bande de voleurs forme aussi un corps politique.

« Il ne suffit pas cependant qu'on nous ait présenté l'idée d'une association volontaire ; il ne suffit pas même qu'on puisse trouver, dans la forme des gouvernements qui en seraient prévenus, plus de régularité que dans tous ceux que la violence a pu faire naître ; il faut encore examiner avec soin si cette association volontaire est possible et si cet édifice n'est pas tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée. Il faut examiner de plus si, dans le cas où cette convention serait possible, l'homme a pu *légitimement* prendre sur lui de la former.

« C'est d'après cet examen que les politiques pourront juger de la validité des droits qui ont fondé la société ; et, si nous les trouvons *évidemment défectueux*, on apercevra bientôt par où ils pèchent, quels sont ceux qu'il faut nécessairement leur substituer.

« Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour sentir combien l'association volontaire de tout un peuple est difficile à concevoir ; pour que les vœux fussent unanimes, il faudrait que la manière d'envisager les motifs et les conditions du nouvel engagement le fût aussi ; c'est ce qui n'a jamais eu et n'aura jamais lieu.

« Outre qu'il faudrait supprimer dans chacun des membres l'ambition d'être le chef ou d'appartenir au chef, il faudrait encore le concours d'une infinité d'opinions, qui ne s'est jamais rencontré parmi les hommes... De plus longues observations seraient donc inutiles pour nous

faire reconnaître qu'un état social, formé librement de la part de tous les individus, est absolument hors de toute vraisemblance, et pour avouer qu'il y en ait jamais eu de semblable.

« Mais admettons-en la possibilité ; supposons ce concours unanime de toutes les voix, et que la forme aussi bien que les lois, qui appartiendront au gouvernement dont il s'agit, aient été fixées d'un commun accord ; il reste encore à demander si l'homme a le droit de prendre un pareil engagement, et s'il serait raisonnable de se reposer sur ceux qu'il aurait formés.

« Après la connaissance que l'on a dû acquérir de l'homme par tout ce qu'on a vu à son sujet (sa liberté native tenant à son essence), il est aisé de pressentir qu'un *pareil droit ne pût jamais lui être accordé*, et que cet acte serait nul et superflu...

« Réfléchissant ensuite avec plus de soin sur sa conduite, ne reconnaîtrait-il pas que non-seulement il s'est exposé à se tromper, mais même qu'il a attaqué directement tous les principes de la justice, en transférant à d'autres hommes des droits dont il ne peut pas légitimement disposer et qu'il sait résider essentiellement dans la main qui doit tout faire pour lui.

« L'association volontaire n'est donc pas réellement plus juste ni plus sensée qu'elle n'est praticable, puisque, par cet acte, il faudrait que l'homme attachât à un autre homme un droit dont lui-même n'a pas la propriété, celui de disposer de soi, et puisque, s'il transfère un droit qu'il n'a pas, il fait une convention absolument nulle et que ni les chefs, ni les sujets ne peuvent faire valoir, attendu qu'elle n'a pu lier ni les uns ni les autres. »

« Ainsi, reprenant tout ce que nous venons de dire, si l'association forcée est évidemment une atrocité, si l'association volontaire est impossible et en même temps opposée à la justice et à la raison, où trouverons-nous donc les vrais principes des gouvernements ?

« Si, par son origine première, l'homme était destiné à être chef et à commander, ainsi que nous l'avons clairement établi, quelle idée devons-nous nous former de son empire dans ce premier état, et sur quels êtres appliquerons-nous son autorité ? Sera-ce sur ses égaux ? Mais, dans tout ce qui existe et dans tout ce que nous pouvons concevoir, rien ne nous donne l'exemple d'une pareille loi. *Tout nous dit au contraire qu'il ne saurait y avoir d'autorité* que sur des êtres inférieurs, et que ce mot d'autorité porté nécessairement avec lui-même l'idée de la *supériorité*.

« Si l'homme fût resté dans son premier état, il est donc certain que jamais il n'aurait régné sur *des hommes*, et que la société politique n'aurait jamais existé pour lui.

« Lorsque l'homme se trouva déchu de cette splendeur et qu'il fut

condamné à la malheureuse condition où il est réduit à présent, *ses premiers droits ne furent point abolis* ; ils ne furent que suspendus, et il lui est toujours resté le pouvoir de travailler et de parvenir par ses efforts à les remettre dans leur première valeur.

« Il pourrait donc, même aujourd'hui, gouverner comme dans son origine, et *cela sans avoir ses semblables pour sujets...* Mais quelles preuves aura-t-on de cette réhabilitation ? Je renvoie pour cet article à ce que j'ai dit précédemment sur les témoignages d'une religion vraie. La même réponse peut servir à l'objection précédente, parce que *l'institution sacrée et l'institution politique* ne devraient avoir que le même but, le même guide et la même loi ; *aussi devraient-elles toujours être dans la même main*, et, lorsqu'elles se sont séparées, elles ont perdu de vue, *l'une et l'autre*, leur véritable esprit. »

Le chef martiniste se demande ensuite si, en admettant la possibilité d'un gouvernement tel que celui qu'il vient de représenter, on peut en trouver des exemples sur la terre :

« Je ne serais pas cru, sans doute, répond-il, si je voulais persuader que tous les gouvernements établis sont conformes au modèle qu'on vient de voir, parce qu'en effet le plus grand nombre en est très-éloigné. Mais je prie mes semblables d'être *bien convaincus* que les vrais souverains, ainsi que les légitimes gouvernements, ne sont pas des êtres imaginaires, qu'il y en a eu de tous temps, qu'il y en a actuellement, qu'il y en aura toujours, parce que cela tient au *grand œuvre* qui n'est autre chose que la pierre philosophale.

« Mais si chaque homme parvient au terme de sa réhabilitation, quels seront les chefs ? Tous les hommes ne seront-ils pas égaux ; ne seront-ils pas tous des rois ?

« Et de même que les rois de la terre ne reconnaissent pas les autres rois pour leur maîtres ; de même, dans le cas dont il s'agit, si tous les hommes étaient pleinement réhabilités dans leurs droits, les maîtres et les sujets des hommes ne pourraient pas se trouver parmi des hommes, et ils seraient tous souverains dans leur empire.

« Il y a plus : le corps leur ayant été donné par châtement de leur première faute, ce corps disparaîtrait avec toute société temporelle ; et *leur état primitif, le droit de leur essence, qui n'a pu être aboli*, étant l'entière liberté, l'indépendance absolue, il ne resterait, en dernière conséquence, que l'illégitimité et l'injustice de tout gouvernement.

« Mais, je le répète, ce n'est pas dans l'état actuel des choses que les hommes parviendront *tous* à ce degré de grandeur et de perfection qui les rendrait indépendants les uns des autres ; ainsi, depuis que cet état de réprobation subsiste, s'ils ont toujours eu des chefs pris parmi eux, il faut s'attendre qu'ils en auront toujours, et *cela est même indispen-*

sable, jusqu'à ce que ce temps de punition soit entièrement accompli. »

« Ainsi les rois et les gouvernements sont un châtiment nécessaire, et cependant ils sont toujours illégitimes et injustes, et, la plupart, l'effet d'une exécrable atrocité.

« C'est donc avec confiance que j'établis sur la réhabilitation d'un homme dans son principe l'origine de son autorité sur ses semblables, celle de sa puissance et de tous les titres de la souveraineté politique. »

Et plus haut, il a expressément soustrait de cette autorité les semblables ou autres hommes, et cela en vertu des droits de leur nature, de leur essence, qui n'ont pu être abolis.

Mais si la réhabilitation n'existe pas ?

« Si le vice était à la fois dans le chef, dans l'administration et dans le sujet — (ce qui a lieu nécessairement si l'homme n'a pas reconquis sa loi première) —, alors il ne faudrait pas me demander ce qu'il y aurait à faire; car ce ne serait plus un gouvernement, ce serait un brigandage : or pour le brigandage IL N'Y A PAS DE LOIS (1). »

On comprend par ces citations que M. de Haugwitz ait pu dire que la lecture du livre de Saint-Martin lui avait donné la ferme conviction que le *drame commencé en 1788 et 1789, la Révolution française avec toutes ses horreurs*, non-seulement avait été résolu dès lors, mais encore étaient le résultat des associations et des serments.

L'auteur du livre *Erreurs et vérité* ajoute plus loin :

« Ce qui doit faire présumer que la plupart des gouvernements n'ont point eu pour base le principe que j'ai établi ci-devant, savoir la réhabilitation des souverains dans leur lumière primitive, c'est que presque tous les corps politiques qui ont existé sur la terre ont passé. Cette simple observation ne nous permet guère d'être persuadés qu'ils eussent un fondement réel et que la loi qui les avait constitués fût la véritable; car cette loi dont je parle ayant, par sa nature, une force vivante et invincible, tout ce qu'elle aurait lié devrait être indissoluble. »

Il donne encore, dans les pages suivantes, d'autres marques de l'illégitimité des gouvernements, et il les résume ainsi :

« Nous observerons donc ici trois vices essentiels, savoir : l'instabilité, la disparité et la haine, qui se montrent clairement parmi les gouvernements reçus, considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports respectifs (2). »

« Lors donc, dit encore Saint-Martin, que les hommes se sont habitués à regarder les gouvernements comme passagers et sujets aux vicissitudes,

(1) *Erreurs et Vérité*, par un philosophe inconnu. Edimbourg, 1775. D. 2^{es}, 298.

(2) *Erreurs et Vérité*, p. 301, 313.

c'est qu'ils les ont mis au rang de *toutes les institutions humaines* qui, n'ayant que leurs caprices et leur imagination dérégulée pour appui, peuvent vaciller dans leurs mains et être anéantis par un autre caprice. Néanmoins, et par une contradiction intolérable, ils ont exigé notre respect pour ces sortes d'établissements dont eux-mêmes reconnaissent la caducité. »

La doctrine est claire ; elle se dégage nettement au milieu des contradictions qui émaillent ce fatras philosophique : tous les gouvernements existant ou qui ont existé ont été ou sont de grandes injustices, de vrais brigandages, et par conséquent, quelque palliatif qu'on emploie ensuite pour voiler cette conséquence, *hors de toutes les lois* ; chacun peut et doit courir sus. Cependant il faut des gouvernements, même à la Révolution pour s'établir, s'étendre et régner, et Saint-Martin, dont les loges les préparent, va en tracer les caractères et les pouvoirs. Revenons un peu en arrière.

« Dans l'état d'expiation que l'homme subit aujourd'hui, non-seulement il est à portée de recouvrer les anciens pouvoirs dont tous les hommes auraient joui, sans que leurs sujets fussent pris parmi leur espèce, mais il peut acquérir encore un autre droit, dont il n'avait pas la connaissance dans son premier état, c'est celui d'exercer une véritable autorité sur d'autres hommes, et voici d'où ce pouvoir est provenu. »

Qu'on n'oublie pas que plus haut il a formellement exclu ce droit et affirmé en termes exprès que l'indépendance humaine tenait à l'essence de l'homme, et que le droit n'avait pu en être aboli, même par la chute :

« Dans cet état de réprobation, où l'homme est condamné à ramper et où il n'aperçoit que le voile et l'ombre de la vraie lumière, il conserve plus ou moins le souvenir de sa gloire ; il nourrit plus ou moins le désir d'y remonter ; le tout en raison de l'usage libre de ses facultés, en raison des travaux qui lui sont préparés par la justice et de l'emploi qu'il doit avoir dans l'œuvre.

« Les uns se laissent subjuguier et succombent aux écueils semés sans nombre dans ce cloaque élémentaire ; les autres ont le courage et le bonheur de les éviter.

« On doit donc dire que celui qui s'en préservera le mieux aura le moins laissé défigurer l'idée de son principe et se sera le moins éloigné de son premier état. Or, si les autres hommes n'ont pas fait les mêmes efforts, qu'ils n'aient pas les mêmes succès ni les mêmes dons, il est clair que celui qui aura tous ces avantages sur eux doit leur être supérieur et les gouverner. »

Il est clair au contraire, par les principes posés plus haut par l'auteur, que tous ces avantages ne peuvent donner un tel droit et dépouiller les autres hommes du droit inhérent à leur essence, de cette indépendance absolue des autres hommes dont leur déchéance même n'a pu les priver.

« 1° Il leur sera supérieur par le fait même, parce qu'il y aura entre eux et lui une différence réelle, fondée sur des facultés et des pouvoirs dont la valeur sera *évidente* ; il le sera encore par nécessité, parce que les autres hommes, s'étant moins exercés et n'ayant pas recueilli les mêmes fruits, auront *vraiment besoin de lui*, comme étant dans l'indigence et dans l'obscurcissement de leurs propres facultés.

« S'il est un homme en qui cet obscurcissement aille jusqu'à la *dépravation*, celui qui se sera préservé de l'un et de l'autre devient son maître, non-seulement par le *fait et par nécessité*, mais encore par *devoir*. IL DOIT *s'emparer de lui et ne lui laisser aucune liberté dans ses actions*, tant pour satisfaire aux lois de son principe, que pour la sûreté et l'exemple de la société ; IL DOIT enfin exercer sur lui TOUS LES DROITS DE L'ESCLAVAGE ET DE LA SERVITUDE, droits aussi justes et aussi réels dans ce cas-ci qu'inexplicables et nuls dans toute autre circonstance. »

Ainsi ce qui, plus haut, était injuste, atroce, un véritable brigandage, devient, une fois *maçonniquement* opéré, le plus juste, le plus nécessaire et le plus légitime des devoirs.

« Voilà donc quel est la véritable origine de l'empire temporel de l'homme sur ses semblables, comme les liens de sa nature corporelle ont été l'origine de la première société. »

Mais à quels signes reconnaîtra-t-on *l'homme réhabilité*, à qui cette réhabilitation donne droit à l'empire, et le droit même de réduire en esclavage ceux qu'il jugera les plus éloignés de cette réhabilitation ?

« *L'homme*, répond le Talmud maçonnique, *l'homme, dont nous of- frons ici l'idée, ne peut être tel sans avoir en lui tous les moyens de se conduire avec certitude et sans que ses recherches lui rendent des résultats évi- dents.*

« En effet, la lumière qui éclairait l'homme dans son premier état étant une source inépuisable de *facultés et de vertus*, plus il peut s'en rapprocher, *plus il doit étendre son empire sur les hommes qui s'en éloignent*, et aussi plus il doit connaître ce qui peut maintenir l'ordre parmi eux, et assurer la solidité de l'État.

« Par le secours de cette lumière, il doit pouvoir embrasser et soigner avec succès toutes les parties du gouvernement, *connaître évidem-*

ment les vrais principes des lois et de la justice, les règles de la discipline militaire, les droits des particuliers et des siens. ainsi que cette multitude de ressorts qui sont les mobiles de l'administration.

« Il doit même pouvoir porter ses vues et étendre son autorité jusque sur ces parties de l'administration qui n'en font pas aujourd'hui l'objet principal dans la plupart des gouvernements, mais qui, dans celui dont nous parlons, en doivent être le plus ferme lien, savoir la religion et la guérison des maladies. Enfin il n'est pas jusqu'aux arts, soit d'agrément, soit d'utilité, dont il ne puisse diriger la marche et indiquer le véritable goût. Car le flambeau, qu'il est assez heureux d'avoir à la main, répandant une lumière universelle, doit l'éclairer sur tous ces objets et lui en laisser voir la liaison. »

Ainsi les hommes, en qui seuls le Martinisme ou les sociétés secrètes reconnaissent la souveraineté légitime, souveraineté qui donne le droit de gouverner et de décréter la religion elle-même, sont seuls juges des qualités qui leur donnent droit à cette souveraineté, ayant seuls la lumière primitive. Qui peut en juger et les élever ainsi au-dessus de leurs semblables, en les remplaçant dans l'état d'origine ou les en rapprochant le plus ? Seuls, ils sont maîtres absolus, sans autre règle que leur propre lumière, des consciences et des propriétés, des arts et des sciences, des âmes et des corps des autres hommes et du genre humain tout entier ; et la conscience historique prononce les noms contemporains en qui les sociétés secrètes ont reconnu ces traits et autour desquels elles se sont inclinées d'elles-mêmes.

En dehors du gouvernement d'un tel homme ou de tels hommes, tous les autres gouvernements sont sans droits, illégitimes, injustes, atroces, et, à mesure qu'ils s'en éloignent, de véritables brigandages en dehors de toutes les lois.

Vit-on jamais sous le Christianisme, peut-on même concevoir en dehors une centralisation aussi absolue, un despotisme dictatorial, qui aille au-delà, un fanatisme qui lui soit comparable ?

Ce livre, *inintelligible* en apparence, eut, grâce aux loges maçonniques qui y trouvaient l'exposition de leur secret, une influence sur les événements de la Révolution française, que Louis Blanc proclame avoir été aussi profonde que celle de Luther au XVI^e siècle.

Nous ne serons pas surpris de retrouver la même pensée chez les hommes les plus avancés des sociétés secrètes contemporaines.

III. — LES RITUELS MAÇONNIQUES

Le franc-maçon a figuré, au grade d'*apprenti*, l'homme de la nature à sa première apparition, l'an 0,000,000, seule date raisonnable, dit Ragon, soit qu'il sortit de terre à la manière des champignons, soit qu'il se transformât d'infusoire, de singe en homme, par l'effet d'une suite d'évolutions.

Le *compagnon* a présenté l'homme au second degré, inventant la géométrie et les arts, et surtout le *langage*, mystère contradictoire et absurde, rejeté par la science, et que le petit monde maçon embrasse sans sourciller, en haine de la révélation.

Au grade de *maître*, au moment où l'homme va achever le temple de la nature ou de lui-même avec le couronnement de son égalité et de sa liberté natives, il est assassiné par trois autres compagnons, c'est-à-dire : la religion, la royauté et magistrature civile et la crédulité, ou la *superstition*, l'*ambition* et l'*ignorance*. Tout change alors de face ; l'œuvre de la nature ou de son grand architecte est arrêtée ; toutes les horreurs d'une double tyrannie et d'une double servitude couvrent la terre entière. Pour reprendre l'œuvre inachevée, il faut ôter d'abord les obstacles et venger la *nature* de ses ennemis.

Les différents grades d'élus se présentent dans tous les rites le poignard à la main, le mot de VENGEANCE ou de NEKAM à la bouche, pour en finir avec les trois traîtres à la nature, les assassins liberticides de l'humanité. Tous trois reçoivent la mort la plus cruelle de la main des *élus* ou se la donnent en les voyant fondre sur eux ; et leurs trois têtes, apportées par les récipiendaires, sont exposées dans l'intérieur des ouvrages avec l'instrument qui avait servi à leur attentat : *la règle*, emblème de la religion sous la première tête ; *le levier*, emblème de la royauté sous la seconde ; et *le maillet*, emblème du pouvoir exécutif ou des agents et défenseurs des deux autres.

« J'ai demandé à divers maçons, dit Barruel, qui raconte avec plus de détails encore cette scène sanglante, si cet apprentissage de férocité ne leur faisait pas au moins soupçonner que cette tête à couper était

celle des rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la Révolution était venue le leur apprendre à ne pas en douter (1). »

Nous avons vu dans les chapitres précédents la place considérable que tenaient dans les rituels pour les grades d'élus, pour celui de Kadosch, les idées de vengeance, de meurtre des princes et des ennemis de l'ordre. Comment s'étonner que de pareils enseignements, répétés ainsi sous les formes les plus capables d'agir sur certaines imaginations, forment des révolutionnaires, des conspirateurs et des assassins ?

Ce ne sont pas là de simples inductions. Les chefs pénétrants qui dirigent les loges et observent l'impression diverse que font sur les affiliés ces symboles et les doctrines qu'on leur indique discrètement choisissent au milieu d'eux ceux dont les passions s'exaltent ; les loges deviennent ainsi des écoles de conspiration et d'assassinat : on en peut juger par le récit suivant de Jean Witt, *principe summo patriarcha* du Carbonarisme et 33° degré du rite écossais :

« Pendant l'été de 1820, je fis avec le professeur Charles Follenius — (haut maçon berlinois, professeur de Sand et ami de M. Cousin) — le voyage de Paris en Suisse. La conversation vint à tomber sur Sand et sur le meurtre en général. Je déclarai que je serais tout disposé à tuer un tyran, et j'ajoutai qu'immédiatement après je me poignarderais pour satisfaire à la loi du talion : *qui tue doit être tué !* Follenius fit un pas en arrière, et me dit d'un air courroucé : *Ferdinand, je te croyais plus de force d'âme ; pourquoi ne couperais-tu pas un morceau de pain avec le couteau qui t'aurait servi à tuer le meilleur des princes, et ne le mangerais-tu pas tranquillement ? Tous les moyens sont indifférents en eux-mêmes, et un prince ne doit pas seulement mourir parce qu'il est mauvais, mais par cela seul qu'il est prince. Ceux qui ont connu Follenius ne seront point étonnés de cette sortie.* » Et il a dit plus haut, dans sa préface, qu'il s'était dévoué lui-même pour ce Follenius, en se donnant à sa place pour l'auteur d'un livre qui l'avait fait arrêter : « *Je me chargeai de l'œuvre parce que je considérais Follenius comme un homme indispensable à la régénération de l'Allemagne.* »

Les écoles d'assassinat existent de nos jours encore comme il y a cinquante ans : sans aller jusqu'en Russie, elles sont à nos portes, elles sont au milieu de nous.

« Devant les assises de Bologne (Italie), octobre 1868, étaient tra-

(1) *Mémoire sur le Jacobinisme*, t. II, p. 216.

duits, après trois ans de prison préventive, trente accusés, ouvriers, bourgeois, jeunes gens. On avait entassé instruction sur instruction pour savoir si cette bande était l'auteur de vingt crimes des plus graves, de trois ou quatre assassinats, etc. A l'audience est lu un acte d'accusation formidable ; mais sur 200 témoins personne n'aide efficacement à découvrir la vérité. Tout le monde se perd en distinctions, dissimule, a peur, se dérobe au devoir social. Un témoignage pourtant a représenté les accusés comme *s'exerçant ensemble au poignard*. Le ministre public, dans son réquisitoire, abandonne la prévention dans son ensemble ; on entend même sortir de sa bouche ces paroles vraiment maçonniques : « La *manœuvre* de l'épée et du *poignard* ! mais je l'ai faite, moi aussi, et je ne me crois pas un *malfaiteur*. (*Applaudissements.*) Dans mon jeune temps, en *compagnie d'hommes qui maintenant siègent sur les degrés les plus élevés de l'administration publique, je me suis diverti aux exercices d'épées et aussi de poignards.* » Et les jurés ont répondu négativement aux 143 questions qui leur avaient été posées, et tous les accusés ont été mis, à l'instant même, en liberté, au milieu des applaudissements du triomphe (1). »

Aux grades d'*élus* et avec la vengeance régicide devraient finir, selon les *maçons égalitaires*, les grades de l'*art royal* de la Maçonnerie. L'œuvre, selon eux, est suffisamment complète ; il n'y a plus qu'à insister pour faire bien comprendre la théorie et la pratique.

Les habiles n'ont pas pensé ainsi. Le premier plan des grades symboliques n'est, selon eux, qu'une ébauche qu'il faut mener à la perfection dans les grades suivants, en revenant sur les traits principaux, pour les rendre plus saillants, plus significatifs. Les difficultés à surmonter pour atteindre le but leur paraissaient graves et nombreuses ; car ce n'étaient rien moins que la religion à détruire, les monarchies et l'autorité civile sous toutes les formes à renverser, la famille, la propriété et les nationalités elles-mêmes à faire disparaître ; ils se persuadèrent que, pour déraciner l'idée seule de ces immenses et si antiques choses de l'esprit même des adeptes, et par eux de l'opinion et du cœur des peuples, il fallait de longs et difficiles travaux préliminaires, une puissante organisation, puis miner, dissimuler les attaques, démanteler l'édifice et l'enlever pièce à pièce. Bien des essais infructueux étaient venus les fortifier dans cette conviction. De là la foule des grades qui, sous le nom de *philosophiques* et d'*admi-*

(1) Erdan, Correspondance italienne du journal *le Temps*, cité par la *Gazette du Midi*, 31 octobre 1868.

nistratifs, se multiplièrent dans tous les rites, et avec eux les ressources financières, et les instruments d'obéissance aveugle préparés par les plus horribles serments. De là les grades d'*écossais* et de *Rose-Croix* pour détruire la foi au sacerdoce et à la divinité de Jésus-Christ sous les apparences mêmes du Christianisme ; de là celui de *chevalier d'Orient*, pour renverser l'autorité monarchique par les magistrats, avant de reprendre le *poignard* pour en finir avec les papes, les rois et leurs soutiens dans le dernier grade de *grand élu Kadosch* ou de *chevalier de l'aigle blanc et noir*.

Le grade de *chevalier d'Orient*, ou de *l'épée*, ou de *l'aigle*, est le quinzième du *rite écossais ancien et accepté*, le sixième du rite français moderne, le quarante-unième de Misraïm, le dix-septième du rite écossais primitif. Dans les *plus secrets mystères des hauts grades, rituel de 1766*, traduit de l'anglais et cité plus haut, il est le sixième et s'appelle aussi de *Rose-croix* ou *chevalier maçon libre*. Il est donc de tous les rites.

La loge de ce grade exige deux appartements, outre celui de la préparation.

Le premier est tendu de vert et présente une tour à l'occident ; à l'orient est un trône, à l'occident deux fauteuils pour les généraux faisant l'office de surveillants, et au midi, des sièges pour les frères. Derrière le trône il faut un transparent représentant le songe de Cyrus, savoir un lion rugissant, prêt à se jeter sur lui ; plus haut une gloire éclatante avec un Jéhovah, au milieu de nuées lumineuses. De ces nuées sort un aigle portant cette devise à son bec : *Rends la liberté aux captifs*. Au-dessous de la gloire on voit Nabuchodonosor et Balthazar, prédécesseurs de Cyrus, tous deux chargés de chaînes, et le *premier tenant encore de la bête* par la figure.

Dans l'antichambre, entre cet appartement et le second, on arrangera un pont de bois solide, gardé par des hommes armés, sous lequel on figurera, autant que possible, un fleuve rempli de cadavres et de débris, le fleuve *Staburzanai*, tout à fait inconnu en géographie et en histoire, comme le fait remarquer Ragon lui-même (1).

Le second appartement représente l'enceinte dans laquelle était le temple. La tenture doit être rouge. Le tableau, couvert d'un drap rouge, est le même que dans le grade écossais. Mais le milieu de la salle re-

(1) *Cours etc.*, p. 277. Il ajoute, p. 281, que cette fiction du pont, dont il est sérieusement question dans ce grade, fut considérée par quelques maçons comme une allégorie *templière*. Le fleuve *Staburzanai* serait la *Seine*, et le pont, le pont *Notre-Dame*, qu'aurait traversé le grand-maître pour aller au supplice.

présentera le temple démoli, les instruments de la Maçonnerie épars et hors de leurs positions naturelles, et les deux colonnes, Y.·. et B.·., renversées, brisées. *On voit, dit Ragon, que ce temple n'est autre chose que la nature* (1).

Dans le premier appartement, le maître représente Cyrus et est appelé souverain. Le premier surveillant représente Nabuzardin, son premier général ; le second est le général Mithridate. Le secrétaire est le chancelier ; le maître des cérémonies est appelé grand maître, et les frères, chevaliers. Dans le manuel pratique, les officiers sont en plus grand nombre et avec des noms différents, et il y a un orateur, grand maître de palais, qui représente Daniel.

Le souverain a un sceptre et porte, ainsi que les officiers, un large cordon vert moiré, en sautoir, sans bijou. Les surveillants et tous les frères ont aussi le cordon vert et l'épée à la main. Leur tablier est blanc, doublé de taffetas vert et brodé d'un petit ruban de même couleur, sans autre marque de Maçonnerie. — (Le souverain, comme il y en a tant de nos jours, délibère avec son conseil, formé à son insu de maçons cachant leurs insignes maçonniques sous les dehors de la fidélité et sous la livrée des courtisans). — Dans l'autre appartement, le maître est appelé *très-excellent* ; le surveillant, *très-puissant* ; les frères, *très-vénérables* ; le récipiendaire est Zorobabel. En passant du premier au deuxième appartement, on quitte le vert pour prendre le rouge.

Le récipiendaire doit être vêtu de rouge, grand cordon et tablier écossais, les mains enchaînées avec des chaînes triangulaires, mais assez longues pour qu'il puisse étendre les bras. On lui apprend qu'il doit se présenter d'un air triste et plaintif, qu'il doit se considérer comme captif, sans aucune arme, sans aucun ornement, ni bijou. On lui fera mettre les mains sur son visage jusqu'à la porte de la tour, où les gardes le fouillent exactement avant d'être présenté.

La loge s'ouvre alors, et après les préliminaires d'usage, le souverain demande : « En quel temps sommes-nous ? » — Le premier général répond : « *Le jour des 70 années de la captivité est accompli.* »

— Le souverain : « Généraux, princes, chevaliers, il y a longtemps que j'ai résolu de mettre en liberté les Juifs qui sont captifs. Je suis las de les voir gémir dans les fers, mais je ne puis les délivrer sans vous consulter sur un songe que j'ai eu cette nuit et qui exige explication. *J'ai cru voir un lion rugissant prêt à se jeter sur moi pour me dévorer. Son aspect m'a épouventé et m'a fait fuir pour chercher un asile contre sa fureur ; mais, à l'instant, j'ai aperçu mes prédécesseurs qui servaient de marchepied à une gloire que les maçons désignent sous le nom de grand architecte de l'univers. Deux paroles se sont fait entendre ; elles sortaient du centre de l'astre lumineux. J'ai distingué qu'elles signifiaient de rendre la*

(1) Ragon, *Cours etc.*, p. 285.

liberté aux captifs, sinon que ma couronne passerait à des mains étrangères. Je suis demeuré interdit et confus. Le songe a disparu. Depuis cet instant ma tranquillité est perdue. C'est à vous, princes, à m'aider de vos avis pour délibérer sur ce que je dois faire. »

Pendant ce discours les frères ont tous la tête baissée, mais à la fin ils regardent le premier général, qui fait avec son épée le mouvement qui signifie *la liberté*, ce que tous ayant imité, le souverain prononce que la captivité finisse. Dans le manuel pratique de 1845, c'est le grand maître du palais, Daniel, qui, interrogé en particulier, comme ayant reçu le don d'interpréter les songes, répond que la voix entendue est celle du grand architecte de l'univers ou du *Dieu Nature*, et que le lion prêt à dévorer les souverains leur présage la fin qui les attend, s'ils se rendent sourds à la voix du grand architecte.

La loge est ouverte. Le récipiendaire est alors introduit après quelques autres préliminaires qui tiennent au cérémonial, et Cyrus, le souverain, l'interroge à travers la porte, qui doit être fermée.

— Quel sujet vous amène ici ? — Je viens implorer la justice et la bonté du souverain.

— Sur quoi ? — Demander grâce pour mes frères qui sont en servitude depuis 70 ans.

— Quel est votre nom ? — Zorobabel, le *premier entre mes égaux*, maçon par rang, captif par disgrâce.

— Quelle grâce avez-vous à me demander ? — Que, sous la faveur du grand architecte de l'univers, la *justice* du roi nous accorde la liberté et qu'il nous permette d'aller rebâtir le temple de notre Dieu.

— Puisque d'aussi justes motifs le conduisent ici, que la liberté de paraître devant nous, à face découverte, lui soit accordée.

Les gardes ouvrent la porte, amènent le récipiendaire à l'occident et le font prosterner.

— Le souverain : Zorobabel, j'ai ressenti comme vous le poids de votre captivité ; je suis prêt à vous en délivrer, en vous accordant la liberté à l'instant, si vous voulez me communiquer les secrets de la Maçonnerie pour lesquels j'ai toujours eu la *plus profonde vénération*.

— Le récipiendaire : Souverain maître, lorsque Salomon nous en donna les premiers principes, il nous apprit que *l'égalité devait être le premier mobile*. Elle ne règne point ici. *Votre rang, vos titres, votre supériorité* et votre cour ne sont *point compatibles* avec le séjour où l'on s'instruit des mystères de notre ordre. D'ailleurs, nos marques extérieures vous sont inconnues et je ne puis vous révéler nos secrets. Si ma liberté est à ce prix, je préfère la captivité.

— Le souverain : J'admire la discrétion et la vertu de Zorobabel ; il mérite la liberté pour sa fermeté dans ses engagements.

Les frères acquiescent tout en baissant la pointe de leur épée et la relevant. Le souverain frappe sept coups, qui servent de signal aux généraux pour ôter ses fers au captif ; puis le souverain lui dit : « Allez en votre pays ; je vous permets de rebâtir le temple détruit par *mes ancêtres* ; que vos trésors vous soient rendus avant le soleil couché ; soyez reconnu chef sur vos égaux ; j'ordonnerai qu'on vous obéisse en tout lieu de votre passage, qu'il vous soit donné tout aide et secours comme à moi-même. »

Devenu ainsi libre, le prétendu Zorobabel reçoit du vénérable représentant Cyrus une épée pour marque distinctive de supériorité sur ses égaux, et est créé chevalier de l'épée. Cyrus lui donne ensuite un tablier et un cordon vert, qui sont les décorations qu'il a instituées pour les princes de sa cour à l'instar de la Maçonnerie.

Zorobabel se retire, arrive au pont ; des gardes armés l'y arrêtent ; aidé des gens que Cyrus lui a donnés pour l'accompagner, il met l'épée à la main et s'ouvre un passage au milieu des cadavres que nous avons vus devoir être roulés avec des débris de toute espèce. Il y perd seulement ses décorations.

C'est une allégorie des glorieuses journées, passées, présentes et futures, entreprises et conduites par les chefs de la Maçonnerie, et le fleuve Staburzanaï n'est plus une fiction, c'est le fleuve de la Révolution qui a roulé et roule encore tant de cadavres, tristes restes de tout ce qui entreprend de s'opposer au progrès maçonnique.

Le Zorobabel maçon arrive ainsi, avec ceux qui l'ont aidé à vaincre, chez ses frères les maçons tout à fait libres, ou dans le second appartement. Les frères et amis du premier sont devenus, en changeant de costume, les figurants du second ; ils y représentent, dit le *Manuel pratique*, les maçons restés parmi les ruines de Jérusalem et du premier temple. Dans cet appartement il n'y a plus de *trône*, mais simplement un siège.

Le récipiendaire y subit un second interrogatoire, où il raconte tout ce qui précède. Le président, qui s'appelle maintenant *très-illustré maître*, lui répond : « Mes frères, la perte que vous avez faite des décorations princières vous annonce que la justice de notre fraternité ne peut supporter le triomphe de la pompe et de la grandeur. Cyrus, en vous décorant de ces honneurs, n'était pas guidé par *l'esprit d'égalité qui nous accompagne invariablement*. Vous voyez par cette porte que les marques seules de ce prince ont disparu et que vous avez conservé celles de la véritable Maçonnerie. »

Et après un serment semblable à ceux que nous avons cités, le *très-excellent maître* ceint le récipiendaire d'une écharpe en lui disant :

« Cette écharpe doit vous accompagner dans toutes les loges, et vous sera une marque de la vraie chevalerie, que vous avez acquise au fleuve Staburzanai, par la victoire remportée sur ceux qui s'opposaient à votre passage. »

Cette écharpe est de soie, couleur d'eau, bordée d'une frange d'or, parsemée de têtes de mort, d'ossements en sautoir et de chaînes triangulaires en or; au milieu ou sur les tombants est figuré un pont sur lequel sont écrites trois lettres : L. . D. . P. . (1).

Alexandre Dumas, dans ses *Mémoires de Garibaldi* et dans son *Joseph Balsamo*, où il dit avoir écrit l'histoire de l'Illuminisme et de la Maçonnerie, affirme que ces deux grands ennemis de la royauté avaient pour devise ces trois initiales : L. . P. . D. ., c'est-à-dire : *Lilia pedibus destrue*; or nous lisons dans Bernard Picard, rituel de 1809, que, dans le procès de Cagliostro, on trouva sous les scellés une croix sur laquelle étaient écrites les trois lettres : L. . P. . D. ., et qu'il est convenu qu'elles signifiaient *Lilium pedibus destrue*, foulez les lys aux pieds (2).

Le meurtre de Louis XVI, l'assassinat du duc d'Enghien et du duc de Berry, la conspiration permanente des sociétés secrètes contre les Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme, partout terminée par leur expulsion à travers des flots de sang et par les plus ignobles trahisons, ne peuvent plus laisser aucun doute sur le sens allégorique du pont et des lettres qui en détermine l'usage; et ce sera l'éternel honneur de la plus ancienne, de la plus glorieuse, de la plus paternelle des races royales, d'avoir été choisie comme le premier but, dans le renversement de la religion, de la monarchie et de la société, par les fanatiques scélérats qui, sous le nom de maçons, de fédérés, de carbonari, ont juré de les détruire.

Les mots sacrés du chevalier d'Orient ou de l'épée sont : *Judas* et *Benjamin*, et le mot de passe est *libertas*, d'où dérive le nom

(1) *Les plus secrets Mystères des hauts grades dévoilés, sixième grade*, p. 88, 122. — *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite etc.*, p. 96, 116, édition de Philadelphie et d'Avignon. — *Manuel pratique du franc-maçon*, p. 37, 72, etc. — Willaume, *Manuel ou Tuileur*, p. 250, 254, 321, 372.

(2) *Cérémonies et coutumes etc.*, t. IX, p. 392. — *Mémoires de Garibaldi*, première série, p. 2, 3. — *Joseph Balsamo*, t. 1, p. 18, 81.

de *maçon libre*, dit le vieux rituel de 1766. Dans le manuel de 1856, de Teissier, ce dernier mot a été changé en deux ou trois mots barbares qui ont, dit-on, le même sens.

Ce fut vers 1762, dit Clavel (1), que fut inventé, ou que s'ouvrit à Paris le chapitre de ce grade de *maçon libre* ou de *chevalier d'Orient*. C'était le temps où les œuvres de J.-J. Rousseau et de Montesquieu, l'ami intime du président de loge, Helvétius, avaient faussé dans la plupart des esprits la vraie notion de la monarchie. Les philosophes maçons, pour s'en rendre maîtres et la détruire plus facilement, étaient convenus de la diviser d'abord.

« Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de législature, proclamait Montesquieu, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il *n'y a point de liberté*, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le sénat ne fassent des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. » Il enseignait la même doctrine sur l'union du pouvoir judiciaire et législatif ou exécutif, flétrissant ainsi, comme tyrans, tous les plus grands rois de l'antiquité, et chez nous, en particulier, Charlemagne, saint Louis et Louis XII. Il ajoutait encore dans l'*Esprit des lois* :

« Comme dans tout État libre tout homme qui est censé *avoir une âme libre* doit être gouverné par lui-même, il faudrait que le *peuple en corps* eût la puissance législative ; mais comme cela est impossible dans les grands États et est sujet à beaucoup d'inconvénients dans les petits, il faut que le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.

« Si la puissance législative statue, non pas d'année en année, mais pour toujours, sur la levée des deniers publics, *elle court risque de perdre sa liberté*, parce que la *puissance exécutive ne dépendra plus d'elle*. Il en est de même si elle statue, non pas d'année en année, mais pour toujours, sur les forces de terre et de mer qu'elle doit confier à la puissance exécutive (2).

J.-J. Rousseau tirait de ces principes des conséquences logiques :

« On ne demande plus à qui appartient le droit de faire les lois, puisqu'elles sont l'expression de la volonté générale... La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui... Ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point loi ; car le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur.

« La souveraineté, répétait-il entre autres conséquences, n'étant au-

(1) *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, p. 167.

(2) *Esprit des lois*, liv. XI, chap. 6.

tre chose que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner. Si le peuple promet seulement d'obéir, il se dissout par cet acte ; il perd sa qualité de peuple. A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit... L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Pour être *légitime*, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le *souverain* (le peuple), mais qu'il en soit le *ministre* ; alors la *monarchie elle-même est république*. En tout état de cause, un peuple est toujours maître de changer ses lois, même les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui aurait le droit de l'empêcher (1) ? »

Tels étaient les songes creux, les maximes destructives de tout principe de justice et de toute société, qu'on appelait et qu'on appelle encore l'*opinion publique*, quoique n'aboutissant ou ne pouvant aboutir qu'à la plus sanglante anarchie ou au despotisme le plus brutal. Un roi, honnête homme et fidèle à sa parole, ne pouvait avec de tels principes que finir par l'exil, le poignard ou l'échafaud, en léguant à ses peuples l'anarchie révolutionnaire et la terreur ; et le roi sans conscience ne se traînait, sans dignité et au jour le jour, qu'en achetant, à prix d'or et par des places, les prétendus représentants du peuple, ou qu'en imposant, par tous les genres d'oppression et de bassesse, aux électeurs ou au prétendu souverain, pour les représenter eux-mêmes, des hommes prêts, en les partageant, à voter les plus monstrueux budgets, et à faire payer au peuple souverain, au peuple pauvre surtout, jusque sur ses aliments de première nécessité, son lit à l'hôpital et une place à l'école pour ses enfants, en passant par une liste de mendicité.

C'était là ce qu'entendait par *liberté* le menu fretin de la Maçonnerie ; *liberté transitoire* pour les habiles, définitive pour les dupes. C'était et c'est encore la *monarchie constitutionnelle*, le gouvernement dit représentatif, où le *roi règne et ne gouverne pas* ; c'est par là qu'a toujours commencé la Révolution, partout où la propagande maçonnique est devenue dominante. C'est le premier appartement de notre grade *de chevalier de l'épée* ou *de l'Orient*, la première étape du *maçon libre* ; et c'est sous peine d'être dévoré par le *peuple-lion* que les maçons, conseillers des rois, y amenaient ceux d'entre eux qu'on proclamait, après en avoir fait des dupes, les Cyrus de leurs temps, les rois magnani-

(1) *Contrat social*, liv. I, chap. 6 et note ; liv. II, chap. 12 ; liv. III, chap. 1.

mes par excellence, en attendant le passage du *pont* ou le *lilia pedibus destrue*, qui conduisait, à travers la dissolution ou le massacre des armées ou gardes fidèles, à l'appartement OÙ IL N'Y AVAIT PLUS DE TRÔNE, mais un siège, selon le *Manuel pratique du franc-maçon*, p. 64.

Les évènements de 1789, de 1793, de 1830, de 1848 en France, et de plus d'un demi-siècle dans l'Europe entière et dans l'Amérique elle-même, ont donné à ce grade une transparence que tous les *Ragon* du monde ne peuvent plus obscurcir.

Nous avons encore sur ce point d'irrécusables témoignages, que nous pouvons d'autant moins négliger qu'ils partent de points plus opposés. C'est d'abord le *Manuel des francs-maçons, L'Astrée* de 1848, dans un discours de Frédéric Sydow :

« Il aurait été imprudent de combattre au grand jour ce monument gigantesque (de l'autorité monarchique), élevé par l'ambition. Sous le couvert de l'autorité même, et en propageant la *liberté de penser* et le *sentiment de l'indépendance*, la Maçonnerie travaillait plus efficacement au grand œuvre, et les cris insensés de la calomnie, ennemie de la lumière, ne pouvaient ni affaiblir sa puissance, ni nous faire écarter de nos devoirs. Elle s'appuie jusque sur le *trône lui-même* par le moyen d'hommes honorables qui s'associent à nos projets... Oui, disons-le sans détour, c'est à l'influence de la Maçonnerie qu'il faut attribuer les grands évènements politiques, les heureuses transformations qui ont donné à la plus grande partie des peuples de l'Europe des *monarchies constitutionnelles* et ont rendu à l'*indépendance* (la République) presque tout le continent américain (1). »

Plus récemment, M. Olozaga, un des chefs des sociétés secrètes en Espagne et l'un des auteurs de la révolution de 1868, en répondant, à Guadalajara, aux frères et amis qui étaient venus le haranguer, a fait entendre les paroles suivantes :

« L'Angleterre s'est arrêtée à un *système transitoire* qui doit mener de la Monarchie absolue à la *République* ; mais l'Espagne n'est pas prête encore pour cette dernière solution, elle n'est pas assez éclairée, assez avancée pour réaliser ce *bel idéal* (la République), qui doit être le *but final* des sociétés modernes.

« Pour atteindre ce but, il faut instruire le peuple, le tirer de l'état d'ignorance où le *despotisme* et l'*esprit clérical* l'ont plongé (2). »

(1) Cité par Eckert, *La Franc-maçonnerie*, t. I, p. 209, 210.

(2) *Correspondance Havas. Univers*, 22 octobre 1868.

Mais voyons plus en détail et plus accentuée encore la théorie et la mise en œuvre tout ensemble dans le Carbonarisme.

IV. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LES SECTES FILLES DE LA MAÇONNERIE. — LA CHARBONNERIE.

Dans le livre suivant, nous montrerons comment de 1815 à 1830 la Charbonnerie italienne et française s'est recrutée dans les loges maçonniques et s'en est servie comme base d'opérations. Dans ce chapitre-ci, il nous suffit de citer le rituel usité dans les ventes ; on verra comment, sous une forme différente appropriée aux croyances religieuses et aux sentiments patriotiques des italiens de cette époque, cette secte reproduisait des doctrines politiques identiques à celles de Weishaupt et de Saint-Martin. Ces doctrines vont bien au-delà de l'affranchissement de l'Italie et de l'établissement de la monarchie constitutionnelle.

Exposons seulement la *vente* du troisième grade ou du *grand élu*, telle que l'a réglée la constitution même de la Carbonara :

« La *vendita* se tient dans une grotte obscure, cachée, inconnue aux hommes autres que les grands maîtres carbonari, déjà reçus *grands élus*. La salle est triangulaire, tronquée de toutes les pointes. Le grand maître grand élu, qui préside la réunion, est placé *sur son trône* à l'Orient, figuré par l'angle tronqué supérieur. En face de lui, au milieu de la ligne droite qui termine la salle et qui se nomme l'Occident, est la porte ou *trou* intérieur de la grotte, qui n'est jamais ouverte qu'aux vrais grands élus. Deux gardiens, nommés *flammas*, sont placés aux deux flancs de la porte avec deux sabres faits comme des flammes de feu. Les dispositions de l'intérieur de la *vendita* sont les mêmes que dans les *vendite d'apprentis*, pour les bancs des bons cousins, la place des assistants, qui, en ce grade, se nomment, le premier, *soleil*, le deuxième, *lune*, ou bien le premier et le deuxième, *éclaireurs*... Chacun des autres grands dignitaires occupe sa place ordinaire. Tous les membres, sans aucune exception, font face au centre de la *vendita* et ont l'œil sur le *grand élu* pour se conformer à tous les mouvements, quand il se fera des avantages ou autres cérémonies et solennités.

« Trois lumières, en forme de soleil, de lune et d'étoile, sont suspendues aux trois angles pour la clarté de la *vendita*.

« Les peintures sont les mêmes que dans les *vendite* d'apprentis ; mais le trône et les bancs sont couverts de drap rouge avec des flammes nombreuses et jaunes.

« Le grand élu, en robe et grand costume de l'ordre (1), ainsi que tous les autres grands maîtres assistants, sont debout devant leurs places respectives et à l'ordre du grand élu....

« — Le *grand élu* : Bon cousin, premier éclaireur, quelle heure est-il ? — Respectable grand élu, le toscin sonne de toutes parts et retentit jusque dans la profondeur de notre grotte ; je pense que c'est le signal du réveil général des hommes libres, et qu'il est minuit.

« — Le *grand élu* : Bon cousin, deuxième éclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir nos travaux ? — A minuit, respectable grand élu, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les bons cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, *marchent contre la tyrannie* et sont prêtes à frapper les grands coups.

« — Le *grand élu* : Bons cousins, flammes et gardiens de la sûreté de notre asile, êtes-vous sûrs qu'il ne s'est glissé parmi nous aucun profane, et que tous les carbonari réunis dans cette *vendita* sont bien *grands maîtres grands élus* ? — Oui, vénérable grand élu. Les introduceurs ont fait leur devoir, il n'existe ici ni profane, ni carbonaro subalterne.

« — Le *grand élu* : Tous les directeurs des divers grades carboniques, destinés au mouvement général qui va s'opérer, sont-ils à leur poste, bien éclairés, bien armés, mes bons cousins lune et soleil ?

« — Oui, très-vénérable grand élu, tous sont partis après avoir réitéré le serment sacré de périr ou de vaincre.

« — Le *grand élu* : Puisque tout est si bien disposé, mes bons voisins, je vous invite à m'aider dans l'ouverture de nos travaux nocturnes, en célébrant, ainsi que tous nos bons cousins grands élus, le septuple avantage que je commence à l'instant. A moi, mes bons cousins !

« 6° *A la chute éternelle de toutes les tyrannies ; 7° à l'établissement d'une liberté sage et sans fin, sur la ruine éternelle des ennemis des peuples.*

« Les sept avantages étant célébrés par les acclamations d'usage, le grand élu frappe de son maillet sur le trône les coups d'usage et fait signe aux assistants de s'asseoir. Ils obéissent et placent leurs mains à l'ordre, assis, c'est-à-dire en croix sur leurs genoux, sauf le grand élu et les éclaireurs, qui ne peuvent abandonner la hachette, et s'appuient sur les trônes.

(1) Le V. . . G. . . M. . . G. . . El. . . porte un large ruban moiré, placé en sautoir autour de son cou, et dont la couleur tricolore est *bleu céleste* sur le haut, jaune au centre, et vert d'herbe au bas. Trois bijoux sont suspendus à cette marque de la dignité du V. . . , savoir : un triangle *azur* (ciel), un soleil d'or et un globe terrestre d'une couleur d'herbe ou vert pâle.

« — Le *grand élu* : Les travaux sont ouverts, mes bons cousins, et la brillante *étoile* qui nous sert d'*orateur* est invitée à nous faire une courte explication de ce qui doit nous occuper cette nuit, après la lecture par le secrétaire du procès-verbal de la dernière séance...

« — Le *grand élu* : Vous avez la parole, bon cousin notre orateur, étoile de nos rassemblements nocturnes.

« — L'*étoile* : Dans l'origine des siècles, que l'on appelle *l'âge d'or*, nos réunions étaient inutiles, mes bons cousins. Tous les hommes, obéissant *aux simples lois de la nature*, étaient bons, vertueux et serviables ; toutes leurs vertus n'avaient pour but que de primer dans l'exercice de la bienfaisance. La terre, *sans maîtres particuliers*, fournissait abondamment le nécessaire à tous ceux qui la cultivaient. Les besoins étaient modérés : des fruits, des racines, de l'eau pure, suffisaient à la subsistance des hommes et de leurs compagnes. D'abord ils se couvrirent de feuillages, puis, lorsqu'ils se furent avisés, *en se corrompant, de faire la guerre aux innocentes créatures sur lesquelles ils s'ARROGÈRENT depuis le droit de vie et de mort*, la peau des animaux servit à les vêtir. Ce premier oubli de *l'humanité* détruisit bientôt la *fraternité générale* et la paix primitive (1).

« Les haines, les jalousies, l'ambition, s'emparèrent du cœur des hommes. Les plus habiles se saisirent du pouvoir, accordé d'abord par la médiocrité sans lumières, dans l'espoir d'être plus convenablement dirigée. La majorité s'étant choisi des chefs, elle leur consentit des concessions d'autorité, leur donna des apanages, des gardes, le droit de faire exécuter des lois faites par et pour les peuples ; mais élus librement, les détenteurs d'une puissance temporaire essayèrent bientôt de la conserver et de l'augmenter. A cet effet, ils se servirent des hommes armés et placés sous leurs ordres pour charger de chaînes le peuple, leur bienfaiteur. Ils osèrent publier que leur autorité *venait du ciel*, et serait désormais héréditaire et toute-puissante. La force, qui ne devait servir qu'à la défense générale du territoire des diverses peuplades, fut employée contre les citoyens désarmés. Leurs chefs ingrats les contraignirent à payer d'énormes contributions pour soutenir leur faste, leurs guerres injustes et solder des persécuteurs. Ils concentrèrent le droit de faire des lois dans quelques mains dévouées et mercenaires ; et lorsque les peuples voulurent s'assembler et détruire la tyrannie, une poignée de bandits audacieux, se disant sacrés, impeccables, couverts d'une inviolabilité usurpée, traitèrent de rebelles les *véritables souverains de l'État*, qui ne peuvent être que la multitude ou la totalité des individus composant la nation. Le pauvre fut méprisé, traité de brigand, compté pour rien... Le plus affreux despotisme remplaça, sur presque

(1) Les bêtes et les hommes sont frères dans la Carbonara, et appartiennent tous à *l'humanité*.

tous les points du globe terrestre, la *liberté primitive* et l'*égalité* que le ciel avait voulu établir pour tous les hommes et qui n'existe plus maintenant qu'à la mort des individus.

« Dans bien des circonstances, de bons citoyens de tous les pays tentèrent de ramener l'âge d'or par l'anéantissement de la tyrannie. On vit en Grèce, à Rome, la liberté triompher quelque temps, parce qu'il y fut permis de répandre chez les peuples les *principes* et la lumière. Trop souvent les prestiges de la gloire entourèrent d'une confiance aveugle, impudente et dangereuse, d'illustres guerriers, qui d'abord sauvèrent leur patrie et finirent par l'opprimer. Alors les satellites qui les avaient élevés plongèrent la multitude dans l'ignorance pour se diviser toute la puissance et toute la fortune. Les grandes et les petites Républiques disparurent ; un sceptre de fer pesa sur les nations, et des *brigands couronnés* triomphèrent seuls et se jouèrent du destin des peuples.

« Telle est, mes bons cousins, l'affreuse destinée de la riche et belle Ausonie, mère des beaux-arts, patrie des héros les plus illustres, libre autrefois, *maîtresse des trois quarts du monde* ! Elle obéit maintenant à *trente soi-disant souverains* qui, retirés dans ce qu'ils appellent leurs domaines, n'en tyrannisent qu'avec plus d'impudence les peuples infortunés soumis à leur autorité dure, mais chancelante.

« C'est pour en débarrasser le sol italien que nos aïeux, les premiers bons cousins, ont établi la respectable Carbonara. Exilées du monde, n'osant se montrer au grand jour, la liberté, l'égalité, se réfugièrent dans les forêts, se cachèrent dans les *vendite*, dans les grottes les plus reculées, et là, reprenant la robe virile dont nous sommes revêtus, aiguisèrent leurs hachettes et leurs poignards et jurèrent de renverser en un seul jour tous les oppresseurs de ces belles contrées. Nous l'avons tous fait, sur le *signe éclatant de la rédemption du Sauveur du monde*, le serment sacré de rétablir sa *sainte philosophie* ; le moment est arrivé, mes bons cousins ; le tocsin de l'insurrection générale a sonné ; les peuples armés sont en marche ; au lever de l'astre du jour, les tyrans auront vécu, la liberté sera triomphante. Employons le peu d'heures qui vont s'écouler, pour arriver au moment d'une courte et terrible vengeance, à relire et proclamer les nouvelles lois qui vont régir la belle Ausonie, la réunir en un seul peuple dans ses limites naturelles, et la rendre libre, heureuse, florissante et l'exemple du reste de l'univers (1)... »

Un des hommes les plus avancés des Sociétés secrètes de cette époque, Jean de Witt, nous dit que bien peu, même parmi les adeptes, connaissaient le véritable but de l'ordre.

« Combien n'est pas abusé celui qui croit connaître l'esprit des carbo-

(1) St-Edme, *Constitution et organisation des carbonari*, Paris, 1821, p. 94 à 103.

nari, ou sa véritable tendance par les trois premiers grades ! Dans ceux-ci il est encore question de la morale du Christianisme et même de l'Église... Les initiés s'imaginent, d'après cette formule, que le but de l'association est quelque chose de haut, de noble, que c'est l'ordre de ceux qui veulent une morale plus pure et une piété plus forte, l'indépendance et l'unité de la patrie... Mais tout change lorsque l'on a les trois premiers grades. Déjà dans le 4^e, dans celui des *Apostoli*, on s'engage à renverser toutes les monarchies, ET SPÉCIALEMENT LES ROIS DE LA RACE DES BOURBONS, (*lilia pedibus destrue*). Cependant ce n'est que dans le 7^e et dernier grade, que peu acquièrent, que la révélation s'étend. Enfin le voile se déchire tout à fait pour P. . S. . P. . PRINCIPI SUMMO PATRIARCHA. On apprend alors que le but des carbonari est tout à fait le même que celui des illuminés. Ce grade, d'après lequel l'homme est prince et évêque en même temps, coïncide avec L'HOMO-REX des derniers. L'INITIÉ JURE LA RUINE DE TOUTE RELIGION ET DE TOUT GOUVERNEMENT POSITIF, QU'IL SOIT DESPOTIQUE OU DÉMOCRATIQUE.

« TOUTS LES MOYENS POUR L'EXÉCUTION DE LEURS PROJETS SONT PERMIS ; LE MEURTRE, LE POISON, LE FAUX SERMENT, TOUT EST A LEUR DISPOSITION... Le *summo maestro* rit du zèle de la masse des carbonari qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance de l'Italie : NI L'UNE NI L'AUTRE NE SONT UN BUT, MAIS DES MOYENS POUR LUI (1). »

Qu'on remarque bien que la Charbonnerie ne fait, dans ce dernier grade, que découvrir l'essence de tous les grades maçonniques. C'est la même pensée qu'indiquait un des francs-maçons les plus avancés et en même temps un des écrivains les plus populaires de la Suisse, Henri Zchokke, dans un manifeste qu'il adressait à tous les maçons en 1815, dans un recueil spécial, l'*Helvetia* :

Il réduisait toute la Franc-maçonnerie à trois points fondamentaux, d'après l'analyse que donne M. d'Horrer de cet important document :

1^o Par elle l'homme (c'est-à-dire le franc-maçon) est élevé au-dessus de tout ce que l'imagination et les pouvoirs humains ont inventé ; il est bien au-dessus de tout rang et de toute condition sociale, au-dessus de ces prestiges de la vocation et de la naissance, au-dessus de toute différence d'église et de toute divergence d'intérêts politiques.

2^o A l'aide de ses signes la Maçonnerie réunit en une seule et grande famille tous les hommes dispersés sur la surface de la terre.

(1) Witt, *Mémoires secrets* etc., p. 15, 16, 20, 21, 22, et l'édition que nous copions est : Paris, A. Roulland, libr., rue Saint-Honoré. Urb. Canel, libr., rue du Louvre, 1831.

3° Le troisième et le plus sacré mystère de la Franc-maçonnerie ne peut ni être exprimé, ni communiqué ; il faut que tout franc-maçon le porte en lui-même. Toutefois les témoignages de la Franc-maçonnerie et leurs ingénieux emblèmes lui donnent à cet égard de suffisantes indications.

Ce dernier et ineffaçable mystère, ajoute M. d'Horrer, en continuant l'analyse de ce document, c'est que « *cette grande et universelle union constitue la plus haute autorité spirituelle sur la terre ;* » et que, pour la maintenir en pleine liberté, « *il faut qu'elle acquière également la plus haute puissance politique ; qu'elle s'assoie sur tous les trônes, ou plutôt que, par ses supérieurs et l'union de ses frères, elle règne sur tous les rois* (1). »

V. — LE DERNIER MOT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES D'APRÈS LES RÉVÉLATIONS D'UN HAUT MAÇON ITALIEN. OU L'AN-ARCHIE

Ces révélations sont d'une authenticité indiscutable. Elles ont été publiées dans le *Mémorial catholique*, en 1832, par Mgr Gerbet, depuis évêque de Perpignan. Il les tenait d'un personnage haut placé, qui les avait saisies dans les papiers d'un chef des sociétés secrètes après sa mort.

Elles révèlent chez son auteur une vigueur de pensée mise au service du mal, qui était fréquente chez les hommes de haut rang engagés à cette époque dans les sectes ; elles nous donnent la clef et la filiation de ce débordement de sauvage individualisme qui caractérise le socialisme contemporain :

« L'égalité et la liberté, prérogatives précieuses ! C'est par elles qu'il faut tarir les sources empoisonnées d'où découlent tous les maux des humains ; c'est par elles que nous devons faire disparaître *toute idée importune et humiliante de supérieur*, et faire rentrer l'homme dans ses premiers droits, *ne connaître plus ni rang, ni dignité, dont la vue blesse ses regards et choque son amour-propre*. La subordination n'est qu'une chimère dont l'origine n'est pas dans les sages décrets de la Providence ; elle n'est que dans les caprices du sort et dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchisse sous lui et qui n'envisage les créatu-

(1) *Les Sociétés secrètes en Suisse*, dans le *Correspondant* du 25 mars 1845.

res qui composent le monde que comme des êtres vils et méprisable condamnés à les servir.

« Cette égalité doit produire cette paix délicieuse et cette confiance si douce, si digne d'envie, mais incompatible avec l'*avarice*, dont elle ruine tous les desseins en rendant à l'homme *ces biens et ces richesses communes* dont la possession coûte tant de soins, et la perte tant de remords.

« Telle est la force de notre doctrine ; mais persuadons-nous bien que nous *ne devons jamais l'exposer tout à coup au grand jour, ni en termes si formels* à tout aspirant. Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences *trop funestes aux intentions qu'elle couvre* ; aussi à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés : *liberté, égalité*, qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter le cours de ses réflexions, contre lesquelles nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous fournissent un remède certain, en les employant sur-le-champ, pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la variété des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre *auteur* (fondateur), trop versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé, avec toute l'adresse imaginable, la *coupe enchantresse et mystérieuse* que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque frère, toujours enveloppée et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens.

« C'est donc ainsi que nous devons proportionner, *dans notre ordre vraiment sublime, le dogme à la capacité*, et que, pour en faciliter le plus possible les grands progrès et en faire connaître plus ou moins toute l'importance, nous la distribuons, cette capacité, en trois classes différentes et bien distinctes, dont la première est des *esprits pénétrants*, la seconde des *esprits remuants*, et la troisième des *esprits crédules et superstitieux*. Nous devons mettre chacune de ces classes au fait de la même doctrine, mais non la communiquer à chacun en même temps et de la même manière. *Le sens véritable* ne tarde pas à se faire connaître et à se faire sentir à la première classe, dont les membres éclairés, dissipant sur-le-champ le nuage qui l'environne, n'ont besoin que d'un coup d'œil pour l'apercevoir ; alors à ceux-ci nous devons plus promptement, par tous les moyens, exciter et bien fortifier leur enthousiasme avec toute l'adresse possible, leur faisant voir cet astre radieux de lumière comme une première colonne et le principal appui de notre société.

« Quant à la seconde classe, des esprits remuants et inquiets, nous ne devons la faire parvenir à cette haute connaissance que par degrés, et que sous les emblèmes et les similitudes qu'on leur propose à deviner, et qui doivent captiver, par ses embarras, ces imaginations volages dont les écarts pourraient causer quelques désordre.

« Pour la dernière classe, des esprits crédules et superstitieux, à laquelle nous pourrions ajouter ces *imbéciles* faits exprès pour loger l'ignorance, nous ne devons en exiger autre chose que de *suivre aveuglément et sans réserve* le simple esprit de doctrine que nous ne devons jamais leur insinuer qu'en proportion de leur intelligence ; qu'ils l'embrassent avec zèle, le soutiennent avec soin, et y restent inviolablement attachés par la crainte de la violation du serment sacré, premier point par où nous devons toujours commencer à lier tout aspirant.

« Cette indépendance et cette soustraction à *toute autorité, à toute puissance* ne doit être présentée d'abord, parmi nous, que comme le rétablissement de *cet âge d'or*, de cet empire si vanté par les poètes, où une divinité propice, descendue sur la terre, rassemblait sous un sceptre de fleurs ses premiers habitants. L'*âge d'or*, ce sont ces siècles fortunés, où les cœurs, exempts de passions, ignoraient jusqu'au plus simple mouvement de jalousie ; où l'orgueil, l'avarice et tous les vices étaient inconnus à tous les hommes égaux et libres et mus par les seules lois de la nature et n'admettant d'autres distinctions que celles que cette sage mère avait mises entre eux.

« Mais comme, pour un changement si subit, il ne faudrait pas moins qu'un miracle, et qu'une exécution trop précipitée serait dangereuse, nous devons donc user de ruse et de la plus grande circonspection jusqu'à ce que les hommes soient dégagés de ces *vieux et communs principes*, qui affaiblissent et alarment les esprits simples et les plongent dans ce long amas d'erreurs et les soumettent aux passions de ces tyrans impérieux, dévorés d'*ambition et d'avarice*.

« Il est de la plus grande importance, pour le succès de notre sublime projet et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre des membres marquants dans le *clergé*, dans les *autorités civiles et militaires*, les *instituteurs de la jeunesse*, sans excepter les rois et les princes et surtout leurs enfants, *leurs conseillers et leurs ministres*, et enfin tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut adroitement, dans leur *éducation* et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes et les accoutumer par là, insensiblement et sans qu'ils s'en doutent, au *choc qui doit les anéantir*. C'est par des auteurs célèbres, dont la *morale s'accorderait avec nos desseins*, que nous *paralyserons et ébranlerons leur autorité et leur puissance*, lesquelles ils ont *usurpées* sur leurs semblables. Il faut jeter dans le cœur des inférieurs un point d'*ambition et de jalousie* envers leurs supérieurs, leur inspirer du *mépris*, même de la *haine*, pour ceux que le *hasard* a placés au-dessus d'eux, et les *amener insensiblement à l'insubordination*, en leur démontrant avec adresse que la *soumission et la fidélité ne sont qu'une usurpation de l'orgueil et de la force sur les droits de l'homme* ; enfin, employer tous nos

moyens, et avec adresse, pour les séduire, les disposer et *les mettre dans la nécessité de nous seconder et de nous servir malgré eux.*

« C'est par d'aussi sages mesures, mises à profit avec prudence et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles *pour en discerner le vrai but*, que nous les amènerons à nous seconder dans l'exécution de ce grand œuvre qui doit rendre aux hommes cette noble indépendance dont le Créateur leur fait don comme une faveur spéciale, qui, seule, les distingue des autres créatures.

« C'est armés de toutes les catégories de l'histoire que nous nous présentons avec adresse à nos prosélytes selon leur capacité.

« Le TEMPLE DE SALOMON avait été bâti par l'ordre que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanctuaire de la religion, le lieu consacré spécialement à ses augustes cérémonies. C'était pour la splendeur de ce temple que ce sage monarque avait établi tant de ministres, chargés de veiller à sa pureté, à son embellissement. Enfin, après plusieurs années de gloire et de magnificence, vient une armée formidable qui renverse ce magnifique monument. Les peuples, qui y rendaient leurs hommages à la Divinité, sont chargés de fers et conduits à Babylone, d'où, après la captivité la plus rigoureuse, ils se voient tirés par la main de leur Dieu ; un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument de la clémence divine, permet à ces peuples infortunés et religieux non-seulement de rétablir ce temple dans sa première splendeur, mais encore leur fournit tous les moyens pour y réussir.

« Alors, disons-nous, ce temple, dès son premier lustre, *est la figure de l'être primitif de l'homme au sortir du néant* ; cette religion, les cérémonies qui s'y exerçaient, ne sont autre chose que cette *loi commune et naturelle* gravée dans tous les cœurs et qui trouve son principe dans les idées d'équité et de charité auxquelles les hommes sont obligés entre eux. La destruction du temple, l'esclavage de ses adorateurs, ce sont *l'orgueil, l'avarice et l'ambition* qui ont introduit la dépendance et l'esclavage parmi les hommes ; *ces Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont les rois, les princes, les magistrats*, dont la puissance a fait fléchir tant de malheureux peuples qu'ils ont opprimés. Enfin, ce peuple choisi et chargé de rétablir ce temple magnifique, ce sont nos frères illuminés et francs-maçons, qui doivent rendre à l'univers sa première dignité par *cette liberté, cette égalité, attributs si essentiels à l'homme*, donnés par le Créateur comme *son bien propre, comme sa propriété incommutable, sur lesquels personne n'avait aucun droit*. Ce Dieu créateur de toutes choses qui, en tirant la nature du néant, en a fait l'homme, l'ornement principal, *sans le soumettre à d'autres puissances que la sienne, c'est lui qui lui a donné la terre à habiter à titre d'en jouir et d'être indépendant de ses semblables, auxquels il ne peut jamais rendre ses hommages sans devenir sa-*

crilège et sans contrevenir formellement aux lois de la nature et aux intentions de notre divin Créateur.

« C'est en vain que la supériorité des talents et la sublimité du génie dans les uns a semblé demander aux autres ce tribut de respect et de vénération. Tous ces avantages, réunis dans ses semblables dans un degré plus éminent que chez lui, n'ont rien qui justifie son impiété. C'est dégrader la nature, c'est en avilir la dignité, c'est en perdre tout le prix que de reconnaître dans tout homme quelque chose de plus qu'un égal.

« Si l'homme a vu s'anéantir ses privilèges, s'il est déchu de cet état glorieux d'indépendance, s'il est aujourd'hui subordonné et flétri avec ignominie, ou si l'ambition et l'avarice de ses semblables, ou l'oubli de son propre intérêt l'ont plongé dans cet abîme creusé par l'orgueil, c'est donc à lui à en sortir ; c'est à lui à relever enfin l'étendard d'indépendance et d'égalité, ravi par ses tyrans, et à l'arborer sur les débris de ces monstres impitoyables qui ont creusé sa ruine ; ou, s'il est lui-même l'artisan de son malheur, si son abaissement est l'ouvrage de ses mains, qu'il ouvre donc enfin les yeux sur les fers auxquels il s'est condamné lui-même, qu'il accepte les secours de cette main que nous lui tendons pour briser ses chaînes et en charger ses cruels tyrans. *C'est à nos frères seuls qu'il est réservé d'accomplir ce miracle, de rassembler en un corps universel toutes ces familles différentes, qui, à mesure qu'elles se sont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne composassent qu'un tout, sont venues à se méconnaître au point de vouloir composer par elles ce tout dont elles n'étaient que les parties.*

« Enfin c'est à nous, mes frères, à éteindre ces flambeaux de discorde qui consomment l'univers, et à en ranimer celui dont la fécondité doit reproduire notre espèce plus parfaite et plus pure. Nouveaux Moïses, bientôt nous délivrerons ces peuples gémissants ; bientôt *tous les tyrans et leurs puissances échoueront* à l'aspect des nouveaux prodiges qui vont s'opérer *par la force* et la justice de notre persévérance.

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, prérogatives précieuses qui furent données en propre à l'homme par le grand architecte de l'univers ! nous devons sans cesse persuader à nos frères que, sans elles, l'homme ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliation perpétuelles ; qu'après les avoir perdues par la force, c'est avec regret qu'on en doit supporter la privation ; que non-seulement la violence a été le principal ressort que l'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que *l'ignorance et la superstition* ont encore été employées pour fasciner les yeux et conserver les biens qu'on a usurpés sur lui ; que ces rois, ces heureux tyrans, en établissant leurs trônes sur ses débris, ont su, pour les mieux affermir, insinuer adroitement *que la religion, que le culte le plus agréé de Dieu* était une soumission et une déférence aveugles pour tous les princes de la terre...

« Or, cette doctrine une fois bien dirigée et présentée avec adresse et prudence, il ne nous reste qu'à la mettre à profit et faire voir clairement que rien n'est difficile à quiconque ose entreprendre, que le contraire doit se détruire par le contraire, que la *révolte doit succéder à l'obéissance*, le ressentiment à la faiblesse, qu'il faut opposer la force à la force, renverser l'empire de la superstition,... et libre enfin par sa nature, faire rentrer l'homme en possession de ces privilèges qui sont sa propriété sacrée : cette liberté, cette égalité sans lesquelles il ne peut être heureux, et dont l'entier recouvrement doit être par toutes sortes de moyens l'objet de nos travaux, de nos desseins, avec une fermeté, une persévérance imperturbables, *bien persuadés que tout crime commis pour le bien général devient, par cela seul, un acte de vertu et de courage*, qui doit tôt ou tard nous en garantir le plein succès.

« Mais prenons bien garde de nous expliquer si clairement avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant ; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur-le-champ dresser une nouvelle batterie ; à *force de ruse et d'adresse*, donner un tour plus favorable, affaiblir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à en faire disparaître même notre intention.

« Alors ce temple de Salomon, cette liberté, cette égalité ne regardent que la société (maçonnique) sans songer à s'étendre plus loin ; il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse ; ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolables à observer à l'égard de toute autorité... Il faut savoir paraître à propos, encenser et adorer le colosse qui nous écrase pour travailler plus sûrement à sa ruine.

Nous étions donc fondés à dire au début de ce livre (chap. I, § 3) que l'essence de tous les mystères, de tous les grades et rites des sociétés secrètes peut se résumer dans ces paroles de Weishaupt :

« L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis réels de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et les lois civiles qui empruntent d'elles leur force ; donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute loi religieuse et civile, finir par l'abolition de toute propriété. »

Ce sont les deux grands mots de Proudhon : « *An-archie, la propriété c'est le vol !* Détruisons d'abord les propriétés et les droits de la religion et des souverains ou des nations ; les droits et les propriétés des particuliers disparaîtront bientôt comme une conséquence. »

C'est le mot d'ordre de tous les socialistes modernes qui, avec Py y Margall, Accolas, Bakounine, proclament *l'autonomie* de la personne humaine ; c'est le plan de *l'Internationale*, de *l'alliance de la démocratie socialiste*, qui, dans ses statuts, dit :

« Art. 4. Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que la forme républicaine, elle rejette absolument toute alliance réactionnaire.... — Art. 5. Elle reconnaît que tous les états politiques et *autoritaires* actuellement existants, se réduisant de plus en plus aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, devront disparaître dans l'union universelle des libres associations, tant agricoles qu'industrielles. »

C'est l'hallucination sauvage qui fascine les nihilistes russes et les précipite dans les incendies et les conspirations, où ils trouvent la mort tout les premiers (Voyez livre II, chap, XV).

VI. — LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTRICE DES LIBERTÉS POPULAIRES.

Dans les paragraphes précédents nous nous sommes surtout attachés à montrer comment la Maçonnerie détruit l'ordre social en renversant le principe d'autorité.

Tout en proclamant sans cesse une *liberté* et une *égalité* qui sont absolument irréalisables, elle détruit pratiquement les libertés réelles, l'égalité devant Dieu et l'Église, que le Christianisme a le premier sauvegardée efficacement dans le monde.

D'après le dogme chrétien, qui en cela ne fait que confirmer une vérité de l'ordre naturel, tous les droits des hommes, comme individus, chefs de famille, membres de la société civile, citoyens d'une commune et d'un pays, ont pour base les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, le devoir et le droit qu'ils ont d'arriver à leur fin dernière, en employant les moyens que leur

offre l'ordre des choses créées, les biens matériels et les institutions au milieu desquels ils vivent.

La loi de Dieu est donc le titre premier de tous les droits humains, de toutes les autorités qui en découlent aux différents étages de l'organisme social. Mais elle en est en même temps la règle qui harmonise tous ces droits, les subordonne en cas de collision ; elle est la limite de toutes ces autorités qui ne sont qu'un reflet de la souveraine puissance du seul véritable maître et père que les chrétiens adorent au ciel : *Non est potestas nisi a Deo*.

Tout cet ordre, les sociétés secrètes le renversent.

Chaque homme est absolument libre, absolument égal, il est roi, il est prêtre.

Cette conception se comprendrait à la rigueur, s'il pouvait vivre absolument isolé ; mais comme les nécessités de sa nature physique et morale le font se rencontrer avec ses semblables, il entrera fatalement en conflit avec eux, et quelle règle alors conciliera ces égalités absolues, ces libertés souveraines ?

La force seule, force brutale ou hypocrite.

Un écrivain, qui a représenté à la Convention, parmi les Girondins, le groupe le plus avancé des sociétés secrètes, Brissot de Warville, n'a pas reculé devant les conséquences extrêmes de cette conception du droit enseignée par les loges :

« La mesure de nos besoins doit être celle de notre fortune ; et si quarante écus sont suffisants pour conserver notre existence, posséder deux cents mille écus est un vol évident, une injustice. La propriété exclusive est un véritable délit dans la nature. Le besoin est le seul titre de notre propriété. Il résulte de ces principes, que lorsqu'il est satisfait, l'homme n'est plus propriétaire... Nos institutions sociales punissent le vol, action vertueuse commandée par la nature même. Citoyens dépravés, vous avez acheté, payé, dites-vous, vos propriétés ? Malheureux !... Qui avait le droit de vous les vendre ? Elles ne sont ni à vous, ni à vos vendeurs. »

Voilà *l'égalité* maçonnique : elle va jusqu'au nivellement absolu, jusqu'au despotisme le plus dur et à la négation de la propriété. Voici maintenant *la liberté*, qui va aboutir à l'anthropophagie :

« Si le mouton a le droit d'avaler des milliers d'insectes qui peuplent les herbes des prairies, si le loup peut dévorer le mouton, si l'homme a la faculté de se nourrir d'autres animaux, pourquoi le mouton, le loup et l'homme n'auraient-ils pas également le droit de faire servir leurs

semblables à leur appétit ? Les anthropophages, qui ne sont point guidés par les institutions sociales, ne font que suivre l'impulsion de la nature (1). »

Brissot de Warville n'était que logique, et malgré les contradictions auxquelles heureusement dans la pratique la force des choses, c'est-à-dire l'ordre naturel de la création, conduit les hommes les plus pervers, la même pensée mère continue à animer les sociétés secrètes.

On a vu plus haut comment Saint-Martin et l'Illuminisme de Weishaupt posent le droit absolu de l'initié, de l'homme de science, à gouverner ses semblables, et à les gouverner d'une façon absolue.

Déjà c'était la donnée fondamentale du Gnosticisme, et la Maçonnerie y est restée fidèle :

« C'est la connaissance des lois inmuables de la nature, dit Ragon, qui élève le maçon au plus haut degré de l'échelle sociale. Toute religion, toute association politique qui s'éloigne de ces lois est informe, contre nature, et n'a point de durée. L'homme initié à cette science connaît le bien et le mal, il connaît l'année, et si, par des études profondes, il pouvait apprécier et savoir tout ce que la nature prépare et accomplit dans une année, il connaîtrait Dieu. »

Ces derniers mots touchent aux hallucinations de la Kabale. Elles n'ont pas cessé de hanter l'esprit des maçons les plus avancés de notre temps, de ceux qui, n'écrivant pas pour le vulgaire, ne se soucient pas d'envelopper leur pensée dans les hypocrites banalités en usage dans les loges ordinaires.

Le F. . Renan, dans l'œuvre malsaine où il a condensé tous les rêves qui hantent les sociétés secrètes, esquisse ainsi un état social monstrueux basé sur le règne de la force :

« L'humanité a entre les mains un instrument qu'elle n'avait pas autrefois, la science... Parfois je vois la terre dans l'avenir sous la forme d'une planète d'idiot, se chauffant au soleil, dans la sordide oisiveté de l'être qui ne vise qu'à avoir le nécessaire de la vie matérielle. Mais la science pourra combattre ces deux faits délétères : le premier en trouvant moyen d'emmagasiner la force du soleil ou des marées ; le second par les progrès de l'art militaire qui constitueront une force organisée

(1) *Recherches philosophiques sur le droit de propriété* (Chartres 1786). En 1877, un professeur de l'école d'anthropologie n'aurait pas craint d'affirmer du haut de sa chaire le droit pour les races supérieures de s'assujettir et au besoin d'exterminer les races inférieures. Cité par Accolas, *Philosophie de la science politique*, p. 369.

entre les mains d'une aristocratie intellectuelle et morale. Nos armées modernes sont déjà quelque chose de ce genre. Elles donnent à celui qui en est maître une domination assurée sur la foule désarmée et indisciplinée, mais elles ont une cause de faiblesse interne tout à fait irrémédiable, car elles sont prises dans les rangs du peuple.... Si l'on veut imaginer quelque chose de solide, il faut concevoir un petit nombre de sages tenant l'humanité par des moyens qui seraient leur secret et dont la masse ne pourrait se servir, parce qu'ils supposeraient une trop forte dose de science abstraite...

« Nous ne concevons guère la grande culture régnant sur une portion de l'humanité sans qu'une autre portion y serve et y participe en sous-ordre..... Le but poursuivi par le monde, loin d'être l'aplanissement des sommités, doit être au contraire de créer des dieux, des êtres supérieurs, que le reste des êtres conscients adorera et servira, heureux de les servir..... Un corps savant se recrutant en lui-même est une impossibilité. Il faut un terrain d'où il sorte...

« En somme, la fin de l'humanité c'est de produire de grands hommes; le grand œuvre s'accomplira par la science, non par la démocratie... Si l'ignorance des masses est la condition nécessaire pour cela, tant pis. La nature ne s'arrête pas devant de tels soucis; elle sacrifie des espèces entières pour que d'autres trouvent les conditions essentielles de leur vie.....

« Par l'application de plus en plus étendue de la science à l'armement, une domination universelle deviendra possible, et cette domination sera assurée en la main de ceux qui disposeront de cet armement. Le perfectionnement des armes en effet mène à l'inverse de la démocratie; elle tend à fortifier non la foule mais le pouvoir.... De la sorte on imagine le temps où un groupe d'hommes règnerait par un droit incontesté sur le reste des hommes. Alors serait reconstitué comme une réalité le pouvoir que l'imagination populaire prêtait autrefois aux sorciers..... L'Église au moyen âge prétendit réaliser un pouvoir spirituel; mais, ne disposant pas d'une force suffisante, elle resta toujours faible. Un pouvoir spirituel ne sera seulement fort que quand il sera armé, quand il aura en main une force matérielle qui n'appartienne qu'à lui (1). »

Et il indique alors avec une lubricité mêlée à un étrange fatras de fausse science, comment les progrès de la physiologie pourraient amener des procédés de génération d'où sortirait une race d'êtres supérieurs « auprès desquels l'homme actuel serait jugé aussi peu de chose qu'est l'animal relativement à l'homme (2). »

(1) *Dialogues et mélanges philosophiques*, 1875, in-8°, p. 80, 82, 97, 101, 103, 106.

(2) Ce désir de changer les conditions de la génération se trouve chez tous les hallucinés des sociétés secrètes. On la trouve notamment chez St-Simon, Auguste

Son maître en impiété systématique, le franc-maçon allemand Strauss, dit la même chose dans son ouvrage *l'Ancienne et la nouvelle foi*, en y ajoutant brutalement l'application personnelle qui lui vaudra son salaire. Il affirme « que l'histoire continuera d'être une bonne aristocrate, bien qu'animée de sentiments populaires, et que les plus grands doivent se décider à diriger leurs regards vers ces formes élevées qui ont nom Bismark et Moltke, ne les verraient-ils ainsi que jusqu'aux genoux. »

La Franc-maçonnerie, quand elle le peut, fait volontiers appel aux bras d'un despote pour réaliser ses desseins. Il y a déjà longtemps que le roi templier, Frédéric de Prusse, écrivait à Voltaire :

« C'est à Bayle, votre précurseur, et à vous sans doute, que la gloire est due de cette révolution qui se fait dans les esprits. Mais disons la vérité, elle n'est pas complète ; les dévots ont leur parti, *et jamais on ne l'achèvera que par une force majeure. C'EST DU GOUVERNEMENT QUE DOIT PARTIR LA SENTENCE QUI ÉCRASERA L'INFAME. Des ministres éclairés pourront y contribuer beaucoup, MAIS IL FAUT QUE LA VOLONTÉ DU SOUVERAIN S'Y JOIGNE* (8 sept. 1775). »

C'est la pensée mère du Saint-Simonisme, qui rêvait la restauration des despotismes antiques, en voulant réunir entre les mains des mêmes hommes le pouvoir spirituel et le pouvoir civil, qu'a distingués le Catholicisme. Et Félix Pyat, en 1849, disait encore que la République a les deux pouvoirs, les deux glaives, parce qu'elle procède de la souveraineté du peuple !

Aussi ne nous étonnons pas de voir les sociétés secrètes, partout où elles arrivent à s'emparer du pouvoir, détruire toutes les libertés pratiques et concrètes, briser les entités communales et provinciales fondées sur l'histoire et les traditions, abolir les fondations d'utilité publique et les corporations autonomes, détruire les lois protectrices de la propriété, même au détriment des classes de paysans, et soumettre le sol de la patrie à une pulvérisation véritable, à un travail continu de morcellement, de reconstitution pénible et de liquidation judiciaire.

« Établissez le Code civil à Naples, écrivait Napoléon à son frère Joseph, tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu Comte, chez les nihilistes russes. Les mêmes rêves immondes avaient déjà été exprimés par Diderot, dans le *Rêve de d'Alembert* et le *Supplément au voyage de Bougainville*. C'est là véritablement un des signes de la bête, une des manifestations les plus claires du Satanisme, qui est au fond de la Maçonnerie.

d'années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. *Voilà le grand avantage du Code civil* (1). »

En 1871, à l'Assemblée nationale, trois députés, hommes de science et de pratique, MM. Lucien Brun, Mortimer Ternaux, Baragnon, proposaient une modification aux articles 826 et 832 du Code réclamée depuis longtemps dans toutes les enquêtes agricoles : « Votre proposition est excellente, dit à l'un d'eux un franc-maçon siégeant au côté gauche, aujourd'hui sénateur et ministre ; mais nous voterons contre. Le Code civil est un moule auquel la société française n'est pas encore définitivement pliée, et tant que cela n'est pas fait, il ne faut pas toucher au moule. »

La Franc-maçonnerie pousse partout à l'établissement du régime constitutionnel, parce que ce gouvernement, là où il ne repose pas sur une base traditionnelle comme en Angleterre, énerve le pouvoir monarchique, supprime la véritable responsabilité judiciaire des ministres et des fonctionnaires et ouvre une large arène aux luttes de parti, dans lesquelles les loges, avec leur organisation compacte, ont toujours un avantage marqué sur les honnêtes gens dispersés et confiants dans la loyauté de leurs concitoyens.

Elle peut vouloir à certains moments le suffrage universel comme arme de destruction, mais à d'autres époques et dans d'autres pays, en France en 1815 et en 1830, actuellement encore en Autriche et en Italie, ses préférences sont pour le suffrage restreint des classes dans lesquelles ses adeptes se recrutent plus habituellement (liv. II, chap. X, § 8).

Ce à quoi surtout elle est hostile, c'est à une représentation lé-gale des intérêts et des professions. Placés en présence de leurs intérêts professionnels, les pères de famille et les chefs d'atelier en général jugeraient sainement des questions sur lesquelles ils sont spécialement compétents. Mais la Maçonnerie veut que le suffrage groupe les hommes en troupeau désorganisé, les arrache aux influences du foyer et du travail et excite leurs passions par un enjeu engageant l'ordre politique et l'organisation sociale entière. Dans ces conditions contraires à la nature des choses, ses groupes disciplinés, son mot d'ordre ponctuellement obéi, lui assurent généralement la prépondérance et des succès électoraux, qui sont très loin de représenter le véritable esprit de la nation.

(1) Lettre du 5 juin 1806, citée dans les *Mémoires* de Miot de Mérito.

Le suffrage universel, disons-nous, n'est qu'une arme de guerre dont les sectes se servent momentanément, mais qu'elles sont prêtes à briser comme un instrument au lendemain du triomphe.

L'organisation de la Maçonnerie ne repose qu'en apparence sur l'élection : on ne passe d'un grade à l'autre que d'après le bon plaisir des supérieurs. Les fonctions des loges ne peuvent appartenir qu'aux membres des hauts grades, là où il s'en trouve. En sorte que, par une série de procédés, les groupes vraiment dirigeants peuvent à perpétuité conserver le pouvoir en amusant le gros des maçons par des simulacres d'élection. Au besoin, le Grand-Orient ou le suprême conseil, selon les rites, peut suspendre ou interdire toute loge dont la direction lui échappe, et ses arrêts sont presque toujours obéis.

Les naïfs seuls s'étonnent qu'une fois la République proclamée, les loges n'ouvrent pas leurs rangs et ne renoncent pas au secret.

Dans un article officiel sur *le rôle de la Franc-maçonnerie dans l'avenir*, le *Monde maçonnique* d'avril 1876 réfute la pensée de ceux qui regardent l'œuvre de la Maçonnerie comme touchant à sa fin, et croient qu'elle n'a plus besoin de mystère :

« Non, répond cette feuille, la Franc-maçonnerie n'est pas seulement une société dont l'objet principal est l'étude théorique des questions qui intéressent l'humanité ; c'est une école pratique et expérimentale, une institution modèle, un véritable type de société organisée.... La principale préoccupation de ses membres doit être de se tenir sans cesse à l'avant-garde de la civilisation ; s'efforcer d'éclairer la marche ascendante de l'humanité en étudiant en commun, dans leurs paisibles ateliers, les problèmes qui surgissent dans le monde, en les élucidant avec soin, en les vulgarisant si leur solution doit contribuer au bonheur des hommes. *C'est ainsi que nos pères avaient longtemps étudié et pratiqué le suffrage universel avant de s'en faire les propagateurs, avant que le monde extérieur eût songé à en faire la base de l'ordre social...* Une telle association ne saurait périr, parce qu'une évolution progressive a été accomplie.... L'humanité progressera sans cesse. C'est sa loi. *Quand ce qui a été longtemps regardé comme un idéal se réalise, les horizons plus larges d'un idéal nouveau offrent à l'activité humaine, toujours en marche vers un meilleur avenir, de nouveaux champs d'exploration, de nouvelles conquêtes à faire, de nouvelles espérances à poursuivre.* La Franc-maçonnerie aura donc toujours son rôle utile dans le monde. Elle le remplira dignement dans l'avenir comme dans le passé, en conservant avec soin la part essentielle de ses mystères, qui sont le lien particulier des initiés. »

Le vieux proverbe : *Il mundo va da se*, est un dicton de l'ancien régime. Les républiques modernes ne vont pas toutes seules. Il faut qu'on les mène, et c'est le rôle que les loges entendent garder.

Qu'on ne dise pas que ce sont là les pensées de maçons attachés. Ce sont au contraire celles des plus avancés,

Les *positivistes*, qui, on l'a vu, sont l'expression scientifique de la Franc-maçonnerie, sont tous hostiles au suffrage universel. Le suffrage doit, selon eux, appartenir seulement à ceux qui sont en possession de la *science positive*, et ils ont acclamé la Commune parisienne comme la première réalisation de la suprématie des populations urbaines, élevées dans la *science intégrale*, sur les populations rurales. Les internationalistes et tous les socialistes contemporains ne pensent pas autrement.

Leur organe officiel à Paris en 1878, l'*Égalité*, a engagé une campagne en règle contre l'idée de la souveraineté du peuple et l'a battue en brèche par des arguments auxquels l'on n'a rien à reprendre en bonne logique. Mais sa conclusion est de lui substituer la domination absolue des prétendus savants :

« Là où la science aura pu être généralisée, ce sera elle plutôt que la volonté du nombre qui fera loi.

« Cette loi des majorités peut être absurde et inique, et pour notre part nous la repoussons de toute notre énergie au nom de la science et nous ne lui laisserons pas place dans notre société égalitaire (1). »

VII. — LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTRICE DE L'AMOUR DE LA PATRIE ET DE TOUTES LES NATIONALITÉS.

Jamais, dans aucun temps, les noms de *nation* et de *patrie*, de *nationalité* et de *patriotisme*, n'ont été plus souvent acclamés, plus emphatiquement célébrés, que depuis près d'un siècle, sous l'influence maçonnique ; et jamais pourtant les hommes des sociétés secrètes et de la révolution n'ont travaillé plus efficacement à détruire, dans tout ce qui les constitue, les grandes choses

(1) Numéros des 10 mars, 14 avril, 5 mai 1878.

que ces noms représentent. Jamais la moquerie à l'égard des peuples n'a été plus sanglante, ni plus effrontée.

Il est évident d'abord que le premier élément constitutif de toute nationalité, de toute patrie, c'est la famille constituée par Dieu lui-même et dès le commencement, qui, en se multipliant, toujours unie dans ses membres et sous l'empire des mêmes liens, des mêmes droits et devoirs, est devenue la tribu, la nation ; nation qui, par ses chefs de famille ou les pères, a formé d'autres nations, reliées également entre elles par les mêmes obligations et dans la dépendance du même Dieu, père suprême, seul auteur et premier souverain des nations comme des familles.

La religion et le culte de Dieu, les coutumes, les lois issues de cette religion, l'ordre et le respect des autorités établies par elles, les formes de transmission de leurs pouvoirs, les droits de propriété, les frontières, les traités et les lois, qui en sont les conséquences, les ancêtres et tout ce qui vient d'eux, à partir et dans la dépendance du père suprême qui est Dieu, voilà la *patrie* et le *droit des gens*. Les mots qui les expriment, par leur étymologie, dans leur sens primordial, en proclament la nature et la vérité avec une énergie irrésistible.

La *religion*, *religio*, de *religare*, *relier*, n'est-elle pas partout également le lien fondamental et suprême, le lien universel donné de Dieu aux hommes pour les unir à lui et les unir entre eux, et d'où découlent la règle, la racine de tous les droits et de tous les devoirs, les lois, les droits et les devoirs eux-mêmes, tout ce qui constitue et unit véritablement les nations et les familles ?

« La patrie, disait M. Portalis l'ancien, en présentant le Corcordat au Corps législatif, n'est point un être abstrait. La patrie n'est quelque chose de réel qu'autant qu'elle se compose de toutes les institutions qui peuvent nous la rendre chère. »

Et dans un autre hémisphère, le président de la société patriotique de Montréal, au Canada, s'écriait dans un discours solennel : « Qu'est-ce que la patrie ? Ce n'est pas ce fleuve, ces montagnes, ces forêts, cette verdure. Une patrie, c'est une nationalité, une religion, une langue, une histoire et la conservation de toutes ces choses. Comment serons-nous patriotes ? C'est en défendant tout cela. »

Or, c'est tout cela que les sociétés secrètes ont travaillé et tra-

vailent à détruire et à faire disparaître ; déjà, nous venons de le démontrer, par rapport aux éléments constitutifs des nationalités : la religion, la morale ou les lois, la famille et la propriété.

Le lecteur n'aurait au besoin qu'à se reporter aux révélations de ce haut maçon que nous avons reproduites un peu plus haut et qui nous donnent le dernier mot des sociétés secrètes et nous révèlent leur but final : « *Rassembler en un corps universel toutes ces familles différentes, qui, à mesure qu'elles se sont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne composassent qu'un tout, sont venues à se méconnaître au point de vouloir composer par elle ce tout dont elles n'étaient que les parties.* »

C'est le but que poursuit la Franc-maçonnerie quand, dès le grade d'*appenti*, elle fait dire au récipiendaire par le vénérable :

« Puissiez-vous, fidèle à jamais aux engagements que vous venez de contracter, nous aider à achever l'œuvre sublime à laquelle travaillent les maçons depuis tant de siècles, celle surtout de la réunion des hommes de tous les pays, de tous les caractères, de toutes les opinions civiles ou religieuses, en une seule et même famille d'amis et de frères ! Puisse le monde profane, toujours si divisé, nous offrir un jour ce riche tableau (1). »

On peut voir le développement de cette pensée, dans le discours de l'hiérophante de Weishaupt, pour le grade d'*épopte* :

« A l'instant où les hommes se réunirent en NATIONS, ils cessèrent de se reconnaître sous un nom commun. Le nationalisme ou l'amour national prit la place de l'amour général ; avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire. Alors il fut permis, pour obtenir ce but, de mépriser les étrangers, de les tromper et de les offenser. Cette vertu fut appelée PATRIOTISME.

« Et dès lors pourquoi ne pas donner encore à cet amour des limites plus étroites ? celles des citoyens vivant dans une même ville, ou bien celles des membres d'une même famille ? Pourquoi même chacun ne l'aurait-il pas concentré dans soi-même ? Aussi vit-on alors du patriotisme naître le localisme, l'esprit de famille et enfin l'égoïsme. Ainsi, dans l'origine des États ou des gouvernements, la société civile fut la semence de la discorde, et le patriotisme trouva son châtiment dans lui-même. Diminuez, retranchez cet amour de la patrie, les hommes de nou-

(1) Bagon, *Cours* etc., p. 110.

veau apprennent à se connaître et à s'aimer comme hommes ; il n'est plus de partialité, le lien des cœurs se déroule et s'étend...

« Telles sont donc les suites de cette institution des États ou des sociétés civiles. O folie des peuples de n'avoir pas prévu ce qui devait leur arriver, d'avoir aidé leurs despotes mêmes à ravalier l'homme jusqu'à la servitude, à la condition de la brute !... »

« Les moyens de sortir de cet état d'oppression et de remonter à l'origine de nos droits sont les *écoles secrètes de la philosophie*. Ces écoles ont été de tous temps les archives de la nature et des droits de l'homme. Par ces écoles, un jour sera réparée la chute du genre humain ; les PRINCES ET LES NATIONS DISPARAITRONT SANS VIOLENCE DE DESSUS LA TERRE. La raison alors sera LE SEUL LIVRE DES LOIS, LE SEUL CODE DES HOMMES (1). »

Un vaste empire réunissant le monde entier sous la direction des loges, voilà le but que poursuit la Franc-maçonnerie, comme l'*Internationale* :

« Ce n'est pas par un vain caprice que nous nous donnons le titre de maçons, dit Clavel. Nous bâtissons le *plus vaste édifice* qui fût jamais, puisqu'il ne connaît d'autres bornes que celles de la terre. Les hommes éclairés et vertueux en sont les pierres vivantes que nous lions ensemble avec le ciment de l'amitié. Nous construisons, suivant les règles de notre architecture morale, des forteresses imprenables autour de l'édifice, afin de le défendre des attaques du *vice* et de l'*erreur*. Nos travaux ont pour modèle les constructions de l'*architecte suprême*. Nous contemplons ses perfections et dans le grand édifice du monde et dans la structure admirable de tous les corps sublunaires. Nous lui bâtissons, par les mains de la *vertu*, un sanctuaire au fond de nos cœurs, et c'est ainsi que le maçon est transformé en la *pierre angulaire de tous les êtres créés* (2). »

Et Bazot, le secrétaire du Grand-Orient :

« La France régénérée n'a point encore atteint le degré de perfection que commandent les doctrines de la Franc-maçonnerie et le génie des philosophes ; mais le mouvement est donné, entraînant, irrésistible. Partout il y a des francs-maçons et des philosophes, disciples des maîtres du 18^e siècle... Le grand œuvre s'accomplira... Peuples, soyez frères ! L'UNIVERS EST VOTRE PATRIE. Le sol que vous occupez est seulement celui où vous êtes nés, celui où vous vous plaisez depuis votre enfance,

(1) *Tableau historique, philosophique et moral de la Franc-maçonnerie*, par le F. Bazot, p. 10, 11, 18.

(2) *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie et des sociétés secrètes*, troisième édition, p. 20, 23, 24, 28.

celui où vous voulez mourir ; mais le *sol n'est qu'un point* ; LA PATRIE DE TOUS LES HOMMES, C'EST L'UNIVERS (1). »

Les mêmes principes retentissent sans cesse dans les loges allemandes. Écoutez le D^r Richard Fischer, à Leipsick, en 1819 :

« Dans l'état des choses si profondément modifié, dit-il, nos frères, les membres de *la loge d'Apollon* à Leipsick, ont inspiré au monde une telle confiance que nous voyons figurer leurs noms au parlement de Francfort, à la tête du gouvernement et de la Chambre de la Saxe, de l'Université et de la Commune de Leipsick. Sur le terrain de la littérature, et dans tout ce qui est utile au bien général, nos frères sont entourés de l'estime et de la considération publiques. Nous ne devons pas nous dissimuler cependant que notre association a encore à résoudre un problème de très-haute importance... Qu'est-ce que la démocratie, *sinon un événement auquel notre art devait nécessairement conduire, et que notre art poussera plus loin encore ? Oui, la démocratie est notre enfant, notre enfant digne de nous, notre enfant plein d'espoir.*

« On se demande maintenant si, l'enfant étant né, on peut se passer de la mère ?... L'enfant est bien à plaindre à qui manque sa mère. S'il faut qu'un si long espace de temps sépare la conception de l'enfantement, la *Maçonnerie a encore bien des siècles à parcourir avant qu'on puisse se passer de son aide*, et que sa tâche soit complètement achevée. Cela est clair comme le jour.

« D'abord, mes frères, NOTRE PRINCIPE FONDAMENTAL, LA FUSION DE TOUS LES PEUPLES DANS LA MÊME FRATERNITÉ, est à *peine comprise* dans sa plus simple acception. Tous vous avez été les témoins des difficultés qui se sont opposées à l'union fraternelle de tous les citoyens allemands. *Vous savez que, contraint par la nécessité, on devra bien à la fin se contenter d'une petite Allemagne (2) ; encore cela ne se ferait-il pas sans opposition violente, peut-être même sans une guerre sanglante...* Mais, mes frères, *le temps est venu de resserrer les liens qui unissent toutes les loges de la terre, de faciliter pour le pauvre l'accès de nos temples, et d'élargir de tous côtés le cercle où nous nous renfermons. Il y aura sans doute des difficultés à vaincre ; mais, sans les perplexités de la lutte, on ne peut pas compter sur la joie du triomphe ; d'ailleurs notre but est d'une clarté évidente. Courage donc, mettons la main à l'œuvre (3) !* »

(1) *Écrits originaux des illuminés*, t. II, part. 2. — Philon et Spartacus, depuis la page 10 jusqu'à 48. — Barruel, *Mémoires*, etc, t. III, p. 126, 136, 144. « Ce discours entier de l'épopte, dit Barruel, exigerait au moins deux heures de lecture. » On a pu voir que la Carbonara et les autres sectes en sont sorties tout armées.

(2) En opposition avec l'Allemagne *grande et une*, que proposaient les démocrates allemands.

(3) *Journal maçonnique, manuscrit pour les frères*, p. 113 et suiv. — *La Franc-maçonnerie*, par Eckert, traduit par Gyr, t. I, p. 247 et suiv.

Écoutons encore Giezeler, membre de la commission des écoles et docteur en théologie protestante, dans un discours prononcé dans la loge de Gœttingue *au compas d'or*, à l'occasion de la fête de St-Jean, 1848 :

« Trois grands mots retentissent aujourd'hui dans le monde : *Liberté, égalité, fraternité*. C'est par ces mots que le peuple (de Paris), d'où est partie l'impulsion, a résumé tous les vœux... Mais, mes frères, n'est-ce pas l'esprit même de notre association qui se manifeste par ces mots ? Puisqu'il en est ainsi, puisque l'esprit sacré de notre association a franchi le seuil de nos loges et animé tous les peuples, *la grande époque prédite si souvent est-elle enfin arrivée, où notre association doit se transformer en alliance universelle entre les membres de l'humanité ?* Dans ce cas, c'est un devoir pour nous d'ouvrir les portes de nos temples et d'y laisser pénétrer tout ce qui est homme. Dès lors notre ordre a atteint son but suprême.

« La liberté que réclame la génération actuelle, c'est la liberté civile, la *suppression de toutes les barrières* (ou frontières), devenues superflues lorsque tous les hommes sont réunis EN UN SEUL ÉTAT. Depuis longtemps, les peuples ont aspiré après ce bien précieux ; notre époque paraît être destinée à l'obtenir et à le consolider. Quand elle aura résolu ce grand problème, elle brillera dans l'histoire des peuples, entourée d'une glorieuse auréole ; et, après bien des siècles, on se la rappellera comme le temps heureux où les peuples entrèrent en majorité. Elle en est encore actuellement dans les douleurs de l'enfantement de la liberté ; elle ressemble au vin généreux qui d'abord fermente, écume, pour rejeter ce qui est impur et *fait sauter les liens où on voulait le contenir*. Mais, de ces prémisses, concluons que nous n'avons aucune raison de modifier notre ordre dans la forme qu'il a eue jusqu'à ce jour, de briser les entraves et d'admettre dans nos loges tout ce qui est homme. Nous devons plutôt contribuer à donner l'intelligence des idées qui retentissent actuellement dans le monde (1). »

On le voit donc, pas d'équivoque. *Renverser toutes les frontières, abolir toutes les nationalités, en commençant par les plus petites, pour ne faire qu'un SEUL ÉTAT, effacer toute idée de patrie, rendre commune à tous la terre entière, qui appartient à tous, briser, par la ruse, par la force, tous les traités, tout préparer pour une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralités, ne seront que des départements administrés par les hauts grades et par l'Antechrist, su-*

(1) Eckert, *La Franc-maçonnerie*, etc., t. I, p. 243 et suiv.

prême dictateur devenu leur seul dieu : tel est le but des sociétés secrètes.

Mais tandis que les français font du cosmopolitisme platonique et propagent des idées dont ils sont les premières victimes, les allemands se servent de ces idées comme d'un instrument de règne.

A ce point de vue, il n'est pas inutile de nous arrêter sur les ouvrages de M. Bluntschli, un franc-maçon des plus hauts grades, *la Théorie générale de l'État, la Politique, le Droit des gens*, qui sont traduits à peu près dans toutes les langues et donnent bien une idée de l'impulsion que la Maçonnerie imprime aux esprits dans les écoles où elle domine.

Professeur depuis longtemps à l'Université d'Heidelberg, M. Bluntschli est un des hommes qui, par leurs enseignements et leurs écrits, ont le plus contribué à jeter la *classe cultivée* dans les voies du *kulturkampf*. Comme membre des Chambres prussiennes, il a travaillé puissamment à préparer la réconciliation des *nationaux-libéraux* avec M. de Bismark, réconciliation qu'ont scellée les événements de 1866, ainsi que lui-même l'a raconté dans son autobiographie.

Son activité maçonnique égale son activité scientifique. Grand maître de la grande loge (Grand-Orient) de Bayreuth, il ne se contente pas de pousser l'Allemagne du Sud dans les bras du grand empire prussien maçonnique ; il rayonne encore, au besoin, dans la Suisse, son pays natal, et il excite les loges helvétiques, comme une *avant-garde*, au combat contre le Catholicisme, en attendant de les faire servir à la réunion de leur patrie à l'Allemagne (1).

Quoiqu'il ne soit pas parlé de la Franc-maçonnerie dans ses ouvrages destinés au public non initié, la connaissance de la vie politique de l'auteur n'est pas inutile pour l'intelligence de certaines parties de ses livres qu'il a laissées, non sans dessein, dans une sorte de demi-jour.

Avec des allures très-conservatrices en apparence, M. Bluntschli pose très-nettement, dans sa *Théorie générale de l'État*, la conception de l'*État moderne* comme étant essentiellement *humaine*, c'est-à-dire absolument indépendante de la loi divine. Or, cette

(1) On peut voir le dossier maçonnique de M. Bluntschli, dans l'ouvrage de Pachtler, *Der Götze der Humanität* (Fribourg, 1877). Rien n'est plus instructif que la comparaison de ses discours *esotériques* avec ses livres *esotériques*.

exaltation de l'humanité indépendante de Dieu est le fond même de l'idée maçonnique. C'est à sa réalisation que travaille M. Bluntschli, quand il enseigne dans ce livre que l'*État moderne* futur doit embrasser l'*humanité entière*. Il ne dit pas ici comment ce résultat sera obtenu. Plus explicite dans un discours qu'il prononçait en 1873, à Zurich, devant la loge *Modestia*, il assignait ce grand résultat comme le but à atteindre par les efforts réunis des loges maçonniques du monde entier.

En attendant, M. Bluntschli prépare les voies à la propagande maçonnique, en enseignant que le progrès consiste à supprimer tous les petits États, qu'au-dessus des *grandes puissances*, comme l'Autriche et la France, il y a les *puissances du monde*, « qui ont conscience de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'*humanité entière*. » Pour être plus intelligible, il ajoute que ces puissances-là adoptent la *forme impériale*, qui signifie quelque chose de plus étendue que la *forme royale*.

Quant à la façon dont s'opèreront ces concentrations et en vertu de quel droit, voici la règle qu'il donne :

« Un peuple qui a conscience de lui-même et qui se sent une vocation politique a le besoin naturel de trouver dans un État la manifestation active de son être. S'il est assez fort pour satisfaire cette tendance, il a le droit naturel de former un État.

« Les droits du prince ou des membres isolés de la nation n'ont qu'une importance subordonnée devant le droit suprême du peuple entier d'exister et de se DÉVELOPPER. Pour que l'humanité accomplisse ses destinées, il faut que les peuples qui la composent puissent accomplir les leurs ; pour que les peuples vivent, il faut, suivant l'expression du prince de Bismarck, qu'ils puissent respirer et remuer leurs membres. De là le droit sacré des peuples de se *donner* des organes de leur vie et de leur action. »

Il doit bien dans ces opérations s'abstenir de violence, *mais seulement à l'égard des fractions de peuples ou de territoire dont il peut se passer*.

La condition pour une nation appelée à remplir une mission de ce genre, c'est d'avoir des *qualités viriles*. Quant à celles qui succombent, on reconnaît — après l'expérience bien entendu — qu'elles n'avaient que les *qualités féminines* (p. 86-87). En attendant, elles deviennent « peu sympathiques, ridicules, c'est le fait de tous les États minuscules (*Kleinstaterei*) (p. 209). »

Y a-t-il quelques règles de droit international, ou même un

principe de justice publique, qui puisse subsister devant de pareilles thèses ? Le *droit*, si on en conserve encore le nom par ironie, n'est plus que la *somme des forces et du nombre*, et l'humanité, réduite à la seule notion de l'utilité ainsi comprise comme l'extension du plus fort, se trouve inférieure à ces espèces animales entre lesquelles une loi supérieure maintient un certain équilibre, qui préserve au moins de la destruction complète les types les plus faibles.

L'auteur a le mérite de ne jamais laisser ignorer le but final auquel tendent toutes ces agglomérations *des puissances du monde*. Après avoir parlé (page 86) « de leur droit saint entre tous les autres », il ajoute : « Un seul excepté, qui les embrasse et les fonde tous, celui de *l'humanité*. Plus loin, page 283, il précise sa pensée en ces termes : » *L'humanité progressive* ne trouve pas sa pleine satisfaction dans les États particuliers et *elle les consume*. Si l'État universel se fonde un jour sur la large base de l'humanité entière, on peut espérer qu'il durera aussi longtemps que l'humanité elle-même (1). »

Mais cet État de l'humanité sera la République universelle et les *Empires des puissances du monde* auront, longtemps auparavant, été consumés eux aussi.

C'est l'Internationale qui le réalisera, et son organisation est présentée comme le type de la République du monde !

Le groupement des unions corporatives ouvrières doit former la commune ; les fédérations de communes et de corporations remplaceront les nations et seront elles-mêmes subordonnées à un conseil général, élu par les fédérations, qui sera la souveraine puissance du monde, et qui, armé d'un pouvoir inconnu aux monarchies anciennes, entrera dans tous les détails de la vie économique et règlera souverainement dans l'univers entier la production industrielle et les consommations privées.

Partout où le socialisme pénètre, l'amour de la patrie disparaît. Un livre, datant déjà de dix-huit ans, *Le secret du peuple de Paris*, par M. Corbon, ouvrier lui-même et franc-maçon, donne des

(1) Tout l'orgueil des Césars païens revit dans le cerveau des professeurs qui inspirent le mouvement maçonnique. Leurs rêves superbes seront renversés comme ceux de ces dominateurs du vieux monde, qui multipliaient sur leurs monuments des inscriptions à *l'éternité de l'Empire et d'Auguste*, au moment même où se formait dans le Nord la tempête providentielle qui allait les emporter eux et leur œuvre d'impiété.

détails bien caractéristiques sur l'esprit de vague cosmopolitisme, qui règne dans les classes ouvrières soumises à l'influence des sociétés secrètes. Depuis lors l'*Internationale*, avec sa direction venue de la Prusse, a encore plus affaibli chez ses adeptes l'amour du pays. Nous l'avons bien vu pendant la guerre de 1870 !

Mais dans ce crime de lèse-patrie, les malheureux ouvriers ne sont pas les plus coupables. L'exemple leur a été donné d'en haut. Ce n'est pas en vain que Weishaupt a détruit dans l'âme de ses adeptes tout amour de la patrie, que ce soit une république ou une monarchie, par des instructions comme celle-ci :

« Tout ce que nous disions contre les despotes et les tyrans, n'était que pour vous amener à ce que nous avons à vous dire du peuple lui-même, de ses lois et de sa tyrannie. *Ces gouvernements démocratiques ne sont pas plus dans la nature que les autres gouvernements.*

Si vous nous demandez comment les hommes vivront désormais sans lois et sans magistratures, sans autorités constituées, réunis dans leurs villes, la réponse est aisée. Laissez-là et vos villes et vos villages, et brûlez vos maisons. Sous la vie patriarcale, les hommes bâtissaient-ils des villes, des maisons, des villages ? Ils étaient égaux et libres ; la terre était à eux ; elle était également à tous, et ils vivaient également partout. Leur patrie était le monde, et non pas l'Angleterre ou l'Espagne, l'Allemagne ou la France. C'était toute la terre, et non pas un royaume ou une république dans un coin de la terre. Soyez égaux et libres, et vous serez cosmopolites ou citoyens du monde. Sachez apprécier l'égalité, la liberté, et vous ne craignez pas de voir brûler Rome, Vienne, Paris, Londres, Constantinople, et ces villes quelconques, ces bourgs et ces villages, que vous appelez votre patrie. — Frère et ami, tel est le grand secret que nous vous réservions pour ces mystères (1). »

Et ce n'est pas là une doctrine particulière à Weishaupt. Elle retentit journellement dans toutes les loges dès les degrés symboliques :

« La Maçonnerie, dit Ragon, n'est d'*aucun pays* : elle n'est ni française, ni écossaise, ni américaine ; elle ne peut pas être suédoise à Stockholm, prussienne à Berlin, turque à Constantinople, si elle y existe : elle est une et universelle. Elle a plusieurs centres d'action ; mais elle n'a qu'un centre d'unité, qui est le plus grand bienfait de la société antique. Si elle

(1) Neuvième partie du *Code illuminé*, classe des grands mystères : *Le mage et l'homme roi*.

perdait ce caractère d'universalité et d'unité, elle *cesserait d'être la Maçonnerie.* »

Le patriotisme a été tué bien plus encore par le spectacle de la destruction systématique de toutes les petites nations, par la guerre faite à toutes les coutumes des peuples catholiques. Nous raconterons dans le livre suivant cette œuvre néfaste de la Maçonnerie accomplie au profit de la Révolution cosmopolite. Un seul trait clôturera ce chapitre et donnera une idée de ce que deviennent les nations sur lesquelles les loges étendent leur main :

Au lendemain de la révolution accomplie en Espagne par les loges et qui venait de renverser la reine Isabelle, en 1869, un franc-maçon émérite, M. Zorilla, ministre du *fomento*, imagina d'introduire en Espagne, dans les terres inoccupées, des colonies privilégiées d'anglais, analogues aux colonies allemandes, établies en Prusse par Catherine II, et aux communautés saxonnes de Hongrie. « *Les immigrants devront être exclusivement anglais et protestants*, disait-il dans ses instructions. *L'Espagne n'a pas besoin d'irlandais catholiques* (1). » Fidèle à la même tactique, en 1880 le F. : Sagasta, premier ministre du roi Alphonse XII et en même temps grand maître du Grand-Orient espagnol, a fait offrir aux juifs de Russie dont les exactions usuraires soulèvent les malheureuses populations slaves, de les établir aux frais du gouvernement jusqu'au nombre de 80,000 au milieu de la catholique Espagne ! tant les sectes voudraient détruire la nationalité de ce noble peuple !

(1) Fait rapporté dans l'enquête britannique sur la condition des ouvriers. Rapport de M. French (analysé dans le *Times*).

CHAPITRE SIXIÈME

LA FRANC-MAÇONNERIE DESTRUCTRICE DE LA PROPRIÉTÉ

I. — LE PRINCIPE MAÇONNIQUE DE L'HUMANITÉ INDÉPENDANTE DE LA LOI DE DIEU EST INCONCILIABLE AVEC LE DROIT DE PROPRIÉTÉ.

La constitution divine de la famille appelle, comme conséquence, la propriété.

Dieu, comme créateur et conservateur, souverain et universel maître de l'univers et de tous ceux qui l'habitent, — *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et omnes qui habitant in eo*, — sans jamais pouvoir rien perdre de cette toute-puissante et inaliénable souveraineté, a donné cependant à l'homme et à la famille, après les avoir créés et constitués, le droit d'habiter et de remplir la terre, le droit d'en jouir et le devoir de la cultiver, ainsi que l'empire sur les animaux qui l'habitent avec lui (1).

Or, la Franc-maçonnerie, en niant Dieu ou en détruisant l'idée de la création et de la souveraineté du Créateur, détruit par là même la seule base solide du droit de propriété.

Elle lui substitue le principe de l'indépendance de la personne humaine, de la propriété absolue que l'homme a de son corps et de ses facultés, comme dit M. Thiers, dans son livre de la *Propriété*. (Liv. I. chap. IV, § 1.)

Cet ouvrage, si vanté par tous les conservateurs sans principes, en définitive ruine par sa base le principe du droit de propriété,

(1) *Genèse*. p. 27, 29.

d'abord en représentant contrairement aux faits la propriété foncière comme l'équivalent exact du travail incorporé dans le sol, puis en faisant systématiquement abstraction du domaine éminent de Dieu, enlève à la propriété humaine à la fois son seul titre pleinement satisfaisant pour la raison et la loi de l'usage moral et conforme au bien général qui s'impose aux propriétaires (1).

Or, cette idée de l'homme étant sa fin à lui-même avec ses deux attributs inaliénables, la liberté et l'égalité, exclut nécessairement la propriété héréditaire comme *droit*. La propriété ne peut plus être qu'un *fait* de la possession physique fondé sur la force actuelle du détenteur et devant disparaître avec elle.

Aussi avons nous déjà vu Weishaupt et le franc-maçon membre des hautes ventes italiennes, dans leurs attaques contre l'ordre des sociétés, combattre par les mêmes arguments la propriété privée et l'autorité civile.

Mais il est bon de montrer comment tous les principes du socialisme découlent nécessairement de ces prémisses ; nous serons moins surpris de voir le communisme célébré dans les rituels maçonniques dès les premiers grades et dans tous les auteurs appartenant à la secte.

Nous emprunterons à Pachtler cette démonstration :

« La *liberté*, au point de vue humain des loges, signifie l'indépendance complète et de tous les côtés de l'homme vis-à-vis de tous les législateurs et de toute loi en dehors de l'homme lui-même, non-seulement dans l'ordre dogmatique, mais encore dans l'ordre moral et conséquemment dans l'ordre politique et social. Le Décalogue vaut tout au plus, encore comme satisfaction privée, concédée à l'être individuel qui veut l'observer, mais jamais comme loi générale de l'humanité, car ce serait là une barrière pour le

(1) Le P. Deschamps, dans un ouvrage fort remarquable, le *Communisme et ses causes*, publié en 1849 (Seguin, Avignon), montrait avec l'autorité d'un vrai philosophe le vice fondamental du livre de M. Thiers. Depuis lors, les discussions économiques qui se sont produites sur le droit de propriété foncière n'ont rien laissé subsister de ce livre beaucoup trop vanté. Il est aujourd'hui justement et complètement démodé. Voici l'une des étranges maximes philosophiques qu'il contient : « Les facultés physiques et morales, source des droits à la propriété, l'homme les tient de Dieu, de ce Dieu que je nommerai comme il vous plaira : *Dieu, fatalité, hasard, auteur enfin quel qu'il soit, auteur des choses*, les laissant faire ou les faisant, les souffrant ou les voulant » (liv. I, chap. 6). On ne saurait trop s'étonner de l'aveuglement avec lequel un trop grand nombre de catholiques s'engouèrent de cet homme après 1848, lui firent pendant tout l'Empire une réputation de *conservateur* quoiqu'il n'eût jamais rien renié de ses blasphèmes, et enfin lui ont livré la France en 1871.

moi humain. L'homme et l'humanité se font d'eux-mêmes des lois avec une pleine indépendance vis-à-vis de tout, et ne s'adressent pour cela à aucune autorité. Ils l'ont au contraire en horreur comme une usurpation. Par là tombe le septième commandement de Dieu, et avec lui la propriété. Comme toute autre chose, la propriété devient une institution qui, selon la libre et indépendante volonté de l'homme, est, soit établie, soit renversée par la loi. Et la pure raison de l'homme athée trouvera beaucoup plus convenable de placer le patrimoine commun de l'État sous la direction du peuple et d'assigner à chaque individu d'après son travail sa quote-part dans les acquêts communs, pour égaliser par là le prétendu amoncellement de l'or entre les mains du petit nombre, et la pauvreté de l'énorme grand nombre, en d'autres termes, *on introduira l'état du peuple (der volkstaat) socialiste.*

Il y a dix ans, Mgr de Ketteler tirait déjà cette conséquence des prémisses du libéralisme, quand il écrivait : « Si les principes de l'État moderne, qui fait abstraction de toute religion et considère la négation de Dieu comme un droit de la culture intellectuelle, sont vrais, alors ce que la majorité des Chambres décide est *le droit*, et il ne peut plus être question d'une entreprise illégitime de cette volonté du peuple à l'encontre du droit de propriété (1). »

« La conséquence de tout le système (libéral, c'est-à-dire humanitaire) est : *Une Chambre, et ce que cette seule Chambre ordonne est la loi*, et quiconque, pour lui résister, s'appuie sur sa conscience, sur sa foi, sur le droit transmis, sur le Christ et Dieu, est coupable de haute trahison, il pèche contre la majesté de la volonté populaire. Pourquoi donc, au nom du ciel, cette majesté devrait-elle s'arrêter devant la bourse des riches libéraux ? Si elle a le droit de fouler aux pieds notre conscience, ... il serait bien extraordinairement risible de prétendre qu'une fois devant la bourse pleine d'or des millionnaires, cette nouvelle force ordonnatrice du monde dût rester immobile comme par enchantement (2). »

« Comment donc naît la propriété d'après les principes de l'humanité ? Ce n'est pas un don de Dieu, à l'existence et à la haute souveraineté de qui on ne croit pas. Elle n'est pas fixée et amenée par sa haute volonté dans les mains du possesseur légitime. Au

(1) *Die Arbeiterfrage und das Christenthum*, mars 1864, p. 69, 76.

(2) V. Jørg, *Geschichte der social-politischen parteien in Deutschland* Fribourg, 1867, p. 226 et suiv.

lieu de cela, elle nait par l'acte libre de la volonté d'un homme seul. D'après le frère J.-G. Fichte, « la formation des choses par la force propre de l'homme est le vrai fondement en droit naturel (1). »

« De là découlent, avec une nécessité logique, deux propositions fondamentales du socialisme :

« 1° Une décision de la communauté pourrait *universaliser* ou déclarer bien commun à tous l'excédant de propriété, qui est concentré entre les mains d'un seul individu par un acte libre de volonté, et cela en vertu d'un acte libre de volonté de la communauté, qui est aussi libre et bien plus puissante.

« 2° Si le travail, la force propre de l'homme, est le seul titre de propriété en droit naturel, le démocrate socialiste a raison quand il dit : « Nous gens du quatrième État avons travaillé ; d'autres possèdent les fruits d'or de notre travail. La richesse est-elle autre chose qu'un prix de travail qui n'a pas été payé ? D'après cela la propriété est le vol. La terre est commune à tous. et le fruit du travail appartient uniquement à l'homme de travail. »

« L'égalité d'après la donnée maçonnique de l'humanité, comporte une même et unique mesure des droits pour tous, et par une suite naturelle le partage des jouissances d'après le travail employé et finalement la négation de toute distinction de rangs entre les hommes. En conséquence de cette égalité de droits, le manouvrier doit peser dans la balance politique autant que le millionnaire ou le premier ministre. On touche du doigt l'influence que cela aura pour la législation sur la propriété. La majorité effective des hommes a le droit absolu de régler les biens sociaux et leur partage d'après sa propre volonté. Le jour donc où la démocratie sociale aura la majorité dans les Chambres, elle pourra effectuer législativement ce partage sans que le rationalisme et le libéralisme maçonnique aient rien à objecter.

« L'égalité entre le travail et la jouissance répond à cette conception athée de l'humanité, et Fichte écrivait déjà dès 1793 :

« Qui ne travaille pas ne doit pas manger, *quand même je voudrais lui donner de quoi manger*, car il n'a aucun titre fondé en droit à la nourriture (2). »

Fichte développe avec une froide logique cette doctrine des-

(1) *Beitrag zur Berichtigung der Urtheile uber die Franzosische Revolution*, p. 132.

(2) Pachtlor, *Der Götze der Humanität*, p. 432 et suiv.

tructrice de la charité chrétienne et du droit de propriété qui est sa base. Pour lui l'humanité est un troupeau qui doit vivre dans la communauté des biens et des travaux.

« Toute la terre écrit-il, est un bien commun ; le droit de propriété, qui s'est établi, est constitué par la ruse, et le pouvoir arbitraire est la source de toute la tyrannie et de tous les maux publics ; ceux-ci ne disparaîtront que par la répartition égale de tous les biens.... *Les princes, les bigots et la noblesse*, ces ennemis implacables du genre humain, *doivent être anéantis*, et leurs biens assignés à ceux qui, par leurs talents, leur science et leur vertu, ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres. Ils sont *pervers* ceux qui n'admèttent pas ces maximes ou qui s'opposent à l'exécution de ces projets. Contre ces ennemis du genre humain on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir, la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard : la fin sanctifie les moyens. Les droits de l'homme, plus anciens et plus sacrés que toutes les couronnes, tous les contrats et toutes les pragmatiques sanctions, doivent être violemment rétablis (1). »

Ce ne sont pas seulement les allemands qui tirent ainsi logiquement le socialisme du principe maçonnique de l'*humanité* étant à soi-même sa raison d'être et sa fin. Les socialistes français, italiens et belges ont parfaitement su tirer les mêmes conséquences des principes de 1789 :

En 1865, un orateur du congrès de Liège disait avec une logique irrésistible : « Qu'est-ce que la révolution ? C'est le triomphe *du travail sur le capital, de l'ouvrier sur le parasite, de l'homme sur Dieu*. Voilà ce que nous voulons. *Voilà la révolution sociale que comportent les principes de 89, les droits de l'homme portés à leur dernière expression*. »

Quelques années après, la fédération italienne de l'*Internationale* posait ainsi la formule du droit moderne :

« *Après avoir proclamé, en 1789, la souveraineté politique du peuple, il faut maintenant réaliser sa souveraineté économique*. »

Les revendications communistes paraissaient d'abord quelque chose de monstrueux, mais la diffusion par les loges des principes faux a précisément pour effet d'y alimenter peu à peu

(1) *Beitrag zur Berichtigung*, etc., ou *Arguments qui servent à donner une juste idée de la révolution française et à démontrer la légitimité de cette révolution*, p. 45. Citation de l'abbé Gyr : *la Franc-maçonnerie en elle-même*, p. 141.

les esprits (liv. II, chap. XIV, § 3). Ainsi un député de Paris, maçon des hauts grades, M. Langlois, a pu dire à peu près la même chose que l'Internationale, sous une forme plus adoucie, à l'Assemblée nationale, séance du 9 mars 1872 : « La révolution démocratique sociale doit être faite par une assemblée issue du suffrage universel. Quant aux mesures, c'est aux délégués de la nation à les prendre après délibération, et cela doit être fait en bonne conciliation. »

Nous allons voir comment la Maçonnerie a préparé graduellement le terrain au socialisme par ses rites et par ses écrivains.

II. — LE COMMUNISME PROPAGÉ PAR LES RITES ET PAR LES ÉCRIVAINS DE LA MAÇONNERIE.

Au grade d'*apprenti*, on fait mettre le récipiendaire dans un état de nudité presque complète et on lui fait déposer tous les métaux qu'il peut avoir sur lui.

Le vénérable lui demande alors :

— Pourquoi vous fit-on paraître dans cet état ?

— Pour me faire comprendre que le luxe aveugle le peuple, et qu'*l'homme vertueux doit se mettre au-dessus de tous les préjugés.*

— Pourquoi vous fit-il déposer tout métal ?

— Parce que l'ARGENT EST LE SYMBOLE DU VICE, *et qu'un vrai maçon ne doit RIEN POSSÉDER EN PROPRE.*

— Quel est le mot d'ordre ?

— *Tubalcain.*

Cet extrait du catéchisme d'apprenti, rapporté par Eckert, d'après les manuels ou rituels d'Allemagne et de Belgique, est identique à ceux de France, (Philadelphie, 1787). Guillemain de St-Victor, qui en est l'éditeur, ajoute même en note aux mots *qu'un bon maçon ne doit rien posséder en propre*, que cette réponse, changée dans plusieurs loges en des explications ridicules, est la seule vraie; elle est donnée par *Bernard Picard*, en 1809, Avignon, 1810, etc. On la retrouve même encore dans l'instruction d'apprenti maçon de la loge *les Arts et l'Amitié* à l'Orient d'Aix, en 1828. Si elle a été altérée plus tard à cause de sa trop grande

clarté, quand soufflait de toutes parts le vent communiste, la pensée est restée la même.

« *Ni nu, ni vêtu*, dit le manuel de 1845, pour représenter *l'état d'innocence*, et pour nous rappeler que la vertu n'a pas besoin d'ornement ; dépourvu de *tous métaux*, parce qu'ils sont l'emblème et souvent l'occasion des vices que le maçon doit éviter. »

Le sens est donc le même, et il est on ne peut plus évident : l'apprenti représente l'état de nature, *l'état d'innocence* ; dans cet état, l'homme était sans vêtements, et si le récipiendaire n'est point mis dans cet état complet de nudité, c'est que nos mœurs ne peuvent plus souffrir la nudité, dit maître Ragon, *préjugé* qu'il faudra vaincre, et que les loges *illuminées* ont depuis longtemps vaincu. Mais le *bon*, le *vrai* maçon doit rejeter tout luxe, toute monnaie ou richesse, *emblème et occasion des vices* qu'il doit éviter ; et, pour les éviter, il ne doit rien posséder en *propre*, et travailler, afin d'en délivrer le monde, à abolir toute *propriété*. Mais écoutons les maîtres, interprètes autorisés du Grand-Orient :

« Je viens d'exposer dans un court tracé, dit Rédarès, les deux principes, puisés dans la nature de l'homme, qui ont donné un corps et une âme à la Maçonnerie et servi de base à sa doctrine... Aussi longtemps que *dura le régime de la communauté fraternelle*, l'innocence et la simplicité des mœurs assurèrent la tranquillité et le bonheur communs, et les *codes de morale et de religion, les lois civiles et politiques, tout ce qui tend à enchaîner la liberté et les volontés de l'homme* devenait inutile ; mais du moment que le *tien et le mien* vinrent imposer leur barbare tyrannie, que chacun voulut avoir sa part dans le grand domaine de la nature, et la séparer de son voisin, l'intérêt, père de tous les crimes, l'ambition, qui les provoque, s'emparèrent des esprits et devinrent les arbitres souverains des destinées sociales... »

Et un peu plus loin :

« Voilà les principes de la vraie lumière, la science sacrée qui servait l'intelligence des ouvriers de Salomon et d'Hiram ; le démon des ténèbres a détruit leur œuvre sainte, mais le plan est resté, l'architecte suprême l'a conservé pour la génération des élus ; travaillons sur *ces bases éternelles, rendons au temple symbolique sa beauté originelle*... La Maçonnerie, c'est le mythe régénérateur de l'humanité, *l'œuf* où se trouve renfermé le germe de la perfectibilité sociale... »

« Dans nos temps modernes, dit Ragon, le grade d'apprenti acquit un plus grand degré d'intérêt en présentant l'image emblématique du principe des sociétés humaines.

« Le candidat est dépouillé de ses métaux et, en partie de ses vêtements, nos mœurs ne pouvant *plus souffrir la nudité*. Il figure dans cet état *l'homme de la nature*.

« La première des institutions fut la réunion des hommes en société. *L'état de nature*, l'état social, voilà les deux rapports généraux, sous lesquels on doit considérer l'espèce humaine... Les épreuves du premier grade retracent toutes ces vicissitudes. *L'homme de la nature n'est plus heureux* depuis que d'autres hommes, au lieu de cultiver la terre, s'en disputent la *possession*, autre interprétation du mot *Tubalcaïn* (1).

Le rituel dit à l'aspirant que le mot de passe d'apprenti (*Tubalcaïn*) veut dire : *possessio orbis*. On sait que *Tubal* peut fort bien signifier, en hébreu, la *terre habitable*, comme *Cain* signifie *possession*.

« Il est bien que les hommes possèdent la terre ; mais la *justice doit en partager les portions* et en assurer la jouissance aux *propriétaires*. »

L'aspirant s'attend à recueillir des leçons de sagesse et les principes d'une saine morale ; et quelle devise terrible vient-on lui faire entendre ? *possessio orbis*, c'est la devise du conquérant, du *spoliateur*... *La possession de la terre par portions inégales* est donc, dans le vrai sens de la Maçonnerie, contraire à la saine morale ; c'est la spoliation, c'est le vol.

Aussi, Ragon ne craint-il pas d'affirmer un peu plus loin, dans son interprétation sur la loge de table qui suit les trois premiers grades, que, « dans les temps reculés, chaque séance maçonnique était suivie d'un banquet, et que cet usage de la primitive institution prouve que la *communauté de biens établie* entraînait celle du domicile, et celle-ci, l'usage d'une seule table pour tous. »

Ainsi, la Franc-maçonnerie se confond avec le phalanstère ! Dans les grades supérieurs une foule de symboles inculquent de nouveau ces principes.

Ainsi, dans le grade du *chevalier du soleil*, rite de Misraïm, explique-t-on que les quatre triangles nous *montrent les quatre principaux devoirs de la vie tranquille*, dont le premier est *l'amour fraternel* et la COMMUNAUTÉ DES BIENS. Et, dans tous les grades et tous les rites, n'enseigne-t-on pas aussi que le *niveau* est le symbole de *l'égalité*, et que la *régénération de l'égalité primitive* est le but moral de la Maçonnerie ; que la Maçonnerie, en cherchant la cause de la perte ancienne de l'égalité primitive,

(1) *Études historiques et philosophiques sur les trois grades*, p. 63, 78, 79, 88.

s'est aperçue bientôt, à la *honte de l'humanité*, que cette perte *n'était due qu'à l'idée de propriété*, que le *tien et le mien*, ces fatals auteurs de l'intérêt et de l'avarice, avaient donné faussement à l'homme une considération trop présomptueuse de son existence... ; qu'errants d'abord dans les campagnes, les premiers hommes se nourrissaient des fruits que la terre leur prodiguait ; que des plaisirs aisés, une paix profonde, la reproduction de leur espèce, suffisaient pour satisfaire entre eux les seuls appétits de la nature ; mais que, dès que la *fausse douceur de la propriété eut flatté leur cœur et que chacun eut enclos un champ*, en se disant les uns aux autres : *Ceci m'appartient...* la face de la terre changea bientôt à l'aspect d'aussi cruels ravages... ; que les hommes naissent égaux ; que c'est pour leur usage commun que le G. . A. . de l'univers a créé le monde... ; qu'incontestablement il a dû exister un temps, dont il est aussi difficile d'assigner le commencement que de fixer la durée, où les fruits de la terre étaient *dans la possession commune*... ; que la terre alors n'était à personne, par cela même qu'elle appartenait à tous... ; que ce temps si passager était *l'état de nature*, que c'était *l'âge d'or*... ; que, du moment où *l'idée de propriété naquit*, *l'égalité fut dissoute*... ; que la liberté et l'égalité sont deux sœurs inséparables, *filles de la nature et mères des vertus* ; que, *l'égalité proscrite*, la liberté la suit dans son exil, et qu'il ne reste plus à la triste humanité que l'oppression et l'erreur, d'où procèdent tous les maux... (1).

Les philosophes francs-maçons du XVIII^e siècle avaient attaqué encore plus directement le principe de la propriété :

« Le premier, dit Jean-Jacques Rousseau, qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le *vrai fondateur de la société civile*. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne !

« Les nouvelles lumières, qui résultèrent de ce développement, aug-

(1) *L'orateur franc-maçon ou choix de discours prononcés à l'occasion des solennités de la Maçonnerie, relatifs au dogme, à l'histoire de l'ordre et à la morale enseignée dans ses ateliers*, par l'auteur du *Manuel maçonnique*. Paris, FF. Caillot, 1823, p. 33, 36, 38, 39, 437, 439, 440 et passim.

mentèrent la supériorité de l'homme sur les autres animaux en la lui faisant connaître :

« Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. Car, selon l'axiome du *sage Locke*, *il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété*, — (où tout est commun, par conséquent, et les terres et les femmes). — Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la *propriété* s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser à la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons...

« Destitué de raisons valables pour se justifier et de forces suffisantes pour se défendre, le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain : ce fut d'employer, en sa faveur, les forces mêmes de ceux qui l'attaquaient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui était contraire.

« Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armait les uns contre les autres, qui leur rendait leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvait sa sûreté, ni dans la pauvreté, ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. Unissons-nous, leur dit-il, *pour garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux... Au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, rassemblons-les en un pouvoir suprême, qui nous gouverne selon de sages lois, qui protège et défend tous les membres de l'association, repousse les ennemis communs et nous maintienne dans une concorde éternelle...*

« Telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais *la loi de la propriété et de l'inégalité*, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère (1). »

Diderot expose les mêmes principes :

« La nature a distribué les forces de l'humanité entière, avec différentes proportions, entre tous les individus de l'espèce ; mais

(1) *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, p. 274, 278, 281, 288, 290, 299, 301. *Œuvres de J.-J. Rousseau*, t. IV, Paris, 1819.

elle a *indivisiblement* laissé la *propriété du champ, producteur de ses dons, à tous, et, à chacun, l'usage de ses libéralités*. Le monde est une table suffisamment garnie pour tous les convives, dont tous les mets appartiennent tantôt à tous, parce que tous ont faim, tantôt à quelques-uns seulement parce que les autres sont rassasiés, ainsi personne n'en est absolument le maître, ni n'a le droit de prétendre l'être.

« Le seul vice que je connaisse dans l'univers est *l'avarice*.

« Or, cette peste universelle, *l'intérêt particulier*, cette fièvre lente, cette éthésie de toute société, aurait-elle pu prendre où elle n'eût jamais trouvé, non-seulement d'aliment, mais le moindre ferment dangereux?... Je crois, continue-t-il, *qu'on ne contestera pas l'évidence* de cette proposition : que là où il n'existerait aucune propriété, il ne peut exister aucune de ces pernicieuses conséquences. J'ose ici conclure qu'il est *presque* mathématiquement démontré que tout partage égal ou inégal de biens, toute *propriété* particulière de ces portions sont, dans toute société, ce qu'Horace appelle *summi materiam mali*... La raison de toutes les monstrueuses productions des égarements de l'esprit et du cœur peut se tirer de l'obstination générale des législateurs à rompre ou laisser rompre le PREMIER LIEN DE TOUTE SOCIABILITÉ PAR DES POSSESSIONS USURPÉES SUR LE FONDS QUI DEVAIT INDIVISIBLEMENT APPARTENIR A L'HUMANITÉ ENTIÈRE.

« Voulez-vous bien mériter du genre humain, en établissant le plus heureux et le plus parfait des gouvernements?... Réformez les *défauts* de la politique et de la *morale* sur les lois de la nature; pour y réussir, commencez par laisser pleine liberté aux *vrais sages* d'attaquer les erreurs et les préjugés qui soutiennent *l'esprit de propriété*; ce monstre terrassé, faites que *l'éducation* fortifie cette heureuse réforme, il ne vous sera plus difficile de faire adopter à vos peuples des lois à peu près pareilles à celles que j'ai recueillies, d'après ce qu'il m'a paru que la raison peut suggérer de mieux aux hommes pour se préserver de devenir méchants.

« *Lois fondamentales et sacrées qui couperaient racine aux vices et à tous les maux d'une société.*

« 1° Rien dans la société n'appartiendra, singulièrement ni en propriété, à personne, que les choses dont il fera un usage actuel, soit pour ses besoins, *ses plaisirs*, ou son travail journalier.

« 2° Tout citoyen sera homme public, sustenté, entretenu et occupé aux dépens du public.

« 3° Tout citoyen contribuera, pour sa part, à l'utilité publique, selon ses forces, ses talents et son âge; c'est sur cela que seront réglés ses devoirs, conformément aux lois *distributives* (1). »

(1) *Code de la nature*, in-18, 1760, partout, et en particulier, p. 21, 27, 72, 170, 172. La Harpe, Feller et la plupart des contemporains attribuent ce livre à Diderot.

« La distribution des fortunes dans la société, écrivait le maçon d'Alembert au maçon couronné Frédéric II, est d'une inégalité monstrueuse ; il est aussi atroce qu'absurde que les uns nagent dans l'abondance et que les autres manquent du nécessaire ; » et il ajoute, reprenant le langage de courtisan : « Mais dans les grands États le mal est irréparable, et on peut être forcé à sacrifier quelquefois des victimes innocentes pour empêcher que les membres pauvres de la société ne s'arment contre le riche, comme ils seraient tentés et *peut-être en droit de le faire.* »

Il écrivait encore au même :

« Ce peuple est sans doute un animal bien imbécile ; mais offrez-lui la vérité ; si cette vérité est simple, et surtout si elle va droit à son cœur comme la religion que je propose de lui prêcher, *celle du nivellement des fortunes*, il me paraît infaillible qu'il la saisira et qu'il n'en voudra plus d'autre. Malheureusement nous sommes encore bien loin de *cette heureuse révolution* (1) ! »

Mably, *une des principales autorités* et des *plus brillantes lumières* des constituants maçons et philosophes, comme parle Condorcet, écrivait aussi dans le même temps :

« *Établissez la communauté des biens, et rien n'est ensuite plus aisé que d'établir l'égalité des conditions et d'affermir, sur ce double fondement, le bonheur des hommes... On doit la première idée des propriétés foncières à la paresse de quelques frelons, qui voulaient vivre aux dépens des autres, sans peine, et à qui on n'avait pas eu l'art de faire aimer le travail.* »

Beccaria, commenté par Diderot et Voltaire, et à qui les philosophes et les maçons ont fait si grande renommée, ne s'écriait-il pas aussi dans son *Traité des délits et des peines*, au chapitre du vol : « *Le droit de propriété, ce droit terrible qui n'est peut-être pas nécessaire ?* » Et, armé de ce passage, le fameux maçon conventionnel Brissot, de la loge des *Neuf Sœurs*, avec Voltaire, Condorcet, Helvétius, Bailly, etc., osait dire dans ses *Recherches philosophiques sur le droit de propriété* :

« *Si l'homme, dans la société même, conserve toujours le*

On le retrouve dans ses œuvres complètes publiées à Amsterdam ; et, si d'autres l'attribuent à Morelly, autre écrivain maçon de l'époque, on retrouve les mêmes doctrines dans plusieurs des œuvres de Diderot reconnues par tous et, entre autres, dans le *Traité des droits et des devoirs du citoyen*, dans le *Traité de la législation ou principes des lois*, dans le *Supplément au voyage de Bougainville*.

(1) Lettres au roi de Prusse, 30 avril et 30 novembre 1770.

privilège ineffaçable de la propriété, que la nature lui a donné, rien ne peut le lui ôter, rien ne peut l'empêcher de l'exercer... LE RICHE EST LE SEUL VOLEUR... » Et encore: « L'animal est ton semblable, peut-être est-il ton supérieur; il l'est, s'il est vrai que les heureux soient les sages. »

Saint-Martin, sans nier aussi radicalement le droit de propriété, le suppose, par concession, existant dans le principe et fondé sur des moyens qu'il qualifie lui-même d'imaginaires. Mais il l'attaque en fait, dans la justice civile elle-même, comme impossible à constater en droit.

« Je suppose, dit-il, tous les droits de propriété établis, *je suppose le partage de la terre fait légitimement parmi les hommes*, ainsi qu'il a eu lieu dès l'origine, *par des moyens que l'ignorance ferait regarder aujourd'hui comme imaginaires*. Alors, quand l'avarice, la mauvaise foi, l'incertitude même viendront à produire des contestations, qui pourra les terminer ? qui pourra assurer des droits menacés par l'injustice, et réhabiliter ceux qui auraient dépéri ? qui pourra suivre la filiation des héritages et des mutations, depuis le premier partage jusqu'au moment de la contestation ? Et cependant comment remédier à tant de difficultés, sans avoir la *connaissance évidente* de la légitimité de ces droits, et sans pouvoir à coup sûr désigner le véritable propriétaire ? Comment juger sans avoir cette certitude, et comment oser prononcer, sans être sûr que l'on ne couronne pas une usurpation ? Or, *personne n'osera nier que cette incertitude ne soit comme universelle* ; d'où nous concluons hardiment que la justice civile est souvent imprudente dans ses décisions.

« Mais voici où elle est bien plus condamnable encore, et où elle montre à découvert sa témérité : c'est lorsque, dans l'extrême embarras, où elle se trouve fréquemment, de reconnaître l'origine des différents droits et des différentes propriétés, elle fixe une borne à ses recherches, en assignant un temps pendant lequel toute possession paisible devient légitime, ce qu'elle appelle *prescription* ; car je demande, dans le cas où la possession serait mal acquise, s'il est un temps qui puisse effacer une injustice. Il est donc évident que la loi civile agit d'elle-même en ce moment ; il est évident que c'est elle qui crée la justice, pendant qu'elle ne doit que l'exécuter, et qu'elle répète par là *cette erreur universelle*, par laquelle l'homme confond toujours les choses avec leur principe.

« Je ne peux donc me dispenser d'avouer combien la marche de la loi civile est défectueuse, tant dans ce qui regarde la personne des membres de la société, que dans ce qui regarde *tous leurs droits de propriété* ; ce qui m'empêche *absolument* de regarder *cette loi* comme conforme au principe qui devrait avoir dirigé l'association, et me force à re-

connaître ici la *main de l'homme*, au lieu de cette main supérieure et éclairée qui devrait tout faire en sa place (1). »

Donc, il en est de la propriété comme des gouvernements de main d'homme : « *C'est un brigandage ; or, pour les brigandages il n'y a pas de lois* (2). »

Mais écoutons Mirabeau et Robespierre, ces deux représentants de l'Illuminisme et de l'Écossisme.

« Il serait temps, disait le premier, que l'on abjurât les préjugés d'ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots *salaires* et *salariés*. Je ne connais que trois manières d'exister dans la société : il faut y être *mendiant, voleur* ou *salarié*. Le *propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés*. Ce que nous appelons *vulgairement la propriété* n'est autre chose que le prix que lui paie la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus, par ses consommations et ses dépenses ; *les propriétaires sont les agents, les économes du corps social* (3). »

Voilà le principe posé : les propriétaires, commerçants, etc., ne sont que des fonctionnaires, fermiers et contre-maitres de l'État, à qui ils livrent, par tous les genres d'impôts, le plus clair de leurs revenus, et dont ils reçoivent le reste comme *salaires* de leurs travaux.

Robespierre sera plus explicite encore ; il résume la question de la propriété en quatre propositions, qu'il appelle *les vérités* sur la matière :

« 1° La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la *portion des biens qui lui est garantie par la LOI*. »

Quelle loi ? Celle que fera la Maçonnerie, quand seront dissipés les préjugés sur ce sujet !

« 2° Le droit de propriété est *borné*, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui. »

Lesquels ? Les droits de tous à la propriété commune !

« 3° Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, *ni à la propriété de nos semblables*. »

Tous les hommes doivent donc être PROPRIÉTAIRES, et égale-

(1) *Des erreurs et de la vérité*, p. 317, 318, 319.

(2) Déjà cité, *ibid.*, p. 298.

(3) *Choix de rapports, discours, etc.*, t. I, p. 86, 87.

ment ! et l'État peut toujours, sous le prétexte de sûreté, de liberté, d'existence et de propriété des semblables, la répartir, la restreindre, la régenter, s'en emparer à son choix.

« 4° Toute possession, tout trafic qui viole le *principe* est illicite et immoral.... De là, ajoute-t-il, la nécessité de l'impôt progressif, pour ôter aux uns ce qu'ils ont de trop et le donner aux autres. »

Enfin, pour étendre ces *vérités* au monde entier et rendre toutes les nations solidaires des principes maçonniques, il ajoute, comme résumé de toutes les doctrines des sociétés secrètes :

« Les rois, les aristocrates, les tyrans, *quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le GENRE HUMAIN, et contre le législateur de l'univers, qui est la nature* (1). »

Entre ces doctrines et celles du Saint-Simonisme, du Fourriérisme, de l'Internationale, quelle est la différence ?

Vraiment il n'y en a aucune, et l'on comprend avec quelle âpreté les internationaux reprochent leurs contradictions et leur hypocrisie à la Franc-maçonnerie bourgeoise.

Ils sont d'autant plus fondés à le faire que la Franc-maçonnerie bourgeoise ne s'est pas bornée à des théories et à des discours, elle a passé de la parole à l'action, et en 1789-1791-1793 elle s'est appropriée la moitié du sol de la France par la confiscation des biens du clergé, des corporations ouvrières, des établissements hospitaliers, des français émigrés pour échapper à la guillotine.

Un de leurs représentants, membre élevé de l'enseignement de l'État, prétendait naguère, dans la *Revue des Deux Mondes*, que ces spoliations avaient été le triomphe de la vraie doctrine du droit naturel sur la propriété, doctrine à laquelle le Catholicisme et la société du moyen âge n'avaient rien compris, selon lui (2) !

Louis Blanc est assurément dans la logique quand il adresse cette apostrophe aux ancêtres de 1789 :

« Qui, dès 1792, proclamait l'athéisme, le panthéisme surtout, dont la déduction logique est la *communauté des biens* ? Qui, dès ce temps, proposait l'égal partage des terres, et s'écriait : **TOUT EST A TOUS ?** Il n'y a pour moi qu'une cité, un seul peuple, une même loi sociale, un même esprit public et un même Dieu en trois personnes :

(1) Ibidem, t. II, p. 292, 293.

(2) Numéro du 15 septembre 1877, *La Propriété pendant la Révolution française*, par M. Paul Janet.

moi, toi et lui! Qui, dès cette époque, transformait en club, sous le nom de *Cercle social*, la loge maçonnique du Palais-Royal? Qui proclamait ces principes? Qui fondait un journal sous le nom de *Bouche de fer*, pour les propager partout? les chefs de la Maçonnerie, les maçons illuminés, les Fauchet, les Bonneville, les Goubil de Préfelin, les Condorcet (1). »

(1) L. Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 32, 33.

LIVRE SECOND

L'ACTION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET L'HISTOIRE MODERNE

La publication d'un ouvrage vraiment scientifique sur la Franc-maçonnerie satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque. Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-maçonnerie et son influence sur les États modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait enfin les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse, et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause.

MGR DE KETTELER, *Freiheit, Autorität
und Kirche.*

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

I. — LA FRANC-MAÇONNERIE NE SE RATTACHE PAS AUX MYSTÈRES DE L'ANTIQUITÉ.

La naissance et le développement, au sein de la Société chrétienne, de sociétés secrètes, telle que la Franc-maçonnerie, dont l'idée mère est la négation du Christianisme et de tout l'ordre social élevé sur ses principes, est un des phénomènes les plus dignes d'attirer l'attention du philosophe et de l'historien.

Jusqu'à ces dernières années, la plupart des écrivains francs-maçons, pour donner à la Maçonnerie par son antiquité une autorité qu'elle ne peut tirer ni de l'histoire, ni de la raison, cherchaient à lui donner pour origine les pagodes de l'Inde, les temples de Memphis ou d'Héliopolis, les mystères d'Éleusis en Grèce ou le culte de la bonne déesse chez les Romains, la construction enfin du temple de Salomon, sans réfléchir que toutes ces institutions, en posant à leur base le sacerdoce et la théocratie ou l'aristocratie, étaient la contradiction même du but et de la base de la Maçonnerie, à savoir l'égalité et la négation de toute supériorité, de celle de Dieu même. Mais on y trouvait le panthéisme et l'immonde *lingam*, Osiris et Typhon ou les deux principes, Isis, Cérès ou la nature, l'explication des noms des masques et des peaux de bêtes dont les maçons se servent pour mieux leur

ressembler (1), un prétexte enfin à la fable de maître Hiram, et aux loges d'adoption, sans se soucier ni de l'histoire, ni de la vérité. Cette revendication d'une descendance des plus honteux mystères de l'antiquité par tous les écrivains maçonniques prouve seulement que la Franc-maçonnerie tend par ses doctrines et ses pratiques à la restauration du paganisme antique dans sa plus grande perversion. Nous avons eu plus d'une fois à invoquer cet ordre de preuves. Mais au point de vue historique, il est certain qu'aucune organisation, qu'aucune secte formant corps ne s'est perpétuée depuis les temps anciens jusqu'à l'époque moderne. Il faut donc avouer, et cet aveu les habiles l'ont fait eux-mêmes, que tout ce fatras de fausse érudition n'était qu'une amorce pour les libertins et les sots. Nous laisserons donc là ces farces grossières, pour en venir de suite aux origines réelles et démontrées.

C'est au seizième siècle, à l'année 1535, que remonte le plus ancien document authentique des loges maçonniques, connu sous le nom de *Charte de Cologne*. Il nous révèle l'existence, ancienne déjà, remontant peut-être à deux siècles, d'une ou plusieurs sociétés secrètes existant clandestinement dans les divers États de l'Europe, et en antagonisme direct avec les principes religieux et civils, base de leur constitution.

Par cet antagonisme, par son caractère universel, cette secte affecte le caractère de contrefaçon de l'Église et des œuvres divines et ce caractère est l'essence des œuvres inspirées par le démon.

Au fur et à mesure que l'on avance dans les temps modernes, les documents maçonniques se multiplient ; les légendes qui servent de trames aux *rituels* des loges et qui semblent se rapporter à des couches différentes, nous indiquent la filiation successive par lesquelles les doctrines qui servent de base à la Franc-maçonnerie ont passé pour arriver jusqu'au XVIII^e siècle.

L'organisation extérieure est celles des grandes *guildes* de *maçons*, qui, comme celle des *merciers*, celle des *Lombards* pour les marchands et les banquiers, groupaient les ouvriers de l'art de bâtir dans les différentes contrées de l'Europe, grâce à la large et

(1) Ragon, *Cours etc.*, p. 105, 158. — Clavel, *Franc-maçonnerie pittoresque*, p. 40 etc. « Ainsi, dit Ragon, l'adoption est une imitation des mystères de la *bonne déesse*, qui avait sous les pieds un *serpent* dont la tromperie et la séduction étaient rappelées d'une manière symbolique, comme dans le grade d'*apprenti* moderne... L'usage des masques tire son origine du temple de Mithra où les dieux étaient représentés sous des formes *symboliques* d'animaux, dont les prêtres portaient les masques dans les processions.

féconde communauté que le Catholicisme avait créée entre tous les membres de la république chrétienne.

La légende d'Hiram et du temple de Salomon est peut-être contemporaine de ces corporations. Mais à côté d'elle, nous en trouvons d'autres non moins considérables, qui se rattachent à la destruction du fameux ordre des chevaliers du Temple et sont comme un cri prolongé de vengeance contre les pouvoirs ecclésiastiques et civils qui ont dû les détruire. Mêlés à ces souvenirs et à ces rites, d'autres signes, d'autres cérémonies nous ramènent jusqu'à la grande hérésie du moyen âge, à celle des albigeois, des catarrhes, des patarins, et à leurs ancêtres les manichéens et les gnostiques.

La Gnose, le Manichéisme, les Albigeois, les Templiers, telles sont les sources d'où la Franc-maçonnerie est sortie (1).

Avant de montrer comment les francs-maçons du XVI^e siècle sont sortis des débris de l'ordre du Temple, nous allons indiquer l'identité des doctrines de la Franc-maçonnerie moderne avec toutes ces hérésies. L'on pourra ainsi se rendre compte des formes diverses qu'a revêtues l'antagonisme organisé contre l'œuvre de Jésus-Christ, *l'église de Satan*, pour l'appeler de son nom, dès le commencement des âges chrétiens. Vaincu à plusieurs reprises par la foi des peuples catholiques, le même ennemi rassemble ses forces à la faveur des désordres du grand schisme d'Occident; et de la séparation du monde chrétien en deux par le protestantisme; et il engage contre l'Église une nouvelle lutte universelle dans son principe, et ayant le monde entier pour théâtre, sous la forme d'une association secrète qui lui sert de masque. Ce masque il le soulève peu à peu de lui-même, au fur et à mesure que ses succès, dans les temps modernes, enhardissent son audace.

(1) Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer l'ouvrage intitulé : *Les Leçons de l'histoire, le Gnosticisme et la Franc-maçonnerie*, par Édouard Hans, Bruxelles, Gœmarre, 1876.

II. — LE GNOSTICISME, SOURCE PREMIÈRE DE LA MACONNERIE

« Les illuminés seuls, dit Weishaupt dans son discours de l'initiant au grade de chevalier écossais, sont en possession des secrets du vrai franc-maçon. Il reste même aux illuminés une grande partie de ses secrets à découvrir. Le nouveau chevalier doit y consacrer ses recherches. *Il est bien spécialement averti que c'est par l'étude des anciens GNOSTIQUES ET DES MANICHÉENS qu'il pourra faire de GRANDES DÉCOUVERTES SUR CETTE VÉRITABLE MACONNERIE* (1). »

Ragon, dans son *Cours d'initiation aux grades maçonniques*, renvoie souvent aussi aux *gnostiques* et à la *Gnose* pour compléter ou faire mieux ressortir le sens des rites ou des symboles. « Au milieu de l'étoile flamboyante, dit-il au *grade de compagnon*, paraît la lettre G, emblème de l'union de la matière à l'esprit. Les *gnostiques*, connaisseurs ou clairvoyants, possesseurs de la *Gnose* ou vraie science, ont également la même lettre pour initiale. » Puis au *grade du maître* : « L'allégorie de la lumière et des ténèbres, qui forme une partie du fond de la maîtrise, a fait prendre les maçons tantôt pour des *manichéens*, tantôt pour des *pris-ciliens*, etc., ou *gnostiques* (2). »

Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, fait à son tour remarquer l'identité des doctrines de la *Gnose* avec celles de la *Maçonnerie*, et rappelle que les *gnostiques* s'appelaient déjà *les enfants de la lumière*.

Le F. . Rédarès, dans ses *Études historiques et philosophiques sur les trois grades de la Maçonnerie symbolique*, s'exprime ainsi sur les *gnostiques* : »

« Les *gnostiques*, tous associés aux anciens mystères, tous maçons d'élite aussi remarquables par la science que par le talent, divisèrent

(1) VI^e partie du *Code illuminé. Chevalier écossais. Dernier mot de Philon. Histoire de l'Église*, par Robiano, t. II, p. 430. — Barruel, *Mémoires*, t. III, p. 107. — *Hieroglyphes maçonniques*.

(2) Ragon, *Cours d'initiations*, p. 130, 149. — Clavel, *Histoire*, p. 342 et suiv.

les travaux maçonniques en deux catégories : l'une, sous la dénomination d'*ancien rite*, prit pour bannière l'*étoile flamboyante*, indiquant sous son voile mystérieux l'unique et vraie lumière qui éclaire le monde intellectuel ; l'autre, connue sous le nom de *rite chrétien*, met la croix sur sa bannière, indiquant la vie d'immortalité et la régénération du genre humain. »

Et plus loin :

« Le *Gnosticisme* est une pensée de renaissance, la chaîne scientifique qui lie l'ancien monde des élus avec le nouveau; et nous devons considérer son mouvement philosophique et religieux comme la phase historique la plus importante de la Maçonnerie symbolique. Je ne prétends pas entrer dans le fond des doctrines, analyser les divisions et les subdivisions de la théologie *gnostique*; je veux passer légèrement sur toutes ces choses, pour montrer la parfaite analogie qui existe entre la croyance, les rites, les usages du *Gnosticisme* et ceux de la Franc-maçonnerie.

« Les gnostiques croyaient à un principe général d'amour, à une vie répandue sur toute la création. De ce principe fondamental il résulte que les *gnostiques* n'eurent pas d'autre morale que celle que la nature a gravée dans notre conscience, et qui, née avec le monde, ne peut périr qu'avec lui.....

« Quoiqu'ils admissent tout le monde à l'initiation, ils n'accordaient des grades qu'à un petit nombre de néophytes choisis, du caractère et des dispositions desquels ils s'étaient assurés. Les épreuves du *Gnosticisme* avaient lieu par un noviciat de cinq ans; on imposait au néophyte un mutisme absolu, les privations les plus dures et les plus sensibles à la nature; enfin ce n'est qu'après avoir éprouvé son courage et sa persévérance qu'on le faisait passer par les épreuves des grades, dont le plus élevé était celui d'élu. Alors il possédait la science. C'était un homme libre d'esprit et de cœur... Ils toléraient toutes les croyances, mais ils défendaient la leur avec toute la puissance de leurs convictions (1). »

Voilà donc dans le Gnosticisme comme dans la Maçonnerie la même organisation, le même secret, le même panthéisme, avec deux principes contradictoires, l'un bon, l'autre mauvais, tous deux éternels pourtant, l'être suprême, auteur de tout bien, et la matière, source de tous les maux. On y retrouve en détail Swedenborg et Cagliostro, Saint-Martin et les spirites, les éclectiques et la Kabale. On y voit dans leurs premiers linéaments les épreuves et les grades, la Maçonnerie bleue ou symbolique et la Maçonnerie rouge ou philosophique, le dogme et la morale de la

(1) Rédarès *Études historiques etc.*, p. 72, 73, 254 et suiv.

nature. Mais pour montrer toute la ressemblance, il faut passer du tronc aux principales branches. Pour inspirer plus de confiance aux adeptes nous suivrons un professeur et inspecteur de l'Université impériale, protestant en outre, M. Matter.

Après l'éloge le plus varié du *Gnosticisme* en général, qu'il appelle « le génie de l'Orient avec ses contemplations, ses irradiations et ses intuitions, dont l'âme, ou l'idée-mère, qui perce plus ou moins dans toutes les écoles de la Gnose, est le panthéisme (1), » il entreprend l'apologie de chacun de ses chefs : c'est *Simon le magicien*, c'est *Ménandre*, c'est *Cérinthe*, c'est *Nicolaüs*, c'est *Saturnin*, c'est *Bardesanes*, c'est *Basilide*, c'est *Marcion*, c'est *Valentin*, c'est *Carpocrate*. Dans l'impossibilité de suivre l'apologiste dans le tableau et l'éloge qu'il fait de la doctrine de tous ces hommes, nous nous bornerons à quelques extraits sur les deux derniers, qui sont le résumé de tous les autres :

« L'école de Valentin, que Tertullien nomme la plus fanatique et la plus nombreuse des gnostiques, fut au moins celle qui professa la *plus grande richesse de doctrines*. Rival de Marcion, de Saturnin et de Basilide, il transporta dans ses croyances les anciennes traditions théogoniques de l'Égypte et les spéculations infinies du Zoroastrisme et de la Kabale judaïque. Éloquent et instruit, il occupa une place distinguée parmi les penseurs du second siècle de notre ère. En Égypte, à Rome, en Chypre, partout où il vint enseigner ses doctrines, il se fit des disciples enthousiastes. Ses disciples, sous le nom de *caïnites* ou *judaïtes*, dans leur haine du *démiurge*, allèrent jusqu'à proclamer les hommes les plus éminents du monde ancien, les patriarches, les législateurs et les prophètes, ennemis de l'Être suprême, fauteurs de la création du *démiurge* et oppresseurs de la race sainte de *Caïn*, *d'Abiran*, *de Judas*. Ils furent à la fois les plus hardis de tous les *gnostiques*, les adversaires les *plus conséquents* de toutes les institutions du *Mosaïsme* et les *défenseurs les plus intrépides de l'indépendance de l'esprit et de* TOUS LES ACTES DU CORPS.

« Il se trouve de loin en loin des hommes qui osent entreprendre de relever de leur condamnation des personnages chargés de la malédiction de tous les siècles ; les *caïnites* ont surpassé sous ce rapport tous les autres genres de courage. Pour eux *Caïn*, *Cham*, *Esau*, les habitants de *Sodome* et de *Gomorrhe*, les enfants de *Coré*, *Dathan* et *Abiron* sont de nobles victimes formant la véritable famille de *Sophia*, et comme tels adversaires de l'orgueil et des mauvaises institutions du *démiurge* *Jéhova*. Ce point de vue, ils l'appliquèrent avec une hardiesse toute nou-

(1) *Histoire du Gnosticisme*, t. I, p. 17, 22.

velle et avec une *conséquence imperturbable* à l'histoire entière du Moïsaïsme. Ils le portèrent plus loin : ils considérèrent les évangiles et les épîtres des chrétiens orthodoxes comme autant d'ouvrages entachés de Judaïsme, ainsi que la majorité des apôtres. Judas, le seul apôtre pneumatique, connaissait parfaitement l'état des choses, les rapports du monde supérieur avec le monde inférieur, en un mot toute la céleste *gnosis* ; c'est par elle qu'il savait que l'empire de Jéhovah serait anéanti par la mort du Sauveur, et c'est pour amener ce résultat qu'il le trahit. Ils ajoutaient que le Sauveur n'était descendu dans les limbes que pour délivrer Caïn, Judas, les sodomites etc.

« On voit par là que les caïnites étaient loin d'être ennemis du Christianisme ; ils prétendaient au contraire être les véritables chrétiens et meilleurs en tous points que tous les autres (1). »

« Carpocrate suit Valentin. Son école se compose de doctrines plus tranchantes que toute autre, quoiqu'elles fussent cosmopolites. Elle est non-seulement antijudaïque dans ce sens qu'elle combat les lois imparfaites du Moïsaïsme ; elle proscriit encore toutes les lois, elle n'en reconnaît qu'une, *la loi de la nature*. On l'a désignée quelquefois par l'épithète *d'éclectique* ; elle la mérite sous quelques rapports ; elle combine certaines idées du Platonisme avec quelques opinions du Christianisme. Carpocrate, né dans Alexandrie l'érudite, élevé dans le Christianisme, contemporain de Basilide, de Valentin et de tous les chefs les plus célèbres des diverses écoles gnostiques, n'a pu manquer d'être un peu éclectique. Il joignit au Christianisme, auquel il voulait donner la plus grande simplicité (?), les opinions de l'Orient, telles que l'Occident les avait faites, et celles de l'Occident lui-même. Aucune secte gnostique ne connaît plus de sources que celle de Carpocrate ; aucune n'indique mieux qu'elle les sources qu'elle consulta. Les carpocratiens, en vénérant les images de Zoroastre, de Platon, d'Aristote et de Jésus-Christ comme celles de leurs propres chefs, déclaraient par là-même leur large manière de considérer la grande cause de la vérité. Ils regardaient les anciens instituteurs de tous les peuples comme des hommes supérieurs, comme des maîtres communs (2).

« Les carpocratiens ne voyaient dans les *codes des juifs* — (le décalogue par conséquent) — que l'œuvre d'esprits inférieurs, ils n'admettaient de la partie historique de ceux des chrétiens que le seul évangile de St Mathieu, et ils interprétaient le reste à leur gré. Ce jugement sur les codes sacrés *simplifia singulièrement le côté dogmatique*. En général ils aimaient peu les dogmes. À la tête de tous les êtres et de toutes les

(1) *Histoire de l'Église chrétienne*, t. I, p. 166 et suiv. — *Histoire du Gnosticisme*, t. III, p. 251, 252 et suiv.

(2) Nous avons vu la Maçonnerie universitaire de notre temps marcher parfaitement sur ces traces, sous la conduite d'un de ses chefs, M. Cousin.

œuvres ils plaçaient le monade, le père inconnu que nous rencontrons dans tous les systèmes gnostiques. *Tout est émané de cet être, tout doit rentrer un jour dans son sein.* Les carpocratien étaient encore disciples de Platon dans leur anthropologie ; ils croyaient à la préexistence des âmes et considéraient les idées comme une réminiscence d'une primitive et céleste condition. Le rationalisme, plus il est pur, plus il est ramené jusque dans le centre du Christianisme, qui est une émanation de Dieu manifestée à une époque donnée, comme la *raison humaine en est une primitive et permanente.*

« Les carpocratien se rapprochaient des simoniens et des ménan-drins par leurs tendances grecques, comme ils se rapprochaient des nicolaïtes et des caïnites par leur morale antijudaïque et antichrétienne. Le mépris de toute législation morale était leur morale ; ils la pratiquèrent en telle perfection qu'ils atteignirent, qu'ils débordèrent les nicolaïtes et les caïnites, dont ils furent les frères, sinon les descendants. Tout ce que les docteurs orthodoxes appelaient les bonnes œuvres, ils le traitaient de choses extérieures, indifférentes. La prière elle-même était comprise dans les choses extérieures, dans les pratiques indifférentes. Ceux qui attachent du prix à ces choses sont encore les esclaves des dieux inférieurs qui ont fondé les institutions religieuses et morales de tous les peuples. Esclaves de ces dieux pendant leur vie, ils le seront encore après leur mort. Toutes les âmes étaient de la même condition... *La nature révèle deux grands principes, ceux de la communauté et de l'unité de toutes choses. Les lois humaines contraires à ces lois naturelles sont des infractions coupables à l'ordre légitime et divin.* POUR RÉTABLIR CET ORDRE, IL FAUT INSTITUER LA COMMUNAUTÉ DU SOL, DES BIENS ET DES FEMMES. EN général, plus on méprise les lois du démiurge, c'est-à-dire toutes les législations existantes, plus on se délivre de tout CE QUE LE VULGAIRE NOMME RELIGION, plus on honore l'Être suprême, plus on devient semblable à Dieu (1). »

On reconnaît là tous les principes dogmatiques des loges de France et d'Allemagne, dont Cousin, grand maître de l'Université, s'est fait l'interprète et le propagateur dans l'enseignement d'État. C'est encore là, comme nous l'avons démontré (liv. I, chap. III), la morale des loges et de tous les maîtres maçons, d'Helvétius, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Condorcet.

Après de tels témoignages, il est donc permis de mettre dans la bouche des maçons les paroles d'un des docteurs de la *Gnose*, rapportées par Clément d'Alexandrie :

(1) *Histoire du Gnosticisme*, t. II, p. 261 et suiv. — *Histoire de l'Église chrétienne*, t. I, p. 169, 170.

« Un gnostique, un savant, un enfant de la lumière, un illuminé doit connaître tout ; car quel mérite y a-t-il à s'abstenir d'une chose que l'on ne connaît pas ? Le mérite ne consiste point à s'abstenir des plaisirs, mais à en user en maître, à captiver la volupté sous notre empire, lors même qu'elle nous tient entre ses bras ; pour moi, c'est ainsi que j'en use, et je ne l'embrasse que pour l'étouffer (1). »

Comment sur ce point fondamental, d'où dépend toute la morale, ne pas reconnaître dans la Gnose l'origine de la doctrine des martinistes disant en parlant des *plaisirs des sens* :

« *Au feu, au feu tout cela ! Donnez au feu tout ce qu'il demande ! Tout cela n'affecte pas l'âme !* »

Et avec Saint-Martin lui-même :

« En vain l'ennemi me poursuit par ses illusions ; il ne faut pas qu'ici-bas la matière ait mémoire de moi. Les délices de la matière, est-ce l'homme qui les goûte ? Lorsque ses sens ont de la peine ou du plaisir, ne lui est-il pas aisé de voir que ce n'est *pas lui qui éprouve cette peine et ce plaisir* ? (2). »

III. — LE MANICHÉISME, DEUXIÈME SOURCE DE LA MAÇONNERIE

Carpocrate et ses rivaux enseignaient au II^e siècle de notre ère. Au commencement du III^e naquit en Perse Manès ou Manichée. Encore enfant, il fut acheté comme esclave par une riche veuve de Ctésiphon en Babylonie. Élevé et affranchi par sa maîtresse, héritier, quand elle mourut, de ses grands biens et des livres d'un nommé Scytien qui se trouvaient dans son héritage, il les lut, les traduisit, y fit quelques changements, et les donnant comme son ouvrage il se prit à dogmatiser, changeant son nom primitif de Curbicus en celui de Manès, et s'annonçant comme le *Paraclet* promis par Jésus-Christ. Son système repose, comme celui des gnostiques, sur le panthéisme et sur les deux principes opposés, le principe du bien et celui du mal, l'Ormuz et l'Arimane des Perses, mais qu'il accentue davantage en les nommant : le premier, la *lumière* ; le second, les *ténèbres*, et en faisant animer tout ce

(1) *Strom.* Livre II, chap. 20.

(2) *L'homme de désir*, p. 225. Voyez plus haut page 147 et suiv.

qui vivait par la *lumière* répandue dans la *matière ténébreuse*. Quelques textes évangéliques interprétés à sa guise, des raisonnements empruntés aux gnostiques et aux philosophes sur les traditions *guèbres* ou *magistes* mêlés et fondus ensemble composaient un corps de doctrines.

« Comme les gnostiques, dit M. Matter, il porta sur les *codes sacrés des juifs et des chrétiens* un jugement de *théosophie supérieure*, et se fit des codes suivant sa doctrine.... Il entendait la révélation dans le sens le plus large et il attribuait aux sages et aux prophètes du paganisme des révélations si sublimes qu'il les préférait à celles des juifs. Il proscrivait le mariage *tout en permettant les plaisirs*... L'âme ou l'idée-mère qui animait tout son système est le panthéisme... La cause de tout ce qui existe est, suivant lui, en Dieu ; mais Dieu est en tout ; toutes les âmes sont égales ; Dieu est dans toutes ; et cette animation ne se borne pas aux hommes et aux animaux, elle est la même dans les plantes (1). »

Ainsi les manichéens, croyant que le principe bienfaisant n'était que la lumière, et que cette partie de Dieu abandonnée aux ténèbres était répandue dans tous les corps du ciel et de la terre, disaient-ils qu'elle y était esclave et souillée ; que quelques-unes de ces parcelles de lumière ne seraient jamais délivrées de cet esclavage et demeureraient attachées pour l'éternité avec les esprits ténébreux à un globe de ténèbres. Ainsi, croyant que ces portions de lumière ou de Dieu répandues dans toute la nature formaient les animaux, les plantes, les arbres et leur donnaient la vie, ils disaient que tous ces êtres étaient par là sensibles à la douleur et au plaisir, qu'on ne pouvait cueillir un fruit, couper un légume, tailler un arbre, sans les faire souffrir, et ils défendaient qu'on arrachât la moindre herbe, et même les épines, condamnant ainsi l'agriculture, qu'on ne pouvait exercer sans commettre une infinité de meurtres. Ainsi condamnaient-ils le mariage et la génération comme perpétuant la captivité des âmes ou les meilleures portions de Dieu ; ainsi condamnaient-ils ceux qui faisaient le pain, et avant de le manger, se retirant à l'écart, ils lui adressaient à lui-même cette singulière protestation : « Ce n'est pas moi qui vous ai moissonné, qui vous ai moulu, je ne vous ai point pétri, je ne vous ai point fait cuire ; ainsi je suis innocent de tous les maux que vous avez soufferts, et je souhaite ardemment que ceux qui vous les ont faits les éprouvent eux-mêmes. » D'autres,

(1) *Histoire de l'Église*, t. I, p. 173 et suiv.

il est vrai, et les plus subtils, croyaient au contraire que faire toutes ces choses, c'était délivrer les parties de la divinité attachées à la matière et que de leur estomac, quand ils mangeaient, elles s'envolaient au ciel pour se réunir à leur source ; en sorte que plus ils mangeaient, plus ils se croyaient sauveurs de Dieu même, et du *Dieu Lumière* (1), en le tirant des ténèbres. L'homicide et le meurtre, en délivrant la portion de Dieu de l'esclavage ou de la prison du corps et de la matière, enfant des ténèbres, pouvaient donc ainsi devenir une œuvre pie et tout à fait méritoire.

Jésus-Christ n'était donc pas, ne pouvait pas être un sauveur. Son âme n'était, comme celle des autres êtres, qu'une portion de la lumière divine, quoique plus parfaite. Ils soutenaient que son incarnation, sa naissance, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, son ascension, n'avaient été qu'apparentes. Conséquemment ils rejetaient l'Eucharistie et les autres sacrements et ne rendaient aucun culte ni à la Croix, ni à la sainte Vierge. Ils prétendaient que l'âme de Jésus-Christ s'était réunie au soleil, et que celles des élus, après s'être purifiées de leurs ténèbres par des transfigurations successives dans d'autres corps, passaient dans les étoiles, puis dans la lune, qui à son tour, lorsqu'elle en est remplie, et que toute sa surface est illuminée, les décharge entre les bras du soleil. *Aussi honoraient-ils le soleil et les astres, non-seulement comme le symbole de la lumière éternelle, mais comme la substance de Dieu même.*

Pour attirer les restes du Gnosticisme, ils répétaient que toutes les religions et toutes les sectes étaient les mêmes pour le fond, qu'elles ne différaient que par les expressions et les cérémonies, et qu'il fallait tous s'unir dans une fraternité commune.

Ils ne faisaient d'exception que pour la religion catholique, qu'ils affectaient à l'extérieur de croire et de pratiquer par toutes sortes de dissimulations, d'équivoques et d'hypocrisies, mais dont en secret et entre eux ils décriaient à l'envi les dogmes, la morale, les évêques et les prêtres. Cette fraternité humanitaire n'était elle-même que dans les mots. Très-empressés en effet, dit saint Augustin, qui avait d'abord été des leurs, à secourir leurs adeptes, ils étaient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin in homine mendico, nisi manichæus sit, panem et aquam non porrigunt* (2).

(1) Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, art. *Manichéens*, édition de Migne.

(2) S. Augustin, *De moribus manichæorum et contra Faustum*.

Ils condamnaient également toute loi et toute magistrature comme ouvrage du mauvais principe. Ils attaquaient même le droit de propriété, et enseignaient, au témoignage de saint Épiphane et de saint Augustin, qu'on ne pouvait posséder en propre ni maisons, ni champs, ni richesses quelconques ; la magie même ne leur était pas étrangère, car elle est la conséquence naturelle du double principe (1).

Ils se divisaient aussi en trois grades : les *croyants*, les *élus* et les *parfaits*. Ces derniers étaient impeccables et absolument libres, parce qu'il n'y avait plus pour eux aucune loi obligatoire et dont la violation pût les rendre coupables, comme l'atteste saint Jérôme. Chacun d'eux, du reste, se liait au secret de son grade par le plus inviolable serment ; *jura, perjura, secretum prodere noli*, était un de leurs principes. Ils se reconnaissaient entre eux, comme enfants de la lumière et délivrés des ténèbres, assurent aussi saint Augustin et saint Épiphane, à des signes particuliers : *paroles et mots de passe ; attouchement des mains et du sein* ; ce dernier, conservé par les Templiers, était d'une telle indécence qu'il fut supprimé : *Signa oris, manuum et sinus. Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant sibi ipsi signi causa, velut a tenebris servati* (2). Et comme leurs calomnies contre la religion catholique, leur aversion pour le mariage et l'agriculture, le libertinage secret par lequel ils séduisaient les femmes, la morale corrompue où menaient leurs principes, obligeaient tous les souverains à défendre le pouvoir et la société, et à sévir contre eux, ils se crurent permis la dissimulation, le mensonge, le parjure, les fausses professions de foi, tous les genres de fourberie et une hypocrisie profonde.

Saint Léon les résumait ainsi :

« Ils n'ont pour *loi* que le *mensonge*, pour *religion* que le *démon*, pour *sacrifice* que des *turpitudes*. »

Tout homme de bonne foi et qui veut réfléchir a déjà, en rappelant nos chapitres précédents, reconnu dans ces principes les doctrines et les pratiques identiques de la Maçonnerie : panthéisme au fond de tous les systèmes ; double principe de la *lumière* et des *ténèbres*, représentées par les deux colonnes *Booz* et *Jakin* ; mêmes éloges de toutes les sectes et fausses religions ; même

(1) Mosheim, *Inst. Hist. Christi*, 2^e pars, chap. 5, p. 351.

(2) S. Augustin, *De Manichæis*.

haine et mêmes calomnies contre la religion catholique, ses croyances, ses pratiques et ses ministres; mêmes honneurs et même culte rendus, dans toutes les loges, aux étoiles, à la lune et au soleil, représentant ou essence du Dieu Lumière ou Feu, répandu partout et en toutes choses; même égalité par conséquent, même triangle et même côtés : *végétal, minéral et animal*; même aversion contre tout pouvoir; même condamnation de la propriété; mêmes grades fondamentaux, l'*élu* seulement devenu le quatrième; mêmes signes, mêmes secrets, mêmes serments à chaque grade; même morale, mêmes moyens de séduire et de pervertir les femmes dans les loges d'adoption, mêmes parjures, mêmes fourberies, même hypocrisie.

Il y a même des cérémonies, des décorations, des jours consacrés, des mots, des signes si particuliers au Manichéisme et à son auteur, qu'il est impossible d'en retrouver les traces palpables dans les loges maçonniques, sans se sentir saisi par cette ressemblance. Médecin, Manès s'était chargé de guérir le fils du roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout autre médecin; poursuivi par ce prince pour avoir laissé mourir son fils, il prit la fuite; arrêté un peu plus tard, il fut condamné à être *écorché tout vif avec des pointes de roseaux*. Or, chaque année, dit St Augustin, pour célébrer cette mort, les manichéens se réunissaient autour d'un catafalque dressé sur cinq gradins et richement décoré; et là, rangés tout autour, des roseaux à la main, dans l'attitude du silence et de la tristesse, ils rendaient à leur mort des honneurs particuliers, ce qu'ils appelaient *Bema*. C'était aussi ordinairement le jeudi et le vendredi saint qu'ils célébraient en guise de Pâques cet anniversaire.

Ce qui se passe au grade de maître, au grade de Rose-Croix, n'offre-t-il pas des traits de ressemblance avec les cérémonies de ce service mortuaire? Pourquoi d'abord l'histoire de ce maître assassiné, d'Adonhiram ou d'Hiram, que tous les maçons instruits conviennent n'avoir jamais existé, et qui fut remplacé plus tard par Molay? Pourquoi cette branche d'acacia? Pourquoi ce mot sacré : *Mac-Benac*, ou la *chair quitte les os*? Pourquoi cet autre mot : *A moi les fils de la veuve*?

Que signifient aussi ces réunions de chapitres et de loges de Rose-Croix, les vendredis saints, et les roseaux qu'y portent les membres? et cette expression d'un deuil profond qui se change tout à coup en joie splendide? Manès seul et sa mort n'expli-

quent-ils pas toutes ces choses, l'histoire d'abord, et la mort tout à fait historique, et l'affiliation de la Maçonnerie ? L'acacia n'est-il pas là pour figurer les roseaux avec leurs pointes ou leurs épines ? Son genre de mort n'est-il pas rendu exactement par le mot *Mac-Benac* ? Manès ne devait-il pas tout à la veuve de Ctésiphon ? et les manichéens et leurs fils les maçons, en devenant ses frères, ne prenaient-ils pas pour mère la fameuse veuve ? Ne devient-il pas tout naturel d'appeler par ce souvenir d'origine commune le secours de ses frères ? Comment ne pas reconnaître là l'origine du cri de détresse des francs-maçons : *A moi les enfants de la veuve* ?

Il ne faut donc pas s'étonner que Weishaupt renvoyât ses adeptes à l'étude des gnostiques et des manichéens, pour bien connaître les vrais mystères de la Maçonnerie, et que tous les écrivains officiels de la Maçonnerie fassent ressortir avec complaisance les similitudes si frappantes avec les doctrines et les grades fondamentaux de la Maçonnerie, et revendiquent hautement les manichéens pour leurs ancêtres ; que Rédarès prétende « démontrer que les doctrines et les principes renfermés dans cette théorie ont servi d'élément pour former le noyau social de tous les peuples de la terre », c'est-à-dire des sociétés secrètes.

Il est très-curieux de relever certaines particularités des *loges de la Cabale*, qui ont disparu aujourd'hui, mais qui jouèrent un rôle très-important au XVIII^e siècle, et même avant, selon toute probabilité (liv. II, chap. II, § 1) pour la propagation de la Franc-maçonnerie. Les voici, telles que nous les fait connaître un de leurs membres dans le *Télescope de Zoroastre*. Leur Jéhovah n'est plus seulement le *Dieu Pan* ou le *grand tout*, mais c'est le Dieu en partie double et opposée : c'est tout à la fois le dieu *Sizamoro* et le dieu *Sena mira*. Au premier vient se joindre le génie *Sollak* et au second le génie *Sokak*. Qu'on lise en sens inverse ces mots, fameux dans la Cabale, et l'on trouvera les deux principes de Zoroastre ou du magisme, avec leurs noms propres d'*Oromasis* et *Arimanes*, et en lisant au rebours encore les noms des deux génies, l'on trouve *Kallos* et *Kakos*, deux mots empruntés du grec, dont le premier signifie *bon*, et le second *mauvais*, ce qui caractérise parfaitement le double principe, Dieu !

Qu'on donne ensuite à Oromase une foule de génies ou d'esprits bons comme lui, au méchant Arimanes autant de génies qui participent tous de sa méchanceté, et on recomposera le Jéhovah des

francs-maçons de la Cabale, le grand mystère de la parole retrouvée dans leurs loges et celles des Rose-Croix, la religion, le culte qu'ils substituent au vrai Christianisme. S'il faut en croire les maîtres du rite, le maçon initié à la Cabale recevra les faveurs de ces génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils se rendront même visibles, ils parleront, ils écriront et expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffirait pas à concevoir dans le tableau magique. Il ne faut pas même que l'adepte s'effraie de la société des génies *mal-faisants*. Il faut qu'il croie fermement que le *pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que les profanes appellent *démons*, *n'est jamais une mauvaise compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il sache préférer dans bien des circonstances la visite des mauvais génies à celle des bons ; car souvent les *meilleurs coûtent le repos, la fortune et quelquefois la vie*, et souvent on se trouve avoir aux anges *mal-faisants* d'insignes obligations (1). De quelque part que viennent ces génies ou démons, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes qui le font *prophète, devin, somnambule, medium et thaumaturge*. Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition et d'impiété, l'adepte, ajoute Barruel, n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il aime mieux être fou que chrétien, et ce sera le dernier des mystères du maçon cabaliste.

IV. — LES ALBIGEOIS, TROISIÈME SOURCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

« C'est par les initiés de l'Orient, dit Willaume après Condorcet, que nous avons reçu les mystères actuels (2). »

Cette fois, la tradition intérieure des loges est conforme à la vérité, et les historiens les plus autorisés s'accordent à montrer comment le Gnosticisme et le Manichéisme, après avoir été écrasés par les empereurs chrétiens et les princes mahométans, se sont peu à peu infiltrés dans l'Europe occidentale ; d'abord à l'état de petits groupes, puis, quand ils sont devenus plus forts, ont formé ces

(1) *Télescope de Zoroastre*, p. 13, 118, 136 et *passim*.

(2) *Manuel maçonnique*, p. 7.

hérésies des catharhes, des patarins, des albigeois, que les écrivains libres-penseurs de notre temps se plaisent à glorifier (1).

Le plus récent historien des albigeois, M. Douais, établit péremptoirement l'origine orientale de la doctrine funeste qui pervertit tant d'esprits dans le midi de la France. Manès avait donné son nom au système qui admettait deux principes substantiels, pour expliquer l'existence du bien et du mal dans le monde, le principe bon et le principe mauvais. On ne peut imaginer rien de plus dangereux pour la morale publique que le Manichéisme. De là, d'une part, le progrès rapide qu'il a fait chaque fois que les circonstances favorables lui ont permis de relever la tête ; de là aussi, d'autre part, la guerre que le gouvernement civil, non moins que l'Église, a été obligé de lui faire pour sauver la société. Le Manichéisme, écrasé d'abord par les empereurs romains, se réfugia dans les pays encore sauvages situés au nord du Danube. Par une infiltration lente et au moyen d'étapes successives, il atteignit, de son point de départ des régions septentrionales du Danube, le midi de la France, en passant par la Bulgarie, la Bosnie, la Dalmatie et la Lombardie (2).

C'est de ce séjour en Bulgarie, d'où ils envoyaient des émissaires dans l'Italie et le midi de la France, que leur est venu ce nom de Bulgares, transformé par le langage populaire en une appellation grossière, qui jadis signifiait le vice contre nature, dont ils étaient coutumiers.

Le savant historien du moyen âge, le protestant Hurter, s'exprime ainsi sur les hérétiques italiens :

« En comparant l'organisation intérieure d'une certaine société, les francs-maçons, et ses tentatives contre l'Église depuis une soixantaine d'années, avec les principes connus de la doctrine des cathares, on est obligé de reconnaître quelques rapprochements, et non-seulement pour les principes généraux, mais pour les plus minces détails. Les deux sociétés ont pour principe l'indépendance de l'homme vis-à-vis de toute autorité supérieure. Toutes deux vouent la même haine aux institutions sociales et particulièrement à l'Église et à ses ministres ; toutes deux

(1) M. de Champagny, dans *les Césars du III^e siècle*, t. III, p. 226, 227, 2^e édit., a établi la persistance du Manichéisme comme doctrine secrète jusqu'aux XIII^e et XIV^e siècles de l'ère chrétienne. Il décrit son extension graduelle dans l'univers entier, et montre qu'il est la source de tout le groupe de sectes connus sous le nom d'hérésie albigeoise.

(2) *Les Albigeois, leurs origines, action de l'Église au XII^e siècle*, par Douais, Paris, Didier, 1879.

communiquent seulement le secret à celui dont on s'est assuré par une longue épreuve, et imposent l'obligation de le garder, même envers les plus proches parents. Chez toutes deux les vrais chefs sont inconnus à la foule ; la division est faite par provinces, placées sous des maîtres particuliers ; mêmes signes de reconnaissance dans la manière de parler et de s'entendre, de sorte que nous pouvons dire, avec quelque raison, que tout le bouleversement qui mine depuis plus d'un demi-siècle les fondements de la société européenne, n'est autre chose que l'œuvre des albigeois, transmise par eux à leurs successeurs, les francs-maçons..... Redoutaient-ils quelque danger, on les voyait aussitôt pratiquer tous les devoirs extérieurs de la religion : ils se mettaient dévotement à genoux, s'approchaient de la sainte Table avec tous les signes d'une profonde piété et protestaient qu'ils étaient de bons chrétiens (1). »

Répandus dans le midi de la France, ces hérétiques reçurent le nom d'albigeois, de la ville d'Albi, où se tint le premier concile qui les condamna. Bien longtemps avant que les pouvoirs civils fussent forcés d'intervenir pour défendre l'ordre social menacé, ils professaient les doctrines du Manichéisme sur les deux principes, attribuant au principe mauvais le mariage, la procréation des enfants, et ils enseignaient, ainsi que le dit le concile de Tarragone, indiquant cela comme un moyen de les reconnaître, qu'on ne devait aucune obéissance aux autorités soit ecclésiastiques, soit séculières, et que personne n'avait le droit de punir par des peines corporelles un crime quelconque ; enfin ils détestaient les ministres de l'Église et ne cessaient de les décrier ; ils voulaient qu'on les poursuivît et qu'on les exterminât comme des loups ; et partout où ils étaient maîtres, ils en agissaient ainsi, brisant et brûlant les croix, les images, les reliques, pillant et dévastant les églises, les monastères, n'épargnant ni âge, ni sexe, et portant partout la dévastation, l'incendie et la mort.

« J'ai vu, écrivait Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui soixante ans avant la croisade avait été envoyé par le Souverain Pontife auprès des albigeois avec les seules armes de la persuasion, j'ai vu, écrivit-il aux évêques d'Embrun, de Die et de Gap, par un crime inouï chez les chrétiens, profaner les églises, renverser les autels, brûler les croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines, les contraindre à prendre des femmes par les menaces et les tourments. » Parlant ensuite à ces hérétiques eux-mêmes, il leur dit : « Après avoir fait un grand bûcher de croix entassées, vous y avez mis le feu, vous y avez

(1) *Histoire du pape Innocent III et de son siècle*. Traduction de l'abbé Jager, Paris, 1810, p. 284, 286.

fait cuire de la viande et en avez mangé le vendredi saint, après avoir invité publiquement le peuple à en manger (1). »

On voit par là que les repas du vendredi saint datent de loin chez les maçons, ainsi que les réunions des Rosc-Croix, en loge ce jour-là ; c'est une tradition *albigeoise* qu'on ne peut méconnaître.

Il n'était pas facile de leur arracher leur secret, dit un autre écrivain ; ils avaient une langue mêlée d'équivoques et d'artifices, et pratiquaient l'adage de leurs ancêtres les manichéens : *Jura, perjura, secretum prodere noli* : jurez, parjurez-vous, mais gardez le secret. Ils ne prêchaient pas, dit un ancien auteur qui avait été des leurs, mais ils parlaient à l'oreille ; ils se plaisaient dans les lieux écartés et murmuraient plutôt qu'ils n'expliquaient leur doctrine. Et saint Bernard, après avoir dit de ces sectaires qu'ils ne cherchaient pas à vaincre, mais à nuire, et qu'ils se coulaient sous l'herbe pour mordre et communiquer plus sûrement le venin, ne craignait pas d'affirmer que les apparentes austérités de leur vie n'étaient que de l'hypocrisie, leur piété, que dissimulation, et que leurs erreurs mêlées à la profonde dépravation de leurs mœurs donnaient à leurs sectes tous les caractères du *mystère d'iniquité* prédit par saint Paul.

Du reste, ce ne sont pas seulement les auteurs catholiques qui ont ainsi signalé les doctrines et les mœurs albigeoises, d'après tous les monuments du temps, les interrogatoires, les sentences et les procès-verbaux. Plusieurs écrivains d'un nom illustre dans les annales maçonniques ont eu le courage de ne pas reculer devant une si éclatante vérité, et voici comment M. Michelet lui-même parle des Albigeois dans son *Histoire de France* :

« La noblesse du midi, qui ne différait guère de la bourgeoisie, était toute composée d'enfants de juives ou de sarrasines, *gens d'esprit* bien différent de la *chevalerie ignorante et pieuse du nord* ; elle avait pour les seconder et en grande affection les montagnards. Ces routiers maltrai-taient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes de vêtements *consacrés*, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de leur casser les bras et les jambes. Ils étaient chers aux princes précisément à cause de leur impiété, qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. Impies comme nos modernes et *farouches comme les barbares*, il pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard, faisant une guerre effroyable. Les fem-

(1) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. LXIX, II, 24.

mes le plus haut placées avaient l'esprit aussi corrompu que leurs maris ou leurs pères, et les poésies des troubadours n'étaient que des impiétés amoureuses.

« Enfin cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers ; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance de l'Église ne lui donnât sa mer Morte. Que les croyances orientales, le dualisme persan, le Manichéisme et le Gnosticisme aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra personne. Toute doctrine y avait pris ; mais le Manichéisme, la plus odieuse de toutes dans le monde chrétien, fait oublier les autres (1). »

M. Michelet parle en des termes à peu près semblables des Brabançons, et après avoir dit : « Leurs docteurs enseignaient tout haut Aristote, tout bas les arabes et les juifs, avec le panthéisme d'Averrhoès et les subtilités de la Cabale, » il ajoute :

« Telle est l'ivresse et l'orgueil du moi à son premier réveil. Par le philosophisme, par le républicanisme, il attaque le non-moi (c'est-à-dire Dieu, en langage universitaire) sous trois formes ; il brise l'autorité, il dompte la nature. » (*Ibid.* p. 393-396.)

Et les voilà les sages, les hommes de la raison, les précurseurs de la Maçonnerie moderne, ses ancêtres avoués, loués, bénis, imités par leurs fils dans leurs doctrines, leurs mœurs et leur hypocrisie !

Ils étaient, du reste, et par une ressemblance de plus, divisés en trois grades : les *catéchumènes* ou *apprentis*, les *croyants* et les *parfaits*. Ces derniers menaient une vie austère en apparence, vivaient dans la *continence*, faisaient profession d'avoir en horreur le jurement et le mensonge, et comme leur chef, le comte de Toulouse, juraient, se parjuraient, se rétractaient, recouaient à toutes les voies pour garder leur secret et leurs habitudes. Les seconds vivaient comme les profanes avec tout le luxe de mœurs infâmes, conséquence de leurs erreurs et des pratiques qui en découlent. Ils croyaient être sauvés par la foi et par l'imposition des mains des *parfaits*, selon l'ancienne discipline des Manichéens.

(1) Michelet, *Histoire de France*, t. II, p. 404 et suiv., 409, 472. Comparez dans l'ouvrage déjà cité de M. Douais, le chapitre sur les *Écoles juives au moyen-âge*. On ne saurait trop insister sur la persistance de ces foyers de propagation de l'anti-christianisme pendant des siècles, durant lesquels la société nous paraît de loin avoir été complètement chrétienne. Le P. Pachtlér signale l'origine rabbinique de certaines légendes maçonniques, qui attaquent odieusement la divinité de N.-S. J.-C. (V. *Stille Krieg gegen Thron und Altar*, 2^e édit. p. 309-320.)

Nous le demandons maintenant à tous les hommes de bonne foi : où étaient les barbares, où étaient les bourreaux ? et fallait-il, après avoir pendant plus d'un demi-siècle employé tous les moyens de persuasion pour ramener à l'ordre ces hordes de brigands, toujours prêts à se travestir quand ils n'étaient pas les plus forts, les laisser piller, tuer, incendier, corrompre la majorité des populations chrétiennes et inoffensives, sans permettre aux victimes de se défendre, sans venir à leur aide pour protéger leur foi, leurs mœurs, leurs églises, leurs propriétés et leurs prêtres contre les seigneurs laïcs par qui et pour qui s'exerçait cette exécration tyrannie ? Fallait-il, au nom de la liberté, comme de nos jours, proclamer le principe de *non intervention* des brigands contre leurs victimes, de tous les tyrans et de tous les oppresseurs contre les peuples et les faibles opprimés ? Car, qu'on le remarque bien, la croisade contre les albigeois ne fut, comme les croisades contre les hordes musulmanes, qu'une guerre de défense contre les envahisseurs, sous le commandement du pape et des souverains chrétiens à qui la loi naturelle l'imposait comme leur premier devoir (1).

V. — LES TEMPLIERS, QUATRIÈME SOURCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

De même que les écrivains de la Maçonnerie, en louant et s'efforçant de justifier contre la religion et l'Église catholique les gnostiques, les manichéens et les albigeois, s'en sont montrés les fils, les héritiers et les continuateurs, ainsi en est-il des templiers. Il en est peu parmi les condamnés de l'Église qui aient eu autant et de si ardents apologistes, peu en faveur de qui on ait si généralement et si témérairement accusé le pape et les évêques.

« Nous chercherons, a dit Condorcet, si l'on ne doit pas mettre

(1) Quant aux brabançons, aragonais, navarrais, basques, cotereaux et triavertins, qui ne respectent ni les églises ni les monastères, et n'épargnent ni orphelins, ni veuves, ni vieillards, ni enfants, ni âge, ni sexe, mais exercent tant de cruauté et de barbarie contre les chrétiens, et pillent et désolent tout, comme des païens, nous ordonnons, dit le concile œcuménique de Latran de l'année 1179, canon 27 (dont les dispositions sont reproduites par celui de 1215), à tous les fidèles, pour la rémission de leurs péchés, de s'opposer courageusement à ces ravages, et de défendre les chrétiens contre ces malheureux.

au nombre des *sociétés secrètes* cet ordre célèbre contre lequel les papes et les rois conspirèrent avec tant de barbarie (1). »

Il y avait donc dans les templiers un grand intérêt à défendre pour les maçons et tous les révolutionnaires philosophes ou jacobins. Ce n'est pas là, pour qui veut réfléchir, une des moindres preuves de leur filiation et de la conformité de leurs doctrines. Mais cherchons-en de plus positives encore dans les autorités maçonniques, et dans ces doctrines et ces pratiques elles-mêmes.

« Les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, connus sous le nom de templiers, ou leurs successeurs francs-maçons, dit Guillaume dans son manuel ou *Tuilcur* maçonnique, paraissent être les auteurs de la majeure partie des degrés de l'initiation. Nous penserions qu'ils avaient été imaginés par les templiers, dans les temps de leur splendeur, pour s'isoler de la foule des initiés, si nous ne remarquions pas que ces nouveaux degrés d'initiation ont presque tous pour motif la situation de l'ordre après sa chute. Nous ne faisons pas de doute, comme on voit, que les templiers étaient des initiés, même dès leur institution ; NOUS PENSONS ENCORE QUE C'EST A EUX QUE L'EUROPE DOIT LA MAÇONNERIE, et que ce sont là les *pratiques secrètes* qui ont servi de prétexte à l'accusation d'irréligion et d'athéisme qui les a conduits à une fin si tragique. Tout confirme cette opinion.

« Les malheurs de ces chevaliers, les persécutions auxquelles ils succombèrent, les forcèrent à chercher *un dernier refuge dans ces mêmes mystères* à l'établissement desquels ils avaient tant contribué ; ils y trouvèrent des consolations et des secours. Leur situation n'étant pas commune aux autres initiés, ils songèrent à se resserrer entre eux, sans cependant se séparer de la grande famille des francs-maçons ; ils formèrent les grades ou degrés que nous voyons ajoutés aux trois premiers, et ne les communiquèrent sans doute qu'à ceux des initiés sur l'attachement desquels ils croyaient pouvoir compter.

« Les templiers ont disparu dans l'ordre civil, mais ils ont laissé des *successeurs dans la Franc-maçonnerie*, et leurs institutions leur ont survécu. Telle nous paraît être l'histoire et la marche de la Franc-maçonnerie (2). »

Ragon fait remonter aussi la Franc-maçonnerie aux templiers, il les représente comme ayant en Orient recueilli la doctrine ancienne des gnostiques et des manichéens. Puis il ajoute cette argumentation plus précise :

(1) Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 7^e époque, édition de Paris, 1822, p. 134.

(2) *Manuel ou Tuilcur*, p. 10 et 11.

« Le nom de *chevaliers du Temple* ne se rapportait pas, comme on le croyait, à l'église du Saint-Sépulcre ; par suite de leurs idées mystiques, les chefs de l'ordre avaient eu en vue un autre temple plus digne sans doute de la Divinité : le *monde entier peuplé d'hommes libres et vertueux*. C'est à la construction de ce temple qu'ils travaillaient ; et celui qu'autrefois Jérusalem avait vu s'élever, sous le règne de Salomon, en était le symbole, moins encore à cause de sa magnificence que de son unité. Aussi, quoique le nom de *templiers* prévalût, ils n'avaient pas perdu entre eux celui de maçons. Nicolaï, qui n'en veut pas convenir, en fournit lui-même, par le fait suivant, un des plus forts arguments. En Italie, d'anciennes églises qui ont appartenu à l'ordre avant son abolition conservent par tradition le nom d'églises *della massone* ou *maccione*. N'est-ce pas dire que les peuples, avant de les appeler ainsi, s'étaient aperçus que *franc-maçon et templier étaient la même chose ?* (1) »

« Les maçons de tous grades sont armés de glaives, écrivait, en 1806, le F. Chereau, officier au G. O. de France. L'appareil militaire le plus imposant accompagne et protège toujours les cérémonies religieuses, les recherches scientifiques et en général tous les travaux des disciples et des initiés. Mais ce n'est qu'au grade de Rose-Croix que l'origine guerrière se montre aux yeux des néophytes.

« Ils apprennent seulement alors : 1° que *l'ordre maçonnique* désigné sous le nom de *Maçonnerie bleue*, jadis le sanctuaire de la philosophie, sut honorer les malheurs d'un *ordre auguste, religieux et militaire*, victime de *l'ignorance, du fanatisme et d'une honteuse cupidité*, mais digne par ses vertus d'atteindre aux plus hautes destinées ; 2° qu'il mérita par des services signalés de devenir partie intégrante de cet ordre illustre dont *tous les chevaliers étaient d'abord maçons* ; 3° que les prêtres du temple de Memphis marchèrent désormais sous les bannières du temple de Jérusalem, après avoir juré amour, obéissance et fidélité à ses lois et à ses ministres ; 4° que les deux ordres, *unis par un lien indissoluble, devinrent une seule et même association...* La Maçonnerie est donc une société civile, religieuse et militaire ; *mais tous les maçons ne sont pas chevaliers de l'ordre*, et conséquemment initiés aux mystères qui lui appartiennent. Il est des degrés supérieurs inconnus aux disciples et aux postulants. Ces degrés seuls conduisent au sanctuaire, — et les difficultés qui les environnent savent être pour *l'ordre ou rite d'Orient, unique dépositaire de la haute Maçonnerie*, un garant assuré des vertus et de la fidélité des néophytes qui ont le courage de les franchir (2). »

Enfin le journal maçonnique le *Globe* rapporte le fort long dis-

(1) Ragon. *Cours*, etc., p. 31, 32, 33.

(2) *Explication de la croix philosophique des chev. souv. princ. R. C. par le F. Chereau, dédiée au G. O. de Portugal* etc.

cours du F. : de Banville, ex-officier aussi du Grand-Orient de France, prononcé le 8 avril 1839 dans la loge des chevaliers de la Croix, où il a parfaitement tracé l'origine de l'association maçonnique, dit le rédacteur :

« Dans mon système, que j'espère démontrer en peu de mots, l'ordre maçonnique serait une émanation de l'ordre du Temple, dont vous connaissez l'histoire et les malheurs, et il ne peut pas être *raisonnablement* autre chose. La Maçonnerie a dû prendre naissance en Écosse ; elle fut certainement, à l'origine, une forme prudente et habilement combinée que des chevaliers de ce pays imaginèrent afin de dérober la continuation de leur ordre illustre aux yeux clairvoyants de leurs tout-puissants proscripteurs.

« L'héroïque Guillaume de Moure, grand-prieur d'Angleterre et d'Écosse, put de sa prison diriger par ses hautes lumières les chevaliers de sa langue dans la création, l'organisation et les développements du rite maçonnique, destiné à cacher, aux yeux des profanes, l'ordre du Temple proscrit et frappé d'anathème. On conçoit que cette transformation locale, dans la langue d'Écosse, de l'ordre du Temple en l'ordre maçonnique, dût rester constamment enveloppée du plus profond secret ; on conçoit que les malheureux templiers, indignement calomniés par de vils renégats, lâchement trahis par d'ignobles apostats qui les traquaient comme des bêtes fauves dans presque tous les pays de la chrétienté, forcés de cacher leurs noms et leurs qualités sous peine des plus affreuses persécutions et du supplice le plus horrible, on conçoit que ces victimes innocentes de l'avarice d'un roi et de la jalousie d'un pape aient pu inventer, pour se reconnaître et s'entr'aider *en tout, partout et pour tout*, dans les pays de France, d'Allemagne et de Suède, où la Maçonnerie pénétra bientôt, les *mots sacrés et les mots de passe*, les *signes et les attouchements* qui nous sont parvenus intacts de génération en génération. D'ailleurs comment expliquerions-nous, de la part d'une vaste association de philanthropes réunis dans le but honorable de répandre à pleines mains sur l'humanité souffrante les consolations et les aumônes de la charité chrétienne, ces défenses sévères de *ne rien dire, de ne rien écrire, tracer ni buriner* sur le but si louable de cette société secrète, sans encourir les effets certains d'une vengeance atroce, sans s'exposer enfin à avoir *la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachés, le corps brûlé et réduit en cendres, les cendres jetées aux vents, et à laisser en outre une mémoire en exécration à tous les maçons ? Tout cela prendrait le caractère d'une révoltante absurdité, si on lui enlevait l'explication, simple et satisfaisante pour la raison, du puissant intérêt qu'avaient les chevaliers du Temple à se cacher à tous les yeux, sous le manteau de la Maçonnerie, spécialement organisée dans ce but par eux-mêmes.*

« J'ose donc affirmer que l'ordre maçonnique fut établi dans le XIV^e siècle par des membres de l'ordre du Temple, de l'obédience du grand-prieuré d'Écosse, et que cette belle institution rayonna de ce point et se propagea facilement dans les contrées européennes, alors couvertes de nos prédécesseurs proscrits. Il me serait facile d'accumuler de nombreuses preuves, tirées de la comparaison des rituels en usage dans les deux ordres, et l'on serait étonné d'abord d'y remarquer un système identique de réception, procédant par voie d'épreuves physiques et morales. On ne serait pas moins frappé de cette singulière analogie dans les deux ordres d'un même mode d'initiation, d'une certaine série de grades, parmi lesquels on trouve parfois une ressemblance telle avec la chevalerie templière qu'elle peut à bon droit passer pour une parfaite similitude (1). »

Maintenant, retournant contre F. : de Banville, contre la Maçonnerie et les templiers ces arguments si forts et si serrés sur les secrets de la Maçonnerie et du Temple d'où elle est sortie, je lui demanderai à mon tour : Pourquoi ces secrets, ces serments, dont la violation est punie de si atroces supplices, si le bonheur de l'humanité souffrante est leur but, si les consolations et les aumônes de la charité chrétienne sont leurs seuls moyens ? Pourquoi, maintenant surtout que la Maçonnerie est partout protégée, partout triomphante, continue-t-elle ses loges secrètes, ses initiations et ses terribles serments ? Elle a donc comme les templiers et nécessairement bien des choses à cacher, bien des secrets que l'opinion repousse et qui ne peuvent être révélés. Ces choses, ces secrets hérités des templiers avec leurs loges-temples et la plupart de leurs rites, quels sont-ils ? Seraient-ce les accusations mêmes portées contre les templiers ? Ces accusations, ces crimes plutôt étaient-ils réels ?

M. Michelet, nom cher à plus d'un titre à la Maçonnerie et à ses plus hauts grades, M. Michelet, *membre de l'Institut*, qui compte tant de philosophes hauts maçons, a publié le procès des templiers sur la minute même des procès-verbaux, dans la *collection des documents inédits appartenant à l'histoire de France*. Que disent-ils ? Quel jugement en porte l'éditeur lui-même ? Qu'on écoute, et la main sur la conscience qu'on juge à son tour et qu'on prononce.

« Nous publions dans ce volume et dans les premières feuilles du

(1) *Le Globe, journal des initiations maçonniques*, Paris, année 1839.

sUIVANT L'ACTE LE PLUS IMPORTANT DU PROCÈS DES TEMPLIERS. C'est l'interrogatoire que le *grand maître et 231 chevaliers servants* subirent à Paris par devant les commissaires pontificaux. *Cet interrogatoire fut conduit lentement et avec beaucoup de ménagements et de douceur* par de hauts dignitaires ecclésiastiques, un archevêque et plusieurs évêques. Les dépositions obtenues ainsi méritent plus de confiance que les aveux d'ailleurs très-brefs, uniformes et peu instructifs que les inquisiteurs et les gens du roi avaient arrachés par la torture immédiatement après l'arrestation. Il reste deux manuscrits authentiques du grand interrogatoire : l'un, copié sur vélin, fut envoyé au pape, et il est enfermé sous la triple clef du Vatican ; l'autre, sur simple papier, fut déposé au trésor de Notre-Dame de Paris. A en juger par les surcharges et les ratures, celui-ci pourrait bien avoir été une *rédaction primitive faite jour par jour* sur les notes d'audience (signées par 3 ou 4 notaires). Il porte à la dernière page les mots suivants : *Par surcroît de précaution, nous avons déposé la dite procédure rédigée par un des notaires en acte authentique dans le trésor de Notre-Dame de Paris pour n'être exhibée à personne que sur lettres spéciales de Votre Sainteté.*

« Cette grande affaire, la plus grave peut-être du moyen âge, devait, pour être traitée gravement, se présenter à la critique dans l'intégralité de ses détails, dans sa vérité naïve et terrible. Désormais le lecteur pourra juger lui-même. Nous lui remettons entre les mains le plus ancien procès criminel dont il reste une instruction détaillée (1). »

Voici le résumé de cet acte authentique et de la série des accusations sur laquelle roulait l'interrogatoire, série dressée par l'ordre du pape, sur les aveux de 72 templiers des plus notables, faits devant les papes et les cardinaux, ou devant les évêques ou les conciles particuliers, librement, sans torture et sous la seule foi du serment de dire la vérité et toute la vérité :

Dans ces aveux il avait été déclaré : 1° que chaque templier, à sa réception, après les trois vœux de religion, obéissance, pauvreté, chasteté, ou peu après, à la convenance de celui ou de ceux qui recevaient et qui étaient toujours des premiers dignitaires de l'ordre, reniait le Christ tantôt comme *crucifié*, tantôt comme *Jésus* ou *Sauveur*, tantôt comme *Dieu*, ainsi que la bienheureuse Vierge et les Saints, selon qu'il y était

(1) *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique, première série.* — Histoire politique, *procès des templiers*, publié par M. Michelet, vol. in-4°, p. 3, 4. L'exemplaire déposé au trésor de Notre-Dame, après avoir passé par les mains du président Brisson et de l'avocat général Servin, et échappé en 1793 à l'incendie de la bibliothèque des Bénédictins de St-Germain-des-Prés, à qui M. de Harlay l'avait légué, a été déposé à la bibliothèque royale, fonds Harlay, n° 49

poussé ou invité par ceux qui les recevaient et qui leur disaient que le Christ était un faux prophète, ou qu'il n'avait pas souffert ou été crucifié pour la rédemption du genre humain, mais pour ses crimes ; que cette pratique était commune à celle de la majorité.

2° Qu'on l'obligeait à cracher sur la croix, ou sur la figure et la sculpture de la croix, ou sur la sainte image de Jésus-Christ, quoique par intervalle on le fit à côté, quelquefois même de la fouler aux pieds, outrage que pratiquaient ceux mêmes qui étaient déjà reçus.

3° Que c'était la *coutume* de quelques-uns de *se réunir le vendredi saint ou un autre jour de la semaine sainte pour fouler ainsi aux pieds la croix, faire sur elle des outrages plus odieux encore et en faire faire par les autres.*

4° Qu'à la congrégation ou réunion générale, ils adoraient un chat ou un chien, qui y apparaissait parfois.

5° Qu'ils croyaient et qu'on leur disait que le grand maître aussi bien que le visiteur et les *précepteurs* (autres premiers dignitaires) pouvaient, quoique laïcs, les absoudre de leurs péchés, sans même les confesser, et que par le fait ces supérieurs agissaient en conséquence.

6° Qu'à la réception des frères dudit ordre, le recevant et le reçu se baisaient tantôt sur la bouche, sur le nombril ou le ventre nu, tantôt sur l'anus ou l'épine dorsale, tantôt plus indécentement encore.

7° Que ces réceptions étaient secrètes ou en présence seulement des frères de l'ordre, et qu'on leur faisait jurer de n'en pas sortir

8° Que les recevants disaient aux reçus qu'ils pouvaient entre eux se livrer au crime infâme, que la chose était permise, qu'ils devaient mutuellement s'y prêter, qu'eux-mêmes le pratiquaient, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

9° Qu'ils avaient dans chaque province des idoles ou des têtes dont les unes avaient trois faces, d'autres une seule, d'autres un crâne humain et qu'ils les adoraient, et spécialement dans leurs grands chapitres ou congrégations ; qu'on ceignait ces têtes ou qu'on leur faisait toucher des cordons, dont ils se ceignaient ensuite eux-mêmes sur la chair.

10° Que ceux qui à leur réception ou après refusaient de faire ce qui leur était demandé étaient mis à mort ou emprisonnés à jamais.

11° Qu'on leur enjoignait sous peine de mort ou de prison et par serment de ne rien révéler de ces choses, ni de leur mode de réception, et que si quelqu'un était surpris l'ayant fait, il était mis à mort ou en prison.

12° Que toutes ces choses se faisaient généralement et communément dans tout l'ordre au delà comme au deçà des mers ; que le grand maître les observait et ordonnait de les faire, aussi bien que les visiteurs, les précepteurs et autres chefs majeurs ; que c'étaient là des observances

générales et longues, d'antiques coutumes des ordinations des statuts de l'ordre entier en deçà et au delà des mers.

13° Qu'on regardait comme chose permise dans l'ordre de s'emparer dans son intérêt du bien d'autrui par tous les moyens, *per fas aut nefas*, et qu'on faisait serment d'en procurer par toutes les voies l'accroissement ou les avantages, qu'on pouvait même faire des serments à cette fin.

14° Que les chapitres qui se rassemblaient pendant le premier sommeil ou à la première veille de la nuit étaient tellement secrets qu'on fermait toutes les portes de la maison et de l'église dans lesquelles ils se tenaient, que l'accès en était interdit à tous les étrangers, et que des sentinelles étaient placées sur les toits mêmes, en sorte que personne ne pût approcher, ni les voir, ni les entendre.

Nous n'insisterons pas sur les points secondaires de ressemblance entre ces templiers et les francs-maçons, sur leurs mots communs de *grand maître*, de *chevalier*, de *temple*, sur la loi du secret et le serment de le garder sous peine de mort, le même des deux côtés, sur les précautions identiques pour assurer ce secret contre tous les profanes : assemblées de nuit, sentinelles placées, d'où, chez les maçons, le *temple est couvert* ou *il pleut*, selon que la loge est gardée ou ne l'est pas. Mais nous ne pouvons passer sans insister sur le reniement du Christ et sur les outrages qui lui sont prodigués dans les réunions capitulaires du vendredi saint, ou de quelque autre jour de la semaine sainte, reniement tellement essentiel à la Maçonnerie, qu'on ne commence à entrevoir la lumière et qu'on n'est vraiment maçon qu'après l'avoir fait, comme viennent de l'attester les hauts-maçons Chereau en 1806, et Teissier en 1856.

Mais que disent ces procès-verbaux, et que dit la véridique histoire sur les réponses à ces accusations ? Ils disent tous uniformément, d'abord que le Pape Clément V, loin de foveriser les procédures commencées contre les templiers par le roi Philippe le Bel, les déclare nulles et suspend les évêques, archevêques, prélats et inquisiteurs français qui y avaient pris part, au point d'être accusé lui-même par le roi de favoriser les crimes des templiers ; ils disent que ce n'est qu'après avoir lui-même interrogé et fait interroger à Poitiers 72 chevaliers des plus notables, en sa présence et celle des évêques, cardinaux et légats, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un père intéressé à les trouver innocents, et après avoir entendu de leur bouche

les mêmes aveux sur toutes les accusations les plus graves, aveux répétés plusieurs fois et à plusieurs jours d'intervalle, *librement et sans contrainte*, que, par le devoir de sa charge, le pape, ne croyant pas pouvoir résister plus longtemps, donne libre cours à la vérité et à la justice ; qu'en conséquence il décrète une commission d'enquête à Paris, composée d'archevêques, d'évêques, de hauts dignitaires ecclésiastiques, de plusieurs gentilhommes ou autres notables et de quatre notaires publics pour informer sur ces accusations, donnant toute liberté aux templiers de venir se défendre et défendre l'ordre, s'ils le veulent, et le faisait signifier conséquemment dans tous les diocèses de France aux Templiers libres ou détenus (1).

Et tous les *procès-verbaux* édités par M. Michelet attestent que sur 231 chevaliers ou frères servants, entendus sous le seul serment de dire la vérité sans peur ni crainte, serment répété encore après chaque déposition, et déclarant qu'ils avaient ainsi fait, tous (à l'exception d'un très-petit nombre, trente et quelques tout au plus, dont trente dans le seul pays de Foix) ont avoué expressément et en détail tous ou la plupart des crimes énoncés dans l'acte d'accusation, avec toutes les circonstances de lieux, de temps, et les noms de ceux qui les avaient reçus et des témoins assistants ; et que ces aveux sont faits par les principaux de l'ordre, *grand maître, trésoriers, dispensateurs, visiteurs, chefs de provinces et supérieurs de maisons de Paris, de Reims, de Normandie, d'Auvergne, de Champagne, écuyers, chapelains du grand maître ou employés supérieurs de sa maison.*

Aussi M. Michelet lui-même s'exprime ainsi dans la préface du second volume (1851) :

« Du reste, quelque opinion qu'on adopte sur la règle des templiers et l'innocence primitive de l'ordre, *il n'est pas difficile* d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge. Il suffit de remarquer dans les interrogatoires que nous publions que les dénégations sont *presque toutes identiques*, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; qu'au contraire les aveux sont tous différents, variés de circonstances spéciales, souvent très-naïves, qui leur donnent un *caractère particulier de véracité*. Le contraire devrait avoir lieu, si les aveux avaient été dic-

(1) *Documents*, Michelet, t. I, p. 3 et 4. — Voyez aussi autres pièces authentiques recueillies par Dupuy, *Traité sur la condamnation des Templiers*.

tés par les tortures : ils seraient à peu près semblables, et la diversité se trouverait plutôt dans les dénégations (1), »

Faut-il ajouter maintenant que les mêmes aveux juridiques et sans contrainte se retrouvent partout en Angleterre, au synode de Londres, où deux mois consacrés aux mêmes informations constatent les mêmes confessions, les mêmes infamies, et que c'est en conséquence de ces aveux que l'ordre des templiers est aboli dans ce royaume, et que le parlement dispose ensuite de leurs biens. Mêmes informations encore et mêmes résultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Bologne, à Pise et à Florence, quoique dans ces conciles tout annonce des prélats très-empressés d'absoudre ceux des templiers qui réussissent à se justifier.

La publication récente de l'enquête de Florence, par M. Jules Loiseleur, a achevé de démontrer la culpabilité de la grande majorité des membres de l'ordre du Temple, à partir d'une époque qui remonte au milieu du XIII^e siècle. Dès avant le concile de Vienne bien des fois des accusations d'hérésie avaient été adressées à la papauté contre eux et la voix populaire les désignait comme coupables des plus grands crimes, du reniement du Christ, de sodomie, d'alliance avec les mahométans et particulièrement avec l'ordre des *assasins*, qui par une analogie singulière était également une secte panthéiste et rationaliste issue du sein de l'Islamisme. Comme dans la Maçonnerie, à côté des statuts publics ils avaient des articles secrets, qui contenaient une doctrine analogue à celle des pathares, des bogomiles et des lucifériens, et qui comme elle était une ramification de l'ancien Manichéisme. Tel est le dernier mot de l'érudition contemporaine sur cette question, que la violence des préjugés hostiles à l'Église a seule pu obscurcir (2). Il a fallu pour cela une

(1) Michelet, *Documents*, t II, p. 7 et 8.

(2) *La doctrine secrète des templiers, étude suivie du texte inédit de l'enquête contre les templiers de Toscane*, par Jules Loiseleur, Paris, 1872, un vol. in-8°. M. Loiseleur donne également dans ce volume le texte de la bulle pontificale donnée à Vienne, le 11 des calendes d'avril 1312. *Vox in excelso*, qui n'avait pas encore été publiée complètement. Il explique fort bien la portée de la clause par laquelle le pape déclare qu'il ne peut porter une sentence définitive sur l'ordre, *sententiam super hoc non possumus ferre de jure*, mais qu'il le suspend indéfiniment, *per viam provisionis seu apostolicæ ordinatinis*, qui a trompé plus d'un écrivain catholique. Ces paroles ne signifient nullement que le moindre doute s'éleva sur la culpabilité des templiers ; la question de la condamnation de l'ordre ayant été

véritable conspiration contre l'histoire à laquelle se sont livrés les écrivains francs-maçons du XVIII^e siècle, comme le dit en propres termes l'historien de la secte le plus autorisé actuellement, le frère Findel, directeur du *Bauhutte* de Leipsig (1).

Faut-il ajouter encore, pour répondre aux calomnies contre Philippe le Bel et sa prétendue cupidité, que, dès l'an 1307, il avait, dans une lettre du 24 décembre, déclaré au pape qu'il s'était saisi des biens des templiers et qu'il les faisait garder pour être employés *totalemant au secours de la Terre-Sainte*, selon leur première destination ; qu'il renouvelle cette déclaration dans une autre lettre de mai 1311 ; qu'enfin, comme le demandait le roi dans cette lettre même, ces biens furent donnés aux chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malte, sans qu'il en entrât rien dans le domaine du roi (2).

Faut-il dire enfin que, si le grand, maître et le frère du dauphin d'Auvergne, après avoir été condamnés seulement à une prison perpétuelle, furent ensuite condamnés à être brûlés, selon la loi, pour s'être rétractés au moment où ils devaient sur un échafaud, dressé au parvis de Notre-Dame, confesser leurs crimes et en demander pardon devant l'assemblée des fidèles, 30 à 40 mille autres chevaliers, condamnés pour ces mêmes crimes qu'ils avaient avoués à des pénitences canoniques, jeûnes et prières et quelques temps de prison, survécurent au roi Philippe le Bel et au pape Clément V, et que, libres dans les différentes parties du monde, après la mort des prétendus persécuteurs, aucun autre nulle part ne s'est rétracté, et n'a entrepris de justifier son ordre, appuyé qu'il aurait été par la noblesse de tous les pays d'où ils étaient sortis, s'il y avait eu doute quelconque dans l'opinion publique contemporaine sur la vérité et la justice de la condamnation ?

portée précédemment devant le concile, le pape jugea à propos d'user de la plénitude de son autorité pour dissoudre l'ordre, sans attendre le résultat d'une nouvelle instruction, qui ne pouvait plus apporter de nouvelles lumières après les enquêtes faites par les légats du pape et les conciles provinciaux dans les différents pays, notamment celui tenu à Londres en 1311. Voir aussi une série d'articles publiés sur ce sujet. par la *Civiltà cattolica*, en 1866.

(1) *Geschichte der Freimaurerei*, Leipsig, 1877, 4^e édit., p. 811.

(2) La cupabilité des Templiers a été encore démontrée par Wilke dans son ouvrage *Geschichte des Tempel herren Ordens* (2^e édit. 2 vol. in-8^o Halle 1860). Il prouve que le doctrine antichrétienne est devenue celle de tout l'ordre entre 1250 et 1279. Le Dr Prutz (*Geheimlehre und Geheimstatuten Tempel Herren Orden* Berlin 1879) recule cette époque jusqu'au commencement du XIII^e siècle, en s'appuyant sur deux accusation d'Innocent III et de Frédéric III. L'hérésie avait commencé en Terre Sainte

Quoi ! tant de témoins auraient faussement témoigné contre leur conscience et contre leur ordre entier ; ils auraient été la cause de sa ruine et d'un immense et effroyable scandale, et ils auraient vécu longtemps, et ils seraient morts sans aucune rétractation, et cela au XIV^e siècle ? Quelle impossibilité morale, à laquelle on n'a pas assez réfléchi !

Nous pouvons donc conclure non pas à peu peu près, mais certainement avec le grand historien Frédéric de Schlegel :

« Pour ce qui concerne l'origine ou la source d'où l'influence ésotérique de la Maçonnerie s'est répandue en Europe, quelque motif ou quelque intérêt qu'on ait à le nier ou la constater, il résulte à *peu près* évidemment du seul examen des faits, que l'*ordre des templiers a été* LE POINT sur lequel tout cet ensemble de mystères a passé en Occident, du moins quant à la forme, qui continue aujourd'hui d'être la même qu'alors. Ce n'est que par les traditions de Salomon et sur son temple, auxquelles se rattachent l'institution même de l'ordre, qu'on peut expliquer les symboles de la Maçonnerie.

« L'idée même d'une pareille société, d'une pareille doctrine purement ésotérique et de sa propagation secrète, n'est guères compatible avec le Christianisme ; car le Christianisme est déjà en soi un mystère divin, mais un mystère qui, d'après les vues de son fondateur, est exposé à tous les yeux et célébré quotidiennement sur tous les autels. Or, à cause de cela même, le secret qui dans les mystères païens subsistait à côté de la mythologie et de la religion nationale et populaire et n'était que le partage des savants et des initiés, ce secret, dis-je, ne peut s'allier avec une révélation destinée à tous les hommes, puisque par sa nature elle le condamne et le repousse.

« Une société du sein de laquelle, comme du laboratoire où le *génie destructeur forgeait ses armes, sortirent les illuminés, les jacobins et les carbonari*, ne pouvait avoir une tendance vraiment chrétienne ni être *politiquement juste, ni exercer une action bienfaisante sur l'humanité en général* (1). »

au siège de l'ordre, sous l'influence de chevaliers provençaux d'origine albigeoise. De là elle se serait surtout propagée en France et commençait à peine pénétrer en Angleterre et en Italie, par certains groupes de hauts dignitaires, quand les procédures commencèrent contre l'ordre. Selon le Dr Prutz, les chevaliers du Temple en Espagne étaient restés étrangers à la doctrine secrète. Quant à ceux d'Allemagne, l'attitude violente qu'ils prirent au concile de Mayence est peu en leur faveur, quoiqu'on n'ait pas de preuve précise de leur affiliation à l'hérésie.

(1) Schlegel. *Philosophie de l'histoire*, traduct. franc., 18^e leçon, p. 362, 363, 365. La plupart des écrivains modernes sont unanimes à reconnaître que la Franc-maçonnerie a pour origine, au moins médiate, l'ordre du Temple. V. Thomas Frost. *The secret societies of the European revolution*. London 1876. Introduction.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA SECTE ANTICHRÉTIENNE DEPUIS LE XIV^e SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e

I. — LA PERSISTANCE DE LA GNOSE

Les rapprochements faits au chapitre précédent indiquent assez comment la Maçonnerie dérive *doctrinalement* des hérésies du moyen-âge et a recueilli leurs traditions impies dans un vaste syncrétisme, illogique sans doute, mais reproduisant fidèlement leur haine du mystère de J.-C. Le nom générique de *gnose* lui convient de nos jours encore, comme aux temps où cette fausse science, fille de l'homme ennemi, luttait contre l'établissement de l'Église. Il est beaucoup plus difficile d'établir par des documents suivis la transmission *matérielle* de cette hérésie radicale, depuis l'abolition des Templiers, qui lui avaient donné au milieu des âges chrétiens une puissante organisation.

L'ordre du Temple a-t-il été complètement détruit en 1312?

On a vu comment une tradition constante dans les loges affirmait sa perpétuation. Selon certains écrivains, il n'aurait jamais cessé d'exister en France à l'état d'association occulte. Jacques Molay aurait institué un grand maître, Larmény, dont les pouvoirs auraient été successivement transmis à une série de personnages, au nombre desquels on indique Duguesclin et plusieurs princes de Bourbon. L'ordre moderne du Temple, dont nous aurons à parler et qui au milieu du XVIII^e siècle avait pour grand maître le comte de Clermont, se rattacherait ainsi par une transformation régulière à l'ancien ordre. A l'appui de cette opinion, on montre actuellement encore une charte de transmission datée de 1326. Le conventionnel Grégoire l'a publiée et devint un adepte fervent de l'ordre (1). Mais l'on relève dans cette pièce plus d'une preuve de son caractère apocryphe. Elle porte la signature de Duguesclin qui ne savait pas écrire, etc., etc. Aussi tous les écrivains désin-

(1) *Histoire des sectes religieuses*, 2^e édit., 1828, t. II, p. 399 et suiv.

téressés la regardent comme fabriquée au xviii^e siècle à l'époque de la constitution des rites maçonniques templiers (1).

Mais si les templiers modernes ne peuvent pas prouver leur filiation directe, il n'en paraît pas moins certain que la doctrine du Temple a été conservée par des groupes cachés, qui l'ont modifiée avec le cours du temps dans un sens conforme à la marche des esprits et de manière à les faire coïncider avec le déisme judaïque. Ces groupes ont surtout conservé la tradition d'une grande vengeance à exercer contre l'Église et la monarchie très chrétienne. Sans cela comment les fondateurs des rites maçonnico-templiers au xviii^e siècle auraient-ils reproduit si exactement dans certains détails les pratiques des grands coupables du xiv^e siècle, au point qu'Haugwitz déclare que ce n'est pas sans dessein qu'au 10 août l'infortuné Louis XVI fut emprisonné au Temple (liv. II, chap. VI, § I)?

Aussi bien il n'est pas dans les conditions de l'humanité que la vérité y règne sans contradiction. De fait l'opposition à J.-C. et la révolte contre l'Église n'ont jamais cessé d'exister à l'état de doctrine secrète, même aux époques les plus croyantes du moyen-âge. Si en plein xiii^e siècle, un ordre aussi étendu que le Temple a pu cacher son apostasie et ses crimes, combien plus facilement la doctrine secrète a-t-elle pu se transmettre dans la période troublée qui s'étend de 1312 à 1535?

Le mal ne se bornait pas d'ailleurs à l'ordre du Temple. A peu près à l'époque de sa destruction en 1315, les autorités ecclésiastiques trouvaient en Autriche et en Bohême un grand nombre de lucifériens, dont l'hérésie d'origine manichéenne était semblable à la leur. En 1338, on en découvrait encore en grand nombre dans le même pays, ainsi que dans la province rhénane (3).

La Kabale, cette science des arts démoniaques, dont les juifs

(1) *Hist. des chevaliers templiers et de leurs prétendus successeurs*, par Elisée de Montagnac (Paris 1864) et Wilke *Yeschichte des Tempel-Ordens*. En 1877, Merzlorff et le docteur G. Schwetcke ont publié à Halle de prétendus *statuts secrets des Templiers*, où les francs-maçons, les Druses, les Bonshommes de Lyon, les Bogri de Toscane sont présentés comme étant étroitement liés à l'ordre. Mais le manuscrit original n'en peut être représenté, et ces statuts sont vraisemblablement un de ces nombreux documents apocryphes qui rendent si difficile l'étude des origines de la Maçonnerie. V. l'ouvrage du docteur Hans Prutz cité p. 310.

(2) F. Favre, *Documents maçonniques* (Paris 1886) p. xxxiii, constate que dans la *Nova Atlantis* de Bacon et les écrits des Rose-Croix il y a des allusions très claires aux Templiers (V. plus bas § 3).

(3) V. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. I, p. I, p. 139, cité par M. Loiseleur, *la Doctrine secrète des Templiers*, Hans Prutz, *op. cit.* p. 71.

étaient les initiateurs, a eu une existence trop réelle dans tout le cours du moyen âge (1). L'étonnant serait que tous ces éléments de mal ne se fussent pas recherchés et groupés dans l'ombre.

Comment croire qu'après la sentence de Clément V, parmi ce grand nombre de coupables qui ne subirent d'autre peine que quelques pénitences ecclésiastiques, il ne se soit pas trouvé des individus profondément corrompus qui aient cherché à se rapprocher et à conserver un lien entre eux comme un espoir de vengeance contre les autorités qui les avaient frappés ? Dès le commencement du XVIII^e siècle, quand la Franc-maçonnerie n'est plus obligée de se cacher dans d'épaisses ténèbres et commence à rechercher son histoire, partout elle affirme que des débris des templiers se sont conservés et ont continué l'ordre dans plusieurs pays de l'Europe, notamment en Suède, en Écosse, en Allemagne et en Portugal. Or il est fort remarquable que les trois premiers de ces pays sont ceux qui ont accueilli avec le plus d'empressement le cri de révolte de Luther. Quant au Portugal, entouré de tous côtés par des nations profondément catholiques, il ne rompit pas le faisceau de la chrétienté, mais des tendances schismatiques s'y sont produites depuis longtemps et jusque de nos jours avec une tenacité dont l'origine reste un des problèmes de l'histoire (2).

La constitution de la société au moyen âge, avec sa multitude de corporations et de confréries, presque complètement auto-

(1) Sur la Kabala au moyen-âge, V. Gougenot Desmousseaux, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens* (Paris 1869), p. 525 à 539. — Un adepte contemporain, Elephas Levi, (*Histoire de la Magie*, p. 899-400), dit en propres termes : « La grande association cabalistique connue de nos jours en Europe sous le nom de Maçonnerie, avant de porter ce nom tout moderne, apparaît tout à coup dans le monde au moment où la grande protestation du XVI^e siècle contre l'Église vient démembrer l'unité chrétienne. »

Au convent des *philalèthes* tenu à Paris en 1785 et 1787 (liv. II, chap. V, § 7), il fut reconnu à peu près unanimement que la Maçonnerie était une association kabalistique et avait *la Kabbale du rit romain* (*sic*) pour origine. Les députés qui s'exprimaient ainsi étaient des hommes sérieux et fort au courant des origines de la Maçonnerie. V. les procès-verbaux du convent publiés dans le *Monde Maçonique* de décembre 1872. La réponse du F. . de Corberon est particulièrement caractéristique : « La Maçonnerie procure à l'homme l'avantage de redevenir ce qu'il a été, ce qu'il devait toujours être, ce qu'il sera un jour. »

(2) Le roi de Portugal, Denis I^{er}, obtint en 1318 du pape l'autorisation pour les chevaliers du Temple appartenant à son royaume de se constituer en un ordre particulier, qui fut appelé l'ordre du Christ. La grande maîtrise fut plus tard unie à la couronne, et l'ordre fut sécularisé. Il conserva toujours une grande influence dans ce pays.

mes en fait, facilitait singulièrement la conservation d'une secte particulière, pouvu qu'elle se couvrit d'un voile secret. Selon une tradition constante dans les loges en Angleterre et en Écosse, les corporations des francs-maçons offrirent un abri aux templiers fugitifs. Findel lui-même, qui, poussé par son antipathie contre le système des hauts grades, veut absolument nier toute filiation entre l'ordre du Temple et la Franc-maçonnerie, est obligé de reconnaître la vérité de cette tradition, qui est capitale pour le point que nous voulons établir (1).

« Déjà on voit, dit *Clavel*, en 1155, les loges des francs-maçons anglais administrées par l'ordre du Temple, qui en conserva la direction jusqu'en l'année 1299, c'est-à-dire jusqu'au commencement à peu près des procédures contre lui ; et malgré les précautions prises, dès le siècle suivant (2), on vit les deux puissances, ecclésiastique et civile, s'unir pour sévir contre les maçons ainsi transformés, et leur interdire leurs réunions chapitrales et autres, sous peine de prison et d'amende. Soit que l'esprit indépendant que manifestait cette société portât ombrage au gouvernement, soit que le clergé s'inquiétât de l'indifférence qu'elle affectait en matière d'hérésie, étant elle-même composée de membres de toutes les communions chrétiennes, soit qu'effectivement, à la suite de quelqu'une de ses assemblées, elle se fût rendue coupable, comme on l'en accusait, d'actes d'insubordination et de rébellion, un édit fut porté contre elle en 1425 par le parlement, à l'instigation de l'évêque de Winchester, tuteur de Henri VI, alors mineur (3). »

Les corporations maçonniques avaient en Angleterre et en Allemagne une existence fort ancienne. Dérivées des anciens *guildes germaniques*, elles n'étaient pas seulement des associations professionnelles, mais encore des unions de défense mutuelle liées par un serment et une initiation, *conjuratio*. Elles différaient en outre des corps de métier en ce qu'elles n'étaient pas bornées à une ville, mais s'étendaient à tout un pays (4). Une corporation maçonnique de ce genre, établie à Yorck, sous le nom de Loge (1), préten-

(1) *Geschichte der Freimaurerei*, p. 817.

(2) Il est assez curieux de constater qu'en 1313, après l'abolition des templiers, l'autorité ecclésiastique supprima à Lyon, « pour de justes et raisonnables motifs », dit la sentence, une confrérie laïque de frères pontifes, qui avait adopté pour emblème une croix accostée du soleil et de la lune, emblème notoirement templier, V. dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, de 1877, *Étude sur le régime municipal à Lyon*, par M. Vaesen.

(3) *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie*, p. 90-92.

(4) *Histoire des classes ouvrières en France jusqu'à la Révolution*, par Levassour, tome I, p. 101 et suiv.

daît remonter jusqu'en l'an 926 (1). Depuis lors les corporations maçonniques apparaissent de temps à autre dans l'histoire de l'Angleterre et de l'Écosse. Quoiqu'elles ne reçussent qu'é des maîtres et ouvriers appartenant à l'art de bâtir et que, jusqu'aux dernières années du XVI^e siècle (§ 3), elles soient restées fermées aux bourgeois ne pratiquant pas les arts du bâtiment, cependant, comme les autres guildes, elles admettaient dans leur sein à titre de protecteurs des seigneurs et des dignitaires ecclésiastiques. L'assertion des auteurs maçonniques Thory, Mossdorff, Kloss et autres, à savoir que dès l'année 1155 les loges de maçons furent placées en Angleterre et en Écosse sous le patronage de l'ordre du Temple, n'a donc rien que de très vraisemblable. Cette donnée est confirmée par l'histoire générale de ces pays, quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on adopte sur l'authenticité des chartes citées par certains auteurs. Le fait de la tradition (et c'est le point important) est incontestable (2). L'on s'explique très bien que les successeurs de l'ordre du Temple aient peu à peu introduit dans ces corporations leur doctrine secrète, les aient liées à leurs projets de revanche contre l'Église et les pouvoirs civils et s'en soient servis comme d'un ordre extérieur. Les rois d'Écosse, selon ces auteurs, auraient couvert de leur protection cette alliance des francs-maçons et de la continuation de l'ordre du Temple sous le nom d'ordre de St-André au chardon. D'autre part dès le XIV^e siècle les guildes maçonniques sont très puissantes dans ce pays et comme en Angleterre ont des légendes semblables à celles du compagnonage (3).

En Allemagne les guildes de franc-maçons eurent un développement encore plus considérable. Elles formèrent, dit-on, une corporation unique à partir du XIII^e siècle, où elles auraient été organisées par Erwin de Steinback. Mais cette organisation ne reçut sa constitution définitive qu'en 1459, lors de la construction de la cathédrale de Strasbourg. A cette date furent rédigés des statuts, qui furent adoptés par toutes les confréries ou *loges*, car tel était le nom qu'on leur donnait. Ces statuts (4) sont empreints

(1) L'authenticité de cette charte est douteuse ; elle n'en est pas moins fort ancienne.

(2) Thory, *Acta Latomorum*, tome V. — *Histoire de la Franc-maçonnerie en Angleterre, en Irlande et en Écosse*, par Kloss, p. 260.

(3) Findel, *Geschichte der Freimaurerei* a publié quelques-unes de ces légendes.

(4) Janssen, *Geschichte des Deutschen Volkes*, t. I, p. 133-134, Herder, Freiburg in, Breisgau, 1878.

de l'esprit chrétien le plus orthodoxe. Ils ont surtout une portée professionnelle et ont pour but de sauvegarder les intérêts des maîtres et des ouvriers en conservant cachés les secrets du métier. De là des symboles et des légendes particulières. La Franc-maçonnerie embrassa tout l'empire et le nord de l'Italie ; si elle ne pénétra pas en France, elle exerça cependant une influence notable sur le développement des *compagnonages*, qui datent de cette époque. Les légendes des compagnons ont des ressemblances incontestables avec celles de la Maçonnerie actuelle, ce qui prouve qu'elles datent les unes et les autres de la Franc-maçonnerie du moyen âge (1).

Les francs-maçons d'Allemagne et d'Italie furent comblés de faveurs par les souverains pontifes, et rien dans les statuts de Strasbourg de 1462, ni même dans les statuts révisés de 1563, ne porte de trace d'hérésie ou d'hostilité à l'Église. Cependant, en 1535 nous trouvons un document qui nous montre, sous le nom de francs-maçons, un ordre dont les principes antichrétiens sont absolument ceux de la Maçonnerie moderne. Ce document a été trouvé en 1816 avec d'autres relatifs à la fondation d'une loge à Amsterdam, en 1519, dans les papiers de Botzelaar. Des doutes sérieux s'élèvent sur son authenticité. Cependant, comme aucun argument absolument décisif n'a été produit contre elle et que de nouvelles découvertes pourraient la confirmer, nous croyons devoir en donner la traduction :

(1) Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, tome I, p. 509. « Les ouvriers des bâtiments eurent de fréquents rapports avec les francs-maçons eux-mêmes, et leur empruntèrent une partie de leurs traditions et de leurs pratiques mystérieuses. Ils firent remonter leurs origines à la construction du temple de Salomon. Maître Jacques, charpentier en chef du temple, devint le fondateur de leurs sociétés ; les enfants de Salomon, ceux de maître Jacques et ceux du Père Soubise, le réclamèrent également pour patron et s'imputèrent réciproquement le meurtre d'Iram, conducteur des travaux. Les sociétés prétendaient dater des temps antérieurs à Jésus-Christ ; les tailleurs de pierres de l'an 500, les charpentiers de l'an 560, les menuisiers de l'an 571. Des ouvriers en bâtiment, ces traditions pénétrèrent, de proche en proche, parmi les compagnons des autres métiers. Il y eut dans presque toutes les associations des *gavots*, des *loups*, des *loups-garous* et des *dévorants*, et ces traditions mystérieuses évidemment empruntées, avec certains usages et certaines formes, de l'initiation à la Franc-Maçonnerie, devinrent la règle générale du compagnonnage. » Les plus anciens documents des loges maçonniques anglaises contiennent une histoire abrégée des arts du bâtiment, où toutes ces légendes sont en germe. (V. Findel *op. cit.*)

II. — LA CHARTE DE COLOGNE EN 1535

A L. : G. : D. : G. : A. : D. : L'UN.

Nous, maîtres élus, membre de la société vénérable consacrée à Jean, ou de l'ord. : des francs-maç. :., directeurs des LL. :., constituées dans les villes de Londres, Edimbourg, Vienne, Amsterdam, Paris, Lyon, Francfort, Hambourg, Anvers, Rotterdam, Madrid, Venise, Gand, Kœnigsberg, Bruxelles, Dantzic, Middelbourg, Brème (*Fabiræ*) et Cologne, réunis en chapitre dans ladite ville de Cologne, aux jour, mois et an énoncés plus bas, et sous la présidence du Mait. : de la L. :. fondée dans cette même ville, notre F. :. T. :. V. :., très savant, très sage et très prudent, choisi unanimement par nous à cet effet, savoir faisons aux membres de l'ordre, tant présents que futurs, par le moyen des présentes, qui seront envoyées à toutes les LL. :. susdites.

Considérant que, dans ces temps malheureux, où la discorde et les dissensions des citoyens portent partout le trouble et les calamités (1), on impute à notre société et à nous tous FF. :. admis dans l'ord. :. de Jean ou des francs-maç. :., des principes, des opinions et des machinations tant secrètes que publiques, aussi contraires à nos sentiments qu'au caractère, au but et à la doctrine de notre société ; qu'on accuse, en outre, les membres de l'ordre (afin d'attirer sur nous le mépris des prof. :. et de nous vouer d'une manière plus sûre à l'exécration publique, et parce que nous sommes tous liés par un pacte et des mystères inviolables religieusement gardés et observés par nous tous) d'être coupables de vouloir rétablir l'ordre des templiers ; qu'on nous désigne publiquement comme tels, et que par suite, comme si nous étions affiliés à cet ordre, nous serions unis et conjurés pour récupérer les biens et les domaines qui lui ont appartenu et pour venger la mort du dernier gr. :. mait. :. sur les descendants des princes et des rois qui furent coupables de ce fait et qui causèrent l'extinction dudit ordre ; qu'à cet effet, nous chercherions à introduire le schisme dans l'Église, des troubles et des séditions dans les empires et dans les dominations temporelles ; que la haine et l'envie nous animeraient contre le pontife suprême, l'empe-

(1) C'était au commencement du luthéranisme.

reur et tous les souverains ; que n'obéissant à aucune puissance du monde, et soumis seulement aux supérieurs élus dans notre association répandue sur la terre entière, nous exécuterions leurs commissions occultes et leurs ordres clandestins par un commerce de lettres secrètes et par leurs mandataires chargés de missions expresses ; qu'enfin nous ne donnerions accès à nos mystères qu'à ceux qui, examinés et éprouvés par des tourments corporels, se seraient liés et consacrés à nos assemblées par un serment horrible et détestable.

D'après cela, et y ayant mûrement réfléchi, il nous a paru utile et très-nécessaire d'exposer quelle est l'origine et le véritable état de notre ordre et quel est le but de son institution de charité, ainsi que ces différents points ont été fixés et approuvés par les principaux maîtres experts dans l'art suprême et éclairés dans les sciences naturelles ; et cette exposition étant tracée et rédigée, nous avons résolu de l'envoyer en original, souscrite et signée par nous, à toutes les LL. de notre société, afin que, perpétuant le souvenir de ce renouvellement solennel de notre pacte et de l'intégrité des principes, elle puisse à l'avenir porter nos institutions dans quelque autre partie de la terre, si dans nos contrées la haine, l'envie et l'intolérance des citoyens et des nations, multipliant les ravages de la guerre, accablaient notre société et l'empêchaient de maintenir son état et sa consistance ; ou que, devenue moins pure, moins intacte et moins incorrompue dans la suite des temps, elle puisse prendre pour règle les principes tracés dans la présente charte, si quelques-uns de ses exemplaires échappent à l'oubli et au néant, et les professer de nouveau dans des circonstances plus prospères, lorsque les tempêtes seront calmées, pour rétablir l'ordre, s'il était corrompu ou écarté de son but primitif et de la pureté de sa doctrine.

Par ces motifs, et au moyen de cette lettre universelle, rédigée d'après les plus anciennes chartes et les monuments existants relatifs aux principes, aux rites et aux usages de notre ordre très-antique et très-secret, nous, maîtres élus, conduits par l'étude de la V. Lum., au nom de la promesse sacrée qui nous lie, supplions tous collaborateurs à qui les présentes parviendront ou pourraient parvenir plus tard, de ne jamais s'écarter de ce document de vérité ; annonçons et publions en outre, tant au monde éclairé, qu'à celui plongé dans les ténèbres, dont le salut nous est également cher :

▲. Que la société ou l'ordre des frères admis F. M., consacrée à Saint Jean, ne dérive ni des chevaliers templiers, ni d'aucun ordre de chevaliers ecclésiastiques ou séculiers ; qu'il n'en est pas une partie séparée ; qu'il n'est joint ni à l'un ni à plusieurs d'entre eux, et qu'enfin il n'a avec eux, directement ou indirectement par aucun lien quelconque, aucune et pas la moindre relation (1), mais qu'il est plus ancien qu'au-

(1) La déclaration faite contre l'origine templière de l'ordre maçonnique, n°

cun ordre de chevalerie de ce genre, et qu'il existait déjà, tant en Palestine qu'en Grèce, et dans l'une et l'autre partie de l'empire romain, avant les guerres sacrées et les temps où les chevaliers susdits partirent pour la Judée ; qu'il nous est démontré, par différents monuments d'une antiquité bien constatée, que l'origine de notre association remonte jusqu'aux premiers temps où, *fuyant les disputes des différentes sectes du Christianisme, quelques adeptes imbus, par une sage interprétation, des vrais principes, des secrets de la philosophie morale, se séparèrent de la multitude ; c'est à cette époque que des hommes savants et éclairés, que de vrais chrétiens, qui n'étaient souillés d'aucune des erreurs du paganisme, croyant voir la religion altérée et corrompue propager les schismes et les horreurs de la guerre au lieu de la paix, de la tolérance et de la charité, s'unirent et se lièrent par un serment sacré, afin de conserver, et plus sûrement et plus purs, les principes de la morale de cette religion, principes gravés dans le cœur des hommes ; ils s'y dévouèrent afin que la lumière, éclatant de plus en plus du sein des ténèbres, pût parvenir à bannir les superstitions et à établir, par le culte de toutes les vertus humaines, la paix et le bonheur parmi les mortels. Sous ces heureux auspices, les auteurs de notre association furent nommés FF.°, consacrés à Jean comme suivant l'exemple de Jean-Baptiste, précurseur de la lum.°, qui allait paraître et dont il fut le premier apôtre et le premier martyr ; ces docteurs et ces écrivains furent ensuite appelés maît.°, selon la coutume de ces temps ; ils se choisirent ensuite des collaborateurs parmi les plus habiles et les meilleurs disciples réunis : c'est de là que prit naissance le nom de compagnon, tandis que le reste des FF.° réunis, mais non choisis, était désigné, selon l'usage des philosophes hébreux, grecs et romains, par le nom d'apprentis (disciples).*

RE. Que notre association se compose encore aujourd'hui, comme autrefois, de ces trois grad.° symboliques : apprenti, compagnon et maît.°, et, au delà de la maîtrise, des maît.° élus et des suprêmes maît.° élus ; que toute association ou confraternité ainsi appelée qui admet ou un plus grand nombre, ou d'autres dénominations ou subdivisions, ou qui revendique une autre origine, qui tend à se mêler des affaires politiques ou ecclésiastiques, qui se dévoue à la haine ou à l'envie contre qui que ce puisse être, et ceux, quels qu'ils soient, qui soutiennent de leur puissance de telles réunions d'hommes ou les appuient de leur crédit, quoiqu'ils s'arrogent le titre de francs-maç.°, de

blit nullement la portée des arguments donnés en ce sens dans le § précédent. On n'a qu'à se reporter quelques lignes plus haut, dans la charte elle-même, pour voir l'intérêt majeur que la société avait à écarter cette origine pour se défendre contre les légitimes suspicions des pouvoirs publics. L'origine hébraïque et presque antédiluvienne qu'elle se donne n'est là que pour *dérouter* les personnes hostiles à la société.

FF. : admis à l'ordre de Jean, ou toute autre semblable, n'appartiennent pas à notre ordre, mais qu'ils sont rejetés et expulsés comme schismatiques.

C. Que parmi les docteurs et les maît. : de cet ordre exerçant les mathématiques, l'astronomie ou les autres sciences, il s'établit, après qu'ils furent dispersés sur toute la terre, un commerce réciproque de doctrine et de lum. : ; que de là est venu l'usage de choisir, parmi les maît. : élus, l'un d'entre eux comme plus parfait que les autres, qui, vénéré comme grand maît. : élu ou patriarche et seulement des maît. : élus, visible et invisible à la fois, doit être considéré comme le prince et le chef de toute notre association ; *que c'est ainsi que le g. : maît. : ou patriarche, quoique connu de très peu de FF. : , existe encore réellement aujourd'hui.*

Et ces principes puisés dans les plus anciens manuscrits et chartes de l'ordre, comparés avec soin, par l'autorité du patriarche, avec des documents sacrés confiés au président et ses successeurs, étant fixés, nous, munis de l'autorité de notre susdit illustre patriarche, nous avons statué et posé en précepte les articles suivants :

D. Le régime de notre société, la manière et les moyens par lesquels les rayons de lum. : ignée parviennent aux FF. : éclairés s'étendant dans le monde prof. : sont en la puissance des suprêmes maît. : élus ; c'est à eux de veiller et de voir que rien ne se trame contre les vrais principes de notre société ou l'état d'aucun de ses membres ; c'est aussi ces maît. : suprêmes de l'ordre qui sont chargés de le défendre, de conserver et de protéger les droits et les libertés de son état et de les maintenir, le cas arrivant, au risque de leur fortune et au péril de leur vie, en quelque lieu et en quelque temps que ce puisse être, contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte.

E. Rien ne nous indique que notre association ait été connue avant l'an 1440 après la naissance du Christ sous d'autre dénomination que celle de *FF. : de Jean* ; c'est alors, d'après ce qu'il nous a paru, qu'elle commença à prendre le nom de confraternité des francs-maç. : , spécialement à Valenciennes, en Flandre, parce qu'à cette époque on commença, par les soins et les secours des FF. : francs-maç. : de cet ordre, à bâtir dans quelques parties du Hainaut des hospices pour y guérir les pauvres qui étaient alors atteints de l'inflammation dartreuse dite *mal de saint Antoine*.

F. *Quoiqu'en accordant nos bienfaits nous ne devons nullement nous inquiéter de religion ni de patrie, il nous a cependant paru nécessaire et prudent de ne recevoir jusqu'à présent dans notre ordre, que ceux qui, dans le monde profane ou non éclairé, professent la religion chrétienne.*

Il ne faut employer, pour éprouver et pour sonder ceux qui se présen-

tent à l'initiation du premier grad.°, qui est celui d'app.°, aucun tourment corporel, mais seulement les épreuves qui peuvent aider à découvrir l'esprit, les volontés et le caractère des novices.

G. Parmi les devoirs prescrits, et dont la pratique doit être jurée par un serment solennel, sont : la fidélité et l'obéissance aux séculiers et à tous ceux qui sont légitimement revêtus du pouvoir.

H. Les principes qui guident toutes nos actions, et le but où tendent nos efforts sont énoncés dans ces deux préceptes : aime, chéris tous les hommes comme tes frères et tes parents ; rends à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à l'empereur ce qui appartient à l'empereur.

I. Le secret et le mystère qui cachent nos trav.° ne servent qu'à cette seule fin de nous laisser répandre nos bienfaits sans ostentation, et conduire sans trouble jusqu'à sa perfection l'ouvrage que nous nous sommes proposé.

K. *Nous célébrons tous les ans la mémoire de saint Jean, précurseur du Christ et patron de notre communauté.*

L. Cette coutume et toutes les autres cérémonies du même genre, lorsqu'elles ont lieu, soit en réalité, soit en discours, soit de toute autre manière, dans les réunions de FF.°, n'ont néanmoins aucun rapport avec les rites de l'Église.

M. N'est réputé F.° de la société de Jean ou franc-maç.° que celui seulement qui, légitimement initié à nos mystères par un mait.° élu, aidé au moins des sept FF.°, est capable de donner la preuve de sa réception par les signes et paroles dont se servent les autres FF.°; parmi ces signes et ces paroles cependant sont aussi admis ceux qui sont en usage dans la loge d'*Édimbourg*, ainsi que dans celles de *Hambourg* et de *Rotterdam*, de *Middelbourg* et de *Venise*, qui lui sont affiliées, et dont les occupations et les trav.°, quoique réglés selon la manière des écos.°, ne s'écartent pourtant pas des nôtres, en ce qui concerne l'origine, le but et l'institution.

N. Notre société étant gouvernée par un chef unique et universel, et les différents magistères qui la composent, par plusieurs g.° mait.°, selon la position et les besoins des royaumes divers, rien n'est plus nécessaire qu'une entière uniformité entre tous ceux qui, répandus sur la surface de la terre, forment comme les membres séparés d'un seul corps; rien n'est plus utile encore qu'une correspondance de députés et de lettres conforme partout à elle-même et à sa propre doctrine; à cet effet, les présentes lettres, attestant quelle est la nature et le caractère de notre société, seront envoyées à tous et à chacun des collèges de notre ordre actuellement existants.

Et à ces causes, nous avons souscrit et confirmé par nos signatures dix-neuf exemplaires originaux entièrement uniformes et de la même

teneur que les présentes, ainsi rédigées et données à Cologne-sur-le-Rhin, l'an 1535 et le 24^e jour de juin de l'ère appelée chrétienne.

Suivent les dix-neuf signatures en toutes lettres : Hermanus †. — Carlton. — Ja. Bruce. — F. J. Upna. — Cornelis Banning. — *De Collegni*. — Virieux. — Johan Schroder. — Hofman. 1535. — Jacobus Prepositus. — A. Nobel. — Ignatius De La Torre. — Doria. — Jacob Uttenhow. — Falck. *Niclaes Vn Noot*. — *Philippus Melanhton*. — Huisen. — . : — Wormer Abel . : (1).

Tout est remarquable dans ce document, les faits, les idées, les signataires. Son importance est capitale, s'il est authentique. Il nous révélerait en effet l'existence et l'activité depuis plus d'un siècle au moins, et probablement beaucoup plus anciennement, d'une société s'étendant dans tout l'univers, entourée du secret le plus profond, ayant des initiations mystérieuses, obéissant à un chef suprême connu seulement de quelques maîtres. Ce sont déjà les trois grades fondamentaux de la Franc-maçonnerie moderne, avec deux grades supérieurs dans lesquels l'on voit en germe tout le système des grades supérieurs des sectes modernes. Déjà l'association se livre à certaines œuvres ostensibles de charité ; mais le but réel de l'association c'est de conserver une doctrine secrète, supérieure à toutes les décisions de l'Église, formant un christianisme plus simple et indépendant même de toute adhésion à la divinité de Jésus-Christ, puisque la société serait ouverte aux hommes de toute croyance, n'étaient les précautions à prendre vis-à-vis du

(1) L'original de cette charte se trouve dans les archives de la mère-loge d'Amsterdam, qui conserve en même temps l'acte de sa constitution, daté de 1519. Son authenticité a été contestée à cause de l'étrangeté même des faits qu'elle révèle, mais des critiques sérieux étrangers à l'ordre l'ont reconnue. V. la dissertation de C. J. Breitschnoider, le dernier éditeur de Melancthon, *Corpus Reformatorum*, t. II, p. 11 à 14 (*Hallis Saxonum*, 1835). V. dans le même sens Pachtler, *Stille Krieg gegen Thron und Altar*, p. 8 et suiv. Le savant allemand qui connaît le mieux cette époque, M. Janssen, l'éminent auteur de la *Geschichte des deutschen Volkes*, a bien voulu nous faire connaître son opinion, qui est également favorable à l'authenticité de cette charte. Findel, obéissant à la préoccupation que nous avons signalée, à savoir d'écarter des origines de la Maçonnerie toute filiation templière, a voulu contester encore le caractère original de ce document (v. *Geschichte der Freimaurerei*, p. 821). Tous ses arguments se résument à dire que les idées et le style ne sont pas du XVI^e siècle, ce qui est résoudre la question par la question. Il nous donne d'ailleurs la mesure de sa critique en disant, page 815, que « si quelques débris de l'ordre du Temple s'étaient maintenus au XIV^e et au XV^e siècles, les Jésuites n'auraient pas manqué de le découvrir et de le trahir !!! » Voilà un anachronisme digne de M^e Ragon !

pouvoir civil ; l'ère chrétienne n'est suivie que pour se conformer aux usages reçus. Quant à l'Église catholique elle est mise au rang des sectes, et l'on rejette hypocritement sur elle la responsabilité de toutes les dissensions qui se produisent dans le monde. Le document ne nous dit pas quelle est la doctrine mystérieuse ainsi conservée : c'est là l'objet du secret possédé par le très-petit nombre des maîtres élus. Mais deux énonciations nous indiquent ce qu'elle peut être : 1^o le monde *éclairé* ou *illuminé* est opposé au monde *profane*, ce qui est le fondement du Gnosticisme, du Manichéisme ancien et de l'*Illuminisme* moderne ; 2^o la société est accusée de propager des principes de révolte contre toutes les autorités légitimes, et elle s'en défend par des négations hardies et en cherchant à donner le change sur sa véritable origine.

La Franc-maçonnerie est là tout entière dans ses grades, son organisation et sa doctrine destructrice de toute religion et de tout ordre civil.

Tous ceux des signataires de la charte dont l'histoire a conservé le nom furent des ennemis acharnés de l'Église.

Herman de Wiec, archevêque-électeur de Cologne, dut être mis au ban de l'empire pour sa connivence avec les protestants.

Nicolas Van Noot, Jacobus d'Anvers, prévôt des augustins de cette ville, encoururent les mêmes reproches. Coligny est le chef des protestants français qui, non contents de s'attaquer à la religion nationale, voulaient établir une république aristocratique. Mélancthon enfin est le compagnon infatigable de Luther.

L'ordre des francs-maçons dut employer toute son influence à propager le protestantisme, et l'on peut remarquer que les villes où des loges étaient établies, d'après la charte, sont celles où les nouvelles doctrines trouvèrent leurs premiers adhérents. Le savant éditeur de Mélancthon, Bretschneider, nous indique quel était ce travail souterrain :

« Quoique l'on ne trouve dans les lettres de Mélancthon aucune expression qui se rapporte nécessairement à l'ordre des francs-maçons, l'on voit cependant par ses lettres que fréquemment il recevait dans son intimité des étrangers qu'il n'avait jamais vus auparavant et qu'il les recommandait chaleureusement partout où ils allaient et subvenait à leurs besoins de toute sorte. Je ne sais si une *pareille familiarité* avait pour cause seulement les vertus de ces hommes, ou bien la renommée de Mélancthon et la *doctrine qui lui était commune avec eux* (1). »

(1) *Corpus reformatorum*, t. II, p. 13. L'auteur fait remarquer que la grande loge

Le Socinianisme, qui se répandit à cette époque, a été regardé par Lefranc en 1791 et récemment par Mgr Fava comme la véritable source de la Maçonnerie moderne. Aussi bien son principe et ses procédés de propagation sont identiquement les mêmes. Un souvenir particulier s'attache à l'apostat Ochin, ancien général des Capucins, que l'on voit en 1646 à la tête d'un vrai *convent*.

« Il assista, dit Feller dans la *biographie universelle à la fameuse conférence des déistes ou athées, à Vicence, en 1546, où l'on convint des moyens de détruire la religion de Jésus-Christ, en formant une société qui, par des succès progressifs, amena, à la fin de XVIII^e siècle, une apostasie presque générale*. Lorsque la république de Venise, informée de cette conjuration, fit saisir Jules Trévisan et François de Rugo, qui furent étouffés, Ochin se sauva avec les autres. La société ainsi dispersée n'en devint que plus dangereuse, et c'est celle qu'on connaît aujourd'hui. Ochin fut un de ceux qui se signalèrent le plus dans l'exécution du projet arrêté. Il versa des flots de bile sur tous ceux qui l'attaquaient... Il passa ensuite en Angleterre, où il inspira aux jeunes gens du goût pour les nouvelles erreurs, et du mépris pour les plus anciennes pratiques de l'Église. La religion catholique étant rentrée dans ce royaume avec la reine Marie, il fut obligé de se retirer à Strasbourg, et de là, en 1555, à Zurich, où il fut ministre de l'Église italienne. Ses dialogues en faveur de la polygamie lui firent perdre sa place, d'où il fut chassé en 1564. Il chercha un asile à Llaucow, dans la Moravie, et il n'y trouva que la misère et l'opprobre. Il y mourut la même année de la peste, à 77 ans, également haï des protestants et des catholiques. »

Des réunions semblables paraissent avoir existé à Modène et à Trévisé. (1)

On doit rapprocher de la tenue à Vicence de ce convent le fait que dix ans auparavant la charte de Cologne mentionnait l'existence d'une loge de la secte dans l'État vénitien. Les manœuvres des sectaires à Vicence acquirent assez de publicité pour

d'York, qui fonctionnait à cette époque incontestablement, n'est pas nommée dans la charte de Cologne. Il y voit avec raison une preuve de son authenticité car si elle datait du XVIII^e siècle, époque de la propagation en Allemagne de la Maçonnerie anglaise, on n'eût pas manqué d'y faire figurer la loge d'York. Il faut en conclure qu'en 1535 les loges anglaises conservaient, au moins pour le grand nombre de leurs membres, leur caractère d'association professionnelle et n'étaient pas encore absolument absorbées par la secte templière. De même les statuts réformés de la loge de Strasbourg, en 1563, ne portent aucune trace de la pensée antichrétienne, si accentuée dans la charte de Cologne.

(1) Ces faits si importants ont été révélés par Lubioniczki, *Historie reformationis Poloniæ* (1685 Freiestadt. p. 38.) V. pour plus de détails Cantu. *Les hérétiques d'Italie*, t. iv. p. 89 (trad. franç.)

qu'en cette même année, 1546, le pape Paul III adressât des lettres à la république de Venise pour lui signaler ce dangereux foyer de corruption (1). Le sénat de Venise ordonna des mesures immédiates. On arrêta Jules Trévisan et François de Lugo, qui furent exécutés. Les autres, et parmi eux Ochin, Lælius Socin, Peruta, Gentilis, Jacques Chiari, Darius Socin, Alcias, l'abbé Léonard, se dispersèrent (2). Mais quand on sait la carrière de ces personnages, on voit qu'ils furent dans l'Europe les propagateurs bien moins du protestantisme que de cette négation radicale du Christianisme, qui était déjà l'essence de la Maçonnerie. Quelques manifestations extérieures se produisirent au dehors à la faveur des troubles des guerres religieuses, comme par exemple *la secte des libertins*, qui prêchait que Jésus-Christ était Satan, que l'Évangile était une fable, que c'était une sottise de mourir pour la religion, qu'il n'y a dans l'univers qu'un seul esprit qui est Dieu, que tout le mal et le bien sont indistinctement de Dieu comme unique agent (3). De telles prédications, très-différentes du point de vue propre au protestantisme, indiquent bien la persistance dans des foyers cachés des anciennes doctrines manichéennes et gnostiques.

La Kabale, d'origine judaïque, était aussi à cette époque comme une autre branche, ou dérivée ou affluente, de la secte, et très-active pour le mal. Lisez par exemple cette esquisse de la vie d'un des kabalistes du XVI^e siècle, Agrippa von Nettesheim, telle qu'elle se trouve dans l'*Allgemeines Encyclopedie der Wissenschaften und Kunste* par Ersch et Grüber :

« Sa vie est un tissu d'aventures comme on en rencontre dans la vie des humanistes de l'époque. Né à Cologne en 1486, en 1509 il obtient une chaire de théologie à Dôle ; prend pour texte de leçons l'ouvrage de Reuchlin *De opere mirifico*, destiné à exalter la Kabale ; obligé de quitter Dôle par *la haine des moines (sic)*, va à Londres, puis en Italie, à Cologne, à Pavie, où il donne des lectures sur Hermès Trimégiste. En 1520, il est encore à Cologne où il s'attire la colère des inquisiteurs et des moines à cause de sa liberté de penser. Il va à Fribourg en Suisse, puis à Lyon ; choisi par François I^{er} pour son médecin, il était en même temps son astrologue ; il suit le parti du connétable de Bourbon et retourne en Allemagne. Emprisonné par ordre de Charles V à cause

(1) Baronius, *Annales ecclesiastici*, ann. 1546, n. 157.

(2) *Le voile levé. ou le secret de la Révolution*, p. 33. (Lefranc, 1791).

(3) *L'Histoire générale de l'Église* (baron Henrion), Paris 1836, t. VII, p. 268.

de ses principes cabalistiques, il va à Lyon; de nouveau emprisonné, puis relâché, il meurt en 1535 dans un hôpital à Grenoble, à l'âge de 49 ans.

« L'on a deux ouvrages de lui: l'un, *De vanitate scientiarum*, où il montre l'infirmité de toutes les sciences, y compris la Kabale; l'autre, *De philosophicâ occultâ*, en opposition complète avec le premier, et où il expose le système cabalistique que Reuchlin avait déjà exposé. Il fut par ses talents et ses aventures un des hommes les plus influents de son temps. Il fut l'un des précurseurs de la réforme par suite de son opposition aux moines, quoique cette lutte ait été de sa part purement subjective.

« La cause de toutes ses aventureuses entreprises, de ses contradictions et de son instabilité, fut son caractère passionné et sa recherche de l'éclat, de la célébrité et de la richesse. Pour cela, à côté des sciences proprement dites, il étudia principalement la magie et les sciences connexes, par lesquelles on espérait connaître la nature des choses, produire des phénomènes en dehors du cours de la nature et fabriquer de l'or à volonté. Dans ce but il forma avec divers jeunes gens, avec qui il était en communauté d'opinions, des sociétés secrètes.

« La société fondée par lui à Paris et répandue par ses soins en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie, pour la pratique des arts secrets, et qui devint le modèle de beaucoup d'autres, lui a valu une place dans le *Freimaurer Lexikon* de Gœdike. »

Propagande secrète à travers toute l'Europe et constitution de groupes secrets anti-chrétiens, voilà ce qu'il faut noter dans cette vie qui fut celle de bien des agitateurs du XVI^e siècle. Après l'avoir lue, on comprend mieux ces paroles de Condorcet à propos des siècles qui vont de la suppression des templiers aux temps modernes :

« On retrouve cet esprit de liberté et d'examen à toutes les époques jusqu'au moment où, secondé par l'invention de l'imprimerie, il fut assez puissant pour délivrer une partie de l'Europe du joug de la cour de Rome. Déjà même il existait une classe d'hommes qui, supérieurs à toutes les superstitions, se contentaient de les mépriser en secret ou se permettaient tout au plus de répandre sur elles en passant quelques traits d'un ridicule, rendu plus piquant par un voile de respect dont ils avaient soin de le couvrir..... Nous examinerons si, dans un temps où le prosélytisme philosophique eût été dangereux, *il ne se forma point des sociétés secrètes destinées à perpétuer, à répandre sourdement et sans danger parmi quelques adeptes un petit nombre de vérités simples comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs* (1). »

(1) *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, époque VII.

III. — TRACES DE L'ACTION MAÇONNIQUE AU XVII^e SIÈCLE.

Un écrivain peu suspect, Findel, ne craint pas d'avancer que la *Nova Atlantis* du chancelier Bacon (né en 1560, mort en 1626) contient indubitablement des données maçonniques :

« Bacon, dit-il, imagine dans ce livre une île de Bensalem et une société secrète. L'île de Bensalem sera, il est vrai, présentée et décrite comme une terre d'asile dans le monde, mais la *Maison de Salomon* et la composition du collège des six jours de la création doivent demeurer cachée au reste du monde et être seulement révélée aux initiés. Les membres du collège trouvent dans la mer un coffre de bois de cèdre duquel sort une tige de palmier verdoyante et dans laquelle sont trouvés les livres bibliques. L'ancien, roi et législateur en même temps, ne veut pas que les secrets de cette île soient livrés aux étrangers. Les membres du collège s'appellent *frères* (1). »

Si l'on trouve dans la *Nova Atlantis* les données qui plus tard vont faire le fond de la Maçonnerie anglaise, à plus forte raison doit-on y voir une manifestation de la secte qui s'affirmait au convent de Cologne et dont l'organisation sert évidemment de type à celle esquissée dans ce livre. Pour le public profane, ce n'était qu'une fantaisie hardie, mais elle avait pour les initiés une signification pratique.

A la même origine se rattache un écrivain allemand Amos Comménus, né en 1592, et fort hostile à l'Église. Sorti de Fulkneck, principal établissement des frères en Bohême, où il était prédicateur et professeur, il alla d'abord à Lizza ; en 1641, on le trouve faisant un séjour en Angleterre ; puis à Amsterdam, où il mourut en 1671.

« Ses *opera didactica*, dit encore Findel, contiennent plusieurs passages dont l'analogie avec les *Constitutions maçonniques*, publiées en 1723 par Anderson, est frappante... Après avoir travaillé vainement à l'union de toutes les religions, il s'éleva à un point de vue humain général.

« Sa *Panergesia*, comme il le dit lui-même, est un livre de conseils

(1) *Geschichte der Freimaurerei*, p. 126.

dédié à l'humanité pour l'amélioration de toutes les choses humaines. » De plus, on trouve des passages comme ceux-ci dans ses écrits : « Nous
 « devons retourner de la multiplicité à l'unité, des nombreuses erreurs
 « à la simplicité, des conditions sociales, fruits de la violence, à la liberté
 « native..... Le nouveau, le royal chemin de la lumière et de la paix,
 « qu'il faut prendre, n'amènera pas la destruction des philosophies ac-
 « tuelles, des religions et des constitutions des États, car il n'a pas pour
 « fin de détruire, mais de perfectionner. » Dans sa *Pansophie*, il parle d'un temple de la Sagesse à construire d'après les plans, les desseins et les lois du grand architecte, de Dieu lui-même, et il ajoute : « Mais
 « parce que cette œuvre ne doit pas servir aux chrétiens seulement,
 « mais à tous ceux qui sont nés hommes, elle pourrait être nommée
 « encore plus justement la Pansophie ou Sagesse humaine. »

L'influence de ses écrits sur la grande loge constituée en 1717 ne saurait être méconnue, dit Findel ; ce sont là aussi, ajoutons - nous, les idées fondamentales de Saint - Martin et de Weishaupt, comme la doctrine indiquée d'une façon bien transparente dans la charte de Cologne de 1535.

A la même époque (1623-1677), parut un homme dont l'activité comme écrivain et la fortune philosophique sont également remarquables, Baruch ou Benedict Spinoza, ce fils d'un juif portugais, qui se convertit au protestantisme, mais infiltra dans tout le XVII^e siècle un panthéisme puisé dans certaines écoles rabbiniques. Son influence a été hors de toute proportion avec son origine, sa situation et sa valeur littéraire. On remarque que ses doctrines philosophiques et politiques sont à la fois celles que les loges ont propagées dans le siècle suivant et celles qu'indique la charte de Cologne. Spinoza était-il membre de cette association secrète ? Nous n'avons pu en trouver jusqu'à présent la preuve directe ; mais les appuis qu'il rencontra dans toutes les circonstances de sa vie, la protection que l'électeur palatin Charles-Louis lui assura en lui confiant une chaire de philosophie à Heidelberg, malgré son athéisme notoire, le zèle avec lequel ses amis firent circuler son *Tractatus theologico-politicus*, malgré la prohibition des États-Généraux de Hollande, et le répandirent sous de faux titres en Angleterre, en France, en Allemagne, en Suisse, tout cela sont des faits assez extraordinaires et donnent à penser, comme le dit Pachtler que d'autres forces étaient en jeu et travaillaient avec lui (1).

(1) Pachtler, *Stille Krieg der Freimaurerei*, p. 187 à 189.

Il faut aussi tenir compte d'une autre secte qui probablement était sortie de la même source, et qui, sur le terrain particulier où elle se plaçait, s'alliait toujours avec les déistes ou les panthéistes et faisait corps avec eux pour combattre l'Église et le gouvernement civil. Nous voulons parler des frères Rose-Croix, qui alliaient les pratiques de l'alchimie aux superstitions de la cabale rabbinique et promettaient à leurs adeptes une vie mystérieuse dégagée des sens. Au commencement du XVII^e siècle, ils apparaissent à la fois en Italie et en Allemagne et déploient une activité extraordinaire. Le premier écrit qui leur sert de ralliement est publié, en 1612, à Venise, sous le titre de *La Réformation générale* ; puis les publications de la *Fama fraternitatis*, de la *Themis Aurea* de Maier, se multiplient dans les années suivantes en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Ces prétendus savants forment une confrérie secrète s'étendant dans toute l'Europe et constituent partout de petits groupes en communication les uns avec les autres (1).

« Ces sociétés, ajoute Eckert, à l'imitation des anciens mystères, se proposaient d'attirer toutes les sciences dans leur ordre, et de les monopoliser dans leur sein ; en effet elles gagnèrent tous les savants, peu nombreux à cette époque, et conservèrent les résultats de leurs travaux scientifiques comme des secrets de l'ordre. Elles se divisaient en sept grades, d'après les sept jours de la création ; et en même temps, pour signifier plus exactement que le but principal qu'elles se proposaient était celui des mystères, l'investigation de l'être et de l'activité de la nature, le rituel, les symboles et les noms furent empruntés aux templiers, soit afin d'engager ceux-ci à admettre le principe fondamental de l'égalité entre la noblesse et la science, et de maintenir comme puissance l'ordre ainsi transformé, soit parce qu'on regardait les templiers comme les conservateurs temporaires des mystères qu'on pouvait bien modifier, mais non abolir. En face de ceux-ci, et sous la conduite du fameux Bacon, se forma dans l'ordre une autre société de savants, qui résolut de publier ses productions scientifiques, et d'attaquer publiquement la base de l'Église catholique (2). »

D'après Moréri, l'ordre des *frères de la Rose-Croix* prétendait remonter au XIV^e siècle. Ils ne pouvaient pas prouver par des

(1) V. *Rosicrucianism*, by T. B. Whytehead, in-8°, York 1880, et la revue anglaise *the Freemason* du 14 août 1880.

(2) Eckert, *La Franc-maçonnerie*, t. II, p. 48 et 49. Cet auteur se trompe quand il ne fait remonter l'existence des Rose-Croix qu'un peu avant 1646 et en attribue la fondation à l'antiquaire anglais Askmol. Celui-ci en fut seulement le propagateur en Angleterre.

documents authentiques cette prétention, mais toujours est-il qu'ils faisaient preuve, dès le commencement du XVII^e siècle, d'une grande activité. « *A partir de 1604*, dit-il, ces nouveaux frères commencent à répandre de petits livres par toute l'Allemagne ; les illuminés d'Espagne en sont sortis, et les uns et les autres ont été condamnés comme fanatiques. » Dès 1619, un pamphlet anonyme, *Rosæ crucis frater*, dénonçait tout ce qu'avait de dangereux cette association, et le fameux Campanella, dans son livre *De Monarchia hispanica discursus*, publié à Amsterdam en 1640, signale la confrérie des Rose-Croix comme *poursuivant systématiquement le bouleversement de la société* (p. 537 et suiv.).

La secte des Rose-Croix, dit Findel, fut continuée par Valentin Andréa, né en 1586, mort en 1654 (1).

En Angleterre, elle fut propagée par le docteur Robert Fludd, plus connu sous le nom d'*Afluctibus*, médecin à Londres, qui, dès 1616, publiait une édition anglaise de la *Fama fraternitatis*, et plus tard, par l'antiquaire Elias Askmol, que nous voyons, d'autre part, se faire recevoir franc-maçon en 1646 et qui rédigea les rituels adoptés plus tard par la grande loge de Londres en 1717 (2). Dès lors, et même en admettant que jusque-là les loges maçonniques fussent en majorité de simples institutions de sociabilité, l'esprit anti-chrétien s'y développa rapidement, comme va nous le dire Nicolaï.

La Hollande était le foyer principal de cette secte. D'après le témoignage contemporain de L. Orvius, il existait en 1622 à La Haye une loge de Rose-Croix, appartenant aux premières classes de la société. Ils assuraient avoir des groupes correspondants à Amsterdam, Nuremberg, Dantzick, Erfurth, Mantoue et Venise (2).

En Angleterre et en Ecosse la Maçonnerie proprement dite s'était développée de plus en plus à la faveur du protestantisme, et elle s'était écartée de son caractère d'association professionnelle dès la fin du XVI^e siècle, peut-être même dès le milieu de ce siècle, en recevant dans ses loges des personnes étrangères à l'art du bâtiment. Ainsi l'on voit dans les archives de la loge de la Mary's chapel d'Edimbourg, qu'un John Bosswell esquire est reçu

(1) V. Moréri, *Dictionnaire historique*, v^o *Rose-Croix*, ou *illuminés*, ou *immortels*, ou *invisibles*. Findel, *Geschichte der Freimaurerei*, p. 123 et 124.

(2) Préface de la 1^{re} édit. des *Principes de Philosophie Hermétique*, de Montanari citée par le F.^o Favre, *Documents Maçonniques*, p. XXXI.

dans la loge, et que Robert Murray, quartier maître général de l'armée écossaise, était maître-maçon. Un important témoignage extrait des registres du presbytère de Jedburgh, paroisse de Minto, reculerait d'un demi-siècle la preuve authentique de l'envahissement des loges par des éléments étrangers. En 1652, il s'agissait d'instituer comme ministre de l'Église un certain James Aislic, maître ès-arts, et l'on faisait opposition, parce qu'il était franc-maçon. « Mais les anciens de Kelso ont déclaré, à la date du 24 « février 1652, que, selon leur jugement, il n'y a ni scandale ni « péché dans ce mot, *car dans les temps les plus purs de cette* « *Église des maçons qualifiés comme tels ont été ministres*; ils « ont été et se trouvent tous les jours dans nos sessions, et beau- « coup de professeurs portant ce nom sont journellement admis « aux sacrements » (1). *Les temps les plus purs de l'Église* nous reportent au milieu du XVI^e siècle, et cette indication laisse à penser que la secte anti-chrétienne contribua notablement à l'explosion du protestantisme.

Au XVII^e siècle, la corporation professionnelle des arts du bâtiment disparaît graduellement des loges maçonniques. Elles sont de plus en plus remplies par des personnes étrangères, et leurs statuts donnent une grande place aux idées humanitaires. Mais elles conservent soigneusement des signes secrets et des mots de passe particuliers, ce qui n'est pas un témoignage en faveur de leur innocence (2).

Nicolaï indique, en ces termes, comment à cette époque les groupes mystiques et kabbalistes qui se rattachaient soit à la *Nova Atlantis* de Bacon, soit à la confrérie des Rose-Croix, se fondirent peu à peu dans les loges maçonniques (3).

« La société annexée en quelque sorte à la société des maçons continua cependant ses assemblées, mais dans ses tendances, dans son but, dans ses symboles, elle subit, sous l'influence de Christophe Wren, l'architecte de St-Paul de Londres, une transformation presque complète.

« Son objet principal fut, dès cette époque, de modérer les haines re-

(1) Cet important document a été publié dans le *Freemason* de 1879.

(2) Findol, *Geschichte der Freimaurerei*, p. 114 et suiv., p. 129 et suiv. Il reproduit un grand nombre d'auteurs maçonniques anglais datant du XVII^e siècle et publiés récemment. C'est à cause de l'adjonction aux loges de personnes étrangères à l'art du bâtiment qu'à ce moment leurs membres ajoutent à l'ancienne appellation de *free masons* la qualification d'*accepted*.

(3) *Essai sur les crimes imputés aux Templiers* (1782).

ligieuses, si terribles en Angleterre pendant le règne de Jacques II, et de chercher à établir une sorte de concorde ou de fraternité, en affaiblissant autant que possible les antagonismes nés de la différence des cultes, des rangs et des intérêts.

Cette double origine, cette paternité des antiquaires anglais, encore imbus à cette époque des idées des alchimistes et des astrologues, et cette annexion à une corporation de métiers expliquent assez bien le curieux mélange d'emblèmes qui semblent empruntés à l'antiquité la plus reculée, et d'outils professionnels qu'on retrouve dans le symbolisme et dans les signes extérieurs de la Franc-maçonnerie.

D'après M. Lecoulteux Lecanteleu, appuyé sur de nombreuses autorités maçonniques, Cromwel, confondu dans les rangs de l'armée et longtemps inconnu, *initié supérieur des mystères maçonniques*, résolut de s'en servir pour organiser sa vaste conspiration... Il divisa la société en trois classes, imagina des signes et des emblèmes nouveaux, et compléta son organisation par le serment et le secret ; pour que le fond de sa pensée devînt impénétrable, il demanda la république, afin de devenir roi. Charles I^{er} et Hamilton exécutés, toute l'Angleterre fut couverte de comités secrets composés de ses partisans qui, insensiblement, formèrent des corporations, dont chacun s'efforça de faire partie, les uns par cruauté, les autres par flatterie ou par vanité ; mais, comme toujours, le secret resta entre un petit nombre d'initiés. Parvenu au pouvoir, Cromwel s'appuya d'abord sur ses anciens amis les *niveleurs*, dont les premiers symboles avaient été l'équerre et le compas ; un instant, on put croire qu'il avait rêvé la liberté, l'égalité et la loi naturelle, car, pour sa propagande, à laquelle il affecta des fonds considérables, il partagea la terre en quatre grandes divisions. La Franc-maçonnerie avait servi cette révolution et puissamment contribué à son succès ; elle en sortit toute-puissante et restaurée (1).

Telle est au moins la tradition fort ancienne dans les loges anglaises, dont des écrivains francs-maçons, comme Kloss, Mosdorff, Lindner, Nicolai, se sont faits les échos. Malgré son exagération probable, elle peut contenir un fonds de vérité, et il serait étonnant que les hommes politiques considérables que la Maçonnerie anglaise comptait alors dans ses loges n'eussent pas cherché à s'en servir. Ainsi en juge M. Henri Martin. D'Haugwitz, qui, au XVIII^e siècle fut à la tête de l'ordre, affirme également

(1) *Les sectes et les sociétés secrètes*, p. 105. V. surtout *les Francs-maçons écrasés*, p. 20-22, ouvrage publié à Amsterdam, en 1747.

que Cromwell profita pour ses desseins de la puissance des loges (1).

Après la Restauration, une partie au moins de l'ordre maçonnique reconnut les Stuarts pour grands maîtres. En effet, nous voyons en 1689 Jacques II, à son arrivée en exil, établir à St-Germain-en-Laye une loge qui pratiquait le rituel d'Askmol. Deux ou trois autres furent fondées par ses partisans en France à la fin du xvii^e siècle (2). Mais cette tentative pour faire servir à la cause du droit l'organisation des loges ne réussit pas. Il est curieux de constater que la prétendue charte de transmission de l'ordre du Temple par Larmény, qui a été fabriquée au milieu du xviii^e siècle, déclare que les templiers écossais sont excommuniés. La secte, après s'être servie des Stuarts, ne voulait plus avoir rien de commun avec eux.

En Angleterre, après l'échec de l'insurrection de 1715, les loges de Londres rompirent définitivement avec les Stuarts. En 1717, elles constituèrent la grande loge d'Angleterre en opposition avec la grande loge d'York et élurent pour grand-maître Anthony Sager. Georges Payne, Desaguliers, lord Montague, les amis de Toland (§ 4), furent successivement grands maîtres. Ce n'est qu'en 1739 que la grande loge d'York se réunit à elle.

Pour la France il serait hasardé de rattacher aux Templiers l'association de libertins qui, d'après Saint-Simon, sous le règne de Louis XIV, se réunissait au Temple et dont le duc de Vendôme était le centre. Leurs pratiques sodomistes avaient d'autres antécédents. Tout ce qu'on peut légitimement supposer, c'est que les survivants de cette association d'hommes corrompus formèrent un noyau tout préparé pour les loges maçonniques et les nouveaux templiers qu'on propagea à partir de la régence du duc d'Orléans.

Dans notre France, si profondément catholique, et où par cela même le sens populaire était si droit, la secte impie, dont les albigéois et les templiers avaient été la manifestation paraît avoir été déracinée complètement, comme une plante étrangère à laquelle le sol répugnait.

Il est important de noter ici, avant d'entrer dans le récit des

(1) Henri Martin, *Hist. de France*, t. xv, p. 309 (4^e édit. 1860), Haugwitz dans *Deutschriften und Briefe zur Charakteristik der Welt* par Darow, Berlin, 1840, t. iv, p. 211. V. les observations en sens contraire de Findel, *Gesch. der Freem.*, p. 116.

(2) *Notice historique sur la R. L. la Bonne Foi, Orient de St-Germain-en-Laye*, par le F. de Loucelles, St-Germain, 1874, in-8^o.

événements qui ont préparé immédiatement la Révolution, que la secte maçonnique a eu son origine et a pris ses premiers développements dans les pays protestants. Les habiles qui dirigent les sociétés secrètes ont eu l'art de diriger le torrent destructeur sur les nations catholiques, en commençant par la France, et la décadence dont ces pays sont aujourd'hui frappés par suite de la Révolution devient, pour les esprits superficiels, une objection à la valeur pratique des principes sociaux dont l'Église a le dépôt. Constatons donc au moins que le foyer primitif de la Révolution moderne se trouve hors des pays catholiques, et ne perdons pas de vue ce que disait la Revue maçonnique *Latomia*, que « le protestantisme était la moitié de la Maçonnerie. » (Liv. I, chap. XII. § 14.)

Cependant l'histoire n'a pas conservé la trace d'une foule d'événements, d'enseignements secrets et de groupes agissants, et d'étranges surprises peuvent nous être réservés par de nouvelles recherches.

L'une des plus notables est celle des rites pratiqués par les ouvriers français pour la réception des compagnons dans certains *devoirs*. « Le cérémonial de leurs assemblées était une parodie infernale des cérémonies chrétiennes, et il y eut là parfois une sorte de messe du sabbat, dont M. Michelet n'a pas craint autrefois d'analyser les ignobles mystères. L'autorité ecclésiastique s'en émut et elle condamna ces sacrilèges. Néanmoins, dans la première moitié du XVII^e siècle, ces pratiques avaient conquis une horrible popularité, et elles subsistèrent à travers tout le XVIII^e siècle (1). »

(1) Léon Gautier, *Histoire des corporations ouvrières*, p. 67. M. Levasseur a publié, dans son *Histoire des classes ouvrières en France*, t. II, p. 493, un *sommaire des pratiques sacrilèges et superstitieuses qui se font par les compagnons selliers, cordonniers, tailleurs, couteliers et chapeliers, lorsqu'ils reçoivent des compagnons qu'ils appellent du devoir*, au sujet desquelles des docteurs de Sorbonne furent consultés en 1655. Les pratiques varient dans leurs détails selon leurs métiers, mais elles consistent toutes, dans l'ensemble, en une parodie du baptême, de l'institution de l'Eucharistie et de la passion de N.-S. J.-C., à peu près semblable à celle du grade de Rose-Croix. « Ils ont tous cela de commun, dit ce document, de faire jurer celui qui doit être reçu sur les saints Évangiles, qu'il ne révèlera « à père ny à mère, femme ny enfans, prestre ny clerc, pas même en confession », « ce qu'il va faire et voir faire . . . », et l'on ajouta ce fait caractéristique eu égard à l'époque : « Les huguenots sont receus compagnons par les catholiques et les catholiques sont receus par les huguenots. »

IV. — LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE PANTHÉISTICON DE TOLAND.

Mais c'est par l'Angleterre et l'Allemagne du Nord qu'au commencement du XVIII^e siècle s'organisa d'une façon active la propagation de la Maçonnerie. C'est à cette époque qu'elle commence à jouer un rôle décisif dans la marche des grands événements de l'histoire moderne.

Bolingbrooke, Coolins, Tindall, Wolston, David Hume étaient les principaux membres d'une société dont Toland était l'âme. Ce dernier a précisément laissé sous le titre de *Panthéisticon*, dédié *lectoris philomatho et philalethi* — (notez cette appellation de *philalètes*, qui sera celle d'une des loges les plus avancées de Paris au moment de la révolution), — un livre où est exposé la tenue des réunions de ce qu'il appelle des *sodalités socratiques*. Elles se réunissent particulièrement aux *solstices* et aux *équinoxes* pour célébrer des banquets, d'où les profanes, même les serviteurs, étaient rigoureusement exclus. Le rituel de ces réunions est presque mot pour mot semblable à celui des *tenues de table* actuelles. Les discours que l'auteur met dans la bouche du roi du festin et de l'assistance sont empreints du panthéisme le plus avoué et célèbrent la mort comme la réunion de la personnalité dans le grand tout (1).

La Franc-maçonnerie en Angleterre, grâce à la forte constitution sociale du pays, avait pris dès cette époque le caractère relativement modéré qu'elle a conservé depuis, et elle remplissait déjà peut-être le rôle de société de secours mutuels, que bien des circonstances économiques rendait dès lors nécessaire.

Cependant l'antagonisme de ses doctrines à toute révélation et à toute religion positive se révèle très-nettement dans des statuts arrêtés en 1717, dans une loge dont faisaient partie le médecin Désaguliers, le théologien James Anderson et George Payne.

(1) Le *Panthéisticon* étant devenu très rare, nous renvoyons le lecteur à la substantielle analyse qu'en a donné M. Nourrisson, dans la *Revue de France* du 30 novembre 1876. V. aussi, sur les relations de Toland avec la Franc-maçonnerie, *Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, Leipsig (1867, Brockhaus).

En 1723 ils furent publiés à Londres, comme les *constitutions générales de la Maçonnerie*, et ils sont restés la base des statuts de la Maçonnerie dans tous les pays.

Comme le fait très-bien remarquer le P. Pachtler, la quintessence de la doctrine maçonnique se trouve dans ce passage :

« Le maçon est, en tant que vrai noachite, obligé de se conformer à la règle des mœurs. Celui qui connaît et pratique bien l'art ne sera ni un athée insensé, ni un libertin sans religion. Contrairement à ce qui avait lieu dans les temps anciens, il est jugé convenable dans le temps présent d'obliger seulement les maçons à cette religion de laquelle tous les hommes conviennent, c'est-à-dire à cette ancienne religion catholique, de les obliger à être des hommes d'honneur et de probité et à observer les prescriptions morales universellement reconnues. Après cela, il est permis à chaque membre en particulier de demeurer dans sa confession et persuasion religieuse ; toutes les controverses et disputes politiques et religieuses doivent être écartées, et les maçons doivent demeurer paisiblement soumis aux autorités civiles. Cependant un frère, qui s'est engagé dans une révolte contre l'État et n'a pas d'ailleurs commis d'autre faute, doit rester attaché à la loge. La loi essentielle entre tous les membres de l'ordre, c'est l'amour fraternel, l'assistance, la fidélité. Ils doivent tous se considérer comme égaux et frères. La société entière doit être une fraternisation de l'humanité et procurer l'amour des hommes, la tolérance et la sociabilité. »

Donc plus de morale révélée ; Noé ou l'homme seul substitué à Jésus-Christ et à son Église, comme source de toute règle de mœurs ; toutes les religions également indifférentes et n'étant plus qu'une affaire de police locale ; l'humanité absorbant toutes les nations ; et les membres de l'ordre assurés de la protection de leurs frères dans toutes les entreprises qu'ils pourraient faire contre les gouvernements : la Maçonnerie est là tout entière.

Si les constitutions maçonniques de 1717 s'en tiennent à un déisme vague, qui fait de Dieu un monarque constitutionnel, régnant sans gouverner et sans se mêler des actions humaines, n'oublions pas qu'il s'agit là d'un document public destiné au monde profane. D'arrière-sanctuaires reconnaissaient déjà, en effet, les hauts grades (1), et quand il s'agit de ces époques, on ne peut méconnaître leur importance pratique.

(1) *Le Masonic Magazine* a publié, dans son numéro d'octobre 1876, la dédicace d'un livre très-curieux intitulé : *The long levers*. C'est le premier livre imprimé, que nous sachions, où il soit fait allusion à la grande loge d'Angleterre.... Il dé-

D'ailleurs, il n'était nullement défendu à des membres plus pénétrants de tirer les conséquences extrêmes des prémisses ainsi posées et d'organiser une propagande d'impiété et de débauche.

Le *Panthéisticon* de Toland et tous ses secrets nous dévoilent clairement ce qui se faisait dès cette époque en Angleterre dans certaines loges (1).

L'existence des *sodalités* et des réunions décrites dans le *Panthéisticon* est parfaitement réelle ; Toland l'a toujours affirmée, et nous verrons, dans le chapitre suivant, que Voltaire a été reçu franc-maçon précisément dans l'une de ces réunions, lors de son premier voyage en Angleterre.

« Estimé, traduit et commenté en Allemagne, dit Robison (2), cet ouvrage, que Mirabeau fit adopter par la loge des *Philalètes*, ou des *Amis réunis*, doit être considéré comme le trésor des opinions cosmopolitiques de toutes les loges perfectionnées. »

montre qu'en 1721 il existait en Angleterre une Maçonnerie hermétique, quoiqu'il ne nous en révèle pas la nature précise, quelques phrases de çà et de là étant considérées comme suffisantes pour les adeptes. L'écrivain de ce livre semble bien versé dans ce qu'on a appelé le jargon de l'alchimie ou *Rosicrucianisme*, et il semble que ses paroles s'appliquent plus particulièrement à cette forme spéciale de l'hermétisme. Les frères des hauts grades pourront y découvrir d'autres indices. Ce qui reste bien prouvé, c'est qu'en 1721 des francs-maçons étaient membres de ces hauts grades, et un tel fait ouvre la porte à bien des conjectures. (*La Chaîne d'union*, année 1877, p. 50.)

(1) Les titres seuls de quelques-uns des écrits de Toland sont singulièrement instructifs : — *La Religion chrétienne sans mystères* ou *Traité dans lequel on fait voir qu'il n'y a rien dans l'Évangile de contraire à la raison ni même qui surpasse ses lumières, et que les dogmes du Christianisme ne peuvent pas être appelés proprement des mystères* (1696). — *Raison pour naturaliser les Juifs dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande sur le même pied que toutes les autres nations* (1715). — *La destinée de Rome ou la probabilité de la prompte et finale destruction du Pape* (1718). — *Nazarenus ou le Christianisme des juifs, des gentils et des mahométans* (1718).

(2) *Preuves des conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe ourdies dans les assemblées des francs-maçons, des illuminés et des sociétés de lecture*. (Trad. de l'anglais d'après la 3^e édition, Londres, 1799.)

ANNEXES

Document A

LA FRANC-MAÇONNERIE ESPAGNOLE ET L'EXISTENCE DE DIEU

I

La Maçonnerie n'est pas plus inoffensive en Espagne qu'ailleurs. Là aussi elle travaille activement à déraciner le Christianisme de l'âme de la nation, surtout dans les hautes classes. Le document suivant, que nous empruntons au *Monde maçonnique* d'août 1880, montre qu'elle suit, en ce qui touche la reconnaissance de Dieu, le mouvement donné en France, en Belgique et en Italie. Elle a seulement adopté les formules hypocrites usitées dans ce dernier pays, mais en bien précisant la portée athée de ses statuts. Ce qui ajoute à la gravité de ce document, c'est qu'il émane de la partie de la Maçonnerie espagnole qui est relativement modérée et qui a porté au trône le jeune Alphonse XII (1).

« Le Grand-Orient d'Espagne, présidé par le frère Sagasta, s'est réuni le 13 mai, pour commencer l'élaboration d'une nouvelle constitution. Dans sa première séance, le Grand-Orient a fait les déclarations suivantes : 1° *Les maçons défendent l'unité de la patrie* ; 2° *la Maçonnerie n'intervient pas dans les luttes politiques* ; 3° *peuvent entrer dans notre ordre tous ceux qui ne sont pas ennemis de la liberté.*

« Ces déclarations ont été accueillies avec enthousiasme par tous les membres présents.

« Dans sa seconde séance, le Grand-Orient a décidé que seuls pourraient être admis à l'initiation ceux « qui reconnaissent le grand architecte de l'univers comme principe générateur et juge suprême. » D'après le rapporteur de la commission, cette décision *signifie que toutes les croyances sont admises dans l'institution, depuis les croyances catholiques jusqu'aux panthéistiques.* Seul l'athée en est exclu. Encore n'en sommes-

(1) Sur les divisions de la Maçonnerie espagnole et leur signification politique, v. tome II, page 435, note (Liv. II, chap. XII, § 3) et le *Document annexé G.*

nous pas bien sûr, car le rapporteur a ajouté : « *Mais quel est l'athée qui, même en niant Dieu, n'admet pas la cause génératrice de la création ?* »

« Un membre de l'assemblée soutint que l'institution maçonnique ne devait admettre ni accueillir dans son sein les catholiques apostoliques et romains. Le frère Utor, rapporteur, a répondu au préopinant que la Maçonnerie n'est l'ennemie d'aucune religion, qu'elle ne voit de périls sérieux en aucune, parce que ses principes les embrassent toutes. Et quant au catholicisme, a ajouté le frère Utor, est-ce qu'il ne part pas de la croyance à l'Être-Suprême ? Pourquoi le repousser ? Craint-on une intransigeance ? Mais ici il faut distinguer entre le dogme et la discipline. Il y a des catholiques *très-sincères qui acceptent le dogme, mais non la discipline de l'Église* ; des catholiques qui repoussent l'intransigeance, parce que l'intransigeance est précisément la négation de la doctrine de Jésus. Pour quel motif n'admettrait-on pas ces catholiques ? D'excellents maçons ont été en même temps de bons catholiques. Les exclure d'une manière systématique, ce serait, à mon sens, méconnaître tout à la fois et la mission et l'esprit de l'ordre, ainsi que les *convenances sociales de l'époque actuelle et du pays* dans lequel nous vivons.

« Le Grand-Orient s'est déclaré convaincu par ce raisonnement et a accepté l'article qui lui était proposé. »

Nous le croyons bien : des catholiques qui acceptent l'excommunication majeure et apostasient valent encore mieux pour la secte que des athées bruyants ; leur hypocrisie les rend plus utiles, étant données les *convenances sociales de l'époque et du pays*.

II

Un autre symptôme nous révèle la gravité du travail maçonnique en Espagne, c'est la multiplication des loges *androgynes* depuis 1877. La *Chaîne d'Union*, année 1880, p. 208 et p. 233, nous apprend que plusieurs loges de ce genre se sont formées à cette époque et qu'elles ont reçu des dames appartenant à la plus haute société. On peut lire, p. 208, le récit de la réception à la loge *Fraternidad Iberica*, n° 90. le 14 juin 1880, « *d'une illustre dame appartenant par sa naissance et ses propriétés à la noblesse austro-hongroise et par des liens à l'Espagne, la comtesse Julia A....* » Cette réception a eu lieu au milieu d'une très-brillante assistance d'hommes politiques et de personnages officiels appartenant à la Franc-maçonnerie.

La *Chaîne d'Union* (p. 233) ajoute que « tandis que les différentes maçonneries n'admettent pas encore l'initiation de la femme aux mystères purs de la Maçonnerie, le Grand-Orient d'Espagne a fait une exception à cette règle et a reçu pour la première fois cette dame en toutes formes, *comme si elle était un homme.* »

A-t-on donc employé pour la noble comtesse les rites passablement immoraux de la réception de l'apprenti ?

Il est impossible de ne pas se rappeler le plan systématique de corruption de la femme qu'ébauchait la Haute-Vente italienne en 1819. La situation de l'Espagne, sous Alphonse XII, rappelle la situation de l'Europe à la même époque, et les procédés de la secte sont les mêmes.

Document B

LES ORIGINES DU MARIAGE CIVIL ET DE L'UNION LIBRE

Le mariage civil est une des institutions que la Maçonnerie propage avec le plus d'ardeur, et cette année même le F. Salhanda Marino, grand maître de l'Orient au Brésil, s'exprimait ainsi à ce sujet :

« Demander l'institution du mariage civil, afin de soustraire nos concitoyens à la tyrannie qui est exercée au nom d'une église exclusive et intolérable ; obtenir, par la sécularisation des cimetières, le respect des dépouilles mortelles contre les injures d'une secte religieuse qui prétend étendre son pouvoir jusque dans le domaine de l'infini,.... telle a été l'œuvre que nous avons entreprise, non pas au nom de la Maçonnerie, mais pour elle, puisque la défense de ces principes comprend celle de sa propre existence et de son intégrité (1). »

En établissant le mariage civil dans beaucoup de pays catholiques, comme elle y a trop bien réussi, le but de la Maçonnerie a été d'enlever à la famille son fondement religieux. Ce qui le prouverait, en dehors de tous les témoignages historiques sur son premier établissement en France en 1791 et en 1804, c'est le soin avec lequel les loges ont créé une sorte de mariage maçonnique, dont les cérémonies sont destinées à remplacer les rites de la religion et à ménager la transition à l'union libre qui est le véritable but des sectes depuis Rousseau, Weishaupt, Saint-Simon, Robert Owen et Fanny Wright. Le divorce, qui est d'ailleurs le corollaire du mariage dans la doctrine maçonnique (page 207), permet d'arriver au même résultat.

Mais pendant qu'on célèbre ostensiblement à Paris des mariages maçonniques (2), les esprits logiques demandent la suppression du

(1) *Le Journal de la Franc-maçonnerie belge* du 8 février 1880.

(2) Nous empruntons le récit suivant au *Français* du 20 octobre 1880 :

« . . . Un mariage maçonnique a été célébré il y a quelques jours à Paris. En quittant la mairie, les époux, suivis de leurs invités, se rendirent processionnellement au *Grand-Orient* de la rue Cadot. Ils étaient tous décorés des insignes de la Franc-

mariage civil ; récemment deux membres du parti *an-archique* ont adressé la lettre suivante au *Citoyen* de Paris :

« Les soussignés se font un devoir de vous annoncer que, le 1^{er} mai 1880, ils contracteront une *union libre*, en présence de quelques amis socialistes invités et réunis tout simplement pour en recevoir communication.

« Les raisons qui les ont déterminés à se passer du mariage juridique, ainsi que du mariage religieux, c'est qu'ils les considèrent comme des institutions bourgeoises créées dans le seul but de régler les questions de propriété et d'héritage, n'offrant aucune garantie sérieuse aux prolétaires des deux sexes, consacrant l'assujettissement de la femme, engageant pour l'avenir les volontés et les consciences, sans tenir compte des caractères, et s'opposant à la dissolubilité, qui est la base de tout contrat.

« La question des enfants sera réglée ultérieurement de la manière la plus conforme à la justice et selon la situation qui leur sera faite par la société bourgeoise.

« Salutations fraternelles.

« GIOVANNI DEFENDI, EMILIA TRONZI-ZANARDELLI. »

Le mariage maçonnique ou civil, même avec le divorce illimité, est un formalisme oppressif, que les hommes avancés rejettent, tout comme ils veulent dégager la Maçonnerie du *symbolisme* que les habiles jugent encore prudent de garder pendant un certain temps (*Introduction, IV*). C'est là la seule divergence qui sépare ces deux couches des sociétés secrètes ; mais les principes sont identiques et la source où elles ont puisé est commune. Cette lettre même en est la preuve, car elle est calquée sur une page de la vie de Jean-Jacques Rousseau, qui a été fort opportunément remise au jour par M. André Gairal, dans une très-intéressante étude sur le *Mariage civil et le Mariage religieux* (Grenoble, in-8°, 1880, Baratier, éditeur). M. Gairal, après avoir cité les principales attaques de Rousseau contre l'institution de la famille, se demande quel usage il fit pour lui-même de sa philosophie et de sa conception nouvelle du mariage :

Inutile de parler de la façon un peu sommaire dont Rousseau a pratiqué, pour son compte, à l'égard de ses enfants, cette *indépendance*

maçonnique. Les hommes, les enfants, tous portaient le tablier ou l'écharpe en sautoir, et dans la vaste galerie de réception on avait arboré les bannières. Les deux époux, très-émus, s'avancèrent vers l'estrade, tandis qu'un pianiste exécutait une marche joyeuse. Sur un signe du président, la musique cessa, et le frère Galopin, le même, croyons-nous, qui fut un instant membre de la Commune, prononça un discours dans lequel il félicita les époux de s'être rendus au temple maçonnique au lieu d'aller au temple clérical. »

qu'il avait adoptée comme l'unique règle des rapports entre tous les membres de la société domestique. Comme M^{me} de Chenonceaux lui reprochait, paraît-il, sa barbarie, il répondait : « Que ne me suis-je marié ? me direz-vous... Demandez-le à vos injustes lois, Madame... Il ne me convenait pas de contracter un engagement éternel. »

« Arrivons tout de suite au fameux mariage qui n'eut lieu, du reste, que vingt-cinq ans après l'entrée en ménage des époux.

« Les détails qui vont suivre sont tirés de la correspondance de Rousseau, et surtout de fragments de mémoires insérés dans une monographie intitulée : *Recherches historiques sur les environs de Bourgoin*, par M. Louis Fochier (1). Les mémoires sont l'œuvre de M. Champagneux, qui fut l'un des deux témoins appelés par Rousseau à la cérémonie.

« Au moment où Rousseau célébra son mariage, M. Champagneux était maire de Bourgoin et dans toute l'ardeur de ses vingt-cinq ans, de ses lectures philosophiques et de son enthousiasme pour une renommée que les murs de la petite ville dauphinoise semblaient avoir peine à contenir.

« Ce fut à l'auberge de la *Fontaine-d'Or* que, quinze jours après son arrivée, Rousseau voulut tout à coup célébrer son mariage et donner le titre d'épouse à la fille avec laquelle il vivait, depuis si longtemps, dans des relations que l'audace du style de Jean-Jacques peut seule déclarer pures.

« Thérèse Levasseur, simple fille d'auberge, n'avait rien, ce semble, qui pût inspirer de la passion à un philosophe de la taille de Rousseau. On a tracé des portraits différents, mais généralement peu séduisants, de celle qui fut à la fois sa servante et sa concubine.

« Avant de reprendre le récit des mémoires qui retracent la scène du mariage, écoutons J.-J. Rousseau, personnellement, dans les explications qu'il lui convint de donner au sujet de cet événement, par différentes lettres écrites peu de temps après.

« *Bourgoin, le 31 août 1768.*

« ... J'ai le plaisir d'avoir ici depuis quelques jours celle (la compagne) de mes infortunes ; voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal ; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engage-

(1) Lyon, Bouilleux, 1865.

ment a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire, avant que j'eusse aucun nom dans le monde, et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leur cœur m'a attaché à l'un et à l'autre.

« ... Recevez les salutations de ma femme, etc. »

« Un peu plus tard, Rousseau écrit à M. du Peyrou, sur le même sujet :

« ... Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte (celui de Renou) ; ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes, et quand dans cette simple et sainte cérémonie les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de la fortune et de biens qu'il fallût assurer, ce serait autre chose ; mais vous savez très-bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout. »

« Les notes de M. de Champagneux sont heureusement plus explicites que la correspondance de Rousseau sur les formes qu'il donna à la cérémonie, pour qu'elle s'accomplît, suivant les expressions de Jean-Jacques, « dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature. » Nous reprenons le récit des *Mémoires*, en demandant grâce au lecteur pour un lyrisme d'expression et un débordement d'enthousiasme qui sont vieux d'un siècle, et qu'on a aujourd'hui quelque peine à supporter :

« Le 29 du même mois, il me convie à dîner pour le lendemain ; il fait la même invitation à M. de Rosière, capitaine d'artillerie, mon cousin. Il nous prie de nous rendre chez lui une heure avant le repas. Nous devançâmes le moment indiqué ; Rousseau était paré plus qu'à l'ordinaire ; l'ajustement de M^{lle} Renou était aussi plus soigné. Il nous conduit l'un et l'autre dans une chambre reculée, et là, Rousseau nous pria d'être témoins de l'acte le plus important de sa vie ; prenant ensuite la main de M^{lle} Renou, il parla de l'amitié qui les unissait ensemble depuis vingt-cinq ans et de la résolution où il était de rendre ces liens indissolubles par le nœud conjugal.

« Il demanda à M^{lle} Renou si elle partageait ses sentiments, et, sur un *oui* prononcé avec le transport de la tendresse, Rousseau, tenant toujours la main de M^{lle} Renou dans la sienne, prononça un discours où il fit un

tableau touchant des devoirs du mariage, s'arrêta sur quelques circonstances de sa vie, et mit un intérêt si ravissant à tout ce qu'il disait, que M^{lle} Renou, mon cousin et moi, versions des torrents de larmes commandées par mille sentiments divers, où sa chaude éloquence nous entraînait ; puis, s'élevant jusqu'au ciel, il prit un langage si sublime qu'il nous fut impossible de le suivre ; s'apercevant de la hauteur où il s'était élevé, il descendit peu à peu sur la terre, nous prit à témoin des serments qu'il faisait d'être l'époux de M^{lle} Renou, en nous priant de ne jamais les oublier. Il reçut ceux de sa maîtresse ; ils se serrèrent mutuellement dans leurs bras. Un silence profond succéda à cette scène attendrissante, et j'avoue que jamais de ma vie mon âme n'a été aussi vivement et aussi délicieusement émue que par le discours de Rousseau.

« Nous passâmes de cette cérémonie au banquet de noce. Pas un nuage ne couvrit le front du nouvel époux ; il fut gai pendant tout le repas, chanta au dessert deux couplets qu'il avait composés pour son mariage, résolut dès ce moment de se fixer à Bourgoin pour le reste de ses jours, et nous dit plus d'une fois, à mon cousin et à moi, que nous étions pour quelque chose dans le parti qu'il prenait. »

« Voici maintenant le revers de la médaille.

« Un an, presque jour pour jour, après cette cérémonie d'une religion toute *civile*, Rousseau, qui habitait alors Monquin, dans le voisinage de Bourgoin, prenait la plume pour supplier sa femme, et pour lui enjoindre tout ensemble, de ne pas rompre le lien noué si solennellement naguère, mais auquel il manquait, hélas ! une consécration que les plus sublimes discours d'un philosophe ne peuvent donner.

« Il était arrivé que Thérèse Levasseur, appliquant sans doute trop exactement les principes de son seigneur et maître, et trouvant la vie commune tout à fait insupportable, avait songé à rompre sans bruit le contrat, s'embarrassant assez peu de la cérémonie accomplie à l'auberge de *la Fontaine-d'Or*.

« Et alors le malheureux Rousseau de protester au nom du pacte fondamental et d'exiger, tantôt avec prière, tantôt avec une autorité impérieuse, qu'on se mit du moins d'accord sur les conditions de la rupture. C'était, comme on le voit, le divorce par consentement mutuel et pour cause d'incompatibilité d'humeur.

« Le mariage de Rousseau fut, en France, le premier exemple apparemment de ce qu'on appela ensuite le *mariage civil*, tout comme le différend conjugal de Monquin fut, en quelque sorte, l'inauguration ou l'ébauche des procédures de *divorce*. »

Document O

LA LIGUE MALTHUSIENNE

C'est avec une profonde perspicacité que le père Deschamps écrivait (page 181) : « Le mariage civil conduit au divorce ; le divorce et les pratiques malthusiennes, à l'amour libre. » On a vu dans le document B comment le mariage civil, inauguré par Rousseau, était en réalité la glorification de l'amour libre. Les *pratiques malthusiennes*, dont la diffusion a ruiné par sa base la puissance de la France en arrêtant l'accroissement de sa population et en lui interdisant toute colonisation, ont depuis un demi-siècle été propagées systématiquement par les chefs les plus avancés des sectes, depuis Robert Owen jusqu'aux francs-maçons français Talandier et Yves Guyot et jusqu'à Bradlaugh, le chef du radicalisme anglais. Le programme et l'historique de la Ligue malthusienne ont en effet le caractère d'une œuvre d'action et non pas celui d'une école scientifique. Les noms des membres directeurs de la Ligue, qui tous appartiennent à la révolution sociale et politique, en indiquent bien la portée. Celui de Malthus, que nous rapprochons de ces abominables pratiques pour respecter notre lecteur, n'est en quelque façon qu'une étiquette. Il ne s'agit ici nullement de sa théorie sur les mouvements de la population, qui au point de vue scientifique peut être l'objet de jugements divers, mais bien de pratiques essentiellement immorales, à la propagation desquelles les hommes des sectes ont évidemment attaché un grand intérêt. Nous reproduisons ce document tel qu'il est publié dans le *Journal des Économistes* d'août 1880 :

« Nous nous empressons, à la demande d'un des chefs de l'économie politique européenne, du rédacteur en chef du « *Journal des Économistes* », M. Garnier, sénateur inamovible, de donner un aperçu rapide des raisons qui ont présidé à la fondation de la ligue malthusienne, dernier produit des idées du XIX^e siècle dans la voie du progrès social. Nous ne chercherons pas à dissimuler combien nous sommes heureux de servir d'intermédiaires, pour faire connaître la position tout

récemment assumée en Angleterre par cette grande question de la population, à celui de tous les écrivains français qui a le plus profondément étudié les doctrines de nos économistes les plus modernes. Nous ne croyons pas exagérer, en affirmant que les plus avancés de nos penseurs connaissent parfaitement aujourd'hui l'existence du remède que les néo-malthusiens apportent aux maux de la société. Nous allons exposer comment les choses en sont arrivées là.

« Peu de temps après la publication de l'ouvrage de Malthus, quelques penseurs remarquèrent que, dans la France moderne, la prudence après le mariage se substituait jusqu'à un certain point aux mariages tardifs, habituels à la plupart des États de l'Europe. M. Francis Place fut un des premiers qui, dans un livre sur la population, recommanda l'adoption en Angleterre des empêchements physiques si fréquemment employés par des parents français. Il paraît qu'il eut une discussion avec Malthus au sujet de l'expression de « vice » appliquée par ce dernier, dans la première édition de son *Essai*, à l'emploi de tels empêchements ; la tradition dit que, dans l'édition subséquente, Malthus renonça à se servir de ce mot. Du reste, Malthus n'ayant eu que deux enfants, M. Porter (de Nottingham) suppose qu'à l'instar du père de John Stuart Mill, il était lui-même un des fidèles de la prudence conjugale pratiquée par les plus aisés des paysans et des citadins. On dit aussi que M. Place convertit à son opinion le socialiste Robert Owen, et que M. Owen dut le succès de sa colonie de New-Lanark à ses connaissances en cette matière, qu'il communiqua à ses ouvriers. M. Robert Dale Owen, fils de Robert Owen, émigra dans sa jeunesse aux États-Unis d'Amérique, devint un des citoyens les plus distingués de la République occidentale, et mourut en 1877. Il avait, sans aucun doute, entendu discuter cette question par son père, par M. Place et d'autres personnes. En 1830, il crut devoir publier un traité, bien connu aujourd'hui, sur la question de population : sous le titre de « *Physiologie morale* », cette œuvre renferme les idées les plus philanthropiques, écrites dans une langue claire, très-soignée, et remplissant parfaitement le but de l'auteur ; il y décrit les empêchements physiques mentionnés ci-dessus. Cet ouvrage avait été précédé cependant par le traité de Richard Carlile, intitulé : « *Le Livre de chaque femme* » (*Every woman's book*), traité qui appelle les choses par leur nom ; l'auteur était un de ces esprits audacieux qui ont tout fait pour compléter la réforme en Angleterre et assurer à ce pays la liberté de la presse et de la parole. Sans lui et ses collaborateurs, l'Angleterre serait peut-être aussi arriérée que l'Espagne moderne. Puis le Dr Charles Knowlton, médecin très-distingué de Boston, Massachusetts, aux États-Unis, écrivit sur ce sujet sa petite brochure, aussi fameuse, « *Les fruits de la philosophie* » (*Fruits of philosophy*),

qui contient, sous une forme populaire, de bonnes notions physiologiques et un exposé très-complet des empêchements préconisés par MM. Dale Owen et Carlile. Cet ouvrage fut suivi, à un assez long intervalle, d'une petite brochure de M. Austin Holyoake, intitulée *Grandes et petites familles (Large and small families)*, qui fut vendue pendant de longues années, en même temps que les traités de Carlile, d'Owen et d'autres ouvrages, par les libraires du parti ultra-libéral anglais ; ce parti a pris, en dernier lieu, le nom de parti séculariste.

« En 1876, la brochure « Les Fruits de la philosophie », après avoir circulé librement pendant quarante ans, fut poursuivie tout à coup comme publication obscène, en vertu d'un acte du Parlement appelé « Lord Campbell's Act » ; un libraire de Bristol, nommé Cook, fut condamné à deux ans de prison pour avoir vendu ce livre. L'éditeur de Londres, M. C. Watts, fut aussi poursuivi, mais fit sa soumission et en fut quitte pour payer les frais, soit une amende d'environ cinq mille francs. Le livre de Knowlton allait être supprimé, quand M. C. Bradlaugh, chef du parti séculariste et rédacteur en chef du plus avancé des journaux anglais, du « *National Reformer* », et une jeune femme très-distinguée, M^{me} Besant, se mirent courageusement en avant pour vendre cette publication. Pour amener l'affaire devant les tribunaux, M. Bradlaugh et M^{me} Besant s'associèrent, louèrent dans « Stonecutter Street », à Londres, un établissement de publicité, vendirent publiquement les « Fruits de la philosophie » et en envoyèrent des exemplaires aux autorités de la Cité. M. Bradlaugh était depuis de longues années un malthusien avoué ; M^{me} Besant était aussi convaincue de l'importance de la question. Tous deux étaient à ne pas souffrir qu'une société bigote pût, sans éprouver de résistance, mettre cette œuvre au ban de la loi. Le procès vint en première instance au tribunal de Guildhall, puis de là à la Cour du Banc de la Reine, devant le Lord Chief-Justice Cockburn, où les débats, commencés le 18 juin 1877, durèrent trois jours. Parmi les jurés se trouvait, entre autres personnes jouissant d'une position et d'une fortune exceptionnelles, M. Arthur Walter, Esq., fils du propriétaire du « Times ». Après une défense éclatante, où les discours de M^{me} Besant et de M. Bradlaugh firent une impression puissante sur le président et sur toutes les personnes présentes, le jury rendit le verdict très-énigmatique que voici : « A l'unanimité, nous croyons que le livre en question (Les Fruits de la philosophie) a pour but de dépraver la morale publique ; mais en même temps, nous exonérons entièrement les défenseurs de tout motif corrompu dans la publication de ce livre. » Le juge, dont le résumé était tout en faveur des accusés, ne leur eût infligé qu'une amende pour la forme ; mais en apprenant qu'ils avaient l'intention de continuer la vente, il les condamna à une peine sévère de prison, accompagnée d'amende. Heureusement, la Cour d'appel supé-

rieure décida qu'il y avait eu erreur dans l'acte d'accusation. Les défenseurs furent mis en liberté. La poursuite n'a pas été renouvelée depuis.

« L'émotion causée par ce procès eut pour résultat la fondation d'une Société appelée « *Ligue malthusienne* », créée dans le but d'opposer une résistance active et passive à toute tentative faite pour étouffer la discussion de la question de population. M. Bradlaugh avait déjà essayé, il y a quelques années, de former une ligue de ce genre ; mais l'opinion alors n'était pas suffisamment mûrie. Le premier meeting de la Ligue eut lieu à la Minor Hall of the Hall of Science, Old street, le 17 juillet 1877. L'ordre du jour portait l'élection du bureau. Dans cette réunion, le docteur C.-R. Drysdale fut nommé président ; M^{me} Aunie Besant, MM. Hember et R. Shearer furent nommés secrétaires honoraires ; le conseil de la Ligue fut composé de MM. Bell, Brown, Dray, Page, M. et M^{me} Parris, M. et M^{me} Rennick, MM. Rivers, Seyler, G. Standing, Truelove et Young ; M. Swaagman fut nommé trésorier de la Ligue.

« Très-peu de temps après la constitution de la Ligue, M. Edward Truelove, libraire à High Holborn, fut poursuivi au Banc de la Reine, le 1^{er} février 1878. Les ouvrages incriminés, du même caractère que « *Les Fruits de la philosophie* », étaient intitulés : « *Physiologie morale* », brochure très-philanthropique de M. Robert Dale Owen, sénateur des États-Unis ; et « *Pauvreté de l'Individu, de la Famille et de la Nation* ». M. Truelove fut admirablement défendu par M. William Hunter. Le procès n'eut pas de résultat, l'un des jurés ayant déclaré qu'il regardait le livre en question comme inspiré de tendances très-morales et très-philanthropiques. M. Collecte, secrétaire de la *Société pour la suppression du vice*, reprit la poursuite. M. Truelove passa le 9 mai 1878 devant la « *Cour criminelle centrale* » et fut condamné à quatre mois de prison et deux mille cinq cents francs d'amende. Un immense meeting, tenu le 6 juin 1878, à Saint-James' Hall, pour protester contre cette façon de traiter un honnête homme comme M. Truelove, présidé par le président de la Ligue, couvrit d'applaudissements les discours éloquents de M^{me} Aunie Besant et de M. Bradlaugh. En même temps, le mari de M^{me} Besant intentait une action à cette *noble femme* pour lui enlever, en violation d'un engagement formel survenu entre les deux époux, la garde de ses enfants. La cause fut jugée et portée à la Cour d'appel. Le 9 avril 1870, la Cour d'appel confirma le jugement du premier tribunal. M^{me} Besant se vit ainsi enlever sa petite fille. La prétention du mari (qui est pasteur de l'Église établie d'Angleterre) se basait sur ce que M^{me} Besant ne croyait pas à la théologie anglaise et avait publié un ouvrage considéré comme immoral par un jury (1).

(1) Cette *noble femme* a été l'une des oratrices les plus violentes du Congrès des libres penseurs qui s'est tenu à Bruxelles en septembre 1880. Elle y a démontré

« Nous n'ajouterons que peu de chose à cet exposé très-bref de l'histoire de la Ligue malthusienne. Les vice-présidents sont MM. C. Gerritsen (Hollande) ; Yves Guyot (Paris) ; Talandier (député, Paris) ; J. Birch, maître ès arts ; le D^r Allbutt ; S. Van Houten (député, Hollande) ; le D^r Stille (Hanovre) ; G. Anderson, et M. Bryson (Newcastle). Le premier numéro du *Malthusien*, organe mensuel de la Ligue, a paru le 1^{er} février 1879. La Ligue donne de nombreuses conférences et fait distribuer de petits traités et des feuillets. (Traduit du *Malthusien* d'avril 1880.)

« Terminons par quelques renseignements. La brochure de M^{me} Knowlton, *Les fruits de la philosophie*, cause du procès intenté à M^{me} Besant et à M. Bradlaugh, traite des moyens physiques à employer pour prévenir dans le mariage le trop grand nombre des naissances, sans nuire à la santé de la femme. C'est une étude technique avant tout.

« M. Charles Bradlaugh, l'agitateur républicain bien connu, vient d'être nommé membre de la chambre des communes par les électeurs de Northampton ; il avait échoué dans cette circonscription aux élections précédentes.

« M^{me} Aunie Besant allie une distinction rare à un talent d'orateur réellement remarquable.

« M. Georges Standring, membre du conseil de la Ligue malthusienne, est rédacteur en chef du journal anglais *The Republican*, organe du parti avancé.

« En Angleterre, c'est le parti républicain qui a entrepris la propagation des théories dont Malthus est le premier instigateur moderne.

Statuts de la Ligue malthusienne.

BUT.

« 1. Faire de l'agitation pour l'abolition de toutes les pénalités applicables à la discussion publique de la question de la population ; obtenir une définition statutaire qui ne permette plus, dans l'avenir, de mettre ces sortes de discussions sous les coups des lois de droit commun.

« 2. Répandre par tous les moyens possibles, parmi le peuple, la connaissance de la loi de population, de ses conséquences, de ses effets sur la conduite de l'homme et sur la morale.

que son parti en Angleterre avait pour but « la propagation de l'athéisme, du républicanisme, de l'enterrement civil, de l'abolition de la chambre des pairs et du système de propriété encore en vigueur ». C'est elle qui a eu l'honneur de prononcer le discours de clôture et elle a déclaré qu'il fallait « avant tout combattre Rome et ses prêtres, lutter partout contre le Christianisme et chasser Dieu des cieux. » (V. le *Français* du 14 septembre 1880.)

PRINCIPES.

« 1. La population a une tendance constante à s'accroître au delà des moyens de subsistance.

« 2. Les moyens qui réagissent contre cette tendance sont ou positifs et destructeurs de la vie, ou prévoyants et restrictifs des naissances.

« 3. Les moyens positifs et destructeurs de la vie comprennent la mort prématurée des enfants et des adultes par les maladies, la famine, la guerre et l'infanticide.

« 4. Les moyens prévoyants et restrictifs des naissances consistent dans la limitation des naissances par l'abstention du mariage ou par la prudence après le mariage.

« 5. L'abstention prolongée du mariage, conseillée par Malthus, produit beaucoup de maladies et de vices sexuels ; le mariage dans la jeunesse assure au contraire la pureté sexuelle, le confort domestique, le bonheur social et la santé individuelle ; mais c'est un grand crime social, de l'homme comme de la femme, que de mettre au monde plus d'enfants qu'on n'en peut loger, nourrir, vêtir et élever convenablement.

« 6. La population surabondante est la source principale du paupérisme, de l'ignorance, du crime et de la maladie.

« 7. La discussion libre et ouverte de la *Question de la population* est d'une importance vitale pour la société ; une telle discussion devrait être entièrement libre de toute crainte des pénalités légales.

« Pour devenir membre de la Société, il suffit de payer un droit d'entrée de 6 pence (0 fr. 62). La souscription annuelle est de 1 shilling (1 fr. 25). On devient membre à vie par un seul versement d'une guinée (26 fr. 50). »

Document D

LES RITUELS MAÇONNIQUES ET LA PRESSE RADICALE

L'article suivant d'un journal radical publié à Paris, le 15 novembre 1880, sous ce titre, *L'Ennemi*, est, à ne pas s'y méprendre, la transcription des rituels du grade de chevalier Kadosh, où l'on abat les trois têtes couronnées et des discours qui en sont le commentaire expressif. Le lecteur n'a qu'à relire les pages 80 et suivantes et à comparer :

« L'ennemi c'est le maître, dit la sagesse des peuples. Le maître, dans ce latin père de notre idiome, se dit magister. D'où magistrat.

« Donc, le magistrat c'est l'ennemi. Nos maîtres, malheureusement, tiennent du cerbère antique. *Ils ont triple gucule* devant le peuple qui veut forcer la porte des abîmes interdits, — car le prêtre, d'accord en cela avec le tyran, a toujours caché au fond des enfers la science, le génie et la liberté. — Le peuple donc a sans cesse ouvertes sous ses pas, lui barrant le chemin et le déchirant à l'occasion, ces trois mâchoires dévorantes : *le prêtre, le soldat, le juge.*

« Trois ennemis en un seul. Ils sont trois et ils sont un. Ce mystère-là est, hélas ! plus facile à expliquer que celui de la Trinité catholique.

« L'ennemi, c'est donc le maître sous sa triple forme du goupillon, du sabre et de la balance.

« Une démocratie ne peut vivre et progresser qu'à la condition de s'être débarrassée de ces trois instruments de mort. Aussi la lutte actuellement est-elle engagée des trois côtés.

.
« *Sus au triple maître : prêtre, soldat, magistrat ! Place à l'unité seule dominatrice, seule souveraine, le peuple !* »

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVERTISSEMENT de la deuxième édition.	I
EXTRAITS des jugements de la presse sur la première édition.	IX

INTRODUCTION

De l'action des Sociétés secrètes au XIX^e siècle,
par M. Claudio JANNET.

1. Le problème de la Révolution	XIX
2. Les Sociétés secrètes et les moyens d'étudier leur action.	XXX
3. L'organisation de la Franc-maçonnerie	XLVIII
4. L'action doctrinale de la Franc-maçonnerie	LXIV
5. La Franc-maçonnerie et l'armée de la Révolution... .	LXXVI
6. Comment les Sociétés secrètes préparent les révolu- tions.	LXXXIV
7. Le secret de la Franc-maçonnerie et le but dernier des sectes.	XCIX

LIVRE PREMIER

Les doctrines de la Franc-maçonnerie et la Révolution

CHAPITRE PREMIER. — *L'idée mère de la Franc-maçonnerie et des Sociétés secrètes.*

1. La vérité divine et l'idée humaine.	1
2. La légende maçonnique	4
3. La prétendue simplification de la loi morale ou la li- berté et l'égalité primitives	6

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Les Sociétés secrètes destructrices de toute religion.*

1. Weishaupt et l'Illuminisme allemand	9
2. Saint-Martin ou l'Illuminisme français.	12
3. Comment l'esprit de l'Illuminisme anime toujours la Maçonnerie.	19
4. Grades fondamentaux communs à tous les rites : ap- prenti, compagnon et maître.	23
5. Hauts grades du rite français : élu, écossais, cheva- lier d'Orient.	39
6. Le Rose-Croix, dernier grade du rite français ou mo- derne.	53
7. Hauts grades du rite écossais ancien et accepté. — 28 ^e grade, prince adepte ou du Liban. — 29 ^e grade, grand écossais de St-André ou chevalier du Soleil.	62
8. La haine de la Papauté enseignée par les initiations maçonniques. — Le chevalier Kadosch.	76
9. Hauts grades dans leur dernière expression : rite égyptien ou de Misraïm.	88
10. Tableau d'ensemble des grades maçonniques	95
11. Le Carbonarisme.	99
12. Les sectes sorties de la Maçonnerie : Fourriérisme, St-Simonisme, New-Harmony ; les <i>Solidaires</i> ; Mazzi- nisme	106
13. L'Anti-Concile de Naples	112
14. La nouvelle évolution de la Franc-maçonnerie. — L'abolition du nom de Dieu et de l'immortalité de l'âme dans les statuts du Grand-Orient.	115
15. La Franc-Maçonnerie et le Positivisme	125

CHAPITRE TROISIÈME. — *La Franc-maçonnerie destructrice de toute morale.* 127

1. Principes moraux posés dans les grades maçonniques.	127
2. Les devoirs d'après la Franc-maçonnerie : devoirs en- vers Dieu et envers soi-même	140
3. Morale dans les rapports particuliers des hommes en- tre eux	148
4. Les serments maçonniques.	162
5. La morale des peuples a-t-elle gagné à la diffusion de la Franc-maçonnerie ?	172

CHAPITRE QUATRIÈME. — *La Franc-maçonnerie destructrice de la famille.*

1. Principes et enseignements généraux	179
2. La corruption systématique et les loges androgynes	186

Pagas.

3. La législation maçonnique : mariage civil, divorce, enseignement d'État 205

CHAPITRE CINQUIÈME. — *La Franc-maçonnerie et les Sociétés secrètes destructrices de la société civile et politique.*

1. La doctrine maçonnique et l'ordre social 211
 2. L'Illuminisme et le système de Saint-Martin, destructeur de tout principe d'autorité. 212
 3. Les rituels maçonniques. 223
 4. Les Sociétés secrètes et les sectes filles de la Maçonnerie — La Charbonnerie 234
 5. Le dernier mot des Sociétés secrètes, d'après les révélations d'un haut maçon italien, ou l'anarchie 239
 6. La Franc-maçonnerie destructrice des libertés populaires. 245
 7. La Franc-maçonnerie destructrice de l'amour de la patrie et de toutes les nationalités 252

CHAPITRE SIXIÈME. — *La Franc-maçonnerie destructrice de la propriété.* 263

1. Le principe maçonnique de l'humanité indépendante de la loi de Dieu est inconciliable avec le droit de propriété. 263
 2. Le communisme propagé par les rites et par les écrivains de la Franc-maçonnerie 268

LIVRE SECOND

L'action des Sociétés secrètes et l'Histoire moderne

CHAPITRE PREMIER. — *Les origines de la Franc-maçonnerie.*

1. La Franc-maçonnerie ne se rattache pas aux mystères de l'antiquité. 281
 2. Le Gnosticisme, source première de la Maçonnerie 284
 3. Le Manichéisme, deuxième source de la Maçonnerie 289
 4. Les Albigeois, troisième source de la Maçonnerie. 295
 5. Les Templiers, quatrième source de la Maçonnerie 300

CHAPITRE DEUXIÈME. — *La secte antichrétienne depuis le XIV^e siècle jusqu'au XVIII^e.*

1. La persistance de la Gnose 313
 2. La charte de Cologne en 1535 318
 3. Traces de l'action maçonnique au xvii^e siècle. 225
 4. La Franc-maçonnerie en Angleterre et le Pantheisticon de Toland 329